



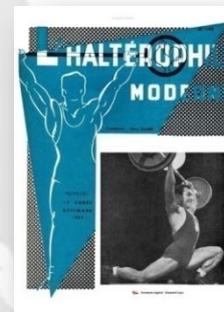
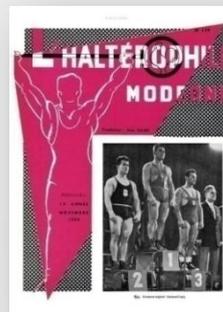
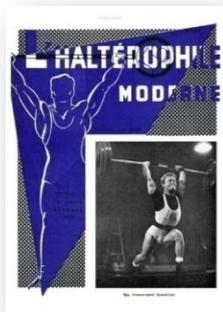
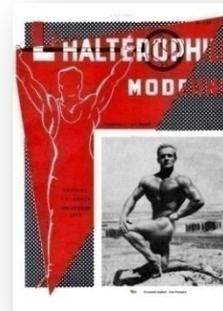
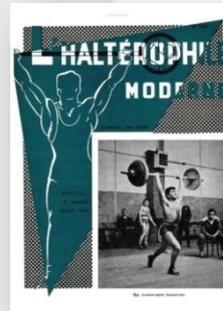
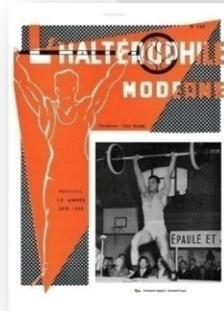
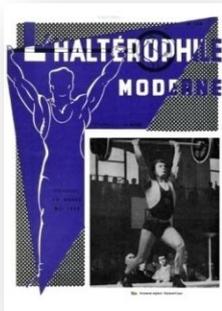
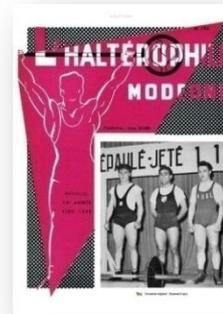
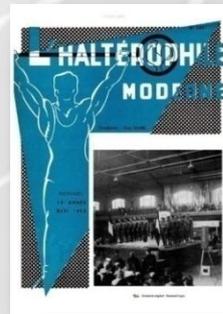
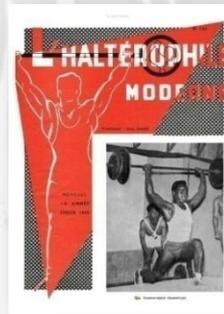
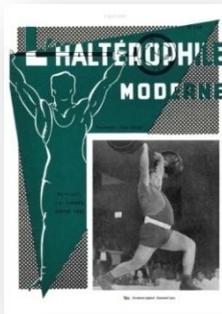
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1958



Sommaire H.M. 1958

Haltérophile Moderne n° 130 (01-1958)

- Classement National du Prix d'Encouragement 1957-58
- Classement Général du Prix Interrégional 1957-58
- Résultats de la Finale du prix Interrégional 1957-58
- Résultats du match France-Hollande 1957
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Jean Dame) « Championnat du Monde 1957 » (suite)
- Article (Roger Poulain) « Principes généraux d'Entraînement » (suite)
- Article (Jean Dame) « Méthodes d'entraînement »
- Article (Gustave Pichon) « Travaillons notre sangle abdominale » (suite)

Haltérophile Moderne n° 131 (02-1958)

- Classement Général du Prix Fédéral 1957-1958
- Article (Léon Vandeputte) « Match France-Angleterre disputé le 18 Janvier 1958 - Compte-rendu et résultats »
- Article (René Duverger) « Match France-Hollande 1957 »
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Julien Duchesne) « Le prix Interrégional 1957 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Roger Poulain) « L'établissement des programmes de travail »

Haltérophile Moderne n° 132 (03-1958)

- Classement Général du Critérium National Haltérophile 1958
- Article (Roger Poulain) « Première mi-temps internationale »
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Henri Clutier) « Résultats et compte-rendu du match France-Italie 1958 A et B »
- Article (Julien Duchesne) « Le prix Fédéral 1958 »
- Article (Roger Poulain) « L'établissement des programmes de travail » (suite)

Haltérophile Moderne n° 133 (04-1958)

- Classement Général des Championnats de France 1958
- Article (Roger Poulain et Marcel Perquier) « Le Critérium National Haltérophile 1958 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Julien Duchesne) « France-Italie A - Compte-rendu »
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Traduction (Georges Lambert) « Meilleures Performances Mondiales 1957 »
- Article (Roger Poulain) « L'établissement des programmes de travail » (suite)
- Article (Gustave Pichon) « Protégeons notre colonne vertébrale »
- Liste des records de France homologués au 15 avril 1958

Haltérophile Moderne n° 134 (05-1958)

- Article (Julien Duchesne) « Championnats de France 1958 »
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Georges Lambert) « Records et Table de cotation »
- Article (Roger Poulain) « L'établissement des programmes de travail » (suite)

- Résultats Championnat de France 1958
- Article (Gustave Pichon) « Protégeons notre colonne vertébrale » (suite)
- Classement général de la Coupe de France 1958 par équipes

Haltérophile Moderne n° 135 (06-1958)

- Juridique « M. Cayeux débouté »
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Résultats du match France-Allemagne de l'Est 1958 A et B
- Article (C. Vehrle) « Réflexions sur un Championnat de France O.S.S.U. »
- Article (Gustave Pichon) « Protégeons notre colonne vertébrale » (suite)
- Championnats de France militaires d'Haltérophilie 1958

Haltérophile Moderne n° 136 (07-1958)

- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Classement général du Critérium National Culturiste 1958
- Article (Léon Vandeputte) « Le match France-Hollande 1958 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Gustave Pichon) « Protégeons notre colonne vertébrale » (suite)

Haltérophile Moderne n° 137 (08-09-1958)

- Article (Roger Poulain) « Le II^e Championnat de France Militaire »
- Liste des records du Monde au 1^{er} Septembre 1958
- Article (Michel Moreau) « Championnat de France Culturiste 1958 - Compte-rendu et Classement »
- Article (Roger Poulain) « L'évolution du Développé »
- Article (Maurice Baquet) « Principes Généraux d'Entraînement Moderne »

Haltérophile Moderne n° 138 (10-1958)

- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Raymond Tournier) « Le classement des Clubs 1957-1958 »
- Article (Gustave Pichon) « Protégeons notre colonne vertébrale » (suite)
- Article (Julien Duchesne) « Championnats du Monde 1958 - Compte-rendu et Résultats »

Haltérophile Moderne n° 139 (11-1958)

- Article (Julien Duchesne) « Championnats du Monde 1958 - Compte-rendu » (suite)
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Gustave Pichon) « Protégeons notre colonne vertébrale » (suite)
- Article (Jean Dame) « Pourquoi ne pas le dire ? »
- Résultats techniques du Championnat d'Europe 1958

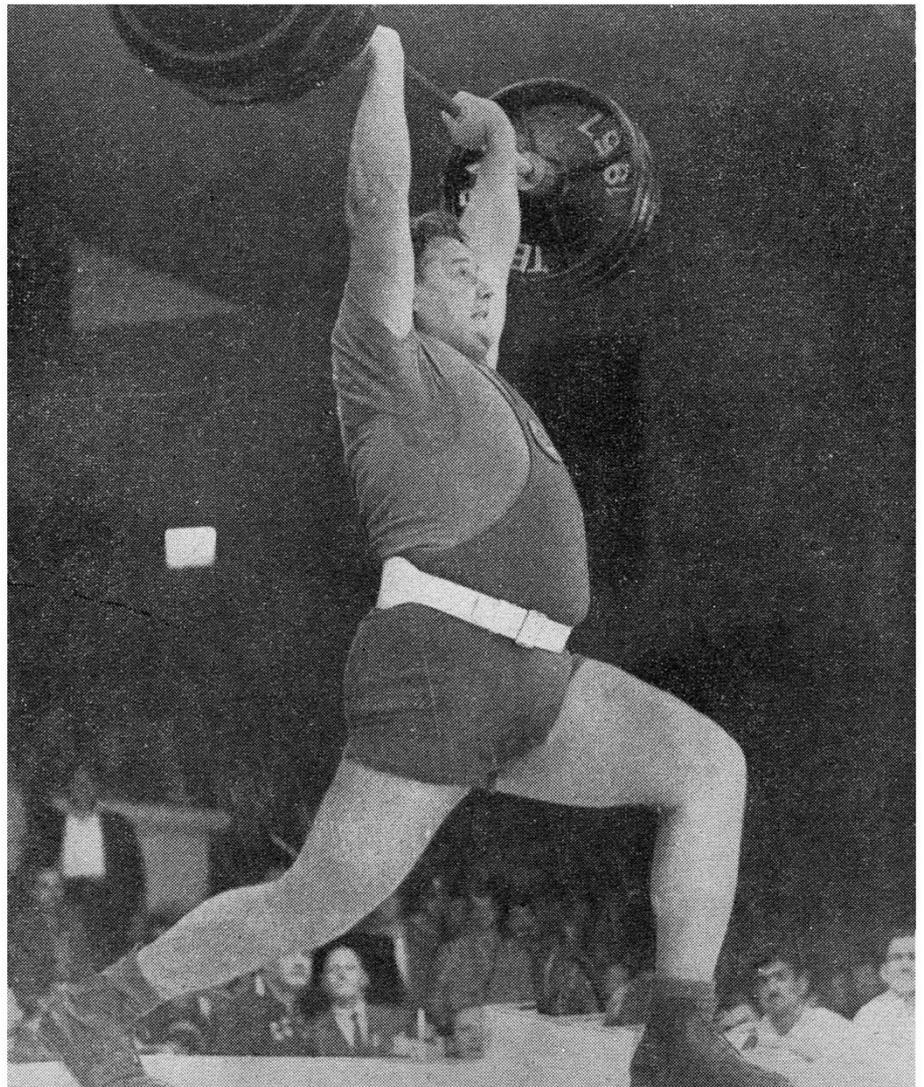
Haltérophile Moderne n° 140 (12-1958)

- Classement National du Premier Pas Culturiste 1958-59
- Classement National du Premier Pas Haltérophile 1958-59
- Article (Gustave Pichon) « La leçon athlétique du mois »
- Article (Julien Duchesne) « Les Championnats du Monde 1958 »

HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
12^e ANNÉE
JANVIER 1968



SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 17 décembre 1957 | 3 |
| Règlement du Championnat de France Seniors 1958 | 4 |
| Règlement du Championnat de France Juniors 1958..... | 5 |
| Devant la barre d'acier, par R. VIDALIN | 5 |
| Nos joies, nos peines | 5 |
| L'Assemblée générale de la F.F.H.C..... | 5 |
| Classement national du Prix d'Encouragement 1957-58..... | 6 |
| Classement général du Prix Interrégional 1957-58..... | 9 |
| Résultats de la Finale du Prix Interrégional..... | 11 |
| Résultats techniques du Match France-Hollande | 11 |
| La Leçon Athlétique du mois par G. PICHON | 12 |
| Le Championnat du Monde 1957 par Jean DAME..... | 13 |
| En marge du Championnat du Monde (Interview de M. L. Vandeputte) | 14 |
| Principes généraux d'Entraînement (suite) par R. POULAIN) | 15 |
| Méthodes d'Entraînement, par Jean DAME..... | 15 |
| Travaillons notre sangle abdominale, par G. PICHON | 16 |
| Dans nos Comités Régionaux | 17 |



Notre couverture :

A. MEDVEDEV (U.R.S.S.)
Champion du Monde 1957 des poids Lourds.



L'Haltérophile Moderne

12^e ANNÉE - N° 130.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France..... | 500 Fr. |
| Étranger..... | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

MATCH - FRANCE - ITALIE A

Le dimanche 9 février 1958

à 14 h 30

— au Gymnase Municipal Voltaire —

2, rue Japy, Paris - II^e

(Métro : Voltaire)

PRIX DES PLACES : 200, 300 et 500 francs

DEMI-TARIF AUX PLACES à 300 et 500 francs

pour les licenciés de la F.F.H.C.

Ceintures Réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots Compétition Haltérophiles
Grand Choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne Marcel, PARIS (2^e)
Téléphone : LOU.14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'Équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 17 DÉCEMBRE 1957

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, E. Gouleau, A. Rolet, R. Poulain.

Excusés : MM. L. Morin et M. Perquier à qui le Bureau Fédéral adresse ses meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.355. Sport Athlétique Bab-el-Oued ;
- ✓ N° 3.356. Association Culturelle et Sportive des Écoles de l'Atelier de Rueil ;
- ✓ N° 3.357. Voltigeurs Castelbriantais ;
- ✓ N° 3.358. Cercle Culturiste et Haltérophile Creillois.

Homologation de records. - Le Bureau homologue, au titre de records de France Juniors, les performances ci-après :

Poids Moyens : Total Olympique : 310 k par Ramadout, le 1^{er} décembre 1957, à Maisons-Alfort. Arbitres : MM. Buisson, Pichon, Rolet.

Poids Lourds Légers : Développé à deux bras : 120 k 500

Épaulé et jeté à deux bras : 150 k 500 par Sylvain Lefèvre, le 17 novembre 1957, à Boulogne-s.-Mer. Arbitres : MM. Cuvelier, Hue et Lefèvre.

Est homologuée comme Record de France Seniors la performance suivante : *Poids Légers* : Total olympique : 342 k 500 par Roger Gerber, le 15 décembre 1957 à La Haye. Arbitres : MM. Cobbaert, Morin et Scheffer.

Prix Interrégional. - Il est donné connaissance de la liste des qualifiés pour le Prix Interrégional dont la finale se disputera au Centre Médico-sportif de Meaux, le dimanche 29 décembre.

Sont désignés pour représenter la F.F.H.C. à cette compétition : MM. Jean Dame, Poulain et Duchesne. Arbitres : MM. Morin, Rousseaux, Pichon.

Pesée de la catégorie Poids Coqs à 13 h 30.

Matches inter-nations. - Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération Britannique donnant la composition de l'équipe désignée pour rencontrer l'Équipe de France, le 18 janvier prochain, à Boulogne sur-Mer. Tous les athlètes composant cette équipe sont les Champions d'Angleterre 1957, à l'exception du Lourd Léger qui vient de subir une intervention chirurgicale.

Lecture est également faite d'une lettre de la Fédération Italienne confirmant les conditions financières des rencontres prévues entre les Équipes A et B de France et d'Italie et précisant que le match entre les Équipes B qui se disputera à Naples, débutera le samedi 8 février et se poursuivra le 9.

M. Poulain, Secrétaire général de la F.F.H.C. a étudié un plan de sélection des Équipes de France pour les matches ci-dessus. Après quelques modifications ou adjonctions, le Bureau l'adopte comme suit, à l'unanimité :

Sont désignés d'office pour le match France-Angleterre et le match France-Italie A :

- *Poids Plume* : Marcel Thévenet ;
- *Poids Léger* : Roger Gerber ;
- *Poids Moyen* : Marcel Paterni ;
- *Poids Mi-Lourd ou Poids Lourd Léger* (suivant le cas) : Jean Debuf ;
- *Poids Lourd* : Raymond Herbaux.

Prendront part à une réunion de sélection qui aura lieu le dimanche 5 janvier 1958, à Paris :

- *Poids Coqs* : Hanry, Picard, Ravalet ;
- *Poids Plumes* : Delebarre, Sebban, Sotille ;
- *Poids Moyens* : Lambert et Boissonnet ;
- *Poids Mi-Lourds* : Marchal, Soleilhac, Mana ;
- *Poids Lourds Légers* : Goubayon, Lefèvre, Renault ;
- *Poids Lourd* : Pécheur.

Il est en outre décidé que Sanchez fera partie de l'Équipe de France B, qui se rendra en Italie, au poste de Poids Léger.

Sont désignés comme officiels pour le match France-Angleterre : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., M. Clutier, Directeur de l'équipe, MM. Dumoulin et Vandeputte, arbitres.

Sont désignés comme officiels pour le match France-Italie B : M. J. Duchesne, représentant la F.F.H.C., M. Dury ou M. Clutier, Directeur de l'équipe et un arbitre à désigner.

Une nouvelle lettre sera adressée à la Fédération Allemande pour lui demander sa réponse définitive concernant la conclusion d'une rencontre avec l'équipe de France.

Championnats de France et Assemblée générale 1958. - Les pourparlers engagés avec l'Athlétique Club de Sélestat pour l'organisation des Championnats de France 1958 n'ayant pas abouti favorablement, il est décidé que cette compétition se déroulera à Paris, au Gymnase Municipal Voltaire.

Elle sera précédée de l'assemblée générale annuelle de la F.F.H.C. qui se tiendra au siège du Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson à Paris.

Nomination d'arbitres. - Le Bureau homologue les propositions de nomination, au titre d'arbitre fédéral :

- de M. R. Buffone (Algérie) à la suite d'un examen passé à Maison Carrée, en présence de MM. Parot, Junqua et di Meglio ;
- et de M. Reisacher (A.E.F.) à la suite d'un examen passé à Maisons-Alfort, en présence de MM. Buisson, Rolet et Morin.

Le Bureau prend également bonne note des nominations d'Arbitres Régionaux faites par le Comité de l'Orléanais.

Match France-Hollande. - Le Président donne un bref compte rendu de la rencontre France-Hollande qui s'est déroulée à La Haye, le 15 décembre 1957. M. René Duverger en fera une relation plus détaillée dans « *L'Haltérophile Moderne* ».

Bonne réception de la Fédération Hollandaise, parfaite tenue et bonnes performances des athlètes français, telles sont les principales caractéristiques du match.

Le Président tient à ajouter que René Duverger s'est avéré un excellent chef d'équipe et qu'il convient de le féliciter quant à la façon dont il a dirigé les athlètes.

Communications diverses et correspondance. - Lettre de M. Dunand, Président du Comité Dauphiné-Savoie, faisant connaître notamment que la Commission des Arbitres dudit Comité se déclare en accord avec les textes publiés dans le Code Sportif et Administratif de la F.F.H.C. En conséquence, ses membres reprennent leurs fonctions.

M. Dunand demande ensuite à la Fédération de considérer comme close cette pénible polémique et d'insister une nouvelle fois auprès de M. Lomet pour qu'il reprenne la présidence du Comité.

M. Jean Dame, après avoir relevé certaines contradictions qui apparaissent dans les différentes lettres adressées par M. Dunand à la F.F.H.C., note avec satisfaction la récente décision des Arbitres du Comité Dauphiné-Savoie.

Après un échange de vues, le Bureau estime que la situation actuelle du Comité Dauphiné-Savoie - dont le Président, le Secrétaire et le Trésorier actuels assurent leurs fonctions par intérim - ne saurait se prolonger, plus longtemps sans porter préjudice aux Clubs et aux athlètes.

Il sera donc demandé audit Comité de convoquer une nouvelle assemblée générale, au cours de laquelle les anciens membres du Bureau devront faire connaître leur désir, soit de se présenter de nouveau aux élections du Bureau régional, soit de maintenir leur démission. Dans ce dernier cas, de nouvelles candidatures devront se manifester pour la formation d'un Bureau régulier.

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., représentera la Fédération à cette assemblée.

- Lettre de la Direction Générale des Sports annonçant l'attribution d'une subvention de 100.000 francs pour l'organisation d'épreuves de masse.

- Lettre de M. Pierre Duverger demandant à la Fédération d'accepter sa démission d'Arbitre Fédéral, à la suite de la décision prise par le Comité du Lyonnais de lui interdire l'accès des compétitions régionales. Il explique que son intention, en participant à des matches dans l'équipe du Club de St-Etienne qu'il vient de constituer, était de payer d'exemple, afin d'encourager et de former les débutants.

Le Bureau constate que le Comité du Lyonnais a appliqué strictement les règlements de la F.F.H.C. Il ne peut donc intervenir dans ce différend, mais demandera à M. Duverger de bien vouloir, comme par le passé, continuer à apporter son concours dévoué à la Fédération.

Dès que M. Pierre Duverger jugera possible de cesser son rôle actif au sein du Club Athlétique des Sapeurs Pompiers de St-Etienne, sa carte d'Arbitre lui sera retournée.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

- Lettre du Dr Héraud demandant l'autorisation d'officialiser certains membres de son Comité actuellement Arbitres régionaux.

Tenant compte du grand éloignement de la Métropole de ce Comité d'A.E.F., le Bureau donne tous pouvoirs au Dr Héraud, Arbitre Fédéral et à M. Reisacher - dont la nomination à ce même titre vient d'être homologuée - pour former le Jury d'examen qui proposera ensuite à la F.F.H.C. les candidats jugés dignes de remplir les fonctions d'Arbitre Fédéral.

- Lettre de l'Haltérophile Club Cambrésien demandant la cession d'une barre par la F.F.H.C.

- et du Club Shell demandant le prêt temporaire d'une barre, ce qui lui permettra d'en faire fabriquer une.

Le prêt d'une barre pourra être consenti à l'Haltérophile Club Cambrésien, dès qu'il aura été procédé à l'inventaire du matériel fédéral. Quant au Club Shell, un plan de barre lui sera adressé.

- Lettre de M. Villenave, proposant sa collaboration au Bulletin Fédéral. Ses articles, traitant de la Culture Physique et de l'Haltérophilie, recommanderaient l'utilisation des appareils qu'il a mis au point pour l'entraînement.

Le Bureau Fédéral est d'avis que le concours de M. Villenave ne peut être accepté sous cette forme ; seules, des insertions, au tarif publicitaire, pourraient être envisagées, sous réserve que leur teneur reçoive l'agrément préalable de la F.F.H.C.

- M. R. Poulain, Secrétaire Général, fait un résumé de l'entretien qu'il a eu avec le Commandant Clocheau, Chef Adjoint du Service Central des Sports des Forces Armées.

Il ressort de cet entretien :

1° Que les affectations au Centre Sportif des Forces Armées devront être demandées par l'intermédiaire de la Direction Générale des Sports et que, d'une manière générale, les jeunes gens déjà incorporés ne peuvent bénéficier d'une mutation à ce Centre. Des demandes peuvent toutefois être présentées à la Direction Générale des Sports dans ce sens, lorsqu'il s'agit de sujets exceptionnels. Les Fédérations peuvent également obtenir la présence de militaires aux stages qu'elles organisent ; les éléments d'Afrique du Nord ne sont pas exclus de cette faveur.

2° Le budget du Service Central des Sports des Forces Armées ayant été considérablement réduit, aucun crédit ne peut être affecté à l'organisation du Championnat de France Militaire d'Haltérophilie. Suivant les déclarations de l'Inspecteur Général Desroys du Roure, la Direction Générale des Sports admet toutefois que les fonds nécessaires à cette organisation soient prélevés sur le budget de préparation olympique.

Le Service Central des Sports accepte que les Militaires soient sélectionnés à l'issue d'éliminatoires organisées par les Comités régionaux de la F.F.H.C. et non plus sur titres. Ces éliminatoires pourraient avoir lieu en même temps que celles des Championnats de France civils.

Quant à la Finale, elle pourrait se disputer en mai, à l'École d'Antibes.

Confirmation de ces propositions sera adressée au Service Central des Sports des Forces Armées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

**RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
SENIORS 1958**

Le XXXVII^{me} Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 12 et le dimanche 13 avril 1958 au gymnase municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris-11^e.

il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1957-58.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors les athlètes classés 1^{re} série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | | |
|-------|--------------------|---------|
| Poids | Coqs..... | 250 kgs |
| | Plumes..... | 270 kgs |
| | Légers..... | 295 kgs |
| | Moyens..... | 320 kgs |
| | Mi-lourds..... | 340 kgs |
| | Lourds Légers..... | 355 kgs |
| | Lourds..... | 365 kgs |

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes avant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et de 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 23 mars 1958. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 25 mars 1958 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Dans les Comités Régionaux possédant des athlètes susceptibles de se qualifier pour le Championnat de France, la Fédération désignera un arbitre appartenant à un autre Comité pour arbitrer seul les éliminatoires.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1. Elle leur couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de concurrents

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée, les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1. Arraché à deux bras ;
2. Développé à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

**Engins de culture physique athlétique
en béton densifié**

(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAÎNEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —
BARRES A CHARGES FIXES**

Matériel agréé par l'I.N.S.

**HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.). —
Engins d'une efficacité étonnante.**

**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). — Pose,
dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.**

M. BOISAUBERT, 72, r. Labrouste, Paris-15^e - Ouvert de 15 à 19 h.

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

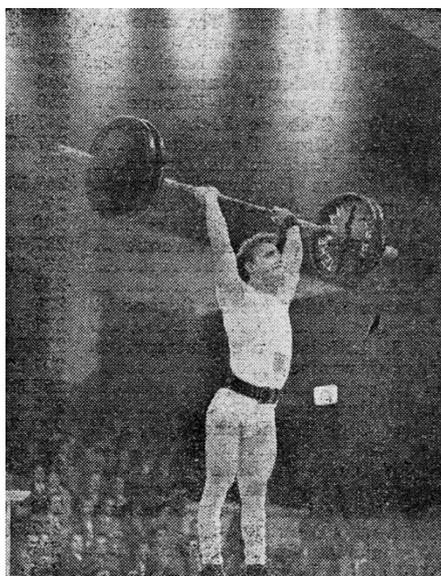
Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Championnat ;

Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions des arbitres.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.



BERGER (États-Unis) 3^e du Championnat du Monde 1957 (Poids Plumes).

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Championnat.

Au cours du Championnat de France Seniors sera mis en compétition le Challenge Berr et les Challenges Prince Rainier et Municipalité de Monaco.

**RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUNIORS 1958**

Le Championnat de France Juniors sera organisé par la F.F.H.C. le samedi, 12 avril 1958, à 14 heures, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon à Paris (12^e). Métro Porte de Vincennes.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française possesseurs de la licence 1957-58.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Juniors, qui auront lieu dans toute la France le dimanche 23 mars 1958 les jeunes gens nés en 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942, sans autre qualification spéciale.

Seront qualifiés pour la finale les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à conditions qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | | |
|-------|----------------------------|---------|
| Poids | <i>Coqs</i> | 215 kgs |
| | <i>Plumes</i> | 230 kgs |
| | <i>Légers</i> | 265 kgs |
| | <i>Moyens</i> | 280 kgs |
| | <i>Mi-lourds</i> | 295 kgs |
| | <i>Lourds Légers</i> | 310 kgs |
| | <i>Lourds</i> | 315 kgs |

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un minimum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Championnats de France Juniors et Seniors seront distincts. *Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.*

Les mineurs participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Championnat de France Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 25 mars.

R. POULAIN.

DEVANT LA BARRE D'ACIER !

Ma dernière causerie : « Si l'Haltérophilie m'était contée » m'a valu de nombreuses appréciations et différentes correspondances. Que tout cela est encourageant !

Je retiens, et je m'en excuse, une façon de voir qui mérite l'intérêt. C'est, je l'avoue, la voix du pays et le souvenir de l'amitié qui m'animent, mais aussi la pensée pertinente de mon jeune compatriote Vessely, dont les siens poursuivent l'esprit sportif tel que nous l'aimons.

Voici ce qu'il m'écrivit :

« Rares sont ceux qui comprennent qu'un effort individuel surclasse — et de loin — tous les autres. Une victoire, si belle soit-elle, est inférieure à celle de l'homme seul, face à un engin dont il est le maître. Le sport individuel n'est pas un sport, mais une éducation ».

J'ajouterai que le *Jeu sportif*, surtout dans l'haltérophilie, peut aussi reconquérir sa noble et haute dignité, qui est de donner à l'âme une demeure digne d'elle, liant ainsi la Beauté à la Force et l'unité profonde de la vie, révélée par l'Action.

Robert VIDALIN,
*Ex-Sociétaire
de la Comédie Française.*

Nos joies, nos peines...

M. Robert Moreau, Trésorier du Comité du Poitou, Président de l'Union Amicale de Cognac, a reçu récemment la Médaille d'Or de l'Éducation Physique et des Sports, en récompense de ses éminents services à nos activités.

Peu de temps après, M. Moreau avait la douleur de perdre sa Mère.

C'est donc à la fois des félicitations — pour cette distinction si méritée — et les condoléances bien sincères de la F.F.H.C. pour ce deuil cruel que nous lui adressons par l'intermédiaire de notre Bulletin fédéral.



**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA F.F.H.C.**

La prochaine Assemblée Générale de la F.F.H.C. se tiendra le **Dimanche 13 avril 1958 à 9 heures, au siège social du Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson, Paris.**

Les Clubs désirant présenter des vœux à cette assemblée sont priés de les faire parvenir au siège social de la Fédération 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e pour le 20 février, dernier délai.

Les candidatures pour le tiers sortant du Comité de Direction seront également reçues jusqu'au 20 février.

Membres sortants et rééligibles :

Haltérophilie :

- MM. Henri Clutier
- Jean Dame
- Marcel Dumoulin
- Émile Hervochon
- Charles Lomet
- François Piou

Culture Physique :

- MM. Roger Gourhand
- Marcel Perquier.



Classement National du Prix d'Encouragement 1957-58

JUNIORS

POIDS COQS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | MALMASSON (56) Sté Municip. de Choisy-le-Roi..... | 195, - |
| 2. | DIETRICH (49,6) Assoc. Sportive de la Bourse..... | 190, - |
| 3. | CHIACHITANO (55,8) Club Cult. Roubaix..... | 190, - |
| 4. | VILLAESPESA (51,6) A.S. Police d'Oran..... | 185, - |
| 5. | BOURDEN (53,5) Club Athlétique La Varenne..... | 182,500 |
| 6. | DERONNE (55,5) Club Haltérophile Rochelais..... | 180, - |
| 7. | DI NICOLA (55,8) Amicale Saint-Ruf..... | 177,500 |
| 8. | MORO (54,9) Stade de la Porte Normande..... | 175, - |
| 9. | ANCEL (55,5) Cercle Haltérophile Reylant..... | 167,500 |
| 9. | THEVENEAU (55,5) Stade Auxerrois..... | 167,500 |
| 11. | GARCIA (51,8) A.S. Police d'Oran..... | 165, - |
| 12. | FERNANDEZ (52) Haltéro Club Témouchentois..... | 165, - |
| 13. | BARBIER (54,6) Société Athlétique d'Enghien..... | 165, - |
| 14. | FAUVARQUE (55,6) Ass. Sp. Brun Pain..... | 162,500 |
| 15. | ZERARI (54) Casbah Club d'Alger..... | 160, - |
| 16. | BRUNELIÈRE (54) Racing Cheminots de Nantes..... | 157,500 |
| 17. | ROMERO (55,7) A.S. Police d'Oran..... | 157,500 |
| 18. | MONNIER (56) Stade Municipal de Montrouge..... | 157,500 |
| 19. | LOISEAU (50,5) La Blésoise..... | 155, - |
| 21. | DERUEDA (54,6) A.S. Police d'Oran..... | 155, - |
| 21. | DUSSAP (54,4) Assoc. Sport Montferrandaise..... | 140, - |
| 22. | SCHRAMM (47) Club Haltérophile de Lunéville..... | 125, - |
| 23. | MESTRE (52,3) Ass. Sport Montferrandaise..... | 122,500 |
| 24. | JULIEN R. (55,7) Stade Mun de Petite Synthe..... | 122,500 |
| 25. | JULIEN D. (40,5) Stade Mun de Petite Synthe..... | 115, - |

POIDS PLUMES

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | BOIS (59,4) Cercle Michelet d'Orléans..... | 225, - |
| 2. | DEFEVER (58,1) Club Athlétique Rosendaël..... | 222,500 |
| 3. | VANÇON (59,8) Cl. Sportif de l'Est Républicain..... | 220, - |
| 4. | CONTI (60) Cl. Sp. Municipal de Clamart..... | 217,500 |
| 5. | VANDAELE (58,8) Union Tourquennoise..... | 212,500 |
| 6. | BARBET (59,7) Union Sportive de Tours..... | 212,500 |
| 7. | REGERAT (60) La Montluçonnaise..... | 210, - |
| 8. | SERPEREAU (59,9) Sporting Club St-Amandois..... | 207,500 |
| 9. | URIARTE (57,5) Haltéro Club Témouchentois..... | 205, - |
| 10. | DELPRÆTE (60) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 205, - |
| 11. | FOUILLAND (58,6) Haltero Club Arbeslois..... | 202,500 |
| 12. | BARRIO (58,8) Union Athlétique Tarbaise..... | 202,500 |
| 13. | GAUTIER (58,8) Amicale Saint-Ruf..... | 202,500 |
| 14. | SEGNOUR (59,7) Amicale Saint-Ruf..... | 202,500 |
| 15. | MINNEBOIS (60) Club Bailleulois..... | 200, - |
| 16. | BOULET (59,6) Athlétique Club Châlonnais..... | 195, - |
| 17. | DAVO (59,9) Haltéro Club Témouchentois..... | 190, - |
| 18. | CUSSONNEAU (56,8) A.S. Pompiers de Nantes..... | 187,500 |
| 19. | REYNAUD (58,5) Amicale Saint-Ruf..... | 187,500 |
| 20. | RANDON (58,2) Salle Clermont Sports..... | 185, - |
| 21. | MÉTAYER (57,2) A.S. Pompiers de Nantes..... | 172,500 |
| 22. | GIRE (58,6) A.S. Minière Fondary..... | 172,500 |
| 23. | LACROIX (59,9) Toulouse Haltéro Club..... | 172,500 |
| 24. | NAVARRO (57) Club Athlétique St-Priest..... | 170, - |
| 25. | NOEL (57,9) Société Athlétique d'Enghien..... | 170, - |
| 26. | ARIGOSI (60) Union Sportive de Toul..... | 170, - |
| 27. | PELÉ (59,18) La Blésoise..... | 167,500 |
| 28. | BELLEVILLE (58,8) Sporting Club St-Amandois..... | 165, - |
| 29. | VANDEVIRE (59,1) Stade Auxerrois..... | 165, - |
| 30. | SUDOUR (58,5) Club Athlétique St-Priest..... | 162,500 |
| 31. | AUBRY (57,5) Club Haltérophile de Lunéville..... | 135, - |

POIDS LEGRS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | FÉDORAS (67,5) Athlétique Club Chalonnais..... | 267,500 |
| 2. | FOUILLEUL (67,2) Société Athlétique d'Enghien..... | 260, - |
| 3. | CANIONI (67,5) Groupes Laïques d'Alger..... | 257,500 |
| 4. | SCHINCARIOL (63,4) A.S. Minière Fondary..... | 250, - |
| 5. | HEBBEN (63,8) Club Athlétique de Rosendaël..... | 250, - |
| 6. | LASCABETTES (66,9) Haltéro Club d'Aix..... | 250, - |
| 7. | TECKMAN (66,7) Maison des Jeunes de Narbonne..... | 242,500 |
| 8. | LETIENT (63,7) Union Tourquennoise..... | 240, - |
| 9. | AUGUSTE (66,3) Club Sportif d'Alençon..... | 240, - |
| 10. | CIANI (67) Association Sp. de la Bourse..... | 240, - |
| 11. | RABIE (61,2) Montpellier Sport Club..... | 237,500 |
| 12. | DINDELEUX (67) A.S. Électricité de Lille..... | 237,500 |
| 13. | YVANOFF (61,9) Stade de la Porte Normande..... | 235, - |
| 14. | MOREAU Michel (63) Club Athlétique Nantais..... | 235, - |
| 15. | PHILIPPART (55,8) Entente Sp. Laneuvevilloise..... | 235, - |
| 16. | BERNADOU (67,4) Union Sportive Bouscataise..... | 232,500 |
| 17. | MICHELIN (64,6) Alliance Ste-Savine..... | 230, - |
| 18. | NERI (66,6) Salle Vincent Ferrari..... | 227,500 |
| 19. | DIARD (65,3) Courbevoie Sports..... | 225, - |
| 20. | LEFEVRE (65,5) Club Sportif Gondolo..... | 222,500 |
| 21. | VANLENGHENOVE 64,3) Cl. Jeunes Wazemmes..... | 220, - |
| 22. | THOURY (65,8) Stade de la Porte Normande..... | 220, - |
| 23. | MAROT (65,9) Cercle Haltérophile Troyen..... | 220, - |
| 24. | LABORIE (67,5) Sté Mun. de Choisy-le-Roi..... | 220, - |

| | | |
|-----|--|---------|
| 25. | HANROTEL (61,7) Sporting Club St-Amandois..... | 217,500 |
| 26. | GAILLARD (63,5) Union Sportive de Toul..... | 217,500 |
| 27. | SAUREAU (64,5) Club Haltérophile Rochelais..... | 217,500 |
| 28. | TORRO (65,5) Sté de Gym. d'Hussein Dey..... | 217,500 |
| 29. | VENTURA (66,3) Sporting Club Navis..... | 217,500 |
| 30. | DELMOTTE (66,8) Union Halluinoise..... | 217,500 |
| 31. | DUGUE (67,1) La Blésoise..... | 217,500 |
| 32. | CHAIX (67,3) Amicale St-Ruf..... | 217,500 |
| 33. | BARBAS (67,5) Red Star de Limoges..... | 217,500 |
| 34. | ARNAUD (61,9) Amicale St-Ruf..... | 212,500 |
| 35. | COHEN (65,4) Haltérophile Club de Marseille..... | 212,500 |
| 36. | MOREAU Georges (66,3) Club Athlétique Nantais..... | 212,500 |
| 37. | DUMOULIN (62,1) Club Haltérophile Rochelais..... | 210, - |
| 38. | MIRAILLES (62,2) A.S. Police d'Oran..... | 210, - |
| 39. | JOMARD (65) Athlétique Club Châlonnais..... | 210, - |
| 40. | SALINAS (66,6) A.S. Gaillon-Aubevoye..... | 210, - |
| 41. | CARRARA (67,4) Gauloise de Montbéliard..... | 210, - |
| 42. | MAITRE (61,5) Club Sp. Manuf. Châtelleraut..... | 207,500 |
| 43. | ZANCHI (66,1) Gauloise de Montbéliard..... | 205, - |
| 43. | BARNEOU (66,1) Amicale Saint-Ruf..... | 205, - |
| 45. | BABONNAUD (62,2) Union Amicale de Cognac..... | 200, - |
| 46. | HERNANDEZ (63,7) Sports Athlét. Bel Abbésiens..... | 200, - |
| 47. | DEL MONTE (61,5) Haltérophile Club de Nice..... | 197,500 |
| 48. | ZIMMER (64,1) A.S. des P.T.T. Strasbourg..... | 197,500 |
| 49. | DEVELTER (66,7) Stade Mun. de Petite Synthe..... | 197, - |
| 50. | PAJOT (63) Club Athlétique Nantais..... | 195, - |
| 51. | GAVAT (61,5) Club Haltérophile de Lunéville..... | 192,500 |
| 52. | CLAUDE (64) Alliance Ste-Savine..... | 192,500 |
| 53. | FORGENEUVÉ (66) Culturistes Châtelleraudais..... | 192,500 |
| 54. | GEORG (62) Club Sportif de l'Est Républicain..... | 190, - |
| 55. | MANCION (66,8) Dreux Athlétique Club..... | 190, - |
| 55. | CANIS (66,8) Stade Mun. de Petite Synthe..... | 190, - |
| 57. | SANSSE (65,4) Club Bailleulois..... | 187,500 |
| 58. | MESSADI (67) Casbah Club d'Alger..... | 187,500 |
| 59. | MARCILLY (64,8) Cercle Haltérophile Troyen..... | 180, - |
| 60. | LANDREAU (62,5) Club Athlétique La Varenne..... | 177,500 |
| 61. | BARBATO (6,6) Racing Cheminots de Nantes..... | 177,500 |
| 62. | BRUNOT (65) Stade Auxerrois..... | 177,500 |
| 63. | LE TANTER (62,1) Club Athlétique Nantais..... | 167,500 |
| 64. | ROUX (66,7) Association Sp. Montferrandaise..... | 167,500 |
| 65. | DELEPINE (65,2) A.S. Gourmaisienne..... | 165, - |
| 66. | SEMEZE (66,1) Association Sp. M'Montferrandaise..... | 155, - |

POIDS MOYENS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | PICCI (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 302,500 |
| 2. | MANEY (72,2) Cercle Culturiste St-Médard..... | 272,500 |
| 3. | POULET (73) Club Athlétique St-Priest..... | 270, - |
| 4. | CARCENAC (70) Athlétique Club Montpellier..... | 267,500 |
| 5. | BASTAERT (68,8) Stade Mun. Petite Synthe..... | 265, - |
| 6. | MALVOISIN (73,7) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 260, - |
| 7. | MANCERAS (71,6) Union Athlétique Tarbaise..... | 257,500 |
| 8. | SAUDEMONT (72,2) Olympique Amiénois..... | 257,500 |
| 9. | BOULENGER (71,3) Sporting Club de Neuilly..... | 255, - |
| 10. | MORTIER (73,1) Club Athlétique Nantais..... | 250, - |
| 11. | SCHNEIDER (73,8) Omnium Sportif St-Etienne..... | 250, - |
| 12. | GUERIAUD (71,3) Racing Club de Vichy..... | 247,500 |
| 13. | PARISIS (74,4) Club Athlétique Rosendaël..... | 247,500 |
| 14. | MARKOWSKI (73,7) Cercle Haltérophile Troyen..... | 245, - |
| 15. | WAREMBOURG (72,6) Union Haubourdoise..... | 242,500 |
| 16. | PELLERIN (71,3) Versailles Athlétique Club..... | 240, - |
| 17. | DEL SIGNOR (75) S.O. Cheminots de Givors..... | 240, - |
| 18. | STENBRUCKER (71,4) Club Athl. La Varenne..... | 237,500 |
| 19. | BOUREZ (73,5) Club Bailleulois..... | 237,500 |
| 20. | FANDART (69,9) Alliance Ste-Savine..... | 235, - |
| 21. | PALISSEAU (70) Union Athlétique de Cognac..... | 235, - |
| 22. | YVON (71,4) La Blésoise..... | 227,500 |
| 23. | HERBAUX (72,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 227,500 |
| 24. | MESLIN (73,7) L'Arpajonnaise..... | 227,500 |
| 25. | BARBET (74,9) La Blésoise..... | 227,500 |
| 26. | YGER (72,4) Union Halluinoise..... | 225, - |
| 27. | CLAIR (68,9) Haltéro Club Témouchentois..... | 222,500 |
| 28. | ORTIZ (71) A.S.P.O. Midi..... | 222,500 |
| 29. | MORET (74,5) A.S. Électricité de Lille..... | 222,500 |
| 30. | VERVICK (68,8) Sporting Club Tête de Cheval..... | 220, - |
| 31. | KORDORA (69,2) Sp. Athlétiques Bel Abbésiens..... | 220, - |
| 32. | MAURICE (74) Ilets Sports Montluçon..... | 217,500 |
| 33. | PAUMARD (70,2) Association Sp. Mantaise..... | 215, - |
| 34. | DELABOISSIÈRE (70,7) La Blésoise..... | 215, - |
| 35. | YVRENOGEOU (70,9) Racing Cheminots Nantais..... | 215, - |
| 36. | RIEGERT (72) Gauloise de Montbéliard..... | 215, - |
| 37. | MAKSYMOWICZ (73,5) Omnium Sportif St-Etienne..... | 215, - |
| 38. | FERNANDEZ (68) A.S. Police d'Oran..... | 212,500 |
| 39. | ANGELINI (70,1) Société Athlétique d'Enghien..... | 210, - |
| 40. | DECHOZ (72,1) Cercle Haltérophile Troyen..... | 210, - |
| 41. | COSTE (69) Club Athlétique St-Priest..... | 207,500 |
| 42. | WESTEL (69,4) Club Bailleulois..... | 207,500 |

Haltérophile Moderne n° 130 (01-1958)

| | | | |
|---|---------|--|---------|
| 43. BALLUT (73,5) Stade Auxerrois..... | 207,500 | 9. NEGUIN (77,5) Club Sportif de- l'Est Républicain..... | 242,500 |
| 44. TEKIELI (70) Club Haltérophile de Lunéville..... | 205, - | 10. JOUBERT (78,2) Haltéro Club Arbreslois..... | 242,500 |
| 45. ROMELLI (75) La Beaucourtoise..... | 200, - | 11. KINO (76,5) Union Halluinoise..... | 230, - |
| 46. MONTYA (72,1) Sp. Athlétiques Bel Abbésiens..... | 197,500 | 12. MURSCH (79) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 230, - |
| 47. COMBRET (71,5) A.S. Minière de Fondary..... | 195, - | 13. MONACO (78) Sté Athlétique de Bab el Oued..... | 220, - |
| 48. CURIEN (74) Gauloise de Montbéliard..... | 195, - | 14. BOULOGNE (80,1) Stade Mun de Petite Synthe..... | 207,500 |
| 49. PFEIFFER (69) Club Haltérophile de Lunéville..... | 192,500 | 15. BOVIN (77,8) Stade Auxerrois..... | 205, - |
| 50. BLANC (74,2) A.S.P.T.T. de Strasbourg..... | 180, - | 16. RAUFASTE (79,7) Culturistes Rochelais..... | 172,500 |
| 51. CERCLE (73) Club Athlétique Nantais..... | 172,500 | | |
| 52. LEVY (70,9) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 170, - | | |

POIDS MI-LOURDS

| | |
|--|---------|
| 1. JEANTET (77,2) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 262,500 |
| 2. TISSOT (79,4) Athlétic Ring Belfortain..... | 262,500 |
| 3. SUROY (80) Union Haubourdoise..... | 255, - |
| 4. CHARLET (75,2) Sporting Club Tête de Cheval..... | 262,500 |
| 5. GUILLOUARD (77) Sporting Club Tête de Cheval..... | 252,500 |
| 6. CATTEAU (77,5) Association Sportive Brun Pain..... | 250, - |
| 7. LENGART (81,9) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 245, - |
| 8. VERNAY (76,9) Club Athlétique St-Priest..... | 242,500 |

POIDS LOURDS LEGRS

| | |
|--|---------|
| 1. LEMONNIER (89,1) Sp. Réunis Lille Délivrance..... | 295, - |
| 2. MANIGAULT (89,6) Sporting Club St-Amandois..... | 295, - |
| 3. MAUPÉRIN (85,1) Cercle Culturiste de Reims..... | 282,500 |
| 4. LAGORD (83,8) Club Athlétique Nantais..... | 245, - |

POIDS LEGRS

| | |
|--|--------|
| 1. FABRE (98,9) Frontignan Athlétic Club..... | 285, - |
| 2. ST LEGER (96,6) Haltéro-Club Arbreslois..... | 240, - |
| 3. TRIVES (102) Sté Athlétique de Bab el Oued..... | 215, - |

SENIORS

POIDS COQS

| | |
|--|---------|
| 1. FONTAINE (55,8) Sté de Gym de Tananarive..... | 225, - |
| 2. HUCHET (56) Cercle Paul Bert Rennes..... | 217,500 |
| 3. KENTZEL (55) Haltérophile Club Grenoblois..... | 212,500 |
| 4. CARRE (55,2) Cercle d'E.P. de St-Nazaire..... | 212,500 |
| 5. ZAGIGAEFF (56) Stade Municipal de Montrouge..... | 212,500 |
| 6. RABESON (54) Club Olympique Tananarive..... | 210, - |
| 7. LAUGIER (55) Haltérophile Club de Nice..... | 205, - |
| 8. MATTE (55,8) Club Sportif Shell..... | 205, - |
| 9. BARTHELEMY (48,8) Amicale St-Ruf..... | 202,500 |
| 10. FERNANDEZ J.-P. (51) Halt. Club Témouchentois..... | 202,500 |
| 11. DESHOULIÈRES (52) Culturistes Châtelleraudais..... | 202,500 |
| 12. BOUTIER (55,5) Club Haltérophile Rochelais..... | 197,500 |
| 13. LIAO (55,6) Sté de Gymnastique de Tananarive..... | 197,500 |
| 14. SADON (55,7) Stade Auxerrois..... | 197,500 |
| 15. PONS (55) Club Halt, et Cult. Alger..... | 192,500 |
| 16. MARTOUT (51,5) Haltéro Club Colombin..... | 190, - |
| 17. GUIPON (53) Association Sportive de la Bourse..... | 190, - |
| 18. RAJAABELONA (53,2) Cl. Olymp de Tananarive..... | 190, - |
| 19. TABOULET (49) Versailles Athlétic Club..... | 187,500 |
| 20. ROYER (54,5) A.S. Gaillon-Aubevoye..... | 187,500 |
| 21. RODIN (51) Sté de Gymnastique de Tananarive..... | 185, - |
| 22. DIRAJLAL (54,1) Sté de Gym de Tananarive..... | 185, - |
| 23. CARLINO (55,6) Sporting Club Navis..... | 185, - |
| 24. RABJEAU (55,5) S.C.P.O. Paris..... | 182,500 |
| 25. ESPAGNE (50) Union Sportive Crestoise..... | 180, - |
| 26. CHAZEREAU (56) Cercle Pan! Bert Rennes..... | 180, - |
| 27. RAMAROSON (51) Sté de Gym de Tananarive..... | 177,500 |
| 28. PRÉVOST (55,8) Stade de la Porte Normande..... | 172,500 |
| 29. BERNARD (54,7) Stade de la Porte Normande..... | 182,500 |
| 30. JOHNSON (54) Stade de la Porte Normande..... | 160, - |
| 31. SANZ (56) Union Sportive Crestoise..... | 155, - |

POIDS PLUMES

| | |
|--|---------|
| 1. BÉNABIB (59,8) Sté (le Gym. d'Angers..... | 257,500 |
| 2. TAVIN (59,4) Sporting Club de Neuilly..... | 237,500 |
| 3. PRATO (59,9) Salle Vincent Ferrari..... | 235, - |
| 4. SCHMITT (58,5) Sporting Club Dijonnais..... | 230, - |
| 5. LAJOINIE (59,7) Haltero Culturiste Lyonnais..... | 225, - |
| 6. LLORIA (59,7) Haltéro Culturiste Colombin..... | 220, - |
| 7. FERNANDEZ G. (57,8) Sp. Athi. Bel Abbésiens..... | 217,500 |
| 8. JEUDY (59,7) Gauloise de Montbéliard..... | 217,500 |
| 9. PÉTREMANE (57) L'Arpajonnaise..... | 212,500 |
| 10. BLANCHET (58,5) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 212,500 |
| 11. TOUZET (59,9) Ponts et Chaussées Toulouse..... | 210, - |
| 12. FONTAINE (58,5) Sté de Gym de Tananarive..... | 207,500 |
| 13. LAUGIER (59,7) Amicale Saint-Ruf..... | 207,500 |
| 14. HERLIN (59,9) S.C.P.O. Paris..... | 207,500 |
| 15. PESCHOT (58,5) S.C.P.O. Paris..... | 205, - |
| 16. LEFEVRE (57,5) Entente Sp. Laneuvevillose..... | 202,500 |
| 17. FARRUGIA (59) Pro Patria d'Alger..... | 202,500 |
| 18. RABOANARISON (59,9) Cl. Olymp de Tananarive..... | 202,500 |
| 19. THION (60) La Blésoise..... | 202,500 |
| 20. MARIET (57,5) Club SI. Inter Avia Alger..... | 200, - |
| 21. HONORE (59) Cl. Sp. Inter Avia Alger..... | 200, - |
| 22. BEREZIAT (56,4) Amicale Saint-Ruf..... | 195, - |
| 23. HINI (58) Casbah Club d'Alger..... | 195, - |
| 24. POISSON (59,4) Club Sportif d'Alençon..... | 195, - |
| 25. GALVANE (56,8) Haltéro Culturiste Colombin..... | 190, - |
| 26. LIMONJI (58,9) Athlétic Club de Montpellier..... | 190, - |
| 27. LOPEZ (59,6) A.S. Police d'Oran..... | 190, - |
| 28. RAJAOARISOA (59,8) Sté de Gym. Tananarive..... | 190, - |
| 29. PASTOR (60) A.S. Police d'Oran..... | 190, - |
| 29. FAUGERON (60) C.A.P.O. Limoges..... | 190, - |
| 31. CHASTEING (58,2) Club Sportif d'Alençon..... | 185, - |
| 32. RANDRIANARIVELO (58) Cl. Olym. Tananarive..... | 182,500 |

| | |
|---|---------|
| 33. MURGIA (60) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 177,500 |
| 34. ROSELLO (59,1) La Beaucourtoise..... | 175, - |
| 35. LAURENT (59,5) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 165, - |
| 36. BOCHEREAU (59,2) Racing Cheminots de Nantes..... | 157,500 |

POIDS LEGRS

| | |
|--|---------|
| 1. ZIGUEL (67) U.S. Métro-Transports..... | 275, - |
| 2. MORIN (66,3) Racing Cheminots de Nantes..... | 270, - |
| 3. PRIGENT (61,9) Sporting Club de Neuilly..... | 262,500 |
| 4. PHILIPPART (66,5) Entente Sp. Laneuvevillose..... | 257,500 |
| 5. VAYROU (62,1) Sporting Club Dijonnais..... | 250, - |
| 6. NICOLEAU (67) A.C. des Bretons de la Loire..... | 250, - |
| 7. GILLARÈS (67,5) Club Halt et Cult. Alger..... | 250, - |
| 8. JUSTIN (63,5) Sté de Gym de Tananarive..... | 245, - |
| 9. SPETEBROOT (64) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 245, - |
| 10. RIO (64,5) Union Méan-Penhoet..... | 242,500 |
| 11. JANVRIN (65,4) Sporting Club de Neuilly..... | 242,500 |
| 12. ANDRON (65,9) Club Haltérophile Rochelais..... | 242,500 |
| 13. VIRTE (66,9) Club Naut et Athl de Rouen..... | 242,500 |
| 14. BENHAMOU (67,5) Concorde d'Oran..... | 242,500 |
| 15. SALOMONE (62,2) Athlétic Club Servannais..... | 240, - |
| 16. FONTES (65,8) Omnium Sportif St-Etienne..... | 240, - |
| 17. CASTOR (67,5) U.S. Cheminots de Marseille..... | 240, - |
| 18. MADAULE (64,5) Omnium Sportif St-Etienne..... | 237,500 |
| 19. FORMICA (62) Haltérophile Club de Nice..... | 235, - |
| 20. FLAMENT (65,4) Olympique d'Amiens..... | 235, - |
| 21. BONNAUD (67,1) Red Star de Limoges..... | 235, - |
| 22. PÉCOSTE (61,2) Union Athlétique Tarbaise..... | 232,500 |
| 23. AGOGUÉ (67,4) U.S. Métro-Transports..... | 232,500 |
| 24. ARTAL (62,6) Club Sp. Cheminots Nîmois..... | 230, - |
| 25. DOMONT (62,9) Haltérophile Club de Compiègne..... | 230, - |
| 26. MARTINEZ (64) Omnium Sportif St-Etienne..... | 230, - |
| 27. BAROUSSE (66) Toulouse Haltéro Club..... | 230, - |
| 28. SAUVAIRE (67,5) Athlétic Club Montpellier..... | 230, - |
| 29. PUJARRIN (67) Red Star de Limoges..... | 227,500 |
| 30. VALIN (67,5) Union Sportive de Tours..... | 227,500 |
| 31. RIDEAU (63) La Montluçonnaise..... | 225, - |
| 32. BASLE (65,4) Athlétic Club Servannais..... | 225, - |
| 33. VARNIER (66,4) Club Naut et Athl de Rouen..... | 225, - |
| 34. DI CHIARO (67,2) Sporting Club Navis..... | 225, - |
| 35. DESSUS (63,6) Union Sportive Crestoise..... | 222,500 |
| 36. GARRIDO (65,7) Haltéro Club Témouchentois..... | 222,500 |
| 37. ALLAIN (67,5) Union Sportive de Tours..... | 222,500 |
| 38. VINCENT (61) Club Sp. Manuf de Châtellerault..... | 220, - |
| 39. BOUDIN (66) Salle Clermont Sports..... | 220, - |
| 40. BARTHELEMY (67,2) Cl. Naut et Athl de Rouen..... | 220, - |
| 41. LORFAIS (66,5) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 217,500 |
| 42. UDARI (62) Sté Athlétique Bah el Oued..... | 215, - |
| 43. HELDT (63) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 215, - |
| 44. LOUBRIAT (67) La Blésoise..... | 215, - |
| 45. DIMITRASINOVIC (63,6) A.S. Gaillon-Aubevoye..... | 212,500 |
| 46. RAMAROSON (65,8) Cl. Olymp de Tananarive..... | 212,500 |
| 47. MORIN (67,5) A.S. Goumaysienne..... | 212,500 |
| 48. COUPE (63,2) Saint-Nazaire Omnisports..... | 210, - |
| 49. GOURLET (67,4) Haltérophile Club Grenoblois..... | 210, - |
| 50. CASTELLI (66) Club Haltérophile de Lunéville..... | 207,500 |
| 51. RAKOTO (62) Sté de Gym de Tananarive..... | 205, - |
| 52. BIDOT (62,7) S.C.P.O. Paris..... | 205, - |
| 53. MARCOS (65,4) A.S. Police d'Oran..... | 205, - |
| 54. SANZ (65,6) Union Sportive Crestoise..... | 205, - |
| 55. LE BIDEAU (66) Club Athlétique Nantais..... | 205, - |
| 56. BIGOT (64,8) Sporting Club St-Amandois..... | 202,500 |
| 57. POËTE (61,2) Club Athlétique St-Priest..... | 200, - |
| 58. MIZRAHI (62,5) Club Naut et Athl de Rouen..... | 200, - |
| 59. ROVIRA (64) Ponts et Chaussées Toulouse..... | 200, - |
| 60. BONI (67,5) Union Sportive Crestoise..... | 200, - |
| 60. MILLAUX (67,5) Stade Municipal de Montrouge..... | 200, - |

Haltérophile Moderne n° 130 (01-1958)

| | | |
|-----|---|---------|
| 62. | BARRERO (68,3) Haltérophile Club Arbreslois..... | 197,500 |
| 63. | PEYTAVIN (65) A.S. Cheminots Biterrois..... | 195, - |
| 64. | SAVONNIÈRE (66,5) Union Sportive de Tours..... | 195, - |
| 65. | YAHIAOUI (66,7) Sp. Athlétiques Bel Abbésiens..... | 195, - |
| 66. | LESCORNET (65,6) A.S. Gournaisienne..... | 192,500 |
| 67. | FRANÇOIS (63,5) Cl. Sportif de l'Est Républicain..... | 190, - |
| 68. | MANUELLE (62) La Beaucourtoise..... | 185, - |
| 69. | GIRARD (64,7) Union Sportive Crestoise..... | 185, - |

POIDS MOYENS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | CONSTANTINIAN (69,8) Française de Lyon..... | 295, - |
| 2. | ALDEBERT (75) Montpellier Sport Club..... | 287,500 |
| 3. | SEGONZAC (74) Ponts et Chaussées Toulouse..... | 285, - |
| 4. | ROLLAND (74) U.S. Métro-Transports..... | 277,500 |
| 5. | GINESTET (70) Salle Vincent Ferrari..... | 275, - |
| 6. | DOBRIALIAN (71) A.S. Cheminots Vénissieux..... | 275, - |
| 7. | KEIFLIN (71,1) Athlétic Ring Belfortain..... | 272,500 |
| 8. | FRANCES (74,5) U.S. Métro-Transports..... | 272,500 |
| 9. | ALEJANDRE (68) A.S. Police d'Oran..... | 270, - |
| 10. | DESCHAINTRÉS (69,8) Sporting Club de Neuilly..... | 270, - |
| 11. | COROT (72) Club Halt. et Cult Alger..... | 270, - |
| 12. | DELEBECQUE (74,1) Assoc. Sportive Brun-Pain..... | 270, - |
| 13. | MATHIEU (74,5) Entente Sp. Laneuvevillose..... | 270, - |
| 14. | DAUMAS (68) Association Sportive de la Bourse..... | 267,500 |
| 15. | PAIS (70,7) Association Sportive Montferrandaise..... | 265, - |
| 16. | BENSAMOUN (74,3) Concorde d'Oran..... | 262,500 |
| 17. | GLOMOT (73,8) La Montluçonnaise..... | 260, - |
| 18. | ALBERT (74) Maison des Jeunes de Narbonne..... | 260, - |
| 19. | SANTI (74,5) Haltérophile Club de Nice..... | 260, - |
| 20. | BOUISSAC (71,2) Salle Clermont Sports..... | 257,500 |
| 21. | MATOU (74,5) Red Star de Limoges..... | 257,500 |
| 22. | LEMAIRE (69,8) Société Athlétique d'Enghien..... | 255, - |
| 23. | ESTÈVE (71,9) Frontignan Athlétic Club..... | 255, - |
| 24. | ANDRY (74,5) Club Sportif de Meaux..... | 255, - |
| 25. | ROUX (74,6) Haltéro Culturiste Lyonnais..... | 255, - |
| 26. | STANKOVITCH (69,2) Esso Sports..... | 252,500 |
| 27. | LERAY (69,8) Union Méan-Penhoet..... | 252,500 |
| 28. | BACLE (70,8) Club Athlétique Rosendaël..... | 252,500 |
| 29. | MALEVIALLE (68,5) Toulouse Haltéro Club..... | 250, - |
| 30. | RAVERDY (68,7) Stade Municipal de Montrouge..... | 250, - |
| 31. | QUEVAL (69,5) Haltérophile Club Houllmois..... | 250, - |
| 32. | LASSIRE (69,7) Club Naut et Athl Rouen..... | 250, - |
| 33. | OUDIN (70,7) Amicale Saint-Rut..... | 250, - |
| 34. | ION ULON (71) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 250, - |
| 35. | LEMAITRE (74) Athlétic Club Servannais..... | 250, - |
| 36. | LABILLE (74,5) U.S. Métro-Transports..... | 250, - |
| 37. | CUISENIER (74,5) Club Sp. Est Républicain..... | 250, - |
| 38. | GUIBBERT (74,7) A.S. Cheminots Biterrois..... | 250, - |
| 39. | FOURNIER (70,5) Sporting Club St-Amandois..... | 247,500 |
| 40. | ROLLIN (73,4) Association Sportive de la Bourse..... | 247,500 |
| 41. | DERUMEAUX (73,5) S.C.P.O. Paris..... | 247,500 |
| 42. | BONNARD (73,6) Haltéro Culturiste Lyonnais..... | 247,500 |
| 43. | MERCIER (74,6) Olympique Amiénois..... | 247,500 |
| 44. | DUQUERROUX (75) Club Sp. Manuf. Châtellerault..... | 247,500 |
| 45. | TISON (75) Red Star de Limoges..... | 247,500 |
| 46. | CONROUX (73,6) Sté Athlétique d'Enghien..... | 245, - |
| 47. | TEYNIÉ (73,9) Union Athlétique Tarbaise..... | 245, - |
| 48. | VASQUEZ (71) Haltéro-Club Villerupt..... | 242,500 |
| 49. | PERNET (71,8) A.S. Cheminots Vénissieux..... | 242,500 |
| 50. | ZACCHARIN (72) Haltérophile Club Villerupt..... | 242,500 |
| 51. | MISSOSCIA (74,2) Sporting Club Navis..... | 242,500 |
| 52. | JOUANIN (71,6) Assoc. Sportive de la Bourse..... | 240, - |
| 53. | RICOU (72,3) U.S. Métro-Transports..... | 240, - |
| 54. | BERGEMANNE (74,4) U.S. Métro-Transports..... | 240, - |
| 55. | SEYTIER (74,5) Haltérophile Club Arbreslois..... | 240, - |
| 56. | SIMON (74,6) Cercle Paul-Bert, Rennes..... | 240, - |
| 57. | LESAGE (74,8) Union Méan-Penhoet..... | 240, - |
| 58. | SEBBAG (70) Concorde d'Oran..... | 237,500 |
| 59. | DOLEUX (74,9) La Montluçonnaise..... | 237,500 |
| 60. | DEJALRAS (68) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 235, - |
| 61. | BRIFFOD (72,3) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 235, - |
| 62. | PRATS (74) Stade Municipal de Montrouge..... | 235, - |
| 63. | DAUPHIN (68,5) Union Sportive de Toul..... | 232,500 |
| 64. | LAVERDET (72,9) Sporting Club St-Amandois..... | 232,500 |
| 65. | GUILLOT (69,4) Union Sportive de Tours..... | 230, - |
| 66. | BADIA (71,6) Club Athlétique de la Varenne..... | 230, - |
| 67. | GUEU (67,6) U.S. Métro-Transports..... | 227,500 |
| 68. | ZANDER (68,5) Union Sportive de Toul..... | 227,500 |
| 69. | FRUTZ (72,9) Salle Clermont Sports..... | 225, - |
| 70. | VUYLSTEKER (73,6) Sp. Réunis Lille Délivrance..... | 225, - |
| 71. | LOSÝ (67,9) Amicale Saint-Rut..... | 222,500 |
| 72. | NOEL (74) Stade Auxerrois..... | 222,500 |
| 73. | LAVERDET (74,2) U.S. Métro-Transports..... | 220, - |
| 74. | BISCH (75) A.S.P.T.T. de Strasbourg..... | 220, - |
| 75. | DOURDAN (75) Sté de Gym d'Hussein Dey..... | 220, - |
| 76. | OURSEL (74,4) Mostaganem Épée..... | 217,500 |
| 77. | JOSEPH (73) Stade Auxerrois..... | 215, - |
| 78. | CATALDO (71) Pro Patria d'Alger..... | 212,500 |
| 79. | HERVIEUX (73,5) Gauloise de Montbéliard..... | 212,500 |
| 80. | METZELLER (74,5) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 207,500 |
| 81. | COSTA (75) Pro Patria d'Alger..... | 207,500 |

| | | |
|-----|---|---------|
| 82. | LACROIX (70) Toulouse Haltéro Club..... | 205, - |
| 83. | BILLAUEDEL (70,8) St. Municipal de Montrouge..... | 205, - |
| 84. | LEMARCHAND (68,5) A.S. Gaillon-Aubevoye..... | 192,500 |
| 85. | HUSS (71) Club Sportif de l'Est Républicain..... | 185, - |
| 86. | CASTANER (69,4) Sporting Club St-Amandois..... | 187,500 |
| 87. | HELFEFINGER (74,8) A.S. Gournaisienne..... | 170, - |

POIDS MI-LOURDS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | FAZIO (81) Haltérophile Club de Nice..... | 320, - |
| 2. | SALLE (81,5) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 295, - |
| 3. | CAPDEVILLE (80,9) Sporting Club de Neuilly..... | 292,500 |
| 4. | MATUZYCK (79,2) Société de Gym d'Angers..... | 287,500 |
| 5. | DINTZER (81) Athlétic Ring Belfortain..... | 287,500 |
| 6. | HERVOUET (75,9) Vaillante de Vertou..... | 285, - |
| 7. | FOUCHER (76,7) Cercle Michelet d'Orléans..... | 285, - |
| 8. | LEVEQUE (82,5) Concorde d'Oran..... | 285, - |
| 9. | GUETTE (76,3) Club Sportif de Clamart..... | 280, - |
| 10. | CUKIER (79,5) U.S. Métro-Transports..... | 280, - |
| 11. | FANTINUTTI (76,5) Haltérophile Club Grenoblois..... | 277,500 |
| 12. | PIANO (76,5) Assoc. Sportive Montferrandaise..... | 275, - |
| 13. | OTT (79,4) S.C.P.O. Paris..... | 272,500 |
| 14. | QUESSADA (81,7) Haltéro-Club Témouchentois..... | 270, - |
| 15. | DUFOUR (82,5) Red Star de Limoges..... | 270, - |
| 16. | DAUZON (78,1) Haltérophile Club Compiégnois..... | 267,500 |
| 17. | ROYER (75,5) Versailles Athlétic Club..... | 265, - |
| 18. | DELAFOSSÉ (76,1) Union Halluinoise..... | 265, - |
| 19. | JOUVIN (78) Stade de la Porte Normande..... | 265, - |
| 20. | KASTEL (82,3) Haltérophile Club Compiégnois..... | 265, - |
| 21. | MANDORLA (76) Haltérophile Club de Villerupt..... | 262,500 |
| 22. | BERGES (77,1) Union Athlétique Tarbaise..... | 262,500 |
| 23. | EVANGELIST (81,6) Sté Munic de Choisy-le-Roi..... | 262,500 |
| 24. | DELETTRE (81,7) Club Athlétique La Varenne..... | 260, - |
| 25. | TIBERGHEN (78,5) Union Halluinoise..... | 257,500 |
| 26. | MARTIN (80) Dreux Athlétic Club..... | 257,500 |
| 27. | DAUFRENE (80,5) Club Sportif de Clamart..... | 257,500 |
| 28. | GAUVIN (82) Entente Sp. Laneuvevillose..... | 257,500 |
| 29. | BERGERET (76,3) Union Amicale de Cognac..... | 255, - |
| 30. | BORNE (79) Haltérophile Club Grenoblois..... | 255, - |
| 31. | RABY (81,9) Union Sportive Bouscataise..... | 255, - |
| 32. | PEFFER (76,2) Alliance Ste-Savine..... | 252,500 |
| 33. | DUCH (81) Toulouse Haltéro Club..... | 252,500 |
| 34. | MUGGEO (77,4) Haltérophile Club Grenoblois..... | 250, - |
| 35. | SIVAUULT (76,2) Club Sp. Manuf. Châtellerault..... | 247,500 |
| 36. | LEDUEY (81) Esso Sports..... | 245, - |
| 37. | PICCHIO (76,5) Haltérophile Club de Nice..... | 237,500 |
| 38. | BADINOT (81,3) Club Haltérophile du Bas-Berry..... | 235, - |
| 39. | ATHAR (82) Concorde d'Oran..... | 235, - |
| 40. | ZIELONKA (81) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 232,500 |
| 41. | WOILENWEBER (77,5) Sté A5hléticue d'Enghien..... | 230, - |
| 42. | BOUILLETON (75,5) Club Athlétique Nantais..... | 227,500 |
| 43. | DEVELET (77,2) La Montluçonnaise..... | 227,500 |
| 44. | MOSTEPHA (75,2) Concorde d'Oran..... | 207,500 |
| 45. | DÉROQUE (76,5) Patronage St-Augustin..... | 207,500 |
| 46. | BENSIMON (75,5) Pro Patria d'Alger..... | 205, - |
| 47. | ALVERNHE (77,5) A.S. Cheminots Biterrois..... | 205, - |
| 48. | GELIN (78,6) Française de Lyon..... | 200, - |
| 49. | ROHR (76) Club Sportif de l'Est Républicain..... | 185, - |

POIDS LOURDS LEGERS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | BIENFAIT (88,3) Athl. Cl. des Bretons de la Loire..... | 322,500 |
| 2. | BASSOT (82,6) Assoc. Sport. Montferrandaise..... | 300, - |
| 3. | MAES (89,7) S.C.P.O. Paris..... | 297,500 |
| 4. | ROUSTAN (90) Montpellier Sport Club..... | 297,500 |
| 5. | DUDECK (87,5) Halt. Club Arbreslois..... | 295, - |
| 6. | GARCIA (89,4) A.S. Police d'Oran..... | 290, - |
| 7. | SCHMITTLER (83,6) Alliance Ste-Savine..... | 287,500 |
| 8. | GIROUD (84,8) Stade Municipal de Montrouge..... | 287,500 |
| 9. | COSTA (85,8) Union Sportive Crestoise..... | 287,500 |
| 10. | BERTAUD (89,5) Halt. Club Compiégnois..... | 287,500 |
| 11. | DRÉANO (89,9) Club Naut et Athl de Rouen..... | 285, - |
| 12. | BOULANGER (84) Sté de Gym d'Hussein Dey..... | 282,500 |
| 13. | DUVAL (87,5) La Beaucourtoise..... | 280, - |
| 14. | FOURREAU (88,5) Courbevoie Sports..... | 277,500 |
| 15. | SARTORE (88,7) Haltérophile Club Arbreslois..... | 272,500 |
| 16. | DECRONANBOURG (83) Cercle Michelet d'Orléans..... | 262,500 |
| 17. | DURPOIX (84,6) Courbevoie Sports..... | 262,500 |
| 18. | PAPALARDO (84) Sté de Gym d'Hussein Dey..... | 247,500 |
| 19. | VALAT (88,8) Stade Municipal de Montrouge..... | 240, - |
| 20. | TROGNON (86) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 217,500 |

POIDS LOURDS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | MOLON (140) Stade Municipal de Montrouge..... | 325, - |
| 2. | CAVALLI (102) Haltérophile Club de Grenoble..... | 312,500 |
| 3. | DORVILLE (100,7) Club Naut et Athl de Rouan..... | 310, - |
| 4. | CHAPUISAT (112,6) Française de Lyon..... | 307,500 |
| 5. | MORTEGOUTTE (96,5) St. Mun de Montrouge..... | 305, - |
| 6. | SIMONNET (92,5) Stade de la Porte Normande..... | 295, - |
| 7. | PELARD (94,3) Athlétic Club Trélazéen..... | 295, - |
| 8. | DEROSZ (98,3) Cercle Haltérophile Troyen..... | 292,500 |
| 9. | MOLL (97,6) A.C. des Bretons de la Loire..... | 275, - |
| 10. | LECHET (90,4) La Montluçonnaise..... | 262,500 |
| 11. | VANHOVE (92,6) St. Municipal de Petite Synthe..... | 252,500 |

Classement Général du Prix Interrégional 1957-58

JUNIORS

POIDS COQS

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | DI RUSSO (54,8) U.S. Cheminots de Marseille..... | 232,500 |
| 2. | ALLARD (52,8) Salle Vincent Ferrari..... | 217,500 |
| 3. | VILLAESPESA (50,9) A.S. Police Oran..... | 192,500 |
| 4. | LOUX (54,6) Club Haltérophile de Lunéville..... | 192,500 |
| 5. | SCHIACHITANO (55,2) Cercle Cult Roubaix..... | 190, - |
| 6. | MOREAU (55,2) Stade de la Porte Normande..... | 182,500 |

POIDS PLUMES

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | VANLENGHENOVE C. (58,6) Cl des Jeunes de Wazemmes..... | 265, - |
| 2. | DUPUYSALES (58,4) A.S. Bourse..... | 237,500 |
| 3. | LEHAY (59,6) Union Sportive de Tours..... | 227,500 |
| 4. | DEFEVER (58,9) Club Athlétique de Rosendaël..... | 225, - |
| 5. | VANÇON (59) Club Sp. Est Républicain Nancy..... | 220, - |
| 6. | REGÉRAT (59,6) La Montluçonnaise..... | 217,500 |
| 7. | SERPÉREAU (59) Sporting Club St-Amandois..... | 215, - |
| 8. | BARBET (59,2) Union Sportive de Tours..... | 215, - |
| 9. | BAB.RIO (59,5) Union Athlétique Tarbaise..... | 215, - |
| 10. | LEROUX (59,8) Stade Croisicais..... | 207,500 |
| 11. | URIARTE (57) Haltero Club Témouchentois..... | 202,500 |
| 12. | VANDEALE (58,5) Union Tourquennoise..... | 202,500 |
| 13. | HELIN (59,2) A.S. Électricité de Lille..... | 202,500 |
| 14. | DELPRAT (59,3) Sports Réunis Tille Délivrance..... | 202,500 |

POIDS LEGRS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | FAVIER (67,3) Racing Club de Vichy..... | 275, - |
| 2. | MATTEI (66,4) Haltérophile Club de Nice..... | 270, - |
| 3. | BATTAGLIA (63) Association Sportive de Monaco..... | 260, - |
| 4. | SCHINCARIOL (64,2) A.S. Minière de Fondary..... | 260, - |
| 5. | FÉDORAS (67) Athlétic Club Chalonnais..... | 260, - |
| 6. | GIAT (64) Association Sportive Montferrandaise..... | 257,500 |
| 7. | HEBBEN (64,7) Club Athlétique de Rosendaël..... | 255, - |
| 8. | JACOB (66,9) Club Athlétique St-Priest..... | 250, - |
| 9. | GAËTAN (66,4) A.S. Cheminots de Vénissieux..... | 247,500 |
| 10. | SCHMUCK (62,4) Sté Halt. et Cult. Haguenau..... | 245, - |
| 11. | TECKMAN (68,5) Mais des Jeunes de Narbonne..... | 245, - |
| 12. | YVANOFF (62) Stade de la Porte Normande..... | 242,500 |
| 13. | DINDELEUX (66) A.S. Électricité de Lille..... | 242,500 |
| 14. | ROUSTIN (66,5) Club Sportif d'Alençon..... | 240, - |
| 15. | BERNADOU (66,5) Union Sportive Bouscataise..... | 237,500 |

POIDS COQS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | ZAGIGAEFF (55,7) Stade Municipal de Montrouge..... | 220, - |
| 2. | KENTZEL (54,5) Haltérophile Club Grenoblois..... | 212,500 |
| 3. | CARRE (55,3) Cercle E.P. St-Nazaire..... | 212,500 |
| 4. | BÉGAUD (53,9) La Blésoise..... | 210, - |
| 5. | LAUGIER (56) Haltérophile Club de Nice..... | 210, - |
| 6. | FERNANDEZ J.P. (51,7) Halt. Cl. Témouchentois..... | 207,500 |
| 7. | FREZIN (52,3) A.S. Électricité de Lille..... | 202,500 |
| 8. | PONS (55,4) Club Halt. et Cult. Alger..... | 197,500 |
| 9. | BOUTIER (56) Club Haltérophile Rochelais..... | 197,500 |
| 10. | RABJEAU (56) S.C.P.O. Paris..... | 192,500 |
| 11. | ROYER (54,8) A.S. Gaillon-Aubevoye..... | 190, - |
| 12. | GALVANE (56) Haltéro Culturiste Ste-Colombe..... | 190, - |

POIDS PLUMES

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | SALOMONE (59,5) Athlétic Club Servannais..... | 247,500 |
| 2. | PRATO (60) Salle Vincent Ferrari..... | 242,500 |
| 3. | CHABOUD (59,3) Française de Lyon..... | 237,500 |
| 4. | ESPIAS (59,5) Stade Municipal de Montrouge..... | 237,500 |
| 5. | BOSSE (57,9) A.S.P.O. Midi..... | 232,500 |
| 6. | LACHIZE (57,9) Société d'E.P. de Cours..... | 232,500 |
| 7. | ACHINO (58,5) Racing Club de Vichy..... | 232,500 |
| 8. | PÉCOSTE (59,7) Union Athlétique Tarbaise..... | 232,500 |
| 9. | SCHMITT (60) Sporting Club Dijonnais..... | 232,500 |
| 10. | POLICARPO (60) Mais des Jeunes de Chambéry..... | 230, - |
| 11. | JEUDY (58,5) Gauloise de Montbéliard..... | 225, - |
| 12. | FERNANDEZ G. (57,7) Sp. Athl. Bel Abésiens..... | 222,500 |
| 13. | LORIA (59,3) Haltero Culturiste Ste-Colombe..... | 222, - |
| 14. | WESTERMANN (59,8) Energie d'Haguenau..... | 220, - |
| 15. | FARRUGIA (68,9) Pro Patria d'Alger..... | 217,500 |
| 16. | TOUZET (59,6) Ponts et Chaussées de Toulouse..... | 210, - |
| 17. | HERLIN (60) S.C.P.O. Paris..... | 207,500 |
| 18. | MARIET (57,3) Club Sp. Inter-Avia Alger..... | 202,500 |
| 19. | LOPEZ (58,5) A.S. Police d'Oran..... | 200, - |
| 20. | LIMONJI (59) Athlétic Club Montpellier..... | 200, - |
| 21. | ROY (59,4) Culturistes Châtelleraudais..... | 200, - |

POIDS LEGRS

| | | |
|----|---|---------|
| 1. | BENINCASA (64,7) Club Halt. et Cult. Alger..... | 280, - |
| 2. | ZIGUEL (66,6) U.S. Métro-Transports..... | 280, - |
| 3. | ARMELINI (65,1) Asnières Sports..... | 277,500 |
| 4. | HAMON (64,7) Groupes Laïques d'Alger..... | 272,500 |

| | | |
|-----|---|---------|
| 16. | NERI (67,2) Salle Vincent Ferrari..... | 237,500 |
| 17. | LETIENT (64,3) Union Tourquennoise..... | 235, - |
| 18. | MICHELIN (65,5) Alliance Ste-Savine..... | 235, - |
| 19. | PINTADO (67,5) Club Culturiste St-Médard..... | 235, - |
| 20. | RABIE (62,7) Montpellier Sport Club..... | 232,500 |
| 21. | MOREAU (63,9) Club Athlétique Nantais..... | 232,500 |
| 22. | DESSUS (64,4) Union Sportive Crestoise..... | 232,500 |
| 23. | HANROTEL (62,5) Sporting Club St-Amandois..... | 230, - |
| 24. | VANLENGHENOVE P. (63) Cl. Jeunes Wazemmes..... | 230, - |
| 25. | CIANI (66,5) Association Sportive de la Bourse..... | 230, - |
| 26. | AUGUSTE (66,7) Club Sportif d'Alençon..... | 227,500 |
| 27. | VIDAL (61,8) Culturistes Châtelleraudais..... | 225, - |

POIDS MOYENS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | PICCI (74,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 310, - |
| 2. | MANEY (73) Cercle Cuit. St-Médard..... | 282,500 |
| 3. | CARCENAC (71,3) Athlétic Club Montpellier..... | 277,500 |
| 4. | POULET (74,4) Club Athlétique St-Priest..... | 272,500 |
| 5. | BASTAERT (69,5) Stade Mun. Petite Synthe..... | 267,500 |
| 6. | BOULENGER (72,3) Sporting Club de Neuilly..... | 255, - |
| 7. | MALVOISIN (73) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 252,500 |
| 8. | FOUILLEUL (68,4) Société Athlétique d'Enghien..... | 250, - |
| 9. | BAUER (69) Club Haltérophile de Lunéville..... | 247,500 |
| 10. | GUERIAUD (71) Racing Club de Vichy..... | 247,500 |
| 11. | REGNIER (73,7) Stade Municipal de Montrouge..... | 247,500 |
| 12. | PARISIS (74,5) Club Athlétique de Rosendaël..... | 245, - |
| 13. | MARKOWSKI (73,6) Cercle Haltérophile Troyen..... | 240, - |

POIDS MI-LOURDS

| | | |
|----|---|--------|
| 1. | SUROY (79,8) Union Haubourdoise..... | 260, - |
| 2. | TISSOT (80,5) Athlétic Ring Belfortain..... | 260, - |

POIDS LOURDS LEGRS

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | MANIGAUULT (89,3) Sporting Club St-Amandois..... | 302,500 |
| 2. | LEMONNIER (89) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 290, - |
| 3. | MAUPÉRIN (86) Cercle Culturiste de Reims..... | 287,500 |

POIDS LOURDS

| | | |
|----|--|--------|
| 1. | FABRE (97,5) Frontignan Athlétic Club..... | 290, - |
|----|--|--------|

SENIORS

| | | |
|-----|--|---------|
| 5. | MARECHAL (67,5) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 272,500 |
| 6. | DENNEFOUS (66,1) St. Municipal de Montrouge..... | 270, - |
| 7. | BECKER (67,1) Société Athlétique Montmartroise..... | 270, - |
| 8. | CIBOT (67,4) C.A.P.O. Limoges..... | 270, - |
| 9. | PERRIN (64,7) Cercle Culturiste de Reims..... | 267,500 |
| 10. | GARCIA (67,3) Frontignan Athlétic Club..... | 267,500 |
| 11. | GIROLT (65,9) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 265, - |
| 12. | DAUMAS (67,2) Association Sportive de la Bourse..... | 265, - |
| 13. | MARZULLO (61) Haltéro Club Témouchentois..... | 262,500 |
| 14. | PRIGENT (61,8) Sporting Club de Neuilly..... | 262,500 |
| 15. | MORIN (67) Racing Cheminots de Nantes..... | 260, - |
| 16. | WALTER (64,8) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 257,500 |
| 17. | POUILLEUL (66,5) A.S. Préf. de la Seine..... | 257,500 |
| 18. | AHRWEILLER (62,9) U.S. Métro-Transports..... | 255, - |
| 19. | FORMICA (63,4) Haltérophile Club de Nice..... | 255, - |
| 20. | TOUR (66,6) Stade Ste-Barbe..... | 255, - |
| 21. | CLÉRET (63,4) Club. Athlétique de Rosendaël..... | 252,500 |
| 22. | CABRIDENS (64,5) Académie des Sp. Decazeville..... | 252,500 |
| 23. | RAVERDY (66,5) Stade Municipal de Montrouge..... | 250, - |
| 24. | FOURNIER (67,1) Sporting Club St-Amandois..... | 250, - |
| 25. | JANVRIN (65,4) Sporting Club de Neuilly..... | 247,500 |
| 26. | CASTOR (67,4) U.S. Cheminots de Marseille..... | 247,500 |
| 27. | TENTA (62,9) Reuilly Sporting Club..... | 245, - |
| 28. | VIRTZ (66,8) Club Naut et Athl. Rouen..... | 245, - |
| 29. | NICOLEAU (67,5) A.C. des Bretons de la Loire..... | 245, - |
| 29. | ANDRON (67,5) Club Haltérophile Rochelais..... | 245, - |
| 31. | VIGOUROUX (62,6) Française de Lyon..... | 242,500 |
| 32. | LONGUET (64) Club Naut et Athl. Rouen..... | 242,500 |
| 33. | RIO (64,4) Union de Méan Penhoet..... | 240, - |
| 34. | CHAVE (66,8) Union Sportive Crestoise..... | 240, - |
| 35. | ROTH (67) Sté Halt et Cult. Haguenau..... | 240, - |
| 36. | GELLER (67,3) A.S.P.O. Midi..... | 240, - |
| 37. | PRIGENT (67,5) Athlétic Club Trélazéen..... | 240, - |
| 38. | TAVIN (60,8) Sporting Club de Neuilly..... | 237,500 |
| 39. | DENIZE (66,1) Alliance Ste-Savine..... | 237,500 |
| 40. | GUEU (67) U.S. Métro-Transports..... | 237,500 |
| 41. | BENHAMOU (67,2) Concorde d'Oran..... | 237,500 |
| 42. | BONNAUD (67,5) Red Star de Limoges..... | 237,500 |
| 43. | PLANTIER (64,6) Gauloise de Vaise..... | 235, - |
| 44. | PUIRRI (67,3) Red Star de Limoges..... | 235, - |
| 45. | RONCIER (67,5) Moto Club de Villefranche..... | 235, - |
| 46. | BLIN (63) A.C. des Bretons de la Loire..... | 232,500 |
| 47. | SAUVAIRE (67,5) Athlétic Club de Montpellier..... | 232,500 |

Haltérophile Moderne n° 130 (01-1958)

| | | |
|-----|--|--------|
| 48. | GROLEAU (64,9) Vaillante de Vertou | 230, - |
| 49. | GAUSS (66) Energie de Haguenau | 230, - |
| 50. | ARTAL (63) Club Sp. Cheminots Nîmois | 225, - |
| 51. | BAROUSSE (64,6) Toulouse Haltero Club | 225, - |
| 52. | CASTELLI (66) Club Haltérophile de Lunéville | 225, - |

POIDS MOYENS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | LAMMENS (67,8) U.S. Métro Transports | 300, - |
| 2. | CONSTANTINIAN (70,3) Française de Lyon | 297,500 |
| 3. | CATRIS (732) Sporting Club Navis | 295, - |
| 4. | LACHAUME (74,2) Club Sportif de Meaux | 295, - |
| 5. | URBANIAK (70) Club Sportif de Meaux | 287,500 |
| 6. | DUVAL (74,9) La Beaucourtoise | 282,500 |
| 7. | HERVOUET (75) Vaillante de Vertou | 280, - |
| 8. | DORIDOU (71) Cercle Haltérophile Troyen | 277,500 |
| 9. | COROT (71,4) Club Halt, et Cult. Alger | 275, - |
| 10. | TARDY (71,8) Club Olympique Caudéranais | 275, - |
| 11. | ALDEBERT (75) Montpellier Sport Club | 275, - |
| 12. | DESCHAIINTRES (71) Sporting Club de Neuilly | 270, - |
| 13. | CORRE (72) Racing Club de Vichy | 270, - |
| 14. | GLOMOT (74,2) La Montluçonnaise | 270, - |
| 15. | CASEMACKER (69,4) A.S. Électricité de Lille | 267,500 |
| 16. | PAGANI (72,2) Les Enfants du Devoir d'Oyonnax | 267,500 |
| 17. | CUISENIER (72,5) Club Sp. de l'Est Républicain | 267,500 |
| 18. | PETIT (73) Française de Lyon | 267,500 |
| 19. | TOUTIRAIS (73) Association Sp. Mantaise | 267,500 |
| 20. | BENSAMOUN (73,3) Concorde d'Oran | 267,500 |
| 21. | HITROP (69,7) Cercle d'E.P. St.-Nazaire | 265, - |
| 22. | PATS (70,6) A.S. Montferrandaise | 265, - |
| 23. | DULAS (72,5) A.S.P.O. Midi | 265, - |
| 24. | SANTI (73,5) Haltérophile Club de Nies | 262,500 |
| 25. | CHASSEROT (74,5) S.C.P.O. Paris | 262,500 |
| 26. | VIDAL (75) Club Sp. de l'Est Républicain | 262,500 |
| 27. | FRANCES (75) U.S. Métro-Transports | 262,500 |
| 28. | GARCIA (67,9) Haltero-Club Témouchentois | 260, - |
| 29. | LASSIRE (70) Club Naut et Athl. Rouen | 260, - |
| 30. | VAYROU (71) Sporting Club Dijonnais | 260, - |
| 31. | BOUISSAC (71) Salle Clermont Sports | 260, - |
| 32. | LE BRET (75) Athlétic Club Servannais | 260, - |
| 33. | GUIGNE (67,9) Stade Municipal de Montrouge | 257,500 |
| 34. | QUEVAL (69) Haltérophile Club Le Houleme | 257,500 |
| 35. | LERAY (70,6) Union de Méan Penhoet | 257,500 |
| 36. | ESTÈVE (71,1) Frontignan Athlétic Club | 257,500 |
| 37. | ROUCHON (78,4) U.S. Métro-Transports | 257,500 |
| 38. | TOUR (74) Maison des Jeunes de Chambéry | 257,500 |
| 39. | MORIZOT (74,2) Sporting Club de Neuilly | 257,500 |
| 40. | AUBIN (74,4) Club Haltérophile de Lunéville | 257,500 |
| 41. | ALBERT (74) Maison des Jeunes de Narbonne | 255, - |
| 42. | GUIBBERT (74,1) A.C. Cheminots Biterrois | 255, - |
| 43. | SCHENEDER (74,6) Omnium Sportif St-Etienne | 255, - |
| 44. | PERRIN (70) Club Haltérophile de Lunéville | 252,500 |
| 45. | VERNEDE (70,6) Association Sp. Montferrandaise | 252,500 |
| 46. | LESAGE (74,9) Union de Méan Penhoet | 252,500 |
| 47. | BLANCHET (72,6) Cercle Michelet d'Orléans | 250, - |
| 48. | KLEIN (73) Sté Athlétique Koenigshoffen | 250, - |
| 49. | PRADEILLES (74,1) Stade Ste-Barbe | 250, - |
| 50. | VARMA (70,5) U.S. Métro-Transports | 247,500 |
| 51. | MARECHAL (71,1) Stade Mun de Petite Synthe | 247,500 |
| 52. | CANCIGH (72,2) Etoile des Sports Montluçon | 247,500 |
| 53. | LEMAITRE (74) Athlétic Club Servannais | 247,500 |
| 54. | MISSOSCIA (74,1) Sporting Club Navis | 247,500 |
| 55. | DUQUERROUX (74,3) Cl. Sp. Manuf. Châtellerault | 247,500 |
| 56. | LABILLE (74,5) U.S. Métro-Transports | 247,500 |
| 57. | MATOU (74,5) Red Star de Limoges | 247,500 |
| 58. | BERGES (75) Union Athlétique Tarbaise | 247,500 |
| 59. | MUGGEO (75) Haltérophile Club Grenoblois | 247,500 |
| 60. | MOREAU (72,5) Société Athlétique d'Enghien | 245, - |
| 61. | DIMITRASINOVIC (69,7) A.S. Gaillon-Aubevoye | 242,500 |
| 62. | MARTINI (71,2) Sporting Club Navis | 242,500 |
| 63. | LAVERDET (72) Sporting Club St-Amandois | 242,500 |
| 64. | RICOUL (72,6) U.S. Métro-Transports | 242,500 |

| | | |
|-----|---|---------|
| 64. | TISON (74,4) Red Star de Limoges | 242,500 |
| 64. | TEYNIÉ (74,4) Union Athlétique Tarbaise | 242,500 |
| 66. | AUGERAY (75) Sporting Club de Neuilly | 242,500 |
| 67. | FRUTZ (73,1) Salle Clermont Sports | 240, - |

POIDS MI-LOURDS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | FAZIO (81,5) Haltérophile Club de Nice | 330, - |
| 2. | DUBOURG (75,9) Sporting Club St-Amandois | 317,500 |
| 3. | DECARPIGNIES (81,2) S.C.P.O. Paris | 307,500 |
| 4. | HADRY (81,3) Sporting Club Navis | 307,500 |
| 5. | ROBINAUD (76,4) Union Amicale de Cognac | 305, - |
| 6. | JUNQUA (81,7) Club Halt, et Cult. Alger | 305, - |
| 7. | MINOUFLET (81,8) Club Sportif de Meaux | 305, - |
| 8. | WAGNER (79,4) Sté Athlétique Koenigshoffen | 300, - |
| 9. | MIGNON (82) Club Athlétique Nantais | 300, - |
| 10. | KAPP (76,5) Sté Athlétique Koenigshoffen | 297,500 |
| 11. | RACENET (79) Gauloise de Montbéliard | 297,500 |
| 12. | COMMENGINGER (78,9) Sté H. et Cult. Haguenau | 295, - |
| 13. | BARONE (79) Enfants du Devoir d'Oyonnax | 295, - |
| 14. | LAVIS (81,7) Stade Municipal de Montrouge | 295, - |
| 15. | GARDELLE (75,6) Stade Municipal de Montrouge | 292,500 |
| 16. | LACHEZE (78,5) Red Star de Limoges | 292,500 |
| 17. | FOUCHER (77,8) Cercle Michelet d'Orléans | 287,500 |
| 18. | SALLE (81,3) Sports Réunis Lille Délivrance | 287,500 |
| 19. | PIANO (78,4) Association Sp. Montferrandaise | 282,500 |
| 20. | GELIN (79,5) Française de Lyon | 282,500 |
| 21. | CAPDEVILLE (81) Sporting Club de Neuilly | 282,500 |
| 22. | DECROANBOURG (82) Cercle Michelet d'Orléans | 282,500 |
| 23. | GUETTE (76,8) Club Sp. Mun de Clamart | 280, - |
| 24. | DINTZER (80) Athlétic Ring Belfortain | 280, - |
| 25. | MOESSNER (82,5) Energie d'Haguenau | 280, - |
| 26. | PICHON (75,7) Club Sp. Manuf. Châtellerault | 277,500 |
| 27. | PELAEZ (76,6) Union Athlétique Tarbaise | 272,500 |
| 28. | OTT (79,6) S.C.P.O. Paris | 272,500 |
| 29. | RENARD (80) Moto Club de Villefranche | 272,500 |
| 30. | ZAJAKOWSKI (80) Cercle Halt. Lunéville | 270, - |
| 31. | RESCH (79,6) Club Athlétique La Varenne | 267,500 |
| 32. | RABY (82) Union Sportive Bouscataise | 267,500 |
| 33. | MORVAN (78) Athlétic Club Servannais | 262,500 |
| 34. | QUESSADA (80,6) Haltero Club Témouchentois | 260, - |

POIDS LOURDS LEGRS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | TERRAZA (89,4) Union Athlétique Tarbaise | 320, - |
| 2. | STRESSER (85,3) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 310, - |
| 3. | BIENFAIT (88,7) A.C. des Bretons de la Loire | 310, - |
| 4. | RENIER (82,9) Stade Municipal de Montrouge | 300, - |
| 5. | LEVECHUE (83,2) Concorde d'Oran | 295, - |
| 6. | ROUCHENKO (84,8) Cercle Culturiste de Reims | 295, - |
| 7. | DUDECK (87,1) Haltérophile Club Arbreslois | 295, - |
| 8. | DREANO (83,8) Club Naut et Athl de Rouen | 295, - |
| 9. | GARCIA Alf. (89) A.S. Police d'Oran | 292,500 |
| 10. | GIROUX (842) Stade Mun de Montrouge | 290, - |
| 11. | BOULANGER (83,2) Sté de Gym d'Hussein dey | 287,500 |
| 12. | COULOMB (87) Stade Ste Barbe | 277,500 |

POIDS LOURDS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | MOLON (140) Stade Municipal de Montrouge | 330, - |
| 2. | CHAPUISAT (112) Française de Lyon | 322,500 |
| 3. | BRIONES (95,3) Club Sportif Inter Avia Alger | 320, - |
| 4. | MARDEL (97,5) Assoc. Sp. Montferrandaise | 310, - |
| 5. | PIVERT (102,7) Alliance Ste-Savine | 310, - |
| 6. | BARDE (103,1) A.S. Électricité de Lille | 310, - |
| 7. | ROUSTAN (92,3) Montpellier Sport Club | 307,500 |
| 8. | MORTEGOUTTE (96,7) Stade Munic. de Montrouge | 302,500 |
| 9. | CAVALLI (100,6) Haltérophile Club de Grenoble | 300, - |
| 10. | PILARD (94,3) Athlétic Club Trélazéen | 292,500 |
| 11. | SIMONET (92,7) Stade de la Porte Normande | 290, - |
| 12. | MOLL (98) A.C. des Bretons de la Loire | 290, - |
| 13. | GARCIA Ant. (101,1) A.S. Police d'Oran | 290, - |



FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1958

Dimanche 2 Février, à 14 h.
au Gymnase du Stade Municipal de Montrouge

103, rue Maurice Arnoux, à MONTRouGE

Records de France et du Monde

Il est rappelé que, sur proposition de la France, le Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste qui s'est tenu en octobre à Téhéran a décidé que deux lampes blanches permettront désormais l'homologation des Records du Monde.

Il en est de même pour les Records de France.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL 1957-58

Disputée le 29 décembre 1957 à Meaux

| Noms des concurrents | Poids de corps | Club | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé-jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|--------------------------|--------------------|------------------|----------------------|-----------|
| POIDS COQS (minima 190 k). | | | | | | |
| 1. ZAGIGAEFF | 55,75 | Stade Mun. Montrouge | 67,500 | 67,500 | 90, - | 225 k |
| 2. ALARD..... | 54,1 | Salle Vincent Ferrari | 65, - | 67,500 | 85, - | 217 k 500 |
| POIDS PLUMES (minima 210 k). | | | | | | |
| 1. VANLENGHENOVE..... | 59,3 | Cl. Jeunes Wazemmes | 72,500 | 75, - | 102,500 | 250 k |
| 2. SALOMONE | 59,85 | Ath. Club Servannais | 77,500 | 75, - | 95, - | 247 k 500 |
| 3. PRATO | 60, - | Salle Vincent Ferrari | 70, - | 70, - | 95, - | 235 k |
| POIDS LEGERS (minima 235 k). | | | | | | |
| 1. BENINCASA..... | 63,7 | Cl. Halt. Cult. Alger | 85, - | 82,500 | 112,500 | 280 k |
| 2. ARMELINI..... | 66,1 | Asnières Sports | 77,500 | 85, - | 112,500 | 275 k |
| 3. ZIGUEL..... | 66,85 | US. Métro Transports | 80, - | 80, - | 110, - | 270 k |
| POIDS MOYENS (minima 250 k). | | | | | | |
| 1. CONSTANTINIAN | 71, - | Française de Lyon | 95, - | 92,500 | 117,500 | 305 k |
| 2. LAMMENS..... | 67,65 | U.S. Métro Transports | 90, - | 92,500 | 120, - | 302 k 500 |
| POIDS MI-LOURDS (minima 270 k). | | | | | | |
| 1. DUBOURG..... | 75,25 | Sport. Club St-Amandois | 100, - | 97,500 | 120, - | 317 k 500 |
| 2. FAZIO..... | 80,3 | Halt. Club de Nice | 105, - | 92,500 | 115, - | 312 k 500 |
| 3. DECARPIGNIES..... | 82,1 | S.C.P.O. Paris | 80, - | 92,500 | 120, - | 292 k 500 |
| POIDS LOURDS LEGERS (minima 285 k). | | | | | | |
| 1. TERRAZA | 86,2 | Union Athl. Tarbaise | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k |
| 2. STRESSER | 85,6 | Sté Halt. Cult. Haguenau | 90, - | 90, - | 120, - | 300 k |
| POIDS LOURDS (minima 295 k). | | | | | | |
| 1. MOLON..... | 140, - | Stade Mun. Montrouge | 105, - | 102,500 | 130, - | 337 k 500 |
| 2. CHAPUISAT | 115, - | Française de Lyon. | 102,500 | 102,500 | 125, - | 330 k |
| 3. BRIONES | 94,5 | Cl. Sp. Inter Avia Alger | 90, - | 97,500 | 125, - | 312 k 500 |

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-HOLLANDE

Disputé à La Haye le 15 décembre 1957

| Noms des concurrents | Poids de corps | Club | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé-jeté à 2 bras | Total |
|---------------------------|----------------|----------|--------------------|------------------|----------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| PICARD..... | 55,8 | France | 80, - | 75, - | 95, - | 250 k |
| C.P. GOUWELEEUW..... | 55,7 | Hollande | 70, - | 70, - | 90, - | 230 k |
| POIDS PLUMES. | | | | | | |
| J.F. NOLTEN..... | 59,8 | Hollande | 87,500 | 92,500 | 110, - | 290 k |
| SEBBAN..... | 59,3 | France | 70, - | 85, - | 105, - | 260 k |
| POIDS LEGERS. | | | | | | |
| GERBER..... | 67,4 | France | 110, - | 100, - | 132,500 | 342 k 500 |
| T.L. LING..... | 66,8 | Hollande | 85, - | 90, - | 120, - | 295 k |
| POIDS MOYENS. | | | | | | |
| A.V.D. TOORN | 74,6 | Hollande | 100, - | 102,500 | 132,500 | 335 k |
| LAMBERT | 74,8 | France | 107,500 | 97,500 | 125, - | 330 k |
| POIDS MI-LOURDS. | | | | | | |
| J.C. SMEEKENS | 80,6 | Hollande | 110, - | 120, - | 150, - | 380 k |
| SOLEILHAC | 82, - | France | 117,500 | 105, - | 132,500 | 355 k |
| POIDS LOURDS-LEGER | | | | | | |
| DEBUF..... | 83,7 | France | 120, - | 122,500 | 157,500 | 400 k |
| J.V. DORP | 88,8 | Hollande | 97,500 | 107,500 | 130, - | 335 k |
| POIDS LOURDS. | | | | | | |
| HERBAUX | 100,3 | France | 125, - | 112,500 | 145, - | 382 k 500 |
| L.V. VEEN | 117,3 | Hollande | 125, - | 105, - | 140, - | 370 k |

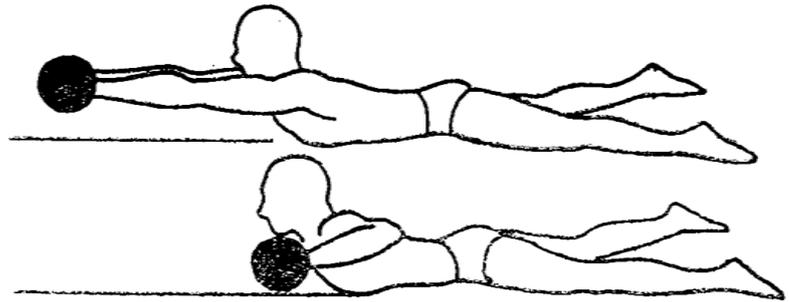
La leçon athlétique du mois

Mouvement I (Épaules et bras) :

Couché facial au sol, jambes écartées tendues, barre de 6 à 15 k sur les clavicules ou sur les omoplates, développé horizontal de la barre (aucun contact des mains au sol). Les mains sont écartées comme pour un développé ordinaire.

Respiration : Inspiration pendant le développé, expiration pendant le retour au point de départ de la barre.

- 7 séries de 7 exercices.
- Variante même développé, mais avec flexion latérale à droite ou à gauche du tronc.



MOUVEMENT I

Mouvement II (Jambes) :

Barre sur nuque de 20 à 40 k, station debout droite. Se mettre en fente latérale à droite (écartement des pieds : 40 cm), revenir à la position de départ.

Exécuter la même fente à gauche. - 5 séries de 7 exercices. Respiration expiration pendant la fente, inspiration automatique.

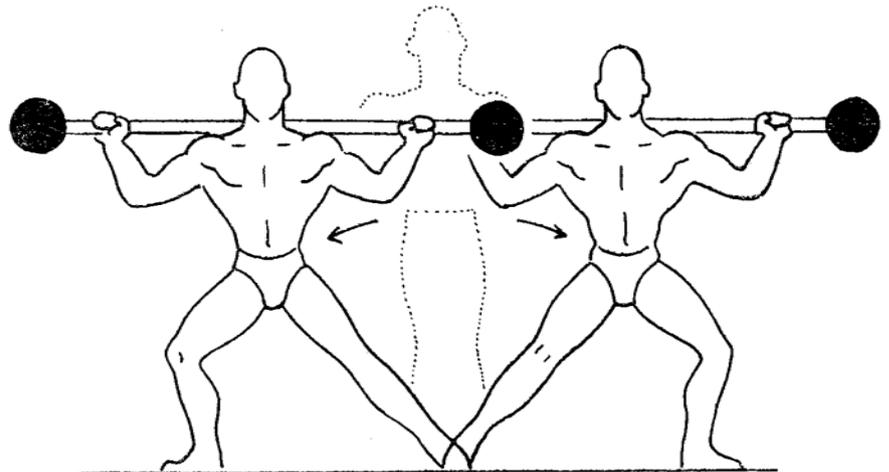
Mouvement III (tirage) :

Se mettre à genoux, ceux-ci étant écartés de 15 cm ; cuisses verticales.

Saisir à deux mains, rapprochées en pronation, une barre de 15 à 30 k tirer cette barre le plus haut possible par l'extension du dos et la flexion des bras (coudes haut levés).

Respiration : inspiration pendant le tirage, expiration à la descente de la barre.

- 5 séries de 7 exercices.



MOUVEMENT II

Mouvement IV (Tronc) :

En couché dos, jambes fléchies, pieds au sol, bras obliques allongés au sol, disques de 5 à 20 k sur le thorax. Soulever le thorax et la charge par une inspiration nasale profonde en décollant seulement les omoplates du sol. Points d'appui : 1° tête ; 2° bassin ; 3° pieds ; 4° mains.

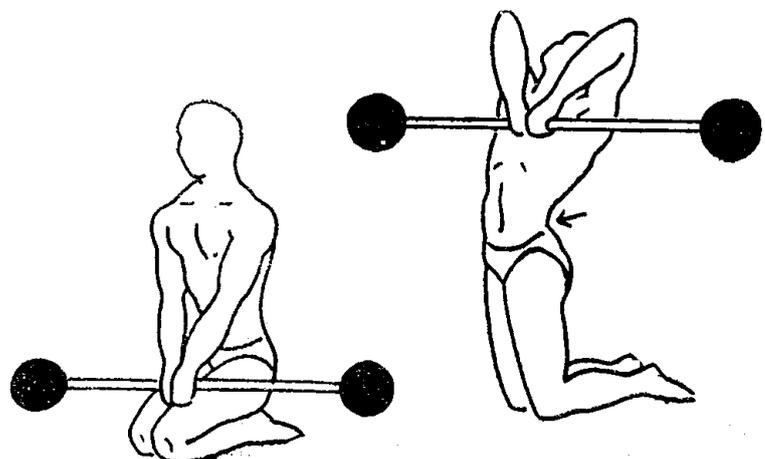
Exercice remarquable pour l'amplitude thoracique. L'expiration se fait pendant le retour au sol des omoplates.

Exécuter 3 séries de 7 exercices.

Mouvement V (Abdominaux) :

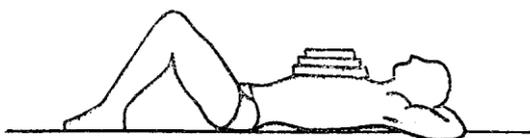
Se mettre en équilibre sur les fessiers. Rotation du tronc et des bras à droite et à gauche pendant que les jambes tendues tournent dans le sens opposé. Exemple : le tronc et les bras tournent vers la droite, les jambes tournent à gauche et vice versa.

Exercice à faire le plus possible en expiration (l'inspiration se fait automatiquement).

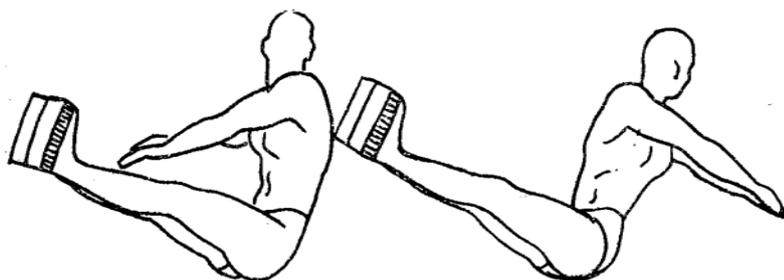


MOUVEMENT III

G. PICHON,
Maître d'E.P.S. à l'Institut
National des Sports.



↑
MOUVEMENT IV



MOUVEMENT V



Le Championnat du Monde 1957

Les performances accomplies au Championnat du Monde 1957 laissent un peu rêveur quant aux possibilités humaines.

Il faut, en premier lieu, constater une fois de plus, la nette supériorité de l'équipe soviétique. Il est vrai que l'équipe des États-Unis était réduite à sa plus simple expression, avec seulement trois tireurs.

Néanmoins, les faits sont là, incontestables.

Dans les Poids Coqs, Stogov (U.R.S.S.) réalisa la performance magnifique de 345 k en se payant le luxe de battre le record du monde du développé avec 105 k, à son 3^e essai et le record des trois mouvements olympiques. Le même athlète, à Melbourne, s'était classé 2^e derrière Vinci (États-Unis) avec 337 k 500. Il a donc progressé en un an de 7 k 500, ce qui est appréciable. Si notre compatriote Marcombe avait pu se déplacer, il serait sorti 7^e, même en lui comptant sa meilleure performance à 280 k.

Dans les Poids Plumes, Minaev (U.R.S.S.) réussit à totaliser 362 k 500, battant aussi le record du total olympique. Son suivant, Mannironi (Italie) réalisa 352 k 500, avant eu un peu plus de chance qu'aux Jeux de Melbourne, où il fut accidenté alors qu'il était en excellente condition. Il peut encore faire mieux. L'Américain Berger, qui sortit champion olympique avec 352 k 500, ne put que se classer 3^e avec 350 k.

Dans les Poids Légers, le Russe Bushuev totalisa 380 k, approchant de 5 k, son propre record. Le Bulgare Abadjev, 2^e de la catégorie avec 372 k 500, est un adversaire très dangereux. Il est à revoir, ainsi que le Polonais Czepulkovski, en grands progrès, qui se classa 3^e avec 365 k. A souligner que Rybak (U.R.S.S.) avait réussi les

mêmes performances aux Jeux de 1956. Sanchez, qui progresse à chaque sortie mais n'est pas encore rôdé, peut faire beaucoup mieux.

Dans les Poids Moyens, Kono et Bogdanovsky (U.R.S.S.) se classèrent respectivement 1^{er} et 2^e avec le total de 420 k. Kono, plus léger de 400 grammes, triompha au poids de corps. La lutte fut magnifique de bout en bout et les deux athlètes firent preuve des mêmes qualités d'énergie et de volonté. Aux Jeux de 1956, le même Bogdanovsky a été champion olympique avec un total identique (420 k).

C'est un athlète très régulier, qui conduit ses championnats avec prudence, sans chercher à tenter l'impossible. Le Polonais Bochenek est, lui aussi, un haltérophile de valeur, mais pas assez régulier dans ses performances il est néanmoins en nets progrès sur l'année dernière où il ne réussit que 382 k 500 à Melbourne contre 395 k à Téhéran. Son développé laisse beaucoup à désirer, très tangent et discutable.

Paterni joua de malheur, relevant de grippe et souffrant d'un poignet presque complètement inutilisable. Il fit preuve de beaucoup de cran au développé, j'avais constaté qu'il tenait déjà difficilement sa barre. Il aurait pu aisément sortir 3^e de sa catégorie en réalisant des performances à sa portée, à savoir : 130 + 115 + 152,5, qu'il faisait à l'entraînement avant de partir. Il est jeune et c'est un accrocheur. Rien n'est donc perdu pour lui, au contraire.

Dans la catégorie des Mi-Lourds, nous avons revu avec plaisir Lomakine (U.R.S.S.) qui, avec 450 k, conquit la 1^{re} place, battant aussi le record du total olympique détenu par Kono avec 447 k 500.

Jim George (États-Unis) athlète longiligne, ne put faire mieux que 422 k 500. Il vaut mieux que ce total. En progrès au développé, il n'a pas donné ce qu'on espérait de lui à l'arraché et à l'épaulé et jeté et resta loin de ses records du monde 137 k 500 et 170 k. De toute façon, il ne pouvait que s'adjuger la deuxième place, même en lui comptant ses maximums.

L'Iranien Mansouri s'est classé 3^e avec 412 k 500. Il fit 5 k de moins qu'aux Jeux de 1956 où il réalisa 417 k 500 pour la 4^e place. Très encouragé, ce qui est fort compréhensible, il tira convenablement, avec une belle assurance. C'est aussi un athlète à revoir.

Dans les Lourds Légers, Vorobiev (U.R.S.S.) surclassa ses concurrents avec un total de 470 k, se permettant de battre ses propres records du monde de l'arraché avec 145 k (ancien record : 143 k 500) et du total olympique (ancien record 462 k 500). Cet athlète « médecin » est un exemple de placidité et un modèle quant à sa maîtrise sur le plateau. Quant au second, Rahnavardi, chirurgien-dentiste, il a réussi un total de 440 k. C'est un athlète puissant, en pleins progrès, mais qui devrait surveiller son développé. Je regrette d'avoir à constater, une fois de plus, que ce mouvement, qui nécessite une exacte connaissance des règlements, n'est pas toujours jugé avec objectivité.

Cela n'enlève rien à la valeur de l'athlète. Pohjan, 3^e avec 427 k 500, a, lui aussi, beaucoup à apprendre au développé. Le Polonais Bialas, Champion d'Europe 1957 avec 420 k, ne put prendre que la 4^e place avec un total de 422 k 500.

C'est dire combien les places étaient disputées ! Le total de 432 k 500 de Jean Debuf ne lui aurait valu qu'une médaille de bronze. Bien entendu, il n'est pas dans mes intentions de faire une comparaison dans l'absolu, mais simplement de laisser parler les chiffres.

Personne, au demeurant, ne peut prévoir ce qu'un athlète est capable de réaliser sur un plateau, en présence de concurrents susceptibles de lui apporter la stimulation dont il a besoin.

Nous en arrivons aux Poids Lourds que l'on peut appeler la catégorie-surprise. La plupart des dirigeants qualifiés qui se trouvaient à Téhéran attendaient la victoire de l'Argentin Selvetti classé 2^e à Melbourne, on s'en souvient, avec 500 k (175, 145, 180 derrière Anderson (États-Unis) déclaré Champion olympique avec le même total, au bénéfice du poids de corps. Que se passa-t-il à Téhéran ? Tout simplement que Selvetti, très incommodé par l'altitude, n'était pas, le jour de la compétition, en bonne condition physique. Loin de moi, cependant, la pensée de minimiser la victoire de l'athlète soviétique A. Medvedev, vainqueur avec un total de 500 k et qui conduisit son Championnat avec maestria. Quand on constate que cet athlète réalisait 430 k il y a environ un an, on reste un peu confondu... L'Italien Pigaiani fut un brillant 3^e avec 452 k 500.

Tous les suivants, qu'ils se nomment Makinen (Finlande) Adréana (un Antillais magnifique) Casan (Roumain) jusqu'à Mazaud, de l'Irak sont des hommes de classe qui restèrent très en dessous de leurs performances.

En conclusion, Championnat de haute qualité, par les performances accomplies dans toutes les catégories.

L'arbitrage, bien meilleur que dans les précédentes compétitions, ne fut pas encore absolument au point. Il est indispensable - je ne me lasserai pas de le répéter - que commencent à fonctionner les stages d'arbitres afin d'obtenir une parfaite harmo-

nisation. Ce n'est qu'à ce prix que notre beau sport retrouvera son équilibre, si toutefois les arbitres qui ont l'honneur d'être choisis pour composer le jury des compétitions internationales savent se dégager des passions partisans et juger uniquement selon leur conscience et en conformité des règlements.

Jean DAME.

En marge du Championnat du Monde

Nous reproduisons, ci-dessous, l'interview accordée par M. Léon Vandeputte, Vice-président du Comité des Flandres, à un journal régional :

« DIS-MOI TA MÉTHODE D'ENTRAÎNEMENT JE TE DIRAI QUEL CHAMPION TU FERAS »

Au cours du gala d'haltérophilie abrité, samedi soir, dans la magnifique salle des sports armentérienne, M. Léon Vandeputte, président de l'A.S. Trams de Lille et vice-président de la Ligue des Flandres, voulait bien nous entretenir de l'activité de nos leveurs régionaux, et des poids et haltères en général.

Le programme international

« Vous savez que Jean Debuf et Raymond Herbaux ont participé, dimanche dernier, à Paris, à une sélection à l'issue de laquelle a été formée l'équipe nationale qui sera opposée à la formation nationale hollandaise, le 15 décembre à La Haye ; à celle de Grande-Bretagne, à Boulogne-sur-Mer, en janvier ; à celle d'Italie, à Paris, en février, avec match retour en Italie, non encore fixé.

« Indépendamment de ces rencontres ils participent au match franco-belge du 7 décembre. Ils seront également présents, au match interclubs qui opposera une formation A.S.T.L. - A.S.L.I.E. à l'équipe du Sports School de La Haye, le 21 décembre, à Lille.

« Jean Debuf, qui avait projeté de ne reprendre les compétitions qu'à partir du Championnat de France, en avril 1958, est en bonne condition physique et a, finalement, cédé aux instances des dirigeants fédéraux et locaux, et son programme est chargé.

« La nouvelle méthode employée par notre leveur numéro un s'est révélée payante. L'autre dimanche, il lui a suffi d'un essai pour compléter, à l'épaulé-jeté, un beau total de 400 kilos.

« Ce soir, Jean est encore très bien, très à l'aise, sans pousser outre mesure ».

Puis la conversation déviait sur les fameux chiffres obtenus par la prestigieuse équipe d'U.R.S.S. qui enleva, on s'en souvient, tous les titres (exception faite de Tommy Kono, bénéficiaire d'un poids de corps plus faible que son adversaire russe).

« Oui, bien sûr », reprit M. Léon Vandeputte.

Les raisons d'une suprématie incontestée

« Les championnats du monde qui viennent de se disputer à Téhéran ont permis aux athlètes soviétiques de truster les couronnes de champions, six titres sur sept en compétition.

« Et chacun des profanes (et même des amateurs) de s'extasier devant ces résultats mirobolants.

« Oui mais, il faut dire que les haltérophiles soviétiques s'entraînent 20 à 25 heures par semaine, qu'ils sont suivis par des spécialistes en diététique et par des médecins. Il en est de même ou à très peu près pour les Polonais, voire même les Italiens, les Américains et les Égyptiens sous le règne de Farouk.

« Quel est l'athlète français, amateur s'entend, possédant la situation matérielle et les loisirs suffisants pour lui permettre de passer quatre à cinq heures par jour, durant cinq jours par semaine, à la recherche de la forme physique et du style qui lui permettraient d'affronter, à égalité de moyens, les vedettes étrangères.

« Il n'en existe pas à ma connaissance.

« Alors, il faut dire que les nations qui peuvent produire des superchampions à la chaîne possèdent des organisations qui entretiennent ces superchampions exclusivement pour la propagande sportive et le prestige du pays.

« S'il en était ainsi en France, que ne pourrions-nous obtenir des Debuf, Herbaux, Lefebvre, Mignot, Maier et tant d'autres, dans notre région, pour ne parler que d'elle.

« Il est aussi évident que nos athlètes, qui ont d'abord à assurer leur subsistance et celle de leur famille, ne peuvent, en sus de leur labeur quotidien, consacrer sans dommage pour leur santé, quatre à cinq heures chaque jour à manipuler des tonnes d'acier ; que, d'autre part, le régime alimen-

taire spécial nécessaire pour supporter un tel traitement est incompatible avec leurs ressources.

« Dans ces conditions, il ne peut être fait de comparaisons entre nos amateurs athlètes et les athlètes de métier qui leur sont opposés.

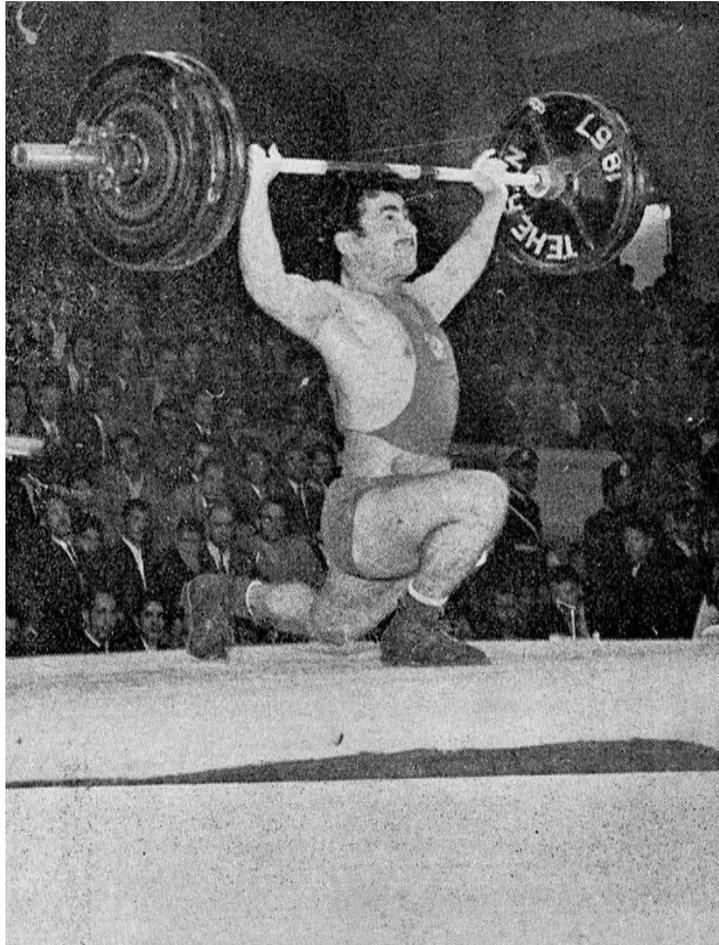
M. Léon Vandeputte prit un temps, puis il enchaîna :

« Ces remarques faites pour les haltérophiles valent aussi pour les autres sports. Le champion du monde de gymnastique, Blumme, ne déclarait-il pas qu'il s'entraînait cinq heures par jour pendant trois jours par semaine et une heure et demie les autres jours.

« Y a-t-il un gymnaste français qui pourrait se payer ce luxe ? Car c'est un luxe ou, sinon, un métier ».

On ne saurait mieux dire et c'est en toute sincérité que nous donnions à notre interlocuteur un acquiescement sans ambages, car il est bien vrai que si les facilités données aux athlètes d'U.R.S.S., de Pologne, des U.S.A., étaient accordées aux nôtres, avec la surveillance alimentaire, hygiénique, médicale, nos hommes pourraient aussi accéder aux premières places européennes et mondiales.

Raymond Herbaux, Jean Debuf, et quelques autres champions sont, sans doute du même avis.



TCHIMISKIAN (U.R.S.S.) Recordman du Monde de l'épaulé et Jeté à deux bras Poids Plumes avec 143 k 500.

Principes généraux d'entraînement

(Suite)

Règles limites du dosage individuel

Avoir toujours à l'esprit les principes suivants :

1° Rester toujours « en dedans » de son cœur et de son souffle. Réduire l'effort ou le cesser avant d'être gêné par les battements de son cœur ou le malaise provoqué par l'essoufflement ;

2° Cesser l'effort ou l'exercice en cours d'exécution avant la fatigue musculaire locale. On doit, au moment de cesser, avoir la sensation de pouvoir encore fournir un effort (suffisant du même ordre) ;

3° Diminuer la production de travail, l'intensité de l'effort ou bien cesser l'exercice en cours d'exécution.

Signes de bon réglage au cours et à la fin d'une séance d'entraînement

Une mine légèrement rosée pendant le travail, la bouche close ou peu entr'ouverte au moment des grands efforts, de même que l'entrain continu, la joie, la bonne humeur sont de bons indices de réglage.

En fin de séance, les athlètes doivent toujours apparaître en bon état et capables de fournir de nouveaux efforts.

Après la séance de travail

Après une séance de travail, on doit éprouver une sensation d'euphorie générale, c'est-à-dire de bien-être organique, de calme nerveux et de satisfaction morale ; on doit également ressentir une légère lassitude (que le repos de la nuit doit faire disparaître entièrement).

Les autres signes plus tardifs qui indiquent que la dose de travail est bien réglée sont : un bon appétit au repas suivant la séance d'exercices, un sommeil profond, une sensation de bien-être au

réveil et un besoin d'activité ; enfin, l'absence de courbature générale le lendemain.

Les courbatures locales ne sont pas un indice de fatigue malsaine ; elles doivent, au contraire, être considérées comme une preuve que les muscles ont été bien exercés et qu'ils sont en bonne voie de développement. Il n'y a pas de développement musculaire possible sans de légères douleurs de courbatures.

Signes principaux de la fatigue réelle en dehors de la séance de travail

La fatigue réelle qui se manifeste en dehors d'une séance de travail peut être la conséquence d'un mauvais réglage du travail de cette séance, mais aussi bien le résultat d'une autre activité ou encore d'un ensemble d'efforts de toutes sortes dépensés au cours de la journée.

Ces signes principaux seront constatés en particulier dans la soirée, la nuit et le lendemain matin qui suit la séance de travail. Ce sont les suivants :

- de l'énerverment ou mauvaise humeur ;
- un besoin impérieux de dormir avant le repas du soir ;
- un manque d'appétit aux repas ;
- de la fièvre, même légère ;
- de la difficulté à s'endormir ;
- un sommeil agité ou, au contraire, un sommeil lourd ;
- de la lassitude au réveil, ou une courbature générale, ou de la faiblesse dans les jambes ;
- Un trouble digestif (malaise d'estomac, constipation, diarrhée).

Manière de réparer la fatigue réelle en dehors de la séance d'entraînement

Lorsque les effets de la fatigue réelle se sont faits nettement sentir, il faut, soit modérer la dépense de travail journalière dans une proportion variable avec le degré de fatigue ressenti, soit se reposer un ou plusieurs jours de suite.

Tout travail exécuté en état de fatigue, non seulement ne profite pas à l'organisme, mais ne fait qu'aggraver cet état.

Le surmenage est la conséquence d'une production exagérée d'efforts non pas sous une forme massive ou trop violente pendant un court espace de temps, mais bien plutôt sous une forme insidieuse d'efforts moindres, prolongés pendant trop de temps (journées, semaines, mois). Il y a accumulation progressive de dépenses musculaires, et surtout nerveuses, qui arrivent à dépasser les possibilités organiques sans que l'intéressé y prenne garde.

Je n'ai, au cours de cet article, rien inventé. J'ai cité simplement les passages les plus importants des chapitres écrits par Georges Hébert sur le « dosage » dans le tome I de sa « Méthode Naturelle » « physique, virile, morale » car les principes qu'il a si bien définis sont, à mon avis, valables pour tous les sports et sont malheureusement trop ignorés ou peu respectés de la masse des pratiquants.

Je souhaite que chacun de vous s'inspire des principes généraux que nous avons traités au cours de ces deux derniers mois et en retire le plus grand bien.

R. POULAIN.
(A suivre.)



Méthodes d'entraînement

La France, qui fut à l'avant-garde de l'Haltérophilie - c'est, qu'on le veuille ou non, une vérité première - a toujours eu également des Champions qui ont fait parler d'eux. Citons : Cadine, Rigoulot, en passant par Suvigny, Duverger, Hostin, Roger François, Gance, Decottignies ; plus près de nous : Ferrari, Debuf, sans parler d'un autre champion en puissance : Paterni, 21 ans, prototype parfait de l'haltérophile.

D'autres jeunes commencent à faire parler d'eux et nous les espérons capables de reprendre un jour le flambeau.

Malheureusement, ils sont éparpillés aux quatre coins de la France et quelquefois livrés à eux-mêmes.

Il y a les stages, me direz-vous, au cours desquels il est possible de les réunir.

C'est exact. Mais qu'y apprennent-ils ?

L'art et la manière de se servir d'une barre à disques, à travailler la technique d'un ou de plu-

sieurs mouvements, à perfectionner leur style qui, il faut le reconnaître, est la base de la performance. Mais ce court séjour dans un C.R.E.P.S. ne leur apprendra pas la façon de s'entraîner.

On ne peut pas, en Haltérophilie, créer une méthode nationale, les gabarits, les morphologies des individus n'étant pas les mêmes. D'autres facteurs interviennent également et c'est pourquoi nous avons fait appel au concours de tous nos techniciens — ils sont nombreux dans notre Fédération — dans le but de confronter telle ou telle façon de s'entraîner et surtout en reprenant nos anciennes méthodes que beaucoup de pays ont adoptées.

En étudiant avec objectivité les procédés d'entraînement qui nous seront proposés, nous aurons la possibilité de donner à nos diplômés des directives qui leur permettront de conseiller leurs élèves, en fonction de leurs aptitudes physiques.

Le rêve serait, aussi, pour la préparation d'une compétition internationale, de pouvoir réunir dans un Centre, pendant une période plus ou moins

longue, suivant l'importance de l'épreuve, une équipe de probables dont les titulaires seraient débarrassés de tout souci matériel. C'est une méthode généralisée dans beaucoup de pays de l'Est et qui nous permettrait, si nous pouvions l'appliquer d'accroître notre élite.

Mais nous n'en sommes pas là et nous devons nous borner à faire le mieux possible avec les moyens dont nous disposons.

Ainsi que je l'ai souligné plus haut, le style est à la base de toute performance et c'est pourquoi je ne saurais trop encourager les jeunes à le travailler et à le perfectionner.

Quand leur style commencera à devenir automatique, les progrès se manifesteront aussitôt et leurs totaux s'amélioreront.

Qu'ils soient tenaces, volontaires, persévérants ; à ce prix seulement, ils deviendront d'excellents haltérophiles.

Jean DAME.

Travaillons notre sangle abdominale

Les exercices appropriés

Voici les exercices simples proposés pour commencer la musculation de la sangle abdominale :

Règles importantes : Ces exercices seront pratiqués après une mise en train (course souple ou saut à la corde) et en expiration profonde pour travailler le transverse à rythmes divers, en plusieurs séries de 7 exercices.

Dessin n° 1.

Pédalage alternatif allant de l'horizontale à la verticale, en couché dos, bras en croix.

Variantes :

- a) peut s'exécuter en rétropédalage (roue libre) ;
- b) en simultané dans les deux sens rotatifs des jambes ;
- c) avec rotation du bassin à droite et à gauche.

Dessin n° 2.

En couché dos, bras en croix, genoux repliés sur la poitrine, rotation du bassin à droite et à gauche (c'est le « rouli-roulant » de corrective). Il faut retenir les genoux afin d'éviter la chute de ceux-ci au sol. Ne pas décoller les épaules du sol.

Dessin n° 3.

Couché dos, bras en croix, jambes tendues verticales, ouverture latérale et croisée des jambes.

Variante : cet exercice peut se faire de l'horizontale à la verticale et retour, toujours en croisant les jambes.

Dessin n° 4.

Couché dos, bras en croix, jambes écartées tendues de 10 à 40 cm du sol - petits cercles des pieds dans les deux sens (de 20 à 40 cm de diamètre).

Dessin n° 5.

Assis au sol - jambes écartées tendues tenus par un camarade ou sous l'espalier - rotation du tronc à droite et à gauche - se coucher sur le dos, se relever et rotation du tronc à gauche.

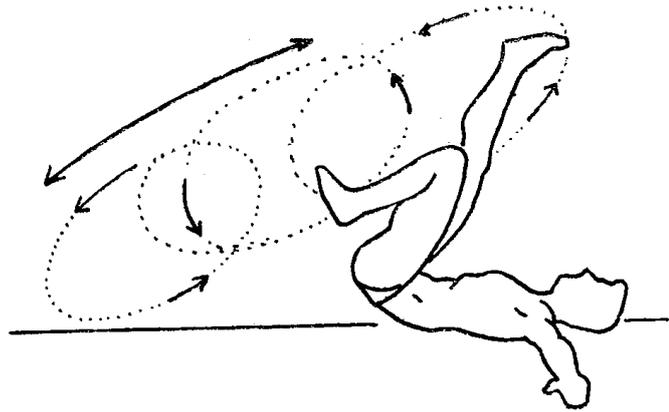
Excellent exercice à pratiquer avec rythme vif pour la flexion et la rotation du tronc et rythme plus lent pour le retour du corps au sol.

Dessin n° 6.

Couché dos, bras en croix, jambes réunies tendues - grande circumduction des jambes dans les deux sens (Nota : les pieds doivent toucher le sol derrière la tête). Exercice assouplissant la colonne vertébrale et musclant toute la sangle abdominale.

G. PICHON,

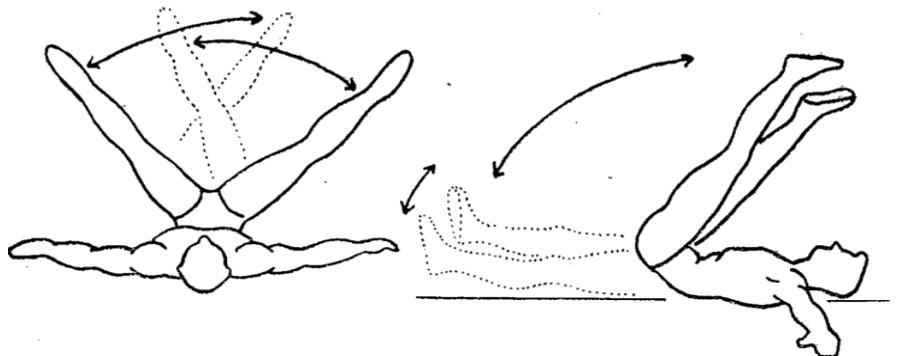
*Maître d'E.P.S.
à l'Institut National des Sports.*



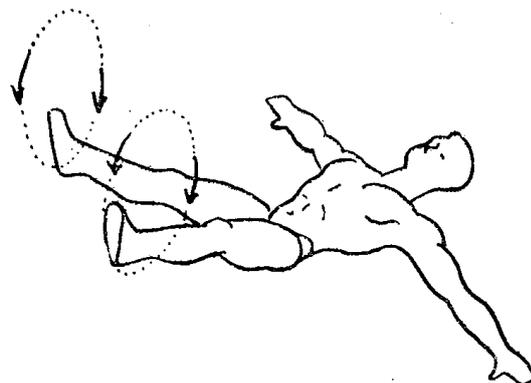
DESSIN N° 1



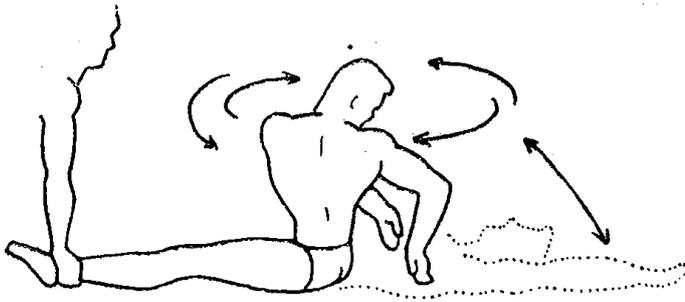
DESSIN N° 2



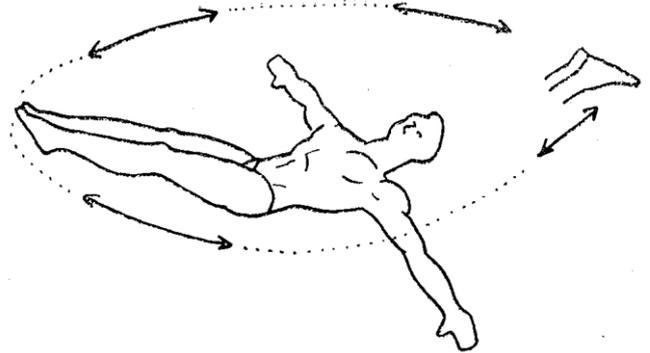
DESSIN N° 3



DESSIN N° 4



DESSIN N° 5



DESSIN N° 6



Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**COMITE D'AUVERGNE
Bureau pour 1957-58**

Président : Dr. Armand Colomb.

Vice-présidents : Dr Raoul Cutzach ; M. Henri Blanchard.

Secrétaire : M. Noël Righi.

Trésorier : M. Maurice Vaure.

Calendrier pour la saison 1957-58

Prix d'encouragement à Sainte-Florine.

Prix interrégional à Clermont-Ferrand.

Prix Fédéral à Montluçon.

Critérium National à Sainte-Florine.

Éliminatoires du Championnat de France à Vichy.

Coupe de France Haltérophile à Clermont-Ferrand.

**COMITE DE CHAMPAGNE
Calendrier pour la saison 1957-58**

20 octobre 1957 : Premier Pas Culturiste.

10 novembre 1957 : Premier Pas Haltérophile.

24 novembre 1957 : Prix d'encouragement.

8 décembre 1957 : Éliminatoires Prix Interrégional.

15 décembre 1957 : Brevets Culturistes.

12 janvier 1958 : Éliminatoires Prix Fédéral.

16 février 1958 : Éliminatoires Critérium National Haltérophile.

23 février 1958 : Championnats de l'Aube.

2 mars 1958 : Brevets Culturistes.

23 mars 1958 : Éliminatoires des Championnats de France.

30 mars 1958 : Championnats de Champagne.

27 avril 1958 : Éliminatoires de la Coupe de France.

Date à fixer : 3^e tour du Challenge S.P.A.R.

A ces épreuves il convient d'ajouter les Championnats de la Marne et ceux de la Haute-Marne, dont les dates ne sont pas encore arrêtées.

COMITE DU POITOU

Composition du Bureau pour 1957-58

L'Assemblée générale annuelle du Comité Régional du Poitou s'est tenue le dimanche 20 octobre 1957 à Châtellerauld.

Le Bureau, pour la saison 1957-58, a été constitué comme suit :

Président : M. Bosquet (Châtellerauld).

Vice-présidents : M. Dumont (La Rochelle), M. Tricoche (Châtellerauld).

Trésorier : M. Moreau (Cognac).

Secrétaire : M. Chartier (Châtellerauld).

Membres : MM. Tavera (La Rochelle), Vigoureux (Angoulême), Robinaud (Cognac), Didier (Châtellerauld).

Arbitres du Comité

Arbitre Fédéral : M. M. Bosquet.

Arbitres Régionaux : MM. M. Dumont et R. Moreau.

Calendrier de la saison 1957-58

20 octobre 1957 : Premier Pas Culturiste (Châtellerauld).

10 novembre 1957 : Premier Pas Haltérophile (Angoulême).

24 novembre 1957 : Prix d'Encouragement (La Rochelle).

8 décembre 1957 : Prix Interrégional (Poitiers).

15 décembre 1957 : Brevets culturistes.

12 janvier 1958 : Prix fédéral (Cognac).

20 janvier 1958 : Championnats départementaux.

16 février 1958 : Critérium national (La Rochelle).

2 mars 1958 : Challenge Servan-Sport et Brevets Culturistes (Cognac).

23 mars : Championnat du Poitou (Cognac).

27 avril 1958 : Éliminatoires de la Coupe de France.

15 - 30 mai 1958 : Plus Bel Athlète du Poitou (Royan).

Arbitres du Comité

MM. Dumont (La Rochelle), Moreau (Cognac), Bosquet (Châtellerauld).

Coupe des Jeunes

A l'issue du Premier Pas Haltérophile, se disputait la « Coupe des Jeunes » par équipes de trois tireurs dont voici le classement :

1. Club Haltérophile Rochelais. Coefficient 2,3.
2. Union Amicale de Cognac. Coefficient 2,1.

COMITE DE LORRAINE

Calendrier régional 1957-58

20 octobre 1957 : Premier Pas Culturiste Salle Municipale des Sports de Nancy.

10 novembre 1957 : Premier Pas Haltérophile. Salle Municipale des Sports de Nancy.

8 décembre 1957 : Éliminatoires Prix Interrégional. Salle Municipale des Sports de Nancy.

12 janvier 1958 : Éliminatoires Prix Fédéral. Salle des Sports d'Homécourt.

16 février 1958 : Éliminatoires Critérium National. Salle des Sports de Villerupt.

23 mars 1958 : Éliminatoires Championnats de France. Salle du Château. Lunéville.

20 avril 1958 : Critérium National Culturiste. Salle des Sport, Jœuf (non confirmé).

27 avril 1958 : Éliminatoires de la Coupe de France Haltérophile. Salle Municipale de Nancy.

15 au 30 mai 1958 : Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète. Metz, Toul, Jœuf ou Nancy.

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Records au 1^{er} décembre 1957

Juniors

Développé à 2 bras : Coqs, Chapelain (C.A. Nantais), 73 k ; Plumes, Jahan (R.A.C.C. Nantes), 82 k 500 ; Légers, Hansmetzger (C.A. Nantais), 93 k ; Moyens, Mortier (C.A. Nantais), 85 k 500 ; Mi-Lourds, Mao (C.A. Nantais), 93 k ; Lourds légers, à établir ; Lourds, à établir.

Arraché à 2 bras : Coqs, Chapelain (C. A. Nantais), 70 k ; Plumes, Jahan (R.A.C.C. Nantes), 77 k 500 ; Légers, Renaud (S.N.O.S.), 95 k ; Moyens, Heissat (C.A. Nantais), 95 k ; Mi-Lourds, Ferra (S.G. Angers), 95 k ; Lourds Légers, Visbecq (S. Croisicais), 87 k 500 ; Lourds, à établir.

Épaulé et jeté à 2 bras : Coqs, Chapelain (C.A. Nantais), 93 k ; Plumes, Jahan (R.A.C.C. Nantes) 100 k ; Légers, Renaud (S.N.O.S.), 122 k 500 ; Moyens, Heissat (C.A. Nantais), 122 k 500 ; Mi-Lourds, Ferra (S.G. Angers), 125 k ; Lourds Légers, Visbecq (S. Croisicais), 115 k ; Lourds, à établir.

Total des 3 Mouvements Olympiques : Coqs, Chapelain (C.A. Nantais), 230 k ; Plumes, Jahan (R.A.C.C.) 232 k 500 Légers, Renaud (S.N.O.S.), 307 k 500 ; Moyens, Heissat (C.A. Nantais), 297 k 500 ; Mi-Lourds, Ferra (S.G. Angers), 295 k ; Lourds Légers, à établir ; Lourds, à établir.

Seniors

Développé à 2 bras : Coqs, Couprie (Vaillante Vertou), 72 k 500 ; Plumes, Moussa (U.S. Armoricaine Nantes), 80 k ; Légers, Hansmetzger (C.A. Nantais), 105 k ; Moyens, Gerin (C.A. Nantais), 108 k ; Mi-Lourds, Gerin (C.A. Nantais), 107 k 500 ; Lourds Légers, Boussion (S.G. Angers), 110 k ; Lourds, Perrin (C.A. Vannetais), 102 k 500.

Arraché à 2 bras : Coqs, Le Han (C.A. Nantais), 73 k ; Plumes, Baril (C.A. Nantais) (R. de Fr.), 96 k ; Légers, Gerin (C.A. Nantais), 95 k ; Moyens, Gerin (C.A. Nantais), 100 k ; Mi-Lourds, Perquier (U.S.A. Nantes), 112 k 500 ; Lourds Légers, Boussion (S.G. Angers), 105 k ; Lourds, Perrin (C.A. Vannetais), 107 k 500.

Épaulé et jeté à 2 bras : Coqs, Marcombes (U.S. Tours), 100 k ; Plumes, Baril (U.S.A. Nantes), 122 k 500 ; Légers, Gerin (C.A. Nantais), 120 k ; Moyens, Gerin (C.A. Nantais), 128 k ; Mi-Lourds, Perquier (U.S.A. Nantes), 140 k ; Lourds Légers, Boussion (C.A. Angers), 140 k ; Lourds, Perrin (C.A. Vannetais), 137 k 500.

Total des 3 Mouvements Olympiques : Coqs, Le Hen (C.A. Nantais), 227 k 500 ; Plumes, Baril (U.S.A. Nantes), 292 k 500 ; Légers, Gerin (C.A. Nantais), 307 k 500 ; Moyens, Gerin (C.A. Nantais), 322 k 500 ; Mi-Lourds, Perquier (U.S.A. Nantes), 355 k ; Lourds Légers, Boussion (S.G. Angers), 350 k ; Lourds, Perrin (C.A. Vannetais), 332 k 500.

**COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
Rencontre Gondolo-Nuremberg**

Samedi 16 novembre, dans la salle des têtes de Maisons-Alfort, s'est déroulée la rencontre de Poids et Haltères entre l'équipe allemande de Nuremberg et celle du Club Gondolo Sportif, parfaitement organisée d'une façon nouvelle. Les spectateurs disposaient en effet de petites tables, comme dans un restaurant, et avaient l'impression d'un diner aux chandelles, ces dernières sous forme de bouteilles de champagne ou de crus choisis. Par la suite, ces tables servaient aux amateurs de danse, car un bal terminait cette soirée sportive suivie par une nombreuse assistance. Une petite allocution de M. le Maire de Maisons-Alfort donna le départ de cette compétition, dont voici les résultats détaillés :

Équipe de Nuremberg : Wolf, 235 k ; Stuhler, 282 k 500 ; Koop, 287 k 500 ; Schlemmer, 325 k ; Seelman, 342 k 500 ; Tratz, 362 k 500 ; Rundershausen, 367 k 500.

Équipe de Gondolo : Hanry, 267 k 500 ; Sotille, 267 k 500 ; Noguès, 310 k ; Constantinof, 325 k ; Soleilhac, 350 k ; Algenir, 330 k ; Lisambart, 340 k.

A l'issue de ce match, l'équipe allemande totalisait 2.202 k 500 contre 2.195 k à l'équipe Gondolo.

Cette rencontre, très équilibrée par la valeur des athlètes en présence, fut très agréable à suivre en raison de la lutte serrée entre ces deux formations.

Nous sommes toujours agréablement surpris par l'organisation impeccable des réunions mises sur pied par M. Pierre Scelles et par l'équipe spécialisée de la Maison Gondolo dans laquelle MM. Collardet et Leveler occupent une place de choix, sans oublier tout le personnel dont le dévouement est sans limites. S'ils sont souvent à la peine, je profite de notre Bulletin pour les mettre à l'honneur, et aussi féliciter l'équipe des champions du Club Sportif Gondolo qui fut handicapée par les blessures de Soleilhac et de Sotille.

A. ROUSSEAUX.

**Les Éliminatoires de la Coupe de Paris
2^e Série**

Disputées le 17 écoulé dans les Salles de l'U.S.M.T. et du S.C.P.O., les éliminatoires de la Coupe de Paris 2^e série ont donné les résultats ci-dessous :

A.S. Mantaise : Minie, 245 k ; Fedrichkine, 265 k ; Malherbe, 285 k ; Toutirais, 272 k 500 ; Janton, 275 k ; Guizelon, 100 k ; Vaurabourg, 287 k 500. - Total, 1.930 k. Poids de l'équipe : 518 k 900.

Stade Municipal de Montrouge : Reverdi, 255 k ; Guigne, 265 k ; Dennefous, 267 k 500 ; Régnier, 250 k ; Gardelle, 295 k ; Régnier, 302 k 500 ; Lavis, 295 k. - Total, 1.930 k. Poids de l'équipe : 519 k 100.

S.A. Montmartroise : Becker, 267 k 500 ; Vacher, 237 k 500 ; Trehin, 255 k ; Fauchoux, 275 k ; Moriss, 272 k 500 ; Semblant, 310 k ; Charigues, 270 k. Total, 1.887 k 500. Poids de l'équipe : 524 k 600.

U.S. Métro-Transports : Minchella, 250 k ; Rolland, 272 k 500 ; Ziguel, 280 k ; Frances, 272 k 500 ; Quantin, 265 k ; Gouyette, 252 k 500 ; Lammens, 282 k 500. - Total, 1.875 k. Poids de l'équipe : 483 k 800.

S.C.P.O. : Peschot, 210 k ; Decarpignies, 310 k ; Nasles, 215 k ; Derumeaux, 252 k 500 ; Chasserot, 272 k 500 ; Decoetlogon, 285 k ; Salaun, 317 k 500. - Total, 1.862 k 500. Poids de l'équipe : 516 k 600.

Participent à la finale, les clubs classés dans les quatre premières places.

A. ROUSSEAUX.

**COMITE DU LIMOUSIN
Bureau pour 1957-58**

Président : M. Claude Trezzy.

Vice-président : M. Parot.

Secrétaire-Trésorier : M. Émile Ratier.

Membres : MM. Marcel Thévenet, Joseph Blanchon et Cibot.

Calendrier pour la saison 1957-58

Uniquement les éliminatoires et finales régionales du calendrier Fédéral.

**COMITE DAUPHINE-SAVOIE
Bureau pour 1957-58**

Président : M. Dunand.

Trésorier : M. Ravix.

Membres : MM. Lomet, Bruvat, Ravix, Gervasy, Arlaud, Marchioni, Chave, Arnaud.

Arbitre Fédéral et International : M. Ch. Lomet.

Arbitres Régionaux : MM. Bruyat, Coste, Dunand, Gervasy, Marchioni, Muller, Ravix.

Calendrier pour la saison 1957-58

20 octobre 1957 : Premier Pas Culturiste.

10 novembre 1957 : Premier Pas Haltérophile.

24 novembre 1957 : Prix d'Encouragement (non classés et 4^e série).

10 décembre 1957 : Challenge Pertuis.

8 décembre 1957 : Éliminatoires Prix Interrégional (4^e et 3^e série).

15 décembre 1957 : Brevets Culturistes.

29 décembre 1957 : Finale du Prix Interrégional.

12 janvier 1958 : Éliminatoires du Prix Fédéral (3^e et 2^e série).

26 janvier 1958 : Challenge Patrick Amodru à Crest, S.C. Navis.

2 février 1958 : Finale du Prix Fédéral.

9 février 1958 : Challenge Ulysse Vinay, S.C. Navis.

16 février 1958 : Éliminatoires du Critérium National Haltérophile 1^{re} et 2^e séries et classe nationale, H.C.C.

23 février 1958 : Match Oyonnax - S.C. Navis.

2 mars 1958 : Brevets culturistes.

9 mars 1958 : Finale du Critérium National Haltérophile.

23 mars 1958 : Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors. Championnat des Alpes. H.C. Grenoble. Coupe Ch. Lomet. Challenge Catris.

30 mars 1958 : Match Roanne - Navis.

12 et 13 avril 1958 : Finale des Championnats de France Juniors et Seniors.

20 avril 1958 : Critérium National culturiste.

27 avril 1958 : Éliminatoires de la Coupe de France Haltérophile.

15 au 30 mai 1958 : Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France.

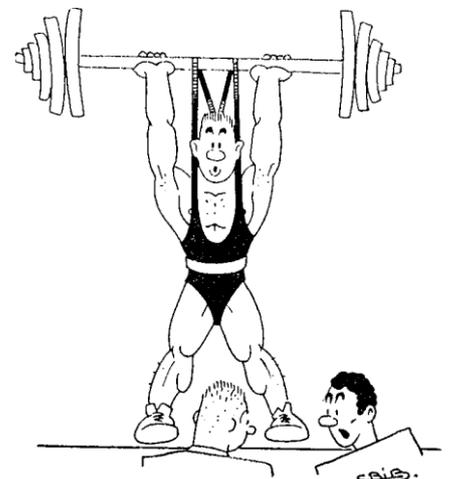
Date à fixer : Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France.

18 mai 1958 : Finale de la Coupe de France Haltérophile.

**COMITE D'ALGÉRIE
Au Casbah Club. Alemany (léger),
Junqua (mi-lourd) ont accompli de
bonnes performances**

C'est en présence de M. Jean Dame, président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste de M. Bonnome, adjoint aux sports de la ville d'Alger, du Père Tardy président du Casbah Club que s'est déroulée la journée des performances. Malgré une température peu clémente douze athlètes sur les dix-sept engagés se surpassèrent et accomplirent à cette occasion leur meilleur total sur les trois mouvements olympiques.

Si chez certains athlètes le style laisse parfois à désirer, ils compensent ce manque de technique par une fougue et une force bien au-dessus de la moyenne.



Il épaulé n'importe comment !

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des *FONDERIES ROUX, à LYON*

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

**Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).**



Tout comme le confirmait, dimanche, le président Jean Dame, c'est la perfection du mouvement qui doit permettre à l'athlète un meilleur rendement musculaire, partant une meilleure performance. Nous pouvons être assurés que ces sages conseils seront mis à profit par les entraîneurs et que lors de la prochaine compétition leurs athlètes nous surprendront agréablement.

De cette manifestation nous retiendrons surtout le succès d'ensemble des éléments du Casbah-Club, dont quatre représentants s'attribuèrent les médailles réservées à tout haltérophile augmentant son meilleur total. Aussi féliciterons-nous l'entraîneur M. Garidi et ses poulains Hini, Khetib, Zerari et Messadi.

Les excellents pointages réussis par Junqua, poids mi-lourds, 310 k, et Alemany, poids léger, 292 k 500, consacrent définitivement ces deux jeunes athlètes parmi les meilleurs de leur catégorie.

Les représentants du SABO, Trives et Udari, nous parurent en progrès tandis que leur camarade Monaco semblait, dimanche, marquer le pas.

Le sociétaire du C.S.A.I.A., Mariet, réalisait, hier, comme poids coq 205 k sur les trois mouvements, mais nous donna l'impression d'avoir beaucoup de difficultés à se maintenir dans cette catégorie. Farrugia et Costa (Pro-Patria) s'attribuèrent également les médailles des meilleures performances. A l'issue de la compétition, le président Jean Dame félicitait les vainqueurs et leur remettait les médailles offertes par la Direction Régionale des Sports.

L'arbitrage, assuré par MM. Honoré, Pomatto et Rodriguez, donna satisfaction à tous.

Le président et les membres du Comité d'Alger de la F.F.H.C. assistaient à cette manifestation.

P. J.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Poids Coq. - 1. Mariet (C.S.A.I.A.), 205 k ; 2. Zerari (Casbah Club), 175 k ; 3. Pons C.H.C.A.), 150 k.

Poids Plume. - 1. Farrugia (Pro-Patria), 220 k ; 2. Poquet (Hussein-Dey), 200 k ; 3. Hini (Casbah Club), 200 k.

Poids Légers. - 1. Alemany (G.C.A.), 292 k 500 ; 2. Udari (S.A.B.O.), 220 k ; 3. Khetib (Casbah Club), 200 k ; 4. Messadi (Casbah Club), 195 k.

Poids Moyens. - 1. Gentil (Hussein-Dey), 225 k ; 2. Costa (Pro-Patria), 222 k 500.

Poids Mi-lourds : 1. Junqua (C.H.C.A.), 310 k ; 2. Boulanger (Hussein-Dey), 282 k 500 ; 3. Monaco (S.A.B.O.), 225 k.

Poids lourds. - 1. Trives (S.A.B.O.), 240 k.



COMITE DU LYONNAIS

Liste des Records du Lyonnais

SENIORS

Arraché à droite. - Coqs : Ch. Faure, 55 k ; Plumes : F. Peyre, 65 k ; Légers : L. Faure, 72 k 500 ; Moyens : P. Duverger, 72 k 500 ; Mi-Lourds : L. Hostin, 80 k ; Lourds Légers : à établir ; Lourds : Clavel, 75 k.

Arraché à gauche. - Coqs : Ch. Faure, 50 k ; Plumes : Baudrand, 60 k ; Légers : Massot, 70 k ; Moyens : Roux, 70 k ; Mi-Lourds : Maître, 70 k ; Lourds Légers : à établir ; Lourds : Dutriève, 75 k.

Développé à deux bras. - Coqs : J. Gouery, 72 k 500 ; Plumes : Platier, 87 k 500 ; Légers : R. Catarinetti, 99 k 500 ; Moyens : R. Catarinetti, 102 k 500 ; Mi-Lourds : L. Hostin, 112 k 500 ; Lourds Légers : L. Gamichon, 95 k ; Lourds : A. Maspoli, 111 k 500.

Arraché à deux bras. - Coqs : J. Gouery, 75 k ; Plumes : Baudrand, 85 k ; Légers : L. Faure, 92 k 500 ; Moyens : L. Hostin, 111 k 500 ; Mi-Lourds : L. Hostin, 122 k 500 ; Lourds Légers : Gamichon, 102 k 500 ; Lourds : Dutriève, 110 k.

Épaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : J. Gouery, 97 k 500 ; Plumes : Baudrand, 110 k ; Légers : R. Catarinetti, 120 k ; Moyens : L. Hostin, 137 k 500 ; Mi-Lourds : L. Hostin, 157 k 500 ; Lourds Légers : L. Gamichon, 130 k ; Lourds : Dutriève, 145 k.

JUNIORS

Arraché à droite. - Moyens : R. Glain, 60 k.

Développé à deux bras. - Coqs : Fouillat, 62 k 500 ; Plumes : J. Platier, 77 k 500 ; Légers : R. Glain, 85 k ; Moyens : R. Glain, 94 k 500.

Arraché à deux bras - Coqs : Cotard, 62 k 500 ; Plumes : J. Platier, 72 k 500 ; Légers : R. Glain, 85 k ; Moyens : R. Glain, 92 k 500.

Épaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Cotard, 62 k 500 ; Plumes : J. Platier, 100 k ; Légers : R. Glain, 110 k ; Moyens : R. Glain, 120 k.

COMITE DE MADAGASCAR

Une petite compétition a eu lieu entre les trois Clubs Haltérophiles de Tananarive à l'occasion de l'inauguration d'un terrain de basket couvert communal.

Voici les résultats enregistrés :

Poids Coqs. - 1. Henri Fontaine (55 k 500), Club Haltérophile de Tamatave, 67,5, 70, 92,5 = 230 k ; 2. Jean-Claude Liac (55 k 500) Société de Gymnastique de Tananarive, 60, 65, 90 = 215 k ; 3. Jean Rabeson (54 k) Club Olympique de Tananarive, 67,5, 60, 85 = 212 k 500 ; 4. Rodin (51 k) Société de Gymnastique de Tananarive, 57,5, 60, 75 = 192 k 500.

Poids Plumes. - 1. René Fontaine (58 k 500) Club Haltérophile de Tananarive, 67,5, 70, 85 = 222 k 500 ; 2. Lala Rajaoarisoa (59 k 800) Société de Gymnastique de Tananarive, 67,5, 60, 75 = 202 k 500 ; 3. Jean-Pierre Raboanarison (59 k 100) Club Olympique de Tananarive, 70, 55, 75 = 200 k.

Poids Légers. - 1. Justin (63 k 500) Société de Gymnastique de Tananarive, 70, 70, 90 = 230 k ; 2. Marcel Bernard (66 k) Club Olympique de Tananarive, 65, 60, 85 = 210 k ; 3. Émile Raveloson (64 k 800), 65, 55, 75 = 195 k.

Poids Moyens. - Troupeau (72 k 500) Société de Gymnastique de Tananarive, 75, 75, 95 = 245 k.



Les Trésoriers des Comités Régionaux, s'ils ne l'ont déjà fait, sont priés d'adresser d'urgence à la F.F.H.C. le décompte par Clubs des licences délivrées pendant la dernière saison, c'est-à-dire 1956-57, en vue de la prochaine Assemblée Générale.

VIENT DE PARAÎTRE :

Le Code Sportif et Administratif de la F.F.H.C. comprenant :

- description des mouvements haltérophiles ;
- règles d'homologation des records et d'arbitrage ;
- règlements des compétitions haltérophiles et des concours Nationaux culturistes ;
- formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
- formalités administratives et sportives ;
- Extraits des statuts de la F.F.H.C.

PRIX : 200 fr., port compris.

Règlement par mandat, chèque bancaire ou chèque postal au nom de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue St- Marc, Paris 2^e (Compte Chèques Postaux Paris 1304.82).

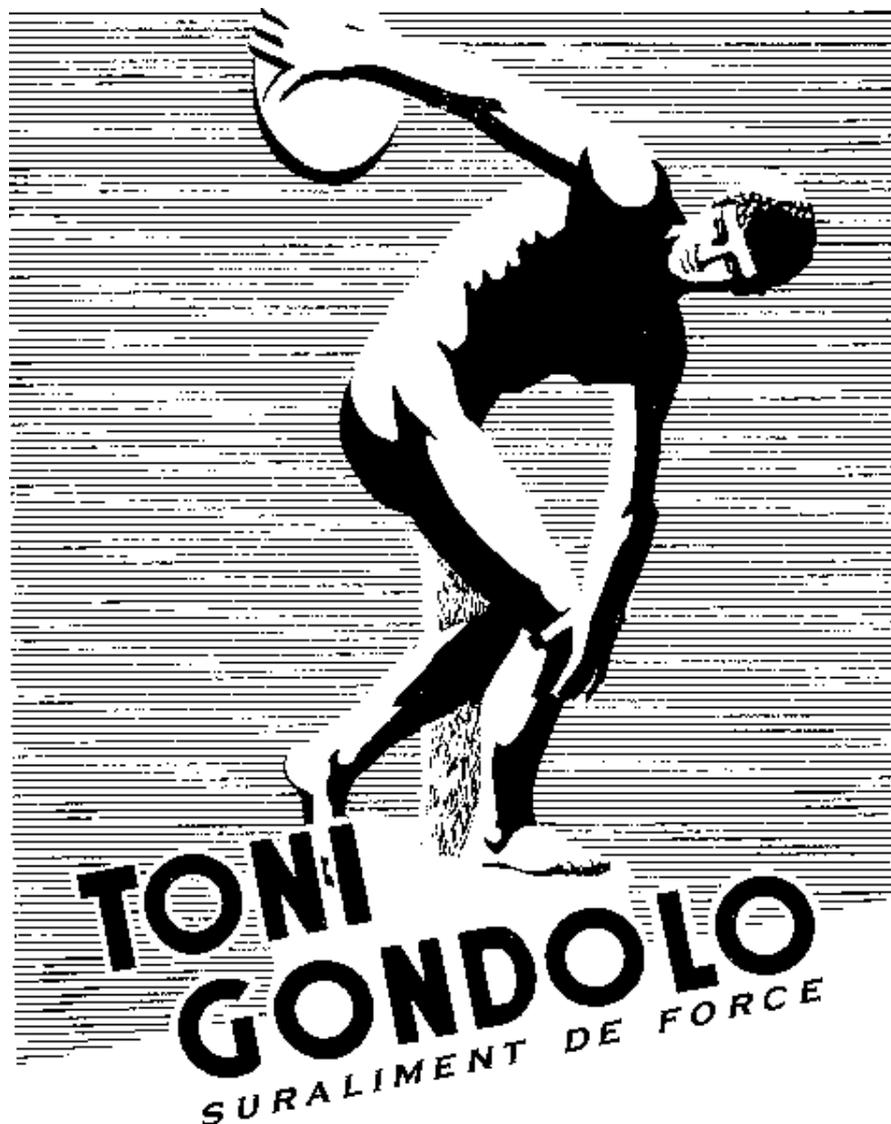
MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Numérisation : R. LPZ 2012 (2019)



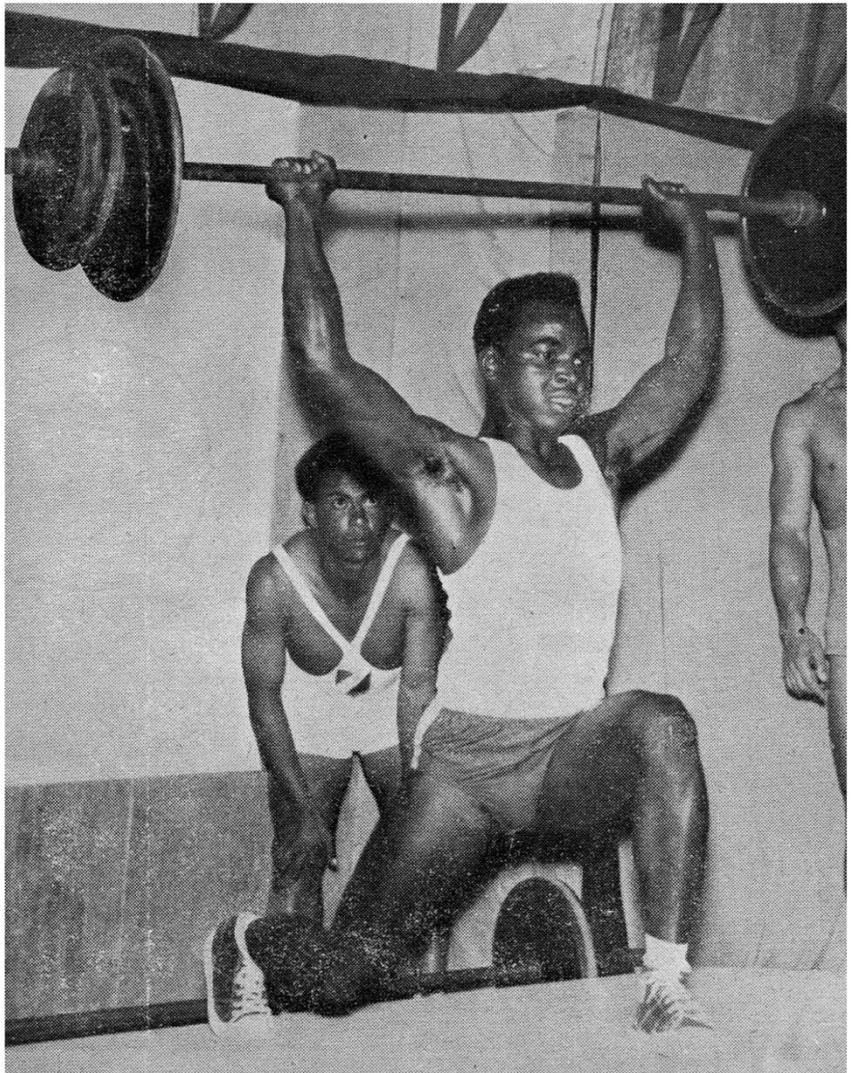
HALTÉROPHILE

MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
12^e ANNÉE
FÉVRIER 1968



SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 21 janvier 1958..... | 3 |
| Règlement du Critérium National Culturiste..... | 4 |
| Journée Culturiste..... | 5 |
| Classement général du Prix Fédéral..... | 6 |
| Match France-Angleterre, par L. VANDEPUTTE..... | 7 |
| Résultats Techniques..... | 8 |
| Match France-Hollande, par R. DUVERGER..... | 9 |
| La Leçon Athlétique du mois, par G. PICHON..... | 10 |
| Le Prix interrégional, par J. DUCHESNE..... | 11 |
| Résultats Techniques de la Finale du Prix Fédéral..... | 12 |
| Avis aux Haltérophiles sous les drapeaux..... | 12 |
| L'Établissement des Programmes de Travail, par R. POULAIN..... | 13 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 15 |
| Les Stages d'Haltérophilie 1958..... | 15 |
| Dans nos Comités régionaux..... | 16 |
| Ce que vous devez savoir..... | 16 |



Notre couverture :

Un haltérophile de l'île de la Réunion,
où un Comité Régional est en formation,
sous l'impulsion de M. JOUGLA.



©RLPZ 2012 (2019)

Code Sportif et Administratif

La F.F.H.C. a édité récemment, à l'usage de ses Membres, un
CODE SPORTIF ET ADMINISTRATIF.

Ce petit manuel doit intéresser aussi bien les dirigeants et entraîneurs que les athlètes.

Il contient tous les règlements techniques et administratifs que beaucoup d'entre eux ne connaissent qu'imparfaitement. Or, nul n'est censé ignorer.., le règlement.

Voici d'ailleurs, à titre documentaire, le sommaire détaillé de ce Code :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes.
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. (Aide- Moniteurs, Moniteurs, Entraîneurs régionaux et fédéraux, Jurés nationaux de Culture Physique, Arbitres nationaux et régionaux). Conditions à remplir. Examens. Attributions ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés (réunions, licences, mutations, athlètes étrangers, engagements, sanctions, affiliations, validité des décisions, Bureau et Comité de direction).
8. Extraits des statuts de la F.F.H.C. (Élections à la F.F.H.C. et dans les Comités régionaux).

Prix franco de port 200 fr. - Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Engins de culture physique athlétique

en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose,

dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

Ceintures Réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix

Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles

Maillots Compétition Haltérophiles

Grand Choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne Marcel, PARIS (2^e)

Téléphone : LOU.14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'Équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 21 JANVIER 1958

Présents : MM. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, E. Gouleau, V. Leveler, L. Morin, R. Recordon, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Hue, Lomet, Piou, Roussaux.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demandes d'affiliation. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.359. - « La Courmouterraise ».
- ✓ N° 3.360. - « Club Athlétique des Hospitaliers » de Marseille.

Homologation de records. - Le Comité de Direction homologue comme records Juniors les performances ci-après :

Poids Plumes. - Développé à deux bras : 85 k 500, par Delebarre, le 12 janvier 1958, à Roubaix. - Arbitres. MM. Dumoulin, Meese, Dejonghe.

Arraché à deux bras : 80 k par Delebarre, le 7 décembre 1957, à Armentières. - Arbitres MM. Hue, Cobbaert, Vandeputte. - 82 k 500 par Delebarre, le 18 janvier 1958, à Boulogne-sur-Mer. - Arbitres : MM. Dumoulin (France), Shell et Holland (Grande-Bretagne).

Épaulé et Jeté à deux bras : 100 k par Delebarre, le 7 décembre 1957, à Armentières. - Arbitres : MM. Hue, Cobbaert et Vandeputte. - 102 k 500 par Vanlenghenove, le 29 décembre 1957, à Meaux. - Arbitres : MM. Rousseaux, Pichon et Leveler. - 105 k 500, par Delebarre, le 12 janvier 1958, à Roubaix. - Arbitres : MM. Dumoulin, Meese et Dejonghe.

Poids Lourds-Légers. - Arraché deux bras 112 k 500 par S. Lefèvre, le 5 janvier 1958, à Paris. - Arbitres : MM. Rolet, Buisson, Leveler.

Total Olympique : 112,500 + 105 + 150 = 377 k 500 par Sylvain Lefèvre, le 18 janvier 1958. - Arbitres : MM. Dumoulin (France), Shell et Holland (Grande-Bretagne).

La performance de R. Gerber au développé à deux bras : 110 k 500 ne peut être homologuée comme record de France Seniors Poids Légers, en raison de la présence de deux arbitres fédéraux seulement.

Match France-Angleterre. - Le Président fait un bref compte rendu du match France-Angleterre qui s'est déroulé à Boulogne-sur-Mer le 18 janvier dernier.

Le match a eu lieu au Théâtre Municipal, devant une nombreuse assistance. Des réceptions au « Journal de Boulogne » et à la Mairie l'avaient précédé.

Tous les athlètes français se sont bien comportés et le match a été gagné par la France par 4 victoires à 3.

Matches France-Italie. - Lecture d'une lettre de la Fédération Italienne faisant connaître que le match France-Italie B aura lieu à Naples et s'étendra sur les 8 et 9 février.

Sont désignés pour accompagner l'Équipe B à Naples MM. Chaix, Arbitre International, René Duverger, Directeur de l'Équipe, Henri Clutier, Membre du Bureau.

Le match France - Italie « A » doit avoir lieu au Gymnase Municipal Voltaire, le dimanche 9 février prochain, à 14 h 30.

L'Équipe d'Italie sera logée à l'Hôtel Modem. Elle doit arriver à Paris le 7 février au soir.

M. Poulain, Secrétaire général, demande que soient arrêtés, dans leurs grandes lignes, les détails d'organisation de cette rencontre. Il est décidé que :

- Le prix des places sera fixé à 200, 300 et 500 fr. - Billets à demi-tarif aux places à 300 et 500 fr. pour les licenciés ;
- Il n'est pas prévu d'affiches ;
- Le Président se chargera du choix d'un restaurant pour l'organisation du dîner du dimanche soir qui réunira les deux équipes ;
- 2 chargeurs seront fournis par l'AS. Bourse, 2 autres par le Club Sportif Gondolo qui désignera également un marqueur pour le tableau d'affichage ;
- M. Leveler accepte en outre de s'occuper du matériel et de la sonorisation ;
- Arbitre à la pesée, (13 h 30), M. Morin, qui assurera ensuite les fonctions de Délégué aux Athlètes pour relever les charges choisies par essai ;
- Secrétaire : M. Duchesne ;
- Speaker : M. Poulain ;
- Arbitres : MM. Dumoulin, Rolet, Buisson ;
- Un Jury d'Appel sera formé sur place ;
- M. Recordon assurera le contrôle, aux entrées, des porteurs d'invitations et de cartes ;
- M. Dury s'occupera du Stand de Propagande ;
- Le Secrétariat se préoccupera des ouvreuses, de l'achat des hymnes, de la magnésie et de la résine, ainsi que de la location du ring et des drapeaux français et italiens.

Les Équipes « A » et « B » seront définitivement formés le 26 janvier à l'issue d'une réunion organisée par le Comité de l'Île-de-France au Club Sportif Gondolo.

Match France-Allemagne. - La Fédération de l'Allemagne de l'Est propose un match avec l'Équipe de France pour le 4 mai 1958, à Meissen-sur-Elbe.

Le Secrétaire Général rappelle qu'un projet de rencontre avec l'Allemagne de l'Ouest n'a jusqu'ici reçu aucune solution définitive.

Le Président, qui pense voir M. Hergl, Président de la Fédération de l'Allemagne de l'Ouest, à la réunion du Bureau International qui se tient dans quelques Jours à Paris, demande de surseoir à toute décision.

Finale du Prix Fédéral 1958. - Il est donné connaissance de la liste des qualifiés pour la Finale du Prix Fédéral qui se disputera le dimanche 2 février prochain, au Gymnase du Stade Municipal de Montrouge.

Arbitre à la pesée : M. Roussaux. Sont également désignés comme arbitres : MM. Rolet, Morin, Dame, Buisson et Leveler.

Secrétariat : M. Duchesne.

Prix des places : 100 fr. M. Recordon accepte de tenir la caisse.

Matériel et sonorisation : M. Leveler.

Championnats de France et Assemblée Générale. - Les dispositions suivantes sont d'ores et déjà arrêtées en ce qui concerne les Championnats de France et l'Assemblée Générale :

Samedi matin, 12 avril, au siège de la Fédération : Réunion des Arbitres Fédéraux ;

Samedi après-midi, à 14 h 30, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon : Championnat de France Juniors ;

Samedi soir, à 20 h 30, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy : 1^{re} séance du Championnat de France Seniors ;

Dimanche matin, 13 avril, salle des séances du Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson : Assemblée Générale de la F.F.H.C. ;

Dimanche après-midi, à 14 h 30, au Gymnase Municipal Voltaire : 2^e séance du Championnat de France Seniors

Dimanche soir : Dîner amical (le Président est désigné pour le choix du restaurant).

Une discussion s'engage ensuite sur le point de savoir si un arbitre neutre sera désigné par la Fédération dans chacun des Comités régionaux susceptibles d'avoir des sélectionnés pour les Championnats de France, en vue d'arbitrer, en qualité de juge unique, les Éliminatoires desdits Championnats.

Il est finalement décidé de procéder à une modification du règlement des Championnats de France. Désormais, les Éliminatoires seront arbitrées par trois arbitres fédéraux de la région, sauf cas exceptionnels. Dans les Comités qui ne possèdent pas suffisamment d'arbitres, deux juges régionaux pourront être adjoints à l'arbitre fédéral.

Communications diverses et correspondance. - M. Gouleau, rappelant les termes de son rapport moral, lors du Congrès qui s'est tenu en octobre dernier à Téhéran et les différents entretiens qu'il a eus, à ce sujet, avec ses Collègues du Bureau de la Fédération Internationale, souhaiterait avoir l'appui de la Fédération Française en ce qui concerne la proposition de retour à l'arbitre unique, avec deux assesseurs qu'il compte présenter à la réunion du Bureau International qui se tiendra la semaine prochaine à Paris.

Il expose les arguments qu'il a déjà développés à l'appui de sa thèse.

Après observations présentées par différents Membres, le Bureau donne son accord.

- Lecture d'un télégramme de la Section Haltérophile de l'U.R.S.S., demandant la participation de Debuf et Paterni à des compétitions internationales individuelles organisées à Moscou les 8 et 9 mars prochain.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

Le Bureau décide de répondre négativement à cette invitation, estimant qu'en ce début de saison, les deux champions ne sont pas dans leur meilleure forme et qu'il ne peut être envisagé pour eux d'autres rencontres que celles, déjà nombreuses, inscrites au Calendrier fédéral.

- Lettre du Comité du Lyonnais demandant le retrait de la Carte d'arbitre fédéral de deux de ses Membres qui, depuis deux ans, ne manifestent plus d'activité.

Il est décidé avant de donner satisfaction au Comité du Lyonnais, de lui demander si lesdits arbitres ont été convoqués par lui et s'ils ont refusé d'apporter le concours qui leur était requis. Dans le cas d'une réponse affirmative, les intéressés seront invités à faire connaître à la F.F.H.C. leurs intentions.

- Lettre du journal « *L'Équipe* » faisant connaître son intention d'accorder « aux sports de moyenne importance » la place qu'ils méritent, la direction générale de ces rubriques, parmi lesquelles figure l'haltérophilie et dont le titulaire reste inchangé, ayant été confiée à M. Paul Dupont.

Il est décidé que le Secrétaire Général prendra rendez-vous avec le Chef d'Informations du journal « *L'Équipe* » pour lui exposer les suggestions et doléances de la F.F.H.C.

- Lecture de la correspondance échangée avec les Dirigeants de l'ancien Comité du Maroc de la F.F.H.C. et avec un athlète français résidant au Maroc, M. G. Sandeaux.

Après un échange de vues, il est décidé d'écrire aux anciens ressortissants de la F.F.H.C., qui ont accepté un poste dans la nouvelle Fédération Marocaine, pour leur faire connaître le point de vue de la Fédération Française et de la Fédération Internationale à ce sujet.

- Le Secrétaire Général fait part des entretiens qu'il a eus avec le Service Central des Sports des Forces Armées, au sujet de l'organisation du Championnat de France Militaire d'Haltérophilie 1958.

Il sera notamment demandé à ce Service de prévoir un plus grand nombre de finalistes, en rappelant que le règlement prévoit 7 catégories de concurrents.

Pour permettre une sélection plus rationnelle des militaires à la finale du Championnat, des instructions pourront être données aux haltérophiles sous les drapeaux, par l'intermédiaire du Bulletin Fédéral, pour qu'ils participent à des Éliminatoires organisés par les Comités régionaux à la même date que celles des Championnats de France civils.

Avant de clore la séance, M. Poulain désire entretenir ses Collègues des propositions ci-après :

► La F.F.H.C., expose-t-il, dispose actuellement d'un Calendrier qui, par la diversité de ses épreuves, permet aux athlètes, à quelque série qu'ils appartiennent, d'y participer. Néanmoins, les sélectionneurs se heurtent à d'assez grandes difficultés lorsqu'il s'agit, dans certaines catégories, de désigner un athlète pour une Équipe de France « A » et un autre pour une Équipe de France « B ».

► Il constate qu'à l'occasion d'une finale fédérale, le Prix Interrégional, par exemple, les trois meilleurs athlètes sont qualifiés dans chaque catégorie les mêmes athlètes se retrouveront peut-être à la finale du Prix Fédéral ou du Critérium National. La F.F.H.C. n'a pas, de ce fait, la possibilité de juger de la valeur de ceux classés 4^e, 5^e ou 6^e d'après leurs performances aux éliminatoires et parmi eux se trouvent certainement des sujets

intéressants que quelques grammes de plus au poids de corps privent parfois de leur sélection.

► Pour remédier à la pénurie d'athlètes de valeur dans certaines catégories, le Secrétaire Général préconise le classement, en fin d'année, des 10 meilleurs athlètes d'une même catégorie, ceux-ci étant ensuite appelés par la F.F.H.C. à se rencontrer au cours d'une compétition organisée dans ce but. Ce travail devra peut-être s'étendre sur deux années mais permettra peut-être de déceler dans les sept catégories, de véritables espoirs. Les crédits de préparation olympique, mis à la disposition de la F.F.H.C., doivent permettre l'organisation de ces compétitions.

Le Bureau est d'accord, à l'unanimité, avec les propositions du Secrétaire Général.

M. Duchesne suggère qu'une fois les athlètes décelés, ils pourraient être signalés à l'attention soit de l'Entraîneur régional, soit du Moniteur National ainsi qu'à celle du Président du Comité Régional intéressé, afin que la Fédération soit tenue au courant de leurs différentes performances en cours de saison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.



Règlement du Critérium National Culturiste

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 20 avril 1958.

Il est réservé aux athlètes munis de la licence culturiste 1957-58 ayant réussi les minima imposés.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids Lourds-légers, de 82 kg 500 à 90 kg.
- Poids lourds, au-dessus de 90 kg.

Mouvements imposés

- Développé couché au banc horizontal ;
- Développé derrière la nuque ;
- Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;
- Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;
- Épaulé et jeté à deux bras ;
- Saut en longueur sans élan.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses bains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Développé derrière la nuque. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète, immobile, attendra le commandement de « terre ».

1. Fautes à sanctionner :
2. Départ avant le signal de l'arbitre ;
3. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
4. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
5. Extension alternative ou incomplète des bras.

Flexion sur les jambes. La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Flexion avant-bras sur bras. - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

Fautes à sanctionner :

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps.

Épaulé et jeté à deux bras. - En trois essais. Application du règlement officiel.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons à la chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

Ordre d'exécution de la compétition

- 1^{er} Mouvement : Développé derrière la nuque.
- 2^e Mouvement : Épaulé et jeté à deux bras.
- 3^e Mouvement : Développé couché.
- 4^e Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras.
- 5^e Mouvement : Flexion sur les jambes.
- 6^e Mouvement : Saut sans élan.

Minima imposés

Nota. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

Cotation

Développé derrière la nuque, Épaulé et Jeté à deux bras, Flexion des avant-bras sur les bras, il est accordé 1 point ½ par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché, Flexion sur les jambes, il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan, il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'ex-æquo au total des

points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

Conditions d'engagement

1° Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1957-58.

2° Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs

et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 20 avril 1958 au plus tard.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds |
|--|------|----------|--------|----------|-----------|---------------|--------|
| A. Développé derrière la nuque..... | 35 k | 40 k | 45 k | 50 k | 55 k | 60 k | 65 k |
| B. Épaulé et jeté à deux bras | 65 k | 75 k | 85 k | 90 k | 95 k | 100 k | 105 k |
| C. Développé couché | 60 k | 65 k | 70 k | 75 k | 80 k | 85 k | 90 k |
| D. Flexion des avant-bras sur les bras | 30 k | 32 k 500 | 35 k | 37 k 500 | 40 k | 42 k 500 | 45 k |
| E. Flexion sur les jambes..... | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 105 k | 110 k | 115 k |
| F. Saut sans élan..... | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. |



Journée Culturiste

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 2 mars 1958 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1957-58 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 15 mars dernier délai.

RÈGLEMENT D'APPLICATION DES BREVETS CULTURISTES

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple : développé couché, 1^{er} essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2^e essai 80 k x 5 fois = bon ; 3^e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration, 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : arbitre fédéral, Juré national, arbitre régio-

nal, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de F.F.H.C., un éducateur culturiste, diplômé F.F.H.C., un professeur d'éducation physique diplômé d'État, un maître d'éducation physique diplômé d'État, un gymnaste médical diplômé, un kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque club lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétaire préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant, servir la propagande fédérale, sont autorisées.

**Finale
du Critérium
National
Haltérophile**

**LE SAMEDI 8 MARS
1958**

a 20 h 30

AU CLUB ESSO-SPORTS

à Notre-Dame de Gravenchon

(Seine-Maritime)

Classement Général du Prix Fédéral 1957-1958

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans nos Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS

| | |
|---|---------|
| 1. DI RUSSO (55,1) U.S. Cheminots de Marseille..... | 232,500 |
| 2. ALARD (53,9) Salle Vincent Ferrari..... | 222,500 |
| 3. SCHIACHITANO (55,2) Club Cult., Roubaix..... | 200, - |

POIDS PLUMES

| | |
|---|---------|
| 1. DELEBARRE (59,4) A.S. Électricité de Lille..... | 267,500 |
| 2. VANLENGHENOVE (60) Cl. des Jeunes Wazemmes..... | 265, - |
| 3. YVANOFF (60) Stade de la Porte Normande..... | 242,500 |
| 4. LENAY (60) Union Sportive de Tours..... | 235, - |
| 5. PHILIPPART (60) Entente Sport. Laneuvevillose..... | 222,500 |

POIDS LEGERS

| | |
|--|---------|
| 1. BALDETTI (67) U.S. Cheminots de Marseille..... | 290, - |
| 2. MATTEI (66,1) Haltérophile Club de Nice..... | 272,500 |
| 3. BATTAGLIA (64,3) Assoc. Sportive de Monaco..... | 267,500 |

| | |
|--|--------|
| 4. HEBEN (64,5) Club Athlétique de Rosendaël..... | 260, - |
| 5. GIAT (65,3) Assoc. Sport. Montferrandaise..... | 250, - |
| 6. DINDELEUX (66,1) A.S. Électricité de Lille..... | 250, - |
| 7. MOREAU (64,8) Club Athlétique Nantais..... | 245, - |
| 8. TECKMAN (67,4) Maison des Jeunes de Narbonne..... | 245, - |

POIDS MOYENS

| | |
|--|---------|
| 1. PICCI (74,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 310, - |
| 2. CARCENAC (70,9) Athlétic Club Montpellier..... | 285, - |
| 3. POULET (74) Club Athlétique de St-Priest..... | 282,500 |
| 4. MANEY (71,9) Cercle Culturiste St-Médard..... | 277,500 |
| 5. BASTAERT (70,5) St. Municipal de Petite Synthe..... | 270, - |
| 6. CANIONI (70) Groupes Laïques d'Alger..... | 262,500 |

POIDS LOURDS LEGERS

| | |
|---|--------|
| 1. LEMONNIER (89,2) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 295, - |
|---|--------|

SENIORS

POIDS COQS

| | |
|---|---------|
| 1. FONTAINE H.,(55,1) Cl. Halt de Tamatave..... | 237,500 |
| 2. RAIERI (55,5) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 232,500 |
| 2. DELOYE (55,5) Club Culturiste de Lure..... | 232,500 |
| 4. PECOUL (52,8) U.S. Cheminots de Marseille..... | 230, - |
| 5. HUCHET (55,9) Cercle Paul Bert Rennes..... | 227,500 |
| 6. ZAGIGAEFF (56) Stade Munic. de Montrouge..... | 227,500 |
| 7. LIAO (54,9) Sté de Gymnastique de Tananarive..... | 225, - |
| 8. BOSSE (56) A.S.P.O. Midi..... | 225, - |
| 9. PÉTREMANNE (56) L'Arpajonnaise..... | 220, - |
| 10. BEGAUD (54,6) La Blésoise..... | 217,500 |
| 11. CARRE (34,5) Cercle d'E.P. St-Nazaire..... | 215, - |
| 12. BRUN (54,7) Association Sportive Montferrandaise..... | 215, - |
| 13. KENTZEL (54) Haltérophile Club de Grenoble..... | 212,500 |
| 14. MARIE (55,7) Club Sportif Inter-Avia..... | 212,500 |
| 15. CHAPELAIN (56) Club Athlétique Nantais..... | 212,500 |
| 16. BARTHELEMY (49,4) Amicale St-Ruf..... | 210, - |
| 17. LAUGIER (55,7) Haltérophile Club de Nice..... | 210, - |
| 18. RABOT (56) Club Sportif de l'Est Républicain..... | 207,500 |
| 19. CAILLET (52,4) Association Sportive de Monaco..... | 205, - |
| 20. FAGGI (55,5) Haltéro-Club de Villerupt..... | 205, - |
| 21. MEYER (55,5) Union de Guebwiller..... | 202,500 |
| 22. BISACCIONI (52,1) Haltérophile Club de Nice..... | 200, - |

POIDS PLUMES

| | |
|--|---------|
| 1. BÉNABIB (59,6) Société de Gymn d'Angers..... | 270, - |
| 2. LAURET Jean (57,8) Cercle Halt. du Bas Berry..... | 252,500 |
| 3. SALOMONE (60) Athlétic Club Servannais..... | 250, - |
| 4. BOUFFARD (36,1) Sporting Club Navis..... | 242,500 |
| 5. JAHAN (59,6) Racing Cheminots de Nantes..... | 240, - |
| 6. BOUTET (59,9) Union Athlétique Tarbaise..... | 240, - |
| 6. ASSIÉ (59,9) Montpellier Sport Club..... | 240, - |
| 8. LONGUET (60) Club Nautique et Athlét. de Rouen..... | 240, - |
| 9. SCHMUCK (59) Sté Halt. et Cult. Haguenau..... | 235, - |
| 10. PÉCOSTE (59,4) Union Athlétique Tarbaise..... | 235, - |
| 11. ACHINO (59,5) Racing Club de Vichy..... | 235, - |
| 12. SCHMITT (60) Sporting Club Dijonnais..... | 235, - |
| 13. FONTAINE R. (58,6) Cl. Haltér. de Tamatave..... | 232,500 |
| 14. LANUX (59,5) Association Sportive Mantaïse..... | 220, - |
| 15. LAUGIER (59,9) Amicale Saint-Ruf..... | 220, - |
| 16. FARRUGIA (60) Pro Patria d'Alger..... | 220, - |
| 16. DENIS (60) Haltéro Club de Villerupt..... | 220, - |

POIDS LEGERS

| | |
|--|---------|
| 1. TCHELINGERIAN (66,7) Club Sportif Gondolo..... | 310, - |
| 2. LAMMENS (66,2) U.S. Métro-Transports..... | 302,500 |
| 3. ALEMANY (64,9) Gymnaste Club d'Alger..... | 292,500 |
| 4. QUANTIN (67,5) Union Sportive Métro-Transports..... | 282,500 |
| 5. BELLVER (66,5) Club Haltérophile Cambrésien..... | 280, - |
| 6. LACOSTE (66) Culturistes Rochelais..... | 277,500 |
| 7. PERRIN (66,5) Cercle Culturiste de Reims..... | 277,500 |
| 8. MORIN (67) Racing Cheminots de Nantes..... | 275, - |
| 9. CIBOT (67,3) A.S.P.O. Limoges..... | 272,500 |
| 10. PHILIPPART (65,2) Entente Sp. Laneuvevillose..... | 270, - |
| 11. ARMELINI (66,1) Asnières Sports..... | 270, - |
| 12. TOUR (67,1) Stade Sainte-barbe..... | 270, - |
| 13. GINESTE (67,3) Salle Vincent Ferrari..... | 270, - |
| 14. GARCIA (67,1) Frontignan Athlétic Club..... | 267,500 |
| 15. MARECHAL (67,3) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 267,500 |
| 16. VARENDAL (65,1) Cercle Haltérophile Troyen..... | 265, - |
| 17. FIORAMONTI (66,4) Haltero Club de Villerupt..... | 265, - |
| 18. CASEMACKER (67,4) A.S. Électricité de Lille..... | 265, - |
| 19. FOUILLEUL (66,4) Société Athlétique d'Enghien..... | 262,500 |
| 20. HITROP (67,4) Cercle d'E.P. de St-Nazaire..... | 262,500 |

| | |
|---|---------|
| 21. GARCIA (67,2) Haltéro Club Témouchentois..... | 260, - |
| 22. AMADIEU (66,3) Club Sp. des Cheminots Nîmois..... | 257,500 |
| 23. POUILLEUL (66,9) Assoc. Préf. de la Seine..... | 257,500 |
| 24. IMBACH (67,5) Union Guebwiller..... | 257,500 |
| 25. COELLIER (62,9) Union Sportive de Tours..... | 255, - |
| 26. SPETEER (64) :Sp. Réunis Lille Délivrance..... | 255, - |
| 26. AHRWEILLER (64) U.S. Métro-Transports..... | 255, - |
| 28. PELLIER (67,4) Française de Besançon..... | 255, - |
| 29. BABOU (62,5) Sté de Gym de Tananarive..... | 252,500 |
| 30. KOEHLER (65,9) Athlétic Club de Sélestat..... | 252,500 |
| 31. RAVERDI (67,2) St. Municipal de Montrouge..... | 250, - |
| 32. GUEU (67,3) U.S. Métro-Transports..... | 250, - |
| 33. CASTOR (67,5) U.S. Cheminots de Marseille..... | 250, - |
| 34. FORMICA (64) Haltérophile Club de Nic..... | 245, - |
| 35. PRIGENT (67,2) Athlétic Club Trélazéen..... | 245, - |
| 36. MINIER (64,6) Association Sportive Mantaïse..... | 242,500 |

POIDS MOYENS

| | |
|--|---------|
| 1. DUBOURG (74,4) Sporting Club St-Amandois..... | 317,500 |
| 2. DASSONNEVILLE (71,5) Sp. Réun. Lille Délivr..... | 310, - |
| 3. PAOLETTI (74,4) Association Sportive de Monaco..... | 310, - |
| 4. CONSTANTINIAN (72,8) Française de Lyon..... | 307,500 |
| 5. ROBINAUD (74,7) Union Amicale de Cognac..... | 307,500 |
| 6. HANSMETZGER (67,7) Club Athlétique Nantais..... | 305, - |
| 7. OHLMANN (73,5) Société Halt. et Cult. Haguenau..... | 305, - |
| 8. ALLIE (74,5) Club Sportif Chem. Nîmois..... | 305, - |
| 9. CATARINETTI (74) Haltéro Cult. Ste-Colombe..... | 297,500 |
| 9. CHATALOVA (74) A.S. des Tramways de Lille..... | 297,500 |
| 11. MATHIEU (75) Entente Sportive Laneuvevillose..... | 297,500 |
| 12. GALLI (69) Salle Vincent Ferrari..... | 295, - |
| 13. LACHAUME (73,7) Club Sportif de Meaux..... | 295, - |
| 14. ECKHOUDT (74,5) Club Athlétique Rosendaël..... | 295, - |
| 15. LEBACLE (71,5) Cercle Paul Bert de Rennes..... | 290, - |
| 16. CHARRUE (73,4) Union Guebwiller..... | 290, - |
| 16. LINTZ (73,4) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 290, - |
| 18. VANDENBELLE (74) Sp. Réun. Lille Délivrance..... | 290, - |
| 19. GUEZELOU (73,4) Association Sp. Mantaïse..... | 287,500 |
| 20. GARDELLE (73,6) Stade Municipal de Montrouge..... | 287,500 |
| 21. ALDEBERT (75) Montpellier Sport Club..... | 287,500 |
| 22. VEYRUNE (71) Stade Ste-Barbe..... | 285, - |
| 23. DECOETLOGON (71,7) S.C.P.O. Paris..... | 282,500 |
| 24. CATRIS (73,3) Sporting Club Navis..... | 282,500 |
| 25. DUVAL (75) La Beaucourtoise..... | 282,500 |
| 26. LEGRAND (68,7) Union Amicale de Cognac..... | 280, - |
| 27. URBANIAK (70) Club Sportif de Meaux..... | 280, - |
| 28. BENOIST (70,5) Sté Athlétique d'Enghien..... | 280, - |
| 29. LOPEZ (72,4) Avenir St-Pavin..... | 280, - |
| 30. KEIFLIN (70,4) Athlétic Ring Belfortain..... | 277,500 |
| 31. IMBACH (68,6) Union Guebwiller..... | 275, - |
| 32. DORIDOU (72,5) Cercle Haltérophile Troyen..... | 275, - |
| 33. LA VENAC (728) A.S.P.O. Tours..... | 275, - |
| 34. CUISENIER (74,3) Cl. Sp. de l'Est Républicain..... | 275, - |
| 35. PELAEZ (74,6) Union Athlétique Tarbaise..... | 275, - |
| 36. DULAS (72,2) A.S.P.O. Midi..... | 272,500 |
| 37. ALEJANDRE (68,6) A.S. Police d'Oran..... | 270, - |
| 38. ESTÈVE (71) Frontignan Athlétic Club..... | 270, - |
| 39. TARDY (72,3) Club Olympique Caudéranais..... | 270, - |
| 40. PAIS (71) A.S. Montferrandaise..... | 267,500 |
| 41. LASCORZ (74) Cercle Culturiste St-Médard..... | 267,500 |
| 42. CORBE (74,2) Racing Club de Vichy..... | 267,500 |
| 48. VIDAL (75) Cl. Sp. de l'Est Républicain..... | 267,500 |
| 44. VAGENER (75) Cercle Haltérophile Reyland..... | 265, - |
| 45. MAZALLON (70,3) Club Athlétique de St-Priest..... | 265, - |
| 46. ALBERT (73,6) Maison des Jeunes de Narbonne..... | 265, - |

POIDS MI-LOURDS

| | | |
|-----|--|---------|
| 1. | HANCART (82,3) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 335, - |
| 2. | HADRY (82,5) Sporting Club Navis..... | 312,500 |
| 3. | BARONE (81) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 310, - |
| 4. | JUNQUA (82,4) Club Halt, et Cult, d'Alger..... | 310, - |
| 5. | MINOUFLET (82,5) Club Sportif de Meaux..... | 310, - |
| 6. | DUTILLEUX (80,6) A.S. Électricité de Lille..... | 302,500 |
| 7. | POLLET (77,5) Haltérophile Club de Boulogne..... | 300, - |
| 8. | MIGNON (82,3) Club Athlétique Nantais..... | 297,500 |
| 9. | CHRISTINI (76,3) A.S. des Cheminots, Vénissieux..... | 295, - |
| 10. | LACHEZE (78) Red Star de Limoges..... | 295, - |
| 11. | MICHON (78,3) Union Mâconnaise..... | 295, - |
| 12. | SALLE (81,5) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 295, - |
| 13. | VALTAT (75,1) Cercle Haltérophile Reyland..... | 290, - |
| 14. | KAPP (78) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 290, - |
| 15. | RACENET (79) Gauloise de Montbéliard..... | 290, - |
| 16. | LAURET Gaston (77,6) Cl. Halt, du Bas-Berry..... | 287,500 |
| 17. | WAGNER (79,7) Sté Athlétique Koenigshoffen..... | 287,500 |
| 18. | ZIDARIC (75,4) Cercle Michelet d'Orléans..... | 285, - |
| 19. | FOUCHER (77,6) Cercle Michelet d'Orléans..... | 285, - |
| 20. | BASSOT (78) Assoc. Sport. Montferrandaise..... | 285, - |
| 21. | RABO (78,5) A.S. des Tramways de Lille..... | 280, - |

POIDS LOURDS LEGERS

| | | |
|-----|---|---------|
| 1. | TOYE (84,8) A.S. Montferrandaise..... | 345, - |
| 2. | ORSINI (90) Haltérophile. Club de Nice..... | 335, - |
| 3. | PIERON (86) Sté Athl. Koenigshoffen..... | 332,500 |
| 4. | SIBENALER (82,8) A.S. des Tramways de Lille..... | 327,500 |
| 5. | BILLET (84) Française de Lyon..... | 325, - |
| 6. | TERRAZA (88,2) Union Athlétique Tarbaise..... | 325, - |
| 7. | MEHLINGER (85,5) Union de Guebwiller..... | 322,500 |
| 8. | STRESSER (86,5) Sté Cult, et Halt, d'Hagenau..... | 310, - |
| 9. | HERTZOG (82,7) Athlétic Club Sélestat..... | 307,500 |
| 10. | LEVECQUE (83,8) Concorde d'Oran..... | 305, - |
| 11. | ROCH (85,4) Frontignan Athlétic Club..... | 305, - |
| 12. | GARCIA Alfred (89,6) A.S. Police d'Oran..... | 300, - |
| 13. | ROUCHENKO (86) Cercle Culturiste de Reims..... | 297,500 |

POIDS LOURDS

| | | |
|----|--|---------|
| 1. | MOLON (140) Stade Municipal de Montrouge..... | 340, - |
| 2. | CHAPUISAT (112) Française de Lyon..... | 332,500 |
| 3. | DORVILLE (100,5) Cl. Naut, et Athl, de Rouen..... | 320, - |
| 4. | CAVALLI (100,5) Haltérophile Club de Grenoble..... | 315, - |
| 5. | ROUSTAN (94,4) Montpellier Sport Club..... | 310, - |



MATCH FRANCE-ANGLETERRE DISPUTÉ LE 18 JANVIER 1958

au théâtre municipal de Boulogne-sur-Mer

Quelle belle victoire que celle qu'on n'attend pas !

L'absence de Marcombe et de Thévenet, l'incertitude des possibilités actuelles de Paterni, formaient ce que nous pensions être un handicap trop lourd pour laisser dans nos cœurs le moindre espoir de réussite. Or la fortune, dont on dit qu'elle est capricieuse, nous a souri dans ce Boulonnais plein de vie et de bonne humeur.

Il convient de féliciter M. Cuvelier, sportif de longue date et ardent animateur du Club Haltérophile de Boulogne, qui a fait la démonstration qu'avec de la volonté et à condition de ne pas ménager sa peine, on peut réussir de grandes choses avec des moyens réduits.

L'organisation excellente fit de cette réunion un succès, le cadre du Théâtre Municipal de Boulogne-sur-Mer convenait parfaitement, le public

nombreux qui garnissait parterre et galeries, vibraient et nombre de performances furent accueillies par des ovations. M. Henri Henneguelle, Député-maire, qui présidait la soirée, n'était pas le moins ardent pour applaudir.

Avant de commenter le match, signalons que les délégations anglaise et française ont été reçues par *Le Journal*, dont le Directeur, M. de Sars Le Comte, ancien hockeyeur 16 fois international exprima le plaisir qu'il éprouvait de recevoir les meilleurs représentants franco-anglais d'un sport auquel il porte beaucoup d'intérêt et qui, dit-il, devrait être à la base de tous les autres. Notre Président J. Dame répondit avec le brio que nous lui connaissons. M. Murray, coach de l'équipe britannique, nous dit la satisfaction des athlètes et dirigeants anglais de se retrouver en compagnie de leurs amis français en match singulier. Puis, après le toast traditionnel, les délégations prirent le chemin de l'Hôtel-de-Ville où les attendait M. Henneguelle, Député-maire, les

membres du Conseil Municipal, le Consul Britannique et les notabilités.

M. Henneguelle, après avoir salué dirigeants et athlètes, évoqua l'amitié qui lie la France et l'Angleterre et souhaita que la rencontre pacifique opposant les deux équipes, voit la victoire des meilleurs. Réponse de M. Jones, de M. J. Dame et M. Cuvelier, toast et en route vers l'hôtel pour permettre aux concurrents de se relaxer avant la bagarre.

A 20 heures, nous nous retrouvons au Théâtre Municipal : pesée, désignation des arbitres, MM. Harpeld, Holland, Shell pour la Grande-Bretagne, Dumoulin et Parot pour la France M. Vandeputte opérant comme speaker, Mme Delvaux à son poste habituel en compagnie de Vandeputte fils, secrétaire du Comité des Flandres, M. Clutier comme délégué d'équipe, M. Watel assurant la liaison avec le speaker.

A 21 heures, le rideau se lève pour le défilé et la présentation des équipes puis voici le premier match opposant les Poids Coqs Brownbill et Picard.

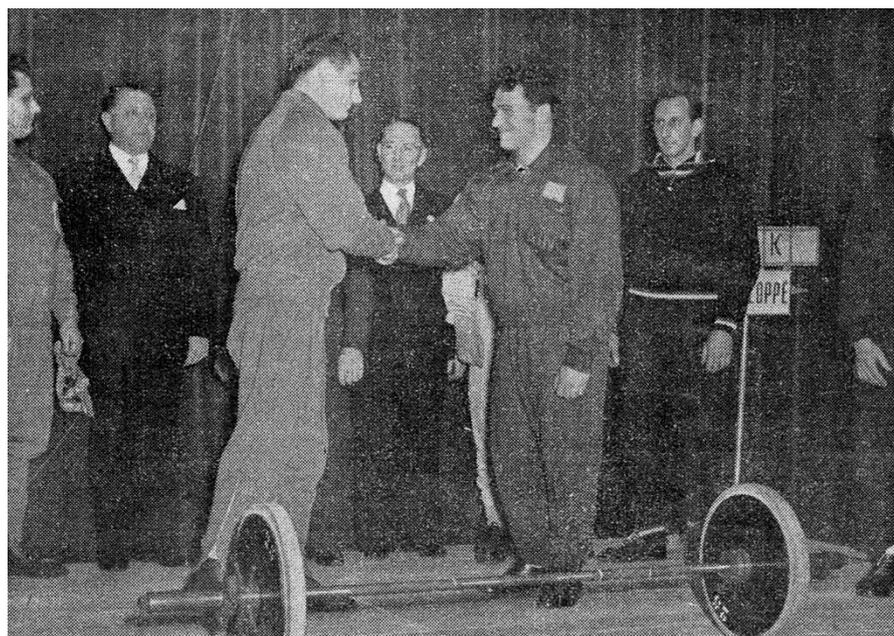
C'est Picard qui démarre à 75 k au développé suivi de Brownbill à 77 k 500. Picard réussit 80 k et échoue à 82 k 500. Brownbill réussit 82 k 500 et échoue à 85 k.

A l'arraché, Picard débute à 72 k 500, mais ne semble pas très à l'aise et manque deux fois 77 k 500. L'écart est 77 k 500, 82 k 500, 87 k 500. L'écart est de 20 kg, la partie est jouée, Picard ne pourra remonter, il réussit 95 k au premier essai de l'épaulé-jeté, manque 100 k au second essai et réussit cette barre au troisième essai. Brownbill réussit successivement 102,500, 107,500 et 112 k 500 dans l'enthousiasme des spectateurs et gagne le match par 282 k 500 contre 252 k 500 pour Picard qui fera certainement mieux à sa prochaine sortie.

Le jeune Delebarre, remplaçant M. Thévenet, fait ses premières armes d'international contre le champion Britannique des Poids Plumes Robertson.

Il réussit au développé 77,500 et 82 k 500, échouant à 87 k 500 tandis que Robertson enlève 87,500, 92,500 et 95 k. A l'arraché, Delebarre réussit ses trois essais avec 75 k, 80 k et 82 k 500, cette dernière performance battant le record de France Junior de 2 k ; Robertson fait 77 k 500, 82,500 et manque 87 k 500. L'écart demeure de 12 k 500.

A l'épaulé jeté, Delebarre réussit 97 k 500, manque 102 k 500 qu'il réussit au 3^e essai. Il tente sans succès 107 k 500 pour le record de France.



Avant le match France-Angleterre, Jean DEBUF serre la main de son adversaire britannique, le Poids Mi-Lourd P. CAIRA.

Robertson débute à 107 k 500 qu'il manque une fois, deux fois et parvient in extremis à maintenir cette barre au dernier essai.

Robertson gagne avec 285 k contre 267 k 500 à Delebarre, ce total constituant le plafond actuel du jeune Lillois, lequel paraît posséder les qualités voulues pour devenir un excellent élément.

L'entrée en lice des poids Légers nous apporte un souffle réconfortant. Carroll est certes très puissant mais il présente les déformations du nain et ne doit pas être à l'aise dans les exercices de détente. Quant à Gerber, il est au point et ne peut nous surprendre qu'en bien. Carroll réalise 102,500 puis 107 k 500 au développé et échoue à 110 k. Gerber part à 105 k, manque au second essai 110 k qu'il réussit parfaitement au troisième essai. Carroll démarre à l'arraché à 82,500 et manque deux fois 87 k 500, tandis que Gerber « se promène » avec 92,500, 97,500 et 100 k. Le mach est gagné. Carroll réussit 117,500 au premier essai de l'épaulé-jeté, manque deux fois 122 k 500. Gerber réussit 125 k, 130 k, et manque 135 k qu'il tentait pour le record de France.

Travail magnifique de Gerber qui est chaleureusement ovationné et gagne par 340 k contre 307 k 500 pour Carroll.

Après l'entr'acte, les Moyens Williamson et Paterni sont aux prises, match sans histoire, Paterni fait ce qu'il faut pour gagner, sans rechercher la performance, ni courir le risque de démolir un poignet imparfaitement guéri. Il prend 15 k d'avance au développé, réalisant d'entrée 110 k sans insister à 120 k, Williamson enlevant 90 puis 95 k. A l'arraché, les deux concurrents réussissent 110 k, à l'épaulé-jeté Paterni fait 135 k d'entrée et abandonne les autres essais, Williamson réussit péniblement la même barre au dernier essai.

Paterni gagne par 355 k contre 340 à Williamson, les deux équipes sont à égalité à l'issue de ce match.

La catégorie des Mi-Lourds oppose J. Debuf à Caira, le public est électrisé.

Caira réussit 127 k 500 au développé contre 122 k 500 à Debuf. A l'arraché Caira stoppe à 117 k 500, Debuf à 122 k 500, les deux athlètes sont à égalité. A l'épaulé-jeté, Caira débute à 142 k 500 et réussit. Nous sommes sans inquiétude quand Debuf prend 150 k, et manque ; Caira manque la même barre et saute à 155 k qu'il ne peut épauler. Debuf tire 155 k et les manque. Nous avons chaud, le dernier essai peut-être fatal, mais, Jean se bat : il reprend 155 k et les réussit dans un très beau style, tandis que le public hurle sa joie. Debuf gagne avec 400 k contre 387 k 500 pour Caira.

Une question se pose Debuf est-il en mesure de « tenir » la catégorie des Mi-Lourds ? L'avenir proche nous le dira.

Après ce match, la France mène par 3 victoires à 2. Les spectateurs s'agitent lorsque les Lourds Légers Gore et Lefèvre apparaissent. Sylvain Lefèvre, enfant de la côte, est acclamé.

Le match commence par un développé de Gore à 105 k, lequel réussit ensuite 110 et 112 k 500. Lefèvre enlève successivement 115, 120, 122 k 500, cette dernière performance constituant le nouveau record de France, non homologué d'ailleurs, la barre ayant été déchargée avant l'intervention des arbitres. A l'arraché, Gore réussit 105, 110 et manque 122 k 500, Lefèvre réussit 105 k et manque deux fois 110 k. A l'épaulé-jeté Lefèvre est éblouissant, réalisant magistralement 140, 145, 150 k, tandis que Gore s'arrête à 140 k.

Lefèvre a gagné à la fois le mach et le record Juniors, du total avec 377 k 500 ; Gore totalise 362 k 500.

La France mène par 4 victoires à 2, la victoire d'équipe est acquise lorsque se présentent les Poids Lourds, l'herculéen Mac Donald et Raymond Herbaux, inamovible champion de France.

C'est Mac Donald qui commence au développé avec 115 k, suivi de 125 et 127 k 500, Herbaux réalise 125 puis 130 k. C'est encore le Champion Britannique qui débute à l'arraché avec 105 k, saute ensuite à 115 k qu'il réussit et échoue à 122 k 500. Herbaux fait 110 k, 115, 117 k 500 dans un style auquel il ne nous avait pas habitués. Herbaux a 5 kg d'avance, mais Mac Donald est extrêmement fort à l'épaulé-jeté.

Herbaux démarre à 145 k qu'il enlève facilement, passe à 150 k, chiffre qui l'effraie et manque deux fois cette barre qu'il réussit cependant à maintenir en essai supplémenaire avec un léger passage du genou au sol à l'épaulé. Mac Donald prend 155, puis 165 k, échoue à 175 et tente en vain un essai à 180 k pour le record de Grande-Bretagne.

Mac Donald gagne le match par 407 k 500 contre 392 k 500 à Herbaux, total remarquable pour ce dernier qui atteindra les 400 k, lorsque le complexe des 150 k dont il est affligé aura disparu.

La France gagne le match par 4 victoires à 3, elle gagne également au tonnage par 2.385 k à 2.372 k 500 à l'équipe de Grande-Bretagne, plus lourde de 6 k.

Succès réconfortant pour l'haltérophilie nationale, récompensant les efforts de nos athlètes, des dirigeants fédéraux et locaux. Remarquons que l'équipe de France comportait trois athlètes parisiens et quatre Nordistes et souhaitons que les régions du Sud, de l'Ouest et de l'Est retrouvent la foi qui leur a permis dans le passé de fournir elles aussi au pays des haltérophiles de grande classe.

A l'issue de la rencontre, M. Henneguelle, Député-maire de Boulogne, remit à M. J. Dame la Coupe de la Ville et à M. Jones une Coupe-Souvenir.

L. VANDEPUTTE.

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ANGLETERRE DISPUTE LE 18 JANVIER 1958

Au Théâtre Municipal de Boulogne-sur-Mer

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---------------------------|----------------|-----------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| R. BROWNBILL..... | 55,85 | Grande-Bretagne | 82,500 | 87,500 | 112,500 | 282 k 500 |
| L. PICARD..... | 55,4 | France | 80, - | 72,500 | 100, - | 252 k 500 |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| C. ROBERTSON..... | 59,8 | Grande-Bretagne | 95, - | 82,500 | 107,500 | 285 k |
| J. DELEBARRE..... | 59,4 | France | 82,500 | 82,500 | 102,500 | 267 k 500 |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| R. GERBER..... | 67,3 | France | 110, - | 100, - | 130, - | 340 k |
| A. CARROLL..... | 66,45 | Grande-Bretagne | 107,500 | 82,500 | 117,500 | 307 k 500 |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| M. PATERNI..... | 71,8 | France | 110, - | 110, - | 135, - | 355 k |
| WILLIAMSON..... | 74,4 | Grande-Bretagne | 95, - | 110, - | 135, - | 340 k |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| J. DEBUF..... | 82,5 | France | 122,500 | 122,500 | 155, - | 400 k |
| P. CAIRA..... | 82, - | Grande-Bretagne | 127,500 | 117,500 | 142,500 | 387 k 500 |
| POIDS LOURDS-LEGRS | | | | | | |
| S. LEFEVRE..... | 88,8 | France | 122,500 | 105, - | 150, - | 377 k 500 |
| GORE..... | 84,4 | Grande-Bretagne | 112,500 | 110, - | 140, - | 362 k 500 |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| K. MC DONALD..... | 113, - | Grande-Bretagne | 127,500 | 115, - | 165, - | 407 k 500 |
| R. HERBAUX..... | 101,5 | France | 130, - | 117,500 | 145, - | 392 k 500 |

LE MATCH FRANCE-HOLLANDE

Je pense qu'il n'est pas trop tard pour commenter rapidement le match France - Hollande qui s'est disputé à La Haye le 4 décembre 1957.

Pour la première fois, l'Équipe de France rencontre l'équipe de Hollande.

Avant cette rencontre, nous espérions bien que le score final serait de 4 victoires à 3 ou de 5 à 2 ; mais l'avantage de ce match avec la Hollande était de permettre à la Fédération de faire entrer trois jeunes dans l'Équipe de France : Picard, Sebban et Lambert.

Devant un nombreux public, et après les hymnes nationaux, le match commença.

Poids Coqs. - Picard fit un bon match, totalisant 250 k, gagnant avec une avance de 20 k. Dans un match plus serré, il peut gagner facilement 10 k.

Poids Plumes. - Pour son premier match international, Sebban aurait voulu faire un bon total. Malheureusement, sa nervosité lui fit perdre beaucoup de ses moyens. Battu par Nolten de 30 k, 290 à 260, que Sebban ne désespère pas. Avec l'habitude des grandes rencontres, il fera beaucoup mieux.

Poids Légers. - 110 k au développé, 100 k à l'arraché, 132 k 500 au jeté. Total 342 k 500 (record de France) voici le match de notre ami Gerber : 9 essais = 9 essais bons, 1 record de France, 2 autres égalés. Que Gerber continue dans cette voie et bientôt les 350 k seront réalisés. Son adversaire, Ling, totalisant 295 k, ne pouvait absolument rien contre lui.

Poids Moyens. - Notre ancien Champion universitaire Lambert perdit son match à cause de son jeté. Il épaula deux fois 130 k, je dirai même assez facilement, ce qui lui aurait fait gagner au poids de corps. Totalisant 330 k, il était battu par Toorn qui, lui, totalisait 335 k.

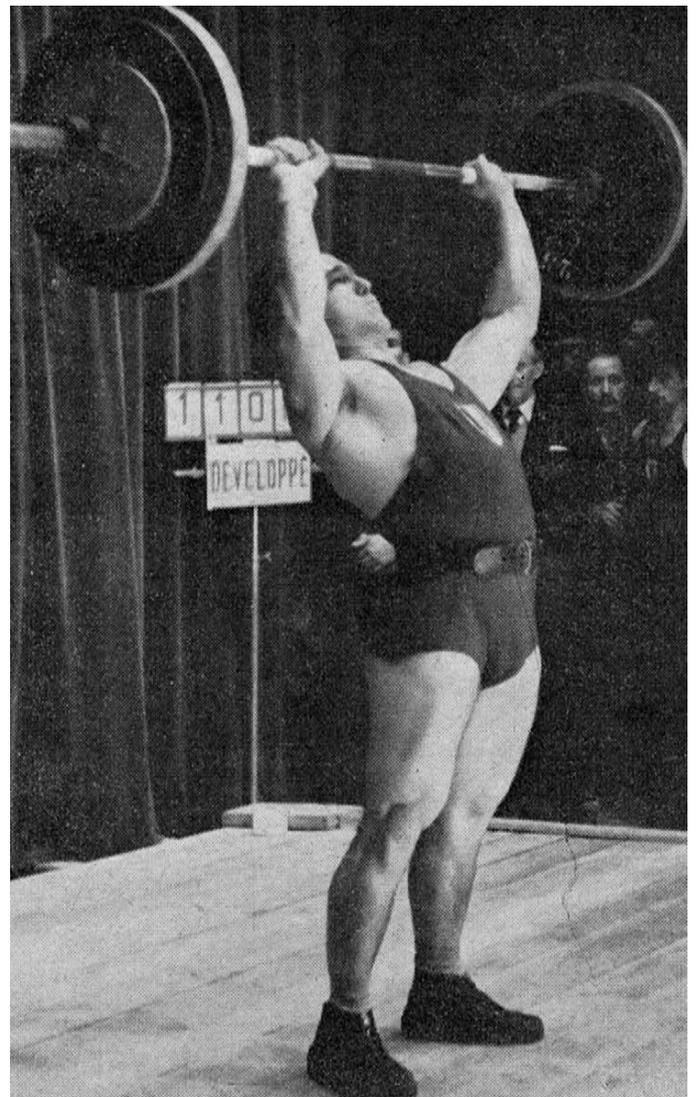
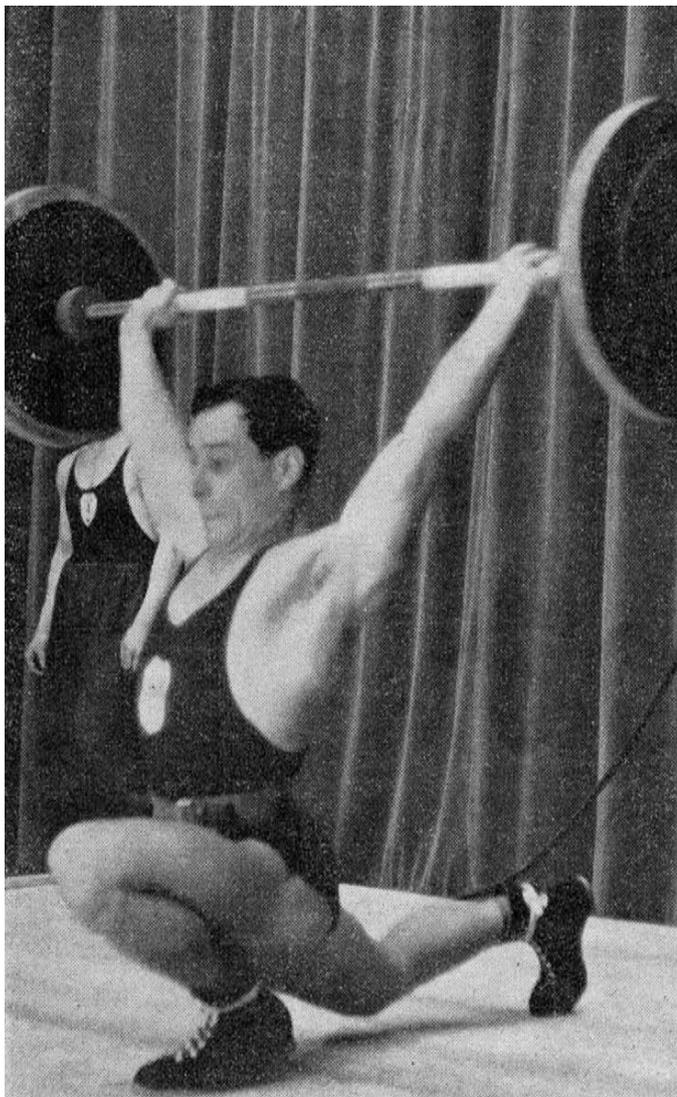
Poids Mi-Lourds. - Notre Champion de France Soleihac fit de son mieux 355 k, mais son adversaire Smeekens était trop fort : 380 k (150 k au jeté).

Poids Lourds Légers. - Debuf était gagnant sûr. Il fit son match tranquillement, pour totaliser 400 k contre 355 k à Dorp.

Poids Lourds. - Le résultat étant 3 victoires partout, il fallait que notre ami Herbauts gagne son match pour que la France remporte cette rencontre. C'est ce qu'il fit, totalisant 382 k 500 contre 370 au Hollandais, donnant ainsi la victoire à la France.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les membres de l'Équipe de France pour leur bonne tenue et leur camaraderie.

René DUVERGER.



Deux Français victorieux au Match France-Angleterre

Roger GERBER (Poids Légers)

Marcel PATERNI (Poids Moyens)

La leçon athlétique du mois

Mouvement I (Épaules et bras) :

En appui tendu au sol, flexion et extension des bras (mains écartées de la largeur des épaules), 7 séries de 7 exercices (un disque de 5 à 20 k sur les omoplates).

Mouvement II (Obliques dorsaux lombaires)

Debout, jambes écartées, tendues (0 m. 40), tenir un disque d'haltérophilie ou un poids de commerce ou une gueuse de 10 à 25 k à deux mains - rotation et flexion latérale (à droite et à gauche) du tronc - 3 séries de 7 - le poids bien tenu allant le plus loin possible en arrière. (C'est un peu l'image de la passe de rugby). Étendre le tronc et fléchir les bras - revenir au départ.

Mouvement III (Abdominaux)

Couché dos, bras en croix, jambes tendues A l'équerre, pieds lestés de 1 à 5 k - Élévation et abaissement alternative d'une jambe tendue du sol, de la verticale à l'horizontale (7 séries de 7).

Respiration : Expiration, bouche ouverte. Inspiration automatique.

Mouvement IV (Équilibres)

Assis à cheval sur banc suédois ou sur chaise, barre de 10 à 18 k sur cuisses, élévation de la barre à deux mains en pronation, écartées de 0 m. 60, (des cuisses à la verticale au-dessus de la tête, bras toujours tendus).

Variante : Peut se faire avec rotation du tronc à droite et à gauche pendant l'élévation des bras - 5 séries de 7 exercices.

Inspiration à l'élévation, expiration à l'abaissement.

Mouvement V (Équilibre) Bras, épaules et cuisses.

En fente d'arraché sur un banc suédois (15 à 20 cm de large sur 0 m. 25 à 0 m. 45 de hauteur), barre 10 à 30 k sur omoplate, développé à deux bras.

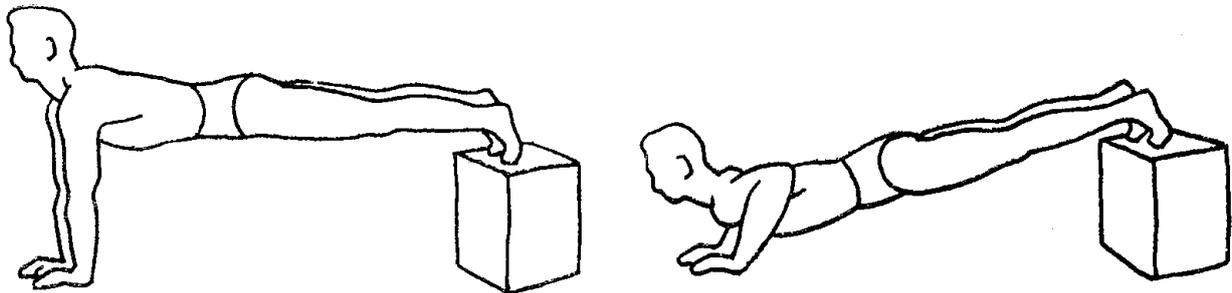
Excellent exercice pour vaincre l'instabilité des fentes, en faisant travailler énergiquement les adducteurs des cuisses) - 3 séries de 7 exercices.

Inspiration pendant le développé. - Expiration pendant la descente de la barre.

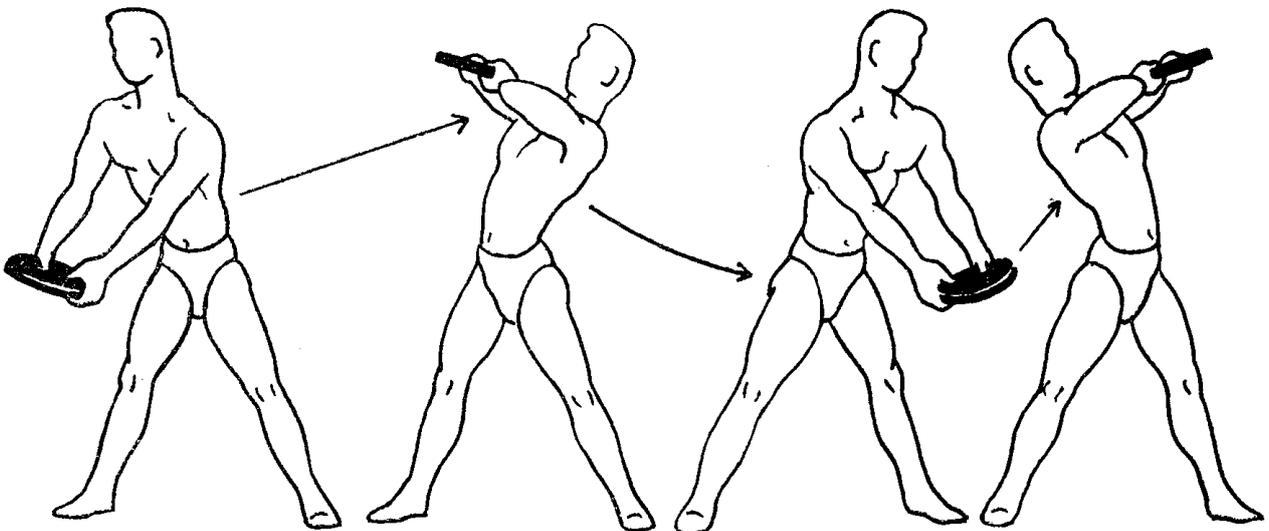
G. PICHON,

Maître d'E.P.S.

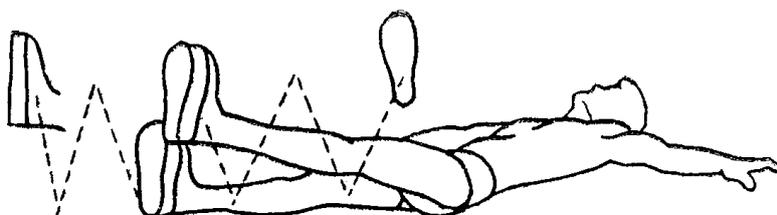
à l'institut National des Sports.



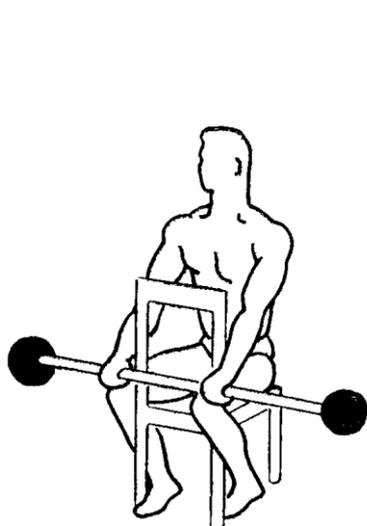
MOUVEMENT I



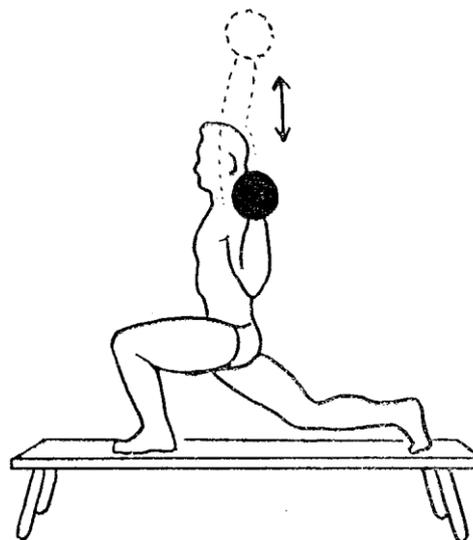
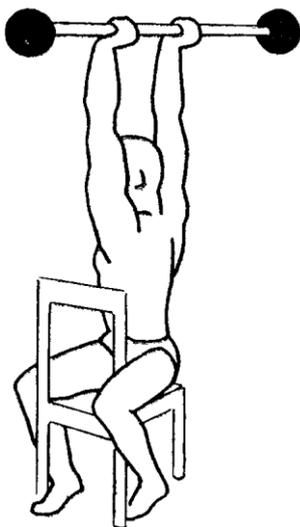
MOUVEMENT II



MOUVEMENT III



MOUVEMENT IV



MOUVEMENT V



LE PRIX INTERRÉGIONAL

Le 29 décembre 1957 s'est disputée à Meaux, la première finale du prix interrégional réservé aux Athlètes de 3^e et 4^e séries.

Cette finale, qui s'est déroulée dans une salle déserte, malgré les efforts des organisateurs, sur un plateau chauffé par 4 radiateurs à gaz, paraboliques, seule source de chaleur dans la salle, a donné lieu à des performances de qualité et nous a révélé quelques sérieux espoirs qu'il serait bon de suivre de très près.

Dans la catégorie des Poids Coqs, le Marseillais di Russo étant absent, la victoire revint au Parisien Zagigaeff, du S. M. Montrouge, avec un total de 225 k, devant Alard, de la Salle Vincent Ferrari, 217 k 500. Zagigaeff, révélé par le Premier Pas de cette année, est en progrès constants et est encore largement perfectible car son style laisse un peu à désirer. Je pense que c'est un futur Poids Plume et je lui préférerais comme Poids Coq le jeune Alard, au beau gabarit de petit format qui, bien conseillé, devrait faire de rapides progrès.

En Poids Plumes, Vanlenghenove, des Jeunes de Wazemmes, et Salomone, de l'A.C. Servannais, se livrèrent un joli match dont finalement le nordiste sortit vainqueur avec 250 k contre 247 k 500 à son adversaire. Le 3^e étant Prato, de la salle Vincent Ferrari, avec 235 k.

Vanlenghenove, Junior de 19 ans, est un bel espoir qui vaut déjà 260 k en assurant la correction de ses développés, car il possède une bonne détente. En ce moment où nous sommes si pauvres en Poids Plumes, nous devons suivre attentivement ses performances, car elles sont fort prometteuses.

En Poids Légers, la victoire revint à Benincasa, du C.H.C. Alger, avec 280 k, devant Armelini, d'Asnières Sports, 275 k, et Ziguel, de l'U.S. Métro, 270 k. Ces trois Athlètes se tiennent de très près mais Benincasa semble bien le meilleur. N'oublions pas en consultant les totaux réalisés que nous avons affaire à des Haltérophiles de 3^e et 4^e séries.

Ziguel est extrêmement puissant du train supérieur mais aurait intérêt à travailler sérieusement ses jambes ; quant à Armelini, bon en détente, Il devrait surveiller ses développés, trop sur les reins à mon avis.

En Poids Moyens, Picci, de Lille, le meilleur qualifié, étant absent, la lutte fut ardente entre Lammens, de l'U.S. Métro, et Constantinian, de la Française de Lyon. C'est finalement ce dernier qui triompha avec 305 k, contre 302 k 500 à son adversaire.

Constantinian, qui ne pèse que 71 k, est un athlète extrêmement puissant et peut être le meilleur espoir de tous les finalistes. Songez qu'il tire depuis trois mois seulement et qu'il développe déjà 95 k, en arraché 92,5 et en jeté 117,5. Quand il aura assimilé parfaitement la technique, il sera dangereux dans cette catégorie où nous ne comptons guère d'espoirs à l'heure actuelle.

Quant à Lammens, de l'U.S. Métro, c'est en réalité un Poids Léger qui doit absorber 600 gr. d'eau à la pesée pour arriver à faire la limite. Son total de 302 k 500 se passe donc de tout commentaire, car c'est celui d'un bon 1^{re} série.

En poids Mi-Lourds, c'est Dubourg, de St-Amand, qui triompha avec 317 k 500 devant Fazio, de Nice, 312,500 et Decarpignies, du S.C.P.O. de Paris, 292,500. On ne peut juger Fazio sur cette épreuve, car il souffrait d'une déchirure musculaire à l'épaule et il fit preuve de beaucoup d'énergie pour terminer la compétition. Il possède une musculature puissante, bien dessinée, et je pense qu'il doit pouvoir réaliser de bonnes performances, justifiant son total de 330 k réalisé aux éliminatoires.

Dubourg, le vainqueur, est un Poids Moyen puisqu'il ne pesait que 75 k 250 et son total de 317 k 500 n'en prend que plus de valeur.

Quant à Decarpignies, il souffrait des deux poignets et ne put donner sa mesure.

En Lourds-Légers Terraza, de l'U.A. Tarbaise, triompha assez facilement de Stresser, de Haguenau, avec 320 k contre 300. C'est un athlète puissant qui peut encore beaucoup améliorer son style et par conséquent ses performances.

En Poids Lourds enfin, nous eûmes affaire à de véritables Poids Lourds puisque la finale réunissait Molon, du S.M. Montrouge, 140 k, Chapuisat, de la Française de Lyon, 115 k, et Briones, d'Alger, 94 k 500.

Molon et Chapuisat se livrèrent un match acharné dont finalement Molon sortit vainqueur avec 337 k 500 contre 330 k à son adversaire, tous deux améliorant de 7 k 500 leurs totaux des éliminatoires. Briones, 3^e, réussit 312 k 500. Molon, très enveloppé, de taille normale, a de grandes possibilités. Bien conseillé, suivi de près, il peut accomplir de belles performances après un dur travail de musculation.

Chapuisat, au contraire, est un haltérophile comme ou en rencontre peu. Très grand, il mesure tout près de 1 m. 95, il n'est pas du tout alourdi par ses 115 k et peut encore largement prendre du poids. Son style n'est pas au point et il peut donc largement progresser. Je crois que nous assisterons encore à de nombreux duels Molon-Chapuisat et ces contacts ne pourront que stimuler ces deux espoirs qui feront sûrement beaucoup mieux.

En résumé, cette première finale du Prix Interrégional nous a laissé une très bonne impression et nous a montré les progrès réalisés à la base par nos haltérophiles. Je me suis amusé à faire une petite comparaison et j'ai fait un retour de dix ans en arrière pour consulter les résultats

du Critérium National de 1948. A cette époque les vainqueurs avaient totalisé 240 k en Coqs, 260 en Plumes, 277 k 500 en Légers, 297 k 500 en Moyens, 315 en Mi-Lourds et 327 k 500 en Lourds. Nous voyons donc que cette année les vainqueurs du Prix Interrégional, réservé aux 3^e et 4^e séries, ont réalisé des totaux supérieurs aux vainqueurs du Critérium, réservé aux Athlètes de classe nationale et de 1^{re} et 2^e séries, dans les catégories des Légers, des Moyens, des Mi-Lourds et des Lourds.

Seuls les Coqs et les Plumes ont réalisé des totaux inférieurs, ce qui, entre parenthèses, confirme notre déclin actuel dans ces deux catégories de poids et nous indique dans quel sens nous devons orienter nos efforts.

Enfin, je ne voudrais pas terminer cet article sans faire encore une petite remarque : 9 athlètes sur 18 ont commencé plus bas à l'arraché qu'au développé, 2 seulement ont commencé plus haut. Je sais bien qu'à l'heure actuelle, dans les Championnats mondiaux, il est courant de voir faire plus au développé qu'à l'arraché, bien que cette année, à Téhéran, il n'y ait eu que 46 haltérophiles sur 75 qui développèrent plus qu'ils arrachèrent, mais il s'agit là d'athlètes confirmés, ayant des années d'entraînement derrière eux et qui, ayant obtenu à peu près le maximum de leur détente ont cultivé leur musculature pour progresser au développé.

Chez des jeunes, et chez des athlètes de 3^e et 4^e séries, le fait me semble au contraire inquiétant. J'ai l'impression qu'on s'intéresse un peu trop au développé au détriment des deux autres mouvements. N'oubliez pas pourtant que notre sport est un sport de détente et que sans cette qualité

primordiale vous n'y réussirez pas. Cultivez-la, cette détente, utilisez-la au maximum et ne commencez pas, encore Juniors, à vous alourdir pour développer quelques kilos supplémentaires. Il est plus difficile de travailler l'arraché que le développé, raison de plus pour ne pas choisir la solution de facilité, car le travail paie toujours et la victoire est la récompense de la persévérance.

J. DUCHESNE.

AVIS

aux Haltérophiles sous les Drapeaux

Le Championnat Militaire d'Haltérophilie aura lieu en mai prochain, à l'École Nationale d'Entraînement Physique Militaire d'Antibes.

Les ressortissants de la F.F.H.C. sont invités à participer, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, à une compétition régionale ou fédérale organisée par le Comité Régional le plus proche du lieu de stationnement de leur, unité, afin que les sélectionnés pour la Finale soient désignés en toute connaissance de cause.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1958 DISPUTÉE LE 2 FÉVRIER 1958 AU GYMNASSE DU STADE MUNICIPAL DE MONTRouGE

| Noms des concurrents | Poids de corps | Club | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé-jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|-------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| 1. di RUSSO | 54,55 | U.S. Chem. Marseille | 80, - | 67,500 | 87,500 | 235 k |
| 2. RAIERI | 54,7 | Enfants Devoir Oyonnax | 70, - | 72,500 | 90, - | 232 k 500 |
| 3. DELOYE | 55, - | Club Cult. de Lure. | 67,500 | 70, - | 92,500 | 230 k |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| 1. BÉNABIB | 59,4 | Sté Gymnastique Angers | 82,500 | 85, - | 105, - | 272 k 500 |
| 2. VANLENGHENOVE | 58,85 | Club Jeunes Wazemmes | 77,500 | 80, - | 107,500 | 265 k |
| 3. LAURET | 57,2 | Cl. Halt. et Cult. B.-Berry. | 77,500 | 75, - | 102,500 | 255 k |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| 1. TCHELINGIERIAN | 66,5 | Club Sportif Gondolo. | 97,500 | 92,500 | 122,500 | 312 k 500 |
| 2. LAMMENS | 66,4 | U.S. Métro-Transport. | 90, - | 97,500 | 120, - | 307 k 500 |
| 3. ALEMANY | 63,9 | Gymnaste Club Alger, | 85, - | 80, - | 105, - | 270 k |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| 1. DUBOURG | 74,3 | Spart-Cl. St-Amandois. | 102,500 | 100, - | 120, - | 322 k 500 |
| 2. PICCI | 73,4 | A.S. Lilloise Inter-Entr. | 90, - | 92,500 | 117,500 | 300 k |
| 3. DASSONNEVILLE | 73,5 | Sports Réunis Lille-Délivr. | 92,500 | 90, - | 110, - | 292 k 500 |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| 1. BARONE | 79,4 | Enfants Devoir Oyonnax | 87,500 | 92,500 | 122,500 | 302 k 500 |
| 2. HADRY'S | 80,7 | Sporting-Club Navis | 95, - | 87,500 | 120, - | 302 k 500 |
| N. Cl. HANCART | 82, - | A.S. Lilloise Inter-Entr | — | 95, - | 130, - | — |
| POIDS LOURDS LEGERS | | | | | | |
| 1. TOYE | 84,7 | A.S. Montferrandaise. | 105, - | 105, - | 140, - | 350 k |
| 2. ORSINI | 88,2 | Halt. Club Nice. | 97,500 | 100, - | 135, - | 332 k |
| 3. SIBENALER | 82,6 | A.S. Tramways de Lille. | 97,500 | 100, - | 132,500 | 330 k |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| 1. MOLON | 139,5 | Stade Mun. Montrouge. | 105, - | 107,500 | 127,500 | 340 k |
| 2. CHAPUISAT | 112, - | Française de Lyon. | 105, - | 102,500 | 127,500 | 335 k |
| 3. DORVILLE | 100,4 | Club Naut. et Ath. Rouen. | 100, - | 95, - | 122,500 | 317 k 500 |

L'ÉTABLISSEMENT DES PROGRAMMES DE TRAVAIL



CARACTÉRISTIQUES DES PROGRAMMES D'ENTRAÎNEMENT ET D'ENTRETIEN

Un programme d'entraînement et un programme d'entretien se composent chacun d'une suite de séances de travail.

Dans l'entraînement proprement dit, nous l'avons déjà écrit, les caractéristiques essentielles sont : la fréquence, la régularité, la continuité des séances de travail et leur progressivité.

Dans l'entretien, les séances peuvent être moins fréquentes ou irrégulières. Le travail est réduit dans la proportion qui convient, en durée comme en fréquence.

L'entraînement constitue, par définition, un travail progressif, mais l'intensité de ce travail ne peut croître indéfiniment et doit cesser d'augmenter avant que soit atteinte la limite des forces. Cette limite est d'ailleurs variable selon les constitutions.

Il est nécessaire, lorsque l'entraînement a atteint un degré voisin du maximum permis par la constitution de l'individu, de laisser à l'organisme un repos plus ou moins complet pendant quelques jours ou quelques semaines avant de passer au travail d'entretien.

Le travail ordinaire d'entretien doit avoir une intensité moyenne, ni trop faible, ni trop forte. A intervalles de temps suffisamment éloignés, cette intensité peut et doit même être augmentée, de manière à se rapprocher de l'intensité maximum atteinte dans l'entraînement précédent. Cette méthode permet, du reste, de juger de l'état et de la « condition physique » du sujet et l'empêche de perdre le bénéfice de la première phase du programme. Si l'intensité du travail était constamment voisine de la limite des forces, l'organisme serait en état continu d'effort maximum ; il s'userait par surmenage.

Programme général annuel

Dans le cours d'une année, il y a lieu de prévoir :

1. Une période d'entraînement général proprement dit qui, ainsi que nous l'étudierons, peut, suivant les cas, se diviser en trois parties ;
2. Une période d'entretien ;
3. Une période d'activité libre.

La période annuelle d'entraînement général doit avoir une durée de 20 à 28 semaines pour les jeunes gens n'ayant pas encore le développement physiologique et physique ainsi que la technique haltérophile suffisamment confirmés ; mais elle peut être beaucoup plus courte s'il s'agit d'athlètes chevronnés qui peuvent, à tout moment, retrouver la forme optima en 6 à 10 semaines après leur période d'entretien.

Ces périodes sont suffisantes lorsque le nombre des séances de travail est de trois, quatre ou cinq par semaine, avec une durée de 1 h 30 chacune. Si le nombre des séances hebdomadaires est plus réduit, la période d'entraînement doit être étendue sur un plus grand nombre de semaines.

Les périodes d'entretien et d'activité libre occupent le reste de l'année. Elles peuvent d'ailleurs se confondre. Pendant ces périodes, des séances de culture physique athlétique ou d'entraînement sur les exercices olympiques avec dosage modéré

entretiendront l'acquis, tandis que d'autres pourront comprendre le perfectionnement de la technique des exercices olympiques et, pendant la saison favorable, des activités de plein air (natation, athlétisme, jeux collectifs).

Revenons maintenant à la période d'entraînement général et à ses subdivisions.

Ordinairement, la période d'entraînement se divise en trois parties :

La première, que nous appellerons « Période de mise en condition physique » sera préparatoire. Elle devra être la plus longue des trois et s'étendre sur la moitié environ de la période d'entraînement. Elle a pour but de mettre l'organisme en meilleur état de résistance générale, sans s'occuper de trop gagner en difficulté technique ou en valeur de performances. Elle s'adapte plus particulièrement aux débutants n'ayant jamais pratiqué l'Haltérophilie, ainsi qu'aux athlètes qui, pour des motifs quelconques (maladie, blessure, surentraînement) ont cessé toute activité pendant un certain temps, plus ou moins long selon les cas.

Il est évident que cette partie de l'entraînement ne comporte pas obligatoirement une durée aussi longue que celle indiquée ci-dessus ; différents facteurs peuvent intervenir pour en décider. Elle

peut donc être variable dans les cas suivants :

1. Pour les débutants, elle peut être fonction de leurs activités antérieures récentes (pratique d'autres sports ou de l'éducation physique). On peut, dans ce cas, avoir affaire à des sujets possédant un développement physiologique et physique déjà important, permettant d'écourter d'autant cette partie de l'entraînement. Les facilités d'adaptation à l'Haltérophilie peuvent également intervenir, de même que l'âge.
2. Pour les Haltérophiles ayant cessé tout entraînement durant un certain temps. Cette période, nécessaire à leur réadaptation aux efforts, sera plus ou moins longue suivant les causes qui ont motivé l'arrêt d'activité et suivant sa durée.

Dans cette période de mise en condition physique, le travail comprendra des séances sur les trois mouvements olympiques. Les charges employées devront être légères, afin de permettre, outre le « développement », l'apprentissage desdits mouvements, avec application d'une technique élémentaire ainsi que la recherche du style et de l'automatisme des gestes.

Pendant cette période - et notamment pour le débutant - il est inutile de pousser la technique et le style les gestes haltérophiles doivent être enseignés globalement et ne pas être analysés.



A l'île de la Réunion, les vainqueurs

En effet, le défaut fréquent des entraîneurs est, à ce stade, de vouloir trop en apprendre à leurs élèves. En donnant trop de conseils, en exigeant des attitudes trop parfaites, en disséquant les mouvements, on enferme le débutant dans des positions et des pratiques conventionnelles qui lui sont nuisibles, car il ne sent pas les mouvements et, de peur de mal faire, il n'ose plus tirer.

Donc, je me répète : exercices avec barres légères, nombreuses répétitions, technique de base élémentaire. Il sera temps, plus tard, d'approfondir quand le sujet aura senti les mouvements et qu'il sera rompu à leur exercice. Cette pratique est valable pour l'athlète qui se réadapte après une interruption.

Des séances de culture physique généralisée compléteront les séances sur les mouvements olympiques. Elles viseront au développement des masses musculaires ainsi qu'à la correction des points faibles décelés (tests - mensurations). Il faudra y adjoindre des séances de footing pour favoriser le développement physiologique (cœur - poumons).

L'intensité du travail, pendant cette période, sera modérée, mais les caractéristiques de l'entraînement général déjà définies devront être respectées.

Les compétitions, à ce stade de l'entraînement général, sont inutiles. Par contre, on peut organiser, de temps à autre, pour contrôler l'entraînement, de petits concours de salle sur plusieurs exercices (Brevets Culturistes, par exemple).

En règle générale, la progression dans la mise en « condition physique » devra être obtenue en augmentant le nombre de répétitions dans les exercices, plus que par l'emploi de charges de plus en plus lourdes.

La seconde partie peut s'appeler : « Période de mise en forme ».

Elle s'adapte aux sujets en « condition physique », c'est-à-dire venant de terminer la première partie de l'entraînement ci-dessus ou peut être abordée directement par les athlètes chevronnés après la période d'entretien.

Elle doit être d'une durée supérieure à la moitié du temps restant à courir, soit voisine du tiers minimum de la période totale. Elle doit permettre à l'haltérophile en fin de mise en forme d'aborder les compétitions avec un maximum de succès.

Les séances de travail seront composées d'entraînements plus fréquents sur les exercices olympiques : minimum trois par semaines, exécutés avec des charges moyennes pour permettre :

- a) un développement et un rendement musculaires plus intenses, ainsi que l'adaptation à des efforts plus violents ;
- b) la recherche d'une technique plus poussée, d'un style plus affiné, sans oublier l'automatisme des gestes.

Il faut procéder à une véritable mise au point des gestes olympiques avant d'aborder la période de forme.

L'emploi de charges dites « moyennes » doit permettre plusieurs répétitions au cours d'un exercice et une gamme de progression dans ces charges. On ne s'entraîne pas avec un même poids. Les gammes doivent être ascendantes et descendantes. Toutefois, les charges employées ne doivent pas nécessiter un effort de concentration trop prolongé et pouvoir s'exécuter encore avec une certaine aisance.

Des séances de culture physique intéressant directement les groupes musculaires « olympiques » devront compléter ce travail. Employer peu d'exercices, mais avec des charges assez lourdes. Les exercices doivent être choisis parmi ceux possédant un caractère éducatif des mouvements olympiques, permettant ainsi la correction des points faibles, tant techniques que musculaires.

En résumé, la progression, durant cette période, devra être obtenue par l'emploi de charges ascendantes, sans toutefois trop limiter le nombre de répétitions.

On doit, à ce stade, aborder déjà des compétitions faciles et l'athlète doit s'essayer à réussir les trois essais sur chaque mouvement, afin de bien faire le point de l'entraînement avant d'aborder la troisième partie de l'entraînement général.

Troisième partie : Période de forme.

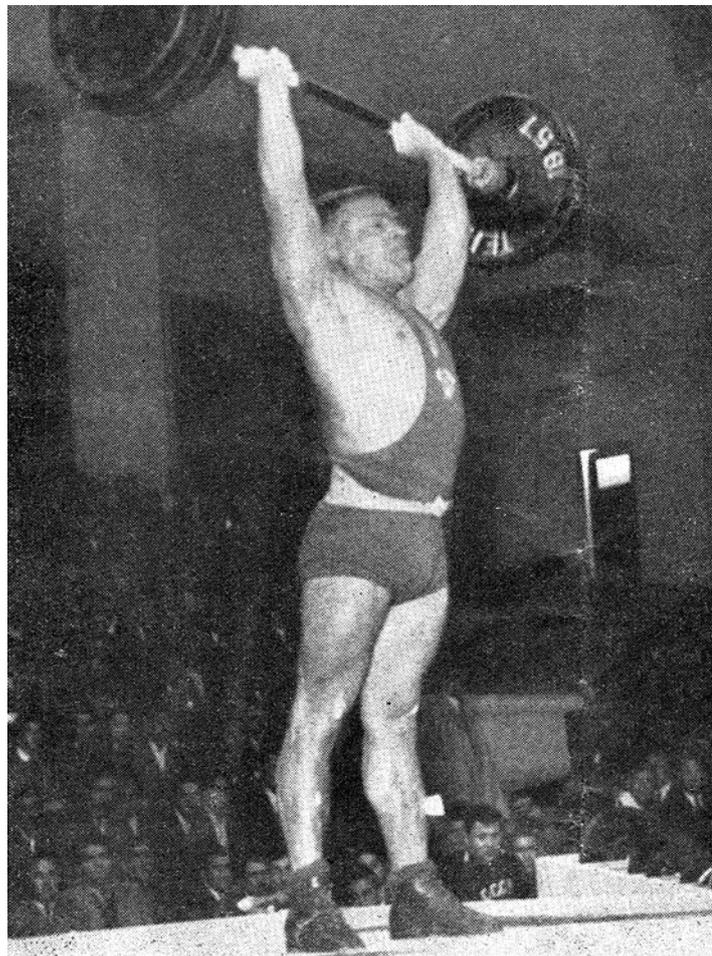
Elle succède normalement à celle dont nous venons de parler et devrait être la plus courte : le quart de la durée totale. Elle est la période de grande intensité où l'athlète doit pouvoir donner le maximum au cours des compétitions que comporte cette période. Dans la majorité des cas, les athlètes sont dans l'obligation de prolonger ladite période, d'une part pour participer au plus grand nombre de compétitions et, d'autre part, lorsqu'il s'agit d'athlètes de classe internationale, pour faire face aux obligations internationales. En

effet, les haltérophiles de cette catégorie n'ont pratiquement plus de repos, les Championnats du Monde se terminant au moment où le calendrier national recommence. La grande difficulté réside donc à « faire durer » cette ultime période. C'est pourquoi il y a intérêt après chaque compétition, à retomber dans une période d'intensité décroissante (mise en forme) avant de reprendre la période de forme qui doit préparer une nouvelle compétition. Ces périodes d'intensité décroissante provoqueront des repos relatifs qui permettront à l'athlète de conserver la forme jusqu'à l'épuisement des épreuves qui l'intéressent.

Cette période délicate devra comporter des séances d'entraînement portant presque exclusivement sur les mouvements olympiques. Seuls, des exercices athlétiques ayant un rapport direct avec leur exécution, tout sur le plan musculaire que technique, devront être employés. La correction des points faibles musculaires, qui fait l'objet d'une culture physique localisée dans les autres périodes, n'a plus ici sa raison d'être.

L'entraîneur doit procéder aux corrections en faisant pratiquer aux athlètes sous sa direction des exercices musculaires ou employer des procédés pédagogiques en rapprochant les sujets des conditions normales d'exécution des gestes olympiques.

Il faut s'efforcer, durant cette période, d'atteindre le but fixé, au moyen de tentatives et d'essais, mais sans renouveler forcément ces ...



LOMAKINE (U.R.S.S.) Champion du Monde Poids Mi-Lourds 1958

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des **FONDERIES ROUX, à LYON**

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

**Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).**

... derniers à chaque séance. La progressivité est une des caractéristiques primordiales de cette période. Si, au cours des deux premières parties de l'entraînement général, la difficulté dans les exercices doit être recherchée dans le nombre de répétitions de chacun de ceux-ci, il sera, par contre, opportun dans la période de forme qui nous intéresse, de réduire ce nombre de répétitions et de rechercher la progression dans l'ascension des charges et dans leur vitesse d'exécution. L'entraîneur devra veiller tout spécialement à la préparation psychique de ses athlètes, ainsi qu'à cultiver chez ceux-ci les qualités de virilité et de courage nécessaires aux compétitions.

R. POULAIN.
(A suivre.)

Nos joies, nos peines ...

NAISSANCE

Notre excellent athlète Maurice Degioanini, de l'Haltérophile Club de Nice, nous fait part de la naissance de sa fille Françoise, le 5 janvier 1958.

Nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé et nos félicitations aux heureux parents.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse le décès dans sa 69^e année de M. Julien Perruc, ancien Président de l'Association Sportive Mantaise, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre.

Nous prions Mme Perruc et toute sa famille, d'accepter les bien sincères condoléances de la F.F.H.C.

Les stages d'haltérophilie 1958

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2^e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

| | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|-----------------------|--------------------------|------------------------|------------------|
| du 17 au 22 mars 1958 | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 10 |
| du 14 au 19 avril | — — — | Espoirs | 10 |
| du 22 au 29 septembre | — — — | Moniteurs | 15 |
| du 20 au 25 octobre | — — — | Espoirs | 10 |
| du 15 au 20 décembre | — — — | Espoirs | 10 |



MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART POUR TOUS SPORTS

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE DE PROVENCE

Voici les résultats du Premier Pas Culturiste disputé dans la salle de l'Omni Sports Hyérois, sous la présidence de M. Arnaud Yvan, avec le concours de M. Barbaroux Albert, Moniteur d'Éducation Physique

Juniors : Geuit, 88 pts 50 ; Battaglione, 86,50 ; Vivarès, 74,50 ; Claude, 74 ; Jué, 69 ; Gale, 60.

Seniors : Picon, 88 pts ; 50 Sow-El hadj, 84,50 ; Vachia, 80 ; Vérane, 78.

ILE DE LA RÉUNION

Premier Pas d'Haltérophilie

Disputé entre les clubs Apeca Sports, Bourbon Olympique Tennis Club, Bourbon Lumière sport.

Poids Coqs :

Juniors

Yvon Julie (B.L.S.) (53), 140 k ; Festin (B.O.T.C.) (52), 132 k 500 ; Joseph (B.O.T.C.) (55), 132 k 500 ; Adler Franc (A.S.) (55), 120 k ; Ratane Laurent (A.S.) (54), 115 k ; Payet Robert (A.S.) (53), 110 k ; Virapatrin Antoine (A.S.) (54), 110 k ; Hecale Alain (A.S.) (51), 105 k ; Severin Charles (A.S.) (53), 102 k 500.

Seniors

Hamilcaro (B.L.S.) (50), 127 k 500.

Poids Plumes :

Juniors

Anassalon Loïs (A.S.) (57), 107 k 500 ; Cazal Jean (A.S.) (59), 107 k 500 ; Hoareau Jean-Claude (A.S.) (57), 107 k 500 ; Melty Charles (A.S.) (60), 105 k ; Ouledie Paul (A.S.) (59), 105 k.

Seniors

Elie (B.O.T.C.) (60), 155 ; Erudel (B.L.S.) (60), 132 k 500.

Poids Légers

Juniors

Belair Paul (A.S.) (62), 150 k ; Thurloy Raymond (A.S.) (65), 135 k ; Rivière Georges (A.S.) (62), 125 k ; Turpin Frédéric (A.S.) (61), 117 k 500 ; Merlo Albert (A.S.) (62 k), 112 k 500 ; Vandomel Guy (A.S.) (62), 110 k.

Seniors

Grondin (B.O.T.C.) (67), 150 k.

Poids Moyens

Juniors

Severin Antoine (A.S.) (69), 120 k.

Seniors

Lotta (B.O.T.C.) (74), 170 k ; Lefoulon (B.L.S.) (75), 165 k ; Ganova (B.L.S.) (69), 155 k.

COMITE - D'ORANIE

Composition du Bureau 157-58

Président d'Honneur à vie : M. Manuel Parrés ; Président actif : M. Jean Miras ; Vice-présidents : MM. Henri Setti et Antoine Cruz ; Secrétaire Général : M. René Ybanez ; Secrétaire adjoint : M. Antoine Alexandre ; Trésorier Général : M. Marc Benamou ; Trésorier adjoint : M. Joseph Crémadès ; Membres : MM. Joseph Attar, Gaston Sema, Manuel Estève, Michel Marc, Roger Elbaz, Didier Quessada.

Arbitres Fédéraux

MM. Manuel Parrés, Jean Miras, René Ybanez, Antoine Cruz.

Ce que vous devez savoir...

Les principales décisions du Congrès de Téhéran

1. - Les définitions des différents mouvements haltérophiles proposées par la France et publiées dans le Code Sportif de la F.F.H.C. sont adoptées.

Il y a lieu toutefois, de noter l'additif suivant pour l'Épaulé et jeté à deux bras :

« Après l'épaulé et avant le jeté, l'athlète peut assurer la position de sa barre ».

2. - Sur proposition de la France Annulation de la décision du Congrès de Milan : 3 lampes blanches sont nécessaires pour qu'un record du monde soit valable.

Désormais, le record pourra être homologué à la majorité : deux lampes blanches et une lampe rouge.

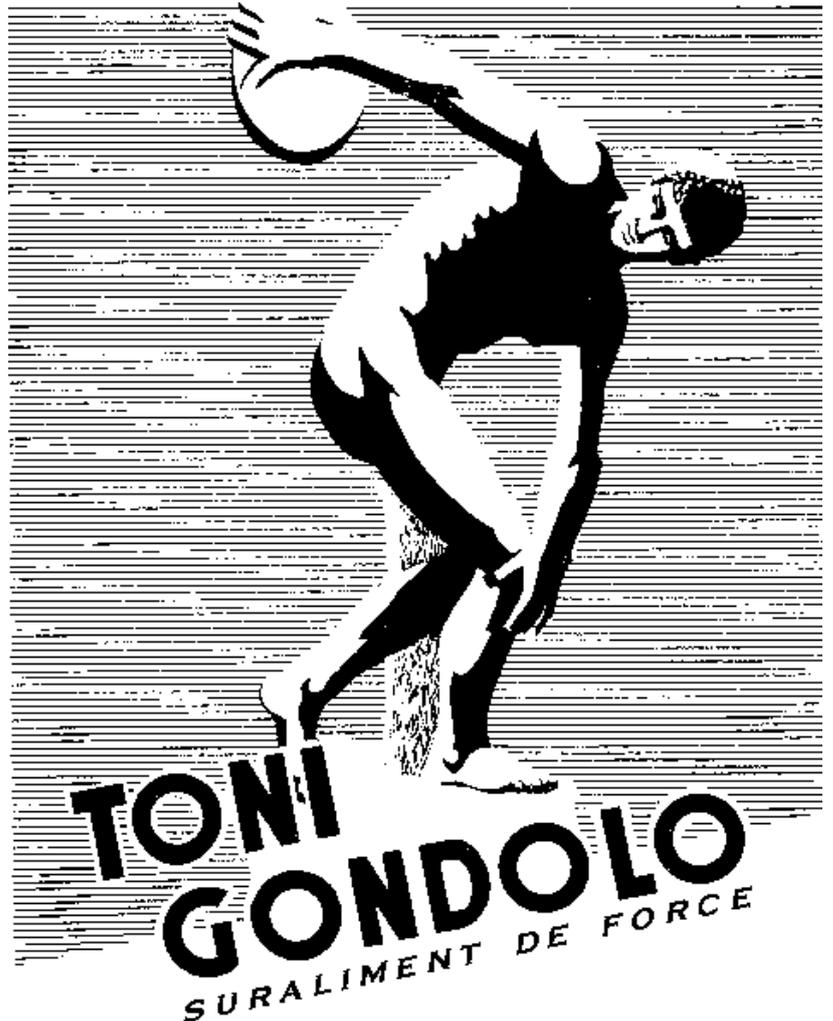
3. - Modification du système de classement par équipes, lors des Championnats d'Europe et du monde.

La classification proposée par l'Iran est adoptée, à savoir : 10 points au 1^{er}, 6 au 2^e, 4 au 3^e, 3 au 4^e, 2 au 5^e et 1 au 6^e.

4. - Détermination des dimensions d'une barre réglementaire :

- Longueur entre les disques : 1 m. 31.
- Diamètre de la barre : 28 millimètres.
- Hauteur du sol : 21 centimètres.
- Longueur totale en dehors des manchons : 2 m. 20.

5. - Sur proposition de la Suède, chaque pays n'a droit à participer au Championnat du Monde et aux Jeux Olympiques qu'avec un seul participant par catégorie. La latitude qui était donnée à une nation d'inscrire deux athlètes au maximum par catégorie et 7 athlètes au total est abrogée. La France a voté contre cette modification.

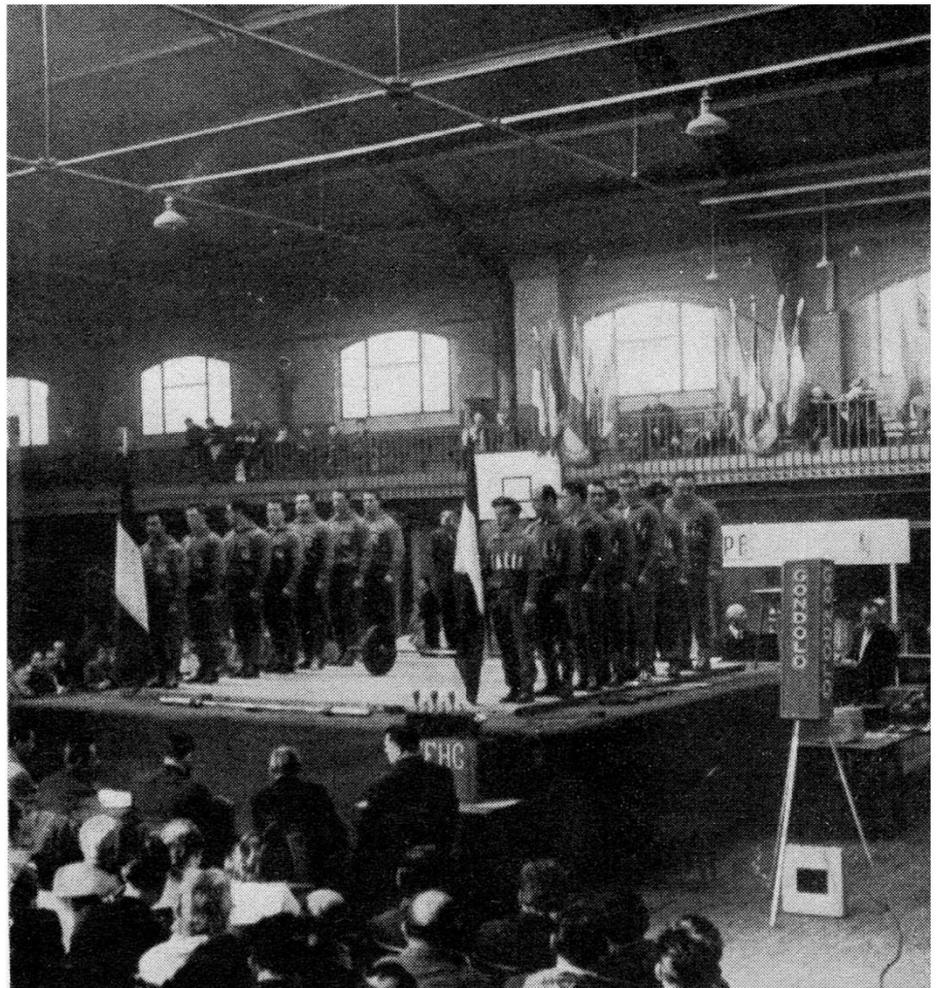


HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
12^e ANNÉE
MARS 1958



SOMMAIRE



| | |
|---|----|
| Programme- horaire des manifestations des 12 et 13 avril..... | 3 |
| Procès-verbal de la réunion du Bureau du 20 février 1958..... | 3 |
| Règlement du- Championnat de France Culturiste 1958 (Concours du Plus Bel Athlète de France)..... | 4 |
| Nos joies, nos peines | 5 |
| Classement -général du Critérium National Haltérophile 1958 | 6 |
| Première mi-temps - internationale, par R. POULAIN..... | 7 |
| La Leçon Athlétique du mois, par G. PICHON | 8 |
| Résultats techniques des Matches France-Italie A et France-Italie B..... | 10 |
| Le -match France-Italie B, par H. CLUTIER | 11 |
| Le Prix Fédéral, par J. DUCHESNE..... | 12 |
| L'établissement des programmes de travail, par R. POULAIN | 13 |
| Dans nos Comités Régionaux | 15 |



Notre couverture :

Au Gymnase Municipal Voltaire :
La présentation des Équipes A
de France et d'Italie.



L'Haltérophile Moderne

12^e ANNÉE - N° 132.

*Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste*

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France | 500 Fr. |
| Étranger | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

De plus, en raison de la communication tardive par la Direction générale des Sports - le 5 février - des dates retenues, la F.F.H.C. a dû annuler le Stage prévu du 3 au 8 février.

Le suivant doit se dérouler du 17 au 22 mars. Le Bureau, sur proposition du Secrétaire général, décide de pressentir, pour y assister, les finalistes du Critérium National Haltérophile et un certain nombre d'athlètes dont la liste lui est soumise.

Il sera en outre demandé à la Direction générale des Sports qu'un Stage, fixé du 30 juin au 5 juillet, remplace celui de février et qu'un sixième stage de Préparation olympique soit accordé du 3 au 8 novembre.

Tournées Itinérantes. - Des crédits seront demandés à la Direction générale des Sports pour l'organisation de Tournées Itinérantes en Bourgogne-Franche-Comté, Poitou et Lorraine.

Les dates de ces Tournées devront être choisies dans les périodes d'activité haltérophile afin d'assurer leur plein succès : avril, mai et novembre, par exemple. Des instructions seront données dans ce sens au Moniteur national.

Préparation Olympique. - Le Secrétaire général soumet au Bureau les formulaires qui ont été établis par la Direction générale des Sports, en vue de procéder au recensement des meilleurs éléments des Fédérations, pour les Jeux de Rome.

Moniteur National. - Le Secrétaire général rend compte au Bureau de l'entretien que le Président et lui-même ont eu avec MM. Desroys du Roure et Lebrun, de la Direction générale des Sports, au sujet du Moniteur national.

Calendrier international. - Le Calendrier International de la saison 1958-59 est soumis au Bureau, qui y donne son accord.

Des pourparlers seront immédiatement engagés avec les Fédérations étrangères intéressées, en vue de la conclusion des matches inter-nations inscrits à ce calendrier.

Retrait de Cartes d'Arbitres. - Conformément à la décision prise au cours de la dernière réunion, des renseignements complémentaires avaient été demandés au Comité du Lyonnais en ce qui concerne sa demande de sanction contre deux Arbitres qui ne manifestaient plus d'activité.

Lecture est donnée de la réponse de M. Gourhand, Secrétaire Du Comité, qui s'étonne d'avoir à fournir des précisions, estimant que la Fédération se devait d'entériner une décision prise par un Comité.

Le Bureau n'est pas de cet avis et rappelle que le règlement prévoit que des arbitres pourront être déchus de leurs fonctions, après deux ans d'inactivité, sur proposition du Comité régional intéressé et décision du Bureau de la F.F.H.C.

Dans le cas présent - et toujours suivant décision de la dernière réunion - MM. René Poussard et Martin Ghizzo, contre lesquels une sanction est proposée, ont été invités à fournir des explications. Le premier, après avoir exposé ses griefs, déclare donner sa démission d'arbitre ; le second n'a pas répondu et, au surplus, n'est plus licencié.

En conséquence, le Bureau accepte le retrait de la carte d'arbitre de MM. Poussard et Ghizzo.

Maroc. - Lecture est donnée d'une lettre de M. Geeraerts, ancien Secrétaire du Comité du Maroc de la F.F.H.C., qui propose plusieurs solutions permettant aux athlètes français résidant au Maroc de continuer à participer aux compétitions de la F.F.H.C.

Le Bureau approuve la réponse du Président qui a choisi la création du Club Français affilié à la F.F.H.C.

De cette manière, les haltérophiles français pourront participer aux compétitions dans les mêmes conditions que précédemment, c'est-à-dire que leur voyage leur sera remboursé à partir du port de débarquement en France et retour.

Médailles préolympiques. - Le Bureau décide de proposer au Comité Olympique Français les trois athlètes ci-après en vue de l'attribution éventuelle d'une Médaille préolympique

Sylvain Lefèvre, François Vincent et Georges Goubayon.

Bataillon de Joinville. - Il est donné connaissance, d'une part, de la liste des haltérophiles qui seront maintenus au Bataillon de Joinville et, d'autre part, de la liste des cinq athlètes qui y seront prochainement affectés, complétant ainsi l'effectif attribué à la F.F.H.C.

Les demandes présentées en faveur de deux athlètes qui font partie d'une unité stationnée au Maroc, n'ont pu recevoir satisfaction.

Lettre d'Henri Ferrari. - Il est donné connaissance d'une lettre d'Henri Ferrari qui désirerait être nommé Entraîneur régional de la F.F.H.C. sans avoir à participer au stage de candidats-moniteurs, ni subir les épreuves de l'examen imposé par la F.F.H.C., ses obligations professionnelles ne lui permettant pas de disposer du temps nécessaire.

Après un échange de vues, le Bureau estime, à l'unanimité, ne pouvoir accéder à cette demande.

Il sera rappelé à Henri Ferrari que d'anciens champions, tel Georges Firmin, au surplus Maître d'Éducation Physique diplômé d'État, n'ont pas été exemptés de l'examen de fin de stage qui, outre la démonstration des divers mouvements haltérophiles, comporte à son programme des épreuves d'Anatomie, Technique et Règlement, Pédagogie pratique.

Toutes les demandes de dérogation ont été refusées par la F.F.H.C.

Championnat de France Culturiste. - Le Président met ses collègues au courant de l'état des pourparlers actuellement en cours concernant l'organisation du Championnat de France Culturiste 1958.

Différentes suggestions sont émises à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire général.
R. POULAIN.

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE 1958

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Le Championnat de France Culturiste 1958 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1957-1958. Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

Programme

1° *Épreuves physiques* cotation de 0 à 20, Coef. 1

— Développé couché en trois essais, coté 0 à 20.

— Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20.

— Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois notes qui seront ensuite divisées par trois.

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2° *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. *Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.*

3° *Présentation individuelle*, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4° *Poses au choix.* Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.

5° *Prix d'évolutions.* Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 min. 30, cotation de 0 à 20.

6° *Présentation des trois athlètes* dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

Engins de culture physique athlétique en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose,

dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

- a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
- b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 15 et le 30 mai 1958. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 5 juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et le lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues par chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu le samedi 12 juillet 1958, en soirée, au Casino de Vittel (Vosges).

Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1957-1958 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

- 1. Elle leur allouera une prime de 5 fr. 44 par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.
- 2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra puis prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours ; tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

Règlement des exercices

Développé couché. - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

- 1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
- 2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
- 3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
- 4. Extension incomplète ou alternative des bras.

Flexion sur les jambes. - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

Fautes à sanctionner :

- 1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
- 2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
- 3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

Saut en longueur sans élan. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

Barème de cotation

Développé couché. - *Flexion de jambes :* un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Nos joies, nos peines...

NÉCROLOGIE

Un Dirigeant et deux athlètes de notre Fédération ont eu la douleur de perdre leur Père dans la même semaine.

Il s'agit de :

M. Gilbert Debroye, Trésorier du Comité de l'Orléanais.

MM. André Soleilhac et Édouard Tchelingérian, du Club Sportif Gondolo.

Nous adressons à nos amis si éprouvés les bien sincères condoléances de la F.F.H.C.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. André Lomet, fils de M. Charles Lomet, Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C., avec Mlle Andrée Portier.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le samedi 15 février, en l'Église de la Métropole à Chambéry.

Nous transmettons aux jeunes époux les vœux de bonheur de la F.F.H.C.

**ERRATUM
CLASSEMENT GENERAL
DU PRIX FÉDÉRAL 198**

Juniors

... Lire :

Poids Légers.

- 4. JACOB (66,5) Club Athlétique St Priest, 262 k 500.

**LE CHAMPIONNAT DE
FRANCE MILITAIRE
1958**

Le Championnat de France Militaire 1958 aura lieu les 3 et 4 mai 1958, à l'École d'Entraînement Physique Militaire d'Antibes.

Renseignements et, inscriptions dans les différentes régions militaires dont dépendent les Haltérophiles.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds | Points |
|-----------------------|------|--------|--------|--------|-----------|---------------|--------|--------|
| Développé couche..... | 30 k | 40 k | 50 k | 60 k | 70 k | 80 k | 90 k | = ½ |
| Flexion jambes..... | 50 k | 60 k | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 110 k | = ½ |

Arbitrage : Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

Classement Général du Critérium National Haltérophile 1958 d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans nos Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (230 - 220)

| | |
|--|---------|
| 1. FONTAINE Henri (55,1) Sté Gym de Tananarive..... | 245, - |
| 2. DI RUSSO (55) U.S. Cheminots de Marseille..... | 240, - |
| 3. LIAO (55,3) Sté de Gymnastique de Tananarive..... | 237,500 |
| 4. ALLARD (54,9) Salle Vincent Ferrari..... | 227,500 |

POIDS PLUMES (250 - 240)

| | |
|--|---------|
| 1. VANLENGHENOVE (59,4) Club Jeunes Wazemmes..... | 207,500 |
| 2. DELEBARRE (59,6) A.S. Électricité de Lille..... | 265, - |
| 3. FONTAINE René (58,9) Sté Gym de Tananarive..... | 250, - |
| 4. LENAY (59,5) Union Sportive de Tours..... | 240, - |

POIDS LEGERS (275 - 265)

| | |
|--|---------|
| 1. BALDETTI (67) U.S. Cheminots de Marseille..... | 290, - |
| 2. BATTAGLIA (64,8) Assoc. Sportive de Monaco..... | 275, - |
| 3. JACOB (66,3) Club Athlétique St-Priest..... | 272,500 |
| 4. LASCABETTES (66) Haltérophile Cult, Club Aix..... | 265, - |

POIDS MOYENS (300 - 285)

| | |
|--|---------|
| 1. PICCI (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 315, - |
| 2. RAMADOUT (71,5) Assoc. Sportive de la Bourse..... | 305, - |
| 3. BIGOT (70) Stade de la Porte Normande..... | 297,500 |
| 4. CARCENAC (71,9) Athlétic Club Montpellier..... | 295, - |

POIDS LOURDS LEGERS (325 - 320)

| | |
|--|--------|
| 1. MIGNOT (37,1) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 310, - |
| 2. FOULETIER (85,5) Haltérophile Cult. Club d'Aix..... | 335, - |

SENIORS

POIDS COQS (230 - 220)

| | |
|---|---------|
| 1. HENRY (55,9) U.S. Métro-Transports..... | 250, - |
| 2. BOUFFARD (56) Sporting-Club Navis..... | 247,500 |
| 3. BELANDO (55,5) A.S. Police d'Oran..... | 240, - |
| 4. CHARDIN (54,9) Cercle Haltérophile Reyland..... | 235, - |
| 5. ZAGIGAEFF (55,8) Stade Municipal de Montrouge..... | 230, - |
| 6. PECOUL (55,6) U.S. Cheminots de Marseille..... | 227,500 |
| 7. BOSSE (55,9) A.S.P.O. Midi..... | 227,500 |
| 8. BRUN (55,6) Assoc. Sportive Montferrandaise..... | 225, - |

POIDS PLUMES (250 - 240)

| | |
|--|---------|
| 1. BÉNABIB (59,1) Sté de Gymnastique d'Angers..... | 267,500 |
| 2. MARZULLO (59,5) Haltéro-Club Témouchentois..... | 267,500 |
| 3. ROSSI (59,9) Association Sportive de Monaco..... | 262,500 |
| 4. MINCHELLA (59,8) U.S. Métro-Transports..... | 257,500 |
| 5. LAURET (57,6) Club Haltérophile du Bas-Berry..... | 255, - |
| 6. BABOU HIRIDJEE (59,8) Sté Gym Tananarive..... | 252,500 |
| 7. BOUTET (59,3) Union Athlétique Tarbaise..... | 250, - |
| 7. ASSIÉ (60) Montpellier Sport-Club..... | 242,500 |
| 9. DAROS (58,5) Union Guebwiller..... | 240, - |

POIDS LEGERS (275 - 265)

| | |
|--|---------|
| 1. HANSMETZGER (66,8) Club Athlétique Nantais..... | 302,500 |
| 2. PICARD (67) Stade de la Porte Normande..... | 300, - |
| 3. NOIRIEL (66,5) A.S.P.T.T. de Strasbourg..... | 295, - |
| 4. GAZES (67,1) A.S. P.O. Midi..... | 295, - |
| 5. CONIL (66,7) Association Sportive Mantaise..... | 292,500 |
| 6. GALLI (66,5) Salle Vincent Ferrari..... | 290, - |
| 7. VALLET (66,3) Cercle Michelet d'Orléans..... | 287,500 |
| 8. TROUILLON (65,2) Association Sportive Mantaise..... | 285, - |
| 9. LACOSTE (66,8) Culturiste Rochelais..... | 285, - |
| 10. MORIN (67,5) Racing Cheminots de Nantes..... | 285, - |
| 11. PERRIN (66) Club Culturiste de Reims..... | 280, - |
| 12. LEGRAND (66,9) Union Amicale de Cognac..... | 280, - |
| 13. GARCIA (67,4) Frontignan Athlétic Club..... | 277,500 |
| 14. BENINCASA (64) Club Halt, et Culturiste d'Alger..... | 275, - |
| 15. PHILIPPART (67,3) Entente Sp. Laneuvevillose..... | 272,500 |
| 16. FIORAMONTI (65,15) Haltéro Club de Villersrupt..... | 272,500 |
| 17. QUANTIN (67,2) U.S. Métro-Transports..... | 272,500 |
| 18. ALEJANDRE (66,5) A.S. Police d'Oran..... | 270, - |
| 19. AMADIEU (67) Club Sp. des Cheminots Nîmois..... | 270, - |
| 20. TOUR (66,8) Stade Sainte-barbe..... | 267,500 |
| 21. CIBOT (67,4) A.S.P.O. Limoges..... | 267,500 |

POIDS MOYENS (300 - 285)

| | |
|--|---------|
| 1. LEENS (74,7) Sté Athlétique Montmartroise..... | 327,500 |
| 2. GAUTIER (68,5) Club Sportif d'Alençon..... | 320, - |
| 3. OHLMANN (73,8) Sté Halt, et Cult, d'Haguenau..... | 312,500 |

| | |
|--|---------|
| 4. CHATALOVA (74,2) A.S. des Tramways de Lille..... | 312,500 |
| 5. GERIN (72,8) Club Athlétique Nantais..... | 310, - |
| 6. DUBOURG (74,3) Sporting Club St-Amandois..... | 310, - |
| 7. PAOLETTI (74,5) Association Sportive de Monaco..... | 307,500 |
| 8. VALTAT (74,7) Cercle Haltérophile Reyland..... | 307,500 |
| 9. ROBINAUD (74,8) Union Amicale de Cognac..... | 307,500 |
| 10. WAGEMANN (72) Union Sportive Wittenheim..... | 300, - |
| 11. LEBACLE (72) Cercle Paul-Bert Rennes..... | 300, - |
| 12. VALIN (47) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 300, - |
| 13. DASSONNEVILLE (71,2) Sp. Réunis. Lille Délivr..... | 297,500 |
| 14. LINTZ (73,2) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 297,500 |
| 15. MATHIEU (75) Entente Sportive Laneuvevillose..... | 297,500 |
| 16. CHARRUE (69,3) Union Guebwiller..... | 292,500 |
| 17. RICHARD (72) Union Halluinoise..... | 290, - |
| 18. CATRIS (70,8) Sporting Club Navis..... | 287,500 |
| 19. GISCLON (70,8) Union Amicale de Cognac..... | 285, - |
| 20. BLIND (75) Union Sportive Wittenheim..... | 285, - |

POIDS MI-LOURDS (315 - 305)

| | |
|---|---------|
| 1. DIGRAZIA (77,7) Club Culturiste de Reims..... | 345, - |
| 2. GUERMANDI (82) Cercle des Sports d'Homécourt..... | 337,500 |
| 3. DENIS (78,2) Stade de la Porte Normande..... | 330, - |
| 4. SIBENALGER (82,2) A.S. des Tramways de Lille..... | 327,500 |
| 5. VANDELVEDE (79,2) Club Athlétique Rosendaël..... | 322,500 |
| 6. BILLET (82,5) Française de Lyon..... | 322,500 |
| 7. WEISS (77,6) Club Halt, et Culturiste d'Alger..... | 315, - |
| 8. DUTHILLEUX (82,4) A.S. Électricité de Lille..... | 315, - |
| 9. HADRY (82,2) Sporting Club Navis..... | 312,500 |
| 10. POLLET (78,3) Haltérophile Club de Boulogne..... | 310, - |
| 11. ALLIE (75,8) Club Sp. des Cheminots Nîmois..... | 307,500 |
| 12. MUCKENSTURM (79) Sté Athl. Kœnigshoffen..... | 307,500 |

POIDS LOURDS LEGERS (325 - 320)

| | |
|--|---------|
| 1. TOYE (85) A.S. Montferrandais..... | 357,500 |
| 2. BOUSSION (87) Société de Gymnastique d'Angers..... | 340, - |
| 3. ORSINI (89) Haltérophile Club de Nice..... | 337,500 |
| 4. DUPUIS (84,9) Union Amicale de Cognac..... | 335, - |
| 5. TERRAZA (87,9) Union Athlétique Tarbaise..... | 332,500 |
| 6. COELSCH (88,9) Athlétic Club Sélestat..... | 332,500 |
| 7. MEHLINGER (83,5) Union Guebwiller..... | 327,500 |
| 8. HANCART (83,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 325, - |

POIDS LOURDS (336 - 330)

| | |
|--|--------|
| 1. NEYERTS (100) Association Sportive de Monaco..... | 355, - |
| 2. HAMM (117) Alsatia Sélestat..... | 350, - |
| 3. MOLON (140) Stade Municipal de Montrouge..... | 350, - |
| 4. GOETTELMANN (99,5) Athlétic Club Sélestat..... | 330, - |

Finales des Championnats de France Juniors et Seniors 1958

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS : Samedi 12 avril 1958 à 14 h 30, Gymnase de l'A.S. Préfecture de police, 16, rue du Gabon (Métro Porte de Vincennes).

PARTICIPATION aux frais : **100 fr.**

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS : Samedi 12 avril à 20 h 30 et dimanche 13 avril à 14 h 30, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris

Demi-tarif aux places à 300 et. 500 fr. pour les licenciés de la F.F.H.C.

Première mi-temps internationale

La première phase de notre saison internationale vient de se terminer avec les matches France - Italie « A » et France - Italie « B ». Nos athlètes entrent maintenant dans la période finale du Calendrier fédéral puisqu'ils disputeront les Championnats nationaux les 12 et 13 avril prochain, au Gymnase Municipal Voltaire. Profitons de cette « halte internationale » pour essayer de faire le point et tirer les conclusions logiques des quatre matches inter-nations qui viennent de se disputer.

Le 4 décembre 1957, notre équipe l'emportait à La Haye sur la Hollande par 4 victoires à 3. Ce résultat peut paraître peu convaincant pour notre équipe qui, au grand complet, pouvait espérer une victoire par 6 à 1. Mais il faut tenir compte qu'un match inter-nations, en décembre, comporte de nombreuses difficultés que les sélectionneurs connaissent bien. En effet, cette date est très précoce en fonction de notre calendrier fédéral et peu d'athlètes se trouvent, à cette époque, en excellente condition. La sélection pour ce match, qui se déroula trois semaines avant, en fut un exemple frappant. Seul, le duo nordiste Debuf - Herbaux fit une bonne impression, en ce début de saison, et les sélectionneurs, après avoir composé l'Équipe de France, n'étaient guère confiants quant à l'issue de la rencontre.

Notre team composé de Picard, Sebban, Gerber, Lambert, Soleilhac, Debuf, Herbaux, se comporta néanmoins fort bien, comme on a pu le constater et cette rencontre fut une excellente préparation au match France - Angleterre qui se déroula le 18 janvier dernier, à Boulogne-sur-Mer.

Le résultat de ce dernier match fut identique au précédent, puisque la France l'emportait sur l'Angleterre par 4 victoires à 3. Par contre, notre équipe avait subi de profondes modifications : on enregistrait la rentrée de Paterni, Sylvain Lefèvre et Delebarre, tandis que Jean Debuf descendait pour la circonstance dans la catégorie des Mi-Lourds.

Les sélectionneurs connurent à nouveau de nombreuses difficultés pour la composition de cette équipe, de même que pour celle de France - Italie d'ailleurs. Une sélection avait été organisée le 5 janvier, à Paris au cours de laquelle on enregistra une multitude de forfaits. L'équipe formée devait, quelques jours plus tard, être modifiée, par suite de l'indisponibilité d'Henry et de Thévenet. Henry n'aurait certainement pas amené de modifications dans le résultat du match, mais Thévenet aurait eu sa chance contre Robertson qui ne réalisa que 285 k.

Malgré ces difficultés, nous abordions cette rencontre avec un certain optimisme, sûrs que nous étions que la combinaison Debuf Mi-Lourd et Lefèvre Lourd Léger devait nous donner la victoire. Je dois, à ce sujet, souligner la sportivité de notre ami Jean Debuf et le remercier au nom de notre Fédération, car il accepta sans bruit, ni murmure de descendre dans la catégorie inférieure, comprenant que les sacrifices qu'il allait s'imposer donneraient la victoire à son équipe. Mais je crois qu'il sera d'accord avec moi pour reconnaître que ce n'est pas une expérience à renouveler et que son poids de forme se situe entre 87 et 89 k. Donc, si nous devons rencontrer les Anglais l'an prochain à Londres, Jean tirera Lourd Léger. Par contre, nous n'accepterons plus le Poids Lourd K. Mac Donald qui battit notre ami Herbaux, car il est Australien.

Raymond n'a donc pas été battu par un Anglais !

Trêve de considérations, puisque notre équipe remporta une belle victoire à Boulogne-sur-Mer, pour notre fierté.

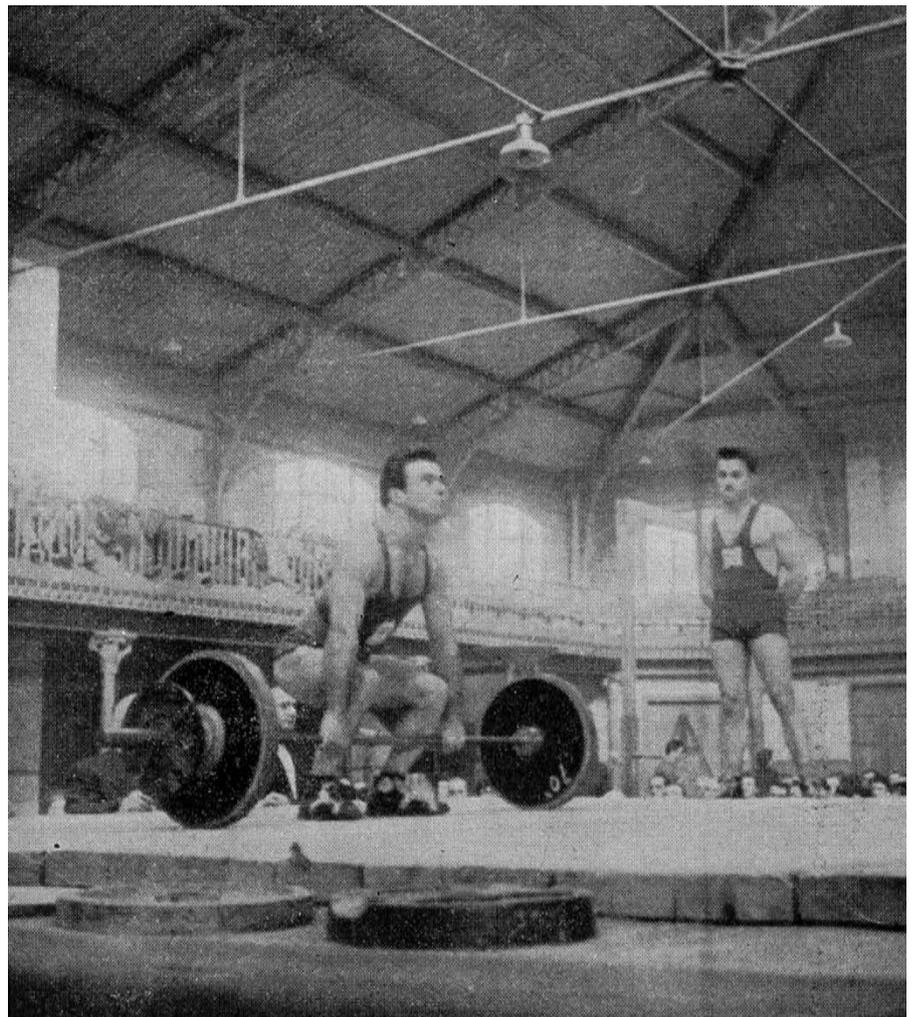
Parlons, maintenant, des matches France-Italie qui se déroulèrent, l'un les 8 et 9 février à Naples, pour l'équipe « B », l'autre à Paris, le 9 février, pour notre équipe « A ».

L'ultime sélection organisée au Club Gondolo Sportif, fin janvier, rassura quelque peu les sélectionneurs. En effet, de nombreux athlètes étaient présents et les résultats furent fort bons. Les deux équipes furent formées sans trop de difficultés. Pourtant, l'imprévu de dernière heure, avec lequel on doit toujours compter, se présenta sous la forme de notre ami Marchal qui, pour des raisons professionnelles fort compréhensibles, ne pouvait se déplacer en Italie avec l'équipe « B ». Que faire ? Nous savions que le match entre les Poids Mi-Lourds était capital pour l'équipe « A ». Vincent, en excellente forme le jour de la sélection, avait été, retenu pour celui-ci. Nous étions quelque peu perplexes ! Mais Vincent s'étant trouvé grippé quelques jours avant la rencontre, la décision fut prise Marchal tirerait en « A » et Vincent en « B ».

Nous abordions cette rencontre jumelée avec deux belles équipes et nous caressions, au fond de notre cœur, l'espoir de la victoire, avec néanmoins beaucoup de modération, car nous avions conscience de la force des transalpins.

Nous avons perdu les deux matches : France-Italie « A » à Paris par 4 à 3, résultat fort honorable dont nous reparlerons, France - Italie « B » - plus difficile à digérer, par 5 à 2, à Naples.

Notre ami Clutier, qui accompagnait cette dernière équipe, donne, par ailleurs, les détails du match. Je pense qu'il est d'accord avec moi que la seule excuse pour nos équipiers fut que, pour cinq d'entre eux, c'était le premier match international. Notre équipe était donc peu aguerrie et les Italiens avaient l'avantage de tirer chez eux. Ajoutez à cela que les matches s'avéraient très serrés, du genre de ceux où il ne faut pas manquer un essai et la victoire tourna du côté italien. Le score est très sévère pour notre Équipe, mais si on consulte les résultats techniques, on constate que deux des victoires italiennes - dans les Plumes et les Mi-Lourds - pouvaient tourner à notre avantage, surtout si on considère les totaux réalisés par nos athlètes au cours de la sélection. Mais acceptons sportivement cette défaite et laissons le soin à nos équipiers de



HANRY (Poids Coq) dut s'incliner devant son adversaire italien SPINOLA

se racheter ; ils en auront bientôt l'occasion.

En match « A », à Paris, la rencontre fut passionnante. Un nombreux public était venu au Gymnase Voltaire pour assister à une belle bataille et je pense qu'il n'a pas été déçu. Notre ami Duchesne vous décrira cette rencontre en détail dans un prochain article. Je me bornerai, pour ma part, à étudier ce match sur le plan général. Il se déroula - pour employer un terme tactique - selon le plan prévu à l'avance jusqu'aux poids Moyens.

En effet, nous prévoyions, avec juste raison d'ailleurs, notre défaite en catégories Coqs et Plumes ; nous espérons, par contre, la victoire en Légers et Moyens. Gerber et Paterni, admirables, ne nous décurent pas et l'emportèrent de haute lutte. On prévoyait, par la suite, la victoire certaine de Jean Debuf sur Borgnis et la défaite de Herbaux devant Pigaiani (Médaille olympique) dans les poids Lourds. La clé du match, nous le savions fort bien, était donc les Mi-Lourds. Marchal perdit tout d'abord la pesée. Il est évidemment excusable car le matin, en contrôlant son poids, je l'avais averti que la pesée de sa catégorie se situerait à peu près vers 16 heures et qu'il pouvait, de ce fait, s'alimenter quelque peu, alors qu'un accord que j'ignorais était intervenu entre les deux équipes pour une pesée générale à 13 h 30. Marchal, plus léger, n'aurait peut être rien changé au résultat sur le plateau, mais nous donnait cependant un atout important, les deux athlètes étant capables de performances sensiblement égales.

Notre équipier, à qui nous n'avons rien à reprocher et qui combattit avec le courage qui lui est coutumier, perdit son match et, avec cette défaite, s'envolait notre espoir d'une victoire sur l'Équipe italienne.

Debuf, comme prévu, remporta son match et Herbaux, qui ne pouvait rien contre Pigaiani, dut s'incliner.

Que dire de ces deux rencontres « A » et « B » ? Que les Italiens nous sont tellement supérieurs ? Certes non. Ils dominent nettement dans deux catégories : en Plumes, grâce à Mannironi et en Lourds avec Pigaiani. Derrière ces deux hommes, ils descendent à 277 k 500 en Plumes et à 387 k 500 en Lourds avec Mancinelli (49 ans). Ils ne dominent donc pas dans ces catégories d'une façon étendue et profonde, mais leurs deux chefs de file leur rapporteront de nombreuses victoires pendant un certain nombre d'années. Nous sommes loin d'être à leur niveau.

En Poids Légers et en Poids Mi-Lourds, je considère que la valeur de nos hommes est égale à la leur pour l'instant, mais nous devrions dominer d'ici l'année prochaine dans ces deux catégories où nos jeunes s'affirment de jour en jour.

En Poids Moyens et en Lourds Légers, Paterni et Debuf nous permettront de dominer pendant longtemps encore. Dans cette dernière catégorie, nous avons de grands espoirs avec Sylvain Lefèvre, Goubayon, Toye, Mignot. En Poids Moyens, nous sommes moins riches ; pourtant, Boissonnet, Dubos, Gaïotti, devraient valoir beaucoup mieux.

En Poids Coqs, je ne nous considère pas comme inférieurs. Hanry, bien préparé, vaut mieux que. Spinola et Aristi et les Italiens semblent connaître les mêmes difficultés que nous dans cette catégorie.

En conclusion, j'estime que notre potentiel d'athlètes vaut celui de l'Italie et lui est même supérieur. L'avenir dira si j'ai raison. Quoiqu'il en

soit il faut accepter ces deux défaites en pensant que ces rencontres ne sont pas un but, mais un moyen et que nous nous préparons, par elles, pour les Jeux de Rome.

Sur ce plan, nos amis Italiens, semblent avoir sur nous un net avantage. En effet, alors que nous avons bien du mal, en ce moment, à garnir nos Stages d'Espoirs olympiques, il ne peut être question, à plus forte raison, de prévoir des stages de formation d'équipes, nos athlètes ne pouvant faire le sacrifice d'abandonner leur profession pendant la quinzaine de jours nécessaire à la préparation du match, sans une contrepartie financière que la F.F.H.C. n'est pas assez riche pour leur assurer. La Fédération Italienne, au contraire, supporte facilement les dépenses du « manque à gagner » grâce au « Toto calcio » (Concours de Pronostics).

Cet état de fait gênera énormément notre Préparation olympique et empêchera souvent nos athlètes de réaliser l'« ultime maximum » que les étrangers réussissent souvent. Au surplus, de pareils stages provoquent l'esprit d'équipe ; ils communiquent aux athlètes les mêmes aspirations. Il suffisait, pour s'en rendre compte, de voir la « squadra » italienne dans son box. Espérons qu'un jour nous pourrons, nous aussi, mettre nos athlètes au vert avant les rencontres inter-nations.

Attendons maintenant le 4 mai 1958 pour revoir à l'œuvre les Internationaux français, au cours des rencontres France - Allemagne de l'Est « A » et « B », à Meissen-sur-Elbe, puis du match France - Afrique du Sud, le 5 ou 6 juillet à Paris.

Ces confrontations marqueront le début de la deuxième mi-temps internationale 1958.

R. POULAIN.



La leçon athlétique du mois

Mouvement I (Épaules et bras) :

Jambes écartées 0 m. 40, tronc horizontal, élévation alternative et verticale d'un bras tendu (dans le prolongement de la tête pour le passage), en tenant un haltère de 4 à 15 k. - Un bras monte pendant que l'autre descend vers le sol.

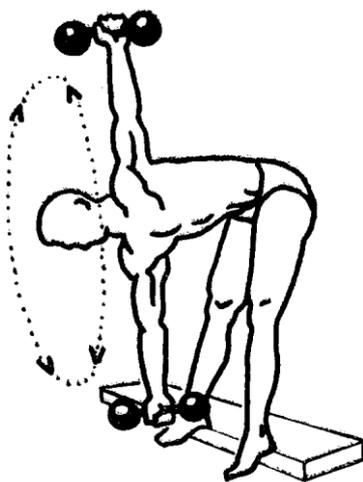
4 séries de 7 exercices de chaque bras.

Inspiration et expiration nasales automatiques.

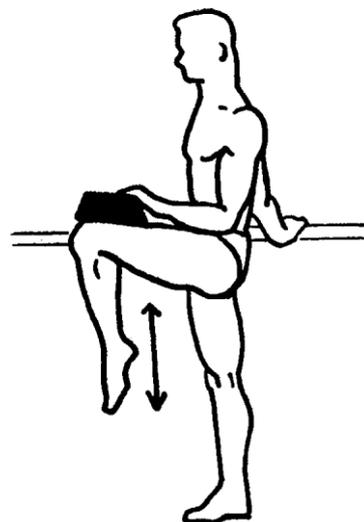
Mouvement II (Jambes) :

Debout, jambes tendues, pieds réunis, élévation alternative d'un genou lesté avec un haltère ou poids de commerce de 5 à 20 kg tenu par les mains.

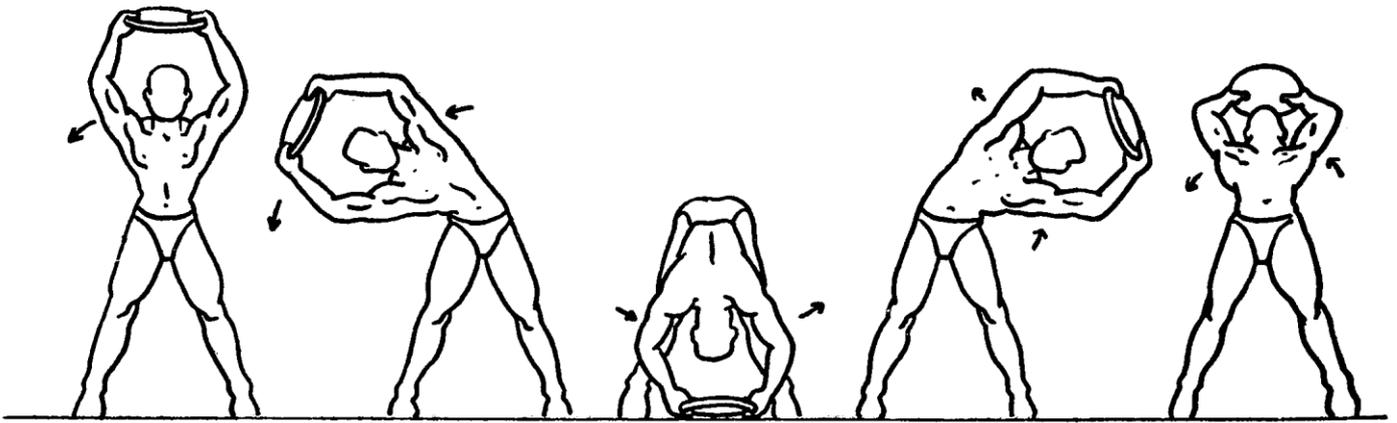
5 séries de 7 exercices par jambe. Inspiration et expiration nasales automatiques.



MOUVEMENT I



MOUVEMENT II



MOUVEMENT III

Mouvement III (Dorsaux - Obliques) :

Jambes écartées de 0 m. 45, tendues - Tenir à deux mains un disque de barre de 5 à 20 k. - Circumduction du tronc dans les deux sens, en tenant le disque au-dessus de la tête. - La descente du tronc et du disque est freinée, mais l'extension est bien plus vive comme rythme.

3 séries de 7 exercices à droite et à gauche.

Expiration bouche ouverte pendant la descente. - Inspiration nasale automatique.

Mouvement IV (Abdominaux, Pectoraux) :

Couché sur le dos, bras en croix, jambes tendues verticalement, pieds testés de 1 à 5 k, ouverture et fermeture latérale des jambes pendant que les bras, tenant deux haltères de 5 à 10 k, exécutent le même exercice de fermeture et d'ouverture latérale et verticale.

7 séries de 7 exercices.

Inspiration nasale pendant l'ouverture bras et jambes, expiration à la fermeture.

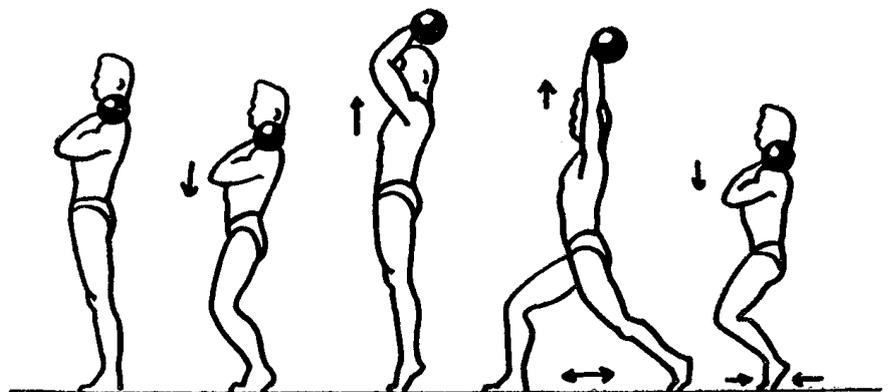
Mouvement V (Jeté « dansé » à deux bras : Détente équilibre) :

Ayant épaulé une barre de 30 à 80 k, la jeter à deux bras en fente classique. Dès que les deux bras sont bien tendus au-dessus de la tête, redescendre la barre aux épaules en ramenant simultanément les deux jambes restées en fente au départ du jeté (pieds sur la même ligne, écartés de 20 à 30 centimètres). La descente de la barre jusqu'aux clavicules continue sans aucun arrêt ; puis on refait un appel et on recommence le jeté (soit en changeant de fente, soit en conservant la même).

Expiration par la bouche pendant la descente de la barre. - Inspiration automatique par le nez.



MOUVEMENT IV



MOUVEMENT V

G. PICHON,
Maître d'E.P.S.
à l'Institut National des Sports

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ITALIE A

DISPUTÉ LE 9 FÉVRIER 1958 AU GYMNASSE MUNICIPAL VOLTAIRE A PARIS

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|---------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| 1. SPINOLA..... | 54,5 | Italie | 87,500 | 75, - | 110, - | 272 k 500 |
| 2. HANRY..... | 55,7 | France | 82,500 | 80, - | 100, - | 262 k 500 |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| 1. MANNIRONI..... | 59,8 | Italie | 100, - | 100, - | 140, - | 340 k |
| 2. DELEBARRE..... | 59,4 | France | 85, - | 85, - | 102,500 | 272 k 500 |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| 1. GERBER..... | 66,9 | France | 112,500 | 100, - | 130, - | 342 k 500 |
| 2. de GENOVA..... | 65,8 | Italie | 110, - | 100, - | 127,500 | 337 k 500 |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| 1. PATERNI..... | 74,5 | France | 122,500 | 112,500 | 117,500 | 382 k 500 |
| 2. PIGNATTI..... | 74,5 | Italie | 115, - | 120, - | 140, - | 375 k |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| 1. MASU..... | 82,2 | Italie | 120, - | 110, - | 145, - | 375 k |
| 2. MARCHAL..... | 82,3 | France | 117,500 | 110, - | 140, - | 367 k 500 |
| POIDS LOURDS-LEGERS | | | | | | |
| 1. DEBUF..... | 84, - | France | 122,500 | 122,500 | 160, - | 405 k |
| 2. BORGNISS..... | 89,8 | Italie | 125, - | 115, - | 157,500 | 397 k 500 |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| 1. PIGAIANI..... | 133,3 | Italie | 135, - | 115, - | 160, - | 410 k |
| N. Cl. HERBAUX..... | 102,7 | France | 127,500 | 117,500 | 0, - | — |

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ITALIE B

DISPUTÉ LES 8 ET 9 FÉVRIER 1958 A NAPLES

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|---------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| ARISTI Fabrizio..... | 55,5 | Italie | 80, - | 85, - | 110, - | 275 k |
| PICARD Laurent..... | 56, - | France | 80, - | 80, - | 100, - | 260 k |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| AMODEO Alessandro..... | 59,3 | Italie | 85, - | 85, - | 107,500 | 277 k 500 |
| PLATIER Jacky..... | 59,8 | France | 85, - | 82,500 | 105, - | 172 k 500 |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| GIUFRIDA Guiseppe..... | 66,8 | Italie | 105, - | 90, - | 132,500 | 327 k 500 |
| COLLARD René..... | 65,4 | France | 92,500 | 97,500 | 120, - | 310 k |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| BOISSONNET Raymond..... | 73,4 | France | 105, - | 105, - | 132,500 | 342 k 500 |
| PETRELLI Conrado..... | 73,4 | Italie | 105, - | 100, - | 130, - | 335 k |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| RUGGI Stefano..... | 79,5 | Italie | 117,500 | 110, - | 140, - | 367 k 500 |
| VINCENT François..... | 82, - | France | 107,500 | 115, - | 140, - | 362 k 500 |
| POIDS LOURDS-LEGERS | | | | | | |
| LEFEVRE Sylvain..... | 86,4 | France | 115, - | 107,500 | 140, - | 362 k 500 |
| CIARAMELLA Antonio..... | 88,9 | Italie | 115, - | 105, - | 140, - | 360 k |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| MANCINELLI Adelfino..... | 128, - | Italie | 130, - | 112,500 | 145, - | 387 k 500 |
| GOUBAYON Georges..... | 91, - | France | 110, - | 115, - | 142,500 | 367 k 500 |

Le match France-Italie B

C'est sous une tempête de neige que notre Super-Constellation décolla d'Orly, à 11 heures précises, avec 30 minutes de retard.

Après un excellent voyage qui nous permit d'admirer Nice et la Côte d'Azur de quelque 6000 mètres d'altitude, nous atterrissons à Rome - Ciampino à 13 h 20.

Juste le temps de sauter à la gare de Rome - Termini et nous démarrons en direction de Naples où nous arrivons à 17 h 20.

Une délégation de nos amis italiens nous attendait sur le quai avec, a sa tête, M. Mario Langella, Secrétaire de la F.I.A.P.

Là aussi nous retrouvons notre ami Chaix venu directement de Marseille.

Installation à l'Hôtel Santa Lucia, palace de 1^{re} catégorie situé au bord de la mer.

Nous sommes tous logés très confortablement ; cuisine excellente, service parfait.

La rencontre eut lieu en deux séances, au Gymnasium Palestra, appartenant au Comité Olympique Italien. Le samedi soir, tirèrent les poids Coqs, Légers, Mi-Lourds et Lourds. Le dimanche matin, Plumes, Moyens, Lourds-Légers.

Deux cents personnes le soir et cent cinquante le matin assistèrent à cette rencontre qui méritait un meilleur sort ou plutôt un plus nombreux public.

Dans l'ensemble, bon arbitrage de MM. Hans Kestler (Allemagne), Louis Chaix (France) et Rubino Gaetano (Italie).

Voici le film de la rencontre, catégorie par catégorie, sans tenir compte des deux séances.

Poids Coqs. - Très bon comportement de Picard qui égale son meilleur total ; bien que dominé dans les mouvements de détente, il s'accrocha énergiquement jusqu'au bout (son style s'est nettement amélioré). Aristi, lui, à 20 ans a un bel avenir devant lui, mais son style est rudimentaire et il a beaucoup à travailler.

Poids Plumes. - Platier avait affaire à un adversaire décidé, sûr de lui et rapide en détente ; il s'accrocha lui aussi, mais ses arrachés ne paraissent pas ; il fut nettement dominé dans les deux derniers mouvements par l'Italien Amedeo et tenta en vain 112 k 500 à l'épaulé jeté, ce qui lui aurait donné la victoire.

Poids Légers. - Cette catégorie vit un Giufrida en pleine forme qui, après avoir développé 105 k et arraché seulement 90 k, jetait 132 k 500 et, dans un essai supplémentaire, battait le record d'Italie que détenait De Genova en réalisant 137 k 500. Collard, contracté et nerveux, démarra à 92 k 500 au développé et rata deux fois 97 k 500, à l'arraché ; il tenta courageusement de combler son retard et réussit 97 k 500 à son troisième essai. Épaulé et jeté : Collard débute à 120 k, Giufrida à 125 k. Collard tente vainement 127 k 500 qu'il épaula à son troisième essai, mais rate au jeté ; comme je l'ai dit plus haut, Giufrida réussit facilement 132 k 500 à son troisième essai.

Poids Moyens. - Victoire inattendue de Boissonnet qui fut le héros de cette rencontre ; son

comportement fut remarquable à tous points de vue, et Pétrelli, qui espérait vaincre, n'en est pas revenu (les Italiens comptaient Boissonnet à 320 k).

Cette rencontre fut pratiquement sans histoire. Les deux hommes développent 105 k. A l'arraché Boissonnet, très calme et sûr de lui, prend 5 k d'avance.

Ultime tentative de Pétrelli à l'épaulé jeté (137 k 500) qui n'avait aucune chance de les faire, et c'est, enfin, la première victoire française.

Poids Mi-Lourds. - Vincent relevait de grippe et n'était las dans un bon jour ; de ce fait, il ne put disposer de Ruggi comme nous l'espérons celui-ci d'ailleurs, fut très énergique et particulièrement accrocheur, et il assura sa victoire au développé où il prit 10 k d'avance, en perdant 5 k à l'arraché pour finalement faire jeu égal à l'épaulé jeté.

Il faut noter un bel épaulé de Vincent à 147 k 500, malheureusement il ne put jeter la charge qui lui aurait donné la victoire.

Poids Lourds-Légers. - Sylvain Lefèvre nous

apporta notre seconde victoire, de peu il est vrai, mais il faut dire à sa décharge qu'il est blessé à la poitrine et qu'il souffre terriblement. Son épaulé à 140 k lui ayant donné la victoire, il en resta là. (Il m'a néanmoins paru un peu fatigué.)

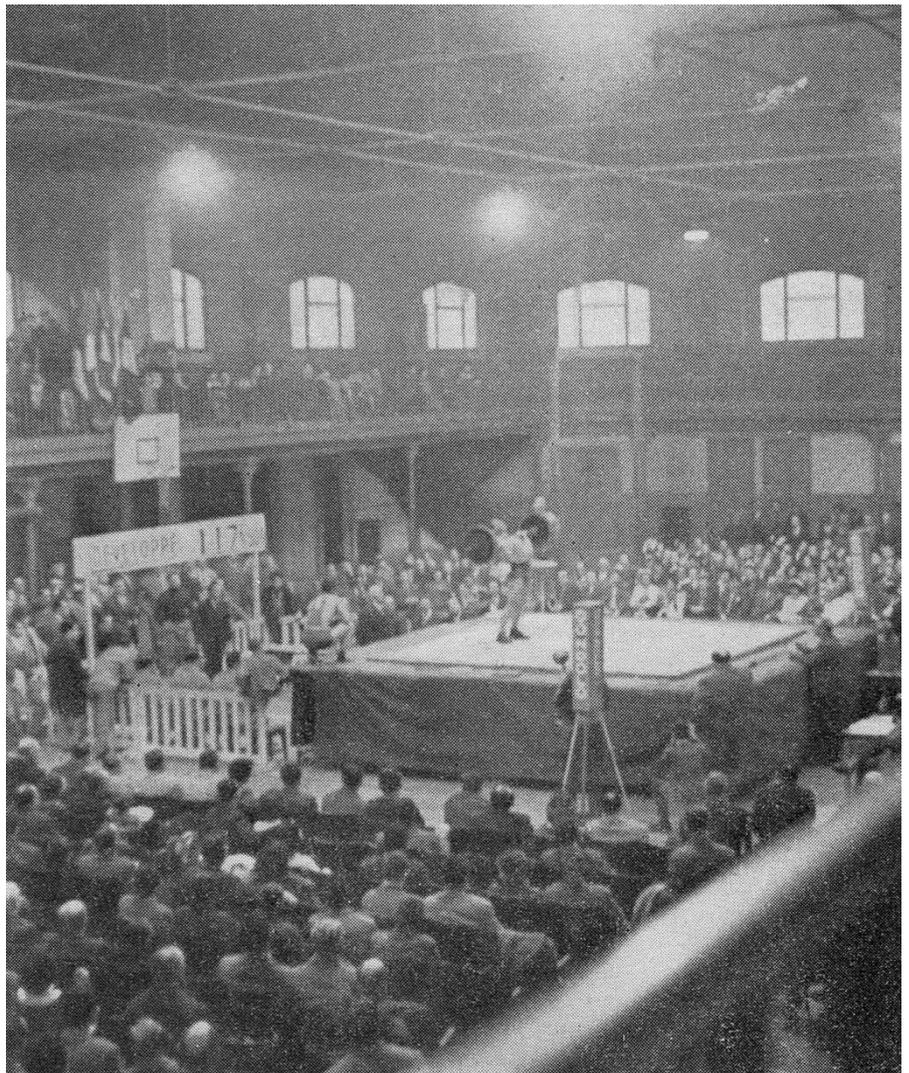
Ciamarella fut lui aussi accrocheur, comme d'ailleurs tous les Italiens, et il nous surprit en jetant 140 k, alors qu'il avait eu bien du mal à faire 135 k.

Il fut donc dangereux jusqu'au bout.

Poids Lourds. - Goubayon, 91 k, rencontrait le colosse italien Mancinelli : 128 k. Mancinelli a 50 ans, mais il a conservé une force peu commune, puisqu'il développa très bien 130 k, et en jeta 145. Goubayon fut dominé dans le développé où il resta sur son premier essai 110 k. Il reprit 2 k 500 à l'arraché, pour n'en perdre que 2 k 500 à l'épaulé jeté.

Un banquet réunit dimanche à 14 heures, tous les athlètes et toutes les notabilités italiennes et françaises, notamment M. Salvatore Gallo, vice-président de la Fédération italienne M. Louis Chaix, vice-président de la F.F.H.C.

M. le Professeur Sesso Tommaso, président de la Fédération Médico-sportive italienne, qui, successivement, prononcèrent une brève allocution ; M. Mario Langella, secrétaire administratif de la F.I.A.P., ainsi que de nombreuses autres personnalités.



Émotion au match France-Italie A : PATERNI (Poids Moyen) rate son premier essai au développé à 117 k 500, qu'il réussira au deuxième essai.

tés italiennes, sans oublier René Duverger et votre serviteur. J'allais oublier un représentant du Consul de France, dont la présence nous fit bien plaisir.

Je dois ajouter, puisque je suis sur le sujet, que le Vice-consul de France assista aux deux séances et que, bien que nous soyons largement battus, complimenta l'Équipe de France B, trouvant son style bien meilleur que celui des Italiens.

Il ne nous restait plus qu'à rentrer au bercail. C'est ce qui fut fait le lundi 10 février où nous partions de Naples à 9 h 53 pour arriver à Rome à 12 h 49. Après un rapide repas, et sans avoir eu un seul instant pour visiter la Ville Éternelle, nous décollions de Ciampino à 16 heures pour être, après un voyage sans histoire, à Orly à 18 h 50.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans souligner l'excellent comportement de l'Équipe de France dans tous les domaines. Si ses performances ont déçu dans certaines catégories, il n'en reste pas moins que chacun des sélectionnés a fait de son mieux et donné le meilleur de lui-même.

H. CLUTIER.

LE PRIX FÉDÉRAL

La finale du Prix Fédéral qui s'est disputée le 2 février 1958 dans la belle salle du Stade Municipal de Montrouge, devant un public assez nombreux de connaisseurs, a confirmé les progrès de nos jeunes espoirs, dont certains sont déjà bien près de leurs aînés.

Dans la catégorie des poids Coqs, la victoire est revenue à Di Russo, de l'U.S. Cheminots de Marseille, qui a totalisé 235 k. Di Russo, encore junior, a développé 80 k correctement, performance qui indique déjà une bonne classe nationale. Son total ne reflète pas du tout sa valeur actuelle car il a tiré pour s'assurer la victoire et vaut certainement 10 à 15 k de plus. Il aurait surtout intérêt à travailler son épaulé qu'il a commencé, comme les Super-Lourds internationaux, sur la même barre qu'il avait terminé son développé. Derrière lui, Raieri, d'Oyonnax, s'est classé deuxième avec 232 k 500. C'est un bel athlète qui a de la détente et qui peut lui aussi beaucoup progresser avec un peu plus de confiance en ses moyens.

Deloye, enfin, de Lure, a terminé troisième avec 230 k, à 5 k seulement du premier, et avec 92 k 500 à l'épaulé et jeté.

Dans les poids Plumes, c'est l'étudiant d'Angers Bénabib qui a remporté la victoire avec 272 k 500, après un beau match avec le junior Vanlenghenove, de Wazemmes, 265 k. Bénabib est un bel athlète qui développe correctement, arrache bien et épaulé déjà facilement 107 k 500. Son total le place dans le peloton de tête des Poids Plumes nationaux duquel nous espérons voir surgir bientôt le Champion dont nous avons tant besoin pour notre équipe de France.

Vanlenghenove a confirmé ses performances du Prix interrégional et a battu le record de France « Juniors » de l'épaulé et jeté avec 107 k 500.

Lauret, du C.H.C. Bas-Berry, a terminé troisième avec 255 k, n'ayant réussi que quatre essais sur neuf, sans doute par excès de nervosité.

Nous attendions beaucoup de la finale des poids Légers entre Tchelingierian, du Club Sportif Gondolo, et Lammens, de l'U.S. Métro-Transports, et nous n'avons pas été déçus. Lammens ayant 7 k 500 de retard après le développé combla en partie cet écart à l'arraché et aborda l'épaulé et jeté avec 2 k 500 d'handicap seulement. C'est lui qui commença ce mouvement avec 115 k.

Puis Tchelingierian fit 117 k 500, Lammens 120. Tchelingierian rata alors 122 k 500 et naturellement Lammens qui était en retard ne prit pas cette barre qu'il laissa tirer à nouveau par son rival. Celui-ci réussit son troisième essai et Lammens demanda alors 125 k pour essayer de

triumpher. Malheureusement la barre était trop lourde et c'est finalement Tchelingierian qui remporta la victoire avec 312 k 500 devant Lammens 307 k 500. Nous avons là deux beaux espoirs et la catégorie des poids Légers est certainement celle dans laquelle nous avons actuellement le plus d'éléments de classe. Attendons les prochaines compétitions avec confiance pour voir s'épanouir ces nouvelles valeurs.

Aleman, d'Alger, se classa troisième avec 270 k, ne réussissant que trois essais sur neuf, ce qui se passe de tout commentaire.

En poids Moyens Dubourg, de St-Amand fit cavalier seul et remporta une facile victoire avec 322 k 500, ce qui constitue un fort joli total. Picci, de l'A.S. Lilloise Inter Entreprises, deuxième avec 300 k, vaut certainement beaucoup mieux, mais a de bien mauvais développés. Dassonneville, de Lille Délivrance était dans un mauvais jour et manqua beaucoup d'essais pour finalement ne réussir que 292 k 500.

La catégorie des Mi-Lourds vit le favori Hancart, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises éliminé dès le développé avec 3 essais manqués à 97 k 500, et le match se disputa alors entre Hadrys, de Navis et Barone d'Oyonnax, sur des barres plutôt modestes. Finalement les deux athlètes réussirent tous deux 302 k 500 et c'est Barone, plus léger, qui remporta une victoire sans gloire.

Heureusement la catégorie des Lourds- Légers nous permit ensuite d'assister à de belles performances de la part des trois finalistes : Toye, de l'A.S. Montferrandaise ; Orsini, de l'H.C. Nice et Sibenaler, de l'A.S. Tramways de Lille. Les trois hommes commencèrent le développé à 97 k 500, mais seul Toye réussit. Ensuite 102 k 500 et 105 k, les deux autres échouant deux fois sur 102 k 500.

A l'arraché, Toye augmenta encore son avance en réussissant successivement 97 k 500, 102 k 500 et 105 k, tandis que ses adversaires réussissaient tous deux 100 k, restant à égalité. C'est le jeté qui devait décider des deux dernières places et si Sibenaler ne commença qu'à 120 k, alors qu'Orsini commençait à 127 k 500, il termina bien près de son rival avec 132 k 500 contre 135 k. C'est sur cette dernière barre que Toye commenta l'épaulé et jeté. Il épaula ensuite facilement 140 k mais, fléchissant trop les jambes à son appel, il manqua le jeté. Il réussit pourtant cette barre au troisième essai malgré le même défaut, totalisant ainsi 350 k, contre 332 k 500 à Orsini et 330 k à Sibenaler.

Toye est étudiant en médecine. C'est dire qu'il a peu de temps pour s'entraîner, et c'est dommage car il possède vraiment des moyens extraordi-

naires qui devraient lui permettre de progresser rapidement.

Je n'ai pu malheureusement assister à la compétition entre les poids Lourds qui réunissait à nouveau Molon, de Montrouge et Chapuisat, de Lyon. Molon remporta une nouvelle victoire avec 340 k contre 335 k à Chapuisat, tous deux améliorant leur total du Prix Interrégional, et prouvant ainsi que leur marge de progression est encore grande. Dorville, de Rouen, se classa troisième avec 317 k 500.

Cette finale du Prix Fédéral a vraiment été une grande finale et nous a laissé de nombreux motifs de satisfaction. Di Russo, Bénabib, Vanlenghenove, Tchelingierian, Lammens, Dubourg, Toye, Molon, Chapuisat, sont de réels espoirs et nous retrouverons probablement un certain nombre d'entre eux dans les finales des Championnats de France 1958. Les jeunes, cette année, ont les dents longues. Et ce n'est pas pour nous déplaire.

Je voudrais encore faire quelques remarques sur le développé, bien que ce sujet ait déjà été traité dans ses moindres détails, mais c'est surtout pour constater une amélioration dans son exécution. Évidemment il y a encore des départs et des développés sur les reins, mais beaucoup moins que l'an dernier et la campagne entreprise pour un retour à une saine conception de ce mouvement semble commencer à porter ses fruits. Pourtant il me semble qu'on pourrait encore améliorer l'arbitrage de cet exercice en plaçant mieux les arbitres autour du plateau.

A l'heure actuelle les trois arbitres se placent souvent presque sur la même ligne et ne peuvent voir exactement le degré d'inclinaison du corps en arrière. Si le chef de plateau doit être en face de l'athlète qui tire, ses deux assesseurs devraient être placés sur le côté, de façon à voir l'athlète de profil. Le chef de plateau pourrait juger de la correction des départs et les deux autres porter plus particulièrement leur attention sur l'inclinaison du corps pour l'un par exemple, et sur la flexion des genoux pour l'autre. Peut-être arriverait-on ainsi à mieux juger l'ensemble de l'exercice et à donner des décisions en meilleure connaissance de cause.

Je voudrais terminer maintenant en signalant aux jeunes haltérophiles que parmi les chargeurs, j'ai remarqué le Mi- Lourd Mana. Cet athlète de classe nationale, candidat à l'équipe de France, ne craint pas de placer les barres pour ses jeunes camarades, alors que ceux-ci, bien souvent, refusent d'accomplir une telle tâche. Je crois qu'il est inutile d'insister.

J. DUCHESNE.

L'établissement des programmes de travail

Caractéristiques des programmes d'entraînement et d'entretien (suite)

Programme hebdomadaire

Un programme hebdomadaire d'entraînement ou d'entretien doit comporter, pour être efficace :

- ~ trois séances en moyenne de travail (soit une séance tous les deux jours) ;
- ~ cinq séances au maximum (l'entraînement biquotidien ne forme, en fait, qu'une séance exécutée en deux parties).

Deux jours de repos relatif ou complet par semaine sont nécessaires pour permettre à l'organisme, non pas seulement de faire disparaître toute trace de fatigue, mais surtout d'assimiler, si l'on peut dire, les effets du travail produit. Une période de 48 heures consécutives de calme est d'ailleurs nécessaire en toutes circonstances pour mettre l'organisme en possession de tous ses moyens et en mesure de profiter au mieux des résultats précédemment acquis.

Pendant les périodes d'entretien, les deux jours consécutifs de repos peuvent ne pas être rigoureusement observés. Il suffit de réduire en conséquence l'intensité du travail d'entretien hebdomadaire.

Programme journalier.

Durée d'une séance :

Le programme journalier comporte une séance d'entraînement ou d'entretien, suivant le caractère de la période de travail.

Une séance normale aura une durée d'une heure trente. Une petite séance a une durée de 35 minutes.

Lorsqu'il y a impossibilité de disposer d'un temps suffisant en une fois, on peut essayer de fragmenter la séance en deux parties, par exemple, au cours de la même journée. Si même il est impossible de faire autrement, la séance peut être complètement annulée. Les divers exercices sont alors exécutés séparément à un moment quelconque de la journée.

Établissement des programmes d'entraînement ou de développement

L'établissement des programmes d'entraînement ou de développement par séances d'intensité ou de difficultés croissantes est la partie délicate de la méthode de travail.

Le programme décide des résultats et fait valoir également le degré de compétence de celui qui l'établit.

Un programme s'établit par avance dans ses grandes lignes, comme dans ses détails, pour la durée prévue de la période de travail, et non pas au jour le jour. L'établissement de ces programmes est fonction du calendrier fédéral. Il comporte

- 1° l'indication de la durée, en semaines, de la période d'entraînement, le nombre de séances par semaine et leur durée moyenne ;

- 2° le programme détaillé des exercices devant entrer dans la composition des séances de chacune des semaines, avec l'indication des éléments de progressivité à introduire dans ces séances.

Ce programme type hebdomadaire permet de composer la séance du jour. En composant les séances strictement à l'avance, on risquerait de ne pouvoir les exécuter au jour dit, toutes sortes de circonstances influant nécessairement sur cette composition : température, état des sujets, résultats obtenus.

- 3° Les indications précises des exercices ou des performances minima à exécuter à telle époque ;
- 4° Les dates des compétitions pour la constatation des résultats.

En cours de période d'entraînement, certaines parties du programme établi d'avance sont toujours modifiables si les circonstances ou

les résultats le nécessitent. On ne doit pas être esclave d'un programme.

Perfectionnement continu des programmes

La valeur d'un programme d'entraînement dépend de l'expérience de l'entraîneur, expérience personnelle des effets des exercices et expérience d'application sur les sujets de toutes sortes.

Un premier programme ne peut évidemment s'établir d'avance, à l'usage d'un groupe de sujets, que par tâtonnements. De nombreux éléments d'appréciation manquent. C'est seulement après une mise en application qu'il est possible de le modifier et de l'améliorer en se basant sur des données sûres les résultats obtenus. Ces résultats, qui se traduisent par des performances ou par des mensurations, servent de points de repère et d'indication pour rectifier le programme dans tel ou tel sens.



BORGNI (Italie) ne se laisse pas impressionner par le renom de son adversaire Jean DEBUF et totalisa 397 k 500

La consultation répétée des résultats permet ainsi de voir clair sur ce qui a été obtenu au cours de la période précédente, sur ce qui se passe en période même d'entraînement (après une compétition) et sur ce que l'on devra faire ultérieurement.

Grâce à l'expérience acquise de cette façon et basée sur des mesures précises, on arrive à établir des programmes de plus en plus serrés et à obtenir, d'année en année, des résultats de plus en plus élevés et incomparablement supérieurs à ceux obtenus avec les premiers programmes. Les exercices ne changent pas, mais la manière de travailler se perfectionne, le temps est mieux employé, les séances sont mieux réglées, la dose d'efforts est mieux appropriée à l'état de chacun, parce que l'entraîneur lui-même a acquis plus d'expérience dans la conduite effective de l'entraînement.

Le perfectionnement des programmes est une question de temps. C'est aussi une question de connaissance approfondie des catégories de sujets à entraîner. Les programmes doivent être adaptés à la nature des sujets ainsi, tel programme qui convient à des sujets d'un certain milieu ou d'une certaine contrée, peut ne pas

convenir à d'autres de même âge, d'une autre condition sociale ou d'un autre lieu.

D'une façon générale, l'impossibilité d'arriver en temps voulu à certains résultats prouve que la progression établie est trop faible ou trop difficile et, par suite, rebutante. Elle doit être révisée.

Établissement de la progressivité dans chaque exercice en particulier.

L'entraînement étant un travail progressif, chaque exercice doit, dans le cadre du programme général, présenter une graduation, soit en quantité de travail dépensée, soit en difficulté technique, soit dans les deux combinés.

Cette graduation doit tenir compte des deux éléments suivants :

- 1) Le but précis à atteindre, matérialisé par une performance ;
- 2) la durée de la période consacrée à l'entraînement.

La graduation s'établit d'après les principes suivants :

- a) Produire un effort moindre, mais répété, plutôt qu'un effort plus violent mais unique

- b) Progresser par poussées successives ou par échelons. Employer le temps nécessaire à assurer le gain acquis ou à parfaire l'exécution avant de progresser à nouveau.

En conformité de ces principes, l'entraîneur doit établir sa graduation en difficulté ou en intensité, par échelon. Il lui faut, auparavant, des repères ou bases (repère initial et repère final). Le repère final est constitué par le but à atteindre en fin de période d'entraînement (performances à accomplir). Mais c'est à l'entraîneur qu'il appartient de fixer le repère initial, d'après les possibilités du moment de l'athlète à entraîner. La base initiale se compose d'exercices ou de performances à réaliser, d'une difficulté ou d'une intensité toujours inférieures aux possibilités du sujet, de façon à débiter sans risques de forcer.

La durée de passage d'un échelon à l'autre se calcule par semaine. C'est pour ce motif que les programmes d'entraînement s'établissent hebdomadairement, comme nous l'avons dit, et non par jour.

Il n'est pas possible de préciser plus exactement les règles de progressivité. L'art et l'expérience de l'entraîneur doivent ici intervenir pour les appliquer avec opportunité et en tirer le meilleur rendement.

Établissement d'un programme d'entretien.

L'établissement d'un programme d'entretien est plus simple que celui d'un programme d'entraînement.

Un tel programme constitue un plan d'activités physiques pendant une période donnée, plutôt qu'un programme précis d'exercices à exécuter.

Une certaine liberté doit être accordée aux athlètes pour organiser la pratique de certains exercices.

Pendant une période d'entretien, le but à atteindre est le suivant :

- Conserver l'acquis ;
- Faire des applications pratiques de cet acquis ;
- Faire l'apprentissage de l'entraînement à divers exercices - ou le perfectionner - soit en laissant chaque athlète les choisir à son goût, soit en imposant certains exercices non praticables au cours de séances d'entraînement.

Un programme d'entretien doit comporter, en principe :

- des séances de travail de culture physique généralisée, une ou deux fois par semaine ;
- des séances sur les mouvements olympiques, une fois par semaine ;
- l'apprentissage ou la pratique d'exercices nouveaux ;
- enfin, des séances de plein air et tous autres exercices de simple agrément.

(A suivre) R. POULAIN.



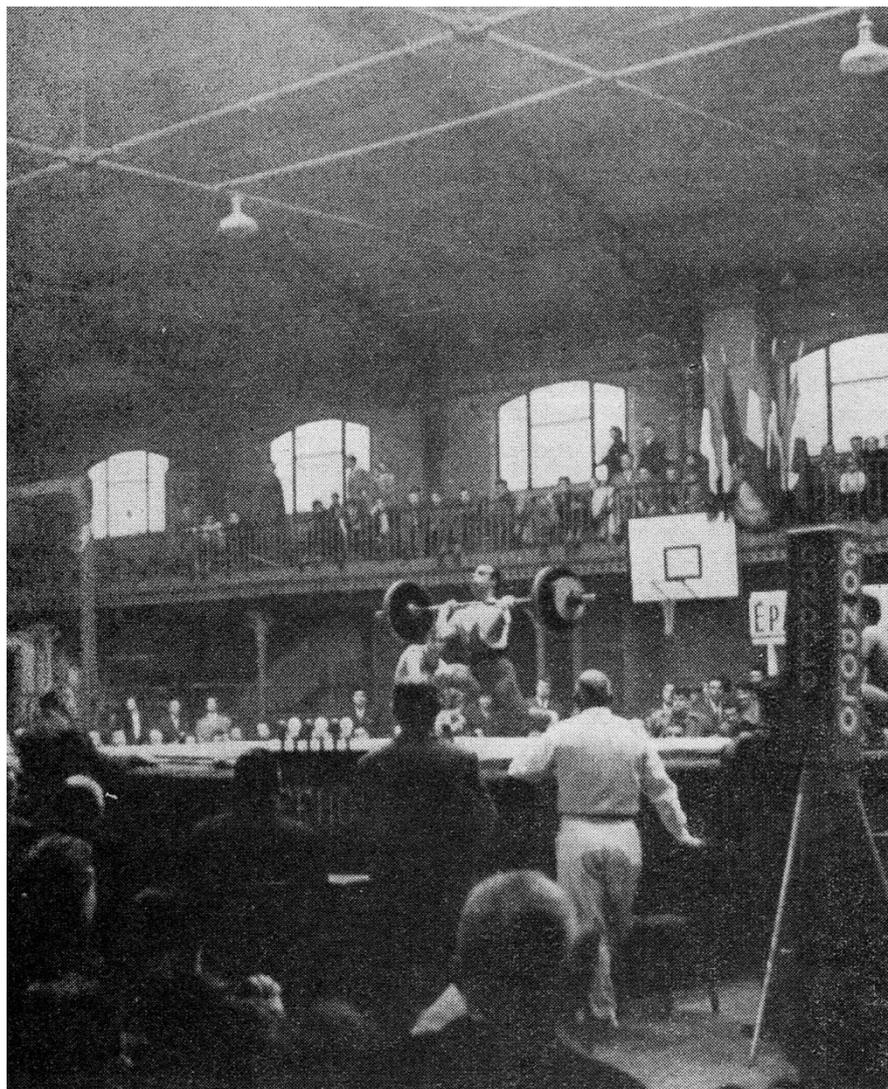
La politique est une chose.

Le sport en est une autre.

La F.F.H.C. a adopté « l'autre ».

Le sport est l'école de la discipline et de la volonté.

Celui qui le pratique ne doit avoir qu'une volonté : la sienne et qu'une discipline : celle qu'il consent à s'imposer lui-même.



MANNIRONI (Italie) vainqueur de la catégorie Poids Plumes au Match France-Italie

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des **FONDERIES ROUX, à LYON**

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

**Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).**

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**COMITE DE COTE BASQUE
Bureau 1957-58**

A l'issue de l'Assemblée générale du 28 Janvier, le Bureau est composé comme suit :

Président : M. André Dedieu ; Vice-présidents : MM. Lagache et Hourdillé ; Secrétaire Général : M. Robert Rozier ; Trésorier : M. André Lalanne ; Membres du Comité de Direction : MM. Fernand Blanco, Charles Casterès, André Rondepierre, André Puy, André Plumcoq, Christian Delbes, Bernard Bloch, Natalio Marcos.

**COMITE D'A.E.F.
Calendrier 1957-1958**

Prix d'encouragement : 14 janvier, Centre Sportif.

Premier Pas Haltérophile : 22 janvier, 18 heures, Centre Sportif.

Premier Pas Culturiste : 4 février, Centre Sportif.

Éliminatoire du pris Fédéral : 18 février, Organisé par le B.U.C. au Centre Sportif.

Brevets Culturistes : 25 février, Centre Sportif.

Éliminatoire du Critérium National : 11 mars, organisé par l'A. S. Gendarmerie. Stade de la Gendarmerie.

Championnat local : (Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire) : 22 avril, Centre-Sportif.

Championnat scolaire : 29 mai, Stade de l'École Professionnelle.

Journée de Records : A diligence des clubs.

Championnats du Moyen-Congo : (à fixer ultérieurement en fonction des crédits alloués).

Records d'A.E.F.

Développé à deux bras. - Poids Coqs : Escande Jacques, 48 k ; Poids Plumes : Conforto, 62 k 500 ; Poids Légers : Mpoutou, 75 k ; Poids Moyens : Reisacher, 70 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 76 k ; Poids Lourds Légers : Vaka, 90 k ; Poids Lourds : Héraud, 77 k 500.

Arraché à deux bras. - Poids Coqs : Escande Jacques, 44 k ; Poids Plumes : Conforto, 62 k 500 ; Poids Légers : Ramos, 70 k ; Poids Moyens : Reisacher, 77 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 80 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 81 k ; Poids Lourds : Héraud, 80 k.

Épaulé et jeté à deux bras. - Poids Coqs : Jacques Escande, 60 k ; Poids Plumes : Conforto, 85 k ; Poids Légers : Ramos, 90 k ; Poids Moyens : Reisacher, 100 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 105 k ; Poids Lourds Légers : Vaka, 106 k ; Poids Lourds : Héraud, 102 k 500.

Total Olympique. - Poids Coqs : Jacques Escande, 152 k 500 ; Poids Plumes : Conforto, 210 k ; Poids Légers : Ramon, 227 k 500 ; Poids Moyens : Reisacher, 240 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 260 k ; Poids Lourds Légers : Vaka, 270 k ; Poids Lourds : Héraud, 257 k 500.

Arraché à droite. - Poids Coqs : M.C. Jacquet, 28 k ; Poids Plumes : M. Escande, 44 k ; Poids Légers : Nicolas, 51 k ; Poids Moyens : Reisacher, 57 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 55 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 54 k ; Poids Lourds : Héraud, 52 k.

Arraché à gauche. - Poids Coqs : M. C. Jacquet, 28 k ; Poids Plumes : Escande Michel, 34 k ; Poids Légers : Ramos, 45 k ; Poids Moyens : Reisacher, 55 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 56 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 55 k ; Poids Lourds : Héraud, 51 k.

Épaulé et Jeté à droite. - Poids Coqs : Escande Jacques, 35 k ; Poids Plumes : Escande Michel, 35 k ; Poids Légers : Ramon, 53 k ; Poids Moyens : Reisacher, 55 k ; Poids Mi-Lourds : Sauvage : 55 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 60 k 500 ; Poids Lourds : Héraud, 60 k.

Épaulé et Jeté à gauche. - Poids Coqs : Escande Jacques, 38 k ; Poids Plumes : Escande Michel, 35 k ; Poids Légers : Ramon, 43 k ; Poids Moyens : Reisacher, 55 k ; Poids Mi-Lourds : Sauvage, 50 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 60 k ; Poids Lourds : Héraud, 57 k 500.

**COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
Résultats du Championnat de Paris
(2° Série)
disputé le 23 février 1958
Salle de l'U.S. Métro-Transports**

Catégories :

Poids Coqs : 1. Zagigaeff (S.M.M.), 222 k 500.

Poids Plumes : 1. Henry (U.S.M.T.), 247 k 500 ; 2. Minchella (U.S.M.T.), 245 k.

Poids Légers : 1. Tchelingierian (C.S.G.), 293 k ; 2. Urbaniak (C.S.M.), 277 k 500 ; 3. Armellini (A.S.), 275 k ; 4. Quantin (U.S.M.T.), 272 k 500.

Poids Moyens : 1. Guezou (A.S.M.), 307 k 500 ; 2. Lachaume (C.S.M.), 300 k ; 3. Ziguel (U.S.M.T.), 297 k 500 ; 4. Gardelle (S.M.M.), 282 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Minouflet (C.S.M.), 310 k.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS

Poids Lourds : 1. Molon (S.M.M.), 350 k.

Lutte très serrée entre les concurrents des catégories Plumes, Légers et Moyens et il est dommage que certains athlètes aient été empêchés de participer à cette épreuve, ce qui réduisit le nombre des présents dans les poids Coqs, Mi-Lourds et Lourds et de ce fait l'absence de lutte limita les totaux qui auraient dû être meilleurs. Au cours de cette épreuve Guezelou passe première série.

A. ROUSSAUX.

COMITE D'AUVERGNE

Match sélection

Luxembourg - A.S. Montferrandaise

Le 19 janvier 1958 s'est déroulée, à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) une rencontre entre une sélection du Luxembourg et l'équipe de l'A.S. Montferrandaise.

Après un agréable voyage, les Montferrandais furent accueillis en gare du Luxembourg par M. Scholtes, Président de la « Fraternelle d'Esch-sur-Alzette » et trésorier de la Fédération luxembourgeoise de Poids et Haltères. Il leur fit visiter la ville avec ses monuments et ses usines, ainsi que ses installations sportives.

Le match eut lieu le dimanche en matinée au Dancing « Rio » où l'organisation fut parfaite ; il s'établissait sur la performance additionnée des six meilleurs résultats, déduction faite du poids de corps. M. Schumacher, Président de la Fédération du Luxembourg de Poids et Haltères et de Lutte, souhaita la bienvenue aux athlètes Montferrandais et arbitra la rencontre en tant que juge unique.

Le match fut serré de bout en bout et il fallut attendre les derniers mouvements pour savoir qui serait vainqueur. C'est finalement le Luxembourg qui l'emporta par un écart de 11 k 500.

A l'issue de la réunion, M. Antoine Krier, Député-maire et Président des Syndicats ouvriers du Luxembourg, félicita les équipes et remit des souvenirs à chaque athlète. Nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Aimé Knepper, professeur d'Éducation physique, qui fut réfugié à Clermont lors de l'occupation et qui pratiqua le

sprint sous les couleurs de l'A.S. Montferrandaise. En souvenir, il remit une gerbe de fleurs à l'équipe Montferrandaise.

Voici les résultats :

Équipe du Luxembourg :

Schmidt (84 k 100), 322 k. 500 ; Forligner

(79 k 200), 297 k 500 ; Quintus (75 k 900), 287 k 500 ; Achhorer (85 k 100), 292 k 500 ; Hippertchen (67 k), 272 k 500 ; Michely (86 k 500), 270 k.

Total : 1.742 k 500.

Poids de corps : 477 k 800.

Total obtenu : 1.264 k 700.

Équipe de l'A.S. Montferrandaise :

Toye (84 k 300), 345 k ; Mardel (97 k 200), 310 k ; Bassot (80 k 500), 285 k ; Piano (77 k 500), 275 k ; Giat (66 k 500), 257 k 500 Pais (70 k 800), 257 k 500.

Total : 1.730 k.

Poids de corps : 477 k 800.

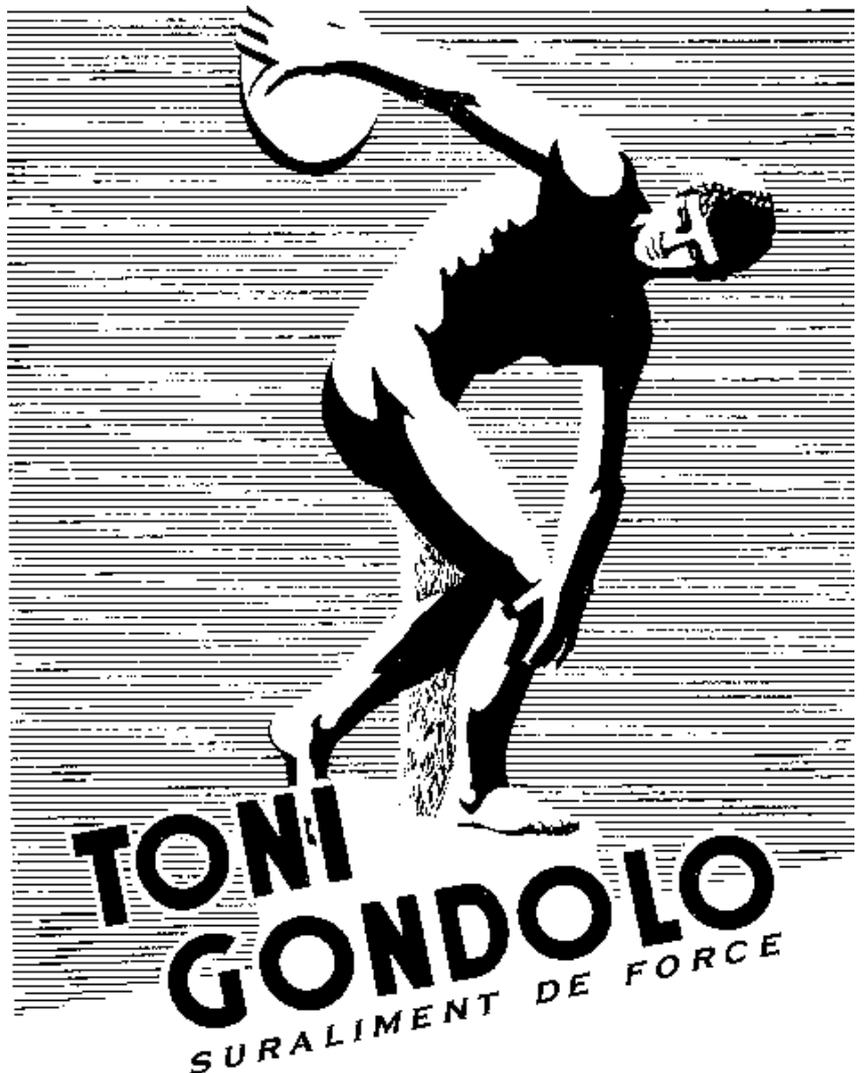
Total obtenu : 1.253 k 200.

Différence : 1.264 k 700 - 1.253 k 200 = 11 k 500.

Nous espérons que l'A.S. Montferrandaise prendra sa revanche à l'occasion du match retour à Clermont-Ferrand.

N. RIGHI,

Secrétaire du Comité d'Auvergne.

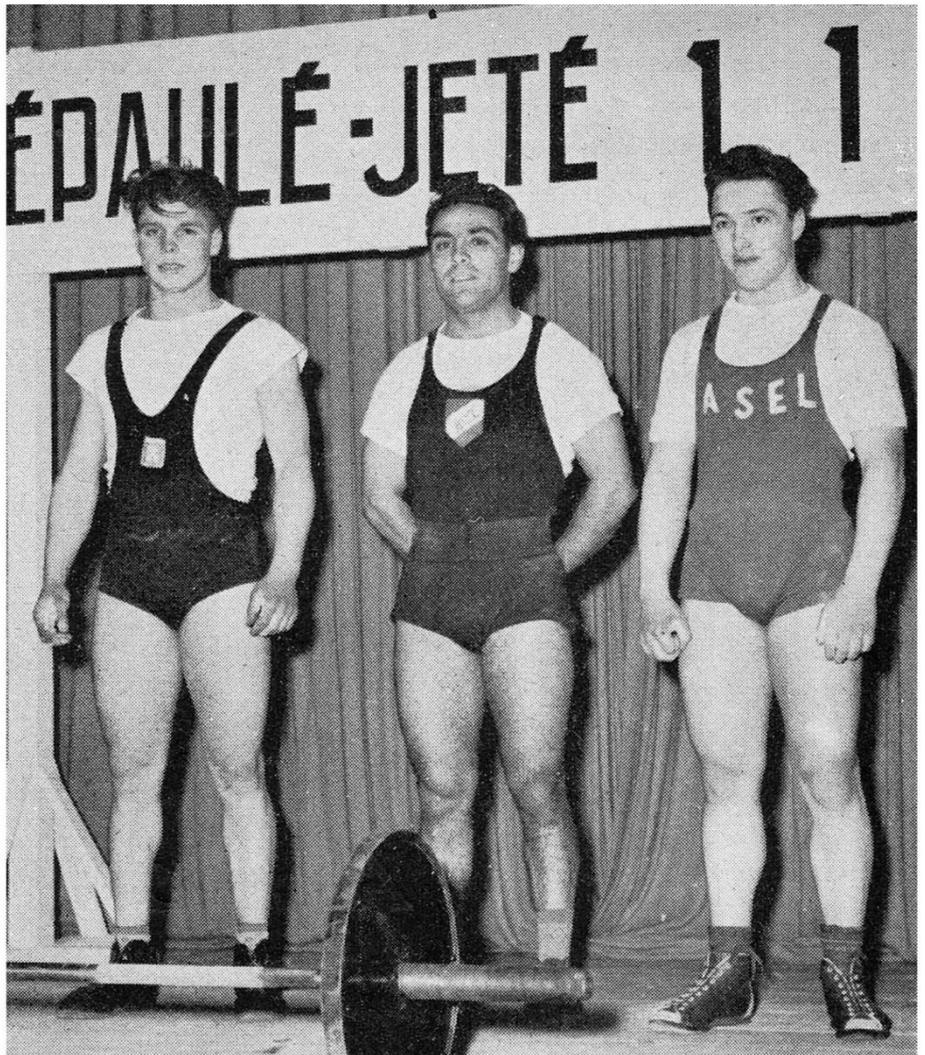


L'HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
AVRIL 1968



SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 4 mars 1958..... | 3 |
| Règlement de la Coupe de France par Équipes 1958..... | 4 |
| Classement général des Championnats de France 1958..... | 4 |
| Le Critérium national Haltérophile 1958, par R. POULAIN..... | 5 |
| Commentaires sur le Critérium par M. PERQUIER..... | 6 |
| Résultats Techniques..... | 6 |
| France-Italie A, par J. DUCHESNE..... | 7 |
| La Leçon Athlétique du mois, par G. PICHON..... | 8 |
| Meilleures performances mondiales 1957, par O. STATE (traduction de G. LAMBERT)..... | 10 |
| L'Établissement des Programmes de Travail (suite), par R. POULAIN..... | 12 |
| Protégeons notre colonne vertébrale, par G. PICHON..... | 13 |
| Liste des Records de France..... | 14 |
| Dans nos Comités régionaux..... | 15 |



Notre couverture :

**Les trois meilleurs finalistes Poids Plumes
du Critérium National Haltérophile.**

**A droite, le vainqueur DELEBARRE qui,
âgé de 17 ans, est déjà International.**



L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 133.

*Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste*

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|---------------------|-----------|
| France..... | 500 Fr. |
| Étranger..... | 600 Fr. |
| Clubs affiliés..... | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc,
Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 4 MARS 1958

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusé : M. H. Clutier.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demande d'affiliation. - Le Bureau accepte la réaffiliation de « L'Olympiade », Club français de Casablanca.

Homologation de records. - Sont homologués comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Coqs. - Développé à deux bras : 83 k par di Russo, le 15 février 1958, à Monaco. - Arbitres : MM. Chaix, Depétrini et Baille.

Poids Moyens. - Arraché à deux bras : 95 k 500 par Ramadout, le 2 mars 1958, à Arpajon. - Arbitres : MM. Morin, Rolet, Roussaux.

Total Olympique : 107 k 500 + 92 k 500 + 120 k = 320 k par Ramadout, le 2 mars 1958, à Arpajon. - Arbitres : MM. Morin, Rolet, Roussaux.

Le Bureau homologue également comme record de France Scolaire et Universitaire la performance du Poids Léger Pastor qui a réalisé 91 k à l'arraché à deux bras, le 12 février 1958, à Paris.

Assemblée générale. - M. J. Duchesne, Président de la Commission Technique, donne connaissance du compte rendu des travaux de ladite Commission, qui s'est réunie le 25 février pour étudier les vœux à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale et formuler un avis à leur sujet.

Le Bureau est en tous points d'accord avec les propositions de la Commission Technique.

En ce qui concerne le vœu présenté par le Comité de Normandie, le Secrétariat est chargé d'écrire à son Président, M. B. Renault, pour lui rappeler que les Comités régionaux n'ont aucun pouvoir à l'Assemblée générale, qui se compose exclusivement des délégués des Clubs affiliés.

La Commission et le Bureau Fédéral estiment, en outre que la question faisant l'objet de ce vœu (cas Chapat) n'appelle aucune précision complémentaire, toutes explications ayant été données par les procès-verbaux parus dans « L'Haltérophile Moderne ».

- Communication est ensuite donnée au Bureau de la liste des Membres composant le tiers sortant aux élections et des candidatures qui se sont manifestées avant la date de clôture fixée au 20 février.

Finale du Critérium National Haltérophile 1958. - Le Président met ses Collègues au courant des faits nouveaux qui se sont manifestés depuis la dernière réunion du Bureau au cours de laquelle ont été désignés les sélectionnés pour la Finale du Critérium National Haltérophile 1958

1. Le Poids Lourd Neyerts, indisponible pour la Finale, a dû être remplacé. En l'absence d'un autre athlète de la même catégorie ayant totalisé les

minima imposés, c'est le Poids Léger Cazes, qui a réalisé la meilleure performance au-dessus des minima, qui a été qualifié, conformément au Règlement.

2. Le lendemain de la dernière réunion sont parvenus les résultats des Éliminatoires du Critérium des Comités Dauphiné-Savoie et d'Oranie qui, reçus à temps, auraient modifié la liste des athlètes retenus. En effet, Bouffard (Sporting Club Navis) a réalisé, dans les Poids Coqs, un total qui le qualifiait pour la Finale; il en est de même de Marzullo (Haltéro-Club Témouchentois) dans les Poids Plumes.

Le Président, estimant que ces deux athlètes ne devraient pas être lésés par la faute de leurs Dirigeants qui n'ont pas posté les résultats en temps utile, demande d'examiner s'il ne serait pas possible de les admettre à la Finale en surnombre.

Une discussion très vive s'engage à ce sujet, certains membres soutenant la thèse du Président, d'autres estimant que le précédent ainsi créé ne manquera pas d'être rappelé dans un cas similaire et qu'il est toujours dangereux d'accepter une dérogation au règlement d'une compétition.

Finalement, il est procédé au vote qui donne les résultats suivants : 5 pour la qualification en surnombre de Bouffard et Marzullo, 3 contre.

Une lettre sévère sera adressée aux deux Présidents des Comités responsables.

Championnats de France 1958. - Les détails d'organisation des Championnats de France Juniors et Seniors seront réglés au cours de la prochaine réunion du Bureau. Il est néanmoins décidé, d'ores et déjà, l'impression de demi-tarifs ainsi que d'un programme.

Matches inter-nations. - France - Allemagne de l'Est. - Lettre de la Fédération de l'Allemagne de l'Est communiquant le programme horaire des manifestations prévues à l'occasion du déplacement des Dirigeants et Athlètes français (Équipes A et B) en Allemagne.

Après un échange de vues, le Bureau estime que les occupations professionnelles des sélectionnés ne leur permettront pas une absence aussi longue. Il sera donc demandé aux organisateurs de prévoir un déplacement plus restreint, s'étendant du 2 mai (départ de Paris) au 7 mai (retour à Paris).

Les athlètes des deux Équipes seront désignés à l'issue des Championnats de France, mais les « possibles » et « probables » seront pressentis préalablement et devront faire connaître à la F.F.H.C. s'ils ont ou non la possibilité de participer à cette rencontre pour laquelle les dates de départ et de retour leur seront indiquées.

France - Afrique du Sud. - Lettre de M. Oscar State qui propose une rencontre à Paris, le 6 juillet, entre l'Équipe de France et l'Équipe de l'Afrique du Sud qui doit se rendre en Angleterre pour les Jeux de l'Empire Britannique.

Le Bureau donne son accord de principe à ce projet. Il sera toutefois demandé que le match ait lieu, si possible, le samedi soir 5 juillet, ce qui serait préférable du point de vue public.

Concours du Plus Bel Athlète de France. - Le Président fait connaître qu'à la suite des pourparlers qu'il a engagés avec la Société des Eaux Minérales de Vittel et qui ont abouti favorablement, la finale du Concours du Plus Bel Athlète de France aura lieu au Casino de Vittel, le 12 juillet prochain.

Lecture est donnée du règlement de la compétition qui, ainsi que l'a décidé antérieurement le Bureau, portera désormais le titre de « Championnat de France Culturiste » (Concours du Plus Bel athlète de France).

Communications diverses et correspondance. - *Prêt de barre.* - Le Club Sportif Beaucourtois demande le prêt d'une barre à disques. Il est constaté que ce Club, affilié depuis 1957, n'a pris aucune licence au cours de la dernière saison. Avant toute décision, des renseignements seront demandés au Comité de Bourgogne-Franche-Comté sur son activité réelle et ses besoins.

- Lettre de l'Amicale Sportive de Péronne qui désire sa réaffiliation à la F.F.H.C. Sa demande est accompagnée d'un formulaire de licence de la « Fédération Française de Culture Physique et d'Haltérophilie » qui prouve que le mot « Haltérophilie », ajouté au titre de cet organisme, alors qu'il n'en a ni le droit, ni le pouvoir, crée une confusion certaine - voulue d'ailleurs - au sein des Clubs.

La question sera de nouveau soumise à la Direction Générale des Sports.

- Communication est donnée au Bureau des nouvelles dispositions prises en ce qui concerne l'affectation des athlètes au Bataillon de Joinville. Elles font obligation aux Fédérations multisports de faire parvenir leurs dossiers à la Direction Générale des Sports par l'intermédiaire des Fédérations dirigeantes.

La F.F.H.C. a été amenée, de ce fait, à transmettre avec avis favorable une demande présentée par la F.S.G.T. en faveur d'un haltérophile dont les performances ont paru intéressantes, compte tenu que les dites performances ont été jugées par des arbitres F.S.G.T. et que les Dirigeants de la Fédération Française Haltérophile n'ont pu apprécier par eux-mêmes la valeur de l'athlète dont il s'agit.

- Lettre de M. Geeraerts, ancien Secrétaire du Comité du Maroc de la F.F.H.C. soumettant trois solutions permettant aux Haltérophiles du Maroc de continuer à participer aux compétitions du Calendrier fédéral.

Le Bureau approuve la solution choisie par le Président qui consiste en la réaffiliation d'un Club français au Maroc « L'Olympiade ».

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous à :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX-ARTS - MARSEILLE

M. M. Dury, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France, donne lecture d'une lettre de la Société Athlétique Montmartroise demandant l'attribution d'une licence culturiste à Varoujane, qui, pendant un certain temps, a pratiqué les poids et haltères en place publique.

Un vote intervient à ce sujet et la licence est refusée par 6 voix contre 2.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. 15.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

Règlement de la Coupe de France d'Haltérophilie par équipes 1958

La Coupe de France se dispute entre les équipes constituées par les Comités Régionaux de la F.F.H.C., à raison d'un athlète par catégorie.

Éliminatoires

Les Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes auront lieu le dimanche 27 avril 1958.

Le classement des athlètes en séries n'intervenant pas pour la qualification en Coupe de France, les Comités régionaux pourront convoquer, pour sélection, les athlètes qui leur paraîtraient susceptibles de figurer dans leur Équipe.

Les résultats des Éliminatoires devront parvenir au siège de la F.F.H.C., 10 rue St-Marc, à Paris, pour le 1^{er} mai au plus tard.

Finale

Un classement général des équipes sera établi par la F.F.H.C., à l'issue des Éliminatoires régionales.

Seront retenues pour la Finale, qui sera disputée le dimanche 18 mai 1958, dans une ville désignée ultérieurement par la F.F.H.C., les trois équipes qui auront totalisé le plus grand nombre de points.

L'équipe proclamée Champion sera celle ayant obtenu le meilleur total.

En cas d'ex æquo, le total au poids de corps départagera les équipes.

Composition des Équipes

Chaque Comité engagé devra constituer une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories ci-après :

- Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes : de 56 à 60 k.
- Poids Légers : de 60 à 67 k 500.
- Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée.

Les athlètes étrangers ne peuvent participer à la Coupe de France.

En cas d'ex æquo dans les résultats des Éliminatoires, c'est l'Équipe la plus légère qui, comme pour la Finale, obtiendra le meilleur classement.

Mouvements imposés

La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques :

- Développé à deux bras ;
- Arraché à deux bras ;
- Épaulé et Jeté à deux bras.

Pesage

Le pesage aura lieu une heure avant les épreuves de la Coupe de France, en présence de l'arbitre désigné.

Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par trois arbitres dont au moins un arbitre fédéral pour les Éliminatoires et de trois arbitres fédéraux pour la Finale.

Frais d'organisation et de déplacement des Éliminatoires

Ils seront à la charge des Comités Régionaux.

Frais d'organisation et de déplacement pour la Finale

La Finale de cette épreuve sera organisée par une des trois équipes qualifiées.

La répartition des frais de déplacement se fera de la façon suivante : la moitié à la charge de la F.F.H.C., l'autre moitié répartie entre les trois équipes finalistes, lesquelles supporteront ainsi les

mêmes dépenses, qu'il s'agisse des équipes visiteuses que de l'équipe qui reçoit. En ce qui concerne cette dernière, ses frais d'organisation seront compensés par la recette de la Finale.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre chargée). La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours des matches.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Titre de Champion

Le Comité vainqueur de la Finale de la Coupe de France aura la garde, pendant un an, du Challenge Maspoli.

Des breloques seront en outre offertes aux athlètes des, trois équipes.

Réclamations

Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de La F.F.H.C. qui tranchera le différend avec des Membres du Bureau.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des rencontres de la Coupe de France.

Les cas non prévus par le règlement seront tranchés par le Bureau de la F.F.H.C.

Classement Général des Championnats de France 1958

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

JUNIORS

POIDS COQS (215 k.)

| | |
|---|---------|
| 1. FONTAINE H. (55,1) Société de Gym. Tananarive..... | 242,500 |
| 2. DI RUSSO (54,6) U.S. Cheminots de Marseille..... | 232,500 |
| 3. ALARD (53,3) Salle Vincent Ferrari | 230, - |
| 4. LIAO (55,3) Société de Gym. Tananarive..... | 230, - |
| 5. SCHIACHITANO (55,5) Club Culturiste Lille..... | 222,500 |
| 6. GUILLAUME (53,7) Ring Régional de Champagne | 215, - |

POIDS PLUMES (230 k.)

| | |
|---|---------|
| 1. DELEBARRE (59,8) A.S. Électricité de Lille | 267,500 |
| 2. VANLENGHENOVE (59,6) Cl. de Wazemmes | 255, - |
| 3. LENAY (59,5) Union Sportive de Tours..... | 245, - |
| 4. YVANOFF (59,6) Stade Porte Normande Vernon | 245, - |
| 5. FONTAINE R. (58,6) Société de Gym. Tananarive..... | 242,500 |
| 6. DEFEVER (59,2) Club Athlétique Rosendaël..... | 232,00 |
| 7. RAJAOARISOA (59,8) Cl. Olympique Tananarive | 230, - |

POIDS LEGRS (280 k.)

| | |
|--|---------|
| 1. BALDETTI (67,1) U.S. Cheminots de Marseille | 290, - |
| 2. SCHINCARIOL (65,2) A.S. Minière de Fondary | 270, - |
| 3. GIAT (65,2) A.S. Montferrandaise | 267,500 |
| 4. HEBBEN (63) Club Athlétique Rosendaël..... | 265, - |
| 5. JACOB (67,5) Club Athlétique de St-Priest..... | 265, - |

| | |
|--|---------|
| 6. LASCABETTES (66) Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence..... | 265, - |
| 7. GAÉTAN (65,3) A.S. Cheminots de Vénissieux..... | 262,500 |

POIDS MOYENS (280 k.)

| | |
|---|---------|
| 1. RAMADOUT (72,3) Assoc. Sportive de la Bourse..... | 317,500 |
| 2. PICCI (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 317,500 |
| 3. MANEY (72,7) Cercle Culturiste St-Médard..... | 302,500 |
| 4. CARCENAC (72,5) Athlétic Club Montpellier..... | 297,500 |
| 5. PETIT (73) Française de Lyon | 295, - |
| 6. POULET (74,5) Club Athlétique de St-Priest | 287,500 |
| 7. BIGOT (69,4) Stade Porte Normande Vernon..... | 285, - |
| 8. BASTAERT (71,1) SI. Municipal de Petite Synthe | 280, - |

POIDS MI-LOURDS (295 k.)

| | |
|--|---------|
| 1. AUGUSTIN (78,9) Club Haltérophile Rochelais | 327,500 |
|--|---------|

POIDS LOURDS LEGRS (310 k.)

| | |
|--|---------|
| 1. LEFEVRE (86,5) Club Athlétique Rosendaël..... | 375, - |
| 2. MIGNOT (87,5) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 355, - |
| 3. MANIGAULT (89,8) Sporting Club S-Amandois | 312,500 |

POIDS LOURDS (316 k.)

| | |
|---|---------|
| 1. LEMONNIER (90,3) Sp. Réunis Lille Délivrance | 297,500 |
|---|---------|

SENIORS

POIDS COQS (250-236 k.).

| | |
|--|---------|
| 1. RANDRIANARISOA (55,6) Sté Gym Tananarive | 267,500 |
| 2. HANRY (55,9) Club Sp. Gondolo | 257,500 |
| 3. PICARD (55,8) A.S. Préfecture de Police Paris | 252,500 |
| 4. DELOYE (55,5) Club Haltérophile de Lure | 240, - |
| 5. BOUFFARD (56) Sporting Club Navis | 235, - |

POIDS PLUMES (270-260 k.).

| | |
|---|---------|
| 1. PLATIER (60) Enfants du Devoir Oyonnax | 282,500 |
| 2. BÉNABIB (59,6) Société de Gym, d'Angers | 275, - |
| 3. NADAL (58,8) Club Halt, et Cult, d'Alger | 270, - |
| 4. MARZULLO (59,8) Haltéro Club Témouchentois | 265, - |
| 5. LAURET (57,3) Club Halt, du Bas-Berry | 260, - |

POIDS LEGERS (296-285 k.).

| | |
|--|---------|
| 1. GERBER (67,5) Esso Sports | 330, - |
| 2. PIETRI (66) U.S. Cheminots de Marseille | 307,500 |
| 3. KLEIN (66) Jeanne d'Arc Ste Fontaine | 305, - |
| 4. COLLARD (66,4) Sté Athlétique Montmartroise | 305, - |
| 5. RENAUD (67,5) Assoc. Sp. de la Bourse | 302,500 |
| 6. CONIL (67,5) Association Sportive Mantaise | 300, - |
| 7. LAMMENS (66,8) U.S. Métro-Transports | 297,500 |
| 8. GAUTIER (67) Club Sportif d'Alençon | 297,500 |
| 9. EVERAERT (67) Cl. Athlétique de Calais | 297,500 |
| 10. CAZES (67,5) A.S.P.O. Midi | 295, - |
| 11. GALLI (66,5) Salle Vincent Ferrari | 292,500 |
| 12. VALLET (66,4) Cercle Michelet d'Orléans | 287,500 |

POIDS MOYENS (320-305 k.).

| | |
|--|---------|
| 1. BOISSONNET (73,8) Racing Club de Vichy | 350, - |
| 2. SABLE (75) Montpellier Sport-Club | 342,500 |
| 3. LAMBERT (72,5) Assoc. Sportive de la Bourse | 332,500 |
| 4. CONSTANTINOF (74,2) Club Sportif Gondolo | 332,500 |
| 5. GAIOTTI (74,8) Pts et Ch. Sports Toulouse | 325, - |
| 6. LEENS (75) Société Athlétique Montmartroise | 322,500 |
| 7. VALTAT (74) Cercle Haltérophile Reyland | 305, - |
| 8. LINTZ (74,4) Cercle des Sports d'Homécourt | 305, - |
| 9. GANTES (74,8) A.S.P.O. Midi | 305, - |
| 10. DUBOURG (74,1) Sporting Club St-Amandois | 305, - |

POIDS MI-LOURDS (340-325 k.).

| | |
|---|---------|
| 1. PATERNI (77,1) Assoc. Sp. de la Bourse | 395, - |
| 2. MARCHAL (82,4) Athlétic Club Montpellier | 370, - |
| 3. MANA (81) Stade Municipal de Montrouge | 365, - |
| 4. SOLEILHAC (81,7) Club Sportif Gondolo | 352,500 |
| 5. DIGRAZIA (77,7) Cercle Culturiste de Reims | 340, - |

POIDS LOURDS LEGERS (355-340 k.).

| | |
|--|--------|
| 1. DEBUF (84) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 405, - |
| 2. GOUBAYON (88,7) St. Municipal de Montrouge | 360, - |
| 3. VINCENT (84,1) Athlétic Club de Montpellier | 355, - |

POIDS LOURDS (366-350 k.).

| | |
|---|--------|
| 1. HERBAUX (102) A.S. Tramways de Lille | 365, - |
|---|--------|



Le Critérium National Haltérophile 1958

Cette épreuve, disputée le samedi 8 mars 1958 en soirée, à Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) a bénéficié d'une organisation parfaite, tant sur le plan technique que sur celui de la réception.

Nos amis d'Esso-Sports, chargés de cette Finale, avaient bien fait les choses et je laisse à notre Vice-président de la F.F.H.C., Marcel Perquier, le soin délicat de vous conter l'ambiance amicale qui régna entre dirigeants et athlètes à l'occasion de cette belle manifestation. Elle n'eut le tort que de se terminer bien tard dans la nuit. En effet, je crois qu'il est très difficile de faire concourir 23 athlètes en soirée en espérant que la séance se terminera à une heure raisonnable et je pense que les organisateurs ne renouvelleront plus cette expérience.

Le public attentif resta cependant jusqu'au dernier essai, malgré l'heure tardive et malgré que nos athlètes ne firent pas, dans l'ensemble, bonne impression. En effet, sur les 207 essais que comporta l'ensemble du Critérium, 96 mouvements furent donnés « essai » par nos arbitres Morin, Perquier, Rousseaux qui officièrent impeccablement.

Dans les Poids Coqs, Bouffard (Sporting-Club Navis), qualifié de dernière heure, remporta la victoire avec l'excellent total de 242 k 500 devant Henry (U.S. Métro-Transport) 240 k, di Russo (U.S. Cheminots de Marseille) 232 k 500 et Chardin (Cercle Haltérophile Reyland) 222 k 500. Je pense pourtant qu'Henry aurait dû s'adjuger cette victoire car je l'avais vu réaliser facilement 250 k aux Éliminatoires. Je le donnais d'ailleurs favori de cette catégorie quelques jours avant la Finale. Mais tout pronostic n'est pas d'or et Bouffard, en réalisant 80 k à l'arraché - excellente performance pour un Poids Coq - devança Henry de 2 k 500 et réussit à maintenir cette avance à l'épaulé et jeté. Dans cette catégorie, Bouffard, Henry et di Russo constituent des éléments d'avenir et nul doute qu'ils ne réussis-

sent à accéder aux Championnats de France d'ici quelque temps.

Dans les Poids Plumes, Delebarre (AS. Électricité de Lille) se confirma en remportant la victoire avec un total de classe nationale 272 k 500 devant Marzullo (Haltéro-Club Témouchentois) 257 k 500 et Vanlenghenove (Club des Jeunes de Wazemmes) 247 k 500, Bénabib (Société de Gymnastique d'Angers) qui avait remporté la finale du Prix Fédéral, fut éliminé au développé. Il commit l'erreur, après avoir été sanctionné par un essai à 77 k 500, de passer à 82 k 500 où il échoua deux fois très nettement. Espérons que cette erreur lui servira de leçon et qu'il ne renouvellera plus cette expérience. Delebarre, Vanlenghenove et Bénabib sont de sérieux espoirs dans cette catégorie où nous avons tant besoin d'hommes de valeur, mais il faut attendre quelque temps avant de les voir complètement s'affirmer car ils ont encore un sérieux travail à accomplir pour réaliser des performances supérieures.

Dans les Poids Légers, Hansmetzger (Club Athlétique Nantais) remporta la victoire avec 205 k devant Noiriell (A.S.P.T.T. de Strasbourg) 287 k 500, Picard (Stade de la Porte Normande) et Cazes (A.S.P.O.-Midi) 285 k. Hansmetzger s'adjugea cette victoire grâce à un développé de 97 k 500 qui lui permit de prendre un net avantage sur ses rivaux qui ne purent jamais compenser cette perte dans les deux autres mouvements. Si Hansmetzger veut progresser, il faut absolument qu'il travaille l'arraché et l'épaulé-jeté qui apparaissent nettement en retard sur son développé.

En Poids Moyens, Leens (Société Athlétique Montmartroise) l'emporta de justesse devant Gautier (Club Sportif d'Alençon) et Picci (A.S. Lilloise Inter-Entreprises) qui furent départagés au poids de corps, réalisant tous deux 312 k 500. Leens devrait réaliser beaucoup mieux d'ici peu lorsqu'il aura mis au point son épaulé en flexion qu'il semble avoir adopté définitivement. Gautier

et Picci sont deux excellents athlètes, mais beaucoup de travail technique leur est nécessaire pour progresser.

Dans les Poids Mi-Lourds, Digrazia (Club Culturiste de Reims) l'emporte avec 327 k 500 au bénéfice du poids de corps sur Guermandi (Cercle des Sports d'Homécourt) qui commit l'erreur au troisième essai de l'épaulé et jeté de prendre 135 k, alors que 132 k 500 lui auraient suffi pour l'emporter. Denis (Stade de la Porte Normande) se classa troisième avec 312 k 500.

Dans les Poids Lourds Légers, le Junior Mignot (A.S. Lilloise Inter-Entreprises) triomphe avec 347 k 500 devant Toye (A.S. Montferrandaise) 337 k 500 et Boussion (Société de Gymnastique d'Angers) 330 k.

Mignot et Toye sont de véritables espoirs dans cette catégorie et devraient parvenir à se hisser rapidement au niveau des Lefèvre et Goubayon qui les dominent pour le moment.

En Poids Lourds, Hamm (Alsatia Sélestat), en nets progrès, réussit 357 k 500 et remporte le titre alors que Molon (Stade Municipal de Montrouge) parti trop lourd à l'arraché, manqua ses trois essais à 105 k et fut de ce fait éliminé.

Comme on peut le constater, les performances sont d'un niveau assez moyen, mais, en vérité, elles ne reflètent pas la valeur réelle de nos athlètes qui, pour la plupart, ont réussi déjà des totaux meilleurs. Que s'est-il passé ? Je pense qu'on peut expliquer ces performances moyennes par le fait que beaucoup de ces jeunes athlètes abordaient pour la première fois une finale de cette importance ; tons voulaient se surpasser et accomplir des exploits. Ils partirent tous trop haut à leur première barre et, pour la plupart, en restèrent là. Mais ne jetons pas le manche après la cognée ; ils auront d'autres occasions de mettre à profit leurs qualités indiscutables. Ils sont, dans l'ensemble, bien jeunes et péché de jeunesse n'est pas mortel.

R. POULAIN.

Commentaires sur le Critérium

Les athlètes et officiels se souviendront de cette Finale du Critérium National 1958 qui, de justesse, fut réussie, ayant été menacée par la grève des chemins de fer du vendredi, veille de l'épreuve.

C'est à Notre-Dame de Gravenchon, au Club Esso-Sports, que M. Virmontois, Président d'Esso-Sports et François Leguédé, Président de la Section Haltérophile, reçurent tous les membres dans un cadre agréable, autour d'une table dont le menu ne fut pas dédaigné. Puis ce fut la visite des usines, commentée par divers ingénieurs ; parmi eux M. Guest, Vice-président d'Esso-Sports et Pétrus, Trésorier Général.

Ensuite, eut lieu un apéritif d'honneur qui fut servi au Bar du Club House où Gerber put nous démontrer ses talents de barman. Leguédé remit un souvenir à tous les présents.

Il était temps, ensuite, de se diriger vers la pesée des Poids Coqs qui s'effectua à la Salle des Fêtes, lieu de la compétition. Cette salle comporte des installations que souhaiteraient posséder bien des organisateurs.

Chacun est à son poste lorsque le rideau se lève et notre Secrétaire Général Roger Poulain présente la finale du Critérium National. A ses côtés, M. Chaix, Vice-président de la Fédération, ainsi que MM. Rousseaux, Morin et Perquier, arbitres.

Il faut souligner l'effort considérable de nombreux dirigeants qui ont tenu à effectuer le voyage avec leurs sélectionnés et qui les ont encouragés tout au long de cette compétition.

Le programme est respecté et la première barre tirée à 20 h 35 par le premier essai de Bouffard qui gagne finalement avec 242 k 500 la catégorie des Poids Coqs.

Nous devons souligner la valeur des athlètes en présence et ce, dans toutes les catégories ; mais aussi signaler à tous ces jeunes qu'il est temps de travailler le mouvement qu'ils croient être le développé, mais qui n'a rien de comparable quant à son exécution sinon, ils tomberont dans l'excès et rencontreront des difficultés de toutes sortes : des essais pour commencer et, plus tard, des blessures musculaires et organiques. Pourquoi ne pas travailler l'arraché à deux bras, la détente, tous les exercices qui maintiennent l'individu dans un parfait équilibre et qui permettent aux haltérophiles de participer jusqu'à 40 ans et plus aux compétitions nationales et même internationales ?

Appliquez le nouveau règlement d'une façon intégrale, mes chers amis ; vous faciliterez la tâche des arbitres et ceci ne vous gênera en rien puisque vous augmenterez vos performances dans les autres mouvements, croyez-moi.

Toutefois, malgré cette petite critique qui sera plus ou moins prisee, vous êtes tous à féliciter quant à votre tenue sur le plateau et au cours du bref séjour à Gravenchon où vous avez laissé une belle impression.

Je me suis un peu écarté de la compétition, mais je reviens vers Gerber qui a tenté vainement d'améliorer son record du développé. Toutefois, il parvint à égaler le record de France détenu par Arnout avec 103 k. Gerber n'a pas d'adversaire à sa taille, mais paraît en forme. D'après Clutier, son ancien entraîneur, Gerber fera 135 k d'ici peu à l'épaulé et jeté. Souhaitons-le.

Je mériterais d'être critiqué si j'oubliais le splendide Numéro de main à main qui nous fut offert par les « Aelys » des Pompiers de Paris.

Les catégories se succèdent. Il se fait tard. L'assistance est enthousiaste et le Poids Lourd Hamm de Sélestat, gagnant avec brio de sa catégorie, termine le Critérium à 1 h 30 du matin.

Un banquet nous réunit et M. Poulain se fait le digne interprète de notre Président Jean Dame, que nous aurions aimé avoir parmi nous, mais empêché par des raisons impérieuses.

Il n'en a pas moins pensé aux plus méritants en faisant remettre au Président Virmontois la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.H.C. et à François Leguédé la Médaille d'Argent, que tous deux ont si bien méritées.

M. PERQUIER.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1958

Disputée le 8 mars 1958 à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime)

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--------------------------|----------------|---------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| 1. BOUFFARD | 55,85 | Sporting-Club Navis | 70, - | 80, - | 92,500 | 242 k 500 |
| 2. HENRY | 55,47 | U.S. Métro Transports | 75, - | 72,500 | 92,500 | 240 k |
| 3. DI RUSSO | 54,2 | U.S. Cheminots Marseille | 75, - | 67,500 | 90, - | 232 k 500 |
| 4. CHARDIN | 55,15 | Cerc. Hal. Reyland Nancy | 67,500 | 67,500 | 87,500 | 222 k 500 |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| 1. DELEBARRE | 59,4 | A.S. Électricité Lille | 82,500 | 85, - | 105, - | 272 k 500 |
| 2. MARZULLO | 58,8 | Hal. Cl. Témouchentois | 85, - | 72,500 | 100, - | 257 k 500 |
| 3. VAN LENGHENOVE | 59,35 | Club Jeunes Wazemmes | 72,500 | 75, - | 100, - | 247 k 500 |
| N. cl. BÉNABIB | 59,28 | Sté Gym. Angers | 0, - | 80, - | 100, - | — |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| 1. HANSMETZGER | 66,25 | Cl. Athl. Nantais | 97,500 | 90, - | 107,500 | 295 k |
| 2. NOIRIEL | 65,75 | A.S. P.T.T. Strasbourg | 85, - | 85, - | 117,500 | 287 k 500 |
| 3. PICARD | 66,6 | Stade Porte Normande | 82,500 | 90, - | 112,500 | 285 k |
| 4. CAZES | 67,5 | A.S.P.O. Midi | 85, - | 85, - | 115, - | 285 k |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| 1. LEENS | 74,15 | Sté Athlétique Montmartr. | 95, - | 97,500 | 122,500 | 315 k |
| 2. GAUTIER | 67,6 | Cl. Sportif Alençon | 97,500 | 90, - | 125, - | 312 k 500 |
| 3. PICCI | 73,55 | A.S.L.I.E. | 90, - | 95, - | 127,500 | 312 k 500 |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| 1. DIGRAZIA | 76,85 | Cl. Culturiste Reims | 100, - | 97,500 | 130, - | 327 k 500 |
| 2. GUERMANDI | 81, - | Cercle Sp. Homécourt | 95, - | 102,500 | 130, - | 327 k 500 |
| 3. DENIS | 77,3 | St. Porte Normande | 97,5 | 95, - | 120, - | 312 k 500 |
| POIDS LOURD LEGER | | | | | | |
| 1. MIGNOT | 86,65 | Sp. Réun. Lille-Délivr. | 110, - | 102,500 | 135, - | 347 k 500 |
| 2. TOYE | 84,8 | A.S. Montferrandaise | 105, - | 100, - | 132,500 | 337 k 500 |
| 3. BOUSSION | 86,15 | Sté Gymnastique Angers | 100, - | 100, - | 130, - | 330 k |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| 1. HAMM | 117, - | Alsatia Sélestat | 125, - | 105, - | 127,500 | 357 k 500 |
| N. cl. MOLON | 140, - | Stade Mun. Montrouge | 107,500 | 0, - | a abandonné | — |

France-Italie A

Le match France-Italie, disputé au Gymnase Voltaire, le 9 février dernier, a remporté un immense succès auprès du public venu très nombreux pour applaudir ses internationaux et les vedettes italiennes.

Le match promettait beaucoup. Nous nous savions battus en Coqs, Plumes et Lourds, nous comptions sur la victoire en Moyens et Mi-Lourds, le résultat du match dépendait donc des Poids Légers et Mi-Lourds. Nous pouvions perdre par 5 victoires à 2 ou 4 à 3, mais nous pouvions aussi gagner par ce dernier score et c'est avec cet espoir que nous avons intensément vécu ce match.

A 14 h. 35 l'équipe italienne, suivie de l'équipe française, monte sur le plateau, et les athlètes, alignés, se figent dans un impeccable garde à vous pour les hymnes nationaux. Puis c'est la présentation des athlètes, et le début de la compétition.

En Poids Coqs, Henry, à la puissante et harmonieuse musculature, affronte Spinola, athlète court aux cuisses très puissantes.

Les deux hommes réussissent tous leurs développés et Spinola est alors en tête avec 87 k 500 contre 82 k 500. A l'arraché c'est Henry qui commence, mais alors qu'il réussit ses trois tentatives à 72 k 500, 77 k 500 et 80 k, Spinola qui a commencé à 75 k rate deux fois 80 k, et les deux athlètes se retrouvent à égalité à 162 k 500. On entrevoit alors une victoire inattendue et la fièvre commence à gagner l'assistance, passionnée par ce duel émouvant. Au jeté, Henry réussit 100 k, Spinola fait de même, Henry épaulé 105 k mais rate son jeté, Spinola réussit cette barre, Henry prend alors 107 k 500 pour essayer de gagner, si Spinola ne va pas plus loin. Mais notre espoir est de courte durée, Henry ne peut épauler sa barre et Spinola, pour dissiper toute incertitude, épaulé et jette 110 k à son dernier essai, et remporte le match avec 272 k 500 contre 262 k 500. Le meilleur a gagné, mais Henry a fort bien défendu sa chance et montré de grandes possibilités.

En Poids Plumes, notre représentant Delebarre, très jeune Junior, ayant tout juste 17 ans, à la peau blanche d'homme du nord, Pourrait presque passer pour le fils de son adversaire, l'italien Mannironi, puissant athlète brun, aux jambes et aux avant-bras recouverts d'une abondante toison brune.

Il ne peut y avoir de doute sur le résultat de la rencontre, mais Delebarre, nullement impressionné, essaie de faire de son mieux et recueille un gros succès auprès du public conquis par sa jeunesse. Il développe 80 k puis 85 k et échoue à 87 k 500. Il arrache successivement 77 k 500, 82 k 500 et 85 k et jette très bien 97 k 500 et 102 k 500 avant d'échouer sur 107 k 500. Total 272 k 500, fort honnête pour un Junior de 17 ans.

Mannironi, très calme, fait une véritable exhibition. Il développe d'abord 90 k, puis passe à 100 k Essai pour avoir déplacé le pied droit. Il reprend la même barre et la réussit correctement. A l'arraché, 100 k au premier essai ; deuxième essai à 107 k 500 magnifique, mais le genou a touché. Il reprend la même barre et la manque de justesse. Au jeté, pas d'histoires : 120 k au premier essai pour s'assurer la victoire ; 130 k au deuxième et, tenez-vous bien, 140 k au troisième dans un style impeccable et sous un tonnerre

d'applaudissements. Total : 340 k. Mannironi a la grande classe et remportera encore de nombreuses victoires internationales.

Avec les Poids Légers la fièvre monte, car il faut absolument que Gerber, le magnifique athlète que tout le monde connaît, triomphe de l'italien de Genova, dont la cuisse est entourée d'un énorme pansement, pour que nous conservions une chance de gagner le match.

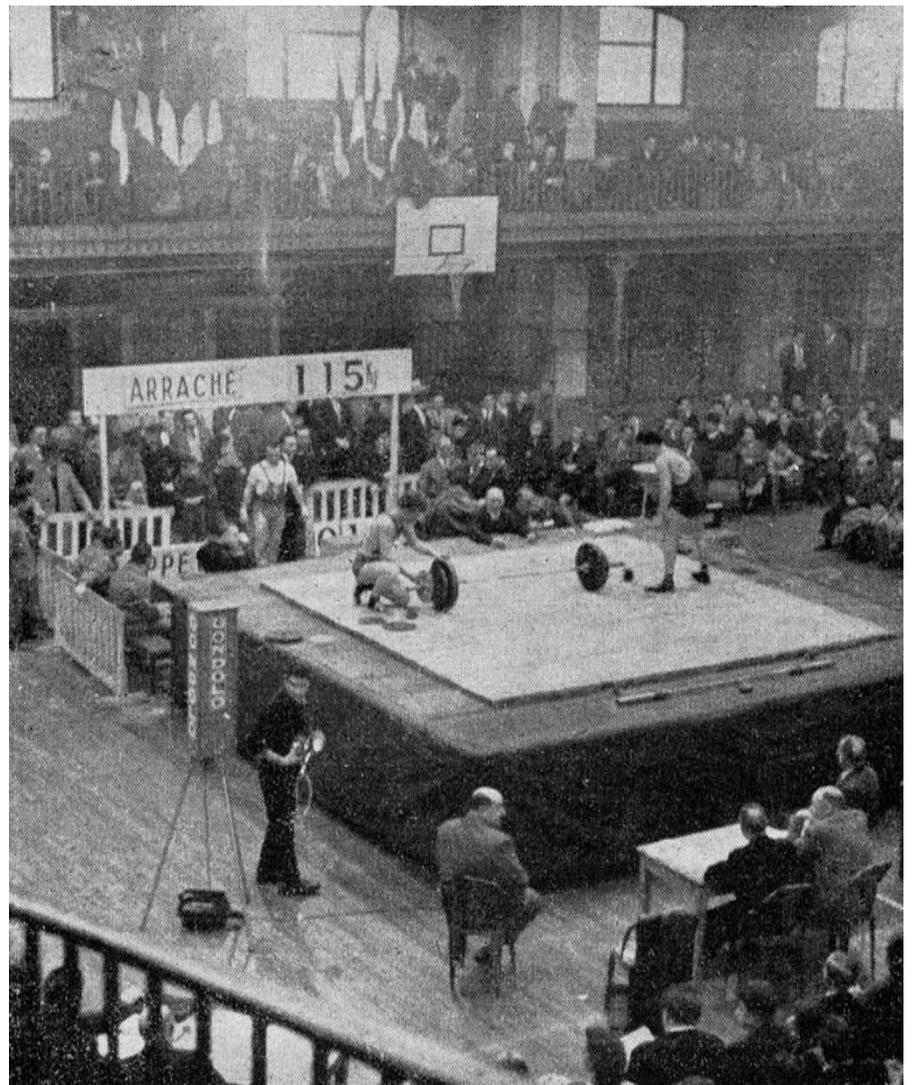
C'est Genova qui commence le développé à 105 k, essai. Gerber prend la même barre et la réussit très bien. Genova la reprend, cette fois avec succès. Gerber réussit 110 k Genova l'imité et Gerber pousse alors 112 k 500, s'assurant un léger avantage de 2 k 500.

Les deux hommes commencent encore l'arraché au même poids et c'est maintenant à Gerber que revient le premier essai à 95 k. Tous les deux réussissent cette barre. Gerber fait 100 k, Genova échoue, mais Genova, qui fait moins puissant que son adversaire, est doté d'une énergie peu com-

mune et, encouragé par tous ses camarades, il réussit au troisième essai sur 100 k Comme Gerber échoue alors sur 102 k 500, il termine l'arraché avec toujours sa légère avance de 2 k 500.

Genova commence l'épaulé et jeté à 122 k 500 avec succès. Gerber fait 125 k avec difficulté. Genova fait 127 k 500 et, plus léger, est alors en tête car Gerber rate son deuxième essai à 130k. L'émotion est à son comble. Genova, naturellement, attend, et Gerber reprend la même barre. Dans un silence impressionnant il réussit heureusement sa tentative et reprend l'avantage. Il reste un essai à Genova qui demande 132 k 500 pour forcer la victoire. La barre arrive aux épaules, mais le genou a touché. C'est fini. Gerber remporte la première victoire française avec 342 k 500 contre 337 k 500. Nous conservons un petit espoir de remporter le match.

C'est maintenant le tour des Poids Moyens et Paterni affronte l'élégant et sympathique Pignatti. L'italien développe 110 k, puis échoue sur 115 k et réussit cette barre à son troisième essai. Paterni débute alors à 117 k 500, épaulé sa barre, mais sans doute mal placé, ne la pousse pas. Essai. Consternation générale. Heureusement notre



Le Gymnase Municipal Voltaire est véritablement le fief des compétitions haltérophiles. Cette photo d'ambiance du match France-Italie en est l'illustration

émoi est de courte durée car Paterni réussit son deuxième essai sur la même barre puis pousse ensuite 122k. 500. 7 k 500 d'avance, mais nous espérons mieux.

Paterni commence l'arraché à 107 k 500. Pignatti fait 110 k, Paterni arrache 112 k 500, mais ne peut tenir sa barre et doit faire son troisième essai sur le même poids, avec succès cette fois. Pignatti, survolté, réussit alors 115 k, puis 120 k et les deux hommes sont à égalité, avec le même poids de corps. L'inquiétude nous saisit. Cette victoire qui nous paraissait certaine ne nous semble plus du tout si facile.

Au jeté, Pignatti réussit 140 k Paterni commence à 142 k 500 mais échoue au jeté. Notre inquiétude grandit, d'autant plus que notre représentant ne reprend pas cette charge et demande 147 k 500. Pignatti prend alors 145 k et échoue. Nous reprenons espoir. Paterni réussit 147 k 500. Pignatti tente la même barre, mais ses camarades ont beau l'aider de toutes leurs volontés tendues, il échoue et la victoire reste à Paterni qui épaula 155 k pour son troisième essai mais manque malheureusement le jeté. 382 k 500 contre 375 k. Deux victoires partout. Le match est vraiment passionnant.

Et c'est alors la rencontre décisive des Mi-Lourds entre Marchal et Masu, ce dernier partant avec l'avantage au poids de corps, pesant 100 g. de moins que notre représentant.

Marchal développe 110 k, Masu 115 k, Marchal 115 k, puis 117 k 500, Masu 120 k et échoue à 122 k 500. 2 k 500 d'avance pour Masu. Ce n'est pas catastrophique. A l'arraché, Marchal réussit 102 k 500, Masu 105 k, Marchal 107 k 300. Masu échoue alors sur 110 k, l'espoir renaît d'autant plus que Marchal réussit magnifiquement cette barre. Mais notre espoir n'est que de bien courte durée car Masu réussit son troisième essai et garde son avance de 2 k 500. Tous deux commencent avec succès le jeté à 140 k Masu réussit 145 k, Marchal échoue. Masu tente 150 k, mais sans succès. Il reste une dernière chance pour Marchal d'enlever la victoire à Masu, c'est de réussir 150 k. La minute est solennelle. Mais

Engins de culture physique athlétique
en béton densifié
(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —
BARRES A CHARGES FIXES
Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)
Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

hélas, dans un silence de mort, notre dernière chance s'envole Marchal rate 150 k et Masu triomphe avec 375 k contre 367 k 500. 3 victoires à 2 pour les Italiens. Il n'y a plus d'espoir de les battre.

En Lourds Légers, Debuf affronte Borgnis et le match commence bien mal, par un essai de Debuf sur 117 k 500 au développé. La barre monte mais Debuf est trop sur les reins et il y n 2 lampes rouges. Borgnis tente 129 k, son essai n'est pas meilleur mais il n'y a qu'une lampe rouge. Debuf saute à 122 k 500 et échoue nettement. Consternation. Va-t-il faire un 0 ? Non, car au troisième essai il réussit enfin, avec chance il faut l'avouer. Borgnis pousse alors 125 k mais les trois juges lui donnent essai et le public proteste, pensant que cet essai valait bien celui de Debuf. Il reprend la même barre et cette fois les juges lui donnent bon. 2 k 500 d'avance pour Borgnis.

A l'arraché Borgnis fait 115 k, Debuf 117 k 500, Borgnis échoue deux fois sur 120 k, Debuf réussit 122 k 500 mais rate 125 k. Il termine quand même l'arraché avec 5 k d'avance et la cause est entendue.

Debuf commence le jeté à 150 k Borgnis réussit 152 k 500, Debuf 155 k, Borgnis échoue

sur 157 k 500 mais réussit cette barre au troisième essai et Debuf termine par un magnifique jeté à 160 k, enlevant la victoire avec 405 k contre 397 k 500 à Borgnis. 3 victoires partout.

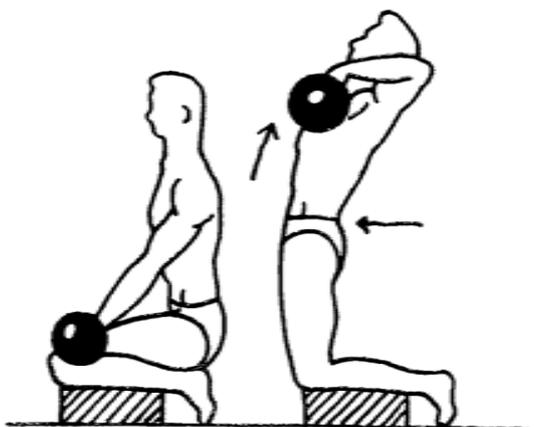
Le match des Poids Lourds ne présente pas beaucoup d'intérêt pour le public qui sait qu'Herbaux est nettement inférieur à son concurrent Pigaiani. Mais nous n'aurons même pas la consolation de beaux exploits car Pigaiani est malade et ne tire que pour assurer la victoire de ses couleurs. Il gagne finalement avec le modeste total de 410 k contre 245 k à Herbaux qui n'a réussi aucun épaulé. C'est fini, les Italiens gagnent le match par 4 victoires à 3, mais ce qui est bien plus grave, la réunion qui avait commencé dans l'enthousiasme se termine un peu dans l'indifférence générale, les spectateurs ayant été surpris et déçus par l'arbitrage du développé dans la catégorie des Lourds Légers.

Les Français ont fait un très bon match.

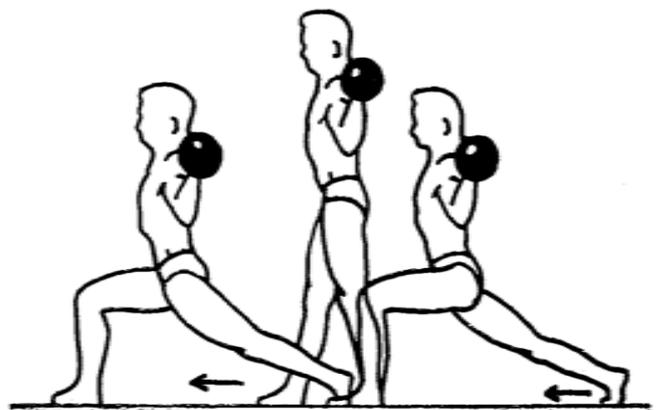
Ils ont tous donné le meilleur d'eux-mêmes et ne pouvaient pas gagner. Les Italiens étaient supérieurs et nous ne pouvons qu'applaudir à leur victoire en rêvant de revanche prochaine.

J. DUCHESNE.

La leçon athlétique du mois



Mouvement I



Mouvement II

MOUVEMENT I

A genoux, tirage d'une barre de 10 à 30 k, mains écartées au moins de 0 m. 50, le plus haut possible, coudes haut levés. 5 séries de 7 exercices. - Respiration automatique.



MOUVEMENT II

Marche sur 30 mètres en fente classique antéropostérieure, avec une barre sur clavicules ou sur la nuque.

Répéter 5 fois cette marche. - Barre de 30 à 80 k - Respiration automatique.



MOUVEMENT III

Couché facial au sol, jambes écartées, tendues - pieds tenus par le moniteur ou engagés sous table ou espalier. - Disque de 5 à 15 k sur les omoplates tenu à deux -mains - flexion latérale du tronc lesté, à droite et à gauche. - Exécuter en 4 séries de 7 exercices. - Expiration nasale pendant la flexion.



MOUVEMENT IV

En appui tendu facial au sol, mouvement de « Pompe » du corps qui évolue le plus horizontalement possible du sol. - Le Moniteur s'oppose raisonnablement à l'aller et au retour du tronc. - Respiration automatique.

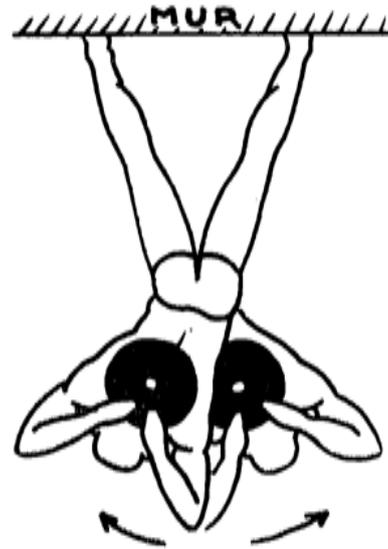


MOUVEMENT V

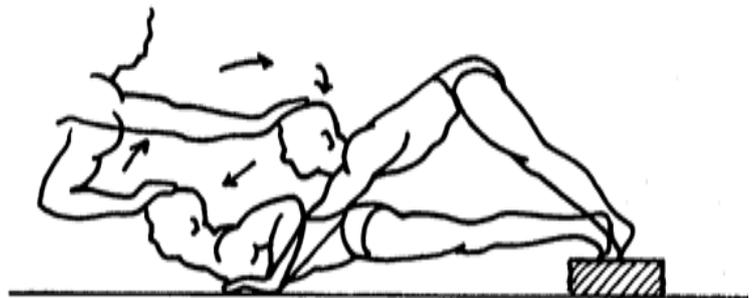
En appui tendu dorsal (appui des mains et des pieds au sol), 1 disque de 5 à 20 k sur le pubis, flexion et extension verticale du bassin. - A exécuter en 5 séries de 7 exercices. - Respiration automatique.

G. PICHON,
Maître d'É.P.

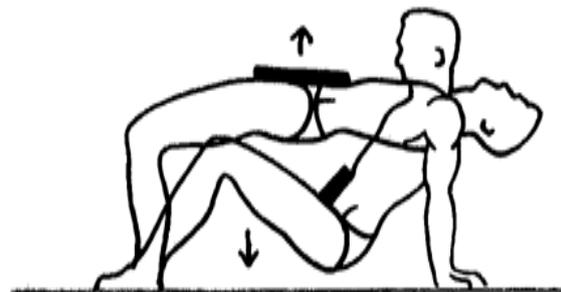
à l'institut National des Sports.



Mouvement III



Mouvement IV



Mouvement V

Meilleures Performances Mondiales 1957

(Traduction de G. LAMBERT)

L'étude des listes des meilleures performances 1957 fait apparaître quelques faits saillants :

- l'éclipse des haltérophiles américains, aucun d'entre eux ne venant en tête de l'une des listes, pas même le Champion du Monde Tom Kono ;
- de plus, si nous appliquons le nouveau système de classement par équipes, les États-Unis se classent 4^e, derrière l'U.R.S.S., l'Iran et la Pologne ;
- Les Championnats du Monde organisés en Iran ont sans doute poussé les Iraniens à se surpasser car, aux points, ils se classent 2^e derrière l'U.R.S.S.
- Enfin, parallèlement au déclin des Américains, les haltérophiles russes augmentent leur avance à tous les points de vue en tête de chaque catégorie, nous avons un athlète soviétique et, de plus, le nombre des athlètes de cette nation classés dans les 10 premiers de chaque catégorie est d'assez loin le plus important.

Aux derniers Championnats du Monde, un petit nombre d'athlètes japonais étaient présents, mais les Chinois, qui dominent actuellement l'haltérophilie asiatique, se sont abstenus.

Sans la complète participation asiatique, le niveau des petites catégories s'en est ressenti. Par contre, les autres catégories ont connu un regain d'activité avec les Championnats d'Europe, les Jeux de la Jeunesse à Moscou et les Jeux Pan- Arabes précédant les Championnats du Monde. En conséquence, leur niveau s'est élevé.

Le nouveau règlement de la F.I.H.C. limite à un athlète par nation le nombre de participants par catégorie ; mes « 2 listes » concordent avec ce Règlement et permettent de considérer les chances d'un athlète aux prochains Championnats du Monde.

Le calendrier 1958 présente trois grands événements :

- les Jeux asiatiques à Tokyo ;
- les Jeux de l'Empire Britannique à Cardiff ;
- et les Championnats du Monde à Stockholm.

J'espère que ces listes seront utiles à toutes les nations qui désirent connaître leurs chances pour ces grandes rencontres.

Catégorie Poids Coqs.

| | | | | |
|---------------------------------|-------|------|-------|-------|
| V. Stogov (U.R.S.S.)..... | 107,5 | 105 | 132,5 | 245 |
| S. Uliyanov (U.R.S.S.)..... | 105 | 100 | 125 | 330 |
| A. Sonboli (Iran)..... | 100 | 100 | 127,5 | 327,5 |
| V. Vikhovskiy (U.R.S.S.)..... | 100 | 100 | 125 | 325 |
| Chen Tsin Kai (Chine)..... | 95 | 87,5 | 140 | 322,5 |
| M. Namdjou (Iran)..... | 97,5 | 97,5 | 125 | 320 |
| A. Khalifien (U.R.S.S.)..... | 102,5 | 95 | 122,5 | 320 |
| B. Farkhutdinov (U.R.S.S.)..... | 102,5 | 95 | 120 | 317,5 |
| V. Filipov (U.R.S.S.)..... | 100 | 95 | 122,5 | 317,5 |
| V. Zhurumskiy (U.R.S.S.)..... | 97,5 | 95 | 122,5 | 315 |

Il est vraiment dommage que Chuck Vinci (États-Unis) n'ait pu faire une seule compétition officielle en 1957. Avec la forme qu'il affichait à l'entraînement, il aurait sans doute battu Stogov et surpassé le nouveau record du monde du Soviétique.

Je serais très surpris de voir une nouvelle fois Sonboli défendre ses chances dans cette catégorie car il est très jeune, plutôt grand et encore en période de croissance. Les Iraniens espèrent que leur découverte de l'année prouvera sa valeur comme Poids Plume dans les compétitions futures.

| | | | | |
|-------------------------------|-------|------|-------|-------|
| V. Stogov (U.R.S.S.)..... | 107,5 | 105 | 132,5 | 345 |
| A. Sonboli (Iran)..... | 100 | 100 | 127,5 | 327,5 |
| Chen Tsin Kai (Chine)..... | 95 | 87,5 | 140 | 322,5 |
| R. Gaffley (Sud Afrique)..... | 97,5 | 90 | 122,5 | 310 |
| V. Nambu (Japon)..... | 92,5 | 97,5 | 120 | 310 |
| R. Mahgoub (Égypte)..... | 90 | 95 | 120 | 305 |
| M. Jankowski (Pologne)..... | 90 | 95 | 115 | 300 |
| M. Eberlé (Allemagne)..... | 90 | 85 | 117,5 | 292,5 |
| A. Borsanyi (Hongrie)..... | 82,5 | 90 | 120 | 292,5 |
| E. Edberg (Suède)..... | 87,5 | 85 | 117,5 | 290 |

Je disais, l'année dernière, que Chen Tsin Kai devait s'améliorer aux Jeux de Moscou. En fait, seul son jeté a progressé et j'espère qu'il prendra de l'expérience cette année, car je suis persuadé que cet athlète n'a pas encore atteint son plafond et qu'il réalisera des performances vraiment sensationnelles.

Catégorie Poids Plumes

| | | | | |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| E. Minaev (U.R.S.S.)..... | 117,5 | 105 | 140 | 302,5 |
| S. Mannironi (Italie)..... | 102,5 | 107,5 | 112,5 | 352,5 |
| M. Namdjou (Iran)..... | ? | ? | ? | 352,5 |
| T. Berger (U.S.A.)..... | 115 | 102,5 | 132,5 | 350 |
| R. Tchimihihian (U.R.S.S.)..... | 102,5 | 107,5 | 117,5 | 347,5 |
| M. Zielinski (Pologne)..... | 107,5 | 107,5 | 130 | 345 |
| V. Korzh (U.R.S.S.)..... | 117,5 | 97,5 | 130 | 345 |
| S. Furuyama (Japon)..... | 107,5 | 100 | 135 | 342,5 |
| A. Bondrenko (U.R.S.S.)..... | 105 | 105 | 132,5 | 342,5 |

| | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-----|
| H. Zarini (Iran)..... | 107,5 | 102,5 | 130 | 340 |
| N. Nemchinov (U.R.S.S.)..... | 105 | 102,5 | 132,5 | 340 |
| I. Udodov (U.R.S.S.)..... | 105 | 105 | 130 | 340 |

1957 fut une année merveilleuse pour Minaev qui domine avec son extraordinaire record du monde. Quant à Mannironi, lorsqu'on sait qu'il s'est blessé très sérieusement au coude, à Melbourne, la performance qu'il vient de réaliser est étonnante. Berger marque le pas et Udodov, qui dominait en 1956, retombe à la 10^e place.

| | | | | |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|
| E. Minaev (U.R.S.S.)..... | 117,5 | 105 | 140 | 362,5 |
| S. Mannironi (Italie)..... | 102,5 | 107,5 | 142,5 | 352,5 |
| M. Namdjou (Iran)..... | ? | ? | ? | 352,5 |
| I. Berger (U.S.A.)..... | 115 | 102,5 | 132,5 | 350 |
| M. Zielinski (Pologne)..... | 107,5 | 107,5 | 130 | 345 |
| S. Furuyama (Japon)..... | 107,5 | 100 | 135 | 342,5 |
| M. Ahmed (Égypte)..... | 97,5 | 100 | 135 | 332,5 |
| Siu Hun Lin (Chine)..... | 102,5 | 100 | 125 | 327,5 |
| H. Choupanyan (Liban)..... | 95 | 100 | 125 | 320 |
| G. Miske (Allemagne)..... | 100 | 92,5 | 125 | 317,5 |

Namdjou m'a dit qu'il avait l'intention de tirer cette année comme Poids Plume, mais pourra-t-il dominer son compatriote Sonboli ?

Zielinski s'est amélioré mais n'atteint cependant pas les places d'honneur.

Les 332 k 500 d'Ahmed me rappellent qu'il y a quelques années, son compatriote Fayad dominait le monde avec le même total. Maintenant, les Égyptiens, qui furent Champions du Monde, sont surclassés par beaucoup d'autres nations.

Catégorie Poids Légers.

| | | | | |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| V. Bushuev (U.R.S.S.)..... | 120 | 115 | 150 | 385 |
| A. Falamejev (U.R.S.S.)..... | 117,5 | 112,5 | 150 | 380 |
| R. Khaboutdinov (U.R.S.S.)..... | 127,5 | 110 | 142,5 | 380 |
| K Onuma (Japon)..... | 115 | 110 | 155 | 380 |
| G. Goldstein (U.R.S.S.)..... | 117,5 | 115 | 145 | 377,5 |
| N. Kostilev (U.R.S.S.)..... | 112,5 | 117,5 | 142,5 | 372,5 |
| F. Nikitine (U.R.S.S.)..... | 122,5 | 110 | 140 | 372,5 |
| Huan Chian Yui (Chine)..... | 112,5 | 112,5 | 147,5 | 372,5 |
| I. Abadjev (Bulgarie)..... | 112,5 | 117,5 | 142,5 | 372,5 |
| I. Ryibak (U.R.S.S.)..... | 112,5 | 112,5 | 145 | 370 |
| M. Iagli-Ogli (U.R.S.S.)..... | 115 | 110 | 140 | 370 |

Les Russes continuent à dominer cette catégorie et cependant, un de leurs athlètes, inconnu jusqu'alors, a littéralement jailli de l'obscurité pour occuper la 11^e place. Je suis sûr que Bushuev peut encore progresser et avec autant de rivaux que le talonnement de près, nous pouvons envisager un nouvel essor de cette catégorie.

| | | | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| V. Bushuev (U.R.S.S.)..... | 120 | 115 | 150 | 385 |
| K Onuma (Japon)..... | 115 | 110 | 155 | 380 |
| Huan Chian Yui (Chine)..... | 112,5 | 112,5 | 147,5 | 372,5 |
| I. Abadjev (Bulgarie)..... | 112,5 | 117,5 | 142,5 | 372,5 |
| J. Czepulkovski (Pologne)..... | 115 | 110 | 140 | 365 |
| A. Aziz (Iraq)..... | 107,5 | 107,5 | 147,5 | 362,5 |
| H. Tamraz (Iran)..... | 112,5 | 110 | 137,5 | 360 |
| L. De Genova (Italie)..... | 115 | 105 | 130 | 350 |
| J. Pitman (U.S.A.)..... | 104,4 | 106,6 | 138,4 | 349,4 |
| M. Moh (Égypte)..... | 110 | 107,5 | 130 | 347,5 |

Onuma n'a bien progressé comme nous l'avions prévu à Melbourne. Il espère bientôt refaire 155 k au jeté officiellement. Huan est un autre champion chinois qui progresse à chaque compétition et qui a de grands moyens physiques. Abadjev était 10^e en 1956, il a donc bien progressé. Je pensais que Czepulkovski ferait mieux cette année. Tamraz est un athlète à suivre il a souffert, en 1957, d'une série de blessures et fera sans doute beaucoup mieux cette année.

Catégorie Poids Moyens.

| | | | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| F. Bogdanovsky (U.R.S.S.)..... | 135 | 127,5 | 162,5 | 425 |
| T. Kono (U.S.A.)..... | 135 | 122,5 | 162,5 | 420 |
| H. Iagli-Ogli (U.R.S.S.)..... | 122,5 | 122,5 | 160 | 405 |
| P. George (U.S.A.)..... | 122,5 | 120,3 | 158,9 | 401,7 |
| I. Plakysyukh (U.R.S.S.)..... | 120 | 120 | 160 | 400 |
| I. Ryibak (U.R.S.S.)..... | 125 | 117,5 | 157,5 | 400 |
| V. Liakh (U.R.S.S.)..... | 127,5 | 120 | 150 | 397,5 |
| R. Timoshenko (U.R.S.S.)..... | 132,5 | 112,5 | 152,5 | 397,5 |
| F. Spirito (U.S.A.)..... | 120,3 | 124,8 | 152 | 397,1 |
| D. Ivanov (U.R.S.S.)..... | 122,5 | 120 | 152,5 | 395 |
| R. Ilyin (U.R.S.S.)..... | 127,5 | 117,5 | 150 | 395 |
| J. Bochenek (Pologne)..... | 125 | 117,5 | 152,5 | 395 |

L'année 1957 n'a été bonne pour Bogdanovsky, malgré sa défaite au Championnat du Monde. Kono n'a pas réalisé cette année sa meilleure performance et, pour la première fois, il perd la 1^{re} place sur cette liste. Pete George fut également déçu de ne pouvoir terminer sa carrière avec un titre mondial sur le record du total.

| | | | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| F. Bogdanovsky (U.R.S.S.)..... | 135 | 127,5 | 162,5 | 425 |
| T. Kono (U.S.A.)..... | 135 | 122,5 | 162,5 | 420 |
| J. Bochenek (Pologne)..... | 125 | 117,5 | 152,5 | 395 |
| M. Paterni (France)..... | 127,5 | 112,5 | 150 | 390 |
| I. Franzen (Suède)..... | 120 | 120 | 145 | 385 |
| I. Payravi (Iran)..... | 112,5 | 117,5 | 152,5 | 382,5 |
| A. Touni (Egypte)..... | 122,5 | 112,5 | 145 | 380 |
| E. Pignatti (Italie)..... | 112,5 | 122,5 | 145 | 380 |
| R. Lortz (Allemagne)..... | 107,5 | 115 | 155 | 377,5 |
| R. Sy (Chine de Formose)..... | 110 | 105 | 155 | 370 |
| T. Mare (Finlande)..... | | | | 370 |
| G. Toth (Hongrie)..... | 115 | 110 | 145 | 310 |

Pendant plusieurs années, il y a eu un écart considérable entre les deux premiers et les autres haltérophiles de cette catégorie, mais maintenant, Bochenek a commencé à réduire cet écart. Il y aura sans doute une très belle lutte pour la 3^e place aux prochains Championnats du Monde.

Catégorie Poids Mi-Lourds.

| | | | | |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| T. Lomakin (U.R.S.S.)..... | 142,5 | 132,5 | 175 | 430 |
| T. Kono (U.S.A.)..... | 144,7 | 131,6 | 172,5 | 448,5 |
| R. Plukfelder (U.R.S.S.)..... | 135 | 132,5 | 165 | 432,5 |
| M. Rudman (U.R.S.S.)..... | 130 | 125 | 172,5 | 427,5 |
| V. Stepanov (U.R.S.S.)..... | 135 | 130 | 162,5 | 427,5 |
| J. George (U.S.A.)..... | 131,6 | 131,6 | 163,4 | 426,6 |
| V. Pegov (U.R.S.S.)..... | 127,5 | 130 | 167,5 | 425 |
| I. Zaripov (U.R.S.S.)..... | 132,5 | 125 | 160 | 417,5 |
| Y. Volkhov (U.R.S.S.)..... | 125 | 127,5 | 162,5 | 415 |
| V. Liakh (U.R.S.S.)..... | 135 | 125 | 155 | 415 |
| I. Novik (U.R.S.S.)..... | 132,5 | 125 | 157,5 | 415 |

Après s'être abstenu pendant deux ans pour maladie, Lomakin fait une brillante rentrée et remporte le titre et le record du total qui lui permettent de se placer devant Kono sur cette liste. Si Kono avait tiré dans cette catégorie, je ne suis pas sûr qu'il aurait battu le Soviétique. Jim George n'a pas atteint les chiffres que l'on attendait de lui après les Jeux Olympiques.

| | | | | |
|------------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| T. Lomakin (U.R.S.S.)..... | 142,3 | 132,5 | 175 | 450 |
| J. George (U.S.A.)..... | 131,6 | 131,6 | 163,4 | 426,6 |
| J. Mansouri (Iran)..... | 130 | 122,5 | 160 | 412,5 |
| J. Palinski (Pologne)..... | 125 | 122,5 | 160 | 407,5 |
| V. Psenicka (Tchécoslovaquie)..... | 127,5 | 120 | 155 | 402,5 |
| P. Caira (Grande-Bretagne)..... | 130 | 117,5 | 152,5 | 400 |
| G. Siebert (Allemagne)..... | 117,5 | 125 | 157,5 | 400 |
| M. Abdelkerim (Egypte)..... | 120 | 120 | 157,5 | 397,5 |
| Chao Chiu Huan (Chine)..... | 120 | 115 | 155 | 390 |
| J. Kestell (Sud Afrique)..... | 136,2 | 104,4 | 145,2 | 385,8 |

Mansouri est un autre athlète qui n'a pas fait de progrès sur l'année précédente, ainsi que Psenicka et Caira. C'est maintenant Palinski qui semble avoir le plus de possibilités ; aussi, avec un entraînement intensif et l'aide de son Pays, doit-il aller loin.

Catégorie Poids Lourds Légers.

| | | | | |
|-------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| A. Vorobiev (U.R.S.S.)..... | 147,3 | 142,5 | 180 | 470 |
| F. Osipa (U.R.S.S.)..... | 140 | 137,5 | 170 | 447,5 |
| M. Rudman (U.R.S.S.)..... | 133 | 132,5 | 172,5 | 440 |
| V. Stepanov (U.R.S.S.)..... | 145 | 130 | 165 | 440 |
| H. Rahnavardi (Iran)..... | 145 | 130 | 165 | 440 |
| T. Kono (U.S.A.)..... | 140,7 | 124,8 | 172,5 | 438 |
| P. Matyukha (U.R.S.S.)..... | 145 | 130 | 162,5 | 437,5 |
| I. Burundukov (U.R.S.S.)..... | 145 | 125 | 165 | 435 |
| V. Turukin (U.R.S.S.)..... | 140 | 125 | 170 | 435 |
| A. Vinogradov (U.R.S.S.)..... | 135 | 132,5 | 165 | 432,5 |
| S. Bukarov (U.R.S.S.)..... | 137,5 | 130 | 165 | 432,5 |

L'année dernière, je pensais que Vorobiev avait atteint son plafond, mais il me prouva que j'avais tort avec son nouveau total record. Les autres Soviétiques de cette catégorie ne sont pas encore à son niveau, en dépit des très bons totaux de Rudman. L'extraordinaire Kono apparaît une nouvelle fois car il voulait s'attaquer à certains records de la catégorie. Il est cependant redevenu Poids Moyen et semble maintenant avoir quelque difficulté à reprendre du Poids.

| | | | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| A. Vorobiev (U.R.S.S.)..... | 147,5 | 142,5 | 180 | 470 |
| H. Rahnavardi (Iran)..... | 145 | 130 | 165 | 440 |
| C. Bialas (Pologne)..... | 132,5 | 127,5 | 162,5 | 422,5 |
| I. Veselinov (Bulgarie)..... | 130 | 125 | 165 | 420 |
| Li Bei Yui (Chine)..... | 132,5 | 122,5 | 160 | 415 |
| J. Debuf (France)..... | 130 | 125 | 160 | 415 |
| C. Emrich (U.S.A.)..... | 131,6 | 122,5 | 158,9 | 413 |
| M. Santos (Australie)..... | 136,2 | 115,7 | 156,6 | 408,5 |
| D. de Paiva (Sud Afrique)..... | 122,5 | 122,5 | 158,9 | 403,9 |
| R. Tuononen (Finlande)..... | 127,5 | 115 | 157,5 | 400 |
| A. Borgnis (Italie)..... | 125 | 120 | 155 | 400 |

Rahnavardi m'a dit, en Iran, qu'il avait l'intention d'abandonner la compétition pour se consacrer à sa profession de dentiste ; les 2^e et 3^e places sont donc ouvertes à Bialas, Veselinov et Debuf. Tous les trois sont capables d'améliorer leurs performances indiquées ci-dessus. Le total d'Emrich est étonnamment bon car ses meilleures performances ont été établies cette année dans la catégorie « Lourds ».

Catégorie Poids Lourds.

| | | | | |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| A. Medvedev (U.R.S.S.)..... | 165 | 147,5 | 187,5 | 500 |
| H. Selvetti (Argentine)..... | 175 | 140 | 180 | 495 |
| E. Novikov (U.R.S.S.)..... | 167,5 | 137,5 | 187,5 | 492,5 |
| Y. Vlassov (U.R.S.S.)..... | 152,5 | 140 | 185 | 477,5 |
| N. Schemansky (U.S.A.)..... | 147,5 | 133,8 | 172,5 | 453,8 |
| D. Baillie (Canada)..... | 154,3 | 131,6 | 167,9 | 453,8 |
| A. Pigaiani (Italie)..... | 147,5 | 130 | 175 | 452,5 |
| E. Makinen (Finlande)..... | 135 | 140 | 175 | 450 |
| S. Syslov (U.R.S.S.)..... | 140 | 135 | 175 | 450 |
| C. Emrich (U.S.A.)..... | 136,2 | 131,6 | 181,6 | 449,4 |

Les Poids Lourds soviétiques dominent maintenant cette catégorie d'une façon certaine et nous devons attendre beaucoup du jeune Vlassov qui progresse rapidement. La grande question pour les États-Unis est la suivante Schemansky pourra-t-il reprendre sa suprématie ? Je ne pense pas qu'il puisse battre les Russes cette année. De plus, j'ai entendu dire qu'il s'était blessé le dos une nouvelle fois.

Selvetti aurait pu faire beaucoup mieux s'il avait la possibilité de bien s'entraîner.

| | | | | |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| A. Medvedev (U.R.S.S.)..... | 165 | 147,5 | 187,5 | 500 |
| H. Selvetti (Argentine)..... | 175 | 140 | 180 | 495 |
| N. Schemansky (U.S.A.)..... | 147,5 | 133,8 | 172,5 | 453,8 |
| D. Baillie (Canada)..... | 154,3 | 11,6 | 167,9 | 453,8 |
| A. Pigaiani (Italie)..... | 117,5 | 130 | 175 | 452,5 |
| E. Makinen (Finlande)..... | 135 | 140 | 175 | 450 |
| E. Adriana (Antilles Néerl.)..... | 147,5 | 127,5 | 165 | 440 |
| F. Pojhan (Iran)..... | 145 | 127,5 | 165 | 437,5 |
| K Mc Donald (Australie)..... | 130 | 125 | 177,5 | 432,5 |
| S. Cazan (Roumanie)..... | | | | 430 |

Le niveau général des performances continue à s'élever et il devient très difficile, même pour un athlète de grande classe, de se placer dans plus d'une liste des 10 meilleurs. En 1957, 4 athlètes figurent sur deux listes. Ce sont : Namdjou (Iran). V. Liakh, M. Rudman, V. Stepanov (U.R.S.S.), T. Kono réalise l'exploit de figurer dans trois catégories différentes.

Comme les États-Unis ont perdu quelques-uns de leurs meilleurs haltérophiles, l'U.R.S.S. gagne donc quelques places et prouve ainsi qu'elle possède de très fortes réserves.

Dans la liste des dix meilleurs haltérophiles, l'U.R.S.S. vient en tête en plaçant 51 haltérophiles, les États-Unis sont en 2^e position avec 9 haltérophiles, 3^e Iran, 5, 4^e Chine, Pologne, Japon et Italie avec 2 haltérophiles ; enfin, 8^e ex aequo avec 1 haltérophile : la Bulgarie, l'Argentine, le Canada et la Finlande.

Le nouveau système de classement de la F.I.H.C., qui donne des points aux six premiers classés par catégorie, est beaucoup plus utile que l'ancien car il permet de comparer un plus grand nombre de nations.

Voici donc ce classement, établi à l'aide de nos « deux listes », 1. U.R.S.S., 70 points ; 2. Iran, 21 ; 3. Pologne, 19 ½ ; 4. États-Unis, 18 ½ ; 5. Chine, 10 ; 6. Japon 9 ; 7. Italie, 8 ; 8. Bulgarie, 7 ; 9. Argentine, 6 ; 10. France, 5 ; 11. Canada et Afrique du Sud, 3 ; 13. Suède et Tchécoslovaquie, 2 ; 15. Egypte, Iraq, Angleterre et Finlande, 1 point.

Une fois encore, ceci nous montre que les États-Unis ont perdu leur place de leader et sont dépassés non seulement par l'U.R.S.S. mais également par l'Iran et la Pologne. Aucun de ces deux derniers pays ne possède les ressources humaines de l'Union Soviétique et ne pourra donc jamais prétendre dominer le monde haltérophile.

La 5^e place de la Chine est un autre résultat significatif : il y a trois ans, je pensais déjà que la Chine deviendrait un des « grands » de l'haltérophilie car j'avais eu l'occasion d'observer quelques-uns de ses jeunes athlètes aux 2^e Jeux de la Jeunesse. Le Sport devient en Chine aussi important qu'il l'est en U.R.S.S. ; aussi, avec l'appui du Gouvernement, de grands champions haltérophiles surgiront bientôt de cette vaste population.

La Bulgarie est un autre pays qui continue à progresser car son programme sportif est également semblable à celui de l'U.R.S.S. ; les athlètes sont encouragés par tous les moyens.

L'Egypte, ancien champion du monde, est depuis quelques années sur une mauvaise pente et je pense que c'est une faute d'éloigner ses athlètes des Championnats du Monde car pour s'améliorer, ceux-ci ont besoin de grandes compétitions.

A la suite d'observations personnelles et de nombreuses discussions avec des haltérophiles étrangers, je pense que notre sport est actuellement dans un état de prospérité dû, sans doute, à la grande, mais amicale rivalité entre les différents pays.

Aussi, j'attends, cette année, une nouvelle progression générale des résultats, progression qui sera favorisée par les nombreux matches internationaux les Jeux Asiatiques, les Jeux de l'Empire Britannique et les Championnats du Monde.

Oscar STATE.
(Traduit de l'anglais par G. LAMBERT.)

L'établissement des programmes de travail

La séance de travail (suite)

Le temps consacré à la séance d'entraînement étant forcément limité par suite des obligations de l'existence, il est nécessaire d'employer celui-ci au mieux en exécutant des séances de travail parfaitement composées et ordonnées.

Le caractère d'exécution de la séance de travail dépend du but particulier qu'on se propose d'atteindre : Développement général, technique ou entretien.

La séance de travail a lieu, suivant les saisons, dans un local chauffé ou non ou, si les circonstances atmosphériques le permettent, en plein air.

Sans vouloir nous étendre sur les caractéristiques de la salle d'entraînement, que nous étudierons par la suite, nous pouvons dire dès maintenant qu'elle se doit d'être aérée et propre. Les règles d'hygiène élémentaire doivent y être respectées car, au cours d'une séance de travail, les grandes fonctions (circulation, respiration) seront accélérées et il n'est pas recommandable de s'entraîner dans un endroit poussiéreux et, plus encore, dans un local surchauffé. Le muscle, en travaillant, brûle de l'oxygène, une aération du local où l'on s'entraîne est donc indispensable.

La séance de travail comporte l'exécution d'un certain nombre d'exercices olympiques ou, s'il s'agit de Culture Physique, de certains groupes musculaires.

Chacun de ces mouvements ou groupes comprend une grande variété d'exercices particuliers. Pour composer une séance de travail, il suffit à l'entraîneur de choisir judicieusement un certain nombre de ces exercices particuliers. De la qualité de ce choix dépendent les résultats.

Cette séance d'entraînement, une fois composée d'exercices choisis, doit, par son exécution, satisfaire à la définition des principes de base que nous avons déjà traités.

Choix des Exercices

Une séance de travail se compose, nous l'avons dit, d'exercices appartenant à chacun des mouvements olympiques ou à certains groupes musculaires ; mais ces exercices ne doivent pas être pris au hasard. Leur choix est dicté :

1. par le but que l'on se propose d'atteindre (exercices à réussir ou performances à accomplir à une époque donnée) ;
2. par le caractère à donner à la séance (développement général technique ou d'entretien) ;
3. par les possibilités, des athlètes d'après leur âge, leur degré d'entraînement ;
4. par les moyens matériels dont on dispose ;
5. par la durée totale prévue pour la leçon.

Le choix peut enfin être fait en s'inquiétant a priori des effets généraux et particuliers des exercices sur l'organisme et a posteriori, des répercussions constatées et des résultats obtenus.

Cette dernière considération permet de donner à la séance d'entraînement sa pleine valeur éducative. En pareil cas, en effet, la production de travail, le développement des aptitudes, la recherche des résultats pratiques ou la réalisation des performances, n'ont lieu qu'en tenant compte des réactions et possibilités de l'organisme.

Le choix raisonné et judicieux d'exercices est nécessaire si l'on veut obtenir des résultats rapides et sûrs.

Exemple : Un sujet manque de souplesse articulaire. Il faut alors avoir soin d'introduire dans chaque séance, un nombre suffisant d'exercices faisant jouer les articulations au maximum ou, si un tel choix est déjà fait, insister plus longuement sur leur exécution.

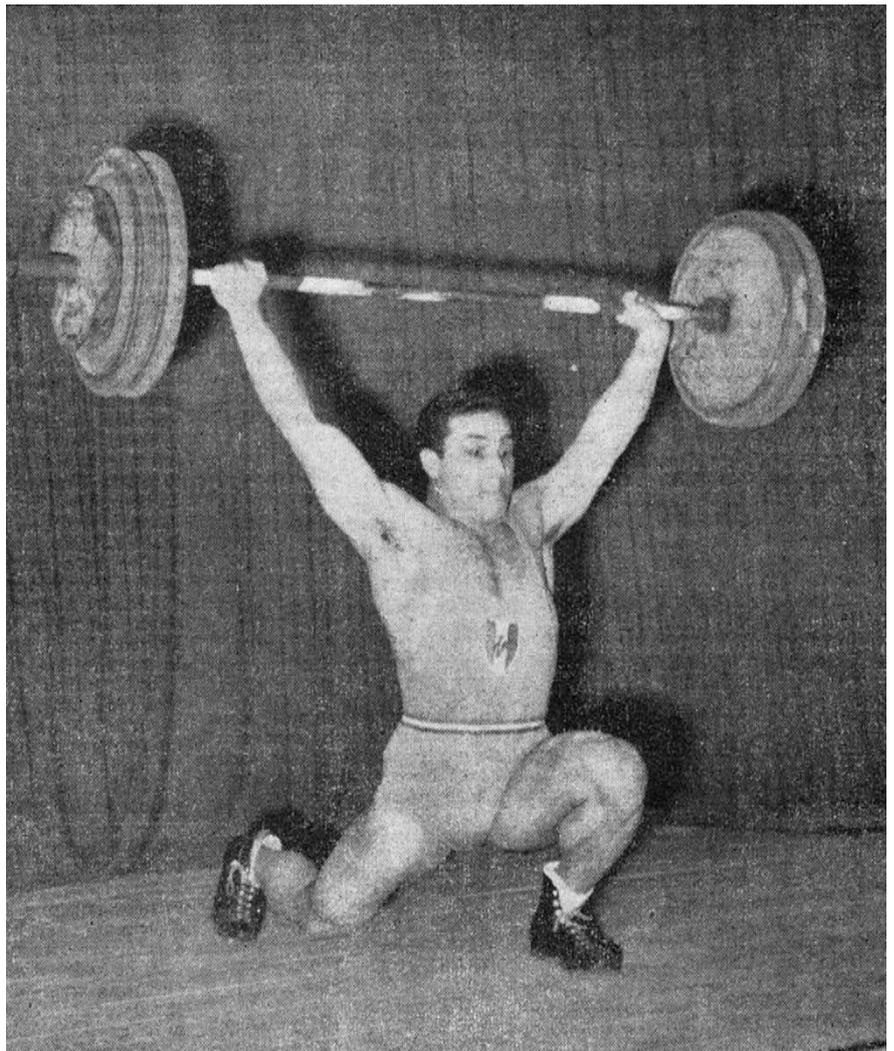
En procédant méthodiquement, on hâte le développement général, on surmonte plus facilement les difficultés d'exécution des exer-

cices, on fortifie les points faibles, on corrige les défauts, enfin, on facilite l'obtention des résultats pratiques. Travailler, au contraire, sans surveiller attentivement les effets du travail, se désintéresser de l'état de santé et des résistances organiques n'est pas faire de l'éducation.

La séance méthodique ne peut se concevoir isolée. Elle doit faire partie d'une suite, c'est-à-dire d'un programme d'entraînement ou d'entretien. Isolée, ses effets sont sans portée durable.

Effet dominant et effets secondaires d'une séance de travail.

Une séance méthodique d'entraînement est, par principe, une sorte de résumé, ou mieux, de synthèse de tous les effets à produire pour acquérir le développement physique complet. Dans l'ensemble, l'effet dominant est toujours le développement général auquel s'ajoutent tous les effets secondaires indispensables.



Au cours du Critérium National Haltérophile, Roger GERBER a égalé le record de l'arraché à deux bras établi par ARNOU, il y a 30 ans.

Mais au cours d'un entraînement, tout ne marche pas comme il se devrait, pour des raisons diverses. Par exemple, il faut tenir compte des insuffisances constatées et y remédier en insistant sur tel développement particulier ou en recherchant plus spécialement tel effet. Pour cela, il est nécessaire de choisir des exercices répondant exactement au but recherché ou de répéter plus longuement tels d'entre eux déjà choisis, afin d'obtenir l'effet désiré.

Ou peut aussi, tout en respectant le plan général de la séance, composer des séances ayant, en plus de l'effet de base, une dominante secondaire qui peut être, suivant le cas : l'assouplissement, la vitesse, l'adresse, l'affinement nerveux, la culture de l'énergie.

*La partie basale de la séance.
et sa partie variable.*

Les effets à rechercher sont de deux sortes :

- ceux qui tendent à assurer le développement général ;
- ceux qui tendent à corriger les défauts habituels ou les déficiences constatées.

A ces divers effets correspondent des exercices qui les produisent.

Pour établir le choix des exercices, il y a intérêt à considérer la séance comme étant constituée en deux parties :

— une partie de base ou constante, comprenant des exercices qui assurent ou entretiennent le développement général. S'il s'agit de séance olympique, cette partie de base sera assurée par les mouvements olympiques ; s'il s'agit de séance de Culture physique, on pratiquera des exercices qui assurent ou entretiennent ce développement général. De plus, on pourra incorporer dans cette partie des exercices pour développer un effet particulier long à obtenir (par exemple, si un sujet a une musculature dorsale insuffisante, on choisira des exercices appropriés qui seront incorporés dans cette partie basale)

— une partie variable, comprenant des exercices qui satisferont à d'autres nécessités : assurer la progressivité en difficulté ;

- ou bien obtenir tel résultat pratique ;
- ou bien encore apprendre une technique nouvelle ou perfectionner une technique.

Tous les exercices choisis pour cette partie variable ne figurent qu'un nombre limité de fois ou bien passent, à leur tour, dans une suite de séances d'un programme.

La partie de base est le véritable fondement ou la structure de la séance. Elle correspond à certaines nécessités du développement complet. A elle seule, grâce aux effets généraux qu'elle a pour but de produire, elle peut suffire, à la rigueur, comme travail ordinaire d'entretien en forme.

La partie variable, en s'ajoutant à cette partie fixe, donne à l'ensemble de la séance le caractère qu'il convient, suivant le but poursuivi : entraînement général, perfectionnement technique, obtention de résultats pratiques, ou bien entretien plus poussé qu'avec la partie fixe.

La partie de base est généralement établie pour toute une période d'entraînement. En cours de période, elle peut cependant être modifiée, soit en remplaçant certains exercices par d'autres équivalents, soit en cessant ou réduisant ceux qui avaient pour but l'obtention d'un effet particulier, si l'on constate que cet effet est partiellement ou complètement acquis.

Il y a lieu de remarquer que les deux parties de la séance ne sont pas, en pratique, exécutées d'une façon distincte. Autrement dit, l'une après

l'autre. Elles sont, au contraire, entièrement confondues dans l'exécution.

Mais cette conception de la séance en deux parties présente un grand avantage pour l'établissement, par avance, des programmes d'en-

traînement. La partie fixe, une fois établie pour un temps donné, il n'y a plus à s'occuper que de l'élément progressivité et des buts pratiques à poursuivre.

R. POULAIN.
(A suivre).



Les qualifiés Poids Légers à la Finale du Critérium en compagnie de GERBER qui tentera d'améliorer les records de France de la catégorie.



Protégeons notre colonne vertébrale

Préambule

Voici une nouvelle étude d'actualité, axée sur les accidents relatifs à la colonne vertébrale. Cette étude - faisant suite à celle sur la Sangle abdominale - qui nous a valu un nombreux courrier, apportera à nos athlètes et à nos entraîneurs, nous en formons le vœu, des renseignements précis et des conseils.



Notre sport haltérophile procurerait à ses pratiquants bien des mécomptes, si l'on n'y prenait garde. Par cet article, nous attirons l'attention des athlètes et entraîneurs sur la colonne vertébrale plus spécialement.

Les « pépins » classiques sont de deux sortes : 1° le tassement des vertèbres ; 2° la scoliose, déviation latérale de la colonne vertébrale, due à la fente antéropostérieure.

Le tassement est provoqué à la longue par le travail en barres lourdes dans les mouvements classiques à deux bras. En effet, pendant de nombreuses années, nous sommes pratiquants d'un sport de longévité nous soumettons nos vertèbres et nos disques intervertébraux à rude épreuve.

Je n'ai jamais vu, depuis trente années que je fréquente les plateaux, pratiquer une culture physique spécialement orientée sur la souplesse et l'extension de la colonne vertébrale, soit avant l'entraînement, soit après. A ma connaissance, le premier qui tira le signal d'alarme sur le tassement vertébral, surtout à la partie lombaire, fut le Dr de Sambucy.

Depuis plusieurs années, nous voyons à l'Institut National des Sports, à la visite du Dr Andrivet, de nombreux athlètes présentant des tassements vertébraux lombaires inhérents à la mauvaise pratique de l'haltérophilie.

Les premiers symptômes sont classiques :

1. Jambes lourdes au réveil ;
2. Douleurs dans les fessiers et dans les biceps fémoraux ;
3. Fréquents lumbagos à la partie lombaire.

En général, on se repose quelques jours, on se frictionne avec un calmant quelconque et, sans plus attendre, dès la douleur passée, on recommence comme par le passé. A la récurrence car il y a toujours récurrence - on se décide à aller voir quelqu'un, parfois même un rebouteux.

Les effets du tassement vertébral viennent de deux causes : A) Diminution des trous de conjugaison où passent les nerfs venant de la moelle épinière. Ceux-ci sont comprimés et laissent passer avec beaucoup moins d'intensité l'influx nerveux qui commande nos muscles et nos organes. En effet, les nerfs sont comprimés et laissent ainsi un moindre passage à l'influx nerveux. B) Avec la diminu...

... tion de l'intervalle entre les vertèbres, les disques - véritables coussinets - sont comprimés, douloureux ; les muscles des gouttières vertébrales sont en contraction permanente et ce sont des algies, des lumbagos et des « maux de reins », appelés ainsi par erreur, ces organes étant beaucoup plus hauts que la région sujette aux douleurs, c'est-à-dire vers la quatrième et la cinquième

vertèbres lombaires. Le Dr de Sambucy appelle la cinquième vertèbre lombaire « le bas du mur », toujours écrasé par les années de pratique haltérophile ou culturiste en barres lourdes.

Le tassement est évitable par une culture physique toute simple, mais obligatoire avant chaque séance d'entraînement, soit athlétique, soit haltérophile, et surtout après.

Nous donnerons, dans un prochain article, le schéma d'une séance préventive contre les tassements vertébraux, composée d'exercices de suspension, d'assouplissement au bâton et de reptation au sol.

(A suivre).

G. PICHON,

Maître d'E.P.S. à l'Institut National des Sports.

Liste des records de France homologués au 15 avril 1958

SENIORS

Arraché à droite :

| | | |
|------------------|--------------------------|----------|
| <i>Coqs</i> | Obin (21- 2-37)..... | 65 k |
| <i>Plumes</i> | Baril (28-10-34)..... | 76 k |
| <i>Légers</i> | Fritsch (6- 5-33)..... | 77 k 500 |
| <i>Moyens</i> | Alleene (5- 3-33)..... | 91 k 500 |
| <i>Mi-Lourds</i> | Alleene (22- 5-38)..... | 91 k 500 |
| <i>Lourds</i> | Rigoulot (22- 2-25)..... | 101 k |

Arraché à gauche :

| | | |
|------------------|--------------------------|----------|
| <i>Coqs</i> | Obin (22-11-36)..... | 61 k |
| <i>Plumes</i> | Baril (8-12-34)..... | 72 k |
| <i>Légers</i> | Arnout 12- 1-26)..... | 76 k |
| <i>Moyens</i> | Ferrari (20- 2-44)..... | 82 k 500 |
| <i>Mi-Lourds</i> | Ferrari (22- 5-49)..... | 87 k |
| <i>Lourds</i> | Dumoulin (11- 2-34)..... | 87 k 500 |

Arraché à deux bras :

| | | |
|--------------------|-------------------------|-----------|
| <i>Coqs</i> | Marcombe (6- 4-57)..... | 86 k |
| <i>Plumes</i> | Baril (16- 8-39)..... | 96 k |
| <i>Légers</i> | Arnout (12- 7-28)..... | 103 k |
| <i>Moyens</i> | Ferrari (15- 2-49)..... | 123 k |
| <i>Mi-Lourds</i> | Ferrari (22- 5-49)..... | 126 k |
| <i>Lourds-Lég.</i> | Debuf (19-12-55)..... | 130 k 500 |
| <i>Lourds</i> | Debuf (8- 7-56)..... | 128 k |

Épaulé et jeté à droite :

| | | |
|------------------|------------------------------|----------|
| <i>Coqs</i> | Clément (31- 1-39)..... | 60 k |
| <i>Plumes</i> | Ruolt (21- 5-22)..... | 78 k |
| <i>Légers</i> | Decottignies (22- 7-24)..... | 92 k 500 |
| <i>Moyens</i> | Eger (14-11-26)..... | 93 k |
| <i>Mi-Lourds</i> | Rolet (23-12-27)..... | 103 k |
| <i>Lourds</i> | Vasseur (15- 3-09)..... | 104 k |

Épaulé et jeté à gauche :

| | | |
|---------------|------------------------------|----------|
| <i>Coqs</i> | Obin (27- 4-52)..... | 50 k |
| <i>Plumes</i> | Beaudrand (20-12-25)..... | 72 k 500 |
| <i>Légers</i> | Decottignies (29- 5-32)..... | 81 k 500 |

| | | |
|------------------|------------------------------|------|
| <i>Moyens</i> | Attik'Youssef (8- 3-42)..... | 87 k |
| <i>Mi-Lourds</i> | Dussol (26- 7-27)..... | 95 k |
| <i>Lourds</i> | Vasseur (?)..... | 98 k |

Épaulé et Jeté à deux bras :

| | | |
|--------------------|-------------------------|-----------|
| <i>Coqs</i> | Marcombe (6- 4-57)..... | 117 k 500 |
| <i>Plumes</i> | Héral (1- 4-51)..... | 125 k |
| <i>Légers</i> | Gerber (22- 3-58)..... | 133 k |
| <i>Moyens</i> | Ferrari (15- 2-49)..... | 158 k |
| <i>Mi-Lourds</i> | Ferrari (1-12-45)..... | 169 k |
| <i>Lourds-Lég.</i> | Debuf (27- 2-55)..... | 170 k |
| <i>Lourds</i> | Debuf (8- 7-56)..... | 163 k |

Développé à deux bras :

| | | |
|--------------------|--------------------------|-----------|
| <i>Coqs</i> | Thévenet (6- 4-47)..... | 85 k |
| <i>Plumes</i> | Thévenet (27- 5-51)..... | 95 k 500 |
| <i>Légers</i> | Gerber (9- 2-58)..... | 112 k 500 |
| <i>Moyens</i> | Paterni (12- 5-57)..... | 128 k 500 |
| <i>Mi-Lourds</i> | Paterni (9-10-56)..... | 135 k 500 |
| <i>Lourds-Lég.</i> | Debuf (9-10-55)..... | 138 k |
| <i>Lourds</i> | Herboux (23- 6-57)..... | 132 k 500 |

Total sur les 3 mouvements Olympiques :

| | | | |
|--------------------------|-------|---------|---------------------|
| <i>Coqs :</i> | | | |
| Thévenet (6- 4-52) | 90 | + 82,5 | + 110 = 282 k 500 |
| <i>Plumes :</i> | | | |
| Héral (1- 4-51) | 85 | + 95 | + 125 = 305 k |
| <i>Légers :</i> | | | |
| Gerber (15-12-57) | 110 | + 100 | + 132,5 = 337 k 500 |
| <i>Moyens :</i> | | | |
| Paterni (21- 9-57)..... | 127,5 | + 112,5 | + 150 = 390 k |
| <i>Mi-Lourds :</i> | | | |
| Debuf (10-10-54)..... | 125 | + 125 | + 155 = 405 k |
| <i>Lourds-Légers :</i> | | | |
| Debuf (9-10-56)..... | 137,5 | + 127,5 | + 167,5 = 432 k 500 |
| <i>Lourds :</i> | | | |
| Debuf (8- 7-56)..... | 127,5 | + 122,5 | + 162,5 = 412 k 500 |

JUNIORS

Développé à deux bras

| | | |
|--------------------|---------------------------|-----------|
| <i>Coqs</i> | Di Russo (15- 2-58)..... | 83 k |
| <i>Plumes</i> | Delebarre (12- 1-58)..... | 85 k 500 |
| <i>Légers</i> | Baldetti (12- 4-58)..... | 92 k |
| <i>Lourds-Lég.</i> | Lefèvre (17-11-57)..... | 120 k 500 |

Arraché à deux bras

| | | |
|--------------------|------------------------------|-----------|
| <i>Coqs</i> | Schiachitano (22- 3-58)..... | 70 k |
| <i>Plumes</i> | Delebarre (9- 2-58)..... | 85 k |
| <i>Légers</i> | Baldetti (12- 4-58)..... | 87 k 500 |
| <i>Moyens</i> | Picci (12- 4-58)..... | 97 k 500 |
| <i>Lourds-Lég.</i> | Lefèvre (5- 1-58)..... | 112 k 500 |

Épaulé et Jeté à deux bras

| | | |
|--------------------|-------------------------------|-----------|
| <i>Plumes</i> | Vanlenghenove (12- 4-58)..... | 109 k 500 |
| <i>Lourds-Lég.</i> | Lefèvre (17-11-57)..... | 150 k 500 |

Total Olympique

| | | | |
|---------------------------|-------|---------|---------------------|
| <i>Coqs :</i> | | | |
| Di Russo (15- 2-58)..... | 82,5 | + 67,5 | + 90 = 240 k |
| <i>Plumes :</i> | | | |
| Delebarre (12- 4-58)..... | 85 | + 85 | + 105 = 275 k |
| <i>Légers :</i> | | | |
| Renaud (6- 4-57)..... | 90 | + 95 | + 122,5 = 307 k 500 |
| <i>Moyens :</i> | | | |
| Ramadout (12- 4-58)..... | 107,5 | + 95 | + 122,5 = 325 k |
| <i>Mi-Lourds :</i> | | | |
| Augustin (12- 4-58)..... | 95 | + 97,5 | + 125 = 317 k 500 |
| <i>Lourds-Légers :</i> | | | |
| Lefèvre (18- 1-58)..... | 122,5 | + 105 | + 150 = 377 k 500 |
| <i>Lourds :</i> | | | |
| Rémy (6- 4-57)..... | 120 | + 107,5 | + 132,5 = 360 k |

Il est rappelé que les ÉLIMINATOIRES du CHAMPIONNAT de FRANCE CULTURISTE (Concours du Plus Bel Athlète de France) sont fixées du 15 au 30 mai, la Finale ayant lieu au Casino de VITTEL (Vosges) le samedi 12 juillet, en soirée.

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des **FONDERIES ROUX, à LYON** ... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

COMITE D'AUVERGNE Coupe du Critérium National

A l'occasion des éliminatoires du Critérium National disputées le 16 à Sainte-Florine, une coupe réservée aux débutants a été mise en compétition par l'A.S. Minière de Fondary.

La formule du match était la suivante : chaque club pouvait présenter une ou plusieurs équipes de trois athlètes non classés ou quatrième série. La performance d'une équipe était obtenue en additionnant le total réalisé par chaque athlète aux trois mouvements olympiques, diminué du poids de corps de l'équipe. Voici les résultats :

1° R.C. Vichy. - Guériaud, Douarre, Rougeron : 447 k 400.

2° A.S. Montferrandaise I. - Benedetti M., Didier, Roux : 411 k 100.

3° A.S.V. Le Puy. - Gimbert, Rongier, Chabannon : 354 k

4° Fondary. - Gire, Coston, Immarigeon : 333 k 500.

5° A.S. Montferrandaise II. - Lachamp, Benedetti J., Baillon : 330 k 400.

6° Brioude. - Francon, Echallier Lucien, Echallier Louis : 221 k 200.

La coupe fut remise à l'issue des éliminatoires du Critérium par M. Tourrand, de l'A.S.M. Fondary, qui félicita chaleureusement et encouragea tous ces athlètes à persévérer. Le club qui aura gagné la coupe trois fois consécutives ou non en deviendra détenteur définitif. D'autre part, pour seconder les athlètes du Critérium, un véritable match fut

organisé entre les meilleurs éléments du comité. Voici les résultats :

Catégorie Plumes : 1° Achino (R.C. Vichy) : 77 k 500 + 70 k + 95 = 242 k 500.

Légers : 1° Giat (A.S. Montferrandaise) : 82 k 500 + 82 k 500 + 105 k = 270 k ; 2° Schincariol (A.S.M. Fondary) : 77 k 500 + 80 k + 110 k = 267 k 500.

Moyens : 1° Corre (R.C. Vichy) : 85 k + 82 k 500

+ 110 k = 277 k 500 ; 2° Pais (A.S. Montferrandaise) 85 k + 85 k + 105 k = 275 k ; 3° Vernède (A.S.M. Fondary) : 82 k 500 + 80 k + 110 k = 272 k 500.

Mi-Lourds : 1° Boissonnet (R.C. Vichy) : 107 k 500 + 105 k + 137 k 500 = 350 k ; 2° Piano (A.S. Montferrandaise) : 87 k 500 + 87 k 500 + 110 k = 285 k.

>>>



La présentation des Poids Lourds au Critérium National Haltérophile.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

En outre, trois records d'Auvergne furent battus : un par Boissonnet (arraché à deux bras), catégorie Mi-Lourds avec 103 k et deux par Toye en Lourds - Légers : arraché à deux bras avec 108 k ; Total olympique avec 357 k 500.

A. RIGHI,
Secrétaire du Comité d'Auvergne.

COMITE DU POITOU

Liste des records du Poitou

SENIORS

Développé à deux bras. - Coqs : Deshouillères (Châtelleraut), 65 k, 24-11-57 ; Plumes : Valet (La Rochelle), 80 k, 10-12-50 ; Légers : Legrand (Cognac) 93 k, 16- 2-58 ; Moyens : Gaury (La Rochelle), 102 k 500, 8- 5-55 ; Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle), 110 k, 16- 2-58 ; Lourds Légers : Dupuis (Cognac) 105 k, 14- 4-57 ; Lourds : Greskowiak (Châtelleraut), 97 k 500, 10- 3-57.

Arraché à deux bras. - Coqs : Roy (Châtelleraut), 67 k 500, 13- 3-55 ; Plumes : Vidal Jackie (Châtelleraut), 81 k, 25- 3-56 ; Légers : Ferradou-Lacoste (La Rochelle), 88 k, 31- 3-57 ; Moyens : Moreau (Montguyon) 95 k, 11-12-48 ; Mi-Lourds : Dupuis (Cognac) 102 k 500, 16-12-56 ; Lourds Légers : Dupuis (Cognac) 105 k, 18- 5-57 ; Lourds : Ceveau (Châtelleraut) 95 k, 14- 3-50.

Épaulé et Jeté. - Coqs : Echirpeau (La Rochelle) 87 k 500, 20- 1-52 ; Plumes : Bousquet (Cognac) 101 k 500, 20- 5-56 ; Légers : Ferradou-Lacoste (La Rochelle) 113 k, 16-12-56 ; Moyens : Robinaud (Cognac) 120 k 500, 16- 2-58 ; Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle) 130 k, 13-12-53 ; Lourds Légers : Dupuis (Cognac) 130 k, 14- 4-57 ; Lourds : Gaultier (Loudun) 127 k 500, 6- 1-52.

Total des trois mouvements olympiques. - Coqs : Boue (Châtelleraut) 212 k 500 (62,5 + 65 + 85), 13-12-53 ; Plumes : Vallet (La Rochelle) 260 k (80 + 80 + 100), 10-12-50 ; Légers : Legrand (Cognac) 287 k 500 (87,5 + 87,5 + 112,5), 10- 3-57 ; Moyens : Robinaud (Cognac) 307 k 500 (97,5 + 92,5 + 117,5), 12- 1-58 ; Mi-Lourds : Dupuis (Cognac), 330 k (100 + 102,5 + 127,5), 10- 3-57 ; Lourds Légers : Dupuis (Cognac) 337 k 500 (105 + 102,5 + 130), 14- 4-57 ; Lourds : Gaultier (Loudun), 312 k 500 (90 + 95 + 127,5), 20- 1-52.

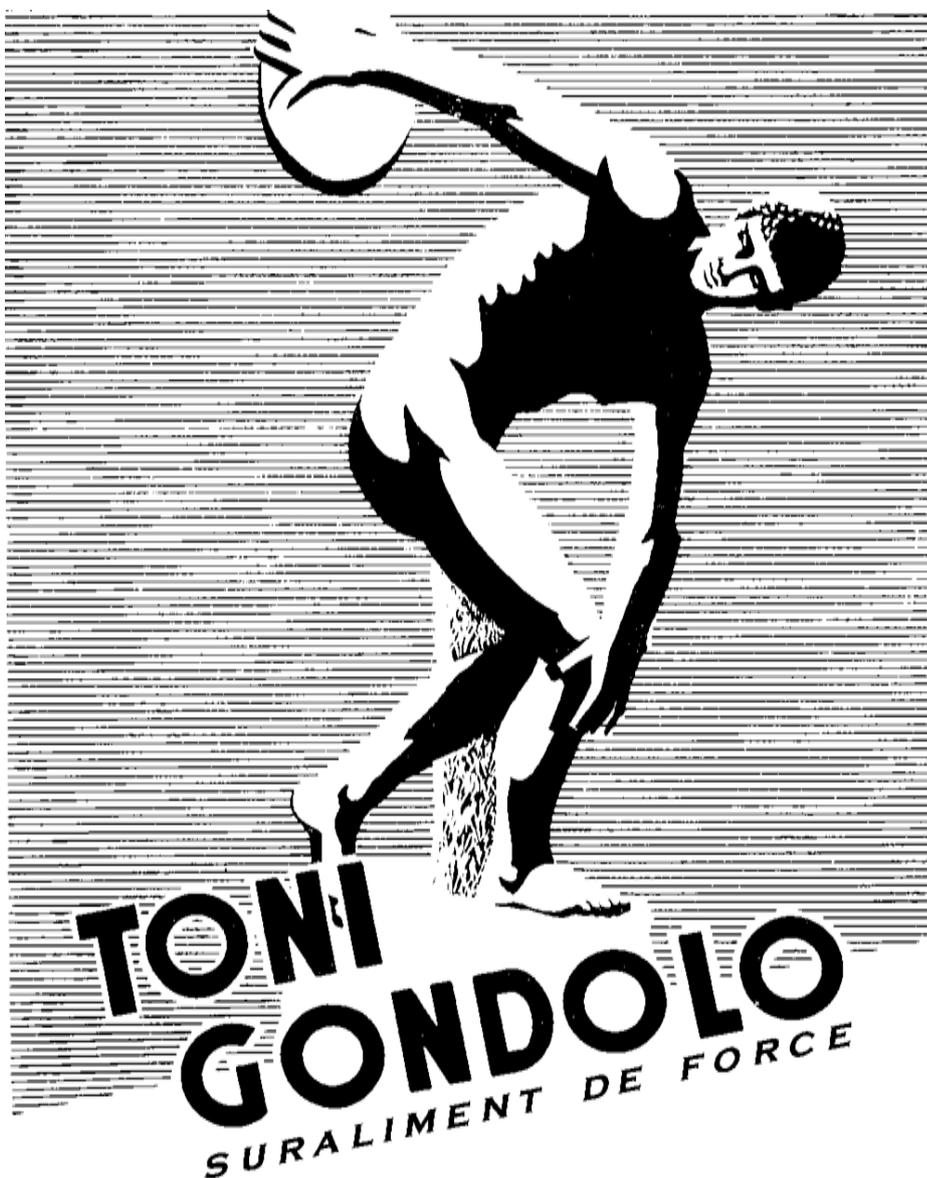
JUNIORS

Développé à deux bras. - Coqs : Vidal Guy (Châtelleraut) 70 k, 22- 4-56 ; Plumes : Vidal Guy (Châtelleraut) 75 k, 31- 3-57 ; Légers : Manceau (Châtelleraut) 78 k, 15- 1-56 ; Moyens : Augustin

(Châtelleraut), 80 k, 20- 1-52 ; Moyens : Palisseaux (Cognac) 83 k, 16- 1-58 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle), 97 k 500, 2- 2-58 ; Lourds : Ceveau (Châtelleraut), 100 k, 6-11-48.

Épaulé et Jeté. - Coqs : Vidal Guy (Châtelleraut) 91 k, 25- 3-56 ; Plumes : Vidal Guy (Châtelleraut) 98, 31- 3-57 Légers : Vidai Jackie (Châtelleraut), 105 k, 15- 2-52 ; Moyens : Augustin (La Rochelle) 111 k, 4-11-56 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) 130 k, 23- 3-58 ; Lourds : Ceveau (Châtelleraut) 125 k, 20- 3-49.

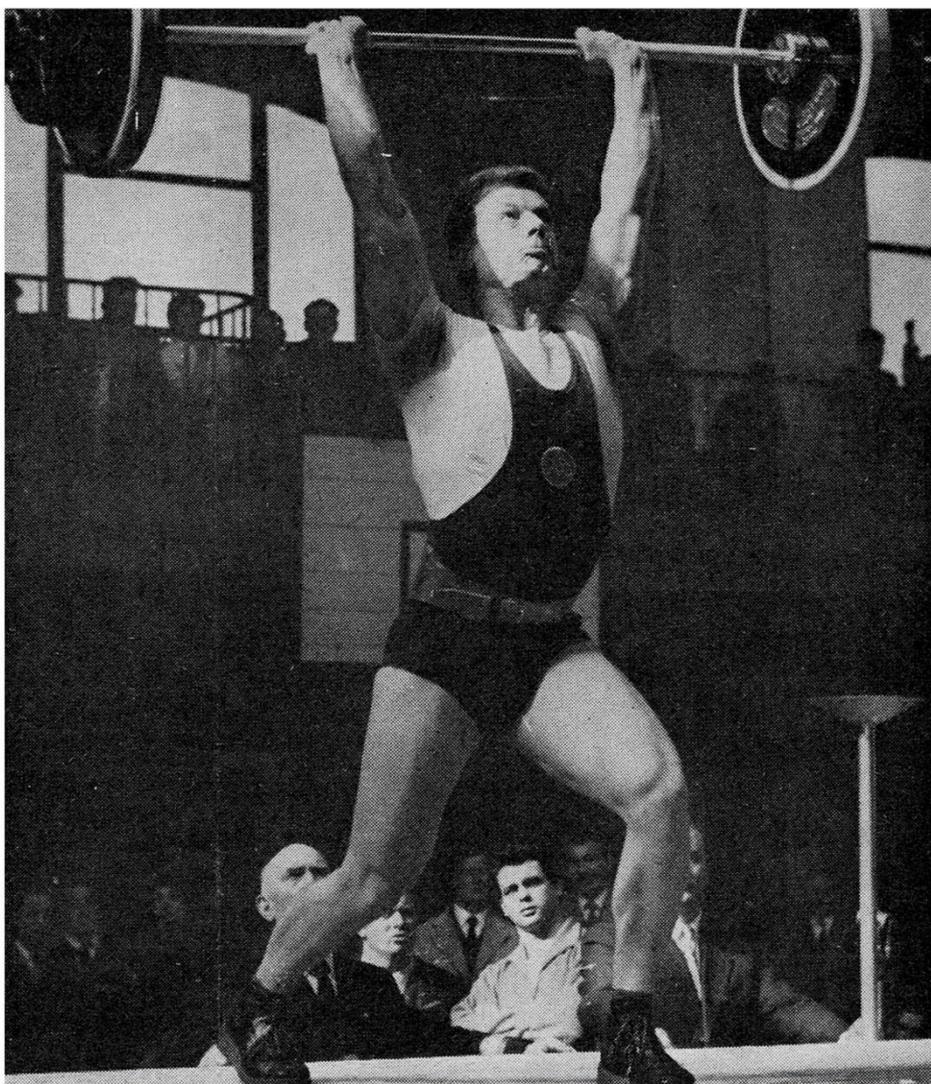
Total des trois mouvements Olympiques. - Coqs : Vidal Guy (Châtelleraut) 230 k (70 + 70 + 90), 22- 4-56 ; Plumes : Vidal Guy (Châtelleraut), 245 k (75 + 72,5 + 97,5), 1- 3-57 Légers : Robinaud (Cognac), 252 k 500 (77,5 + 75 + 100), 11- 3-51 ; Moyens : Augustin (La Rochelle) 285 k (90 + 85 + 110), 2-12-56 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle) 327 k 500 (100 + 97,5 + 130), 23- 3-58 ; Lourds : Ceveau (Châtelleraut) 315 k (92,5 + 97,5 + 125), 20- 3-49.



HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
MAI 1958



SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 29 mars 1958..... | 3 |
| Procès-verbal de la Réunion du Comité de Direction du 13 avril 1958..... | 4 |
| Procès-verbal de l'Assemblée Générale | 5 |
| Championnats de France 1958 par J. DUCHESNE..... | 6 |
| La Leçon Athlétique du mois, par G. PICHON | 8 |
| Records et Table de Cotation, par G. LAMBERT..... | 9 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 11 |
| L'établissement des program- mes de travail, par R. POULAIN | 11 |
| Résultats Techniques du Championnat de France Juniors..... | 12 |
| Résultats techniques du Championnat de France Seniors..... | 13 |
| Protégeons notre colonne ver- tébrale (Suite), par G. PICHON..... | 13 |
| Classement général de la Coupe de France par Équipes..... | 14 |
| Résultats des Championnats de France Scolaires et Universitaires | 15 |
| Dans nos Comités Régionaux | 16 |



Notre couverture :

G. LAMBERT,
Champion de France Seniors 1958
(Poids Moyens)



©RLPZ 2012 (2019)

L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 134.

*Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste*

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

France 500 Fr.

Étranger 600 Fr.

Clubs affiliés 1.000 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc,
Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 29 MARS 1958

Présents : MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dury, R. Duverger, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Excusés : MM. Clutier, Dame, Dumoulin, Goulean.

Présidence de M. Louis Chaix, Vice-président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Le Bureau adresse ses vœux de prompt rétablissement au Président Jean Dame, actuellement souffrant et contraint de garder la chambre.

Demandes d'Affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.362 : Cercle amical des Mineurs d'Alès ;
- ✓ N° 3.363 : Amicale Sportive de Péronne ;
- ✓ N° 3.364 : Club olympique Briochin.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Coqs. - Arraché à deux bras : 70 k par Schiachitano, le 22 mars 1958, à Halluin. Arbitres : MM. Hue, Populier, Vandeputte.

La performance de Picci (Poids Moyen) sur le total olympique 317 k 500, ne peut être retenue, le record étant détenu par Ramadout avec 320 k.

La performance ci-dessous est homologuée comme record de France Seniors :

Poids Légers. - Épaulé et Jeté à deux bras : 135 k par Gerber, le 22 mars 1958, à Notre-Dame-de-Gravenchon. Arbitres : MM. François, Pichon, Senilh.

Enfin, le Bureau homologue comme records de France Scolaires et Universitaires une série de performances réalisées au cours des Championnats de l'Académie de Paris et énumérées dans une lettre de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire en date du 20 mars.

MATCHES INTER-NATIONS.

France-Hollande. - Le match retour France-Hollande avait été prévu pour le mois de décembre, mais à la demande de la Fédération Hollandaise qui souhaite qu'il ait lieu avant le Championnat du Monde de Stockholm, le Bureau décide de le fixer dans le courant du mois de juin et de pressentir le Comité des Flandres pour son organisation dans une ville dudit Comité.

France-Allemagne de l'Est. - Cette rencontre a dû être retardée de huit jours en raison des Championnats de France d'Haltérophilie que l'autorité militaire a fixés aux 3 et 4 mai. Elle se disputera entre les Équipes A et B des deux pays, la sélection des athlètes français devant être décidée à l'issue des Championnats de France. En conséquence tous les qualifiés Juniors et Seniors seront avertis, dès à présent, des modalités du déplacement et, en cas de sélection, devront pouvoir donner immédiatement une réponse affirmative ou négative le jour même de ces compétitions nationales.

Championnats de France 1958. - M. R. Poulain, Secrétaire Général, donne connaissance des performances réalisées au cours des Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors et

de la liste des qualifiés pour les Finales : 21 athlètes Juniors et 27 Seniors.

Des athlètes français résidant au Maroc étant compris dans ces sélectionnés, il est demandé au Secrétaire Général quelle est leur situation actuelle. M. Poulain répond que cette question sera évoquée dans les « Communications diverses et Correspondance ».

Les dispositions suivantes sont arrêtées concernant le déroulement des Championnats de France Juniors et Seniors :

Championnat de France Juniors : le samedi 12 avril, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, rue du Gabon. Commencement des épreuves à 14 h 30. Pesée des Poids Coqs à 13 h 30. Arbitre à la pesée : M. Roussaux. Les autres juges seront désignés au cours de la réunion des Arbitres Fédéraux qui aura lieu le matin du 12 avril, à la Salle de l'U.S. Métro-Transports, Avenue du Général Michel-Bizot.

Pour ce Championnat comme pour les épreuves des Seniors, M. Leveler est chargé du matériel et de la sonorisation. M. Poulain tiendra les fonctions de speaker. Deux chargeurs de disques seront demandés au Comité de l'Île-de-France. Délégué aux athlètes : M. Dury. Caissier : M. Recordon. Secrétaire : M. Duchesne, qui remplira également ces fonctions au Championnat de France Seniors.

Championnat de France Seniors : le samedi 12 avril en soirée et le dimanche 13 avril après-midi, au Gymnase Municipal Voltaire.

Il ya lieu, tout d'abord, de déterminer l'ordre de passage des catégories pour ces deux -séances.

Après un échange de vues, il est décidé que les Poids Plumes, Légers, Lourds Légers et Lourds seront inscrits au programme du samedi soir et les Poids Coqs, Moyens et Mi-Lourds à celui du dimanche.

Début de la séance du samedi 20 h 30. Pesée des Poids Plumes 19 h 30. Arbitre à la pesée : M. Morin.

Début de la séance du dimanche 14 h 30. Pesée des Poids Coqs : 13 h 30.

Arbitre à la pesée : M. Roussaux.

Délégué aux athlètes : M. Duverger. Contrôleurs aux entrées M. Recordon ainsi que d'autres dirigeants du Comité de l'Île-de-France qui seront ultérieurement désignés.

Réunion des arbitres. - M. Poulain soumet au Bureau le programme de la réunion des Arbitres fédéraux qui se tiendra le matin du Championnat de France Juniors, il est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Subventions à la F.F.H.C. - Lettres de la Direction Générale des Sports faisant connaître à la F.F.H.C. le montant de sa subvention olympique

pour 1958 et lui annonçant qu'un acompte sera prochainement versé aussi bien sur cette subvention olympique que sur celle de fonctionnement.

Taux de pension dans les Établissements - de la D.G.S. - Lettre de la Direction Générale des Sports communiquant les nouveaux taux de pension qui seront pratiqués à l'I.N.S. et dans les C.R.E.P.S.

Salon International de Plein Air. - Lettre de M. Baquet demandant la participation de la F.F.H.C. aux démonstrations organisées dans le cadre de ce salon. Le Moniteur National Chaput est chargé, comme chaque année, de l'organisation de ces démonstrations.

Candidature d'arbitre. - Avis favorable est donné à la candidature d'arbitre fédéral de M. René Dini, présentée par le Comité des Pyrénées. M. Dini pourra passer les épreuves de l'examen au cours des Championnats de France.

Championnats de France Militaires d'Haltérophilie. - Le Service Central des Sports des Forces Armées a fixé les Championnats de France Militaires d'Haltérophilie aux 3 et 4 mai, à l'École Nationale d'Éducation Physique Militaire d'Antibes. Les qualifiés pour la Finale seront choisis sur titres.

Prêt de Barres. - A la suite des renseignements fournis par le Comité de Bourgogne-Franche-Comté sur l'activité du Club Sportif Beaucourtois, le Bureau décide d'accorder audit club le prêt de barre sollicité par lui.

- Lettre de l'Association Sportive de la Bourse demandant également un prêt de barre.

Le Bureau est surpris de cette demande, le matériel fédéral étant habituellement affecté à des clubs en formation ou particulièrement déshérités. Une lettre sera adressée dans ce sens à l'A.S. Bourse, étant entendu toutefois que la F.F.H.C. ne saurait laisser dans l'embarras l'équipe haltérophile de ce club, composée d'éléments de valeur.

Comité de Lorraine. - Ce Comité demande une sanction à l'égard d'un dirigeant de club, responsable d'incidents qui se sont déroulés au cours des récents Championnats de Lorraine.

Avant toute décision, la F.F.H.C. doit entendre les deux parties. MM. J. Duchesne et R. Duverger, membres de la Commission de Discipline, sont désignés à cet effet. Une convocation sera adressée à MM. Malenfert et Truc pour le samedi 12 avril, à 10 h 30, au siège social de la F.F.H.C.

Athlètes français du Maroc. - Le Secrétaire Général rappelle que, sur proposition des anciens Dirigeants du Comité du Maroc, un club de Casablanca, « L'Olympiade » avait été réaffilié pour permettre aux athlètes de se grouper en vue de leur participation aux compétitions de la F.F.H.C.

Or, une lettre de Geeraerts, ex-Secrétaire Général du Comité du Maroc et Secrétaire adjoint de la nouvelle Fédération Marocaine, a fait connaître à la F.F.H.C. que ladite Fédération s'opposait, suivant directives du Comité Supérieur des Sports du Maroc, à la reconstitution d'un Club français au Maroc.

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous à :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

De ce fait, un athlète ne peut signer deux licences au Maroc pour la pratique d'un seul et même sport. Il est donc suggéré par M. Geeraerts de permettre aux athlètes français résidant au Maroc de signer leur deuxième licence dans un Club de la Métropole, ce qui aplanirait toutes les difficultés en attendant la signature du protocole qui doit régler les rapports entre la France et le Maroc.

Le Président de la F.F.H.C. s'est mis en rapport, à ce sujet, avec la Direction Générale des Sports, laquelle a elle-même pris avis du Ministère des Affaires Étrangères. Ledit Ministère s'est étonné de cette prise de position de la Fédération Marocaine, étant donné l'évolution très favorable des pourparlers entrepris entre les deux Gouvernements pour la solution des problèmes sportifs.

En conséquence, M. Jean Dame a répondu à M. Geeraerts qu'il valait mieux surseoir provisoirement à l'attribution de licences aux haltérophiles français du Maroc, en attendant une prise de position officielle, ce qui n'empêcherait pas l'organisation des Éliminatoires des Championnats de France et la transmission des résultats à la F.F.H.C. La veille de la Finale, si la situation sportive n'est pas éclaircie, il sera toujours temps de prendre des licences dans un club de la Métropole.

Un échange de vues entre les membres présents suit cet exposé du Secrétaire Général. Tous s'élèvent, unanimement, contre l'intransigeance de la Fédération Marocaine et constatent que si les membres de l'ancien Comité régional de la F.F.H.C. avaient conservé leur indépendance, ils n'auraient pas eu à solliciter une autorisation étrangère pour la participation des ressortissants français aux compétitions de leur pays. Ils estiment que puisque les pouvoirs sportifs marocains n'admettent pas la double licence, la F.F.H.C. n'a aucune raison de se montrer plus conciliante.

M. Chaix, Président de séance, met la question aux voix et leur demande de répondre par oui ou par non aux deux propositions ci-après :

1. Êtes-vous d'accord pour la qualification aux Championnats de France des athlètes français du Maroc, telle que le Président l'a proposée ?

Le Bureau se prononce contre, à l'unanimité.

2. Êtes-vous d'accord pour ne pas qualifier les athlètes français du Maroc et d'attendre la conclusion du protocole, étant donné que la Fédération Marocaine n'accepte pas la double licence et que la F.F.H.C., en conséquence, ne l'admet pas non plus ?

Le Bureau donne son accord à l'unanimité, à cette deuxième solution.

- Lettre de la Fédération Royale Marocaine Haltérophile et Culturiste demandant l'autorisation de reproduire les croquis du développé à deux bras qui figurent dans le Code Sportif de la F.F.H.C., sous les réserves d'usage.

Le Bureau donne son accord.

- Lettre du Comité d'Auvergne transmettant la demande de requalification de M. André Picavet, radié de la F.F.H.C. pour avoir participé à des concours non autorisés par la F.F.H.C.

Le Bureau donne avis défavorable à cette demande.

- Lettre de M. Taillefer, Président du Comité de Madagascar, demandant l'autorisation de former une Équipe avec les éléments de son Comité et ceux de l'Île de la Réunion pour les Éliminatoires de la Coupe de France.

Dans le désir de favoriser la propagande haltérophile, le Bureau est d'accord avec cette proposition, sous réserve toutefois que ces éliminatoires

auront lieu conjointement entre les haltérophiles des deux Comités et non séparément.

Comité Dauphiné-Savoie. - Lettre de M. Lomet, Président de la Commission des Arbitres du Comité Dauphiné-Savoie, transmettant le procès-verbal de la dernière réunion de la Commission. Des précisions sont demandées concernant l'adjonction apportée par le Congrès de la F.F.H.C. à l'épaulé et jeté à deux bras.

Cette question étant inscrite à l'ordre du jour de la réunion des Arbitres fédéraux qui précédera les Championnats de France, M. Lomet et ses Collègues obtiendront, de ce fait, toute satisfaction.

- Le Bureau homologue la nomination, par le Comité d'Auvergne, au titre d'Arbitre régional, de M. Deplaine.

- Lettre de M. Perquier faisant part au Bureau des incidents qui se sont déroulés au cours des Championnats de Normandie et concernant la désignation des arbitres pour ces Championnats.

De son côté, M. B. Renault, Président du Comité de Normandie, a donné téléphoniquement à la F.F.H.C. sa version desdits incidents.

Le Bureau ne peut que regretter ces dissentiments et exprimer l'espoir que les intéressés arriveront à un accord souhaitable pour le plus grand bien du sport haltérophile dans la région normande.

— M. Julien Duchesne, chargé d'établir le règlement du challenge Lannebère, donne connaissance au Bureau du projet qu'il a élaboré.

Ce projet est adopté à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 15.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION
DU 13 AVRIL 1958**

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, J. Dame, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, G. Firmin, E. Gouleau, E. Hervochon, V. Leveler, L. Morin, F. Piou, R. Recordon. A. Rolet, A. Rousseaux, L. Vandeputte, H. Clutier, F. Baumgarten, R. Gourhand, R. Poulain.

Excusés : MM. Hue, Lomet, Perquier.

Présidence de M. E. Gouleau, puis de M. J. Dame.

Élection du Bureau. - L'ordre du jour appelle l'élection du Bureau et la présidence est donnée à M. E. Gouleau, Doyen d'âge.

Élection du Président. - Président sortant : M. Jean Dame. Aucun candidat nouveau. M. Jean Dame est réélu à l'unanimité.

Il reprend la présidence de la réunion et remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui ont, une nouvelle fois, manifestée.

Élection des Vice-présidents. - Le président donne lecture de la lettre de M. Marcel Perquier qui déclare donner sa démission de la F.F.H.C. Il n'a pas été donné connaissance de cette lettre à l'assemblée générale, du fait que M. Perquier faisant partie du tiers sortant, les élections auraient risqué d'être faussées en raison du vote par correspondance qui intervient dans ces élections.

M. M. Perquier était un grand dévoué et le président regrette vivement la décision qu'il a prise.

Six postes de Vice-présidents sont à pourvoir. Cinq des titulaires sortants maintiennent leur candi-

dature. M. Roger Gourhand se présente au poste laissé vacant par la démission de M. Perquier.

Sont élus à l'unanimité : MM. Paul Buisson, Louis Chaix, Marcel Dumoulin Eugène Gouleau, Roger Gourhand et François Piou.

Élection du Secrétaire Général. - Secrétaire Général sortant : M. Roger Poulain. Aucun candidat nouveau. M. Roger Poulain est réélu à l'unanimité.

Élection du Trésorier. - Trésorier sortant : M. Julien Duchesne. Aucun candidat nouveau. M. Julien Duchesne est réélu à l'unanimité.

Élection des Membres. - Cinq postes sont à pourvoir - les 5 membres sortants sont candidats. Aucun candidat nouveau. MM. Henri Clutier, Marcel Dury, René Duverger, Léon Morin, André Rolet sont réélus à l'unanimité.

Le Président félicite les membres réélus, mais souhaiterait que certains d'entre eux, habitant la province, fassent l'effort d'assister de temps en temps aux réunions du Bureau ou du Comité de Direction.

Après un échange de vues à ce sujet, il est décidé que les convocations seront adressées quinze jours à l'avance lorsqu'il s'agira de réunions du Comité de Direction et que le vendredi sera choisi de préférence.

Élection des Commissions. - Les membres des Commissions sont réélus comme suit à l'unanimité :

Commission Haltérophile : MM. P. Buisson, R. Chaput, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, R. Duverger, G. Firmin, L. Morin, M. Perquier, G. Pichon, A. Rolet, E. Hervochon.

Commission Culturiste : MM. F. Baumgarten, H. Cardin, R. Chaput, M. Dury, R. Duverger, M. Goharel, M. Perquier, B. Renault, A. Rolet, G. Firmin.

Commission de Propagande : MM. R. Chaput, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, V. Leveler, A. Rolet.

Commission de Discipline : MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, L. Vandeputte.

Commission des Arbitres : MM. P. Buisson, L. Chaix, M. Dumoulin, E. Gouleau, C. Lomet, L. Morin, M. Perquier, F. Piou, A. Rolet, A. Rousseaux.

Commission des Récompenses : MM. P. Buisson, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

COMMUNICATIONS DIVERSES. - M. M. Dumoulin demande la parole et évoque l'arbitrage du Championnat de France Seniors de la veille et la décision prise par le Jury d'Appel à l'encontre d'un arbitre.

Le Secrétaire général fournit des explications sur les faits qui lui sont reprochés à ce sujet.

Matches France - Allemagne de l'Est. - Ainsi que le Bureau en avait décidé, la sélection pour les équipes A et B contre l'Allemagne doit être faite à l'issue des championnats de France.

Suivant les résultats du Championnat de France Juniors et des catégories Plumes. Légers, Lourds Légers et Lourds du Championnat de France Seniors, les athlètes ci-après sont proposés respectivement dans les Équipes A et B : Poids Plumes : Platier et Delebarre ; Poids Légers : Gerber et Collard ; Poids Lourds Légers : Debuf et Vincent ; Poids Lourds : Lefèvre et Herbaux.

Le Comité de Direction est d'accord sur ces désignations.

Il convient de désigner également les accompagnateurs : M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C. ; MM. Chaix et Baumgarten, arbitres ; MM. Dumoulin et Leveler, Chefs d'Équipes.

Match France-Hollande. - Le Comité des Flandres accepte d'organiser le match retour France - Hollande le 15 juin après-midi à Tourcoing.

Une lettre sera adressée à la Fédération Hollandaise pour lui demander son accord sur cette date.

Championnats de France Militaires. - Le Secrétaire Général expose que les finalistes des

Championnats de France Militaires, au nombre de 22, ont été choisis sur titres.

C'est l'autorité militaire qui se charge de l'organisation des Championnats, qui auront lieu à l'École Nationale d'Éducation Physique d'Antibes, mais la F.F.H.C. doit désigner les Officiels qui la représenteront.

M. Poulain représentera la F.F.H.C., M. Chaix et deux de ses collègues du Comité de Provence arbitreront. Est également désigné M. Firmin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.



Les Clubs suivants étaient représentés : Association Sportive des P.T.T. de Strasbourg (M. Denny) ; Société Athlétique Strasbourgeoise (M. Denny) ; Club Athlétique Nantais (M. Hervochon) ; Racing Athlétique Cheminots de Nantes (M. Piou) ; Saint-Nazaire Ornai Sports (M. Ogé) ; Société de Gymnastique, Tir et P.M. d'Angers (M. Rousseau) ; Association Sportive Montferrandaise (M. Vaure) ; Racing-Club de Vichy (M. Righi) ; Athlétique Club Chalonnais (M. Patte) ; Stade Auxerrois (M. Jean Darne) ; Club Athlétique de St-Priest (M. Coste) ; Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Dejonghe) ; A.S. Lilloise Inter-Entreprises (M. Vandeputte) ; A.S. des Tramways de Lille (M. Vandeputte) ; Club Culturiste de la Rue des Postes à Lille (M. Dejonghe) ; Club Gymnastique Haubourdinois (M. Dejonghe) ; Sports Réunis Lille Délivrance (M. Dejonghe) ; Stade Municipal de Petite Synthe (M. Dumoulin) ; Union Haubourdoise (M. Dumoulin) ; Union Roubaissienne de Sports Athlétiques (M. Vandeputte) ; Union Tourquennoise (M. Dejonghe) ; A.S.P.O. Midi (M. Bonneau) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (MM. J. Dame et Gouleau) ; Association Sportive de la Bourse (MM. Clutier et Duchesne) ; Association Sportive de la Préfecture de Police (MM. Poulain et Buisson) ; Club Sportif Gondolo (M. Leveler) ; Club Sportif de Meaux (M. Rousseaux) ; Club Sportif Municipal de Clamart (M. Pichon) ; Courbevoie-Sports (M. Morin) ; Éducation Physique Populaire Gervaisienne (M. Dury) ; Société Athlétique d'Enghien (M. Recordon) ; Sporting-Club de Neuilly (M. Deschaintres) ; Sporting-Club de Préparation Olympique (M. Rabjeau) ; Stade Municipal de Montrouge (MM. Tournier et Prats) ; Union Sportive Métropolitaine des Transports (M. Fischer) ; Athlétique Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Haltéro-Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Salle Clermont Sports (M. Firmin) ; Club Athlétique de Préparation Olympique de Limoges (M. Ratier) ; Red Star de Limoges (M. Ratier) ; Cercle Haltérophile Reyland (M. Malenfant) ; Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi) ; Club Sportif de l'Est Républicain (M. Malenfant) ; Amicale Laïque de Roanne (M. Gourhand) ; A.S. des Sapeurs-Pompiers de Lyon (M. Gourhand) ; La Française de Lyon (M. Dobralian) ; La Franc Lyonnaise (M. Gourhand) ; Haltéro-Club Culturiste Arbreslois (M. Dobralian) ; Haltéro Culturiste Colombin (M. Dobralian) ; Association Sportive de Gaillon Aubevoye (M. Renault) ; Association Sportive Gournaisienne (M. François) ; Esso-Sports (M. Lemoine) ; Haltérophile Club Houllmois (M. Quéval) ; Haltérophile Club Lovérien (M. Renault) ; Stade de la Porte Normande (M. Renault) ; Union Sportive de Tours (M. Martine) ; Club Haltérophile Rochelais (M. Dumont) ; Les Culturistes Châtelleraudais (M. Bosquet) ; Les Culturistes Rochelais (Dr. Tavera) ; Union Amicale de Cognac (M. Bosquet) ; Avenir Sportif de Bédarides (M. Chaix) ; Haltérophile-Club de Marseille (M. Chaix) ; Union Sportive des Cheminots Marseillais (M. Piétri) ; Toulouse Haltéro-Club (M.

Dini) ; Société de Gymnastique de Tananarive (M. Taillefer) ; Club Olympique de Tananarive (M. Taillefer) ; Alliance Ste-Savine (M. Pivert) ; Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant).

Ont voté par correspondance : Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Nantes ; Athlétique-Club des Bretons de la Loire ; Athlétique-Club Servannais ; La Brestoïse ; Club de Culture Physique et d'Haltérophilie de Dôle ; La Gauloise de Montbéliard ; Entente Sportive St-Martin d'Hères ; Haltérophile-Club Grenoblois ; Sporting-Club Navis ; Club Haltérophile Boulonnais ; Rueil-Athlétique-Club ; Société Athlétique Montmartrouise ; Club Haltérophile de Lunéville ; A.S. des Cheminots de Vénissieux ; Haltéro-culturiste Lyonnais ; Société d'Éducation Physique de Cours ; Club Sportif de la Manufacture de Châtelleraut.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Allocution présidentielle. - M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. s'adresse en ces termes aux Délégués

« Mes Chers amis,

« Voilà le moment, tant attendu par beaucoup d'entre nous, de nous retrouver pour discuter du Sport que nous aimons tous et auquel nous consacrons une grande partie de nos loisirs.

« Avant toute chose, je tiens à saluer amicalement tous ceux qui ont pu assister à notre Assemblée générale, Dirigeants de Clubs ou de Comités régionaux à quelque titre que ce soit.

« Je les remercie d'être venus si nombreux et j'associe à ces remerciements tous mes Collaborateurs du Bureau et du Comité de Direction, en particulier Poulain et Duchesne, avec qui j'ai des contacts très fréquents, ainsi que Mme Delvaux qui se dévoue depuis tant d'années à la cause haltérophile.

« Vous savez tous ce que représente d'efforts la bonne marche d'une Fédération. Plus notre activité s'accroît, plus nous rencontrons des difficultés, dont certaines sont délicates à résoudre. Il m'est agréable, à ce sujet, de constater la bonne volonté de tous nos Collègues qui ont accepté une tâche, souvent ingrate, dans la direction de la F.F.H.C.

« La bonne volonté de nos Dirigeants régionaux n'est pas moins grande, malgré les soucis financiers qui sont souvent les leurs et qui les empêchent quelquefois de réaliser entièrement le programme qu'ils s'étaient tracé. Mon vœu le plus cher serait qu'ils puissent atteindre ce but et je leur promets d'intensifier mes démarches pour qu'il en soit ainsi.

« Je dois signaler, à ce sujet, la compréhension et l'aide efficace que nous apportent M. Gaston Roux, Directeur Général des Sports et ses collaborateurs et je suis heureux de leur renouveler, en votre nom, mes bien sincères remerciements.

« Avant de passer la parole à notre Secrétaire Général Poulain qui, dans son compte rendu moral, vous exposera tous les détails de notre activité au cours de l'année écoulée, je voudrais, comme il le fera lui-même, adresser un appel aux Comités régionaux pour qu'ils fassent parvenir en temps et en heure à la Fédération les résultats des éliminatoires des compétitions fédérales, pour éviter que des athlètes soient lésés par la faute de leurs Dirigeants.

« Les délais impartis pour la réception de ces résultats doivent permettre à tous de faire le nécessaire en temps utile, tandis que, de son côté, la F.F.H.C. doit faire face à des tâches qui ne peuvent être retardées sans compromettre le succès de la finale en préparation. Les qualifiés eux-mêmes doivent être prévenus sans tarder afin d'avoir la possibilité de se préparer à cet événement important pour eux. Ces Comités métropolitains ne doivent pas perdre de vue, par exemple, que des questions de réservation en bateau ou avion interviennent lorsqu'il s'agit d'athlètes d'Algérie, d'Oranie ou de Madagascar.

« Je compte donc sur votre diligence, mes chers Amis, et je suis certain que vous ferez l'impossible pour nous donner satisfaction.

« Je sais que les Dirigeants bénévoles disposent de loisirs limités alors que leur travail est de plus en plus grand, mais avec de la bonne volonté, un esprit de sacrifice pour la bonne cause, nous continuerons, comme par le passé, à conserver à l'haltérophilie le rang qu'elle a toujours occupé et occupera toujours, c'est-à-dire un des plus beaux du sport français ».

Rapport moral. - M. Roger Poulain, Secrétaire Général, donne lecture du rapport qu'il a établi sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1956-1957 (annexé au présent procès-verbal).

M. B. Renault (Stade de la Porte Normande) désirerait revenir sur la question du Moniteur National Chaput, qui a été évoquée dans le rapport moral elle a causé une vive émotion parmi les athlètes et dirigeants du Comité de Normandie.

Le Président estime que le Secrétaire Général de la F.F.H.C. a, dans son rapport, fourni des explications nettes et précises et qui ont permis à chacun d'apprécier l'attitude regrettable du Moniteur National. Il pense, quant à lui, qu'il n'est pas nécessaire de prolonger les débats et que si M. Renault le juge utile, il peut en référer au Comité de Direction de la F.F.H.C.

Le rapport moral est ensuite mis aux voix. Il est adopté à l'unanimité.

Avant de donner la parole à M. Julien Duchesne, Trésorier, pour la lecture de son rapport financier, M. Jean Dame constate que M. Poulain qui a traité tous les problèmes avec la franchise qui le caractérise et a félicité chacun du travail accompli, a passé sous silence l'activité qu'il a lui-même manifestée au cours du dernier exercice.

Il demande donc à l'Assemblée de s'associer à lui pour lui rendre hommage et l'en féliciter.

Rapport financier. - M. Julien Duchesne, Trésorier, donne connaissance du rapport commentant la situation financière dont il donne également lecture (annexés au présent procès-verbal).

Rapport des Contrôleurs aux Comptes. - M. Fischer donne lecture du rapport signé de M. Collardey (absent et excusé) et de lui-même et constatant la bonne tenue de la comptabilité (annexé au présent procès-verbal).

Les deux rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité.

Élection du tiers sortant du Comité de Direction. - Sont Candidats :

Haltérophilie. - Membres sortants et rééligibles : MM. H. Clutier, J. Dame, M. Dumoulin, E. Hervochon, Ch. Lomet, F. Piou. - Candidats nouveaux : MM. P. Malenfert, G. Pichon, B. Renault, R. Tournier (6 membres à élire pour 10 candidats).

Culture Physique. - Membres sortants et rééligibles : MM. R. Gourhand et M. Perquier. - Aucun candidat nouveau (2 membres à élire pour 2 candidats).

Le vote donne les résultats suivants
Votants : 165. - Suffrages exprimés : 165. Majorité absolue 83.

| Sont élus : | | Voix |
|---|-----|------|
| Haltérophilie : | | |
| MM. | | |
| Marcel Dumoulin (Union Roubaissienne des Sports Athlétiques)..... | 158 | |
| Jean Dame (Alsacienne-Lorraine de Paris)..... | 157 | |
| Émile Hervochon (Club Athlétique Nantais)..... | 133 | |
| Henri Clutier (Association Sportive de la Bourse)..... | 120 | |
| François Piou (Club Athlétique Nantais)..... | 107 | |
| Charles Lomet (Haltérophile-Club Grenoblois)..... | 83 | |

| Ont obtenu : | | Voix |
|---|----|------|
| MM. | | |
| Bernard Renault (Stade de la Porte Normande)..... | 73 | |
| Pierre Malenfert (Club Sportif de l'Est Républicain)..... | 66 | |
| Gustave Pichon (Club Sportif Municipal de Clamart)..... | 42 | |
| Raymond Tournier (Stade Municipal de Montrouge)..... | 33 | |

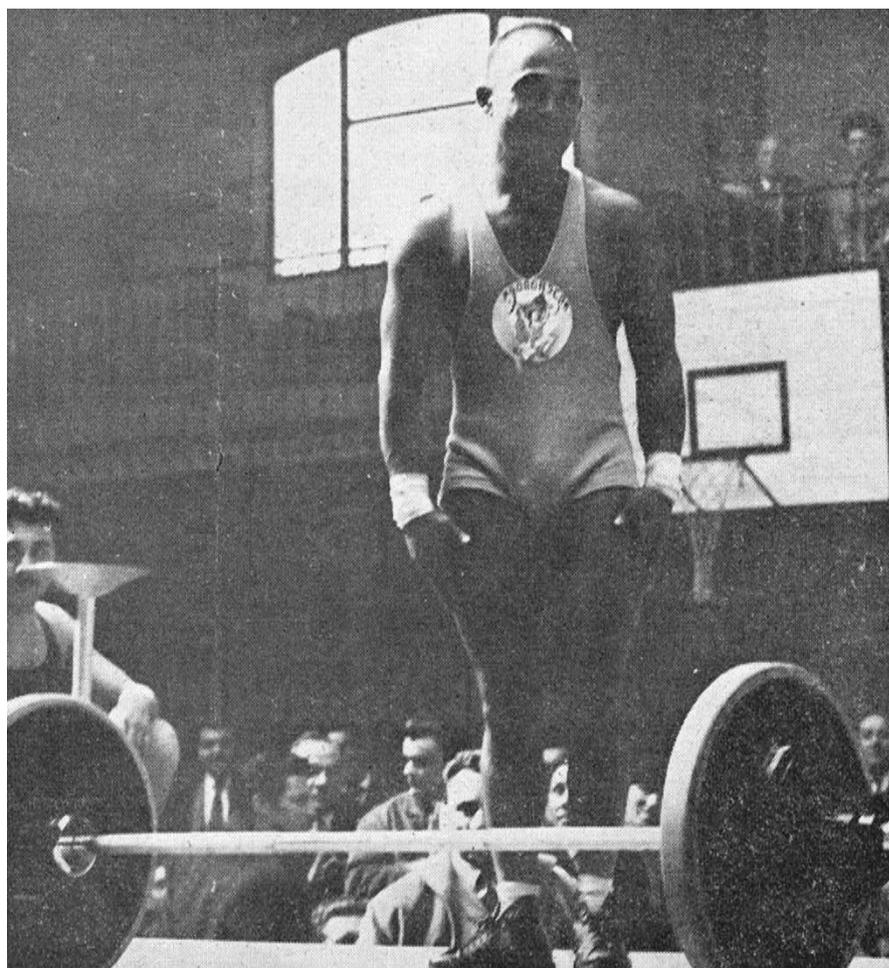
| Culture Physique | | Voix |
|--|-----|------|
| MM. | | |
| Roger Gourhand (Haltéro-culturiste Lyonnais)..... | 165 | |
| Marcel Perquier (Club Haltérophile de Pont-Audemer)..... | 155 | |

Élection des Contrôleurs aux Comptes. - Le mandat de MM. Collardey et Fischer, Contrôleurs aux Comptes, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

Élection des Délégués au Comité national des Sports et ou Comité Olympique Français. - Le mandat de MM. Jean Dame et Gouleau, Délégués au Comité national des Sports et de MM. Jean Dame, Gouleau, Buisson, Morin, Rolet au Comité Olympique Français est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

(A suivre.)



RANDRIANARISOA (Sté de Gymnastique de Tananarive)
Champion de France Poids Coqs 1958

(Photo Miroir-Sprint.)

CHAMPIONNATS DE FRANCE 1958

Les Championnats de France Juniors et Seniors, véritable marathon haltérophile, se sont disputés les 12 et 13 avril, au Gymnase de l'A.S.P.P. pour les Juniors, à Japy pour les Seniors, et n'ont remporté, auprès du public, qu'un succès moyen. Si les Championnats Juniors nous ont donné de nombreux motifs de satisfaction, les Championnats Seniors ont été d'un niveau modeste et ont confirmé les faiblesses vraiment inquiétantes de certaines catégories.

Parlons d'abord des Championnats Juniors :

En Poids Coqs, c'est di Russo, de l'US. Cheminots de Marseille, qui remporte la victoire avec 240 k. J'ai déjà dit tout le bien que je pensais de cet athlète qui développe correctement 80 k et qui ne manque pas de détente. Il faudrait qu'il s'habitue maintenant à tirer sur des barres plus lourdes et je suis persuadé qu'il peut inquiéter dès l'année prochaine les leaders actuels de la catégorie.

Alard, de la salle Vincent Ferrari, est second avec 230 k. C'est un beau Poids Coq, qui ne pèse que 53 k et qui progresse régulièrement. Lui aussi est un sûr espoir sur lequel nous pouvons compter.

Il est assez difficile de juger le troisième, Fontaine, de Tananarive, dépaysé et sans doute fatigué par un long voyage. Son total de 222 k 500 est très inférieur à celui qu'il avait réalisé pour se qualifier. C'est un bel athlète, mais ses développés ne sont

pas bons. Son compatriote Randrianarisoa est d'ailleurs dans le même cas, conséquence sans doute du stage qu'il a suivi l'an dernier en France.

Enfin Schiachitano, de Lille, est quatrième avec 217 k 500.

En Plumes, Delebarre, de l'A.S. Électricité de Lille, est Champion avec le beau total de 275 k. Il a fait des progrès au développé, arrache remarquablement et peut encore s'améliorer à l'épaulé. Il rata 110 k d'un rien, ce qui lui aurait fait 280 k, soit le même total que le Champion Senior. Delebarre était deuxième l'an dernier avec 237 k 500. C'est dire les progrès qu'il a réalisés depuis, progrès qui lui ont valu d'ailleurs l'honneur d'être international. S'il peut rester Poids Plume sans trop de peine, il approchera sans doute les 300 k l'année prochaine et nous voyons mal qui pourrait alors le battre.

Le deuxième, Vanlenghenove, du Club des Jeunes de Wazemmes, est également un sérieux espoir et son record de France de l'épaulé et jeté à 110 k, prouve une classe certaine, matérialisée d'ailleurs par son beau total de 265 k.

Les deux autres finalistes, Yvanoff, de Vernon, troisième avec 242 k 500 et Lenay, de Tours, quatrième avec 240 k, ont des moyens mais ont encore besoin de travailler.

Le Champion des Poids Légers, Baldetti, de l'U.S. Cheminots de Marseille, nous surprit agréablement. Bel athlète, remarquablement calme pour un Junior, il développe très correctement et a de la détente. Son total de 292 k 500 est prometteur et le place bien au-dessus de ses trois concurrents: Giat, de l'AS. Montferrandaise, deuxième avec 267 k 500; Hebben, de Rosendaël, troisième avec 260 k et Schincariol, de Fondary, quatrième avec 245 k. Une mention spéciale pour Giat qui possède un beau gabarit d'haltérophile et une musculature remarquable pour un Junior. Un espoir à suivre de très près.

Dans la catégorie des Moyens, Ramadout, de l'A.S. Bourse, garde son titre avec 325 k, nouveau record de la catégorie. Il fut peut-être un peu avantagé par les arbitres au développé, mais il a progressé à l'arraché et à l'épaulé et mérite bien sa victoire.

Picci, de l'A.S. Lilloise Inter-Entreprises, est deuxième avec 315 k. Battu de 10 k au développé par Ramadout, il reprit 2 k 500 à l'arraché (avec l'aide du genou semble-t-il) et tenta 132 k 500 à l'épaulé et jeté pour triompher. Il réussit d'ailleurs un très bel épaulé en flexion mais rata le jeté, montrant tout de même par cette performance de remarquables possibilités.

Petit, de la Française de Lyon, est troisième avec 295 k. Carcenac, de l'A.C. Montpellier, quatrième avec 292 k 500 et Maney, du Cercle Culturiste St-Médard, cinquième avec 287 k 500.

Un seul concurrent en Mi-Lourds, Augustin du Club Haltérophile Rochelais. Second l'an dernier avec 300 k, il réalise cette année 317 k 500. C'est un athlète puissant mais au style rudimentaire. En travaillant beaucoup ce dernier, il peut progresser très rapidement.

En Lourds-Légers, Lefèvre, du Club Athlétique Rosendaël, remporte la victoire avec 377 k 500. Champion l'an dernier avec 350 k, il a beaucoup progressé. Ses développés sont encore un peu douteux, mais il arrache bien et a surtout un très bel épaulé et jeté; 150 k pour un Junior, c'est une performance qui sort tout de même de l'ordinaire. Nous avons là un très bel espoir qui vient de faire son entrée dans l'équipe de France, dans laquelle il pourrait bien prendre une place de choix.

Mignot, des Sports Réunis Lille-Délivrance, est deuxième avec 347 k 500. Déjà deuxième l'an dernier, mais en Poids Lourds, avec 330 k, Mignot s'est transformé à son avantage. C'est maintenant un bel athlète, bien musclé, qui doit encore beaucoup progresser.

Le troisième, Manigault, de St-Amand, peut sans doute bien faire, mais je pense qu'un sérieux entraînement à base de culture physique lui est d'abord nécessaire.

Pas de Poids Lourds cette année chez nos Juniors.

En résumé, tous nos Champions de cette année sont supérieurs à ceux de l'année dernière, sauf dans la catégorie des Poids Légers. 240 k contre 225 en Poids Coqs, 275 contre 247 k 500 en Plumes, 325 contre 305 en Moyens, 317 k 500 contre 305 en Mi-Lourds et 377 k 500 contre 350 en Lourds Légers. Remarquable progression d'ensemble qui nous permet d'espérer voir bientôt nos jeunes apporter un sang nouveau à l'équipe de France, qui en a bien besoin.

Parlons maintenant des Seniors, beaucoup moins brillants dans l'ensemble, comme nous l'avons déjà souligné.

La finale des Poids Coqs donna lieu à une très belle lutte entre trois hommes de valeur sensiblement égale et c'est finalement grâce à son poids de corps que Randrianarisoa, de Tananarive, fut proclamé Champion, avec 262 k 500, devant Hanry, de Gondolo, même total et Picard, de l'A.S.P.P., 257 k 500. Cela nous fait trois Poids Coqs à 260-265k, mais ce n'est pas suffisant pour les rencontres internationales et nous avons là une catégorie dans laquelle nous partons battus d'avance avant chaque match. Il nous faudrait des nouveaux car je ne compte plus guère sur les progrès de nos finalistes actuels. A eux de me faire mentir.

Avec les Poids Plumes, nous arrivons vraiment dans notre faiblesse moyenne. Bénabib étant absent, Platier, d'Yonnax, n'eut aucun mal à remporter le titre avec 280 k en battant Nadal, d'Alger, 257 k 500.

Platier peut réussir 290 k avec le maximum de chances et je le crois limité à ce total. Si notre sympathique vétéran Thévenet avait été présent, il aurait sans doute encore remporté le titre, ce qui vous montre notre insuffisance dans cette catégorie où il faut maintenant approcher 330 k pour avoir une petite chance internationale. Nous avons bien Delebarre dont nous avons déjà parlé et Bénabib Champions de France Scolaires et Universitaires, mais pour le moment ces deux espoirs ne sont qu'à 275 k et il y a encore des progrès à réaliser pour franchir le mur des 300 k et faire mieux ensuite.

En Poids Légers nous avons six concurrents, six beaux athlètes, mais seul Gerber, d'Essosports, réalisa un total intéressant. Il n'eut aucun mal à triompher de ses concurrents et est en ce moment dans une forme remarquable. Après avoir développé 102 k 500, 107 k 500 et 110 k, il tenta 115 k pour le record mais se décala malheureusement en fin d'exercice alors que le développé avait été effectué correctement. A l'arraché 92 k 500, 97 k 500 et 100 k montèrent très bien mais il n'y avait pas ce qu'il fallait pour 103 k 500 hors match. De même d'ailleurs que pour 135 k au troisième essai du jeté. Il réalisa donc 340 k mais peut réussir en ce moment 115 k, 102 k 500 et 132 k 500, soit 350 k, ce qui le rapproche de la grande classe internationale et lui permet déjà de battre un certain nombre de Champions étrangers.

Derrière lui, Collard, de la S.A. Montmartroise est deuxième avec 310 k, mais je lui préfère le troisième Piétri, de l'U.S. Cheminots de Marseille 307 k 500. Piétri est un ancien maintenant et n'a jamais réussi à se débarrasser de ses défauts majeurs; c'est dommage car il vaut certainement au moins 320 k et même 330. Le quatrième est Conil, de Nantes, 297 k 500, très énergique; le cinquième Renaud, de l'A.S. Bourse dont les développés sont vraiment défectueux, 295 k et le sixième Klein, de Ste-Fontaine, loin des minima avec 285 k

Les Poids Moyens auraient dû être six également, mais Gaiotti était absent. On comptait sur Boissonnet, de Vichy, et c'est finalement Lambert, de l'A.S. Bourse, qui remporte le titre en battant ses records et en totalisant 347 k 500. Lambert est un athlète méritant qui mène de front l'entraînement et ses études. Malchanceux l'an dernier en Poids Légers, il reçoit aujourd'hui la récompense de sa valeur et de ses efforts. Quand

il sera débarrassé de ses examens, il fera sans doute beaucoup encore et sera un candidat sérieux pour les sélections Boissonnet possède un complexe au développé depuis qu'il a fait 0 dans cet exercice. La même mésaventure faillit encore lui arriver alors qu'il vaut beaucoup mieux que les 102 k 500 réalisés au troisième essai. Je pense qu'il devrait s'habituer à commencer nettement plus bas pour vaincre sa peur actuelle et, rassuré par un essai réussi, il pourrait alors prendre ses risques sans crainte d'être éliminé. Son total de 340 k ne correspond pas à sa valeur réelle.

Nous trouvons ensuite Sablé, de Montpellier, à la troisième place avec 335 k Constantinof, de Gondolo, quatrième avec 330 k et Leens, de la S.A. Montmartroise, cinquième avec 315 k, au-dessous des minima exigés.

La présentation des Poids Mi-Lourds nous permit d'admirer quatre beaux athlètes, mais il n'y eut pas de lutte pour la première place, la supériorité de Paterni, de l'AS. Bourse, étant trop évidente. Paterni ne faisait d'ailleurs que 75 k 150 à la pesée et c'est en réalité comme Poids Moyen qu'il tira. Il réussit 125 k au développé avec beaucoup de mal, mais il a fait des progrès en détente et surtout à l'épaulé. Après avoir arraché 115 k, il jeta 140 puis 150 k et tenta 160 k au troisième essai. Ce fut un échec mais de très peu et je pense qu'à l'heure actuelle Paterni vaut 400 k comme Poids Moyen... en attendant mieux.

Derrière lui, Mana, du Stade Municipal de Montrouge, est deuxième avec 365 k C'est un superbe athlète qui donne l'impression de valoir beaucoup mieux. Marchal, de Montpellier, en petite forme, est troisième avec 355 k et Digrazia, de Reims, quatrième avec seulement 330 k au-dessous des minima imposés.

En Poids Lourds-Légers, Debuf n'avait que Vincent comme concurrent, Goubayon étant absent. Au développé, Debuf eut du mal à réussir 122 k 500, alors que Vincent faisait très bien 115 k. A l'arraché, Debuf dut s'y reprendre à deux fois pour réussir 122 k 500 et Vincent réussit magnifiquement 120 k avant d'échouer sur 125 k. Malheureusement Vincent ne fut pas si brillant à l'épaulé et jeté. Après avoir raté deux fois 137 k 500, il sauta à 145 k au lieu d'assurer un essai et manqua encore son jeté, réalisant un superbe 0 dans cet exercice. Debuf fit alors 150, 160 k, et manqua 170 k de peu, totalisant 405 k. En petite forme, Debuf a montré qu'il était toujours quand même, notre Champion toutes catégories et qu'il ne lui manquait pas grand chose pour redevenir lui-même. Vincent a montré de grandes possibilités mais il doit travailler son point faible, l'épaulé et jeté, dans lequel il devrait atteindre au moins 150 k et totaliser ainsi plus de 380 k.

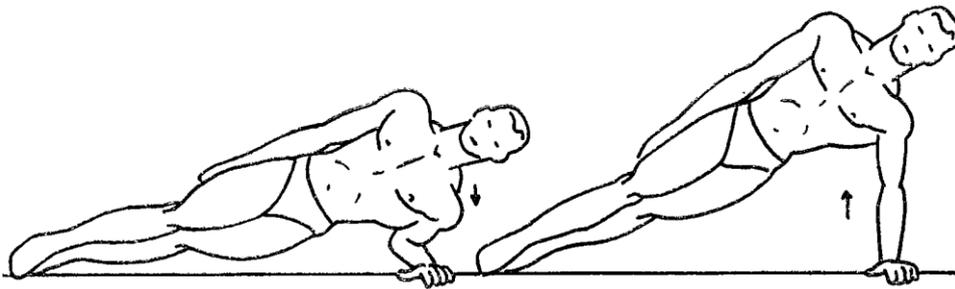
En Poids Lourds, il n'y avait qu'un seul qualifié, Herbaux, de l'A.S. Tramways de Lille, qui, souffrant, ne réussit que 367 k 500 et que nous ne pouvons juger sur cette performance.

En résumé, nous avons, à l'heure actuelle, chez les Seniors, trois Champions de classe internationale: Debuf, Paterni et Gerber. Nous avons de grosses faiblesses en Coqs et en Plumes et nous attendons la relève en Poids Lourds.

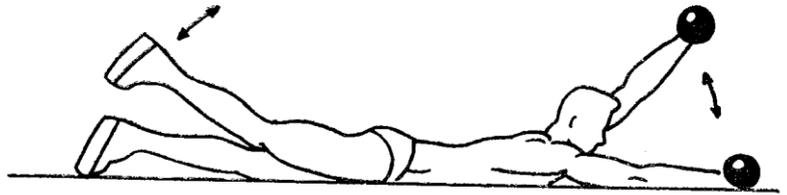
Heureusement que nous avons nos Juniors pour espérer et c'est tout de même sur une note d'optimisme que se sont terminés ces Championnats de France 1958.

J. DUCHESNE.

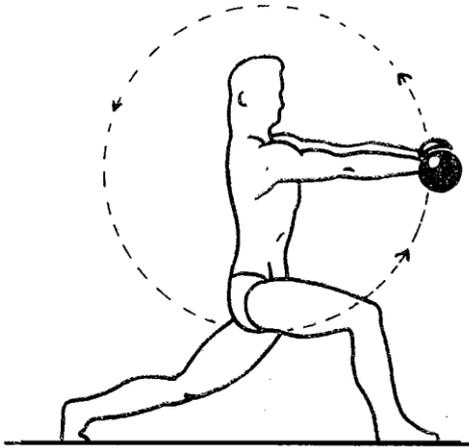
La leçon Athlétique du mois



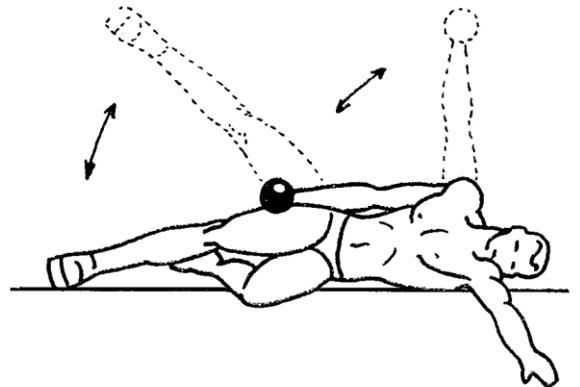
MOUVEMENT I



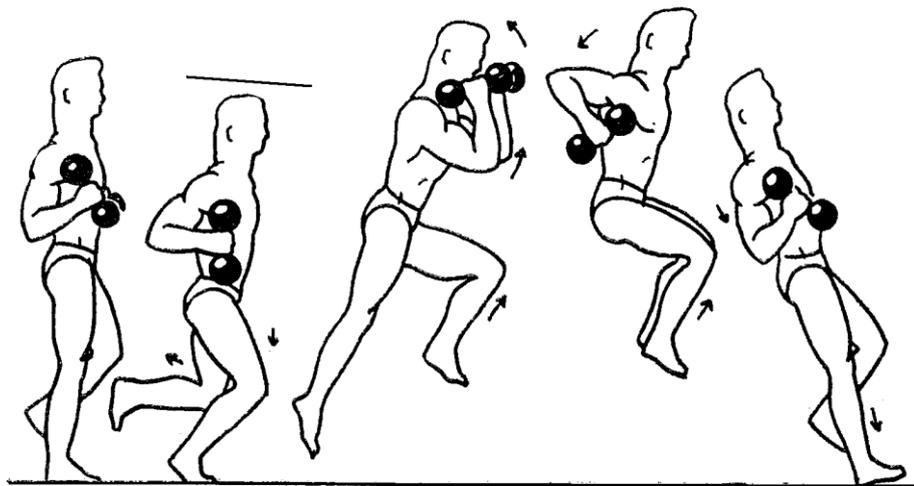
MOUVEMENT III



MOUVEMENT II



MOUVEMENT V



MOUVEMENT IV

©RLPZ 2012 (2019)

Mouvement I (Épaules et bras) :

En appui facial sur un bras, pieds au sol, flexion et extension du bras d'appui (l'autre, bras s'appuyant sur la cuisse).

A exécuter du bras droit et du bras gauche (3 séries de 5 exercices).

Expiration bouche ouverte dans l'extension.



Mouvement II (Bras et jambes) :

En fente d'arraché à deux bras, bras tendus tenant deux haltères courts de 4 à 14 kg. Circumduction simultanée des deux bras dans le plan latéral du tronc. - 3 séries de 7 exercices. Inspiration nasale dans la montée des bras. Expiration dans la descente.



Mouvement III (Dorsaux, fessiers, deltoïdes) :

Couché facial sur le sol, bras tendus dans le prolongement du tronc, biceps contre les oreilles. - un haltère de 2 à 8 kg dans chaque main.

- jambes tendues réunies, pieds lestés avec semelles de 2 à 5 kg à chaque pied. - Élévation simultanée d'un bras et d'une jambe opposés (exemple bras gauche, jambe droite et vice versa).

Inspiration pendant l'extension du bras et de la jambe. Expiration dans la descente.



Mouvement IV (Détente. Cardiaque) :

Ayant épaulé deux haltères courts de 5 à 20 kg (à droite et à gauche).

- Sur 10 à 20 mètres, progression en saut d'un pied (alternativement jambe droite et jambe gauche).

Entre deux séries de sauts, faire des marches avec exercices respiratoires lents et profonds. - 5 séries de 7 à 8 sauts.



Mouvement V (Bras) :

Couché latéralement sur le sol, jambes écartées tendues ou une seule fléchie, un bras tendu sur la cuisse tenant un haltère court de 5 à 12 kg, élévation latérale et verticale du bras jusqu'au sol, biceps sur l'oreille. Inspiration dans la montée du bras, expiration au retour du bras.

A exécuter à droite, et à gauche. - 3 séries de 7.

G. PICHON
Maître d'E.P.
à l'institut National des Sports.



RECORDS ET TABLE DE COTATION

C'est un besoin, chez presque tous les fervents du sport, de comparer des athlètes ne pratiquant pas les mêmes spécialités sportives et, bien entendu, ces mises en parallèle sont souvent imprégnées de partialité. Ainsi, ce Monsieur bedonnant aura une admiration sans limite pour le filiforme Pirie qui représente pour lui le sportif idéal ; la « barrière » des 20 mètres au poids pourra être brisée sans que cela puisse modifier son opinion.

Ces différences de point de vue font naître des discussions sans issue, où chacun reste fermement sur ses positions, sachant qu'aucune preuve formelle ne pourra détruire ses théories.

Est-il réellement possible de comparer des performances athlétiques ne demandant pas des qualités musculaires, organiques, et psychiques semblables ? ... La table finlandaise semble être une réponse positive à notre question. Cette table est cependant très critiquée dans les milieux de l'athlétisme, à tel point même qu'une nouvelle table a été proposée aux différentes Fédérations d'Athlétisme par une Commission Internationale.

Notre but n'est pas d'attaquer ou de défendre ces systèmes de cotation, ni même d'établir un rapport entre des performances d'haltérophiles et celles d'autres spécialistes sportifs, mais de trouver un système permettant de comparer les résultats d'haltérophiles de poids différents. Dans ce but, nous avons sélectionné deux méthodes, l'une étant basée sur des calculs statistiques, l'autre sur une donnée scientifique.

1^{re} méthode. - Prendre un certain nombre de meilleures performances mondiales et en faire la moyenne par catégorie ; à partir des 7 chiffres ainsi obtenus, établir une table de cotation. Nous n'avons pas utilisé cette méthode car ses résultats sont faussés par le fait que les catégories moyennes comptent un nombre de pratiquants plus élevé que les catégories extrêmes. Il faudrait donc établir nos moyennes par catégorie, avec un nombre de performances proportionnel au nombre de pratiquants ; ainsi, s'il y avait 10 000 Poids Coqs et 150 000 Poids Moyens, nous pourrions faire la moyenne des cent meilleures performances Poids Coqs et celles des quinze cents meilleures performances Poids Moyens. Ces calculs sembleraient assez logiques mais sont actuellement irréalisables, car nous ne possédons pas les chiffres indispensables.

Notre 2^e méthode part d'un principe établi par des physiologistes : le poids soulevé (W) est

proportionnel à la section musculaire (S). L'haltérophilie étant un sport où la plupart des muscles du corps entrent en action, nous pouvons envisager la section moyenne (s) de l'individu, c'est-à-dire son volume divisé par sa taille. Nous pourrions utiliser ce principe, comme l'a fait l'Américain Willoughby pour comparer de nombreuses performances, connaissant poids et taille des athlètes mais ces calculs seraient inutiles dans une compétition haltérophile où seule la « catégorie » du concurrent est envisagée. Pour établir des relations définitives entre les 7 catégories, nous avons été amenés à considérer des individus-types, pesant exactement « la limite » de leur catégorie et ayant des proportions corporelles semblables.

Prenons deux de ces « individus-types » le rapport de leur taille $\frac{T}{T'}$ sera égal à coefficient k, le rapport de leur section moyenne $\frac{S}{S'} = k^2$ et le rapport de leur volume $\frac{V}{V'} = k^3$.

Donc : $\frac{S}{S'} = k^2$ et $\frac{V}{V'} = k^3$
d'où nous déduisons : $\frac{S}{S'} = \left(\frac{V}{V'}\right)^{\frac{2}{3}}$

Nous admettrons également que la densité des corps est la même, donc $V \times d = P$ (P poids de corps)

$V' \times d = P'$ donc $\frac{V}{V'} = \frac{P}{P'}$ et $\frac{S}{S'} = \left(\frac{P}{P'}\right)^{\frac{2}{3}}$

Enfin, nous savons que le poids soulevé W est proportionnel à la section moyenne S donc $\frac{W}{W'} = \frac{S}{S'}$ et $\frac{W}{W'} = \left(\frac{P}{P'}\right)^{\frac{2}{3}}$

Rapport de performance entre :

un Coq et un Plume
 $R = \left(\frac{3^{60}}{56}\right)^2 = 1,047$

un Plume et un Léger
 $R = \left(\frac{3^{67,5}}{60}\right)^2 = 1,082$

un Léger et un Moyen
 $R = 1,071$

un Moyen et un Mi-Lourd
 $R = 1,066$

un Mi-Lourd et un Lourd-Léger
 $R = 1,060$

Le poids de corps des Lourds n'étant pas limité, il n'est pas possible de faire un calcul valable.

Engins de culture physique athlétique

en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

| Coq. | Plume. | Léger. | Moyen. | Mi-lourd. | Lourd-léger. | Lourd. |
|------|--------|--------|--------|-----------|--------------|--------|
| 365 | 380 | 470 | 440 | 470 | 500 | |
| | | | | | 490 | |
| 355 | 370 | 400 | 430 | 460 | | |
| | | | | | 480 | |
| 345 | 360 | 390 | 420 | 450 | | |
| | | | | | 470 | |
| | | | | 440 | | |
| 335 | 350 | 380 | 410 | | 460 | |
| | | | | 430 | | |
| | | | 400 | | 450 | |
| 325 | 340 | 370 | | 420 | | |
| | | | 390 | | 440 | |
| | | 360 | | 410 | | |
| 315 | 330 | | 380 | | 430 | |
| | | 350 | | 400 | | |
| 305 | 320 | | 370 | | 420 | |
| | | 340 | | 390 | 410 | |
| 295 | 310 | | 360 | 380 | 400 | |
| | | 330 | | | | |
| | | | 350 | | | |
| 285 | 300 | | | 370 | 390 | |

| Coq. | Plume. | Léger. | Moyen. | Mi-lourd. | Lourd-léger. | Lourd. |
|------|--------|--------|--------|-----------|--------------|--------|
| | | 320 | | | | |
| | | | 340 | | | |
| | 290 | | | 360 | 380 | |
| 275 | | 310 | | | | |
| | | | 330 | 350 | 370 | |
| | 280 | | | | | |
| 265 | | 300 | | 320 | 340 | 360 |
| | | | | | | |
| | 270 | 290 | | 310 | 330 | 350 |
| 255 | | | | | | |
| | 260 | 280 | | 300 | 320 | 340 |
| | | | | | | |
| 245 | | | | | | |
| | 250 | 270 | 290 | 310 | 330 | |
| 235 | | | | | | |
| | 240 | 260 | 280 | 300 | 320 | |
| | | | | | | |
| 225 | | | 270 | 290 | 310 | |
| | 230 | 250 | | | 300 | |
| 215 | | 240 | 260 | 280 | 290 | |
| | | | | | | |
| 205 | | 230 | 250 | 270 | 280 | |
| | 210 | | 240 | 260 | 270 | |

R.LPZ (2012)

Ces coefficients vont nous permettre d'apprécier la valeur relative des records mondiaux.

Ainsi, pour l'épaulé-jeté, nous constatons que le record du Poids Coq Chenchin-Kai représente la meilleure performance actuelle. Nous avons calculé les autres records à partir de ce chiffre.

Utilisation de la table de cotation

Pour comparer, sans faire de calcul, le total de deux athlètes, nous avons établi, à partir des coefficients, la table ci-dessus ; il suffira de lire, sur une même ligne horizontale, les performances correspondantes.

Ainsi, dans la colonne « Légers », le chiffre 280 correspondra au chiffre 320 dans la colonne « Mi-Lourds ».

Quelle est donc l'utilité de ces chiffres ? Cherchons-nous à prouver qu'un « léger » est plus fort qu'un « mi-lourd » qui réalise pourtant des performances supérieures ? Tel n'est pas notre but, car il est évident que l'haltérophile le plus fort est celui qui soulève le plus lourd.

Ces chiffres auront cependant leur utilité, lors de l'attribution d'une coupe au meilleur homme d'un match. Ils permettront, d'autre part, aux petits clubs d'organiser des compétitions entre leurs athlètes en accordant un certain handicap aux moins lourds.

Enfin, sur un plan plus élevé, et pour tous ceux qui s'intéressent aux limites de la puissance humaine, ces coefficients permettront de toujours situer les nouveaux records par rapport aux autres.

G. LAMBERT.

Nos joies, nos peines...

Nécrologie

Nous apprenons avec regret, par le Comité d'Oranie, le décès du doyen des Arbitres fédéraux M. Manuel Parrés, également Président d'Honneur du Comité d'Oranie.

Il était âgé de 86 ans.

Nous adressons à la famille de ce distingué et dévoué dirigeant, ainsi qu'au Comité d'Oranie, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Mariage

Nous apprenons le mariage de Mlle Annie Asso, fille du dévoué Vice-président de l'Association Sportive de Monaco avec M. Silvio Buonsignore.

La Bénédiction Nuptiale leur a été donnée en la Chapelle de la Miséricorde de Monaco-ville, le 19 avril 1958.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

Naissance

Yann Leguédé, fils du Président de la Section Haltérophile d'Esso Sports, nous annonce la naissance d'une petite sœur prénommée Pascale, le 18 avril 1958.

Félicitations au dévoué M. François Leguédé et à sa charmante femme et vœux de bonne santé pour la maman et sois bébé.

Distinctions

Des Dirigeants et Athlètes de la F.F.H.C. à l'issue de l'Assemblée générale, ont reçu des mains de notre Président, M. Jean Dame, les distinctions qui leur ont été attribuées par la Direction Générale des Sports

Médaille d'Or de l'Éducation Physique et des Sports : MM. Poulain, Dury et Thévenet ;

Médaille d'Argent : MM. Baumgarten, Galland, Pauley, Pivert, Pourquoi, Ratier, Taillefer ;

Médaille de Bronze : MM. Gerber et Noguès.

En même temps que notre Président, M. Jean Dame, était élu Vice-président du Comité Olympique Français, en remplacement de M. Joinard, décédé, il recevait de la Fédération Néerlandaise haltérophile une lettre l'informant que le Gouvernement avait décidé de lui conférer la Croix de Chevalier du Mérite Sportif Hollandais.

Nos affectueuses félicitations à notre Président, pour cette élection et cette distinction qui honorent notre Fédération tout entière, aussi bien que lui-même.

Nos jeunes et brillants athlètes, Sylvain Lefèvre et François Vincent viennent de se voir attribuer la Médaille Préolympique, créée par le Comité Olympique Français pour récompenser les jeunes Espoirs français. Nos bien vives félicitations.

Établissement des Programmes de Travail

La séance de travail (suite)

Conduite du travail.

Les exercices composant une séance une fois choisis et déterminés, il s'agit de les exécuter de façon à produire une somme suffisante de travail et, en même temps, d'en tirer les meilleurs effets et résultats d'ordre organique, technique, viril et moral. La manière d'utiliser ces exercices et de diriger la séance constitue la conduite du travail.

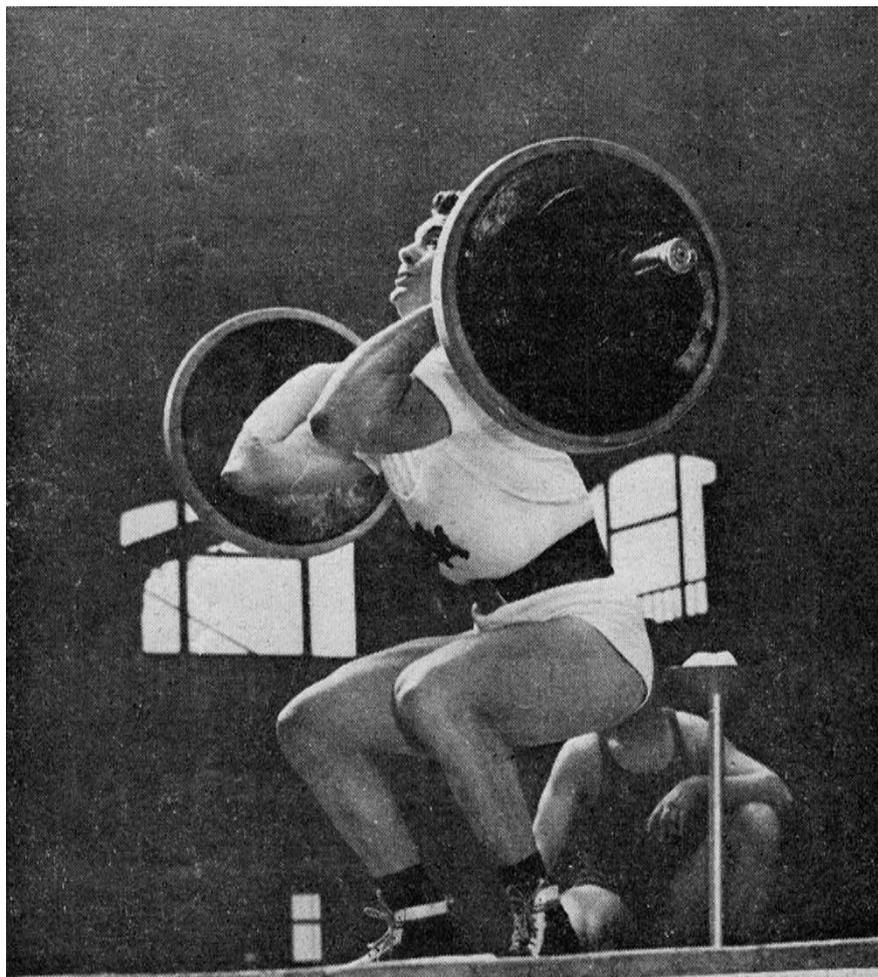
La conduite du travail est soumise à des règles et à des principes que nous avons déjà définis au cours des précédents articles ; il semble inutile de le répéter ici.

Prise dans son ensemble, une séance bien conduite peut être ainsi résumée

1. Elle débute par un dérouillement composé d'une suite d'exercices qui permettent de mettre l'organisme en train, de le dérouiller, en un mot, en activant le cours du sang et la respiration et en faisant jouer plus ou moins les articulations et les muscles. Cette sorte d'essai ou d'assouplissement général de la machine humaine prépare efficacement à une action soutenue.

Les exercices composant le dérouillement doivent être exécutés avec des poids légers ou à main libre et à une cadence accélérée dans les circonstances moyennes de temps. Par grand froid, cette cadence sera moins rapide et le dérouillement sera prolongé en durée il en est de même par les grandes chaleurs. Chez l'homme d'un certain âge, à l'inverse des jeunes, le dérouillement sera progressif et lent. Ceci pour bien faire comprendre la différence de dosage de cet échauffement indispensable avant d'entamer des efforts pénibles.

2. S'il s'agit d'une séance olympique, le dérouillement est suivi du développé à deux bras. S'il s'agit d'une séance de culture physique athlétique, par des exercices intéressant les groupes musculaires des segments supérieurs.
3. La séance se poursuit par l'arraché à deux bras en séance olympique ou par des mouvements intéressant les groupes musculaires du tronc en culture physique athlétique
4. L'épaulé et jeté à deux bras succédera à l'arraché en séance olympique, alors qu'en séance de culture physique, on exécutera des mouvements intéressant les groupes musculaires des segments inférieurs ;



LEENS (Société Athlétique Montmartroise)
Finaliste du Championnat de France Seniors 1958

(Photo Miroir-Sprint.)

5. On pourra, en séance olympique, exécuter, par exemple, des flexions de jambes avec barre lourde, alors que la séance de culture physique pourra se terminer par une séance de footing :
6. En fin de séance, aussitôt après le dernier effort accompli, on terminera par une marche lente d'apaisement, accompagnée de longues et profondes expirations. Cette marche est destinée à permettre au cœur et à la respiration de reprendre leur rythme normal de repos.

L'ordre de succession des genres d'exercices qui vient d'être indiqué n'est donné qu'à titre d'exemple. Il est possible d'établir d'autres ordres différents et tout aussi logiques.

On pourrait, en séance de culture physique, alterner des exercices appartenant à des genres différents. Autrement dit, au lieu d'exécuter à la suite tous les exercices des segments supérieurs, puis tous ceux du tronc, etc., on pourrait alterner une première fois quelques exercices intéressant les bras, le tronc..., puis reve-

nir au bras, au tronc, une deuxième et troisième fois.

Je rappellerai que l'ordre de succession des divers genres d'exercices pour n'importe quelle séance doit être établi de telle façon que le travail se poursuivra par périodes alternées d'intensité croissante, puis décroissante, pour permettre à l'organisme des détentes relatives mais nécessaires et que les périodes d'intensité croissante doivent aller en augmentant du commencement à la fin de la séance. Autrement dit, on doit réserver pour la fin les exercices les plus violents.

J'ai souvent vu des athlètes qui, après le dérouillement initial, commençaient leur séance par des flexions de jambes avec barres lourdes. Ils exécutaient ces exercices très pénibles, sous prétexte qu'ils ne pouvaient plus les exécuter en fin de séance. Cette pratique est illogique et dangereuse et provient d'un mauvais dosage. En effet, bien des athlètes commencent leur séance par 10 séries de développés suivies d'autant de séries à l'arraché, si bien qu'ils ne peuvent plus exécuter que quelques séries d'épaulé et jeté et

sont incapables ensuite de travailler leurs segments inférieurs. Si l'on veut, au cours d'une séance, travailler sur les trois mouvements olympiques, il faut donner le même temps à chacun des mouvements. Je pense qu'il est d'ailleurs plus facile et plus profitable de s'en tenir, à chaque séance, à deux mouvements ; par exemple, une séance développé-arraché, l'autre séance développé-épaulé jeté et leur adjoindre des exercices de musculation pour développer certains points faibles constatés, une seule séance par semaine étant consacrée aux trois mouvements olympiques avec un nombre d'exercices plus réduit qui permettra à l'athlète de tenir toute la séance. En pratiquant deux mouvements à chaque séance, on pourra ainsi les travailler plus en profondeur, tant sur le plan musculaire que technique. Cette pratique n'est évidemment valable que si les séances sont fréquentes et continues.

Mais n'anticipons pas. Nous verrons, par la suite, différents modes d'entraînement.

R. POULAIN.
(A suivre)



CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1958

Samedi 12 avril 1958, à 14 h. 30

Gymnase de l'Association Sportive de la Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, Paris.

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|-------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| POIDS COQS (Minima, 215 k) | | | | | | |
| 1. DI RUSSO..... | 54,6 | U.S. Chem. Marseille | 80, - | 70, - | 90, - | 240 k |
| 2. ALARD..... | 53, - | Salle Vincent Ferrari | 70, - | 70, - | 90, - | 230 k |
| 3. FONTAINE..... | 54,9 | Sté Gymn. Tananarive | 65, - | 65, - | 92,500 | 222 k 500 |
| 4. SCHIACHITANO..... | 55,6 | Cl. Cult. r. d. Postes Lille | 65, - | 65, - | 87,500 | 217 k 500 |
| POIDS PLUMES (Minima, 230 k) | | | | | | |
| 1. DELEBARRE..... | 59,9 | A.S. Électricité Lille | 85, - | 85, - | 105, - | 275 k |
| 2. VANLENGHENOVE..... | 59,6 | Club Jeunes Wazemmes | 77,500 | 77,500 | 110, - | 265 k |
| 3. YVANOFF..... | 59,8 | Stade Porte Normande | 65, - | 77,500 | 100, - | 242 k 500 |
| 4. LENAY..... | 59,1 | Union Sportive Tours | 75, - | 72,500 | 92,500 | 240 k |
| POIDS LEGERS (Minima, 280 k) | | | | | | |
| 1. BALDETTI..... | 66,4 | U.S. Chem. Marseille. | 92,500 | 87,500 | 112,500 | 292 k 500 |
| 2. GIAT..... | 65,8 | A.S. Montferrandaise | 80, - | 82,500 | 105, - | 267 k 500 |
| 3. HEBBEN..... | 63,3 | Club Athl. Rosendaël | 77,500 | 77,500 | 105, - | 260 k |
| 4. SCHINCARIOL..... | 64,5 | A.S. Minière Fondary | 70, - | 75, - | 100, - | 245 k |
| POIDS MOYENS (Minima, 280 k) | | | | | | |
| 1. RAMADOUT..... | 71,5 | A.S. Bourse | 107,500 | 95, - | 122,500 | 325 k |
| 2. PICCI..... | 74,5 | A.S. Lilloise Int. Entrepr. | 97,500 | 97,500 | 120, - | 315 k |
| 3. PETIT..... | 73,8 | Française de Lyon | 85, - | 92,500 | 117,500 | 295 k |
| 4. CARCENAC..... | 73,1 | Athlétic Club Montpellier | 92,500 | 90, - | 110, - | 292 k 500 |
| 5. MANEY..... | 72,9 | Cercle Cult. St-Médard | 82,500 | 92,500 | 112,500 | 287 k 500 |
| POIDS MI-LOURDS (Minima, 295 k) | | | | | | |
| 1. AUGUSTIN..... | 79,9 | Club Halt. Rochelais | 95, - | 97,500 | 125, - | 317 k 500 |
| POIDS LOURDS LEGERS (Minima, 310 k) | | | | | | |
| 1. LEFEVRE..... | 87, - | Club Athl. Rosendaël | 115, - | 112,500 | 150, - | 377 k 500 |
| 2. MIGNOT..... | 87,9 | Sp. Réunis Lille-Délivr. | 105, - | 105, - | 137,500 | 347 k 500 |
| 3. MANIGAULT..... | 89,4 | Sp. Club St-Amandois | 100, - | 90, - | 120, - | 310 k |

Le titre de Champion de France Poids Lourds a été attribué à Lemonnier, des « Sports Réunis Lille-Délivrance », qui n'a pas réalisé les minima exigés pour sa catégorie, mais a accompli le meilleur total au cours des éliminatoires régionales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1958

Samedi 12 avril 1958, à 20 h. 30 et Dimanche 13 avril 1958, à 14 h. 30,
Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|--|----------------|-----------------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS (Minima 250 k) | | | | | | |
| 1. RANDRIANARISOA | 55,3 | Sté Gymn. Tananarive | 80, - | 77,500 | 105, - | 262 k 500 |
| 2. HANRY | 55,6 | Club Sportif Gondolo | 82,500 | 77,500 | 102,500 | 262 k 500 |
| 3. PICARD | 55,8 | A.S. Préf. Police Paris | 80, - | 77,500 | 100, - | 257 k 500 |
| POIDS PLUMES (Minima, 270 k) | | | | | | |
| 1. PLATIER | 59,8 | Enfants Devoir Oyonnax | 87,500 | 82,500 | 110, - | 280 k |
| 2. NADAL..... | 59,4 | Cl. Halt. Cult. Alger | 80, - | 77,500 | 100, - | 257 k 500 |
| POIDS LEGERS (Minima, 296 k). | | | | | | |
| 1. GERBER..... | 67,2 | Esso Sorts | 110, - | 100, - | 130, - | 340 k |
| 2. COLLARD..... | 66,8 | Sté Athl. Montmartroise | 92,500 | 92,500 | 125, - | 310 k |
| 3. PIETRI | 66,6 | U.S. Cheminots Marseille | 95, - | 92,500 | 120, - | 307 k 500 |
| 4. CONIL | 66,7 | Assoc. Sportive Mantaise | 87,500 | 90, - | 120, - | 297 k 500 |
| 5. RENAUD..... | 66,4 | Assoc. Sportive Bourse | 87,500 | 92,500 | 115, - | 295 k |
| 6. KLEIN..... | 65,5 | J. d'Arc Ste-Fontaine | 92,500 | 85, - | 107,500 | 285 k |
| POIDS MOYENS (Minima, 320 k) | | | | | | |
| 1. LAMBERT..... | 72,6 | A.S. Bourse | 110, - | 100, - | 137,500 | 347 k 500 |
| 2. BOISSONNET..... | 74,4 | Racing Club Vichy | 102,500 | 102,500 | 135, - | 340 k |
| 3. SABLE..... | 74,1 | Montpellier Sport Club | 102,500 | 100, - | 132,500 | 335 k |
| 4. CONSTANTINOF..... | 74,3 | Club Sportif Gondolo | 92,500 | 107,500 | 130, - | 330 k |
| 5. LEENS..... | 74,4 | Sté Athl. Montmartroise | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k |
| POIDS MI-LOURDS (Minima, 340 k) | | | | | | |
| 1. PATERNI..... | 75,1 | Assoc. Sport. Bourse | 125, - | 115, - | 150, - | 390 k |
| 2. MANA | 81,7 | Stade Munic. Montrouge | 112,500 | 112,500 | 140, - | 365 k |
| 3. MARCHAL..... | 81,3 | Athlétic Club Montpellier | 110, - | 105, - | 140, - | 355 k |
| 4. DIGRAZIA | 78, - | Cercle Culturiste Reims | 102,500 | 100, - | 127,500 | 330 k |
| POIDS LOURDS LEGERS (Minima, 355 k) | | | | | | |
| 1. DEBUF..... | 84,2 | A.S. Lilloise Int. Entrepr. | 122,500 | 122,500 | 160, - | 405 k |
| N. cl. VINCENT..... | 84,6 | Athl. Club Montpellier | 115, - | 120, - | 0, - | — |
| POIDS LOURDS (Minima, 365 k) | | | | | | |
| 1. HERBAUX | 101,5 | A.S. Tramways de Lille | 120, - | 107,500 | 140, - | 367 k 500 |

Le vase de Sèvres, Prix du Président de la République, a été attribué à Paterni qui a réalisé le meilleur total au-dessus des minima de sa catégorie (ex æquo avec Jean Debuf, mais plus léger).

Le Challenge Berr a été attribué à Paterni (A.S. Bourse).

Le Challenge de S.A.S. Ramier de Monaco a été attribué, pour la seconde fois, à l'A.S. Bourse.



Protégeons notre colonne vertébrale

(Suite)

Ce second article traite de la scoliose lombaire ou déviation latérale de la colonne Vertébrale, occasionnée par le tirage en fente, soit à l'arraché, soit à l'épaulé et jeté à deux bras.

En effet, la radiographie de dos et de face révèle que dans la position de l'athlète en fente d'arraché ou d'épaulé avec une charge de 10 à 15 k du maximum, la colonne vertébrale présente une courbure latérale occasionnée par le déséquilibre du bassin, puis plus bas, à l'articulation coxo-fémorale et à la crête iliaque supérieure, du côté de la jambe arrière. Le déséquilibre peut atteindre jusqu'à deux centimètres. De nombreuses observations ont été faites à l'Institut National des Sports par le Dr Andrivet, sur de nombreux haltérophiles venus en stage de perfectionnement.

Ce déséquilibre du bassin est la cause de la courbure anormale de compensation de la colonne vertébrale lombaire.

Par les nombreuses répétitions des fentes obligatoires, inhérentes à notre spécialité, la déviation, si l'on n'y prend pas garde, s'installe définitivement. Après quelques années de pratique, beaucoup d'haltérophiles se plaignent de douleurs lombaires profondes et la radio révèle une déviation du rachis installée avec un pincement du disque intervertébral du côté concave de la courbure latérale et anormale de la colonne lombaire. Nous avons même constaté, chez certains, un déplacement latéral du disque vertébral vers la partie convexe de la courbure vertébrale. Pour ces sujets, la radio prise de profil (côté gauche et côté droit) présente toujours un

diamètre du trou de conjugaison latéral inférieur du côté concave du rachis.

Ce sont ces anomalies qui sont à l'origine des douleurs profondes et permanentes de la zone.

J'en garde personnellement un cuisant souvenir ! Spécialiste du jeté à droite, j'avais acquis, après de nombreuses années de pratique de cet exercice, une belle scoliose lombaire gauche et légèrement dorsale droite.

Le pincement discal se situe presque toujours au niveau de la quatrième (L4) et de la cinquième (L5) vertèbre lombaire et de la première vertèbre sacrée ou S.1.

Voici les remèdes proposés pour remédier à ce déséquilibre du bassin, consécutif aux fentes classiques et génératrices de déviations vertébrales :

1) Entraînement obligatoire en culture physique athlétique sur les exercices pratiqués en fente (proposés par la planche mensuelle athlétique de « L'Haltérophile Moderne ».

La fente sera inverse de celle pratiquée aux mouvements olympiques à deux bras, à savoir : si l'on se fend à l'arraché et à l'épaulé jambe droite en avant, on se mettra à la culture physique en fente jambe avant gauche.

2) Exercice de suspension à l'espalier, soit en position dorsale, soit en position faciale (des dessins seront publiés dans le Bulletin fédéral) et par de simples suspensions passives d'abord, puis par des balancés classiques ensuite (en insistant sur la flexion latérale au niveau lombaire dans les balancés). Veiller que les jambes et le bassin montent plus haut du côté convexe de la déviation lombaire afin que cette partie précise devienne concave dans le balancé des jambes et du seul bassin.

Pour cette déviation, les deux exercices proposés suffisent, à condition qu'ils soient pratiqués à chaque séance d'entraînement (surtout les exercices à l'espalier ou à tout autre appareil barre fixe, barre de suspension où l'on peut se suspendre et balancer le train inférieur du corps).

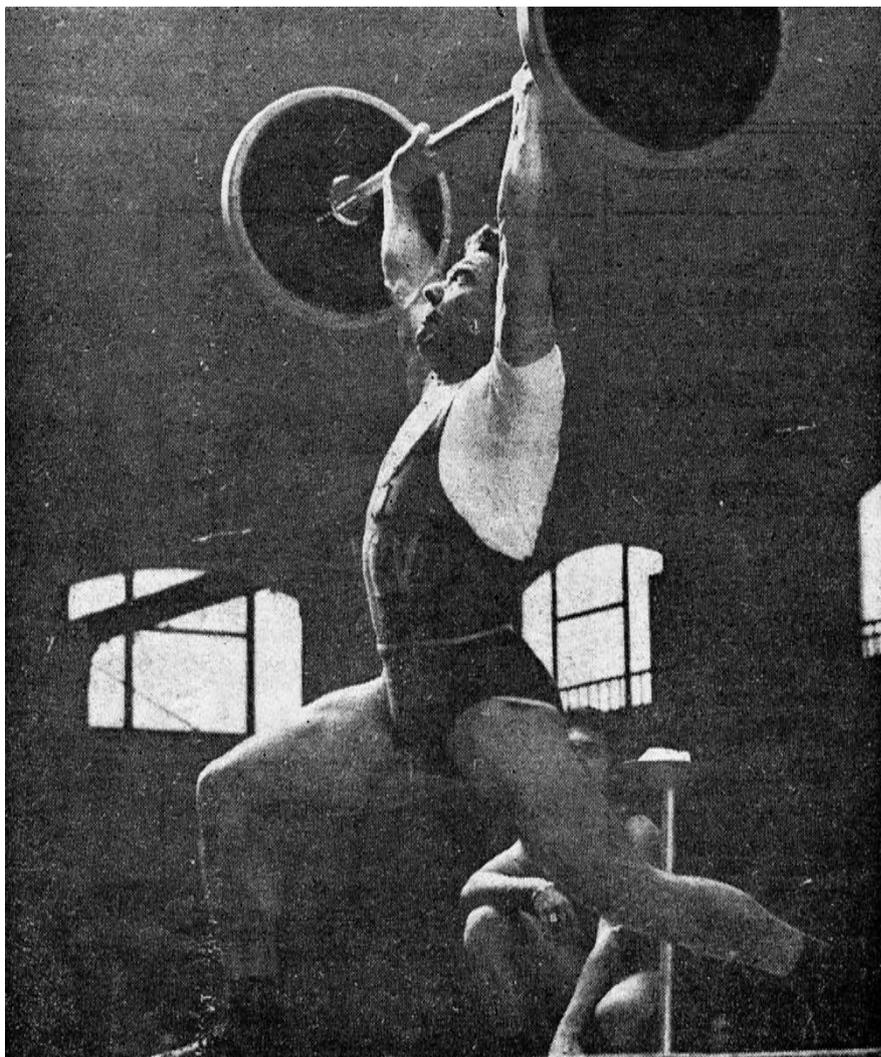
Si la déviation est par trop accusée et, partant, très douloureuse, il serait indispensable de voir sans tarder le médecin du club, seul qualifié dans l'immédiat pour, orienter l'athlète vers les spécialistes (orthopédistes ou gymnastes médicaux).

Les résultats de l'espalier sont spectaculaires. En effet, la colonne vertébrale, après une trentaine de suspensions (cinq par séance d'entraînement) se redresse, les disques vertébraux retrouvent leur place primitive en largeur en hauteur, les adhérences ligamenteuses et les raideurs musculaires cèdent et les douleurs profondes s'atténuent et disparaissent.

Le gros avantage, c'est qu'il n'y a aucun arrêt de l'entraînement.

Le prochain article traitera de la lordose lombaire occasionnée par les mauvais développés à deux bras, le tronc étant en hyper-extension.

G. PICHON,
Maître d'EPS.
à l'Institut National des Sports.
(A suivre)



R. BOISSONNET,

2^e du Championnat de France Seniors 1958 (Poids Moyens).

(Photo Miroir-Sprint.)

Classement général de la Coupe de France par équipes

1. ÎLE-DE-FRANCE

| | |
|---------------------|---------|
| Hanry | 245, - |
| Sebban..... | 240, - |
| Tchelingierian..... | 312,500 |
| Paterni | 380, - |
| Mana | 355, - |
| Soleilhac..... | 340, - |
| Pêcheur..... | 362,500 |
| Total..... | 2235, - |

2. FLANDRES

| | |
|----------------|----------|
| Meurat..... | 232,500 |
| Delebarre..... | 277,500 |
| Gorguet | 292,500 |
| Picci | 315, - |
| Debove | 325, - |
| Debuf | 405, - |
| Herbaux..... | 270, - |
| Total..... | 2217,500 |

3. LANGUEDOC

| | |
|---------------|----------|
| Alard..... | 235, - |
| Assié..... | 260, - |
| Galli..... | 275, - |
| Sablé..... | 340, - |
| Marchal | 360, - |
| Vincent..... | 375, - |
| Roustan..... | 312,500 |
| Total..... | 2157,500 |

4. NORMANDIE

| | |
|-----------------|---------|
| Degrumelle..... | 217,500 |
| Yvanoff | 237,500 |
| Gautier..... | 310, - |
| Gerber..... | 350, - |
| Denis | 325, - |
| Renault | 320, - |
| Dorville..... | 325, - |
| Total..... | 2085, - |

5. ORLÉANAIS

| | |
|---------------------|---------|
| Marcombe..... | 282,500 |
| Lenay..... | 232,500 |
| Vallet..... | 305, - |
| Cot..... | 295, - |
| Dubourg..... | 317,500 |
| Decronanbourg | 297,500 |
| Manigault..... | 315, - |
| Total..... | 2045, - |

6. LYONNAIS

| | |
|----------------|---------|
| Raieri..... | 220, - |
| Platier..... | 285, - |
| Maréchal..... | 272,500 |
| Petit | 300, - |
| Gelin..... | 297,500 |
| Billet..... | 315, - |
| Chapuisat..... | 350, - |
| Total..... | 2040, - |

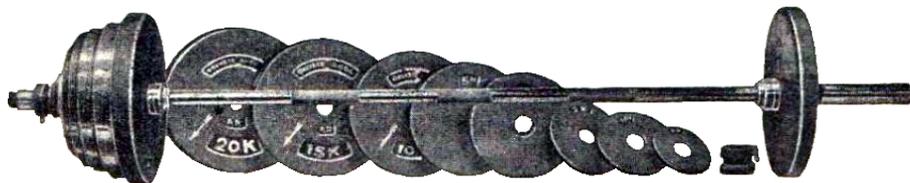
7. LORRAINE

| | |
|----------------|----------|
| Chardin..... | 235, - |
| Liénart..... | 247,500 |
| Klein..... | 305, - |
| Valtat..... | 312,500 |
| Lintz..... | 305, - |
| Guermanni..... | 332,500 |
| Bernez..... | 285, - |
| Total..... | 2022,500 |

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des **FONDERIES ROUX, à LYON**

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

8. ANJOU-BRETAGNE

| | |
|------------------|---------|
| Chapelain | 232,500 |
| Bénabib | 270, - |
| Hansmetzger..... | 292,500 |
| Bridonneau | 302,500 |
| Leroy | 300, - |
| Boussion..... | 335, - |
| Moll..... | 287,500 |
| Total..... | 2020, - |

9. CHAMPAGNE

| | |
|-----------------|---------|
| Guillaume..... | 222,500 |
| Mathieu | 242,500 |
| Perrin..... | 280, - |
| Doridou | 275, - |
| Moser | 340, - |
| Rouchenko | 305, - |
| Viet..... | 305, - |
| Total..... | 1970, - |

10. AUVERGNE

| | |
|-----------------|---------|
| Coston | 182,500 |
| Achino..... | 245, - |
| Giat..... | 267,500 |
| Boissonnet..... | 347,500 |
| Bassot..... | 280, - |
| Toye | 322,500 |
| Mardel..... | 315, - |
| Total..... | 1960, - |

11. POITOU

| | |
|--------------------|----------|
| Deshoulières | 200, - |
| Roy..... | 212,500 |
| Legrand | 290, - |
| Gisclon | 285, - |
| Robinaud | 302,500 |
| Dupuis..... | 330, - |
| Greskowiak | 272,500 |
| Total..... | 1892,500 |

Résultats des Championnats de France scolaires et universitaires

Poids Coqs :

1. Tabatabai (E. Ser. St. Mil. Lyon), 72,5 + 75 + 97,5 = 245 k.

2. Bietrich (C.A. Gaz Versailles), 55 + 55 + 75 = 185 k.

Poids Plumes :

1. Bénabib (E.N.I.A.M. Angers), 82,5 + 80 + 107,5 = 275 k.

2. Delebarre (C.A. AV. Dunkerque Lille), 85 + 82,5 + 100 = 267 k 500

3. Debarge (Fac. Méd. Lille), 77,5 + 82,5 + 102,5 = 262 k 500.

4. Yvanoff (Col. Vernon), 70 + 72,5 + 97,5 = 240 k.

Poids Légers :

1. Schincariol (C.A. Fondary), 75 + 80 + 110 = 265 k.

2. Dupureur (E.N.S.E.P. Paris), 70 + 85 + 105 = 260 k.

N. cl. Dindeleux (C.A. Marcq-en-Barœul), 0 +

72,5 + 95.

Poids Moyens :

1. Petit (E.N.P. Lyon), 87,5 + 90 + 115 = 292 k 500.

2. Canioni (C.T. Alger), 85 + 82,5 + 105 = 272 k 500.

N. cl. Segonzac (Fac. Méd. Pharm. Toulouse), 0 + 80 + 110.

Poids Mi-Lourds :

1. Junqua (E.N.I. Bouzaréa), 87,5 + 92,5 + 120 = 300 k.

2. Meyer (Lyc. Kléber, Strasbourg), 85 + 82,5 + 112,5 = 280 k.

3. Poilvert (CT. Courbevoie), 77,5 + 85 + 105 = 267 k 500.

Poids Lourds Légers :

1. Toye (Fac. Méd. Clermont), 100 + 100 + 135 = 335 k.

2. Davi (Ec. Spé. Arc. Paris), 100 + 87,5 + 107,5 = 295 k.

STAGES D'HALTÉROPHILIE

Deux nouveaux stages viennent d'être accordés à la F.F.H.C. :

— du 30 juin au 5 juillet ;

à l'institut National des Sports.

— du 3 au 8 novembre.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant pour le premier.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DE NORMANDIE

Liste des records de Normandie
homologués au 28 mars 158

SENIORS

Développé à deux bras :

Coqs : Degrumelle (Gournay), 72 k 500 ; Plumes : Boutet (Vernon), 75 k ; Légers : Gerber (Esso Sports), 112 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso Sports) 110 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 105 k ; Lourds Légers : Renault (Vernon), 115 k ; Lourds : Renault (Vernon), 114 k 500.

Arraché à deux bras :

Coqs : Degrumelle (Gournay), 75 k ; Plumes : Picot (Rouan), 82 k 500 ; Légers : Gerber (Esso Sports), 103 k ; Moyens : Gerber (Esso Sports), 100 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 112 k 500 ; Lourds- Légers : Perquier (Pont-Audemer), 115 k 500 ; Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 112 k 500.

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs : Degrumelle (Gournay), 92 k 500 ; Plumes : Picot (Rouen), 105 k ; Légers : Gerber (Esso Sports), 132 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso Sports), 133 k ; Mi- Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 137 k 500 ; Lourds- Légers : Perquier (Pont-Audemer), 145 k 500 ; Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 140 k.

Total sur les trois mouvements olympiques :

Coqs : Degrumelle (Gournay), 240 k ; Plumes : Longuet (Rouen), 250 k ; Légers : Gerber (Esso Sports), 342 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso Sports), 340 k ; Mi- Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 355 k ; Lourds- Légers : Perquier (Pont- Audemer), 371 k 500 ; Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 360 k.

JUNIORS

Développé à deux bras :

Coqs : Tiron (Vernon), 70 k ; Plumes : Tiron (Vernon), 72 k 500 ; Légers : Durier (Gournay), 83 k 500 ; Moyens : Bigot (Vernon), 90 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso Sports), 80 k ; Lourds- Légers : Lecras (Vernon), 80 k.

Arraché à deux bras :

Coqs : Tiron (Vernon), 67 k 500 ; Plumes : Duval (Pont-Audemer), 77 k 500 ; Légers : Bas (Gournay), 87 k 500 ; Moyens : Perez (Le Havre), 94 k ; Mi- Lourds : Leduey (Esso Sports), 75 k ; Lourds- Légers : Lecras (Vernon), 87 k 500.

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs : Tiron (Vernon), 90 k ; Plumes : Duval (Pont-Audemer), 105 k ; Légers : Bigot (Vernon), 105 k 500 ; Moyens : Bigot (Vernon), 117 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso Sports), 100 k ; Lourds- Légers : Legras (Vernon), 114 k 500.

Total sur les trois mouvements olympiques :

Coqs : Tiron (Vernon), 235 k ; Plumes : Duval (Pont-Audemer), 245 k ; Légers : Bigot (Vernon),

272 k 500 ; Moyens : Bigot (Vernon), 297 k 500 ; Mi- Lourds : Leduey (Esso Sports), 255 k ; Lourds- Légers : Lecras (Vernon) 305 k.

COMITE DU POITOU

Résultats du Challenge
Servan-Sport

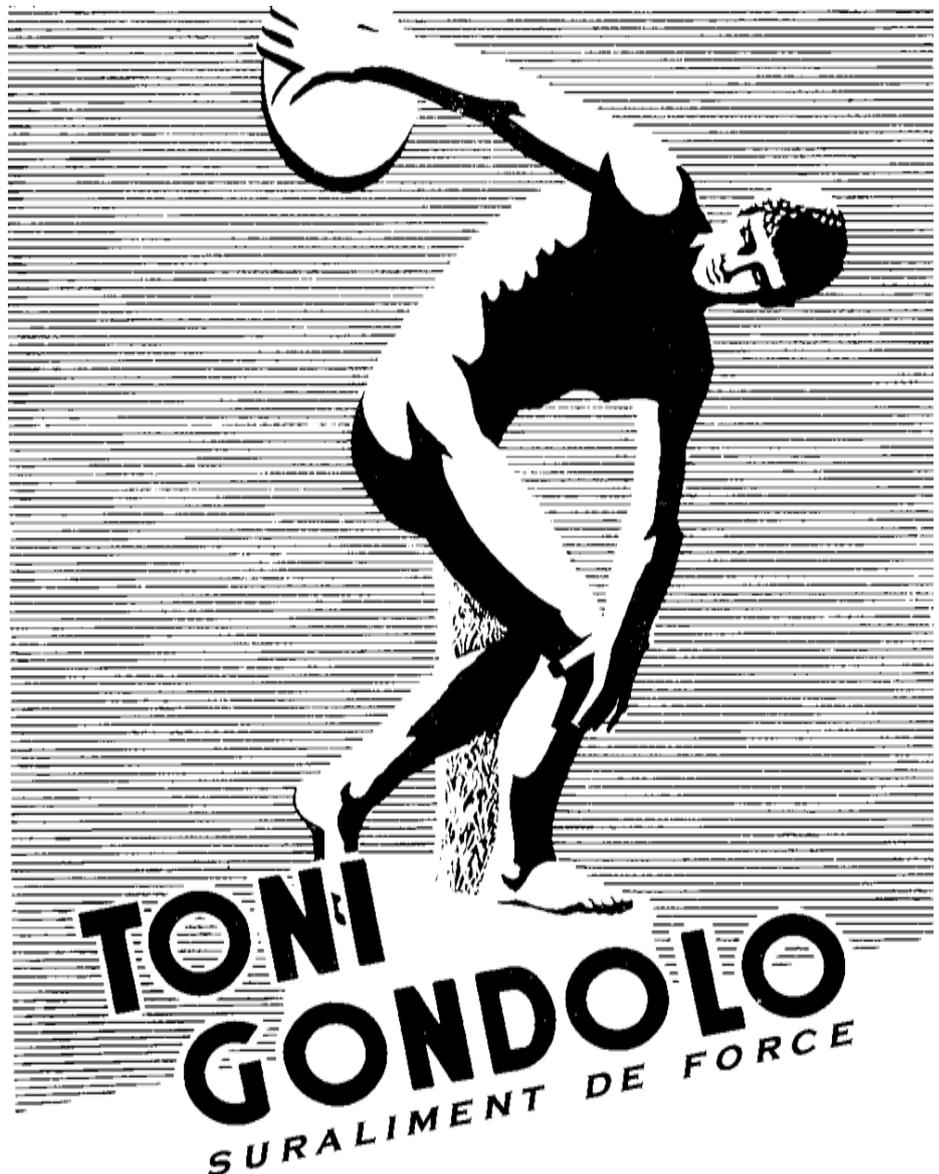
Union Amicale Cognac (211,4). - Legrand (66,6), 265 k ; Gisclon (70,9), 280 k ; Robineau (73,9), 305 k. - Total de l'équipe : 850 k. Coefficient : 4,02.

Les Culturistes Châtelleraudais (171,8). - Deshoulières (53,2), 197 k 500 ; Roy (58,8), 205 k ; Vidal (59,8), 225 k. - Total de l'équipe : 627,5. Coefficient : 3,65.

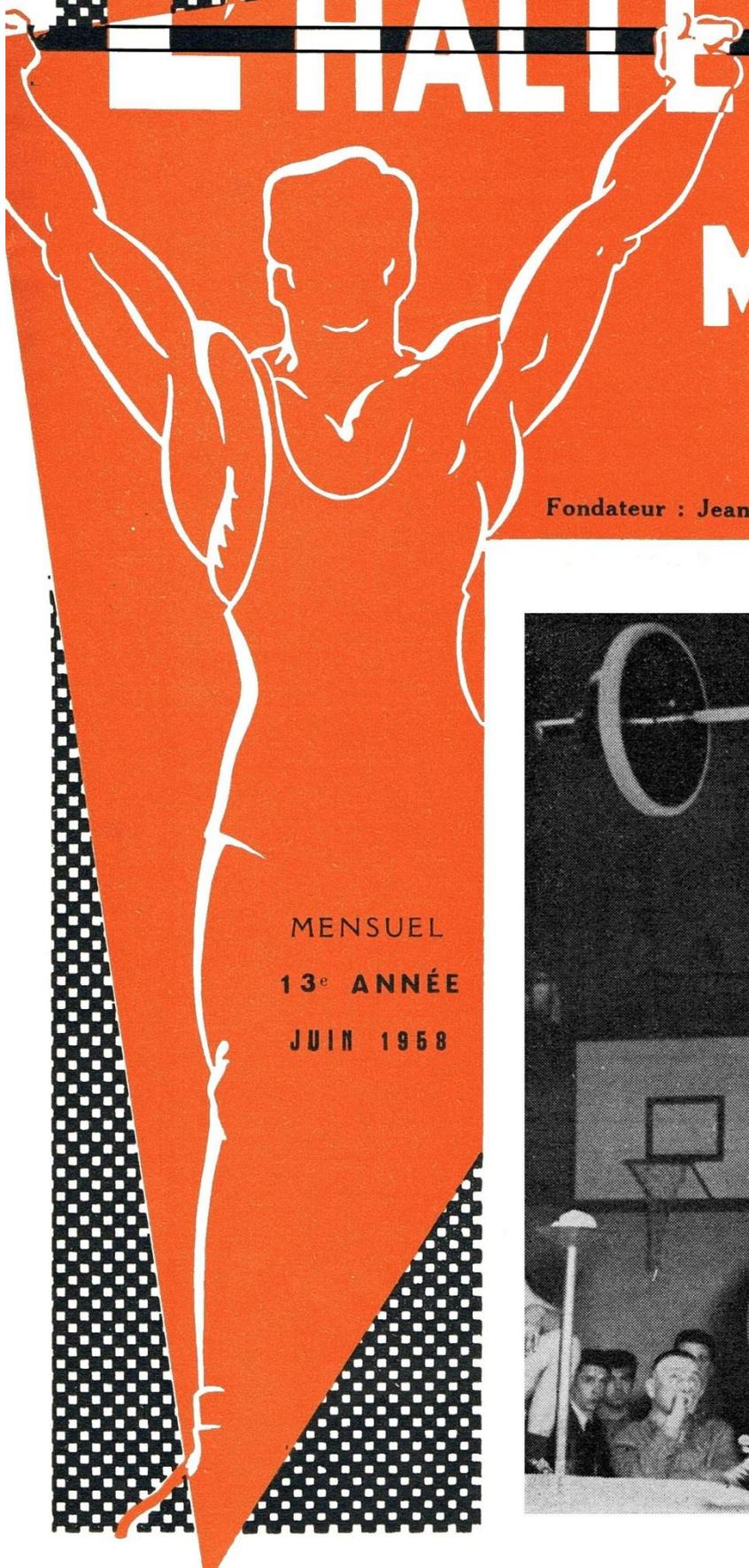
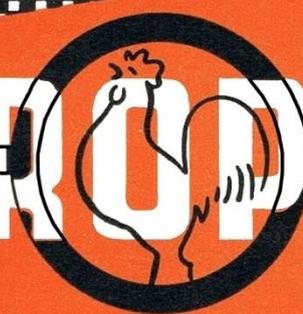
C.S.A.M.G. Châtellerault (227,6). - Moore (74,9), 262 k 500 ; Sivault (75,1), 252 k 500 ; Pichon (77,6), 275 k. - Total de l'équipe : 790 k. Coefficient : 3,47.

L'Union Amicale de Cognac ayant totalisé 5 victoires, enlève définitivement le Challenge Servan-Sports.

Les deux Clubs de La Rochelle avaient déclaré forfait.

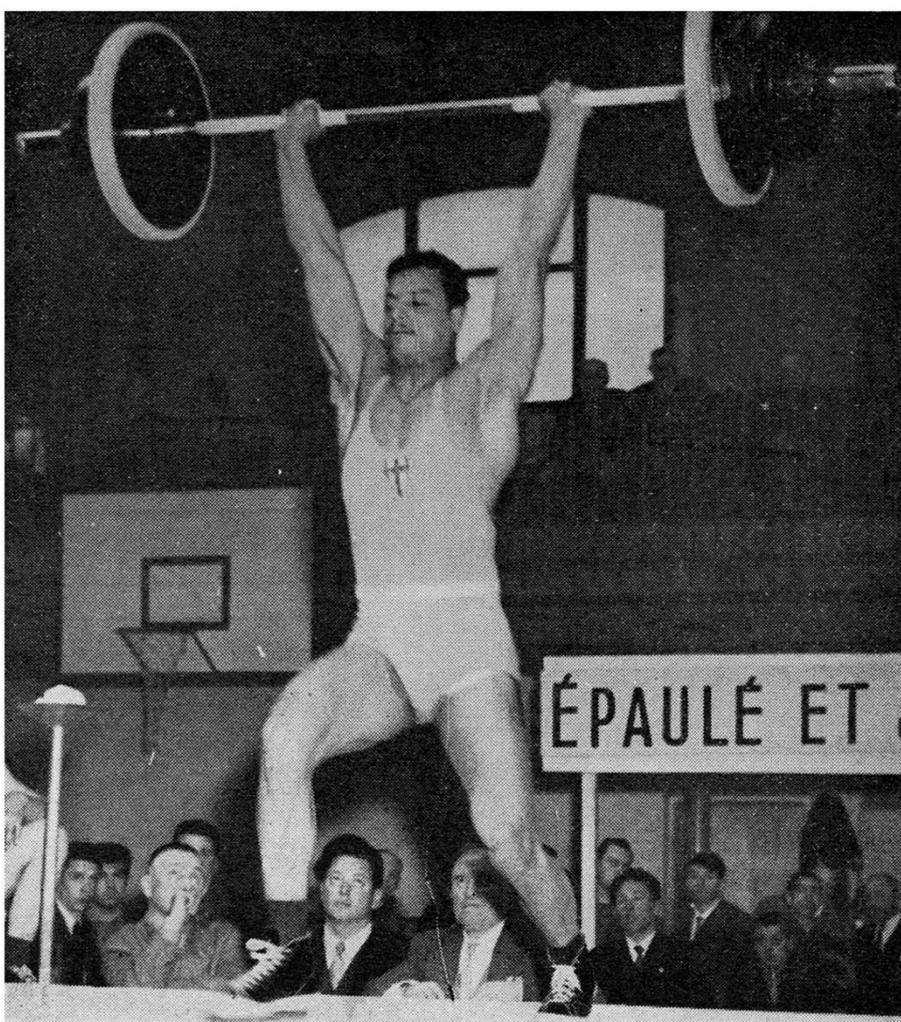


L'HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
JUIN 1958



 Document original : Raymond Lopez.

SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 20 mai 1958..... | 3 |
| Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 3 juin 1958 | 4 |
| Avis importants | 4 |
| Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) | 5 |
| M. Cayeux, débouté..... | 7 |
| La Leçon Athlétique du mois, par G. PICHON | 8 |
| Résultats Techniques des Matches France-Allemagne de l'Est A et B..... | 10 |
| et Compte rendu par M. Jean DAME | 11 |
| Calendrier Fédéral 1958-1959 | 11 |
| Réflexions sur un Championnat de France O.S.S.U., par C. VEHLÉ..... | 11 |
| Protégeons notre colonne vertébrale (suite), par G. PICHON | 12 |
| Résultats des Championnats de France Militaires d'Haltérophilie..... | 13 |
| Records et Table de Cotation (Suite)..... | 13 |
| Stages d'Haltérophilie | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 14 |



Notre couverture :

MANA

(Stade Municipal de Montrouge)

2^e du Championnat de France 1958

(Poids Mi-Lourds).

(Photo Miroir-Sprint.)



L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 135.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France | 500 Fr. |
| Étranger | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc,
Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 20 MAI 1958

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, M. Dury, E. Gouleau, A. Rolet.

Excuses : MM. Chaix, Duchesne, Dumoulin, Duverger, Gourhand, Morin, Piou, Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Demandes d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci-après :

✓ N° 3.365. - Amicale laïque de Condé-sur-Noireau.

Deux autres demandes feront l'objet d'un complément d'information : celle de l'Association Sportive Marcel Dassault, de Mérignac qui a présenté des statuts au nom de l'Association Sportive Bloc Aviation et celle du Cercle Culturiste de la Salle Commence qui ne pourra obtenir sa réaffiliation que s'il déclare qu'il a cessé d'appartenir à un groupement dissident et qu'il reconnaît la Fédération Française Haltérophile et Culturiste comme l'unique Fédération dirigeante.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

Poids Plumes. - *Épaulé et Jeté à deux bras* : 109 k 500 par Vanlenghenove, le 12 avril 1958, à Paris. - Arbitres : MM. Mono, Bonneau, Dejonghe.

Total Olympique : 85 + 85 + 105 = 275 k par Delebarre, le 12 avril 1958, à Paris. Arbitres : MM. Morin, Bonneau, Dejonghe.

Poids Légers. - *Développé à deux bras* : 92 k par Baldetti, le 12 avril 1958, à Paris. - Arbitres : MM. Morin, Bonneau, Dejonghe.

Arraché à deux bras : 87 k 500 par Baldetti, le 12 avril 1958, à Paris. - Arbitres : MM. Morin, Bonneau, Dejonghe.

Poids Moyens. - *Arraché à deux bras* : 97 k 500, par Picci, le 12 avril 1958, à Paris. - Arbitres : MM. François, Baumgarten et Taillefer.

Total Olympique : 107,500 + 95 + 122,500 = 325 k par Ramadout, le 12 avril 1958 à Paris. - Arbitres : MM. François, Baumgarten et Taillefer.

Poids Mi-Lourds. - *Total Olympique* : 95 + 97,500 + 125 = 317 k 500 par Augustin, le 12 avril 1958, à Paris. - Arbitres : MM. François, Baumgarten et Taillefer.

Le Bureau homologue également comme record de France Seniors la performance ci-dessous :

Poids Coqs. - *Arraché à deux bras* : 87 k 500 par Marcombe, le 27 avril 1958, à Orléans. - Arbitres : MM. Jean Dame, Morin et Hiquet.

Enfin, sont également reconnues comme records de France Scolaires et Universitaires différentes performances établies au cours des Championnats de France Scolaires et Universitaires 1958 et énumérées dans une lettre de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire en date du 4 avril 1958.

Coupe de France. - Le Président, après avoir donné connaissance du classement de la Coupe de France par Équipes 1958 qui qualifie pour la Finale

les Comités de l'Île-de-France, des Flandres et du Languedoc, expose que ce dernier Comité a renoncé à déplacer son Équipe à Lille où devait avoir lieu, le 18 mai, la finale de la compétition. Motifs invoqués : longueur du déplacement et frais élevés qu'il entraînerait.

Aucune clause ne prévoyant, dans le règlement, le cas du forfait d'une équipe, la Finale a été renvoyée sine die. Il appartient aujourd'hui au Bureau de décider entre quatre solutions qui lui sont proposées

1. Organisation de la Finale à une date à fixer, en demandant au Comité du Languedoc s'il lui est possible d'y participer ;
2. Qualification de l'équipe classée quatrième, au lieu et place de celle du Comité du Languedoc ;
3. Suppression pure et simple de la finale ;
4. Maintien de la finale qui serait disputée entre le Comité de l'Île-de-France et le Comité des Flandres.

Le Bureau se rallie à cette dernière solution.

Toutefois, M. Marcel Dury, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France et également Membre du Bureau de la F.F.H.C., fait observer qu'il sera difficile de fixer une date convenant aux deux Comités avant la fin de la saison. Il suggère donc que cette Finale se dispute conjointement avec le match Paris- Barcelone qui doit avoir lieu, en principe, au mois de février 1959 à Paris. Une lettre sera adressée dans ce sens au Comité des Flandres.

— Le Bureau charge en outre la Commission sportive de compléter le règlement de la Coupe de France dont certains points doivent être précisés.

MATCHES INTER-NATIONS

France - Hollande. - Le Président donne lecture de la lettre de la Fédération Néerlandaise en date du 5 mai, donnant la composition de son Équipe pour le match retour qui aura lieu à Tourcoing le 15 juin prochain.

En ce qui concerne l'Équipe de France, le Bureau, après discussion, l'établit comme suit : Poids Coq : Henry ou Picard ; Poids Plume : Platier ou Delebarre ; Poids Léger : Gerber ou Collard ; Poids Moyen : Boissonnet ou Maier ; Poids Mi-Lourd : Paterni ou Mana ; Poids Lourd Léger : Debuf ou Lefèvre ; Poids Lourd : Pêcheur ou Vincent.

France - Allemagne de l'Est. - M. Jean Dame donne ensuite un bref compte rendu des matches France-Allemagne de l'Est « A » et « B » qui se sont disputés respectivement à Meissen et Lommatzsch, le 11 mai dernier. Il expose que malgré un visa parfaitement en règle, la Délégation française a été retenue plusieurs heures en cours de route, ce qui a eu pour conséquence de retarder son heure d'arrivée à Dresde et a obligé les athlètes à disputer leur match sans avoir pu prendre le repos nécessaire. Ceci explique en partie les résultats, que l'on peut juger décevants. Les Dirigeants allemands se

sont excusés du fâcheux contretemps qui a bouleversé l'horaire du voyage, mais la conclusion du Président de la F.F.H.C. est que l'expérience ne doit plus se renouveler.

Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Il est procédé à un échange de vues concernant la finale de cette compétition qui se disputera à Vittel, le 12 juillet prochain.

Sont d'ores et déjà désignés comme Officiels : MM. A. Rolet et M. Dury.

Nomination d'Arbitres. - Sur proposition d'une Commission d'Examen composée de MM. Buisson et Rolet, le Bureau homologue la nomination :

- de MM. Gérard Hiquet (Orléanais) et René Dini (Pyrénées) au titre d'Arbitre fédéral
- de M. Apert (Guyenne) au titre d'Arbitre régional.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Coupe Berr. - Lettre de M. Raymond Bloch, cousin du regretté Ernest Berr, demandant des explications concernant notamment la disparition de la plaque apposée sur la Coupe Ernest Berr et de la caisse renfermant l'objet d'art s'étonnant que les athlètes à qui la Coupe a été successivement attribuée préfèrent la laisser au siège social de la F.F.H.C. plutôt que de la confier à la garde de leur Club.

Le Président est chargé de la réponse.

Demandes de prêt de barres. - Quatre demandes sont soumises au Bureau fédéral. Elles ne pourront être étudiées que lorsque contact aura pu être pris avec M. Poulain, Secrétaire Général de la F.F.H.C.

Procès - Cayeux - F.F.H.C. - Lecture est donnée de la lettre de M^o Chiarisoli, avocat de la F.F.H.C. faisant connaître que l'affaire a été plaidée et que le jugement sera rendu aujourd'hui même.

Médailles préolympiques. - Lettre du Comité Olympique Français annonçant l'attribution de la médaille préolympique aux haltérophiles Sylvain Lefèvre et François Vincent ; elle leur sera remise au cours d'une réception dont la date sera fixée ultérieurement.

Affectations au Bataillon de Joinville. - Lecture d'une lettre du Colonel Debrus, Chef du Service Central des Sports des Forces Armées, informant la F.F.H.C. que l'incorporation des haltérophiles Claude Vanlenghenove, Jacques di Russo et Jean-Claude Mignot au Bataillon de Joinville est envisagée favorablement.

Comité Dauphiné-Savoie. - Il est donné connaissance d'une correspondance émanant :

- de M. Dunand, Président intérimaire du Comité Dauphiné-Savoie, faisant connaître que son état de santé ne lui permet plus d'assumer ses fonctions ;

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous à :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX-ARTS - MARSEILLE

- de M. Lomet, Président de la Commission des Arbitres du Comité Dauphiné-Savoie, communiquant le procès-verbal de la réunion du 6 avril de la Commission, décidant notamment le « retrait de la licence de Y. Cavalli pour 1959 et refusant de l'arbitrer, ainsi que toutes les compétitions organisées par l'Haltérophile-Club Grenoblois » ;
- de la réponse de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. ;
- d'une nouvelle lettre de M. Lomet sur le même sujet ;
- enfin, d'une réclamation de M. Y. Cavalli, donnant sa version des faits, réclamation contresignée par les Membres du Bureau de l'Haltérophile-Club Grenoblois, dont M. Dунand, Président démissionnaire.

Après un échange de vues, le Bureau constate, une fois de plus, qu'il devient urgent de procéder à de nouvelles élections pour donner au Comité Dauphiné-Savoie les Dirigeants responsables qui lui manquent actuellement.

En tout état de cause, la Commission des Arbitres de ce Comité n'avait pas le pouvoir de retirer la licence d'un athlète. Ce droit appartient exclusivement à la F.F.H.C. à qui la demande aurait dû être présentée par l'intermédiaire du Comité intéressé.

Subventions. - Lettres de la Direction Générale des Sports annonçant le versement d'un deuxième acompte sur les subventions de fonctionnement et de préparation olympique attribuées à la F.F.H.C.

Championnats de France Militaires. - Il est donné connaissance des résultats de ces Championnats qui ont eu lieu les 3 et 4 mai dernier à Antibes.

Stages et Tournées Itinérantes. - Rapports du Moniteur National Chapat sur le Stage d'Espoirs du 14 au 19 avril et la Tournée Itinérante qu'il a effectuée en Bourgogne France-Comté du 31 mars au 5 avril. Il rend compte également des contacts qu'il a eus avec les Clubs nantais, lors d'un séjour à Nantes.

Le Président rappelle, d'autre part, qu'un Stage d'Espoirs doit avoir lieu à l'Institut National des Sports, du 30 juin au 5 juillet et propose que le Moniteur National soumette au Bureau une liste de candidats à pressentir pour ce stage. Il en est ainsi décidé.

Candidature d'Arbitre International. - Lettre de M. Bonneau, Arbitre Fédéral, posant sa candidature au titre d'Arbitre International.

Elle est retenue par le Bureau mais ne pourra être transmise à la Fédération Internationale qu'après le Congrès de Stockholm qui doit étudier les nouvelles conditions d'attribution de la carte d'Arbitre International.

Journées d'information pour Arbitres Internationaux. - Lecture est donnée d'une lettre adressée à M. Gaston Roux, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, lui demandant la mise à la disposition de l'Institut National des Sports les 12, 13 et 14 septembre prochain, en vue d'y organiser des Journées d'Information à l'intention des Arbitres étrangers qui auraient la possibilité de séjourner à Paris avant de se rendre au Championnat du Monde de Stockholm.

Télévision. - Lettre de la Radiodiffusion Télévision Française accordant une redevance de 20.000 frs à la F.F.H.C. pour la télévision du Championnat de France 1958.

Démission. - Le Président donne connaissance de la lettre qu'il a cru devoir adresser à M. Marcel Perquier en ce qui concerne la démission qu'il avait envoyée à la F.F.H.C. Il donne également lecture de la réponse de M. Marcel Perquier qui maintient néanmoins sa décision.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

Le Président,
Jean DAME.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 3 JUIN 1958

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Championnat de France culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) - Il est décidé de reporter l'examen des résultats des Éliminatoires du Concours, dont la date de clôture a été fixée au 5 juin.

M. André Rolet tient toutefois à attirer l'attention du Bureau sur le fait qu'un nouveau Vice-président, représentant la Culture Physique, ayant été élu, il serait logique de lui confier la présidence de la Commission de Culture Physique.

Le Président en prend acte, mais demande à M. Rolet de conserver ses fonctions de Président de la Commission jusqu'à la Finale du Championnat de France Culturiste.

Match France-Hollande. - Tous les athlètes désignés comme titulaires de l'Équipe de France contre la Hollande ont accepté d'y participer, à savoir :

Harry (Poids Coq), Platier (Poids Plume), Gerber (Poids Léger), Boissonnet (Poids Moyen), Paterni (Poids Mi-Lourd), Debuf (Poids Lourd Léger), Pêcheur (Poids Lourd).

Le départ de l'Équipe de France aura lieu le dimanche matin 15 juin, le retour est, prévu le matin du lundi 16 juin.

Accompagneront l'Équipe M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., M. R. Duverger ou L. Chaix et la Secrétaire Administrative.

Procès Cayeux - F.F.H.C. - Un jugement rendu par le Tribunal Civil de la Seine, le 6 novembre 1956, avait annulé, pour vice de forme, les décisions de blâme et de radiation prises par la F.F.H.C. à l'encontre de M. Cayeux, Membre de son Comité de Direction.

La F.F.H.C. n'a pas fait appel de ce jugement, mais M. Cayeux a engagé une deuxième procédure tendant à l'annulation de la nouvelle décision de radiation prise contre lui le 26 février 1955, cette fois dans les formes légales.

Connaissance est donnée des attendus du second jugement rendu le 20 mai 1958 et qui a débouté M. Cayeux de sa demande.

Le texte intégral sera publié dans « *L'Haltérophile Moderne* » et communiqué à la Presse.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.

Stage d'Espoirs. - Communication est donnée de la liste établie par le Moniteur National proposant un certain nombre d'athlètes à pressentir pour le Stage d'Espoirs qui aura lieu à l'Institut National des Sports, du 20 juin au 5 juillet. Il est également donné connaissance de quatre autres candidatures présentées par des Clubs.

Le Bureau décide, sur proposition de M. Duchesne, de retenir, par priorité, les Espoirs qui n'ont participé à aucun stage, soit en 1957, soit en 1958.

En ce qui concerne la candidature de M. Matte, il sera conseillé au Club Shell d'inscrire cet haltérophile au Stage de Moniteurs pour l'obtention du diplôme d'Aide-Moniteur ou Moniteur.

Coupe de France. - Il est décidé que la réunion de la Commission sportive, qui doit apporter des précisions au règlement de la Coupe de France, aura lieu après les vacances.

Arbitre régional. - La nomination, par le Comité du Poitou, de M. Chartier, au titre d'arbitre régional, est homologuée par le Bureau.

Vœux à inscrire au Congrès de la F.I.H.C. - Le prochain Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste aura lieu en septembre prochain, à Stockholm, à l'occasion du Championnat du Monde.

A l'unanimité, moins une abstention, le Bureau décide de demander inscription à l'ordre du jour de ce Congrès de l'annulation de la décision du Congrès de Téhéran qui a supprimé la faculté d'engager deux athlètes au maximum dans une même catégorie.

Calendrier Fédéral 1958-59. - Le Bureau établit le calendrier fédéral pour la saison 1958-59.

Comité Dauphiné-Savoie. - Lecture d'une nouvelle lettre de M. Lomet concernant les incidents qui se sont déroulés au Championnat Dauphiné-Savoie et les sanctions qui ont été prises par la Commission des Arbitres.

Le Président est chargé de confirmer à M. Lomet la position prise par le Bureau à ce sujet.

Gymnase Ronsard. - M. Rolet tient le Bureau au courant des possibilités d'utilisation par la F.F.H.C. du Gymnase Ronsard.

Le Président l'en remercie, ainsi que M. Caf-ray, qui a bien voulu s'occuper de la question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Président,
Jean DAME.

AVIS IMPORTANTS

Le Siège social de la F.F.H.C. sera fermé du 15 juillet au 15 août. En cas d'urgence, téléphoner au Président, M. Jean DAME (POR. 09-99).

« L'Haltérophile Moderne » ne paraîtra pas au mois d'août.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1957-58 (part revenant à la Fédération : 150 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE le montant de leur cotisation 1958-59 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Tenue le dimanche 13 avril 1958
Salle des réunions du Comité national des Sports
4, rue d'Argenson, Paris (suite)**

Vœux présentés par les Clubs affiliés. - Le Bureau Fédéral sur étude et propositions de la Commission Technique, a émis un avis sur chacun des vœux inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

L'énoncé des différents vœux sera donc suivi de l'avis du Bureau.

a) de l'Alliance Ste-Savine :

1. Que soient considérés comme Juniors les jeunes ayant au minimum 16 ans révolus et au maximum 20 ans au cours de l'année sportive et non au cours de l'année légale ;
2. Que le règlement du Critérium National fasse retour à son ancienne formule, c'est-à-dire qu'il soit ouvert aux athlètes deuxièmes série, première série et Classe nationale, n'ayant jamais été classés dans les trois premiers de la Finale d'un Championnat de France Seniors.

Réponse :

Le Bureau Fédéral est partisan du *statu quo* en ce qui concerne le premier vœu, l'intérêt de la proposition ne lui étant pas apparu. En effet, cette modification désavantagerait les Juniors qui, au contraire, doivent être encouragés au maximum à poursuivre la pratique de notre sport si ardu.

Même opinion concernant le deuxième vœu. Le Bureau estime qu'un athlète qui a été admis à la Finale du Championnat de France doit poursuivre sa progression ou la maintenir, la qualification de 28 athlètes donnant d'ailleurs de plus grandes chances de sélection. Le règlement actuel du Critérium National laisse ainsi des possibilités plus étendues aux athlètes plus jeunes.

b) du Club Athlétique Nantais :

1. Étude d'un règlement pour un classement national annuel par sociétés avec attribution du titre de « Champion de France des Sociétés » ;
2. Modification des Jurys de Concours Culturistes qui seraient composés d'un Médecin sportif, un Entraîneur régional d'Haltérophilie et un de Culture Physique, un Arbitre Fédéral et un Maître d'Éducation Physique ;
3. Accord de principe du Comité avant l'affiliation d'un nouveau Club ;
4. Étude de timbre-licence plus petit ou de carton-licence plus grand ;
5. Création d'un Groupement d'Arbitres Honoraires désignés par la F.F.H.C. parmi ceux n'arbitrant plus ou à la demande de ceux-ci, les Jurys d'Appel étant formés par les Membres de ce Groupement. Ce titre d'arbitre honoraire serait la juste récompense officielle de bons et loyaux services.

Réponse :

1. Le règlement du Challenge Lannebère, qui vient d'être établi par M. Duchesne, donnera satisfaction au Club Athlétique Nantais ;

2. Le Bureau n'est pas partisan de modifier la composition des Jurys des Concours Culturistes, la nouvelle formule proposée accroîtrait les difficultés de certains Comités régionaux qui ont

déjà bien du mal à constituer un Jury conforme au règlement actuel.

3. L'accord de principe du Comité régional avant l'affiliation d'un Club aurait pour seul résultat de compliquer les formalités et de retarder l'admission à la F.F.H.C. Cette admission, en effet, ne peut être refusée si le Club est déclaré suivant la loi de 1901 et si aucune clause de ses statuts n'est contraire à ceux de la Fédération.

4. En application d'un vœu émis à l'Assemblée générale de l'an dernier, un nouveau modèle de carton-licence, avec emplacement pour la photo, sera étudié dès que le stock actuel sera épuisé. Le format du timbre-licence sera adapté à ce nouveau modèle.

5. Le Bureau est d'accord pour la création d'un Groupement d'Arbitres honoraires, mais est partisan du maintien de la composition actuelle des Jurys d'Appel, telle qu'elle est prévue par le Code Sportif. En effet, les arbitres qui ne sont plus en activité peuvent ne pas suivre d'une manière assidue les compétitions régionales et fédérales et n'être pas au courant de façon approfondie des modifications apportées aux règlements.

c) du Club Sportif Gondolo :

Création du record de France par Club, étant entendu qu'il sera établi par une équipe de sept hommes, tirant chacune dans une des sept catégories, sur les trois mouvements olympiques.

Réponse :

La F.F.H.C. est d'accord pour la création d'un record de France par Club. La Commission Sportive en étudiera l'application (compétition, poids, etc.).

d) du Club Gymnastique Haubourdinois :

Tout membre licencié dans un Club affilié à la F.F.H.C., désireux d'obtenir sa mutation, c'est-à-dire changer de Club et obtenir une licence nouvelle au Club de son choix doit, à la fin de la saison (époque des changements à préciser) adresser, par lettre recommandée, sa démission au Président du Club qui détient la licence en cours de validité. Pour obtenir sa licence à son nouveau Club, il devra annexer à sa demande le récépissé de la lettre recommandée adressée au Club quitté.

Réponse :

Le Bureau Fédéral est d'avis de s'en tenir au règlement actuel des mutations. L'obligation, pour un athlète, d'envoyer sa démission par lettre recommandée, compliquerait inutilement les formalités. L'essentiel est que le nécessaire soit fait en temps utile et que le Président du Club soit au courant des intentions du sociétaire qui désire changer de société.

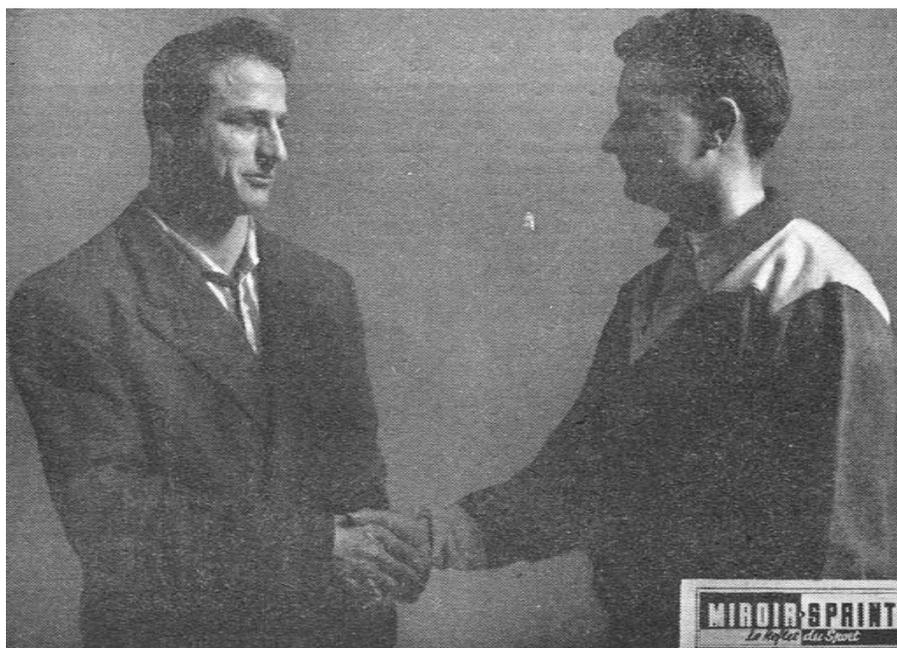
e) du Club Haltérophile Rochelais :

Éducation du Public au Sport haltérophile et à la Culture Physique. Une large publicité permettrait de les faire connaître davantage et mieux apprécier. La Fédération Haltérophile et Culturiste faciliterait les rapports plus étroits avec les nombreux sportifs en créant une entente cordiale et un sport de base si utile dans les différents sports. Construire avant d'utiliser serait capital.

Réponse :

En ce qui concerne la propagande, la F.F.H.C. fait de son mieux, mais elle est limitée dans ses réalisations par son budget. Sur le plan régional, les Comités régionaux et les Clubs ont toute latitude pour favoriser cette propagande.

Le Dr Tavéra, Président du Club Haltérophile Rochelais, tient à développer son vœu et fait état des procédés publicitaires utilisés par certains groupements culturistes pour attirer à eux des adeptes.



Jean DEBUF, Champion de France Lourds- Légers 1958 félicite Georges LAMBERT, qui vient de remporter le titre des Poids Moyens

Le Président de la F.F.H.C. répond que la Fédération Française Haltérophile et Culturiste n'a que faire de pareils procédés. Son but est le développement et la propagande du sport haltérophile et de la culture physique et elle ne cherche pas à rivaliser avec des organismes commerciaux, dont les moyens sont plus puissants, qui éditent des magazines destinés à un certain public et organisent des concours fantaisistes à l'intention de ce même public. La F.F.H.C. a un autre idéal ; elle contribue, dans toute la mesure du possible, à la diffusion de ses activités, mais l'augmentation du nombre de ses licenciés par l'appoint de la clientèle desdits organismes commerciaux ne l'intéresse pas.

f) du Club Sportif Municipal de Clamart :

1. Création d'un Stage de deux jours d'Arbitres régionaux et fédéraux à l'Institut National des Sports (à l'exemple de la Fédération de Lutte)
2. Augmenter d'une semaine la durée des stages d'Éducateurs de la F.F.H.C. (à l'exemple de la F.F. de Cyclisme)
3. Création à l'Institut National des Sports de Stages d'Information pour les entraîneurs locaux candidats au titre d'Entraîneur régional et fédéral.

Réponse :

1. Le Bureau fédéral est favorable à la réalisation de ce vœu si ses possibilités financières le lui permettent. Une demande sera faite à ce sujet à la Direction Générale des Sports. En attendant, la F.F.H.C. a pris l'initiative d'une réunion des arbitres présents à Paris à l'occasion des Championnats de France et de l'Assemblée générale ;

2. Le Bureau est d'accord pour l'augmentation de la durée des stages d'Éducateurs, sous réserve de l'avis favorable de la Direction Générale des Sports. Il y aura lieu également de connaître l'avis des candidats qui, peut-être, ne disposeront pas du temps nécessaire pour consacrer une quinzaine de jours à un Stage ;

3. Le Bureau rappelle que certains Comités régionaux ont déjà réalisé ce vœu en organisant des « Journées d'Information ». Cette idée est à encourager. Elle pourrait être également essayée au cours des stages régionaux et des tournées itinérantes.

g) de l'Haltérophile-Club de Nice :

Augmenter pour un an la cotisation de chaque Club affilié à la F.F.H.C. de la somme correspondante au prix du Code Sportif et Administratif. Il serait bon - et cela devrait être une obligation - que tous les Clubs haltérophiles possèdent les règlements en vigueur de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Réponse :

Il n'est pas possible d'obliger les Clubs à acheter le Code Sportif. La F.F.H.C. ne peut que leur conseiller d'en faire l'acquisition, car il est nécessaire à la bonne conduite d'un Club ou d'un Comité régional. Trop de Dirigeants et d'Athlètes ignorent, en effet, les règlements en vigueur.

h) de l'Olympique Amiénois :

1. Que les records d'haltérophilie sur les mouvements d'un bras, de moins en moins pratiqués soient supprimés et remplacés par des records de France de mouvements fondamentaux de culture physique (développé couché, développé derrière la nuque, squats, etc.).

But : D'une part, donner plus d'attrait aux épreuves culturistes d'autre part, inciter les haltérophiles à pratiquer davantage la culture physique.

2. Que la date de la deuxième session des Brevets Culturistes (début mars) soit reportée au courant du mois de mai.

But : Permettre aux haltérophiles qui font énormément de culture physique en fin de saison,

de se préparer avec le maximum de chances pour ces brevets, ce qu'ils ne peuvent faire pendant les épreuves haltérophiles.

3. Que les dirigeants de Clubs ayant l'un des titres suivants : Président de Club ou, pour les Clubs omnisports, Président ou Entraîneur d'une section haltérophile, soient autorisés à arbitrer les brevets culturistes, à condition qu'ils exercent leurs fonctions depuis trois ans au moins.

But : Les dirigeants désignés ci-dessus apparaissent capables d'arbitrer ces épreuves, autant qu'un masseur-kinésithérapeute qui peut très bien ne posséder aucune notion des mouvements demandés.

D'autre part, cela permettrait aux clubs isolés qui ne possèdent pas d'arbitres officiels de faire passer ces brevets à un athlète dès qu'il semble capable de les obtenir.

Réponse :

1. Il ne reste plus, à la table des records de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste que les mouvements reconnus par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste nous sommes donc dans l'obligation de les conserver ; Le Bureau Fédéral n'est pas d'accord pour créer des records sur les mouvements culturistes. Ils ne présentent aucun intérêt sur le plan haltérophile pur, et, d'autre part, les culturistes ont la possibilité de faire officialiser leurs performances en participant au Critérium National Culturiste et au Championnat de France Culturiste.

2. En ce qui concerne les Brevets, il est rappelé que la F.F.H.C. fixe les dates de « Journées » mais chaque Club, chaque Comité régional peut organiser des sessions à sa convenance.

3. Le Bureau Fédéral est d'avis de s'en tenir au règlement actuel en ce qui concerne l'arbitrage des Brevets Culturistes. Il estime, notamment, qu'un Président de Club ou de Section n'est pas forcément un technicien, mais peut avoir été choisi en raison des services qu'il peut rendre sur un tout autre plan.

i) du Racing Athletic Club Cheminots de Nantes :

1. Complément et précisions aux définitions figurant dans le Code Sportif et Administratif :

Page 21 : *Tenues* - « Remplacer : maillot à manches courtes, par : Un maillot de corps à manches courtes pourra être porté, pourvu que ces manches soient collantes et que leur longueur n'excede pas la moitié de la distance de l'épaule au coude ».

Ajouter : « Le port de bottes et de chaussures non assujetties au pied ou à la jambe, ainsi que de chaussures non lacées, est interdit ».

Il est indispensable de préciser la longueur des manches pour éviter les contestations fréquentes, le port de maillots de corps sous le maillot d'une pièce se généralisant lors des compétitions organisées très souvent dans des salles non chauffées.

Quant au port des bottes, il permet aux « astucieux » d'élever impunément pointes et talons, sans que l'arbitre puisse valablement sanctionner la faute ; le refus par l'arbitre, sur le plateau, d'accepter un concurrent étant toujours mal accueilli du public, il serait préférable de prévenir.

2. Précision, par la Commission des Arbitres, des fautes graves commises par un concurrent, autorisant un chef de plateau à faire cesser un mouvement en cours ; exclusion des

fautes vénielles discutables pouvant amener des décisions différentes de la part des trois arbitres.

3. Publication par la F.F.H.C., avant le mois d'avril, des stages prévus pour l'année en cours et des conditions d'admission, afin de permettre aux candidats éventuels de réserver les congés nécessaires.

Réponse :

1. Le Bureau Fédéral est partisan du maintien du règlement. Nul n'ignore ce que signifie l'expression « maillot à manches courtes » qui ne dépasse pas la saignée du coude. L'athlète sait parfaitement qu'il ne s'agit ni de manches 3/4, ni de manches longues.

En ce qui concerne les chaussures, le règlement international ne donne aucune précision à leur sujet. Les bottes ne peuvent donc pas être interdites.

2. Le Bureau est d'accord. Les fautes à sanctionner seront précisées.

3. La F.F.H.C. dépend de la Direction Générale des Sports en ce qui concerne le calendrier des stages, soumis à son approbation dès le mois de septembre. La liste des stages accordée est publiée dès qu'elle est portée à la connaissance de la Fédération.

j) du Stade Auxerrois :

Établissement du Brevet de Force des plus de 50, 55 et 60 ans.

Réponse :

Le Bureau ne peut donner avis favorable à une telle proposition. Des compétitions de ce genre feraient, dans certains cas, honneur à notre sport, mais, dans d'autres, desserviraient la cause haltérophile.

k) du Stade Municipal de Montrouge :

1. Que la Finale du Prix d'Encouragement soit rétablie, ce qui mettrait cette épreuve à parité avec les autres compétitions fédérales sur les trois mouvements et permettrait une confrontation directe des meilleurs concurrents
2. Que le Championnat de France ait toujours lieu à Paris, ce qui serait logique, le Championnat étant l'épreuve phare de la Fédération. Cela facilite, en outre, sous tous les rapports, la concentration de tous les arbitres et surtout des délégués des Clubs à l'Assemblée générale.

Réponse :

1. Le Bureau Fédéral n'est pas favorable à ce vœu, non pas seulement par impossibilité financière, mais il estime qu'à l'heure actuelle, le calendrier comporte un ensemble d'épreuves accessibles aux athlètes suivant la série à laquelle ils appartiennent. Il ne semble pas qu'une Finale du Prix d'Encouragement amènerait de grandes révélations, un athlète d'une certaine valeur pouvant en faire la preuve au Prix Interrégional.

Si le budget de la F.F.H.C. lui permettait dans l'avenir l'organisation d'une finale, il serait préférable de créer une double finale du Critérium National Haltérophile, l'une ouverte aux Juniors pour favoriser les moins de 20 ans qui constituent véritablement les espoirs.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN.

(A suivre.)

M. CAYEUX débouté

Un jugement, rendu par le Tribunal Civil de la Seine, le 6 novembre 1956, avait annulé, pour vice de forme, les décisions de blâme et de radiation prises par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste à l'encontre de M. Robert Cayeux, Membre de son Comité de Direction.

La F.F.H.C. n'avait pas fait appel de ce jugement, mais M. Cayeux ayant engagé une nouvelle procédure tendant à l'annulation de la deuxième décision de radiation prise contre lui le 26 février 1955 par la F.F.H.C. - cette fois dans les formes légales - un jugement est intervenu le 20 mai 1958, déboutant M. Cayeux de sa demande.

En voici les attendus :

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE
1^{re} Chambre - 3^e Section

Cayeux contre Fédération Française
Haltérophile et Culturiste (F.F.H.C.)

Jugement du 20 mai 1958

LE TRIBUNAL :

Oui en la lecture de son rapport écrit, Monsieur Decaudin, Juge, en leurs conclusions et plaidoiries Floriot, avocat, assisté de Morel, avoué de Cayeux, Chiarisoli, avocat, assisté de Danet, avoué de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste (F.F.H.C.). Le Ministère Public entendu et après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en Matière Ordinaire et eu Premier Ressort ;

Attendu que Robert Cayeux, qui était membre de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste (en abrégé F.F.H.C.) association dont le siège est à Paris, 4, rue d'Argenson, et qui, à ce titre, faisait partie du Comité de Direction de l'Association et bénéficiait de la qualité d'arbitre de championnats s'étant vu infliger le 24 octobre 1953 un blâme par le Conseil de discipline de la F.F.H.C., confirmé le 5 novembre 1953 par le Comité de Direction et le 3 juillet 1954 radié de l'association avec toutes les conséquences que cette radiation entraînait pour lui, a saisi ce Tribunal pour voir ordonner l'annulation de ces deux décisions :

Attendu que, par jugement en date du 6 novembre 1956, non frappé d'appel, le Tribunal a fait droit à cette assignation et annulé pour violation des statuts et du règlement interne la décision de blâme prise contre Cayeux le 5 novembre 1953 et pour violation du principe de la libre défense des inculpés la décision de radiation prise contre lui le 3 juillet 1954 ;

Attendu que le 26 février 1955 a été prise contre Cayeux par la F.F.H.C., une nouvelle décision de radiation reprenant celle du 3 juillet 1954, et, en outre, étendant la radiation de Cayeux à toutes les Fédérations affiliées au Comité National des Sports ;

Attendu que Cayeux a assigné à nouveau la F.F.H.C. pour voir prononcer la nullité de cette décision ;

Qu'il soutient qu'elle est nulle pour avoir été rendue par les mêmes juges que ceux qui avaient rendu les décisions des 24 octobre 1953 et 3 juillet 1954, n'ayant d'autre but que d'en couvrir les vices non contestés ;

Qu'elle serait encore nulle pour avoir prononcé l'extension aux fédérations affiliées de la sanction de la radiation alors que cette question ne figurait pas à l'ordre du jour de la réunion du 26 février 1955 ;

Qu'il y aurait eu de ce fait violation des droits de la défense ;

Attendu que Cayeux, outre sa réintégration, sollicite la condamnation de la F.F.H.C. à 1 franc de dommages-intérêts et l'insertion de la décision à intervenir dans des journaux sportifs ;

Attendu que la F.F.H.C. a conclu banalement au débouté de cette assignation ;

Attendu qu'il est constant que Cayeux a été convoqué par lettre recommandée en date du 8 février 1955 à comparaître le samedi 26 février suivant devant le Comité de Direction de la F.F.H.C.

Que dans cette lettre il lui était demandé de fournir le 23 février ses explications à un rapporteur, le sieur Roger Poulain ;

Que Cayeux répondit le 15 février 1955 en déclarant qu'il n'avait pas d'autres explications à fournir que celles qu'il avait données précédemment au Comité ;

Attendu que le Comité de Direction compétent par application de l'article 14 des statuts pour prononcer la radiation d'un membre pour motifs graves et composé obligatoirement de tous les membres non empêchés de ce Comité, sans qu'il puisse être fait appel à des membres autres que ceux régulièrement nommés a estimé que les faits reprochés à Cayeux étaient assez graves pour justifier la peine définitive de la radiation ;

Attendu qu'aucun vice de forme ne peut être trouvé dans la procédure qui a abouti le 26 février

1955 à la radiation de Cayeux ; les statuts et les droits de la défense ayant été respectés ;

Attendu que le Comité fait valoir que sa décision a été motivée par le fait, non contesté par Cayeux, qu'il a déclaré à dame Delvaux, secrétaire administrative de la fédération, que son président en exercice le sieur Dame pourrait, après son départ, faire ce qu'il voudrait avec la caisse ;

Attendu que Cayeux, toutefois, a déclaré qu'il n'entendait pas par ces propos alléguer que Dame pourrait « tripoter » mais en fait qu'aucun contrôle de ses dépenses et frais de représentation ne serait plus exercé ;

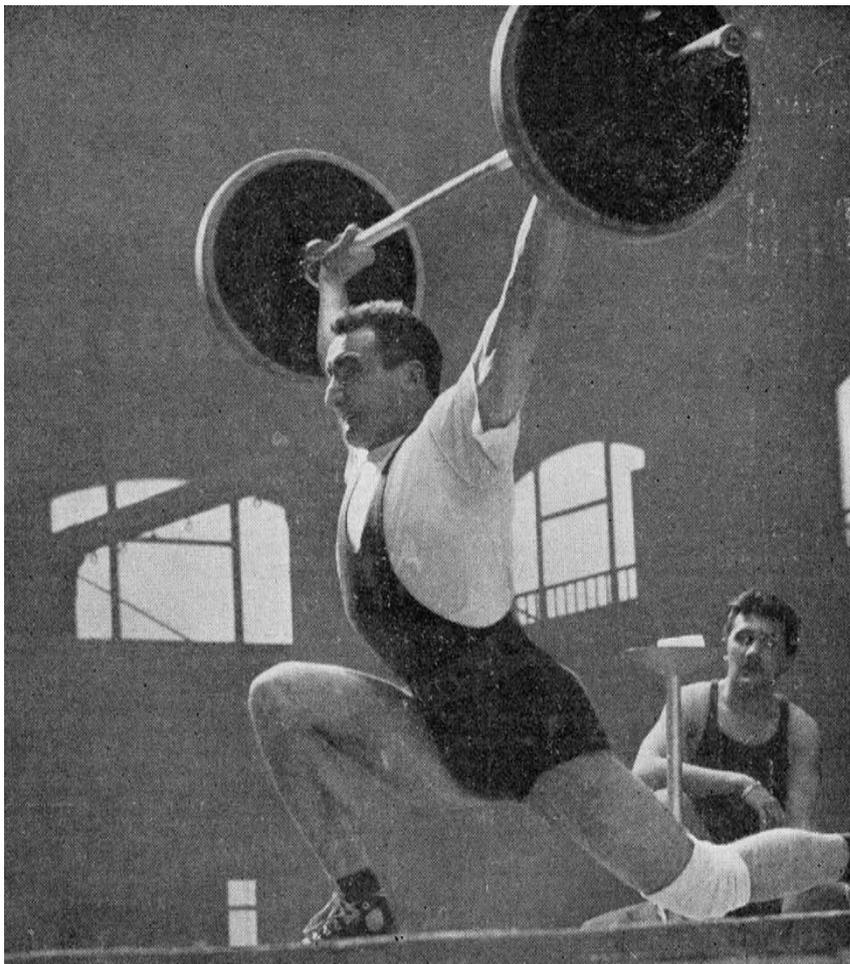
Qu'il a maintenu ses propos ainsi précisés ;

Attendu que le Comité de Direction a estimé que de tels propos étaient diffamatoires ;

Attendu que l'article 14 des statuts prévoit la radiation de la Fédération de tout membre qui se montrerait « indigne de faire partie de cette Fédération » ;

Attendu que le Tribunal qui n'a pas à examiner le bien fondé des griefs mais leur correspondance à un motif de radiation estime que des propos diffamatoires tenus par le trésorier du Comité en public, visant la gestion du Président de ce Comité et réitérés par lui devant ce Comité, sans le moindre commencement de preuve de la vérocité de ses allégations même s'ils sont assortis de restriction mentale peuvent constituer un grief assez sérieux pour justifier l'indignité de ce membre à faire encore partie de l'Association ;

Que la sanction a donc été légalement prise ;



PICARD (A. S. Préfecture de Police)
3^e du Championnat de France 1958 (Poids Coqs).

Attendu que le Comité saisi régulièrement pouvait prononcer la sanction qu'il jugeait appropriée, sans avoir à confirmer celle déjà prise au cours d'une réunion irrégulière du Comité ;

Qu'il pouvait donc atténuer ou aggraver la sanction prise lors de cette réunion ; sans avoir à avertir Cayeux d'une possibilité d'aggravation ;

Attendu que le Comité est fondé à proposer l'extension de la peine de la radiation à toutes les sociétés affiliées à la Fédération ;

Attendu que c'est donc à tort que Cayeux demande l'annulation de ladite décision et l'octroi de dommages - intérêts

Qu'il y a lieu de le débouter de son assignation ;

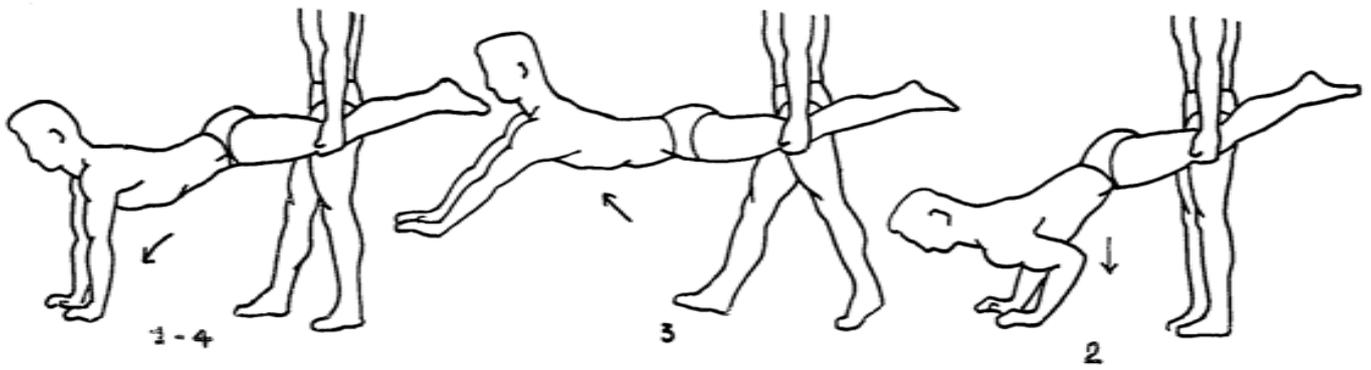
PAR CES MOTIFS :

Déboute Cayeux de toutes ses demandes, fins et conclusions ;

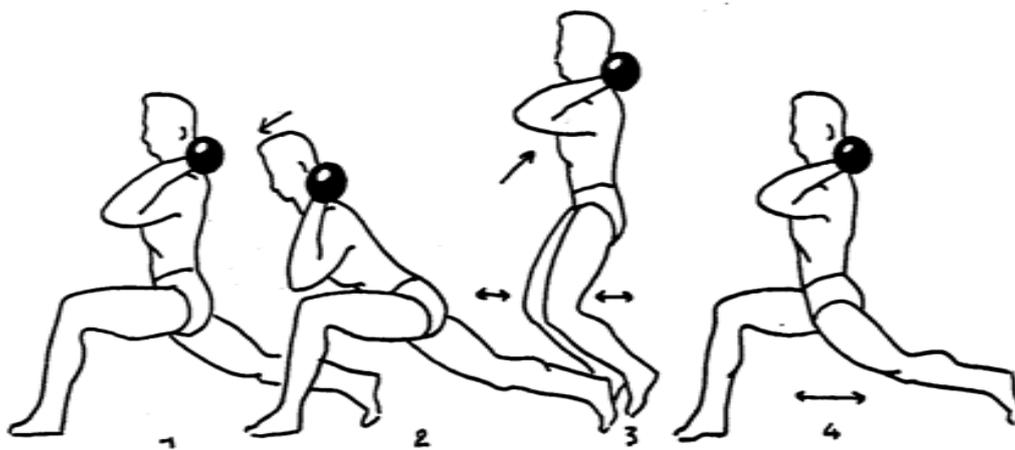
Le condamne aux entiers dépens dont distraction au profit de Danet, avoué, aux offres de droit.



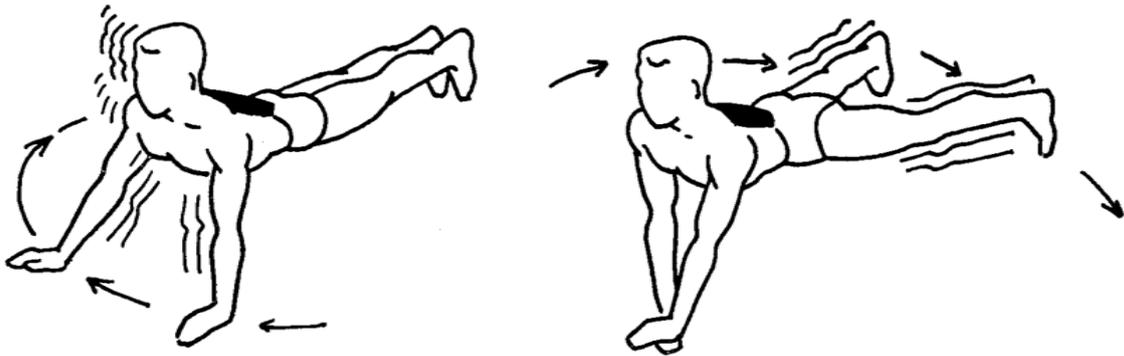
La leçon Athlétique du mois



Mouvement I



Mouvement II



Mouvement III

Mouvement I (Épaules et Bras) :

Brouette à deux, en tenant les genoux de la brouette. Progression par bonds des bras qui se fléchissent et s'étendent sur les avant-bras (sur 10 à 20 m, de 10 à 20 flexions bondissantes).

Variante : La progression peut se faire d'avant vers l'arrière, vers la droite ou vers la gauche.

Ce mouvement exerce la détente d'extension des bras pour les jetés à deux bras.

Expiration dans la flexion.

Mouvement II (Dorsaux, Lombaires) :

En fente d'épaulé, barre sur nuque ou clavicules (de 10 à 30 k). Flexion et extension du tronc (toucher le thorax sur le genou à la flexion). 4 séries de 7.

Variante : changer la fente. Expiration dans la flexion.

Mouvement III (Pectoraux, Abdominaux) :

En appui tendu facial sur le sol, bras et tronc voisins de l'horizontale - en pieds pivots - progression circulaire des mains (dans les deux sens). Mains pivots : les pieds progressent circulairement dans les deux sens.

Variante : Étant entraîné, on peut mettre un disque de 5 à 10 k sur les omoplates. Deux séries de deux tours (deux sens, deux pivots).

Expirer le plus possible.

Mouvement IV (Bras. Obliques droits) :

Suspension dorsale à l'espalier (en bras cassés) - l'avant-bras fait un angle de 90° avec le bras - Élévation simultanée des jambes fléchies sur le thorax en expir profond et rotation à droite et à gauche du bassin et des jambes fléchies. 3 séries de 7 exercices.

Expiration bouche ouverte.

Mouvement V (Jambes. Longs dorsaux. Lombaires) :

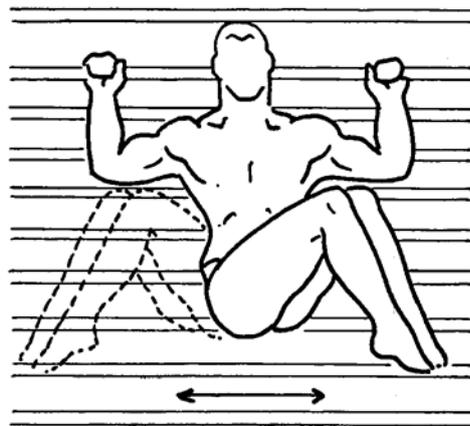
Marche accroupie (en canard) sur 5 à 15 m. avec une barre de 5 à 30 k sur les clavicules ou la nuque (ou haltères courts de 2 k 500 à 15 k dans chaque main).

Excellent éducatif pour la flexion de

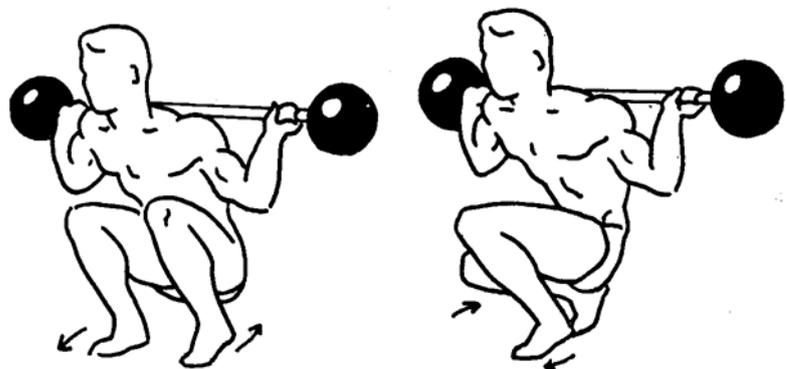
l'épaulé dénommé par erreur « à l'allemande » ainsi que pour l'arraché d'une main en style pivot.

Expiration en marchant.

G. PICHON,
Maître d'E.P.S.
à l'Institut National des Sports.



Mouvement IV



Mouvement V

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE DE L'EST A

Disputé le 11 mai 1958, à Meissen-sur-Elbe

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|-----------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| SCHUCHORDT | 55,9 | Allemagne | 90, - | 85, - | 105, - | 280 k |
| RANDRIANARISOA | 55,6 | France | 80, - | 80, - | 105, - | 265 k |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| MISKE | 59,9 | Allemagne | 100, - | 95, - | 120, - | 315 k |
| PLATIER | 60, - | France | 85, - | 85, - | 110, - | 280 k |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| GERBER | 67,5 | France | 110, - | 100, - | 130, - | 340 k |
| DITTRICH | 66,9 | Allemagne | 97,500 | 102,500 | 127,500 | 327 k 500 |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| PATERNI | 74,8 | France | 125, - | 110, - | 150, - | 385 k |
| HAHNEFELD | 74,1 | Allemagne | 102,500 | 107,500 | 130, - | 340 k |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| GOHRING..... | 82,2 | Allemagne | 115, - | 120, - | 150, - | 385 k |
| MARCHAL..... | 81,4 | France | 112,500 | 107,500 | 140, - | 360 k |
| POIDS LOURDS-LEGERS | | | | | | |
| DEBUF..... | 84,6 | France | 115, - | 122,500 | 162,500 | 400 k |
| N. cl. NIESSNER | 85,3 | Allemagne | 0, - | 95, - | 132,500 | — |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| ARNOLD | 105,3 | Allemagne | 125, - | 122,500 | 160, - | 407 k 500 |
| N. Cl. HERBAUX | 99, - | France | 115, - | 105, - | A abandonné | |

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE DE L'EST « B »

Disputé le 11 mai 1958, à Lommatzch

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| GROSSMANN | 55,7 | Allemagne | 85, - | 80, - | 105, - | 270 k |
| HANRY | 55,8 | France | 82,500 | 72,500 | 100, - | 255 k |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| STOLF..... | 59,7 | Allemagne | 90, - | 85, - | 110, - | 285 k |
| DELEBARRE | 59,7 | France | 87,500 | 85, - | 100, - | 272 k 50 |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| HATT | 67,4 | Allemagne. | 100, - | 95, - | 127,500 | 322 k 500 |
| COLLARD | 66,6 | France | 97,500 | 95, - | 125, - | 317 k 500 |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| HELBIG | 72,3 | Allemagne | 102,500 | 105, - | 137,500 | 345 k |
| BOISSONNET | 75, - | France | 107,500 | 100, - | 130, - | 337 k 500 |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| MULLER | 81,7 | Allemagne | 115, - | 105, - | 135, - | 355 k |
| SOLEILHAC..... | 80,9 | France | 107,500 | 100, - | 120, - | 327 k 500 |
| POIDS LOURDS-LEGERS | | | | | | |
| VINCENT | 88,3 | France | 115, - | 112,500 | 150, - | 377 k 500 |
| CZECH..... | 88,6 | Allemagne | 120, - | 102,500 | 135, - | 357 k 500 |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| STEMPLINGER..... | 98,8 | Allemagne | 120, - | 112,500 | 145, - | 377 k 500 |
| LEFEVRE | 85,4 | France | 120, - | 110, - | 145, - | 375 k |

LES MATCHES
FRANCE-ALLEMAGNE
DE L'EST

(Équipes « A » et « B »)

Ces deux rencontres, qui ont eu lieu le 11 mai dernier, à Meissen-sur-Elbe et Lommatzsch (localités situées à 20 kilomètres l'une de l'autre) n'appellent pas de longs commentaires.

En effet, ainsi que je l'ai expliqué au Bureau Fédéral, la durée du déplacement des deux Équipes de France avait été réduite au maximum, afin que certains de nos athlètes ne soient pas obligés de solliciter de leur employeur un congé trop important.

Compte tenu de la longueur du voyage en chemin de fer, nous devions arriver à Meissen suffisamment à temps pour que nos haltérophiles puissent prendre quelques heures de repos. Hélas ! ... nous n'avions pas compté avec les tracasseries administratives ! Malgré un visa collectif et des passeports absolument en règle qui nous permirent de franchir sans difficultés trois contrôles successifs, l'ordre nous fut intimé, au 4^e contrôle, et malgré nos protestations, de descendre du train et d'attendre les instructions. Elles arrivèrent... plusieurs heures après. Il s'agissait d'une erreur, paraît-il, et nous dûmes reprendre le cours de notre voyage et arriver au but, grâce à un système de correspondances non prévues à l'itinéraire initial.

Dès lors, que pouvions-nous exiger de nos athlètes, exténués ? Ils firent de leur mieux et si, dans certaines catégories, ils ne pouvaient, de toutes façons, triompher, dans d'autres, par contre, les résultats avaient quelque chance d'être inversés.

Expérience à ne plus renouveler, telle est la conclusion personnelle qui a terminé mon compte rendu de ces matches au Bureau Fédéral.

Le Président,
Jean DAME.

Réflexions

sur un Championnat de France O.S.S.U.

Lundi 31 mars, à Troyes, salle Pringez : le sport haltérophile universitaire va désigner ses Champions annuels. Dans quelques instants, à l'appel du chef de plateau, pour trois heures pleines, la salle Pringez abritera les rares spectateurs qui ont bien voulu en franchir la porte. Comme à l'accoutumée en pareille réunion, hormis quelques officiels, il s'agit de parents et d'amis ; car le sport haltéro n'a toujours pas dépassé l'intérêt d'une chapelle pour initiés. De cette façon, tout le monde sera dans le coup et les cœurs battront au rythme des efforts.

Chez les athlètes, derrière la façade de calme et parfois de désinvolture, que d'émotions contenues qui, à l'issue d'un essai heureux ou malheureux, éclatent en joie bruyante, en désappointement coléreux, en tristesse résignée au gré des tempéraments. Comme toujours, une oppression lourde impose aux débats une tension qui ne se relâche qu'à l'issue d'une réussite, sous forme d'applaudissements d'autant plus chaleureux qu'ils sont peu nombreux. Ce n'est pas autour du plateau qu'il faut venir chercher « l'ambiance » telle qu'on la conçoit dans le spectacle sportif habituel et multiple. Notre sport, c'est autre chose et avant tout une source intarissable d'émotions pour les pratiquants et leur entourage. Et c'est le principal. Je pense malgré tout qu'il serait très utile d'envisager une présentation (j'entends la compétition) moins sommaire, plus extériorisée, plus vivante. Dans la mesure où nous regrettons l'absence des spectateurs, nous devons en chercher les causes et tenter d'y remédier. Il est indéniable qu'un compte rendu de presse intelligent et animé retient le lecteur. Il s'agit donc d'essayer de créer l'animation, de susciter l'intérêt et de le retenir autour du plateau, ce qui n'est pas facile j'en conviens mais non impossible. Mais ceci est une autre histoire !

Dix-huit concurrents donc briguaient des lauriers. La plupart jouaient placés et les premiers

plans connus redoutaient la défaillance aussi inexplicable qu'impardonnable autant que la présence du nouveau venu. Le premier émoi fut l'absence à la pesée de quelques épouvantails ; le moyen Lambert en particulier dont l'absence débrida peut-être d'une façon inconsidérée les ambitions de ses adversaires. La deuxième émotion ricocha sur les athlètes comme la menace du censeur sur la tête des collégiens en puissance « d'entourloupettes » - « Attention à vos développés, nous vous avons à l'œil mes gaillards ! » (interprétation libre). En fait, le mal est tellement ancré dans les esprits et les records accrochés si haut qu'il n'y a plus grand chose à faire pour essayer de conserver encore à ce mouvement seulement son appellation, même..., non contrôlée. En fin de soirée, la menace n'avait pas fait trop de dégâts et les « artistes » du jeté sans fente ni flexion n'ont pas été trop égratignés.

Une satisfaction d'importance : les grands gabarits et les petits du type médio ligne ont donné une élégance de bonne venue à cette compétition. Si la recherche de la performance exceptionnelle devait trop les alourdir, je ne voudrais pas être leur conseiller. Il est vrai - et c'est heureux - que la nature ne se laisse pas facilement violenter.

Bonne soirée dans l'entourage de jeunes garçons sympathiques J'ai vu Toye jouer le bon samaritain auprès du minuscule Dietrich en attendant l'heure lointaine de clôturer la soirée en renouvelant pour un an le dernier titre mis en jeu. Gentillesse tranquille de l'homme fort J'ai sympathisé avec la hargne du bagarreur Bénabib. C'est un garçon bourré de dynamite : il tire, il pousse, il grogne. Quand il connaîtra la technique, il fera mal ; Mais j'ai compati à la peine de Debarge et souhaité pour lui un meilleur sort. Le courage de Segonzac trahi par sa méforme et peut-être par sa témérité mérite d'être cité. Une mention à Junqua dont l'agréable gabarit reflète l'élégance discrète et la correction. Tabatabai m'est trop connu pour qu'il ait pu m'épater.

Ce garçon est un bel haltérophile, consciencieux, méticuleux, très volontaire. Il mérite de laisser son nom sur les tablettes des records. Le voici parvenu au terme de ses études médicales. Une année de spécialisation nous le conserverait. Alors rendez-vous en 1959 ? Il y a bien au moins 10 k dans la réserve pour consolider ce record ? Petit, avec la complicité involontaire de Lambert s'est payé un titre de Champion de France pour ses 18 ans. Ce gosse a l'audace tranquille et la réussite provocante. Il a terminé sa première saison haltérophile l'an dernier, à quelques 265 k, après s'être fait tirer l'oreille pour taquiner la fonte.

Cette année, ses contacts avec la barre (ne parlons pas d'entraînement) se sont limités au dimanche matin à la salle de la Française de Lyon, plus quelques quarts d'heure à l'École pendant la gymnastique quand cela était possible ce qui ne va pas chercher loin entre octobre et Pâques. Il aurait probablement franchi le cap des 300 k cette année s'il avait seulement pu tirer deux fois par semaine depuis octobre. Tiendra-t-il les promesses d'une nature apparemment assez généreuse ? Les exigences scolaires qui l'ont..., bridé cette année ne seront pas moins impératives dans l'avenir. Mais je le crois assez ambitieux pour ne pas renoncer maintenant.

Calendrier Fédéral 1958-1959

| | |
|--|------------------------------|
| Premier Pas Culturiste..... | 19 octobre 1958 |
| Premier Pas Haltérophile | 9 novembre 1958 |
| Prix d'Encouragement (non classés et 4 ^e Série)..... | 23 novembre 1958 |
| Éliminatoires Prix interrégional (4 ^e et 3 ^e Séries)..... | 7 décembre 1958 |
| Brevets Culturistes | 14 décembre 1958 |
| Finale du Prix Interrégional | 28 décembre 1958 |
| Éliminatoires du Prix Fédéral (3 ^e et 2 ^e Séries) | 11 janvier 1959 |
| Finale du Prix Fédéral | 1 ^{er} février 1959 |
| Éliminatoires du Critérium National Haltérophile (2 ^e , 1 ^{re} Séries et Classe Nationale)..... | 15 février 1959 |
| Brevets Culturistes | 1 mars 1959 |
| Finale du Critérium National Haltérophile..... | 8 mars 1959 |
| Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors..... | 22 mars 1959 |
| Finale des Championnats de France Juniors et Seniors..... | 11 et 12 avril 1959 |
| Critérium National Culturiste..... | 19 avril 1959 |
| Éliminatoires de la Coupe de France Haltérophile | 26 avril 1959 |
| Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France | 15 au 31 mai 1959 |
| Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France..... | Date à fixer |
| Finale de la Coupe de France Haltérophile | 24 mai 1959 |

De toute façon il a bellement secondé Tabatabai pour faire briller les couleurs lyonnaises. Dommage que le grand Michel Duard blessé malencontreusement, n'ait pas été de la fête. Il aurait pu brigrer une honorable seconde place en Lourd-Léger.

Ces satisfactions n'effacent pas un petit malaise que je prends la liberté d'exprimer en toute amitié sportive. Je trouve très regrettable qu'à l'occasion d'un Championnat de France, les organisateurs, personnages polyvalents (fédéraux en même temps que scolaires) n'éprouvent pas le besoin d'une réunion des responsables régionaux qui accompagnent les athlètes. Il semble que la chaleur d'un contact amical entre gens qui se savent égaux en

dévouement pour la cause commune, ne serait-ce que devant le déjeuner matinal avant le départ (j'allais écrire à tort : la séparation au lieu du départ, comme si nous nous étions retrouvés) éviterait des incompréhensions, regonflerait peut-être des enthousiasmes qu'une attitude un tantinet distante ne réchauffe guère. J'ai déjà signalé il y a bien longtemps déjà l'utilité de contacts entre les bonnes volontés « universitaires ».

D'autre part, j'ai cru remarquer les athlètes bien esseulés. S'il n'est pas toujours possible de déplacer « une présence » par athlète, encore que tous les efforts devraient être faits pour qu'il en soit ainsi (nous pourrions alors envisager une belle réunion des responsables régionaux), il

serait très utile de prévoir avant le match un partage des responsabilités pour que tous les gars soient suivis. Ce serait sport et susciterait l'amitié alors que, pour le moment, chacun vient, voit et repart sans laisser de trace, s'imposant sans doute la loi de la virilité sportive : « je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu » !

Mais peut-être suis-je en train d'obéir à un tempérament inutilement expansif et que tout est bien ainsi.

C. VEHRLE,
Maître E.P.,

Responsable du Centre Haltérophilie
Scolaire et Universitaire de Lyon



Protégeons notre colonne vertébrale

(Suite)

Avec ce troisième article sur les accidents vertébraux causés par une mauvaise pratique de l'haltérophilie, nous aborderons les traumatismes lombaires engendrés par les mauvais développés à deux bras (colonne vertébrale lordosée) appelé communément « sur les reins ».

Une toute récente photographie du Poids Lourd Medvedev, parue dans le journal « L'Équipe » du 20 mai 1958, illustre de belle façon la nécessité de cet article. Cette position (en vue de profil) est doublement grave :

1. Elle n'est pas réglementaire. En effet, le tronc n'est pas assez redressé et l'arbitre ne peut normalement pas donner, la claqué des mains, pour le départ du développé proprement dit. Si cette position est prise même après le signal de l'arbitre, le mouvement devrait être arrêté, le signal de la main et le « à terre » de l'arbitre devant interrompre l'effort de l'athlète.
2. Elle sera cause, à plus ou moins brève échéance, d'accidents vertébraux que nous avons pour devoir de signaler aux entraîneurs et athlètes.

Cette position lordosée (concavité postérieure de la colonne lombaire) amènera une épiphysite des apophyses épineuses par chocs traumatiques répétés.

D'autre part, les corps des vertèbres en position normale sont presque parallèles ; aussi, les disques vertébraux sont bien centrés sur les corps.

Étudions attentivement le dessin représentant cette portion vertébrale lombaire les espaces intervertébraux baillent du côté de la courbure antérieure trop convexe ; aussi, les disques, trop gênés comme espace sur la partie arrière des corps vertébraux, glissent automatiquement vers l'avant, afin de n'être pas écrasés. Les disques débordent alors hors des corps et c'est la douloureuse hernie discale traumatique.

Les trous de conjugaison délimités par deux vertèbres sus et sous-jacentes voient leur diamètre vertical diminué. Cette anomalie amène inévitablement des compressions des artères, des veines et des nerfs, allant ou venant à la moelle épinière. Des troubles circulatoires s'établissent, le sang (aller et retour) n'a plus son débit normal. L'influx nerveux arrive moins bien aux organes et aux muscles voisinant à proximité de la zone lombaire. Leurs fonctions physiologiques s'en trouvent diminuées. Bien des lumbagos (vulgairement appelés « tour de reins ») n'ont pas d'autres origines que la gêne circulatoire nerveuse au passage du trou de conjugaison.

Comme remèdes, nous conseillons :

1. La pratique du développé ultra-correct à l'entraînement, la colonne lombaire

devant rester normale, même pendant les plus grands efforts.

2. Suppression de la ceinture (dont la largeur réglementaire est encore excessive). Cette tolérance du règlement est à bannir. La vraie ceinture de l'haltérophilie sera toujours sa sangle abdominale correctement développée par un travail intensif du muscle transverse en expiration profonde.

Nous donnerons, après le dernier article sur les accidents de la colonne vertébrale en haltérophilie, des planches d'exercices propres à préparer et à réparer la colonne vertébrale.

(A suivre)

G. PICHON,
Maître d'E.P.S.

à l'Institut National des Sports.

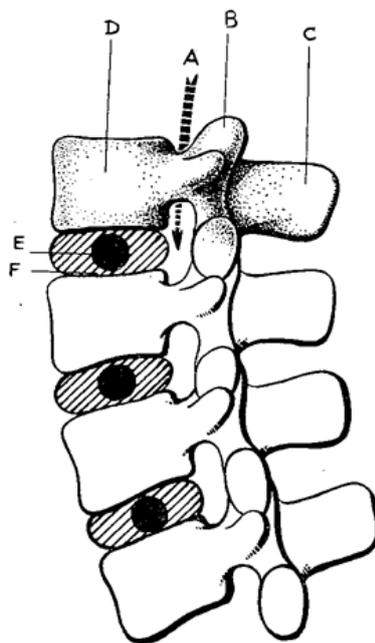


Fig. 1
Colonne lombaire normale



Fig. 2
Colonne lombaire lordosée avec hernie discale

CHAMPIONNATS DE FRANCE MILITAIRES D'HALTÉROPHILIE 1958

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|---------------------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| TABATABAI..... | 55,9 | E.O. Santé Lyon | 72,500 | 75, - | 97,500 | 245 k |
| CHAPELAIN..... | 55,7 | Bataillon Joinville | 70, - | 67,500 | 90, - | 227 k 500 |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| VANDEPUTTE..... | 59,6 | Bataillon Joinville | 65, - | 80, - | 100, - | 245 k |
| DEGOURNAY..... | 56,6 | 41° R.T. | 62,500 | 65, - | 87,500 | 215 k |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| SANDEAUX..... | 67,6 | Bataillon Joinville | 90, - | 90, - | 115, - | 295 k |
| COT..... | 67,5 | Bataillon Joinville | 80, - | 95, - | 115, - | 290 k |
| QUENTIN..... | 66,4 | S.F. Paris | 80, - | 80, - | 110, - | 270 k |
| FLORIDA..... | 64,7 | 183° Cie de Q.G. | 80, - | 77,500 | 105, - | 262 k 500 |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| MAIER..... | 72,8 | Bataillon Joinville | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k |
| RENAUD..... | 68,8 | Bataillon Joinville | 87,500 | 95, - | 120, - | 302 k 500 |
| DASSONNEVILLE..... | 72,2 | Sce Vétérinaire | 90, - | 92,500 | 110, - | 292 k 500 |
| DEMONCEL..... | 74,6 | 43° C.R.D. | 87,500 | 90, - | 112,500 | 290 k |
| DOUCHET..... | 72,9 | École Santé | 75, - | 85, - | 100, - | 260 k |
| MARTINEZ..... | 74,9 | 2/111° Génie. | 77,500 | 0, - | A abandonné | |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| PATERNI..... | 76, - | Bataillon Joinville | 120, - | 110, - | 150, - | 380 k |
| POIDS LOURDS-LEGERS | | | | | | |
| VINCENT..... | 84, - | Bataillon Joinville | 105, - | 120, - | 140, - | 365 kg |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| PECHEUR..... | 100, - | S.P. de Paris | 115, - | 115, - | 145, - | 375 k |
| NEYERTS..... | 99,3 | E.E.P.M. Antibes | 112,500 | 110, - | 140, - | 362 k 500 |
| GOETTMANN..... | 114,9 | 12° B.G. | 110, - | 107,500 | 140, - | 357 k 500 |
| REMY..... | 99,9 | Bataillon Joinville | 110, - | 102,500 | 130, - | 342 k 500 |



**RECORDS
ET TABLE
DE COTATION**

Faisant suite à l'article de G. LAMBERT, paru dans le numéro de mai de « L'Haltérophile Moderne », nous publions, ci-contre, un tableau comparatif des records mondiaux établi par l'auteur et illustrant sa méthode de cotation.



| | Records actuels | Records calculés | retard |
|----------------------------|------------------|---------------------------|-----------|
| ÉPAULE ET JETÉ | | | |
| <i>Coqs</i> | 139 k 500 | 139 k 500 | 0 |
| <i>Plumes</i> | 143 k 500 | 139,5 x 1,047 = 146 k | - 2 k 500 |
| <i>Légers</i> | 154 k | 146 x 1,082 = 158 k | - 4 k |
| <i>Moyens</i> | 168 k 500 | 158 x 1,071 = 169 k 500 | - 1 k |
| <i>Mi-Lourds</i> | 176 k | 169,5 x 1,066 = 180 k 500 | - 4 k 500 |
| <i>Lourds Légers</i> | 185 k | 180,5 x 1,06 = 191 k 500 | - 6 k 500 |
| ARRACHE | | | |
| <i>Coqs</i> | 105 k | 110 k | - 5 k |
| <i>Plumes</i> | 110 k 500 | 115 k 500 | - 5 k |
| <i>Légers</i> | 125 k | 125 k | 0 |
| <i>Moyens</i> | 133 k | 133 k 800 | 1 k |
| <i>Mi-Lourds</i> | 137 k 500 | 142 k 700 | 5 k |
| <i>Lourds Légers</i> | 145 k | 151 k 300 | - 6 k |
| DÉVELOPPÉ | | | |
| <i>Coqs</i> | 107 k 500 | 112 k 500 | - 5 k |
| <i>Plumes</i> | 117 k 500 | 117 k 800 | 0 |
| <i>Légers</i> | 127 k 500 | 127 k 500 | 0 |
| <i>Moyens</i> | 135 k | 136 k 500 | - 1 k 500 |
| <i>Mi-Lourds</i> | 145 k | 145 k 500 | - 0 k 500 |
| <i>Lourds Léger</i> | 147 k 500 | 154 k 200 | - 6 k 500 |
| TOTAL (à 1 k près) | | | |
| <i>Coqs</i> | 345 k | 347 k 500 | - 2 k 500 |
| <i>Plumes</i> | 362 k 500 | 365 k | - 2 k 500 |
| <i>Légers</i> | 385 k | 395 k | - 10 k |
| <i>Moyens</i> | 420 k | 422 k 500 | - 2 k 500 |
| <i>Mi-Lourds</i> | 450 k | 450 k | 0 |
| <i>Lourds Légers</i> | 470 k | 477 k 500 | - 7 k 500 |

Engins de culture physique athlétique

en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

Dans nos

COMITÉS
RÉGIONAUX

COMITE DE L'ILE DE FRANCE

Challenge Dalex

Arbitrée par M. Rolet, la Finale du Challenge fut disputée à Mantes.

Montrouge l'emporta devant Mantes et Dreux. Le Stade Municipal de Montrouge, ayant gagné deux fois cette épreuve, garde définitivement le Challenge.

Cette compétition, créée par le Stade Municipal de Montrouge en liaison avec la Commission de propagande du Comité de l'Île-de-France pour appuyer l'effort des Clubs, semble avoir répondu à ce que l'on en attendait, de l'avis des responsables qui souhaitent continuer dans la même voie.

Résultats techniques :

Stade Municipal de Montrouge. - Raverdy, 262 k 500 ; Guigné, 262 k 500 ; Denonfoux, 265 k ; Gardelle 292 k 500 ; Renier, 310 k ; Goubayon, 347 k 500 ; Mana, 370 k. Total : 2.105 k

A.S. Mantaise : 2.040 k ; Meaux : 1.772 k 500.

Classement général du Challenge Dalex : 1. Montrouge ; 2. Mantes ; 3. Meaux ; 4. Compiègne ; 5. Dreux.

Montrouge - Wemmetsweiler

L'équipe du Stade Municipal de Montrouge recevait les Champions de Sarre. C'est avec 2.095 k que les locaux l'emportèrent.

Championnat de Seine-et-Oise

Disputé le 20 avril, à Mantes, et organisé par l'A.S. Mantaise, ce Championnat a donné lieu à de bonnes performances ; les représentants du club local furent les triomphateurs incontestés. La Société Athlétique d'Enghien qui, les autres années, tenait la dragée haute dans toutes les catégories a dû s'incliner cette année.

Arpajon enlève encore une fois le titre des Poids Coqs et toutes les autres catégories sont enlevées par les athlètes de l'A.S. Mantaise. Voici les résultats de cette épreuve :

Poids Coqs : 1. Pétremanne (L'Arpajonnaise), 217 k 500 ; 2. Poirier (A.S. Mantaise), 182 k 500 ; 3. Gonzales (A.S. Mantaise), 170 k.

Poids Plumes : 1. Lanux Roger (A.S. Mantaise), 225 k ; 2. Barbier (Société Athlétique d'Enghien), 177 k 500.

Poids Légers : 1. Conil (A.S. Mantaise), 305 k ; 2. Trouillon (A.S. Mantaise), 287 k 500 ; 3. Fouilleul (Société Athlétique d'Enghien), 265 k ; 4. Villaret (A.S. Mantaise), 260 k ; 5. Bodet, 255 k ; 6. Lanux Claude (A.S. Mantaise), 240 k ; 7. Psiroukis (A.S. Mantaise), 185 k.

Poids Moyens : 1. Guezou (A.S. Mantaise), 315 k ; 2. Benoist (Société Athlétique d'Enghien), 267 k 500 ; 3. Breton (A.S. Mantaise), 260 k ; 4. Lemaire (Société Athlétique d'Enghien), 257 k 500 ; 5. Moreau (Société Athlétique d'Enghien), 257 k 500.

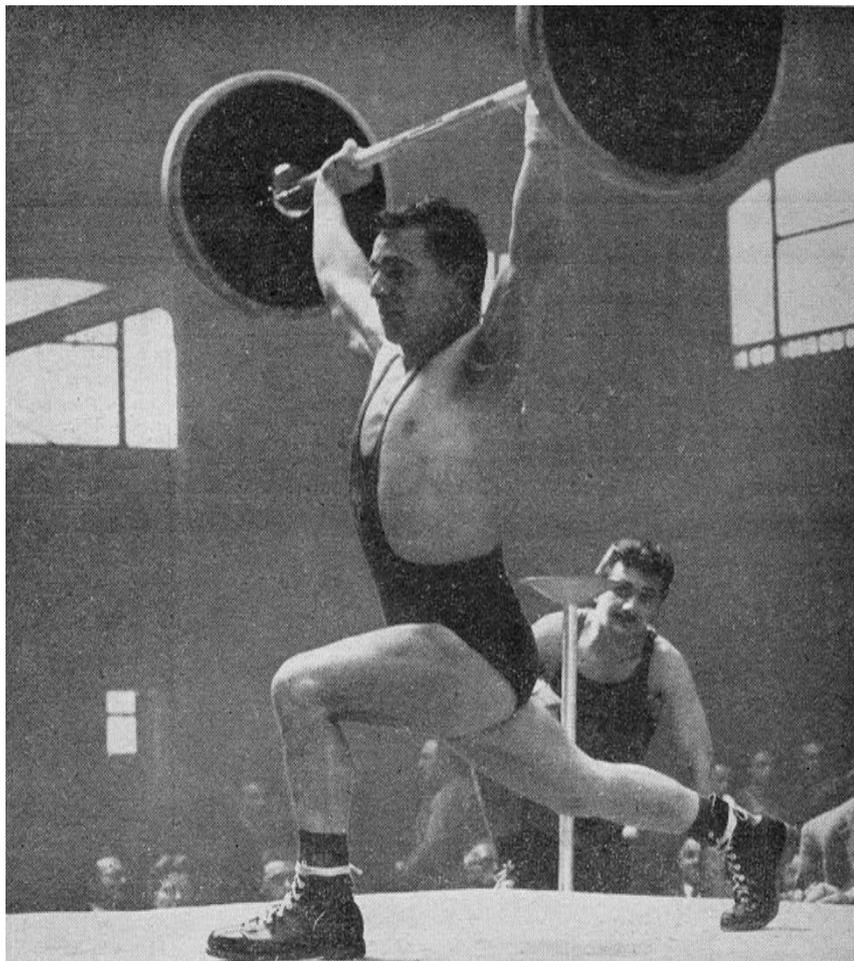
Poids Mi-Lourds : 1. Vaurabourg (A.S. Mantaise), 305 k ; 2. Caliz (A.S. Mantaise), 277 k 500 ; 3. Lesur (A.S. Mantaise), 255 k ; 4. Vanzeried (Société Athlétique d'Enghien), 245 k.

STAGES D'HALTÉROPHILIE

PROCHAINS STAGES :

Candidats moniteurs : du 22 au 27 septembre à l'Institut National
Espoirs : du 20 au 25 octobre des Sports.

Inscriptions à la F.F.H.C. par l'intermédiaire des clubs et des comités régionaux.



SABLE (Montpellier Sport Club)
3^e du Championnat de France 1958 (Poids Moyens)

(Photo Miroir-Sprint.)

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des **FONDERIES ROUX, à LYON**

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,

7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

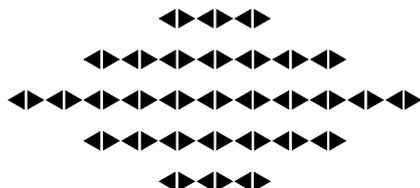
Poids Lourds Légers : 1. Paul (A.S. Mantaïse), 300 k.

Nous remercions nos amis de l'A.S. Mantaïse de leur organisation et les félicitons de leurs nombreux titres de champions de Seine et Oise, ainsi que pour leur victoire dans le Challenge Recordon devant Enghien et Arpajon.

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé Paul, de retour du service militaire, qui, malgré très peu d'entraînement a réussi 300 k. Nous constatons aussi les progrès réalisés par Conil, Guezelou et Vaurabourg, surtout dans l'exécution de leurs mouvements ; ils sont sur la bonne route qui les conduira aux côtés des champions. Félicitations aussi à notre ami Lanux Roger qui reste toujours un bon athlète.

Cette épreuve, mise sur pied par notre ami Recordon, stimule nos clubs de Seine et Oise et nous regrettons les absences de Versailles et C.O.A. Villeneuve présents les années précédentes.

A. ROUSSAUX.



**Classement général des Clubs
du Comité de l'Île-de-France**

**d'après les Championnats de Paris
4^e, 3^e, 2^e et 1^{re} série 1957-58**

- | | |
|----------------------------------|----------|
| 1. Stade Mun. de Montrouge | 97 pts. |
| 2. U.S. Métro-Transports..... | 57 pts |
| 3. Club Sportif Gondolo | 49 pts ½ |
| 4. Club Sportif Meaux | 33 pts ½ |

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| 5. A.S. Bourse..... | 33 pts |
| 6. A.S. Mantaïse | 17 pts |
| 7. S.C. Neuilly | 16 pts ½ |
| 8. S.A. Montmartroise | 16 pts |
| 9. S.C.P.O. Paris | 14 pts ½ |
| 10. A.S. Préfecture de Police | 13 pts |
| 11. Asnières Sports | 8 pts |
| 12. Club Shell..... | 7 pts ½ |
| 13. Club Sportif Clamart | 6 pts |
| 14. Société Athlétique d'Enghien..... | 3 pts ½ |
| 15. L'Arpajonnaise..... | 1 point |
| « Sté Mun. de Choisy-le-Roi | 1 |
| « H.C. Compiègne | 1 point |

COMITE D'AUVERGNE

Devant un public hélas ! ... trop restreint mais connaisseur, s'est déroulé, dans la salle d'éducation physique de l'A.S. Montferrandaise, un match à trois qui opposait les équipes de Lyon, Cognac et Montferrand. Il fut passionnant de bout en bout, car ce ne fut que dans les derniers mouvements que l'on a connu le vainqueur. En effet, c'est tout d'abord Montferrand qui prit l'avantage après le développé, puis, après l'arraché, Cognac est en tête et, enfin, Lyon, avec ses « gros bras », porte un coup décisif à l'épaulé-jeté.

Certes, Montferrand ressentit l'absence de Toye et de Rouaix, qui participaient aux Championnats de France scolaires, mais, malgré tout, les athlètes auvergnats firent mieux que se défendre et notons la brillante performance du junior Giat, qui réussit 275 k en catégorie légers. Vernède et Païs furent également très bons et firent mieux que prévu. Quant aux poids lourds Piano, Bassot et Mardel, ils tentèrent des poids bien supérieurs à leurs possibilités pour combler un retard qui s'annonçait sur la fin du débat, et nous nous devons de les féliciter.

Cognac nous a présenté une équipe extrêmement sympathique, au style classique et efficace.

Nous sommes persuadés que tous ont obtenu leur maximum et, s'il fallait le démontrer, nous citerions Robinaud, qui a battu le record du Poitou sur le total olympique catégorie moyens avec 312 k 500. Une mention spéciale également à Dupuis avec 335 k en catégorie lourds légers.

Quant aux Lyonnais, leur réputation n'était pas surfaite et c'est à juste titre qu'ils ont enlevé la dérision, étant l'équipe la plus complète, où émergeaient légèrement Billiet en mi-lourd (avec 320 k) et Chapuisat en lourd (avec 340 k).

Les résultats

LYON

Vigouroux, 255 k ; Thili, 275 ; Constantinian, 292,500 ; Gelin, 300 ; Billiet, 320 ; Chapuisat, 340.

Total réalisé : 1.782 k ; poids de l'équipe : 471 k 400 ; nombre de points obtenus : 1.782 - 471,400 = 1.310,600.

COGNAC

Renom, 257 k 300 ; Palisseaux, 255 ; Legrand, 277,500 ; Gisclon, 292,500 ; Robinaud, 312,500 ; Dupuis, 335.

Total réalisé : 1.730 k ; poids de l'équipe : 441 k ; nombre de points obtenus : 1.730 - 441 = 1.289.

MONTFERRAND

Giat, 275 k ; Pals, 272,500 ; Vernède, 287,500 ; Piano, 275 ; Bassot, 290 ; Mardel, 315.

Total réalisé : 1.715 k ; poids de l'équipe : 464 k ; nombre de points obtenus : 1.715 - 464 = 1.251.

L'arbitrage est assuré par M. Vaure, aidé par MM. Mirowski et Bigay. La partie officielle était assurée par MM. Chassagny, Feuillade et Righi, du Comité d'Auvergne.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART POUR TOUS SPORTS

COMITE D'ALSACE

Records d'Alsace homologués
au 1^{er} juin 1958

SENIORS

Développé à deux bras. - Coqs : Cempin Marcel (Mulhouse), 77 k 500 (1941); Plumes : Da Roos Richard (Guebwiller), 91 k (1951); Légers : Noiriol Roland (A.S.P.T.T.), 89 k 500 (1958); Moyens : Ohlmann Paul (S.H.C. Haguenau), 95 k (1955); Mi-Lourds : Baumgarten Fernand (A.P.T.T.T.), 100 k (1952); Lourds-Légers : Coelsch Robert (A.C. Sélestat), 107 k (1957); Lourds : Hamm René (Alsatia Sélestat), 130 k (1958).

Arrache à deux bras. - Coqs : Wagemann J.-Paul (Wittenheim), 76 k (1954); Plumes : Ceccaroni (Wittenheim), 84 k 500 (1948); Légers : Fritsch Marcel (Koenigshoffen), 99 k 500 (1936); Moyens : Eger Lucien (Mulhouse), 100 k (1930); Mi-Lourds : Eger Lucien (Mulhouse), 102 k 500 (1934); Lourds-Légers : Coelsch Robert (A.C. Sélestat), 105 k (1953); Lourds : Goettelmann Robert (A.C. Sélestat), 112 k 500 (1958).

Épaulé -et Jeté à deux bras. - Coqs : Wagemann J.-Paul (Wittenheim), 102 k 500 (1955); Plumes : Ceccaroni (Wittenheim), 108 k 500 (1948); Légers : Noiriol Roland (A.S.P.T.T.), 120 k (1955); Moyens : Eger Lucien (Mulhouse), 131 k (1933); Mi-Lourds : Eger Lucien (Mulhouse), 136 k 500 (1933); Lourds-Légers : Mehlinger Maurice (Guebwiller), 140 k (1956); Lourds : Goettelmann Robert (A.C. Sélestat), 145 k 500 (1958).

Sur l'ensemble des trois mouvements Olympiques. - Coqs : Wagemann J.-Paul (Wittenheim), 240 k (1952); Plumes : Wagemann Paul (Wittenheim), 260 k (1955); Légers : Noiriol Roland (A.S.P.T.T.), 297 k 500 (1958); Moyens : Ohlmann Paul (S.H.C. Haguenau), 325 k (1958); Mi-Lourds : Mehlinger Maurice (Guebwiller), 327 k 500 (1957); Lourds-Légers : Coelsch Robert (A.G. Sélestat), 342 k 500 (1954); Lourds : Hamm René (Alsatia Sélestat), 377 k 500 (1958).

JUNIORS

Développé à deux bras. - Coqs : gem.ann J.-Paul Wittenheim, 74 k 500 (1952); Plumes : Ulrich Jean (Koenigshoffen), 80 k (1956); Légers : Wagemann Fernand (Wittenheim), 85 k (1956); Moyens : Da Roos Pierre (Guebwiller), 90 k (1956); Mi-Lourds : Hertzog Alphonse (Alsatia Sélestat), 87 k 500 (1948); Lourds-Légers : Ey Jean-Paul (S.A. Strasbourg), 83 k

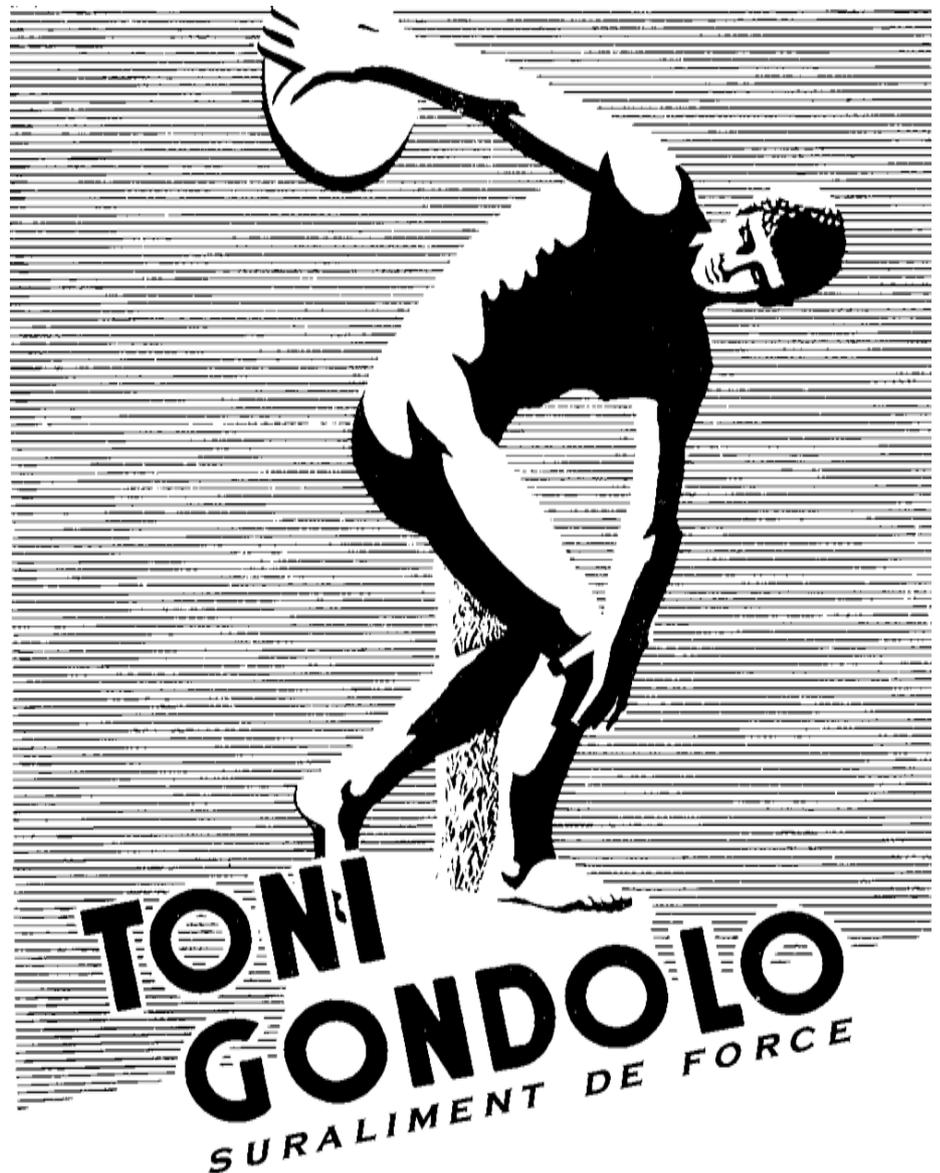
(1955); Lourds : Goettelmann Robert (A.C. Sélestat), 105 k (1955).

Arraché à deux bras. - Coqs : Wagemann J.-Paul (Wittenheim), 75 k (1952); Plumes : Ulrich Jean (Koenigshoffen), 81 k (1956); Légers : Wagemann Fernand (Wittenheim), 87 k 500 (1955); Moyens : Ségaux (Energie Haguenau), 89 k 500 (1950); Mi-Lourds : Cartier Claude (A.S.P.T.T.), 89 k 500 (1954); Lourds Légers :

Ey Jean-Paul (S.A. Strasbourg), 84 k (1956); Lourds : Goettelmann Robert (A.C. Sélestat), 110 k 500 (1955).

Épaulé et Jeté à deux bras. - Coqs : Wagemann Jean-Paul (Wittenheim), 97 k 500 (1952); Plumes : Ulrich Jean (Koenigshoffen), 102 k (1956); Légers : Wagemann Fernand (Wittenheim), 120 k (1956); Moyens : Ségaux (Energie Haguenau), 114 k 500 (1950); Mi-Lourds : Hertzog Alphonse (S.A. Sélestat), 115 k (1948); Lourds-Légers : Ey Jean-Paul (S.A. Strasbourg), 111 k 500 (1956); Lourds : Goettelmann Robert (A.C. Sélestat), 143 k 500 (1956).

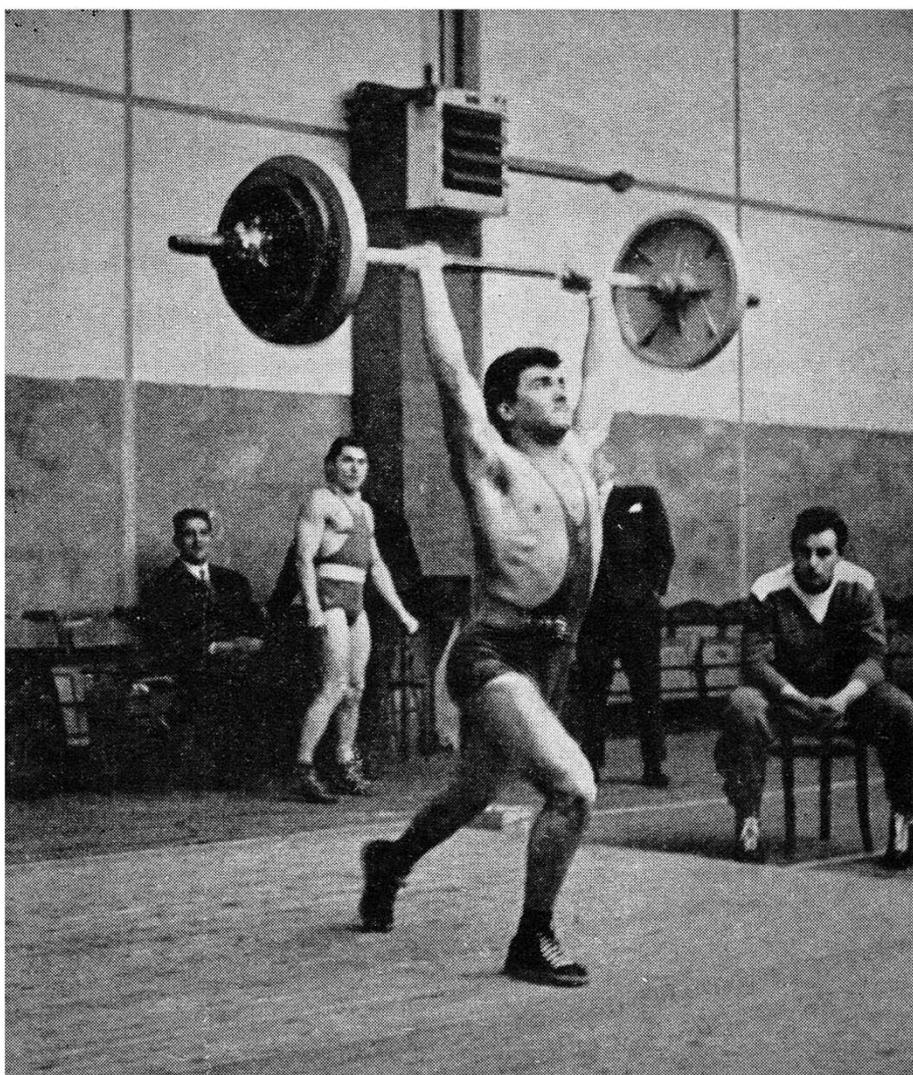
Sur l'ensemble des trois mouvements Olympiques. - Coqs : Wagemann J.-Paul (Wittenheim), 240 k (1952); Plumes : Ulrich Jean (Koenigshoffen), 260 k (1956); Légers : Wagemann Fernand (Wittenheim) 292 k 500 (1955); Moyens : Ignaczack Raymond Wittenheim, 262 k 500 (1957); Mi-Lourds : Meyer Charles (A.S.P.T.T.), 290 k (1958); Lourds-Légers : Ey Jean-Paul (S.A. Strasbourg), 277 k 500 (1956); Lourds : Goettelmann Robert (A.C. Sélestat), 350 k (1955).



L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
JUILLET 1968



SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de l'Assemblée Générale (suite) | 3 |
| Avis importants | 4 |
| La leçon athlétique du mois par G. PICHON | 9 |
| Classement général du Critérium National Culturiste 1958..... | 10 |
| Le match France-Hollande, par L. VANDEPUTTE | 11 |
| Protégeons notre colonne vertébrale (suite) par G. PICHON | 12 |
| Rencontre internationale Cheminots Finlandais - Cheminots Français, par M. RABJEAU | 13 |
| IX ^e Championnat - challenge U.S.C.F. d'Haltérophilie | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 16 |



Notre couverture :

RAMADOUT (A.S. Bourse) Champion de France Juniors Poids Moyens 1958.



©RLPZ 2012 (2019)

L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 136.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France | 500 Fr. |
| Étranger | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie
Officielle

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Tenue le dimanche 13 avril 1958
Salle des réunions du Comité national des Sports
4, rue d'Argenson, Paris (suite)

2) Le deuxième vœu du Stade Municipal de Montrouge rejoint l'avis émis par le Secrétaire Général, l'an dernier, dans son rapport moral. Toutefois, il est bon de préciser que M. Billères, Ministre de l'Éducation Nationale, a conseillé aux Fédérations de décentraliser le plus possible leurs épreuves et surtout les Championnats de France. D'autre part, on ne peut défavoriser les grands centres haltérophiles capables, eux aussi, d'organiser les grandes épreuves fédérales et de leur assurer autant de succès que dans la capitale ils bénéficient, au surplus, d'une propagande très souhaitable.

I. du Stade Municipal de Petite Synthe :

1. *Pesée.* - Que les formalités de la pesée se déroulent à l'heure fixe et précise. Interdiction de peser avant et après l'heure qui doit être toujours fixée à l'avance par les organisateurs, de même que les arbitres. Que seuls les arbitres désignés ont le droit de peser les athlètes, ceux-ci étant en place 1/4 d'heure avant l'heure de la pesée. Que tout athlète arrivant après l'heure de fermeture de la pesée soit éliminé, à moins d'un cas de force majeure.
2. *Développé.* - Le nouveau règlement permettant d'être posé sur les reins, c'est-à-dire appuyé sur les lombaires (sans exagération), l'arbitre donne le départ dès que l'athlète est en position et n'attend plus les deux secondes, donc avantage certain pour les athlètes - Déclarer essai : 1° descente de la barre de quelques centimètres après la claque ; 2° fléchissement du buste en arrière après épaulement de la barre ; 3° mouvement de genoux au moment de la claque.

Réponse :

Le règlement actuel semble donner entière satisfaction au premier vœu du Stade Municipal de Petite Synthe. Il appartient aux Dirigeants de le faire respecter. Les suggestions émises sont des questions de logique et de bon sens et la F.F.H.C. doit faire confiance à ses Comités régionaux pour appliquer les règles en vigueur.

2. Les problèmes d'arbitrage ont pu être discutés au cours de la réunion des arbitres qui vient de se tenir.

En commentaire à l'avis émis par le Bureau, le Président exprime ses regrets que bon nombre d'arbitres n'aient pas cru devoir assister à la réunion tenue la veille et au cours de laquelle des précisions ont été fournies sur les règlements actuellement en vigueur. La Fédération demande à ses Membres de lui sacrifier, chaque année, deux journées entières et il pense qu'un plus grand nombre est susceptible de répondre à cet appel.

M. Dumont (Les Culturistes Rochelais) est de l'avis du Président. Il faut faire l'éducation des arbitres. Il y a eu, dans le passé, des tolérances qu'on leur demande maintenant d'abolir. Cela crée des problèmes. L'arbitrage, estime-t-il, doit être le même pour tous les athlètes il ne peut y avoir un cote d'amour et seule doit compter l'application du règlement.

Pour que chacun ait une parfaite connaissance de ce règlement, M. Dumont pense qu'il serait nécessaire que les arbitres assistent, chaque année, à une réunion au cours de laquelle auraient lieu certaines mises au point, de même que serait faite l'autocritique de l'arbitrage. Des sanctions seraient prises à l'encontre des absents.

Le Président remercie M. Dumont de ces déclarations. Il est d'accord avec lui et lui demande de rédiger une motion concrétisant sa dernière proposition.

Elle est soumise à l'Assemblée comme suit et adoptée à l'unanimité :

« Que celui ou ceux qui acceptent le mandat d'arbitre soient obligés, sauf exception grave, d'assister, sous peine d'exclusion ou de retrait du titre, à une réunion annuelle d'information ».

m) des Culturistes Rochelais, de l'Union Amicale de Cognac, du Club Haltérophile Rochelais :

1. Réunion de tous les arbitres de France pour discussion, appréciation et décisions uniformisées et définitives au sujet du développé ;
2. Demandent à exprimer leur avis, en Assemblée générale, sur les conséquences des différentes tolérances et interprétation d'arbitrage.

Réponse :

1. Le règlement concernant le développé a été adopté définitivement par la F.I.H.C. Toutefois, les dirigeants et arbitres réunis à Paris ont pu en discuter au cours de la séance d'hier. Il est regrettable que la F.F.H.C. ne dispose pas des moyens financiers lui permettant de convoquer à ses frais les arbitres des différentes régions ; mais un procès-verbal de la réunion sera établi et publié dans « L'Haltérophile Moderne » ;
2. Le deuxième vœu ne peut être pris en considération, les problèmes d'arbitrage ne pouvant être discutés en Assemblée générale.

Avant que soit close l'étude des vœux, M. Tournier tient à répondre à l'avis formulé par le Bureau concernant l'institution d'une Finale au Prix d'Encouragement. Il estime que l'organisation éventuelle d'une double finale au Critérium National Haltérophile, dont l'une serait destinée au moins de vingt ans, n'empêche pas la réalisation du vœu exprimé par le Stade Municipal de

Montrouge. Si le Prix d'Encouragement ne comporte pas de finale, il n'y a pas confrontation entre les meilleurs, les athlètes classés premiers au Classement Général n'étant pas obligatoirement les vainqueurs de la finale.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les Délégués de leur attention, les exhorte à travailler plus encore, si c'est possible à la propagande de l'Haltérophilie et de la Culture Physique et leur recommande de ne négliger l'organisation d'aucune épreuve du calendrier, quelle soit haltérophile ou culturiste.

Avant de lever la séance, il est heureux de remettre à certains Membres les distinctions qui leur ont été décernées par la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, à la demande de la F.F.H.C.

Ont obtenu :

Médaille d'Or de l'Éducation Physique. - MM. Dury, Poulain, Thévenet.

Médaille d'Argent. - MM. Baumgarten, Galand, Paulay, Pivert, Pourquoi, Ratier, Taillefer.

Médaille de Bronze. - MM. Gerber et Nogués.

Enfin, il est heureux de remettre la Médaille d'Or de la Reconnaissance de la F.F.H.C. à M. Mignon, du Comité Anjou-Bretagne, pour sa belle carrière sportive.

La séance est levée à 11 h. 15.

RAPPORT
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Messieurs et chers Collègues,

La présente Assemblée générale, les Championnats de France et les diverses manifestations et réunions qui s'y rattachent représentent chaque année, pour notre Secrétariat, de très gros soucis. En effet, il nous faut tout prévoir, ne rien oublier et cela n'est pas toujours facile, croyez-le bien. Mais ceci a peu d'importance quand nous avons le sentiment que nos efforts ont permis à l'ensemble des participants de nos manifestations un travail fructueux pour l'avenir de l'Haltérophilie française et que, unis dans une même communauté de pensée, ils ont renoué et développé encore davantage l'amitié qui les lie les uns aux autres.

Nous ne réussissons pas toujours à mener à bien notre tâche d'une façon complète. Nous savons qu'elle comporte, qu'elle comportera souvent des imperfections et aussi qu'il se trouve

Dirigeants de Clubs. Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts, Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulie, Support-Barre, adressez-vous au :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX - ARTS - MARSEILLE

ra toujours parmi nous des insatisfaits. Soyez persuadés, en tout cas, que nous agissons toujours avec impartialité et avec franchise et pour le bien de tous. Nous avons tous les mêmes buts, les mêmes aspirations, mais les moyens, les systèmes utilisés pour les concrétiser sont parfois différents. Les discussions qui en résultent sont quelquefois âpres, orageuses, mais c'est souvent de ces grandes confrontations que jaillissent les solutions qui engendrent le progrès.

C'est pourquoi, au cours de ce rapport moral, je désire aborder de front tous les problèmes qui nous préoccupent. Tous doivent y être traités ; aucun ne doit être exclu afin que vous puissiez en tirer les conclusions et peut-être les améliorations qui s'imposent.

Comme d'habitude, le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste ouvriront la saison 1956-1957. La première compétition réunit 237 juniors et 210 Seniors, alors qu'en 1955-1956, 305 Juniors et 214 Seniors y avaient participé. Vingt-deux Comités ont organisé ce Premier Pas, tout comme la saison passée, malgré l'absence des Comités du Maroc et de Tunisie, compensée, il est vrai, par la participation de deux nouveaux Comités : Madagascar et l'île de la Réunion.

Certains de nos Comités expliquent cette participation moins importante par le fait que de nombreux jeunes gens se trouvent actuellement sous les drapeaux. Je pense, pour ma part, que si cette observation paraît valable à priori pour les Seniors, elle l'est moins quant à la perte des 69 moins de vingt ans qui n'ont pas été touchés par les événements militaires.

Quant au Premier Pas Culturiste, il totalisa 57 participants Juniors et 37 Seniors contre 87 Juniors et 57 Seniors pour la saison 1955-1956.

Je reconnais bien volontiers l'inconvénient que comportait l'organisation du Premier Pas Haltérophile et du Premier Pas Culturiste à la même date. C'est pourquoi, à cette même époque, l'an dernier, je vous annonçais, dans mon rapport moral, que les modifications que bon nombre d'entre vous nous avaient suggérées seraient prises en considération pour la présente saison. Nous pensions donc que l'organisation distincte des deux épreuves apporterait une amélioration. Hélas !, nous sommes obligés de constater qu'il n'en est rien. Le bilan de la présente saison s'établit ainsi : 232 Juniors et 144 Seniors pour le Premier Pas Haltérophile, 47 Juniors et 27 Seniors pour le Premier Pas Culturiste.

Que se passe-t-il ?

Je l'ai déjà dit et je le rappellerai aujourd'hui : « Le souci constant des dirigeants doit être la recherche d'athlètes de valeur ; tout le monde est d'accord sur ce point mais il ne faut pas perdre de vue que, pour les trouver, il faut les découvrir dans la masse ».

La prospection d'éléments nouveaux doit être notre souci majeur. Si nous voulons progresser, nous devons pouvoir compter sur une multiplication du nombre des participants aux deux premières compétitions du calendrier fédéral qui, si elles ne sont pas des épreuves-phares, ne doivent pas être pour autant négligées car elles sont la base indubitable de notre force future.

Je pense que ce problème n'échappera à aucun de nos animateurs et qu'un effort considérable sera fait dans ce sens.

Notre mot d'ordre doit être : « prospecter », prospecter encore, Ce travail ingrat, parfois décevant, est le seul qui fournira à notre Fédération les éléments nécessaires à une honorable représentation internationale.

Le Prix d'Encouragement a réuni 205 Juniors et 363 Seniors, soit un total de 568 participants contre 708 au cours de la saison 1954-1955 et 611 en 1955-1956.

Pour le Prix Fédéral, 33 Juniors et 132 Seniors ont participé aux éliminatoires, soit un total de 165 athlètes contre 186 en 1955-56 et 203 en 1954-1955.

En résumé les compétiteurs des deux épreuves réunies ont été de 911 en 1954-1955 contre 733 en 1956-1957, soit une perte de 178 participants en trois saisons. A décharge, l'absence des Comités du Maroc et de Tunisie, qui nous priva d'une quarantaine de concurrents.

Le classement des athlètes en séries ne peut servir d'excuse. Certains, qui n'avaient pas droit à une épreuve, pouvaient automatiquement participer à l'autre. C'est pourquoi, j'ai voulu, chiffres en mains, comparer le nombre de participants aux deux épreuves réunies.

Comme vous pouvez le constater, les conclusions que je viens de tirer de la diminution numérique des participants au Premier Pas restent valables et, malheureusement, semblent se confirmer pour la présente saison. La comparaison, toutefois, est plus difficile en cette année 1957-1958 qui a vu la création d'une nouvelle épreuve le Prix interrégional qui divise encore nos effectifs mais le nombre de participants aux trois compétitions Prix d'Encouragement, Prix Interrégional, Prix Fédéral réunis ne prouve pas l'amélioration sensible que nous étions en droit d'espérer à la suite de l'importante réorganisation de nos épreuves de masse réalisée en 1957-1958. Sur ce plan, il nous est pourtant difficile de mieux faire et les athlètes non classés, 4^e, 3^e et 2^e séries, qui représentent la majorité de nos licenciés, doivent trouver par ces quatre épreuves de masse l'émulation nécessaire à leur progression.

Encore une fois, je le répète multiplier le nombre de nos adeptes est la seule voie du succès. Grâce à ce travail en profondeur, nous devrions, au bout de quelques années, assister non seulement à l'augmentation de nos effectifs mais aussi à une progression des performances.

La Finale du Prix Fédéral 1957, disputée le 13 janvier, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police à Paris, nous donna de magnifiques satisfactions. En effet, les totaux réalisés par les vainqueurs de certaines catégories, ainsi que ceux de leurs suivants immédiats furent excellents. Nous enregistrâmes les victoires de Degrumelle (A.S. Gournaisienne) dans les Poids Coqs, Lauret (Cercle Haltérophile du Bas Berry) dans les Poids Plumes, Hansmetzger (Club Athlétique Nantais) dans les Légers, Gouyette (U.S. Métro-Transports) dans les Moyens, Singer (AS. Lilloise Inter-Entreprises) dans les Mi-Lourds, Goubayon (Stade Municipal de Montrouge) dans les Lourds-Légers et Pêcheur (A.S. Bourse) dans les Poids Lourds.

Le Critérium National Haltérophile a réuni 77 Seniors et 8 Juniors aux Éliminatoires régionales, soit un total de 85 participants contre 70 l'an passé. Là, nous notons une nette amélioration quant au nombre des compétiteurs et, ce qui est très intéressant aussi, c'est que les totaux atteints par les finalistes, qui furent réunis le 24 février 1957 au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police à Paris, sont très satisfaisants.

Les vainqueurs furent : Watier (U.S. Métro-Transports) dans les Poids Coqs, Marret (A.S. P.O. Midi) dans les Plumes, Cot (U.S. Tours) dans les Légers, Sablé (A.S. Police de Montpeller) dans les Moyens, Mana (Stade Municipal de Montrouge) dans les Mi-Lourds, Renault (Stade de la Porte Normande) dans les Lourds-Légers, Rémy (Haltérophile-Club de Nice) dans les Poids

Lourds. Sept athlètes, au cours de cette finale, égalèrent ou dépassèrent les performances de classe nationale.

Les Championnats de France Juniors et Seniors succédèrent au Critérium National Haltérophile.

L'épreuve Juniors comporta 28 participants aux Éliminatoires contre 127 concurrents la saison précédente ; mais aucune comparaison ne peut être faite puisqu'entre temps des minima avaient été imposés en raison du rétablissement d'une finale avec 21 qualifiés. Elle eut lieu au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police le samedi 6 avril 1957. D'excellents résultats y furent enregistrés et les luttes pour le titre furent âpres dans maintes catégories. Les jeunes Champions de France furent : Degournay (Société Athlétique d'Enghien) dans les Poids Coqs, Bonnot (Club Sportif de Meaux) dans les Plumes, Renaud (St-Nazaire Omnisports) dans les Légers, Ramadout (A.S. Bourse) dans les Moyens, Bridier (AS. Mantaise) dans les Mi-Lourds, Lefèvre (Club Athlétique de Rosendaël) dans les Lourds-Légers et Rémy (Haltérophile-Club de Nice) dans les Poids Lourds.

Nous exprimons tous, après cette finale, la réelle satisfaction que nous éprouvions du fait que nos Juniors avaient retrouvé leur véritable Championnat de France qui, faute de crédits, avait été supprimé pendant plusieurs années.

Les résultats obtenus par quelques-uns d'entrés depuis ce Championnat prouvent, mieux qu'un long commentaire, que les moins de vingt ans sont le véritable avenir de notre Fédération. Ma plus grande satisfaction, dès que notre budget

AVIS IMPORTANTS

Le Siège social de la F.F.H.C. sera fermé du 15 juillet au 15 août. En cas d'urgence, téléphoner au Président, M. Jean DAME (POR. 08-99).

« L'Haltérophile Moderne » ne paraîtra pas au mois d'août.

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1957-58 (part revenant à la Fédération : 150 fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1958-59 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

nous le permettra, serait la création, au Critérium National Haltérophile, d'une finale Juniors avec 21 qualifiés qui se disputerait conjointement à une Finale Seniors. Les minima imposés devraient être inférieurs à ceux des Championnats de France pour permettre l'accession à cette Finale Juniors d'une nouvelle couche d'espoirs.

Deux épreuves Juniors avec Finale, plus un classement distinct dans les autres organisations fédérales devraient donner entière satisfaction à nos jeunes et les encourager à poursuivre leurs efforts dans notre sport, si ardu, il faut le souligner, lorsque les sujets qui le pratiquent n'ont pas encore atteint la maturité physique qu'il nécessite.

Le Championnat Seniors réunit 54 participants aux Éliminatoires contre 47 la saison passée. Trente athlètes réussirent les minima de classe nationale et 27 furent qualifiés pour la Finale qui se déroula le samedi 6 et le dimanche 7 avril 1957, au Gymnase Municipal Voltaire. De très belles performances y furent accomplies.

Les différents titres furent enlevés par : Marcombe (Union Sportive de Tours) dans les Poids Coqs, Thévenet (Red Star de Limoges) dans les Plumes, Sanchez (Athlétic-Club de Montpellier) dans les Légers, Paterni (A.S. Bourse) dans les Moyens, Soleilhac (Club Gondolo Sportif) dans les Mi-Lourds, Debuf (A.S. Lilloise Inter-Entreprises) dans les Lourds-Légers et Herbaut (A.S. des Tramways de Lille) dans les Poids Lourds. La compétition se déroula, sur le plan technique, d'une façon parfaite et je pense que dirigeants et athlètes furent heureux de retrouver l'ambiance de Japy qui leur est chère.

Les Éliminatoires de la Coupe de France par équipes inter-Comités se déroulèrent conjointement avec celles des Championnats de France. 14 Comités y furent classés et la Finale se disputa le 5 mai 1957, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police à Paris entre les équipes de l'Île-de-France, des Flandres et du Languedoc. L'équipe de l'Île-de-France enlevait nettement l'épreuve dotée du Challenge Maspoli. Je sais que la Coupe de France, dont l'organisation fut décidée tardivement, en cours de saison, comporta l'inconvénient de voir ses Éliminatoires jumelées avec celles des Championnats de France et que cette solution gêna de nombreux Comités. Nous y avons remédié pour 1958 et l'important est que nous ayons pu rétablir cette magnifique épreuve qui crée une émulation indiscutable parmi nos Comités.

Après ce rapide tour d'horizon des épreuves nationales du Calendrier haltérophile, abordons maintenant les épreuves culturistes.

Le 31 mars 1957 était organisée une Journée Culturiste au cours de laquelle de nombreux athlètes se présentèrent pour l'obtention des Brevets, premier, deuxième et troisième degré mais certains Comités ne participèrent pas à cette manifestation. Pourquoi ? Pour ma part, je pense qu'il se trouvait, dans toutes les régions de France, des jeunes gens aptes à subir les épreuves de ces brevets dont certains dirigeants ne semblent pas comprendre toute l'utilité.

A ce sujet, je crois devoir rappeler que des sessions de ces Brevets peuvent être organisées à tout moment. Nul n'est besoin d'attendre la « Journée Culturiste ». Chaque Club, chaque Comité peut mettre sur pied, à sa convenance, une Journée de Brevets. Ces sessions trouvent leur utilité dans le fait qu'elles encouragent tout d'abord les jeunes débutants que ne peuvent encore participer aux épreuves haltérophiles ; les résultats obtenus peuvent ensuite servir de test aux entraîneurs ; enfin, elles peuvent inciter nos haltérophiles à pratiquer la culture physique

athlétique et leur permettre ainsi de corriger leurs points faibles.

Je pense que ces quelques arguments suffiront à faire comprendre la nécessité, pour chaque Comité, pour chaque Club, d'organiser plusieurs fois par an des sessions de Brevets Culturistes.

Le Critérium National Culturiste fut organisé par les soins des Comités régionaux le 28 avril 1957 sous une formule différente. En effet, cette épreuve, qui n'était, auparavant, qu'un Concours plastique, est devenue uniquement athlétique. 13 Juniors et 33 Seniors y participèrent, ce qui est vraiment peu pour une compétition qui semblerait pouvoir intéresser tous nos licenciés. Je pense que toute la propagande désirable n'a peut-être pas été faite dans nos Comités régionaux car une épreuve de cette nature devrait dépasser, en nombre de compétiteurs, l'effectif du Prix d'Encouragement.

Dites-vous bien, mes chers Amis, que les trois épreuves culturistes : Premier Pas, Brevets Culturistes, Critérium Culturiste, sont pour vous un puissant moyen de prospection et de formation haltérophiles. Il faut vous en servir, ne pas les négliger, même si leur organisation comporte, comme je le sais, de nombreuses difficultés. Il faut persévérer et vous verrez que votre travail portera ses fruits et vous aidera pour la formation de futurs haltérophiles.

Les Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France eurent lieu entre le 1^{er} et le 15 mai 1957 et la Finale le samedi 13 juillet 1957, au Casino Municipal d'Évian. 19 athlètes furent réunis dans cette ville, représentant 12 Comités régionaux. Legrand, du Comité du Poitou, fut vainqueur dans la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68, tandis que Mierzuck (Comité de Provence) s'adjugeait le titre dans la grande catégorie. Hontas, du Comité de Côte Basque, enlevait le Prix d'Évolutions.

Chaque année, la F.F.H.C. éprouve de grandes difficultés à mettre sur pied la finale de cette épreuve. En effet, la Direction Générale des Sports, vous le savez, ne nous alloue aucune subvention au titre de la Culture Physique et nous ne voulons pas grever le budget des épreuves haltérophiles qui n'est déjà pas tellement brillant. Heureusement, notre Président Jean Dame sait trouver, à chaque fois, les appuis financiers nécessaires à l'organisation de cette compétition culturiste et je pense que vous serez tous d'accord avec moi pour le remercier des efforts qu'il renouvelle chaque saison pour que cette belle manifestation subsiste à notre calendrier.

Revenons, maintenant, au Calendrier haltérophile, avec les épreuves inter nations.

Ce fut, tout d'abord, le match par équipes France-Allemagne qui s'est déroulé le 14 avril 1957 à -Mannheim. Match très équilibré qui a vu la victoire de l'Allemagne par 4 victoires à 3.

Les III^e Jeux Internationaux de Moscou se déroulèrent ensuite du 6 au 9 août 1957. Six de nos athlètes y participèrent et obtinrent les résultats suivants :

Poids Légers : Sanchez, 6^e ; Poids Moyens : Paterni, 2^e ; Poids Mi-Lourds : Marchal, 7^e ; Poids Lourds : Herbaut, 6^e ; Jean Debuf, blessé, dut abandonner au cours de cette compétition.

Les Championnats d'Europe, qui se disputèrent à Katowice, en Pologne, du 19 au 22 septembre 1957, succédèrent à ces Jeux Internationaux. En l'absence de Debuf, deux athlètes seulement y représentèrent la France Sanchez dans les Poids Légers, qui se classa quatrième et Paterni, dans les Poids Moyens, qui obtint une splendide seconde place.

Ce fut enfin le, Championnat du Monde à Téhéran (Iran) du 8 au 12 novembre 1957 où les



M. J. PEREL, Président de la Fédération Haltérophile Néerlandaise, décore notre Président Jean DAME de la Croix du Mérite Sportif Hollandais.

(Photo : « La Voix du Nord »)

mêmes athlètes furent désignés pour participer à cette compétition mondiale. Sanchez se classa sixième dans les Poids Légers, alors que Paterni, dans les Poids Moyens, abandonnait pour cause de blessure au poignet.

Je pense qu'il y a lieu de féliciter nos Internationaux et, en particulier, Paterni qui obtint deux belles secondes places dans des compétitions importantes.

Ainsi que vous le constaterez, notre Calendrier international ne fut pas très chargé, mais je pense qu'après 1956, année olympique, nos athlètes avaient besoin de souffler un peu ; la méforme de Jean Debuf en fut la preuve. Remarque également valable, certainement, pour les étrangers, car il nous fut impossible d'organiser d'autres rencontres inter nations par équipes, malgré les nombreuses invitations adressées à des nations étrangères.

Nos athlètes ont eu d'ailleurs l'occasion de se rattraper au cours de la présente saison puisque, à ce jour, quatre matches inter nations se sont disputés et qu'il en reste encore trois avant la fin de l'année. Nos haltérophiles de premier plan ont lieu, je crois, d'être satisfaits, d'autant que nous intensifions les rencontres A et B pour en intéresser le plus grand nombre possible.

Je ne saurais quitter le compte rendu de nos activités sur le plan international, sans y associer les noms de MM. Jean Dame et Gouleau qui ont la charge ingrate du Secrétariat de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste et où je me rends compte qu'il est parfois difficile de faire entendre la voix de la raison et de la sagesse. C'est pourquoi je vous demande de vous joindre à moi pour les féliciter et les remercier du travail qu'ils effectuent au sein de cet important organisme.

Ne quittons pas non plus ce domaine sans souligner l'émulation qui gagne nos Comités régionaux et nos Clubs qui, de plus en plus, organisent des rencontres inter villes et inter-clubs.

Sur le plan scolaire et universitaire, les Championnats de France 1957 se sont disputés le 15 avril 1957, à Clermont-Ferrand. Vingt et un qualifiés se disputèrent les différents titres et de très bons résultats y furent enregistrés. Je dois d'ailleurs souligner que l'excellent travail réalisé par la Commission Mixte O.S.S.U.-F.F.H.C., ne se borne pas à l'organisation de ces Championnats. Il s'y ajoute de nombreuses sessions de brevets haltérophiles, abordables pour une majorité de jeune gens, ainsi que différentes épreuves par académie. Nos amis Duchesne et Duverger, aidés par quelques animateurs parisiens et provinciaux, obtiennent d'ailleurs de magnifiques résultats, car nous retrouvons dans presque toutes les épreuves de la F.F.H.C. des jeunes gens issus du cadre scolaire et universitaire. Remercions bien vivement notre équipe O.S.S.U. pour le travail productif accompli dans ce domaine.

En 1957 s'est disputé, pour la première fois, un Championnat de France Militaire. Nous le souhaitons depuis longtemps. C'est chose faite maintenant puisqu'il eut lieu les 1^{er} et 2 juin 1957 à Fives-Lille, groupant 24 haltérophiles représentant différentes régions militaires. La date tardive à laquelle il se déroula n'aida pas à la valeur des performances, mais néanmoins, les résultats furent honorables et une excellente propagande en résulta dans des milieux de l'Armée, tant par la tenue et la valeur de nos athlètes que par l'excellent organisation du Comité des Flandres chargé

de sa réalisation. Je tiens d'ailleurs à remercier en votre nom MM. Dumoulin et Vandeputte pour leur précieux concours dans la réussite de cette épreuve.

Sur le plan sélection, le Championnat Militaire ne fut pas parfait, mais il semble que l'Armée, pour le moment, se refuse, pour différentes considérations, à l'organisation d'Éliminatoires et que, malgré notre insistance, la compétition se déroulera, cette année, avec le même système de qualification. Nous ne sommes peut-être pas à la veille d'obtenir satisfaction sur ce point, mais j'ai la conviction que bon nombre de nos haltérophiles sous les drapeaux sont néanmoins satisfaits de cette création, malgré les imperfections que je viens de signaler.

Abordons enfin le domaine corporatif. L'Union Sportive des Cheminots Français, sous l'impulsion de notre ami Rabjeau, a fait disputer, comme chaque année, son Championnat-Challenge qui eut lieu le 5 mai 1957, à Béziers. 45 concurrents s'y affrontèrent, 21 records S.N.C.F. y furent battus, démontrant ainsi la nette progression du Sport haltérophile parmi les cheminots. Félicitons donc Rabjeau qui, grâce à ses qualités d'animateur et d'organisateur, est responsable de si magnifiques résultats.

Avant de terminer l'exposé des résultats sportifs de l'année 1957, je rappellerai que 17 records de France Seniors furent améliorés et que 16 records de France Juniors furent établis ou améliorés que trois Stages d'Espoirs olympiques furent organisés, ainsi que trois stages d'athlètes et un stage de Candidats-Moniteurs d'Haltérophilie, sous la direction du Moniteur National. Deux tournées itinérantes, en Bretagne et en Auvergne, qui permirent également de visiter les Clubs de ces régions.

Sur le plan effectifs en Clubs, le Comité de l'Île-de-France est toujours en tête, suivi, comme l'an dernier, du Comité des Flandres, puis des Comités du Lyonnais, Anjou-Bretagne et Provence. Viennent ensuite les Comités du Languedoc et de Normandie, le Comité de Lorraine, les Comités d'Algérie, d'Alsace et de Bourgogne-Franche Comté, le Comité de Guyenne, les Comités Dauphiné-Savoie, de l'Orléanais, des Pyrénées, les Comités de Champagne, d'Auvergne et du Poitou, le Comité d'Oranie, le Comité d'A.E.F., les Comités de Côte Basque, du Limousin et de Madagascar.

Le nombre total de nos Clubs est en légère augmentation sur la saison passée et nous ne pouvons que nous en réjouir.

En ce qui concerne les licences, le chiffre global en est de 6.000, à peu près semblable à celui de l'an dernier. On ne peut donc guère parler de progression et je sais, par les différents échos qui me sont déjà parvenus, que nous allons, cette année, vers une régression dans ce domaine. Non pas, d'ailleurs, que nos adeptes soient moins nombreux, mais simplement parce que le nouveau système de jumelage des deux timbres-licences a découragé, je crois, certains de nos Dirigeants. Il semble pourtant que la somme de 300 fr. que représentent ces deux timbres est bien minime, mais nous aurait permis, si nos Dirigeants avaient exigé l'application des règlements, de doubler nos recettes dans ce chapitre.

En m'excusant d'empiéter sur le domaine de notre Trésorier, je rappellerai que le chiffre de nos licenciés entre en ligne de compte pour l'attribution des subventions gouvernementales et

que, d'autre part, les sommes ainsi collectées restent, par moitié, dans la caisse des Comités régionaux.

Un effort plus considérable doit donc être fourni par les Clubs qui doivent exiger que chacun de leurs sociétaires soit licencié.

Les licences constituent la force de notre Fédération. Que chacun s'imprègne de cette idée et que chacun respecte les décisions d'une Assemblée générale, même si cela exige un effort supplémentaire.

Le classement par Comité, au prorata du nombre des licenciés, est le suivant : En tête de liste et très largement, le Comité de l'Île-de-France, suivi du Comité Anjou-Bretagne, puis, à peu de distance, du Comité du Lyonnais. Viennent ensuite, presque ex aequo, les Comités de Provence et des Flandres, puis le Comité du Languedoc, les Comités de Lorraine et d'Alsace, le Comité de Normandie, le Comité de Guyenne, le Comité de l'Orléanais, le Comité Dauphiné-Savoie, le Comité d'Oranie, le Comité de Bourgogne-Franche Comté, le Comité de Champagne, le Comité d'Auvergne, le Comité du Poitou, le Comité de Côte Basque, le Comité d'Algérie, le Comité des Pyrénées, le Comité du Limousin, les Comités d'A.E.F. et de Madagascar.

Rappelons qu'une aide efficace a pu être fournie par notre Fédération sur le plan « Matériel » et devrait pouvoir susciter la création de nouveaux Clubs et, par cela même, l'accroissement du nombre des licenciés.

J'espère que ces quelques recommandations seront comprises dans l'intérêt de tous et que, dans un prochain avenir, nous n'aurons qu'à nous féliciter de la progression accomplie dans ce domaine.

Parlons maintenant de notre nouveau siège social et de notre Secrétariat.

Nous sommes complètement installés dans nos magnifiques Bureaux, 10, rue Saint-Marc, que beaucoup d'entre vous connaissent maintenant. Notre Trésorier et ami Julien Duchesne vous exposera que nous remboursions nos emprunts dans la mesure de nos possibilités et le moment n'est peut-être pas très éloigné où nous serons complètement débarrassés de nos dettes.

Ce nouveau siège nous donne entièrement satisfaction et nous pouvons être fiers de cette réalisation.

Depuis quelques mois, une Secrétaire à temps complet a été adjointe à Mme Delvaux, allégeant ainsi la tâche qu'elle accomplit toujours avec le dévouement que vous connaissez et je vous demande de vous associer à moi pour la remercier de tous les services qu'elle rend à notre Fédération.

Les vœux que nous formulions depuis plusieurs années, aussi bien pour la possession d'un siège social que pour l'accroissement de notre personnel se sont ainsi réalisés, contribuant à la bonne marche de nos organisations qui, il faut le souligner, se multiplient. Nous n'aurions pu, d'ailleurs, faire face à cette augmentation d'activité sans les améliorations apportées à notre Secrétariat et qui s'avéraient indispensables.

Puisque je suis dans le domaine administratif, j'en profite pour vous rappeler que nous tenons à votre disposition des feuilles de matches destinées à la transmission des résultats techniques des Éliminatoires régionales des compétitions fédérales et qu'il importe surtout que ces résultats nous parviennent avant la date « dernier délai ». Il est en effet regrettable que pour chaque compétition, des retards dans la transmission soient

enregistrés. Le Bureau Fédéral a fait preuve, au cours de la présente saison, d'une grande indulgence, dans le désir de ne pas léser les athlètes, mais il est à souhaiter maintenant que les responsables de nos Comités Régionaux veillent dans l'avenir à respecter les délais impartis et à remplir correctement les feuilles de matches, dans l'ordre de classement des concurrents et sans oublier la qualité de Juniors et Seniors. Le Bureau Fédéral sera d'ailleurs, cette année, rebelle à toute indulgence et le règlement strict de nos épreuves devra être respecté.

Examinons maintenant la situation des affectations des haltérophiles au Bataillon de Joinville.

Je vous ai déjà largement entretenu de cette question dans notre Bulletin Fédéral. Je ne m'étendrai donc pas trop sur ce sujet. J'exprimerai seulement ma satisfaction de l'établissement du récent protocole Armée-Direction Générale des Sports qui semble porter ses fruits. Seules les demandes d'affectations présentées par une Fédération dirigeante ont possibilité d'aboutir, ce qui fera peut-être disparaître les fameux outsiders dont je vous parlais il y a quelques mois.

Les places que nous possédons au Bataillon sont évidemment contigentes et il nous sera difficile de donner satisfaction à tous les jeunes qui méritent d'y être affectés. Il y aura, en cette matière, beaucoup d'insatisfaits, mais ils devront se souvenir que notre Fédération n'est pas l'autorité militaire et que nos pouvoirs sont forcément limités. Nous avons quand même obtenu de nombreuses affectations et il faut constater, bon gré, mal gré, que ce n'est pas un résultat négligeable.

Je ne terminerai pas ce rapport moral sans vous parler du Moniteur Nationale Richard Chapat, bien que tous ceux qui lisent les procès-verbaux de nos réunions de Bureau et de Comité de Direction connaissent le problème en tous points.

Par lettre en date du 7 octobre 1957, le Moniteur National faisait savoir à notre Président que, déçu de ne pas accompagner nos athlètes dans les déplacements internationaux, il se contenterait, à l'avenir, de rester à sa place d'éducateur, c'est-à-dire d'encadrer les stages et d'assurer l'entraînement des athlètes, mission qui lui semble être la base de sa fonction.

Vous avez pu lire en entier la teneur de cette lettre dans « *L'Haltérophile Moderne* » et je ne vous en rappelle ici que l'essentiel.

Vous connaissez aussi la position adoptée par le Bureau Fédéral : il a regretté la dérision du Moniteur National et a expliqué que le budget de la F.F.H.C. ne permettait pas d'assurer les dépenses de déplacement dudit Moniteur pour toutes les compétitions internationales ; qu'au surplus, les dirigeants bénévoles de la F.F.H.C. - qui sont tous des techniciens, - sont capables de diriger et conseiller les deux ou trois athlètes désignés pour participer aux Championnats d'Europe et du Monde et aux Jeux Olympiques.

Par contre, la présence du Moniteur National serait souhaitable et utile lorsqu'il s'agit d'un match inter-nations nécessitant la présence constante d'un entraîneur capable de susciter particulièrement l'esprit d'équipe.

En commentaire à la position prise par le Bureau Fédéral, j'ajouterai que le Moniteur National nous a donné entière satisfaction jusqu'en 1956, ne ménageant ni son temps, ni son dévouement à l'Haltérophilie. Nous ne nous étions pas inquiétés outre mesure de sa décision, espérant que le temps modifierait sa manière de voir mais depuis, rien n'a changé et notre Bureau Fédéral ne peut admettre qu'un Moniteur National se contente

d'assurer les Stages et les Tournées Itinérantes, ainsi que l'entraînement du Bataillon de Joinville. Si cette situation persistait, nous serions dans la regrettable obligation de réviser notre jugement à son égard car notre F.F.H.C. a besoin, plus que jamais, d'un éducateur dévoué.

Espérons qu'il saura nous comprendre et reconsidérera cette nouvelle conception qu'il a de ses devoirs. Nous le souhaitons ardemment. Qu'il se souvienne notamment que les déplacements à l'étranger qu'il a effectués au titre de la Direction Générale des Sports pour accompagner nos Équipes l'ont été chaque fois grâce aux demandes présentées par notre Président à cet organisme, avec l'avis favorable du Bureau Fédéral. C'est en raison des crédits obtenus à cet effet par la F.F.H.C. qu'il a pu suivre différentes compétitions inter-nations ; sans ces interventions, je ne pense pas que la Direction Générale des Sports aurait pris l'initiative de lui attribuer les ordres de mission nécessaires à ces voyages.

Dans le domaine : Comités Régionaux, je vous rappellerai que notre Comité de Tunisie n'est plus. Je renouvelle ici à M. Marcel Casanova, ex-Secrétaire Général du Comité de Tunisie, les remerciements que j'avais adressés à lui-même et aux Membres de son Bureau par l'intermédiaire de « *L'Haltérophile Moderne* », pour le travail accompli pendant de longues années. Vous serez certainement d'accord avec moi pour les féliciter d'avoir préféré dissoudre leur Comité plutôt que de rester à la remorque d'éléments étrangers qui, à la vérité, n'ont su que récolter le fruit de leur travail. Un jour peut-être, un protocole fixant les relations France-Tunisie sur le plan sportif leur permettra de reprendre leur activité.

Notre Comité du Maroc a dû, lui aussi, se dissoudre ; mais ses anciens Dirigeants ont, à mon avis, agi avec précipitation en se licenciant à la Fédération Marocaine et en y acceptant des postes subalternes. Du fait de cette appartenance, la reconstitution d'un Club français au Maroc - que nous avions affilié à la F.F.H.C. - leur a été refusée. Cet ostracisme des autorités sportives marocaines a amené notre Bureau Fédéral à réviser, lui aussi, son attitude et il a décidé à l'unanimité, au cours de sa dernière réunion, de ne pas admettre aux Championnats de France les athlètes domiciliés au Maroc. Espérons que la conclusion d'un protocole dans un proche avenir permettra de clarifier la situation.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans parler de notre Bulletin Fédéral pour l'amélioration duquel nous avons fait de grands efforts. Nous espérons que, de leur côté, nos Dirigeants continueront leur propagande pour nous amener de nouveaux abonnés.

En tout cas, je remercie ceux qui, au cours de cette saison, ont pris en considération les différents appels que nous leur avons adressés à ce sujet.

Je remercie aussi l'équipe qui collabore à la rédaction de ce modeste Bulletin et j'exhorte nos Dirigeants régionaux à nous transmettre toutes les informations intéressantes susceptibles d'être publiées, non seulement pour rendre plus légère la tâche de nos rédacteurs bénévoles et fidèles, mais aussi pour assurer à notre Bulletin des rubriques plus variées.

Voici, Messieurs et chers Collègues, les différents sujets dont je souhaitais vous entretenir. Je m'excuse d'avoir retenu si longtemps votre attention et vous remercie de me l'avoir accordée.

Le Secrétaire Général,
R. POULAIN

Rapport financier du Trésorier

Messieurs,

La situation financière au 31 décembre 1957 vous fait apparaître un solde débiteur, pour le Compte Général, de 83.119 francs, alors que le Compte Olympique présente un large solde créditeur de 1.246.365 fr. et le Compte « Barres à disques » un solde créditeur également de 84.024 francs.

La situation ne semble donc pas mauvaise. Nous avons pu tenir les engagements pris l'an dernier, c'est-à-dire maintenir la Finale du Championnat de France Juniors, participer par moitié aux frais de la Finale de la Coupe de France, organiser une nouvelle épreuve, le Prix Interrégional, avec finale nationale et nous avons une employée à temps complet, pour soulager notre Secrétaire général et notre dévouée Secrétaire administrative Mme Delvaux.

Mais si vous voulez bien examiner la situation qui vous est présentée, vous trouverez dans la colonne Recettes : « Prêts du Fonds National Sportif pour achat du siège social », 2.450.000 fr. et de l'autre côté dans la colonne Dépenses : « Remboursement sur Prêts pour achat du siège social », 600.000 francs.

Ce qui signifie tout simplement que nous devons encore au Fonds National Sportif 2.450.000 fr. - 600.000 fr, soit 1.850.000 fr. et que, par conséquent, notre déficit réel n'est pas de 83.119 fr, mais bien de 1.933.119 fr, ce qui n'est plus du tout la même chose.

Nous sommes propriétaires de notre nouveau siège social, c'est vrai, nous sommes en pleine extension administrative, c'est encore vrai, mais nous sommes aussi débiteurs de 1.933.119 fr. et nous devons faire tous nos efforts pour nous libérer au plus tôt de cette lourde charge qui nous empêche de travailler avec toute l'ampleur que nous désirerions.

Notre Président espérait l'an dernier des subventions exceptionnelles pour payer l'achat de notre Siège Social. Ces subventions ne sont pas encore venues et je pense que nous ne devons guère espérer les voir arriver un jour. Nous ne pouvons donc compter que sur nos propres ressources et c'est pourquoi je fais appel aujourd'hui à la bonne volonté de tous et à la solidarité qui doit nous unir pour triompher de toutes les difficultés.

Évidemment vous ne pouvez rien sur les subventions, qui constituent l'essentiel de nos recettes, mais vous pouvez avoir une grosse influence sur deux autres chapitres de ces recettes, les abonnements à notre Bulletin Fédéral et les licences.

Je ne voudrais pas insister sur le premier point dont notre Secrétaire Général vous a déjà longuement entretenu dans ses rapports et dans notre Bulletin, mais je m'étendrai plus longuement sur le chapitre des licences.

Vous pouvez constater qu'en 1957 les licences ont rapporté à la Caisse Fédérale 274.250 fr. contre 427.125 l'année précédente. Cette diminution de recettes est due à la diminution de la part fédérale sur le montant de la licence dont le prix n'avait pas changé. L'an dernier nous avons voté la double licence obligatoire et pour 1958 la part fédérale sera de 150 fr. par licence contre 50 fr.



ADDITIF

Dans la liste des clubs représentés à l'Assemblée Générale, ajouter : Union Sportive Crestoise (M. Coste).

en 1957. Si le nombre de licenciés ne change pas nous aurions donc 822.750 fr. de recettes soit une augmentation sensible de 548.500 fr. Mais cette augmentation ne saurait suffire. Nous devons augmenter le nombre de nos licenciés.

Comment se fait-il que la majorité de nos clubs n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée Générale, parce qu'ils ne comptent pas 11 licenciés ? Comment se fait-il qu'un club ayant présenté un athlète au Premier Pas et deux autres au Prix d'Encouragement n'ait pris aucune licence ? Comment se fait-il encore qu'un autre club n'ait également aucune licence bien qu'ayant présenté quatre athlètes au Premier Pas et trois au Prix d'Encouragement ?

Cela signifie, Messieurs, qu'il y a des Dirigeants qui ne font pas tout leur devoir. Je sais bien que la tâche qu'ils ont acceptée bénévolement est souvent lourde et qu'ils ont bien du mérite. Mais enfin il y a des règlements qui régissent notre Fédération et le premier devoir d'un Dirigeant est de les faire appliquer. Tous les athlètes, tous les dirigeants doivent avoir une licence. Or, dans un club vous avez en général un président, un secrétaire, un trésorier, ce qui fait déjà au moins trois licences sans tenir compte des vice-présidents et autres membres du Bureau. Il ne reste donc qu'à trouver huit athlètes à faire licencier et si cela est parfois difficile, cela ne doit pas être impossible. Songez, Messieurs, pour ne parler que du seul point de vue financier, que chaque licencié nouveau, c'est 150 fr. de plus pour la Fédération, mais aussi 150 fr. de plus pour le Comité régional. C'est donc aussi des organisations plus nombreuses et plus importantes, donc de nouveaux athlètes, de nouvelles ressources et la marche vers le Progrès.

Je fais donc appel à vous, Messieurs, pour que vous fassiez un effort particulier dans vos Comités régionaux et dans vos Clubs pour élargir notre grande famille sportive et je suis sûr que l'an prochain notre dette aura déjà fortement diminué.

J. DUCHESNE.

SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 1957

Recettes

| | |
|--|------------------|
| Solde créditeur fédéral au 31-12-56..... | 560.136 |
| Reliquat Subvention Éducation Nationale 1956..... | 300.000 |
| Subvention Éducation Nationale 1957 : | |
| 1 ^{er} acompte..... | 700.000 |
| 2 ^e acompte..... | 700.000 |
| Reliquat..... | 1.900.000 |
| Subvention Épreuve de masse..... | 100.000 |
| Subvention Contrôle médical..... | 50.000 |
| Prêts du Fonds Nat. Sportif pour achat siège social..... | 2.450.000 |
| Cotisations des Clubs..... | 29.300 |
| Licences..... | 274.250 |
| Abonnements, vente, publicité du Bulletin Fédéral..... | 900.310 |
| Vente d'insignes..... | 29.870 |
| Divers : | |
| Vente Code Sp..... | 35.250 |
| Location films..... | 2.000 |
| Agios..... | 4.237 |
| Manifestations sportives : | |
| Prix Fédéral..... | 11.700 |
| Crit. Nat. Haltér..... | 13.300 |
| Cht France Jun..... | 16.450 |
| Cht France Sen..... | 157.600 |
| Reliquat Concours Plus bel Athlète 1956..... | 50.000 |
| | <u>249.050</u> |
| | 8.284.403 |
| Solde débiteur au 31-12-57..... | 83.119 |
| Total égal..... | 8.367.522 |
| Solde créditeur du Compte olympique au 31-12-56..... | 895.820 |
| Recettes du Compte olymp | <u>2.575.765</u> |
| Total..... | 3.471.585 |
| Solde créditeur Compte « Barres à disques » au 31-12-57..... | 49.060 |
| Recette..... | 100.000 |
| Total égal..... | 149.060 |

Dépenses

| | |
|--|------------------|
| Appointements et gratifications..... | 981.296 |
| Charges sociales..... | 372.088 |
| Correspondance et envois..... | 96.494 |
| Charges copropriété, Entretien, Électricité, téléphone, télégrammes, installation du siège social..... | 627.998 |
| Fouritures et mobilier bureau..... | 292.117 |
| Imprimés..... | 110.560 |
| Cotisations au C.N.S., au C.O.F. et à la Féd. Int. Halt. et Cult..... | 39.085 |
| Assemblée générale..... | 112.580 |
| Matériel et Equipement..... | 7.000 |
| Médailles et insignes..... | 97.161 |
| Abonnements de Presse..... | 5.500 |
| Impression du Bulletin Fédéral, clichés et envois..... | 1.149.773 |
| Achat du siège social..... | 2.950.000 |
| Stages nationaux et interrég..... | 121.503 |
| Frais de réception et de représentation..... | 70.000 |
| Remboursement sur prêts pour achat du siège social..... | 600.000 |
| Divers..... | 21.647 |
| Manifestations sportives : | |
| 1 Pas Halt. et Cult..... | 6.010 |
| Prix Fédéral..... | 139.490 |
| Critér. Nat. Halt..... | 129.190 |
| Arbitrage Cht. de France..... | 28.350 |
| Cht de Fr. Jun..... | 13.670 |
| Cht. de Fr. Sen..... | 195.890 |
| Cht de Fr. Milit..... | 6.424 |
| Coupe de France..... | 56.744 |
| Assurances..... | 16.952 |
| | <u>712.720</u> |
| Total..... | 8.367.522 |
| Dépenses du Compte Olym pique..... | 2.225.220 |
| Solde créditeur au 31-12-57..... | <u>1.246.365</u> |
| Total égal..... | 3.471.585 |
| Dépenses Compte « Barres à Disques »..... | 65.036 |
| Solde créditeur au 31-12-57..... | <u>84.024</u> |
| Total..... | 149.060 |

Rapport financier du Trésorier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Monsieur le Président, Messieurs.

En exécution de notre mandat, les soussignés se sont rendus au Siège de la Fédération Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e pour procéder l'examen des comptes de l'année 1957.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par le Trésorier et Mme la Secrétaire Fédérale, en particulier le livre journalier des recettes et des dépenses, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées.

Comptes spéciaux :

a) Compte olympique : créateur de 1.246.365 fr.

b) Compte Barres à disques : créateur de 84.024 fr.

Compte général :

Ne présente qu'un solde débiteur de 83.119 fr., en raison du prêt de 2 millions 450.000 fr. du Fonds National Sportif, enregistré en recettes.

Cette situation provient de l'achat du Siège Social et le Trésorier vous fournira toutes explications sur cette opération.

Situation financière :

La situation des soldes des 2 comptes spéciaux et du compte général comparée avec les soldes des trois comptes :

| | |
|--|------------------|
| - Banque, | |
| - Compte courant postal, | |
| - Caisse, | |
| ... a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante : | |
| En Caisse..... | 173.284 |
| En Banque..... | 324.665 |
| Compte courant postal..... | 749.321 |
| Déficit compte général..... | 83.119 |
| solde créditeur | |
| Compte Olympique..... | 1.248.365 |
| Compte Barres à disques..... | 84.024 |
| Solde créditeur..... | <u>1.330.389</u> |
| Total..... | 1.330.389 |

Conclusion :

Nous avons constaté la bonne tenue de la comptabilité et la situation financière qui nous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1957.

Les Commissaires aux Comptes :

L. COLLARDEY, FISCHER.

PRÉAMBULE

Pour beaucoup d'athlètes, les vacances batront leur plein ou seront terminées lorsque paraîtra cette « Leçon Athlétique du Mois ».

Avec le retour, l'entraînement, timidement d'abord, va reprendre ses droits. La culture physique d'assouplissement alternera avec les séries d'exercices de poids moyens.

Aussi, dans le but d'augmenter les connaissances de nos tireurs, nous donnons des exercices avec poids additionnels, au palan.

Ils sont très intéressants en longue série d'au moins 10 exercices avec des charges moyennes.

Le palan réclame de la douceur en une bonne attention. Les résultats sont toujours très satisfaisants.

Un bon bricoleur le montera facilement dans une salle, avec câbles et des poulies à gorge montées sur rotule, du modèle illustré par les dessins.

G. P

La leçon Athlétique du mois

Mouvement I (Obliques) :

Se mettre en fente avant d'épaulé ou d'arraché. Rotation du tronc du côté de la jambe avant. Exemple jambe avant gauche, tourner le tronc à gauche. Inverser la fente. A faire 2 x 10 avec 15 k. de poids.

Mouvement II (Lombaires dorsaux) :

Le câble du palan fixé sur une barre que l'on met sur la nuque face à l'appareil, debout, jambes écartées - flexion extension du tronc (jambes tendues). Exécuter 3 x 10 avec 25 k.

Mouvement III (quadriceps) :

Le câble du palan fixé sur une barre que l'on met sur les clavicules, debout, jambes écartées et largeur d'épaulé à deux bras - flexion et extension des jambes pieds à plat. Exécuter 3 x 10 avec 25 k. Tourner le dos à l'appareil.

Mouvement IV (deltoïdes, triceps, grand dentelé) :

Le câble du palan fixé sur une barre que l'on met sur les clavicules. - Debout, jambes tendues, développé classique à deux bras. Exécuter avec 25 k. en 3 séries de 10.

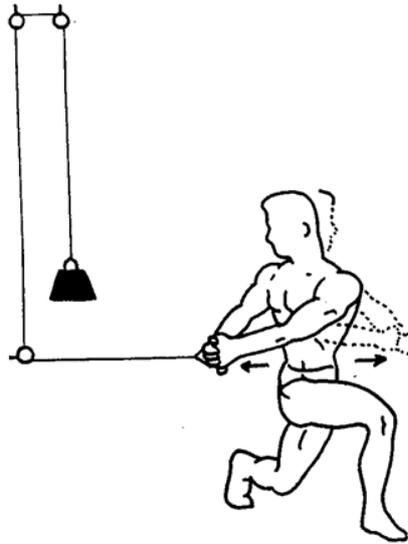
Mouvement V (quadriceps, dorsaux, fessiers, deltoïdes, trapèze, biceps) :

Le câble du palan fixé à une barre, devant l'appareil, en position d'arraché (phase de départ) tirage complet, jambes - tronc complètement redressé - coudes fléchis et levés le

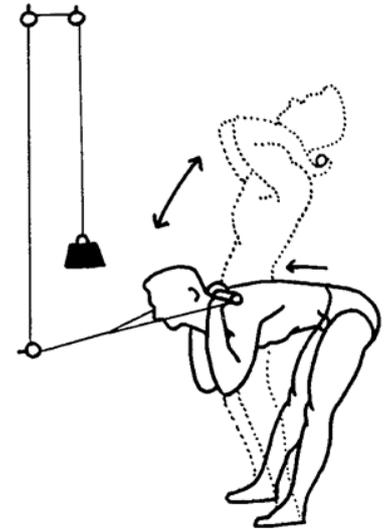
plus haut possible. C'est le tirage complet. Exécuter en 3 séries de 8, avec 20 k.

G. PICHON,

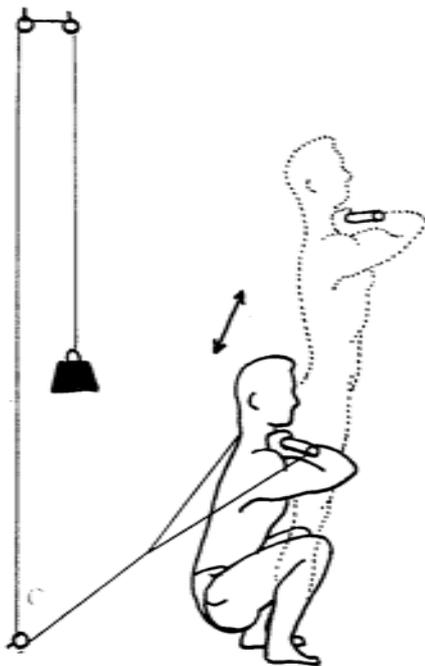
*Maître d'E.P.S.
à l'institut National des Sports.*



Mouvement I



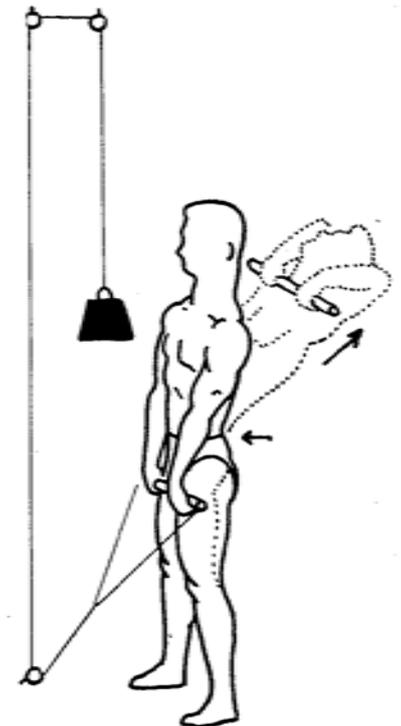
Mouvement II



Mouvement III



Mouvement IV



Mouvement V

Classement général du Critérium National Culturiste 1958

JUNIORS

POIDS LEGERS

| | Points |
|--|--------|
| 1. BERNADOU (67,4) Union Bouscataise | 66 |
| 2. WIBS (66,5) A.S. P.T.T. de Strasbourg | 60 |
| 3. GAILLARD (62) Union Sportive de Toul | 46 |
| 4. MAROT (66,6) Cercle Haltérophile Troyen | 39,50 |
| 5. PERRIN (67) Cercle Culturiste de Reims | 34 |

POIDS MOYENS

| | |
|---|-------|
| 1. LASCABETTES (68,4) Haltér. et Cult. Club d'Aix | 79,50 |
|---|-------|

| | Points |
|---|--------|
| 2. WAREMBOURG (73,2) Union Haubourdinoise | 60 |
| 3. CARCENAC (73,4) Athlétic Club Montpellier | 55,50 |
| 4. LECŒUVRE (72) Cercle Cult. rue des Postes, Lille | 36,50 |
| 5. BAYLE (71) Club Vasseur | 33,50 |
| 6. DECHOZ (71,3) Cercle Haltérophile Troyen | 26 |

POIDS MI-LOURDS

| | |
|--|-------|
| 1. NEGUIN (77,5) Club Sportif de l'Est Républicain | 47,50 |
|--|-------|

SENIORS

POIDS COQS

| | |
|--|-------|
| 1. RABOT (56) Club Sportif Est Républicain | 58,50 |
|--|-------|

POIDS PLUMES

| | |
|--|----|
| 1. BÉNABIB (59,6) Sté Gymnastique d'Angers | 86 |
|--|----|

POIDS LEGERS

| | |
|--|--------|
| 1. NOIRIEL (67) A.S. P.T.T. de Strasbourg | 115,50 |
| 2. MORIELLI (6) Hait et Cuit. Club Aix | 92 |
| 3. PERRIN (66) Cercle Culturiste de Reims | 77,50 |
| 4. PRIGENT (66,7) Athlétic Club Trélazéen | 67 |
| 5. LAPEYRE (66,8) Atlas Club Ferrero | 62,50 |
| 6. KAPLAN (67,5) Haltéro Club Montpellier | 48 |
| 7. CHAVE (67,2) U.S. Crestoise | 47,50 |
| 8. DENIZE (66,8) Alliance Ste-Savine | 44 |
| 9. CARIOU (67) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 44 |
| 10. SAUVAIRE (67,5) Athlétic Club Montpellier | 32 |
| 11. SAVONNIÈRE (63) Union Sportive de Toul | 31,50 |
| 12. HELDT (63) Sté Athlétique Koenigshoffen | 20,50 |

POIDS MOYENS

| | |
|---|-------|
| 1. BRIDONNEAU (71,5). Sté de Gymnastique d'Angers | 96,50 |
| 2. LASCOR (74,5) Cercle Culturiste St-Médard | 82 |
| 3. ALLIER (74,7) Club Sportif Cheminots Nîmois | 81 |
| 4. PECOUL (74,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 74,50 |
| 5. GOLIAS (74,3) Athlétic Club Trélazéen | 60,50 |
| 6. CATRICE (73,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 58 |
| 7. CUISENIER (73,5) Cl. Sp. de l'Est Républicain | 54,50 |
| 8. ZANDER (70) Union Sportive de Toul | 43,50 |

| | |
|--|-------|
| 9. FRUTZ (75) Salle Clermont Sports | 42,50 |
| 10. ARENSMA (71) Club Vasseur | 41 |
| 11. LEFEVRE (72,1) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 32 |
| 12. COCHENEC (73,9) Athlétic Club Trélazéen | 30,50 |
| 13. PY (71) A.S. P.T.T. de Strasbourg | 29,50 |

POIDS MI-LOURDS

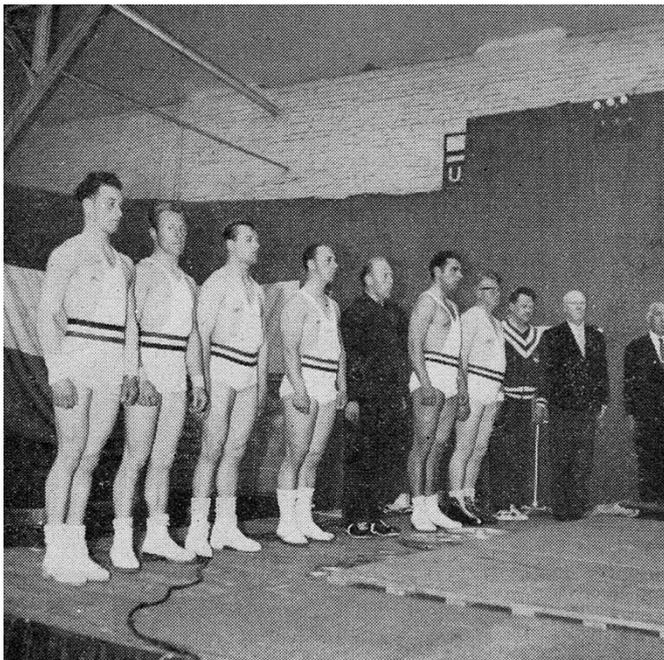
| | |
|---|-------|
| 1. MOSER (78,2) Cercle Haltérophile Troyen | 97 |
| 2. SIBENALER (81,7) A.S. des Tramways de Lille | 96,50 |
| 3. CHAPELLE (79,4) Athlétic Club de Montpellier | 89 |
| 4. DIGRAZIA (78) Cercle Culturiste de Reims | 79 |
| 5. SALLE (82,3) Sports Réunis Lille Délivrance | 71,50 |
| 6. GAXIEU (79,9) Sporting Club Limouxin | 58 |
| 7. MEYER (82) A.S. P.T.T. Strasbourg | 53 |
| 8. DUBIEZ (77,7) Club Culturiste, rue des Postes, Lille | 47 |
| 9. SPIRAL (77) Club Vasseur | 30,50 |

POIDS LOURDS LEGERS

| | |
|--|-------|
| 1. BOUSSION (86,9) Sté de Gymnastique d'Angers | 91,50 |
| 2. DUTILLEUX (84) A.S. Électricité Lille | 68 |
| 3. ROUCHENKO (84) Cercle Culturiste de Reims | 39 |

POIDS LOURDS

| | |
|--|-------|
| 1. DELLA VALLE (93) Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Prov | 83 |
| 2. PILARD (93,1) Athlétic Club Trélazéen | 58 |
| 3. BARDE (100) A.S. Électricité de Lille | 57 |
| 4. PIVERT (104,6) Alliance Ste-Savine | 47 |
| 5. DEROSZ (100) Cercle Haltérophile Troyen | 46,50 |



Les équipes de Hollande et de France.

(Photos « La Voix du Nord »)

LE MATCH FRANCE-HOLLANDE

En ce 15 juin, ensoleillé et chaud, nous pensions que le match France - Hollande, venant tard en saison, serait sans histoire, sinon sans intérêt.

C'est au contraire une belle histoire, à laquelle l'équipe française apporte dans son ensemble, un relief inattendu.

Le bilan final est éloquent : Six victoires françaises pour une victoire hollandaise.

Gerber porte le record de France du total poids légers à 350 k

Debuf porte le record de France de l'arraché à 128 k 500.

Paterni atteint pour la première fois 400 k, tandis que Boissonnet totalise 355 k sans forcer.

Bilan prometteur dont nous pouvons nous réjouir.

Excellente journée qui débute par une réception des équipes et des officiels par le Conseil Municipal de Tourcoing, présidé par M. Laplace, Adjoint délégué aux Sports, en l'absence de M. L. Paris, Maire, retenu à un congrès.

M. Claeys Président d'Honneur de la Section Haltérophile de l'Union Tourquennoise, présente au Conseil les dirigeants et les athlètes, puis M. Laplace, après avoir excusé M. Paris, souhaite la bienvenue à tous dans la Cité de la laine, qualifiée « Ville la plus sportive de France » en raison de l'activité qui y règne dans les diverses branches sportives, notamment la natation, l'athlétisme, le cyclisme, le football, se félicite de ce que Tourcoing a été choisi comme cadre d'un grand match haltérophile et se montre flatté de recevoir les Présidents nationaux et haltérophiles de grande classe, de France et de Hollande.

M. Laplace remet à M. Perel, Président de la Fédération Hollandaise et M. J. Dame, Président de

la F.F.H.C. la plaquette de la Ville de Tourcoing et à chacun des concurrents, une breloque-souvenir aux armes de la ville.

Dans une courte allocution, MM. Perel et Claeys remercient le Maire-adjoint et le Conseil pour l'accueil cordial qui leur est fait, puis M. J. Dame, faisant allusion à la renommée sportive de Tourcoing évoque le souvenir de M. Paul Beulque, champion et grand animateur des « Enfants de Neptune » et père de Mme Clacys, rappelle le passé proche du grand champion Henri Padou et prie M. Laplace de remettre en son nom à M. le Maire de Tourcoing, L. Paris, la plaquette du Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Toast et photo de rigueur, puis un excellent repas rassemble dirigeants et athlètes dans les salons du Buffet de la gare ; après quoi, tous gagnent le Palais des Sports où doit se dérouler le match.

La grande salle du Palais des Sports, très bien conçue pour ce genre de manifestation, décorée et aménagée avec soin par les dévoués dirigeants tourquennois, a fort belle allure. Sur les 1.200 places offertes, quelques centaines sont occupées, le soleil et la chaleur ont porté les régionaux vers les plages belges toutes proches. Mais le parterre de fidèles est composé d'amateurs éclairés, capables d'apprécier la valeur des performances et vibrant au spectacle des efforts déployés par les concurrents.

A l'issue de la présentation rituelle des équipes, M. Perel remet à M. J. Dame la plus haute distinction sportive hollandaise, précisant que cette distinction n'est accordée que pour des mérites exceptionnels dix personnalités étrangères seulement en sont titulaires dont M. J. Dame ; les services qu'il a rendus au Sport Haltérophile sont universellement reconnus. M. Dumoulin reçoit, pour sa part un joli souvenir.

Chacun prend alors son poste. A l'arbitrage, M. Hoedman pour la Hollande, MM. Dejonghe et Lefèvre pour la France au bureau, Mme Delvaux ; au micro, M. Hebbelynck de Tourcoing ; à la direction de leur équipe respective, MM. Charité et R. Duverger.

Les Poids Coqs et Plumes passent ensemble. Henry est opposé au Poids Coq hollandais Urgert, remplaçant Young. Platier se mesure à Nolten, champion de Hollande.

C'est Urgert qui ouvre le match. Il paraît très impressionné, demande 67 k 500 au développé, qu'il réussit, puis échoue deux fois à 72 k 500.

Henry démarre très bien à 75 k, manque 80 qu'il obtient au dernier essai.

Urgert demande 60 k à l'arraché, qu'il manque deux fois et réussit péniblement au dernier essai. Il n'est pas de taille et cela ennuie Henry qui désire avoir à se battre. Celui-ci obtient successivement 70, 75 et 77 k 500 à l'arraché dans un style facile. A l'épaulé et jeté. Urgert réalise 77 k 500, puis 82 k 500 et échoue à 85 k, tandis que Henry enlève 95 k puis 100 k et manque 105 k tirés sans conviction.

Henry gagne avec 257 k 500 contre 210 k à Urgert.

Le match des Poids Plumes se déroule tout autrement. Platier a devant lui un homme de classe ; Nolten n'a-t-il pas déjà atteint 310 k ?

Platier passe très bien le développé réussissant 80, 85, puis 87 k 500. Nolten démarre à 90 dans un style, disons assez fantaisiste, et l'obtient ; manque 95 k qu'il reprend et qui lui est accordé par deux voix.

A l'arraché, Platier tire 77 k 500, 82 k 500 et manque 85 k Nolten exécute très bien 85, puis 90 k et demande 95 k, ce qui battrait le record de Hollande, mais Nolten manque cette barre. Cet athlète est très nerveux et cet état semble le fatiguer outre mesure.

RÉSULTATS DU MATCH FRANCE - HOLLANDE

disputé le 15 juin 1958 au Palais des Sports de Tourcoing

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|----------------------------|----------------|----------|--------------------|------------------|-------------------------|-----------|
| POIDS COQS | | | | | | |
| HANRY | 56, - | France | 80, - | 77,500 | 100, - | 257 k 500 |
| URGERT | 56, - | Hollande | 67,500 | 60, - | 82,500 | 210 k |
| POIDS PLUMES | | | | | | |
| NOLTEN | 60, - | Hollande | 95, - | 90, - | 107,500 | 292 k 500 |
| PLATIER | 59,3 | France | 87,500 | 82,500 | 105, - | 275 k |
| POIDS LEGERS | | | | | | |
| GERBER | 67,5 | France | 115, - | 102,500 | 132,500 | 350 k |
| MOLENAAR | 67, - | Hollande | 92,500 | 90, - | 110, - | 292 k 500 |
| POIDS MOYENS | | | | | | |
| BOISSONNET | 74,3 | France | 110, - | 105, - | 140, - | 355 k |
| JANSEN | 72,8 | Hollande | 95, - | 95, - | 120, - | 310 k |
| POIDS MI-LOURDS | | | | | | |
| PATERNI..... | 77, - | France | 130, - | 115, - | 155, - | 400 k |
| SMEEKENS | 80,9 | Hollande | 105, - | 115, - | 145, - | 65 k |
| POIDS LOURDS LEGERS | | | | | | |
| DEBUF | 82,6 | France | 122,50 | 122,500 | 162,500 | 407 k 500 |
| VAN DORP | 80, - | Hollande | 97,500 | 105, - | 135, - | 337 k 500 |
| POIDS LOURDS | | | | | | |
| HERBAUX | 100,3 | France | 120, - | 110, - | 140, - | 370 k |
| STOKKEL | 95,7 | Hollande | 107,500 | 100, - | 130, - | 337 k 500 |

Après l'arraché, Nolten est à 185 k, Platier à 170 k ; les jeux sont faits.

Pour l'épaulé et jeté, Platier demande 105 k qu'il tire au ralenti, mais maintient quand même.

Nolten prend 107 k 500 qu'il manque, reprend et manque encore, de loin. Le public est en haleine, nous aussi ; il serait regrettable que ce bel athlète fasse un zéro mais au dernier essai, Nolten réussit 107 k 500 au prix d'un effort surhumain.

Platier essaie deux fois 110 k, mais en vain.

Nolten a gagné avec 292 k 500 pour 275 k à Platier.

France et Hollande sont à égalité avec chacune une victoire.

Au tour des Poids Légers et Moyens.

Gerber est très applaudi, il a comme adversaire Molenaar, remplaçant Ling ; Boissonnet est en présence de Jansen.

Chez les Poids Légers, Molenaar prend au développé 92 k 500 qu'il manque, puis réussit au second essai et échoue à 95 k.

Gerber demande 105 k qu'il tire facilement, puis 115 qu'il tire magnifiquement; le public est électrisé, le record de France est dépassé mais Gerber est trop lourd sur les conseils de R. Duverger, Gerber abandonne le 3^e essai.

On passe à l'arraché où Molenaar prend 85 puis 90 et échoue à 92 k 500. Gerber démarre à 95 k, passe à 100 puis 102 k 500 qu'il exécute dans la perfection.

Voici Molenaar à l'épaulé jeté où il manque 110 k, puis les enlève et échoue à 115 k. Gerber demande 127 k 500 puis 132 k 500 enlevés dans un style parfait sous les ovations des spectateurs ; il demande 135 k mais n'insiste pas à l'épaulé.

Gerber a gagné, nul ne s'en étonne, mais il porte le record du total de 342 k 500 à 350 k et ce, sans la moindre faute, dans le style remarquable que nous lui connaissons. Molenaar totalise 292 k 500, c'est un athlète très volontaire, mais insuffisamment formé sur le plan musculaire.

La France mène par deux victoires à une.

Le match des Poids Moyens, qui se déroule en même temps que celui des Légers, offre autant d'intérêt.

Jansen est un bon athlète, mais il n'apparaît pas qu'il, puisse inquiéter Boissonnet. L'attention se porte sur ce dernier dont on ne connaît pas les possibilités.

Jansen prend 95 au développé, les manque, reprend et réussit puis échoue à 100 k

Boissonnet passe sans difficulté 102 k 500, 107 k 500 et 110 k

Jansen arrache 87 k 500, 92 k 500 et 95 k Boissonnet 100, 105 et échoue à 107 k 500.

Après l'arraché, Boissonnet est à 217 k 500. Jansen à 190 k.

Ce dernier réussit 112 k 500, 117 k 500, 120 à l'épaulé et jeté, tandis que Boissonnet passe sans effort 130, 135, 140 k.

Boissonnet totalise 355 k, laissant l'impression de pouvoir faire beaucoup plus lorsqu'il aura amélioré son style. Jansen totalise 310 k.

La France mène par trois victoires à une.

Le dernier groupe qui se présente comprenant Paterni, Debuf, Herbaux, opposés à Smeekens, Van Dorp et Stokkel, est chaleureusement accueilli.

Von Dorp demande 97 k 500 au développé, manque deux essais et réussit le troisième.

Stokkel tire 100 k dans un style douteux, mais les obtient. Smeekens échoue à 105 k, qu'il obtient au second essai, suivant Stokkel qui a également obtenu cette barre et qui obtient ensuite 107 k 500 de justesse, tandis que Smeekens échoue à 110 k

Nos représentants n'ont pas encore commencé et, d'ores et déjà, il est certain que, sauf accident, ils ne peuvent être inquiétés.

Debuf et Herbaux passent à 115 k avec succès. Paterni se met en train avec 120 k. Herbaux manque un essai sur cette barre qu'il s'octroie au troisième passage. Debuf passe 122 k 500 sans effort, mais échoue à 127 k 500. Paterni demande 130 k qu'il exécute impeccablement et manque ensuite 135 k.

A l'arraché, bon essai de Stokkel à 95 k, puis à 100 k que Van Dorp réussit également ; Stokkel échoue à 102 k 500 que Herbaux enlève au premier essai

Van Dorp obtient 105 k et Herbaux 107 k 500.

Paterni passe 110 k facilement, Van Dorp manque cette barre, que Herbaux réussit.

Debuf démarre à 115 k, suivi de Smeekens et Paterni ; beau succès pour les trois hommes ; puis Paterni échoue à 120 k, de même que Smeekens à ses deux passages. Debuf essaie 127 k 500 qu'il manque ; un essai supplémentaire est accordé pour le record de France des Poids Mi-Lourds et deux petites rondelles sont ajoutées à la barre pour assurer le poids Debuf échoue de peu et demande un nouvel essai qui est accordé et réussi, sous les hurlements du public. A la pesée, la barre accuse 128 k 500, Debuf 81 k 300. Le record de Ferrari, datant de 1949, est battu.

Après l'arraché, les positions sont les suivantes Paterni et Debuf : 245 k, Herbaux 230 k, Smeekens 220 k, Stokkel 207 k 500, Van Dorp 202 k 500.

Nous allons assister maintenant, non plus aux matches officiels prévus, mais au tirage de bourre entre Paterni, Debuf, Herbaux ; Smeekens, Van Dorp, Stokkel.

Stokkel demande 125 à l'épaulé et jeté et passe facilement. Van Dorp en fait autant avec 130 k, suivi de son compatriote Herbaux prend 132 k 500 qu'il amène sans effort, mais entraîné vers l'avant après le jeté, doit lâcher la barre qui s'échappe du podium et frôle le chef de plateau.

En tentant de la rattraper, Herbaux tombe et se blesse au genou, il reprend cependant 132 k 500 et cette fois les maintient. Stokkel et Van Dorp échouent à 135 k que Van Dorp réussit au dernier essai. Smeekens et Herbaux passent très bien 140 k, puis Smeekens s'octroie 145 k

Paterni demande 150 k qu'il enlève très correctement, Smeekens échoue à ce poids.

Debuf passe 155 k en grand style, suivi de Paterni qui épaulé bien, mais a quelques difficultés à se redresser au jeté. Debuf demande 162 k 500, ne vérifie pas la position de la barre, laquelle a pris un cintre dans sa chute du podium ; surpris par le déplacement du cintre au tirage, Debuf ne passe pas à l'épaulé et l'essai est perdu.

Nos deux témoins sont à égalité et il leur reste à chacun un essai. C'est au tour de Paterni qui, très courageusement et très applaudi, se présente à 162 k 500, il échoue, c'est décidément encore trop lourd, mais Paterni a atteint les 400 k, qu'il semble d'ailleurs devoir dépasser rapidement.

Debuf revient sur la barre et sans même se placer embarque la charge avec un brio qui soulève l'enthousiasme.

Le match est terminé.

Paterni, 400 k, bat Smeekens, 365 k.

Debuf, 407 k 500 bat Van Dorp, 337 k 500.

Herbaux, 370 k bat Stokkel, 337 k 500.

La France bat la Hollande par 6 victoires à une et 2.415 k contre 2.145 k

René Duverger est content et il y a de quoi nous ne le sommes pas moins.

Au cours du repas servi après le match dans le salon du Palais des Sports, de courtes allocutions sont prononcées par M. Laplace, Maire-adjoint ; M. Claeys, de l'Union Tourquennoise ; M. Perel, Président de la Fédération Hollandaise ; M. Leclercq, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports, représentant M. Adenis, chargé de Mission.

Et notre Président clôture la journée en exprimant sa satisfaction à l'équipe de France dont le comportement a été en tous points remarquable et aux organisateurs, MM Claeys, Hansemme, Viam, Verdonck, Hebbelynck, Kimpe et Ducoulombier pour leur dévouement à la cause de l'haltérophilie.

L. VANDEPUTTE.



Protégeons notre colonne vertébrale

(Suite)

Nous vous entretiendrons, dans ce quatrième article, d'une douloureuse déformation vertébrale : la cyphose lominaire.

La colonne lominaire cyphosée - l'inverse de celle traitée dans l'article précédent - est convexe en arrière au lieu d'être concave ou en lordose.

Cette déformation est occasionnée par une très mauvaise attitude des tireurs qui soulèvent les barres lorsqu'ils produisent le premier effort afin de les décoller du sol et de vaincre la pesanteur, ce qui est en somme le premier tirage.

En effet, nos haltérophiles attaquent la barre les jambes presque tendues, de sorte que l'effort part des masses fessières et des muscles lombaires.

Ce premier effort oblige la colonne vertébrale lominaire à s'arrondir en convexité postérieure et c'est la cyphose.

Comme, en haltérophilie, cet effort est répété des milliers de fois pendant des années, le traumatisme s'installe. Les corps des vertèbres se touchent pendant la contraction musculaire, le disque intervertébral glisse obligatoirement vers l'arrière et il empiète sur le canal médullaire en forçant sur le ligament vertébral commun postérieur, provoquant la hernie discale postérieure.

Les radios nous montrent très clairement, en vue de profil en pleine zone lominaire, pendant l'effort, que l'espace inter discal - rectangulaire en position normale - devient triangulaire ...

... (sommet du triangle : les bords des corps des vertèbres partie antérieure ; base les bords des corps des vertèbres, partie postérieure).

Cette déformation s'observe également en culture physique athlétique :

a) dans l'exercice de flexion et d'extension des jambes avec barres sur clavicales ;

b) dans l'exercice de flexion et d'extension du tronc, jambes tendues avec barre sur la nuque ;

c) dans la remontée de la charge dans l'extension des jambes, après avoir épaulé à deux bras dans le style en flexion (appelé par erreur « à l'allemande »).

En a, b, c, on remarquera souvent, en se plaçant de profil, que l'athlète cyphose presque toujours totalement sa colonne et que la partie la plus proéminente est souvent la cinquième et dernière vertèbre lombaire.

On ne se soucie pas, en général, dans les clubs, de cette attitude des tireurs. Quand le mal est fait, il attire l'attention des intéressés par des douleurs lombaires d'origine profonde, souvent le matin, au réveil, au saut du lit on a les muscles lombaires raidis comme du bois.

Généralement, on se frictionne avec une pommade quelconque, on arrête l'entraînement quelques séances et dès que la douleur est passée, on... recommence la même faute, parce qu'on ne la connaît pas.

Elle revient automatiquement, plus violente et plus lancinante ; on a l'impression d'être dans un corset. Tout se bloque dans la zone lombaire ; on a peine à se lever et l'on pense enfin à consulter un médecin. La solution est en bonne voie lorsqu'il vous conseille de prendre du repos et de faire radiographier l'endroit douloureux.

La suite est connue : gymnastique médicale avec massage.

C'est très bien ainsi, mais c'est insuffisant et cet article a pour but, non seulement d'attirer l'attention de nos lecteurs sur les causes et les effets de la cyphose lombaire occasionnée par la mauvaise pratique haltérophile et culturiste, mais aussi d'y apporter les remèdes que voici :

1° Dans tous les tirages de barre arraché, épaulé à deux bras (styles avec fente ou en flexion) imposer aux athlètes la position de départ classique, dans toute la mesure du possible (il y a quelquefois des raideurs articulaires qui gênent) en observant un angle de jambe, cuisse voisinant les 90°, la colonne vertébrale aussi droite que possible, même légèrement lordosée, à la partie lombaire, les bras rigoureusement tendus, sans raideur inutile, poignets dans l'alignement du radius. La barre quittant le sol ne devra jamais occasionner la courbure du dos, même légère.

L'athlète utilisera ainsi : 1° la force d'extension des jambes ; 2° l'apport non négligeable de la contraction des masses fessières et ensuite « la barre s'élevant verticalement » la contraction de la masse commune lombaire.

Pour s'en convaincre, que nos athlètes essaient de tirer à l'arraché ou à l'épaulé d'un bras en dos rond, avec les jambes presque tendues ou en position classique presque assise ils constateront la différence de rendement.

En culture physique athlétique, dans les exercices ci-dessus cités, il est très difficile d'éviter la voussure du dos, surtout dans les flexions et extensions du tronc, barre sur nuque. Il n'empêche que le dos rond commande, après chaque série : 1° un repos en couché dorsal avec un chandail roulé sous les lombaires ; 2° des suspensions obligatoires à l'espalier ou à la barre fixe à défaut d'espalier, et d'exécuter des balancés latéraux des jambes et du bassin à droite et à gauche, afin de rétablir la rectitude de la colonne lombaire et d'allonger la musculature des masses communes. On rétablira ainsi le logement du disque intervertébral parallèle entre les deux corps de vertèbres.

Les exercices de rotation du tronc avec un bâton sur les omoplates, bras en croix, termineront toutes séances d'entraînement haltérophile ou culturiste, afin de garder l'intégrité fonctionnelle de toute la colonne vertébrale, bien si précieux !

G. PICHON,

Maître E.P.S. à l'Institut National des Sports.

Rencontre internationale Cheminots Finlandais - Cheminots Français

Paris, le 31 mai 1958

L'Union Sportive des Cheminots Français, poursuivant son effort pour la propagation du sport sur la base des Chemins de Fer, est, depuis plusieurs années, l'animatrice de l'Union Sportive Internationale des Cheminots.

C'est dans le cadre de l'U.S.I.C. qui groupe maintenant tous les pays d'Europe, qu'eurent lieu, le 6 octobre 1957, à Riihimäki, en Finlande, et le 31 mai 1958, à Paris, les deux premières rencontres d'haltérophiles cheminots sur le plan international.

L'importance des échanges internationaux dans tous les domaines n'échappe à personne mais en regardant seulement sur le plan sportif, ces échanges créent une émulation certaine pour le plus grand bien du sport et de la jeunesse sportive.

Lors de la première rencontre de 1957, l'équipe des cheminots finlandais avait largement dominé la sélection de l'U.S.C.F. par 6 victoires à une. Seul Piétri, dans la catégorie des Poids Légers, avait sauvé l'honneur.

La victoire sourit une deuxième fois à la sélection finlandaise lors de la rencontre du 31 mai 1958. Cependant les sélectionnés cheminots français défendirent très honorablement nos couleurs. Ils ne furent battus que d'un point, c'est-à-dire par 4 victoires à 3.

La rencontre avait lieu à la Salle du Foyer des Cheminots de Paris-Austerlitz. Étant donné l'importance de la compétition, nous comptions sur une bonne assistance.

Malheureusement, les événements actuels ne nous favorisèrent pas et les spectateurs n'étaient pas aussi nombreux que nous l'espérions.

Les absents ont toujours tort, dit-on. La qualité des performances réalisées, l'ambiance inoubliable de cette soirée, la correction, l'ardeur des athlètes fit de cette deuxième rencontre l'apothéose de notre saison corporative et la récompense de nombreux et patients efforts.

MM. Morin, Président du Comité de l'Île-de-France, Rolet et Leveler arbitraient parfaitement et à la satisfaction de tous.

Nous avons noté la présence de : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., M. Dury, Secrétaire Général du Comité d'Île-de-France, M. Vidalin, ex-sociétaire de la Comédie Française et président du Club des amis de l'haltérophilie ; M. Serfass, Directeur de l'Agence Française de Nordish-Voyage ; M. Paterni, notre sympathique champion.

Parmi les personnalités S.N.C.F. et U.S.C.F. qui ont bien voulu honorer de leur présence cette soirée mémorable, nous avons noté :

M. Gilmaire, Directeur de la Région du Sud-ouest ; M. Doucerain, Chef du Service social de la région du Sud-ouest ; M. Richomme, Vice-président de l'U.S.C.F. ; M. Cheveau, secrétaire général de l'U.S.C.F. ; M. Clary, secrétaire général de l'Amicale Sportive du Sud-ouest.

A tous, nous disons merci en pensant sincèrement que la route est maintenant ouverte vers de

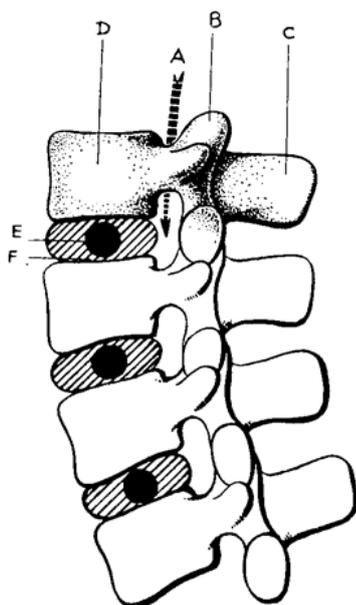


Fig. 1
Colonne lombaire normale

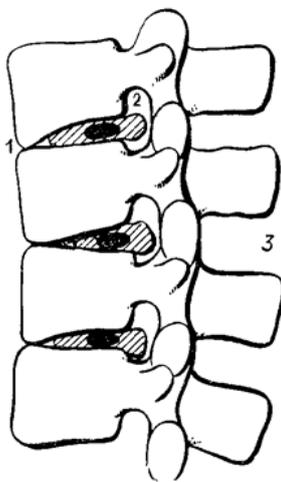


Fig. 2
Colonne lombaire cyphosée (convexe en arrière)

grandes réalisations sportives sur la base de notre sport au sein de notre corporation.

*Le Président
de la Commission Haltérophile,*

M. RABIEAU.



Résultats techniques

Catégorie Poids Coqs. - 1. Bachelard (France) : 67,5 + 70 + 90 = 227 k 500 ; 2. Aikas (Finlande) : 65 + 62,5 + 80 = 207 k 500.

Catégorie Poids Plumes. - 1. Muuka (Finlande) : 85 + 87,5 + 115 = 287 k 500 ; 2. Longuet (France) : 75 + 70 + 95 = 240 k.

Catégorie Poids Légers. - 1. Piétri (France) : 92,5 + 92,5 + 115 = 300 k ; 2. Tuhkanen (Fin-

lande) : 87,5 + 87,5 + 112,5 = 287 k 500.

Catégorie Poids Moyens. - 1. Boissonnet (France) : 110 + 107,5 + 135 = 352 k 500 ; 2. Gustavsson (Finlande) 90 + 92,5 + 127,5 = 310 k.

Catégorie Poids Mi-lourds. - 1. Anttila (Finlande) : 112,5 + 102,5 + 142,5 = 357,5 ; 2. Decarpignies (France) 90 + 97,5 + 0 = 187 k 500.

Catégorie Poids Lourds Légers. - 1. Karhu (Finlande) : 102,5 + 105 + 142,5 = 350 k ; 2. Mignot (France) : 107,5 + 97,5 + 130 = 335 k.

Catégorie Poids Lourds. - 1. Puuyalka (Finlande) 115 + 110 + 135 = 360 k ; 2. Schall (France) : 95 + 92,5 + 125 = 312 k 500.

Cheminots Finlandais : 4 victoires, 11 points.

Cheminots Français : 3 victoires, 10 points.



Les équipes Cheminots Français et Cheminots Finlandais,

**IX^e CHAMPIONNAT-CHALLENGE
U.S.C.F. D'HALTÉROPHILIE**

Chamonix, le 18 mai 1958

Nous craignons de nous répéter chaque année en parlant de la qualité sportive, de l'organisation parfaite de notre compétition.

Le Championnat-Challenge 1958 a été digne des précédents et cela dans le cadre merveilleux des Alpes.

Le soleil était de la fête. Pendant les quelques heures disponibles que nous avions avant et après la compétition, tous les yeux étaient fixés sur les cimes aux neiges éternelles.

L'accueil, à la gare et au Chalet de la région Sud-est fut amical.

Nous remercions MM. Marrouin et Ponsard, vice-président de l'Amicale Sportive des Cheminots du Sud-est, M. Larsonneur, délégué, ainsi que M. Martin, pour l'organisation matérielle de l'hébergement.

Nous les félicitons pour leur facilité à surmonter toutes les difficultés rencontrées en de telles circonstances.

Merci également à MM. Franco et Mathieu, Directeur et Économiste de l'École Nationale d'Alpinisme et de Ski, qui mirent le splendide gymnase de l'École à notre disposition.

Ils veillèrent aux moindres détails pour que notre compétition puisse se dérouler avec une régularité exemplaire.

Merci encore aux personnalités qui nous honnèrent de leur présence pendant la compétition. Parmi ces personnalités, nous avons noté : M. Payot, maire de Chamonix ; M. Forest, chef de gare, M. Georges, chef de district.

L'arbitrage fut sévère et juste selon les dernières directives fédérales et, dans ce domaine, nous remercions la conscience et l'honnêteté sportive de MM. Faure, arbitre fédéral, Fourneau du Comité Lyonnais, Viriat du Comité de l'Île-de-France, Meesse du Comité des Flandres.

Cinq records furent battus dont quatre dans la catégorie des poids moyens par Boissonnet du Sud-est et un par Bachelard de l'US. Métro qui égala aussi un record du développé dans la catégorie poids coqs.

Après la compétition, la lecture des résultats et la remise des récompenses furent faites au cours d'un Vin d'honneur offert gracieusement par la Municipalité de Chamonix.

Enfin, c'est dans une ambiance de cordiale détente que fut désignée la sélection des cheminots français appelés à rencontrer la sélection des cheminots finlandais le samedi 31 mai 1958.

Voici les athlètes retenus :

Catégorie poids coqs : Bachelard, U.S. Métro Transport ; Catégorie poids plumes : Longuet, région Ouest ; Catégorie poids légers : Piétri, région Méditerranée ; Catégorie poids moyens : Boissonnet, région Sud-est ; Catégorie mi-lourds : Decarpignies, région Sud-ouest ; Catégorie poids lourds-légers : Minot, région Nord et Bataillon de Joinville ; Remplaçant : Stresser, région Est ; Catégorie poids lourds : Schah, région Est.

*Le Président de la Commission
Marcel RABIEAU.*

**RÉSULTATS TECHNIQUES
DU CHAMPIONNAT-CHALLENGE
1958**

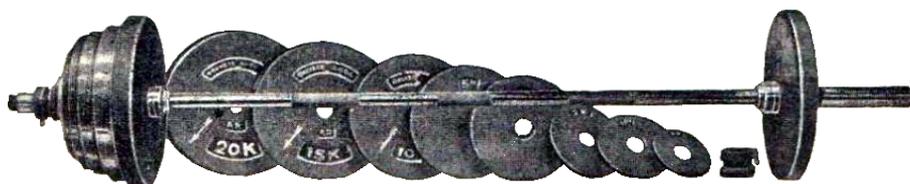
Championnat individuel par catégorie.

Poids Coqs. - 1. Bachelard Jacques (Métro) : 67,5 + 70 + 87,5 = 225 k ; 2. Gatti Jean (Est) : 60 + 70 + 80 = 210 k ;

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des *FONDERIES ROUX, à LYON*

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

**Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).**

3. Grandvoynnet (Sud-est) : 65 + 65 + 77,5 = 207 k 500 ; 4. Mabeau Gilbert (Sud-ouest) : 62,5 + 60 + 80 = 202 k 500.

Poids Plumes. - 1. Fischer Charles (Métro) : 65 + 75 + 95 = 235 k ; 2. Peschot Bernard (Sud-ouest) : 62,5 + 67,5 + 82,5 = 212 k 500 ; 3. Guibourt Bernard (Est) : 62,5 + 65 + 85 = 212 k 500.

Poids Légers. - 1. Piétri Jacques (Méditerranée) : 92,5 + 92,5 + 120 = 305 k ; 2. Gorguet Jean (Nord) : 85 + 90 + 117,5 = 292 k 500 ; 3. Ahrweiller Raymond (Métro) : 77,5 + 77,5 + 105 = 260 k ; 4. Longuet Germain (Ouest) : 77,5 + 77,5 + 100 = 255 k ; 5. Queval Roland (Ouest) : 72,5 + 75 + 100 = 247 k 500 ; 6. Nasles Christian (Sud-ouest) : 65 + 67,5 + 90 = 222 k 500 ; 7. Varnier Robert (Ouest) : 67,5 + 62,5 + 87,5 = 217 k 500.

Poids Moyens. - 1. Boissonnet (Sud- Est) : 110 + 100 + 130 = 340 k ; 2. Blanchon Joseph (Sud-ouest) : 87,5 + 90 + 117,5 = 295 k ; 3. Bugnicourt Jules (Métro) : 90 + 87,5 + 115 = 292 k 500 ; 4. Digiaud Bernard (Ouest) : 90 + 85 + 115 = 290 k ; 5. Varma Jacques (Métro) : 82,5 + 80 + 107,5 = 270 k ; 6. Lietti Georges (Sud-est) : 82,5 + 75 + 100 = 257 k 500 ; 7. Dulas Marc (Sud-ouest) : 72,5 + 80 + 105 = 257 k 500 ; 8. Gaultier Roger (Sud-ouest) : 80 + 75 + 95 = 250 k ; 9. Bergemanne Marcel (Métro) : 75 + 67,5 + 90 = 232 k 500 ; 10. Guibbert Jean (Méditerranée) : Non classé.

Hors Match. - Ramadout 310 k (Champion de France 1958). (Ramadout, fils mineur d'agent mais adhérent à l'A.S. Bourse de Paris, a été invité à participer hors match à notre compétition).

Poids Mi-Lourds. - 1. Decarpignies Georges (Sud-ouest) : 90 + 95 + 120 = 305 k ; 2. Allier Émile (Méditerranée) : 90 + 92,5 + 120 = 302 k 500 ; 3. Humbert Émile (Métro) : 75 + 70 + 97,5 = 242 k 500 ; 4. Alverne Marcel (Méditerranée) : 65 + 70 + 85 = 220 k.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART POUR TOUS SPORTS

Engins de culture physique athlétique
en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —
BARRES A CHARGES FIXES**

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose,
dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

Poids Lourds-Légers. - 1. Stresser Marcel (Est) : 97,5 + 87,5 + 122,5 = 307 k 500 ; 2. Salatin Émile (Sud-ouest) : 100 + 90 + 117,5 = 307 k 500 ; 3. Dréano Georges (Ouest) : 95 + 87,5 + 115 = 297 k 500 ; 4. Chambrette Henri (Métro) : 82,5 + 85 + 105 = 272 k 500.

Poids Lourds. - 1. Schall Alfred (Est) : 90 + 90 + 122,5 = 302 k 500 ; 2. Maes Henri (Sud-ouest) : 90 + 90 + 115 = 295 k ; 3. Pignol Roger (Métro) : 80 + 75 + 95 = 250 k.

CLASSEMENT

DU CHAMPIONNAT 1957

Par équipe de 7 hommes

(un par catégorie) et par points

1^{re} équipe. - Sélection du Sud-ouest : 11 pts et 1.840 k - Mabeau Gilbert, 1 ; Peschot Bernard, 1 ; Nasles Christian, 1 ; Blanchon Joseph, 2 ; Decarpignies Georges, 2 ; Salatin Émile, 2 ; Maes, 2. Total : 11.

2^e équipe. - Sélection de l'U.S. Métro : 10 pts et 1.822 k 500 - Bachelard Jacques, 2 ; Fischer Charles, 2 ; Ahrweiller Raymond, 2 ; Bugnicourt Jules, 1 ; Humbert Émile, 1 ; Chambrette Henri, 1 ; Pignol Roger, 1. Total : 10.

(A suivre.)

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Saison 1957-58

Résultats des Championnats Individuels

Excellence. - Coqs : Raieri (E.D. Oyonnax), 225 k ; Plumes : Platier (E.D. Oyonnax), 282 k 500 ; Légers : Maréchal (E.D. Oyonnax), 270 k ; Moyens : Constantinian (Française de Lyon), 300 k ; Mi-lourds : Baronne (E.D. Oyonnax), 305 k ; Lourds Légers : Billiet (Française de Lyon), 320 k ; Lourds Chapuisat (Française de Lyon), 340 k.

Honneur. - Coqs : Galvane (H.C.C. Ste-Colombe), 197 k 500 ; Légers : Plantier Robert (Gauloise de Vaise), 245 k ; Moyens : Constantinian (Française de Lyon), 307 k 500 ; Mi-Lourds : Renard (M.C. Villefranche), 272 k 500 ; Lourds Légers : Dudeck Casimir (H.C.C. Arbresle), 302 k 500 ; Lourds : Chapuisat (Française), 332 k 500.

Promotion. - Coqs : Galvane (Ste-Colombe), 190 k ; Plumes : Lloria (Ste-Colombe), 220 k ; Légers : Gaétan (Cheminots Vénissieux), 247 k 500 ; Moyens : Constantinian (Française), 297 k 500 ; Mi-Lourds : Renard (M.C. Villefranche), 272 k 500 ; Lourds : Chapuisat (Française de Lyon), 322 k 500.

Résultats des Championnats du Lyonnais par équipes

Excellence (Challenge A. Maspoli). - 1. Française de Lyon I, 12 points ; 2. E.D. Oyonnax I, 11 points ; 3. A.S. Cheminots Vénissieux, 10 pts ; 4. Gauloise de Vaise I, 9 pts ; 5. H.C. Lyonnais, 8 pts ; 6. H.C. Ste-Colombe ; 7. H.C.C. Arbresle.

Honneur (Coupe J. Monchalín). - 1. M.C. Villefranche, 9 points ; 2. Union Mâconnaise I, 8 pts,

STAGES D'HALTÉROPHILIE

PROCHAINS STAGES :

Candidats moniteurs : du 22 au 27 septembre à l'Institut National
Espoirs : du 20 au 25 octobre des Sports.

Inscriptions à la F.F.H.C. par l'intermédiaire des clubs et des Comités régionaux.

5.655 k ; 3. Française de Lyon II, 8 pts, 5.515 k ; 4. S.O. Cheminots Givors, 8 pts, 2.967 k 500 ; 5. E.D. Oyonnax II, 6 pts ; 6. H.C.C. Arbresle, 6 pts.

Promotion (Coupe Gelottier). - 1. C.A. Sapeurs-Pompiers St-Etienne, 17 pts, 13.445 k ; 2. O.S.C. St-Etienne, 17 pts, 11.617 k ; 3. F.P. Cours, 16 pts ; 4. A.L. Roanne, 14 pts, 11.442 k ; 5. A.S. Sapeurs- Pompiers Lyon, 14 pts, 11.325 k ; 6. Ripagérienne Rive-de-Gier, 13 pts ; 7. Indépendante Vaulx-en-Velin, 10 pts, 8.862 k ; 8. Gauloise de Vaise II, 10 pts, 8525 k ; 9. Union Mâcon II, 8 pts ; 10. F.L. Neuville, 7 pts.

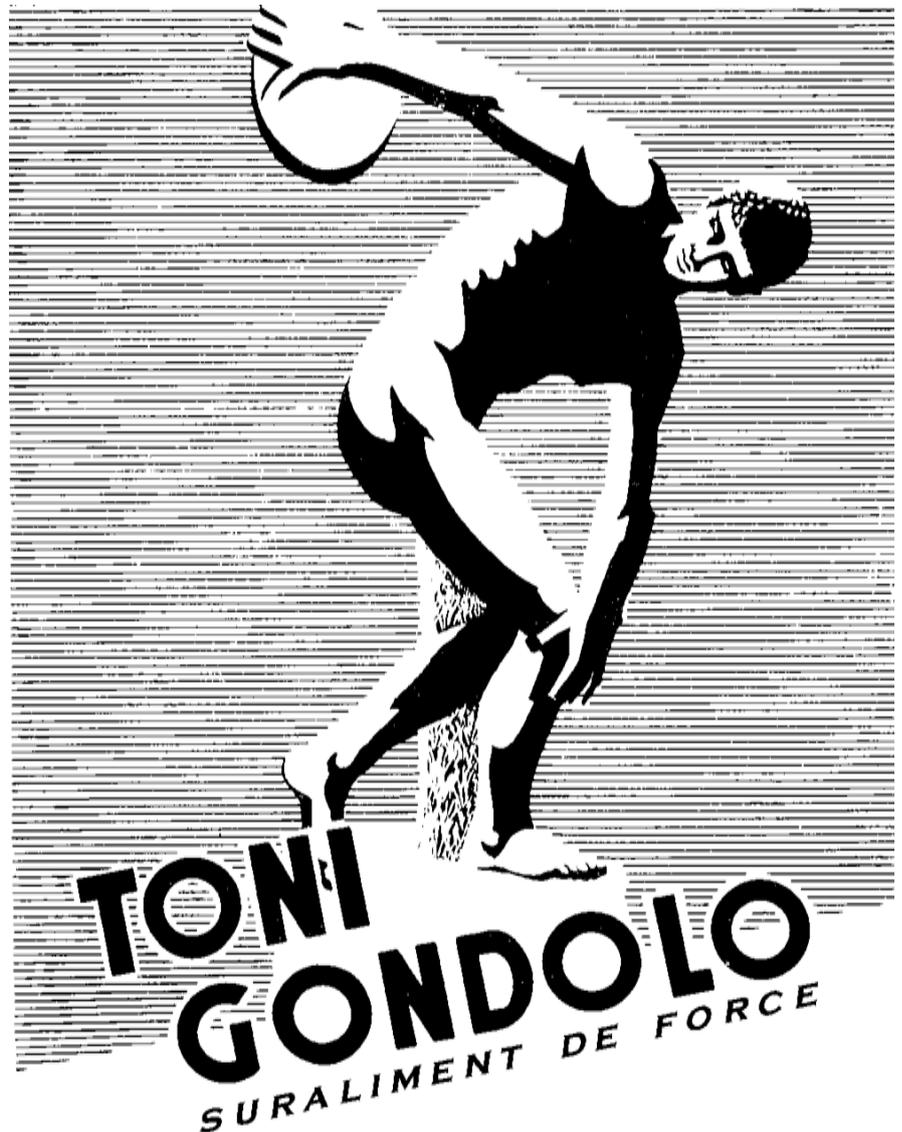
Extrait du règlement. - Art. 14 : Le classement final sera obtenu par addition des points acquis par les équipes au cours des rencontres. En cas d'ex

æquo entre deux ou plusieurs équipes, l'équipe ayant totalisé le plus de kilos au cours de la saison sera déclarée gagnante.

Le Secrétaire général,
R. GOURHAND. -

ERRATUM

Dans le numéro 135 de juin, deux clichés photographiques ont été inversés celui de Picard et celui de Sablé. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs qui auront certainement rectifié d'eux-mêmes.

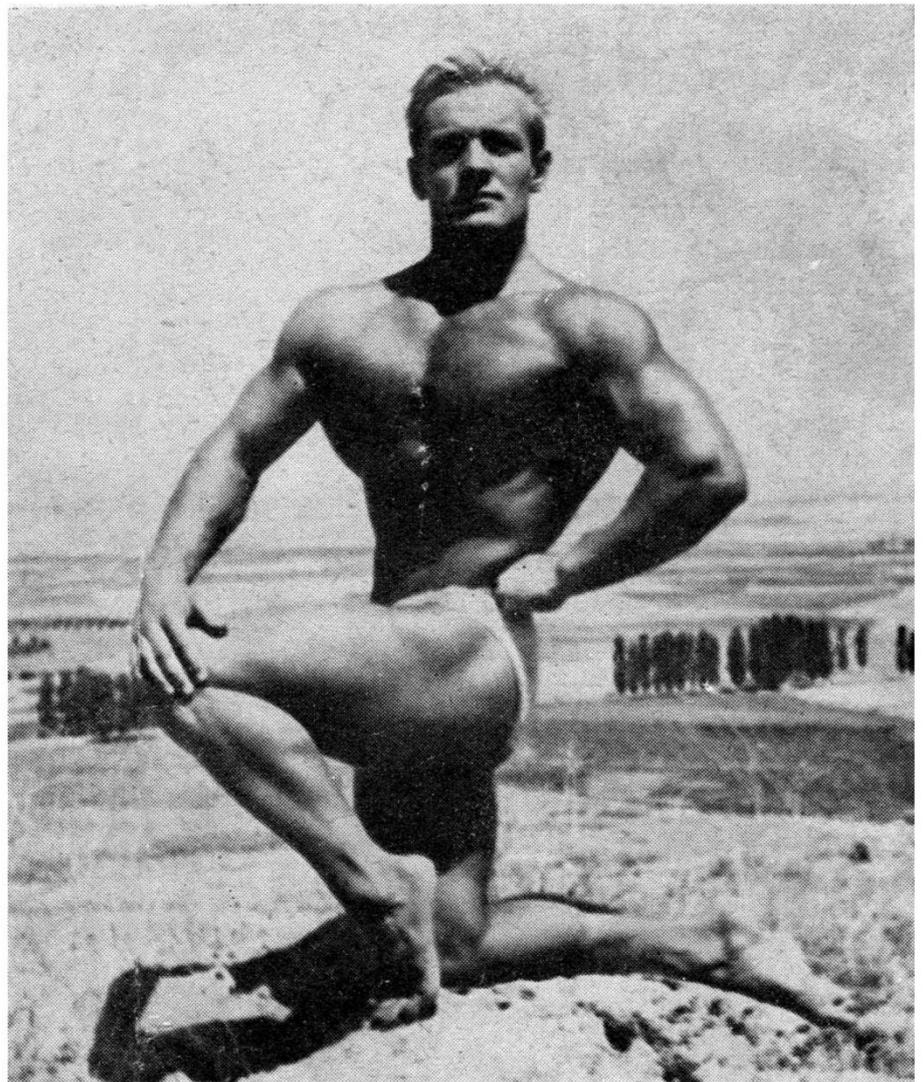


L'HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
AOUT-SEPTEMBRE
1968



Document original : Jean Bousquet

SOMMAIRE



| | |
|--|----|
| Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 1 ^{er} juillet 1958 | 3 |
| Règlement du Premier Pas Culturiste 1958-59..... | 4 |
| Règlement du Premier Pas Haltérophile 1958-59..... | 4 |
| Règlement du Prix d'Encouragement | 5 |
| Nos joies, nos peines | 5 |
| Nouvelles internationales..... | 5 |
| Avis importants | 6 |
| Le II ^e Championnat de France Militaire, par R. POULAIN | 6 |
| Stages d'Haltérophilie | 7 |
| Liste des Records du Monde..... | 7 |
| Le Championnat de France Culturiste 1958, par R. MOREAU | 8 |
| Résultats techniques | 10 |
| Réunion des arbitres fédéraux et internationaux 1958 | 11 |
| L'évolution du Développé, par R. POULAIN | 13 |
| Challenge 1958 U.S. des Cheminots Français | 13 |
| Principes généraux d'Entraînement moderne, par M. BAQUET | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 15 |



Notre couverture :

G. MIERCZUK
(Comité de Provence)

Champion de France Culturiste 1968
(taille au-dessus de 1 m 68).



L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 137.

*Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste*

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France | 500 Fr. |
| Étranger | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc,
Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DE DIRECTION
DU 1^{er} JUILLET 1958

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, E. Gouleau, V. Leveler, A. Rolet, A. Roussaux, L. Vandeputte, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, président de la F.F.H.C.

Excuses : MM. Clutier, Duverger, Morin, Lomet, Piou.

En ouvrant la séance, le président félicite et remercie les membres de province qui se sont déplacés spécialement pour assister à cette dernière réunion de la saison 1957-58.

Le procès-verbal de la précédente réunion est ensuite lu et adopté.

Demande d'affiliation. – Le président rappelle que dans sa réunion du 20 mai, le Bureau Fédéral avait été saisi d'une demande de réaffiliation du Cercle Culturiste de la Salle Commenge et qu'au cours de son examen, il avait été fait état des activités de ce Club à l'égard d'une Fédération dissidente à laquelle il avait adhéré. Il avait donc été décidé de demander au club une déclaration qu'il a cessé d'appartenir à la Fédération en cause et qu'il reconnaissait la Fédération Française Haltérophile et Culturiste comme l'unique Fédération dirigeante.

Après lecture de la lettre du Cercle Culturiste de la Salle Commenge donnant entière satisfaction à la demande de la F.F.H.C., le Comité de Direction estime que rien ne s'oppose plus à sa réaffiliation et la prononce à l'unanimité sous le N° 3.366.

Homologation de records. – Le Comité de Direction homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Légers. – Total olympique : 115 + 102,500 + 132,500 = 350 k par Roger Gerber, le 15 juin 1958, à Tourcoing. – Arbitres : MM. Hoedman (Hollande), Lefèvre et Dejonghe (France).

Poids Mi-Lourds. – Arraché à deux bras : 128 k 500 par Jean Debuf, le 15 juin 1958, à Tourcoing. Arbitres : M. Hoedman (Hollande), Lefèvre et Dejonghe (France).

Match France-Hollande. – Le président fait un bref exposé du match France-Hollande, qui s'est déroulé à Tourcoing le 15 juin dernier et souligne le remarquable comportement de l'Équipe de France, son dynamisme et son désir de réaliser de belles performances.

Le compte rendu détaillé en paraîtra dans l'*Haltérophile Moderne*, sous la signature de M. Vandeputte.

Concours du Plus bel Athlète de France. – Le président, qui s'est déjà rendu à Vittel pour visiter les installations mises à la disposition de la F.F.H.C. et régler les derniers détails d'organisation, se félicite de l'aimable accueil dont il a été l'objet et de l'assurance qu'il rapporte que tout est mis en œuvre pour assurer le plus entier succès à la manifestation de la F.F.H.C.

Il donne connaissance de la liste des athlètes qualifiés pour la Finale de ce Championnat de France Culturiste et tient à souligner le remar-

quable effort fait par les différents Comités régionaux pour assurer l'organisation parfaite des éliminatoires.

Championnat du Monde 1958. – Le président rappelle que les engagements nominatifs pour le Championnat du Monde de Stockholm doivent parvenir le 15 août au plus tard à la Fédération Suédoise.

Il donne son point de vue sur la composition possible de l'équipe de France et donne lecture de la réponse de Jean Debuf à la question qui lui a été posée par la F.F.H.C. en ce qui concerne la catégorie dans laquelle il compte pouvoir y participer.

Après un échange de vues entre les membres présents sur les différents aspects du problème de la sélection de l'équipe de France, il est décidé :

1° que les athlètes Roger Gerber (Poids Léger), Marcel Paterni (Poids Moyen) et Jean Debuf (qui fera connaître sa catégorie à l'issue d'un match en Belgique fixé au 15 août) sont sélectionnés d'office pour Stockholm ;

2° qu'en raison de la décision du Congrès de Téhéran, qui ne permet plus que la participation d'un homme par catégorie, l'équipe de France ne pourra être complétée que par un quatrième athlète. Seuls, en effet, les athlètes Mana et Vincent (Poids Mi-Lourds) et Sylvain Lefèvre (Poids Lourd Léger) sont susceptibles d'être retenus pour Stockholm. Ils seront convoqués le samedi 23 août prochain, à 21 heures, au Club Sportif Gondolo. A l'issue de la réunion, qui permettra de juger de leur forme, l'un d'entre eux sera choisi, en tenant compte de la catégorie du moment de Jean Debuf, déterminée par son poids de corps.

Les haltérophiles sélectionnés d'office seront invités à se joindre à leurs camarades, à titre d'entraînement.

Le Comité de Direction est ensuite appelé à désigner les Officiels qui accompagneront l'équipe de France.

Le Secrétaire général fait remarquer que, malgré le nouveau règlement, qui gêne la sélection des athlètes français et en limite le nombre, des restrictions ne devraient pas être apportées à la désignation des officiels. Les fonctions diverses du président Jean Dame au sein de la Fédération Internationale absorbant une grande partie de son temps, il pense que la présence d'un arbitre international et d'un chef d'équipe au Championnat du Monde ne serait pas superflue. Il propose un vote sur le nombre de dirigeants à désigner : 3 ou 2.

Le Comité de Direction se prononce en faveur de trois officiels.

Trois membres du Comité de Direction posant leur candidature, un vote à Bulletins secrets doit déterminer leur choix. Il donne les résultats suivants :

M. J. Duchesne 9 voix ; M. L. Chaix 8 voix ; M. Vandeputte 5 voix. 1 bulletin blanc.

Communications diverses et correspondance. – Le président est heureux d'informer ses collègues d'une communication qu'il a reçue de Georges Firmin lui annonçant que le nom du regretté Paul Rocca sera donné au grand stade de Montpellier. Il se félicite de l'hommage ainsi rendu par la Municipalité à la mémoire de ce grand dirigeant trop tôt disparu.

– Rapport du Moniteur National Chaput sur la Tournée itinérante qu'il a effectuée du 2 au 7 juin dans la région du Poitou.

Dans la lettre jointe, M. Chaput propose à la F.F.H.C. de la faire bénéficier de possibilités nouvelles qui lui sont offertes dans les milieux industriels pour la fabrication de matériel haltérophile.

Le Comité de Direction est d'accord. Le Président convoquera le Moniteur National pour étudier avec lui les modalités financières de cette fabrication.

– Sur une question posée par M. Duchesne, le Secrétaire Général donne des précisions sur la situation de M. Chaput à l'égard de la F.F.H.C. et de la Direction Générale des Sports.

– Lettre de M. R. Bloch concernant le libellé de la nouvelle plaque à apposer sur le socle de la Coupe Ernest Berr.

Le président, après avis du Comité de Direction, est chargé de la réponse.

– Lettre de M. R. Moreau, président de l'Union Amicale de Cognac, exprimant le désir de se voir confier l'organisation d'un match inter-nations à l'occasion de la commémoration des 10 ans d'affiliation du club à la F.F.H.C.

Il sera répondu à M. Moreau que l'étude de cette question est prématurée du fait que le Calendrier International de la prochaine saison n'a pu être mis sur pied, aucune des nations étrangères sollicitées n'ayant donné suite aux propositions de la F.F.H.C.

– Lettre de M. Aubart, président de l'Union Sportive Métropolitaine des Transports proposant l'organisation d'une Coupe de France des Sociétés dotée d'un challenge R. Suvigny et en exposant le mécanisme.

Après étude du projet d'attribution de la Coupe, il est fait observer que ce challenge ferait double emploi avec le « Challenge Lannebère » déjà affecté à la Coupe de France des Clubs et dont le règlement a été approuvé par le Bureau Fédéral.

Il sera demandé à l'Union Sportive Métropolitaine des Transports de bien vouloir envisager la création pure et simple d'un « Challenge Suvigny » qui serait attribué suivant les conditions énoncées par le club, le décompte des points, en vue du classement final annuel, étant assuré par M. R. Fischer, entraîneur de la section haltérophile de l'U.S.M.T.

Dirigeants de Clubs, Haltérophiles et Culturistes :

**Pour tout achat de Matériel, Barres Culturistes,
Haltères Courts. Semelles de Fonte, Presses Athlétiques,
Contrepoids, Poulies, Support-Barre, adressez-vous aux :**

HALTÈRES MARTIN

4, RUE DES BEAUX-ARTS MARSEILLE

Le Comité de Direction décide, sur avis favorable du Trésorier, de rembourser :

– les dépenses supplémentaires qu'a dû assumer l'athlète Boissonnet qui, ayant manqué son train, a tenu à être présent au rendez-vous qui lui avait été donné pour sa participation au match France-Hollande

– les dépenses de voyage avancées par Sylvain Lefèvre, à l'occasion de la remise par le Comité Olympique Français des Médailles préolympiques, bien que le sens de la lettre de la F.F.H.C. à ce sujet, ait été mal compris par lui.

– Le président donne lecture de la lettre qu'il a adressée à M. B. Nyberg, président de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, concernant les Journées d'Information destinées aux Arbitres Internationaux, qui devaient avoir lieu à l'Institut National des Sports, sous sa direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général :
R. POULAIN.



**RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS CULTURISTE
1958-1959**

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence 1958-1959 est obligatoire.

Éliminatoires régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1958) et Seniors, sont prévues.

L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant : un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral

ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;

2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après ;
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe : 1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré

National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France le dimanche 19 octobre 1958.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.



**RÈGLEMENT
DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE
1958-1959**

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. La licence 1958-1959 est obligatoire.

Finales régionales :

Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1958) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- Poids Coqs : jusqu'à 56 kilos.
- Plumes : de 56 kilos à 60 kilos.
- Légers : de 60 kilos à 67 kilos 500.
- Moyens : de 67 k 500 à 75 kilos.
- Mi-Lourds : de 75 k à 82. 500.
- Lourds légers : de 82 k 500 à 90 k.
- Lourds : au-dessus de 90 kilos.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras
- Épaulé et jeté à deux bras.

En cas d'ex aequo dans ces deux mouvements (total), c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

TABLEAU DE COTATION

| Épaule et jeté à deux bras | | | | | | | | Saut en longueur sans élan | |
|----------------------------|------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|---------------------|--------------|----------------------------|--------|
| Points | Poids Coqs | Poids Plumes | Poids Légers | Poids Moyens | Poids Mi-lourds | Poids Lourds Légers | Poids Lourds | Points | Saut |
| | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | Kg. | | |
| 1 | 32,5 | 42,5 | 50 | 57,5 | 65 | 70 | 75 | 1 | 1 m 60 |
| 2 | 35 | 45 | 52,5 | 60 | 67,5 | 72,5 | 77,5 | 2 | 1 m 65 |
| 3 | 37,5 | 47,5 | 55 | 62,5 | 70 | 75 | 80 | 3 | 1 m 70 |
| 4 | 40 | 50 | 57,5 | 65 | 72,5 | 77,5 | 82,5 | 4 | 1 m 75 |
| 5 | 42,5 | 52,5 | 60 | 67,5 | 75 | 80 | 85 | 5 | 1 m 80 |
| 6 | 45 | 55 | 62,5 | 70 | 77,5 | 82,5 | 87,5 | 6 | 1 m 85 |
| 7 | 47,5 | 57,5 | 65 | 72,5 | 80 | 85 | 90 | 7 | 1 m 90 |
| 8 | 50 | 60 | 67,5 | 75 | 82,5 | 87,5 | 92,5 | 8 | 1 m 95 |
| 9 | 52,5 | 62,5 | 70 | 77,5 | 85 | 90 | 95 | 9 | 2 m 00 |
| 10 | 55 | 65 | 72,5 | 80 | 87,5 | 92,5 | 97,5 | 10 | 2 m 05 |
| 11 | 57,5 | 67,5 | 75 | 82,5 | 90 | 95 | 100 | 11 | 2 m 10 |
| 12 | 60 | 70 | 77,5 | 85 | 92,5 | 97,5 | 102,5 | 12 | 2 m 15 |
| 13 | 62,5 | 72,5 | 80 | 87,5 | 95 | 100 | 105 | 13 | 2 m 20 |
| 14 | 65 | 75 | 82,5 | 90 | 97,5 | 102,5 | 107,5 | 14 | 2 m 25 |
| 15 | 67,5 | 77,5 | 85 | 92,5 | 100 | 105 | 110 | 15 | 2 m 30 |
| 16 | 70 | 80 | 87,5 | 95 | 102,5 | 107,5 | 112,5 | 16 | 2 m 35 |
| 17 | 72,5 | 82,5 | 90 | 97,5 | 105 | 110 | 115 | 17 | 2 m 40 |
| 18 | 75 | 85 | 92,5 | 100 | 107,5 | 112,5 | 117,5 | 18 | 2 m 45 |
| 19 | 77,5 | 87,5 | 95 | 102,5 | 110 | 115 | 120 | 19 | 2 m 50 |
| 20 | 80 | 90 | 97,5 | 105 | 112,5 | 117,5 | 122,5 | 20 | 2 m 55 |

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 9 novembre 1958.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2^e), où ils devront parvenir le 12 novembre au plus tard.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.



**REGLEMENT
DU PRIX D'ENCOURAGEMENT**

Le prix d'encouragement sera organisé par les soins des Comités régionaux le dimanche 23 novembre 1958 et devra se disputer dans les gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1958-1959 non classés ou classés quatrième série, n'ayant jamais été qualifiés au Championnat de France, ni à la finale du Critérium National ou du Prix Fédéral, ou du Prix Interrégional.

Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront tenir dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégorie des concurrents

- Poids Coqs jusqu'à 58 k ;
- Poids Plumes de 56 k à 60 k ;
- Poids Légers de 60 k à 67 k 500 ;
- Poids Moyens de 67 k 500 à 75 k ;
- Poids Mi-Lourds de 75 k à 82 k 500 ;
- Poids Lourds Légers de 82 k 500 à 90 k ;
- Poids Lourds au-dessus de 90 k.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Épaulé et Jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C.

Conditions d'engagement

1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1958-59.

2° Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération à son siège social, 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par les soins des Comités régionaux au plus tard le 28 novembre 1958. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942.

Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

Nos joies, nos peines

Mariage

Nous apprenons le mariage de M. Robert Orsini, Sociétaire de l'Haltérophile Club de Nice et excellent haltérophile, avec Mlle Josette Octobon.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église St-Joseph, à Nice, le samedi 30 août 1958.

Nos sincères félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissance

L'Haltérophile Club de Nice nous fait part de la naissance d'Alain, fils de M. Jean Fazio, vainqueur du Prix d'Encouragement Haltérophile et dirigeant du Club.

Nos compliments aux heureux parents et vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

Distinction

Le Bulletin Officiel du 3 août 1958 publie une promotion dans l'Ordre du Mérite Sportif dans laquelle nous relevons, parmi les personnalités élevées au grade de Commandeur, le nom de notre Président M. Jean Dame.

Nous lui adressons nos amicales félicitations pour cette nouvelle distinction.

La Municipalité de Montpellier a décidé de donner le nom de Paul ROCCA au Parc des Sports de la ville.

La F.F.H.C. se réjouit de cet hommage rendu au grand Dirigeant Haltérophile trop tôt disparu.

Nouvelles Internationales

**SUÈDE
CHAMPIONNAT DU MONDE 1958**

Le Championnat du Monde 1958 se disputera à Stockholm (Suède) du 16 au 21 septembre prochain.

La décision prise l'an dernier, au Congrès de Téhéran, de n'autoriser la participation d'un seul athlète par catégorie, a gêné quelque peu la sélection des athlètes français, nos meilleurs éléments actuels devant être choisis dans les Poids Légers, Moyens, Mi-Lourds, Lourds Légers.

Quatre haltérophiles représenteront la France à ce Championnat du Monde : Roger Gerber, Poids Léger, Marcel Paterni, Poids Moyen, Jean Debuf, Poids Mi-lourd, François Vincent, Poids Lourd Léger.

Voici le programme horaire des manifestations de Stockholm :

Mardi 16 septembre.

9 heures : Congrès.

19 heures : Compétition de la catégorie des Poids Coqs.

Mercredi 17 septembre.

9 heures : Continuation du Congrès.

19 heures : Compétition de la catégorie des Poids Plumes.

Jeudi 18 septembre.

19 heures : Compétition de la catégorie des Poids Légers.

Vendredi 19 septembre.

19 heures : Compétition de la catégorie des Poids Moyens.

Samedi 20 septembre.

14 heures : Compétition de la catégorie des Poids Mi-Lourds.

19 h 30 : Compétition de la catégorie des Poids Lourds Légers.

Dimanche 21 septembre.

13 heures : Compétition de la catégorie des Poids Lourds.

19 heures : Banquet.

La pesée se fera une heure avant l'épreuve.

Rappelons que des Journées d'Information, destinées aux Arbitres, auront lieu les 13, 14 et 15 septembre, sous la direction de M. Jean Dame. Elles comprendront des cours et conférences ainsi que des démonstrations pratiques.

ROUMANIE

**Résultats des trois premiers classés
aux Championnats nationaux
de Roumanie 1958**

Poids Coqs. - 1. Balmau Ion, 265 k ; 2. Panait Ion, 262 k 500 ; 3. Cosma AL., 260 k.

Poids Plumes. - 1. Birau Ion, 302 k 500 ; 2. Andronovici V., 300 k ; 3. Amzuica Nic., 297 k 500.

Poids Légers. - 1. Roman Tiberiu, 335 k ; 2. Ionescu Lisias, 327 k 500 ; 3. Moldoveanu Gh., 285 k.

Poids Moyens. - 1. Enciu Ilie, 342 k 500 ; 2. Vasarhely Atila, 335 k ; 3. Segal Nelu, 315 k.

Poids Mi-Lourds. - 1. Baroga Lazar, 375 k ; 2. Rudan Vasile, 335 k ; 3. Vladareanu Ion, 325 k.

Poids Lourds Légers. - 1. Gheorghiu Octavian, 367 k 500 ; 2. Gusbeth Mihai, 350 ; 3. Piticar Gh., 342 k 500.

Poids Lourds. - 1. Cazan Silviu, 427 k 500 ; 2. Balaceanu Nic., 400 k ; 3. Stanescu Lorin, 335 k.

TCHÉCOSLOVAQUIE
Résultats des trois meilleurs classés
aux Championnats
de Tchécoslovaquie 1958

Poids Coqs. – 1. K. Saitl (Gottwaldov) 265 k ; 2. Fr. Zoula (Prague) 245 k ; 3. L. Heracek (Prague) 240 k.

Poids Plumes. – 1. St. Janal (Gottwaldov), 277 k 500 ; 2. J. Vavricka (Prague) 277 k 500 ; 3. J. Pojar (Pilsen) 267 k 500.

Poids Légers. – 1. Zd. Otahal (Pilsen) 347 k 500 (record) ; 2. M. Jaros (Pilsen) 320 k ; 3. Popilka (Prague) 310 k.

Poids Moyens. – 1. R. Beiza (Prague) 352 k 500 ; 2. V. Srotýe (Pilsen) 325 k ; 3. O. Tucek (Prague) 320 k.

Poids Mi-Lourds. – 1. J. Kapal (Prague) 380 k ; 2. St. Gregor (Prague) 340 k ; 3. J. Kucírek (Pilsen) 337 k 500.

Poids Lourds Légers. – 1. V. Psenicka (Prague), 410 k ; 2. Zd. Srstka (Pilsen) 395 k ; 3. B. Kalina (Sumperk) 352 k 500.

Poids Lourds. – 1. V. Syrový (Prague) 430 k (record) ; 2. J. Belohoubek (Prague) 367 k 500 ; 3. M. Feigl (Pilsen) 360 k.

La Tchécoslovaquie prendra part au Championnat du Monde de Stockholm avec 3 compétiteurs Zdenek Otahal (Poids Léger), Vaclav Psenicka (Poids Lourd Léger) et Vaclav Syrový (Poids Lourd).

GRANDE-BRETAGNE
Résultats des VI^e Jeux
de l'Empire Britannique
Disputés à Londres
du 21 au 23 juillet 1958

Poids Coqs. – 1. Gaffley (Sud Afrique) 297 k 500 ; 2. Brownbill (Angleterre), 285 k ; 3. Gosselin (Canada) 272 k 500 ; 4. Swain (Guyane Anglaise), 272 k 500 ; 5. Dalzell (Irlande), 265 k ; 6. Cannon (Écosse), 262 k 500 ; 7. John (Pays de Galles), 255 k.

Poids Plumes. – 1. Ser Cher Tan (Singapour), 310 k ; 2. K. L. Chung (Malaisie), 305 k ; 3. H. Wilkes (Trinidad), 302 k 500 ; 4. H. Norville (Barbados), 295 k ; 5. A. Robinson (Angleterre), 287 k 500 ; 6. M. Smith (Guyane Anglaise), 272 k 50 ; 7. J. Moir (Écosse), 272 k 500 ; 8. J. Heywood (Pays de Galles), 270 k.

Poids Légers. – 1. Howe Liang Tan (Singapour), 357 k 500 ; 2. H. Webber (Sud Afrique), 340 k ; 3. B. Helfgott (Grande-Bretagne), 340 k ; 4. J. Sylvain (Canada), 332 k 500 ; 5. C. Goring (Guyane Anglaise), 327 k 500 ; 6. G. Evelyn (Trinidad), 322 k 500 ; 7. C. Da Silva (Dominica), 317 k 500 ; 8. R. Jenkins (Pays de Galles), 312 k 500 ; 9. P. Ridgley (Nouvelle Zélande), 310 k ; 10. D. Bailey (Australie), 310 k ; 11. W. Orbin (Écosse), 287 k 500 ; 12. C. Henze (Jersey), 282 k 500 ; 13. R. Pelan (Irlande), 277 k 500.

Poids Moyens. – 1. B. Blenman (Barbados), 360 k ; 2. R. Mc Arthur (Guyane Anglaise), 360 k ; 3. A. Gilbert (Canada), 355 k ; 4. Van Staden (Sud Afrique) 347 k 500 ; 5. De Freitas (Trinidad), 345 k ; 6. Levine (Angleterre), 342 k 500. Cohen (Australie), 325 k ; 8. Cooke (Irlande), 320 k ; 9. Newman (Pays de Galles), 317 k 500 ; 10. Evans (Pays de Galles), 317 k 500 ; 11. Wright (Écosse), 305 k.

Poids Mi-Lourds. – 1. P. Cairn (Écosse), 395 k ; 2. S. Blackman (Barbados), 385 k ; 3. P. Kestell (Sud Afrique), 385 k ; 4. J. Samuel (Trinidad), 367 k 500 ; 5. G. Gratton (Canada), 367 k 500 ; 6. M. Lipari (Canada), 365 k ; 7. G. Manners (Angleterre), 362 k 500 ; 8. F. Hall (Australie), 355 k ; 9.

A. Asaro (Rhodésie), 355 k ; 10. H. Komene (Nouvelle Zélande), 347 k 500 ; 11. A. Baker (Guyane Britannique), 340 k ; 12. H. Mc Farlane (Jersey), 325 k.

Poids Lourds Légers. – 1. M. Santos (Australie), 402 k 500 ; 2. Kim Bée Tan (Malaisie), 390 k ; 3. L. Treganowan (Australie), 377 k 500 ; 4. R. Gore (Angleterre), 367 k 500 ; 5. A. Evans (Pays de Galles), 365 k ; 6. J. Barnett (Pays de Galles), 365 k ; 7. K. Daly (Canada), 240 k ; 8. L. de Paiva (Sud Afrique), 235k.

Poids Lourds. – 1. K. Mc Donald (Angleterre), 455 k ; 2. D. Baillie (Canada), 445 k ; 3. A. Shannos (Australie), 392 k 500 ; 4. L. F. Greeff (Sud Afrique), 390 k.

Howe Liang Tan (Poids Légers) de Singapour, bat le record du Monde de l'Épaulé et jeté à deux bras avec 157 k.

SUISSE

Excellentes performances au match
International de Brombach

Une très intéressante compétition haltérophile internationale a eu lieu à Brombach (Allemagne du Sud) à laquelle prirent part 75 athlètes venus de France, d'Autriche, de Suisse et d'Allemagne.

Ce championnat a remporté un beau succès grâce à sa bonne organisation, à l'apreté de la lutte pour la première place ou les rangs d'honneur et aussi grâce aux performances des plus satisfaisantes enregistrées dans les sept classes de poids.

La sélection suisse remporte trois victoires grâce à Steffen (Coq, Lucerne), Haslebacher (Plume, la Chaux-de-Fonds) et Fidel (Lourd-Léger, le Locle). Elle précède la sélection allemande qui obtient deux succès par les excellents Kolb (Léger, Stuttgart) et Schäfer (Moyen, Stuttgart). Les sélections d'Autriche et de France ont chacune une première place avec Gerher (Mi-lourd, Bregenz) et Hamm (Lourd, Sélestat).

Cette manifestation, suivie par un nombreux public, a constitué une très bonne propagande pour le sport de la fonte.

Le Secrétaire romand
de la Fédération Suisse Haltérophile,
 Henri ERARD.

AVIS IMPORTANTS

Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1957-58 (part revenant à la Fédération : 150 Fr. par licence).

Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.

Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1958-59 à la F.F.H.C., soit 1.000 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.

Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.

LE II^E CHAMPIONNAT

Il n'est peut-être pas trop tard pour revenir sur ce II^e Championnat de France d'Haltérophilie que le Service Central des Sports eut bien des difficultés à maintenir à son calendrier, par suite de la diminution des crédits mis à sa disposition.

C'est grâce à la compréhension des Officiers de ce service que, finalement, la compétition put avoir lieu ; son organisation fut confiée à l'École d'Entraînement Physique Militaire d'Antibes.

Je tiens à remercier, au nom de notre Fédération, les Officiels du Service Central des Forces Armées pour leur sportivité.

Le Championnat se déroula le samedi 3 et dimanche 4 mai 1958, en soirée, au Stade Foch, à Antibes, organisé comme je l'ai indiqué, par l'École des Moniteurs d'Antibes, avec le concours de l'Association Sportive de Monaco et du Comité de Provence, présidé par M. Chaix, vice-Président de la F.F.H.C. L'organisation fut parfaite en tous points et dirigeants aussi bien qu'athlètes reçurent un accueil chaleureux à Antibes. Merci à tous ceux qui y contribuèrent et qui ont réussi, j'en suis convaincu, une excellente propagande pour notre sport, tout en permettant à chacun de nous de passer un séjour agréable sur notre belle Côte d'Azur.

Le samedi soir s'affrontèrent les catégories Coqs, Plumes, Légers et Mi-Lourds.

Dans les Poids Coqs, Tabatabai, de l'École de Santé, en très gros progrès, remporte le titre avec 245 k, devant Chapelain, du Bataillon de Joinville, qui totalise 227 k 500

En Poids Plumes, victoire de Vandeputte, du Bataillon de Joinville, avec 245 k, Degournay, 41^e Régiment de Transmissions, se classe 2^e avec 215 k.

Dans les Légers, lutte très serrée entre Sandeaux et Cot, du Bataillon de Joinville, qui terminent respectivement avec 295 et 290 k. Quentin, des Sapeurs- Pompiers, est 3^e avec 270 k, et Florida, de la 188^e Compagnie de Quartier Général, 4^e avec 262 k 500.

Dans les Poids Mi-Lourds, Paterni fait cavalier seul et, sans forcer, réalise 380 k, remportant ainsi le titre toutes catégories et la médaille de l'Association Sportive de Monaco que lui remit M. Sangiorgio, Président de ce club pour la meilleure performance accomplie au cours du Championnat.

Le dimanche soir, suite de la compétition avec les catégories. Moyens, Lourds- Légers et Lourds.

Six Poids Moyens sont en présence, mais, dès le développé, Maier, du Bataillon de Joinville, s'affirme comme le vainqueur ; il remporte finalement le titre avec 320 k, devant Renaud, du Bataillon, 302 k 500, Dassonneville, du Service Vétérinaire, 292 k 500, Demoncel, de la 43^e Cie de Dépannage, 290 k, Douchet, de l'École de Santé, 260 k, alors que Martinez, du Génie, est éliminé pour zéro à l'épaulé et jeté.

Dans les Poids Lourds Légers, Vincent, du Bataillon de Joinville, seul concurrent de cette catégorie, totalise 365 k sans donner toute sa mesure.

Dans les Poids Lourds, quatre concurrents de valeur sensiblement égale, ce qui nous valut le plus beau match du Championnat.

Championnat de France Culturiste 1958

(Concours du plus bel Athlète de France)

Le Championnat de France Culturiste 1958, organisé par la F.F.H.C. Vient de se disputer à Vittel, le samedi 12 juillet 1958, en matinée et en soirée et nous pouvons dire tout de suite que tout s'est passé pour que tous les participants emportent le meilleur souvenir de leur déplacement et de ce championnat.

Si les grandes lignes des classements demeurent inchangées, c'est-à-dire que sont conservées les deux catégories : 1° jusqu'à 1 mètre 68 ; 2° au-dessus de 1 mètre 68, pour la première fois, les épreuves athlétiques vont être cotées et les points cumulés avec ceux des épreuves classiques de présentation et de poses plastiques. Certains participants étaient anxieux de connaître l'incidence exacte de ces épreuves supplémentaires et officielle de la qualité des athlètes participant à cette finale, établissant toute la différence qui existe entre nos Championnats Culturistes et les divers concours présentés sous des titres tendant à créer l'équivoque.

Delbes, lauréat de la Côte Basque, victime d'un accident, ne peut à son grand regret répondre à sa qualification ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons qu'il sera en bonne voie de convalescence au moment où seront publiées ces lignes. Il sera remplacé par Heuty.

Devoldère, qui devait représenter le Comité des Flandres, également indisponible est remplacé par Delcroix.

Parmi les athlètes qualifiés pour ces finales, en catégorie grande taille, nous retrouvons d'abord Mierzuck, champion 1956 et 1957, qui demeure le principal favori. En plus de son habituel sourire, il arbore un teint du plus beau bronze. Pensez donc, officier de l'Armée française, il nous arrive directement du sud marocain où on enregistre souvent du 70° sous la tente ! Bien moins favorisés par la température métropolitaine, ses concurrents font un peu « pâlots » à côté de lui. Il est le seul qualifié des participants de l'an dernier, mais nous retrouvons à ses côtés d'autres gloires authentiques comme Trentinella, du Comité d'Algérie, champion plusieurs années, détrôné seulement par Mierzuck.

Moins massif que les années passées, le muscle ayant perdu un volume évident, Trentinella semble avoir encore gagné en élégance ce qui le classe immédiatement comme l'outsider n° 1. Dans les chevronnés, nous retrouvons encore Ribardière à la musculature détaillée et imposante que l'habitude des présentations permet de mettre en valeur au maximum. Le complément de la sélection est formé par des nouveaux, dont beaucoup de jeunes, ce qui fait bien augurer de la tenue des prochains concours.

En catégorie petite taille, nous retrouvons également le champion de ces deux dernières années, Jacques Legrand, toujours très détaillé ; il a gagné en volume thoracique améliorant donc ses chances pour la défense de son titre. Massenhove, l'outsider toujours dangereux, alité quelques jours encore avant le Concours, craignait beaucoup pour sa participation, puis pour la qualité de sa présentation, mais cette année encore on le retrouvera bien classé aux places d'honneur avec Noirielle, haltérophile de classe nationale ayant réalisé le plus haut total au dernier Critérium National Culturiste, il constitue le lot des anciens, mais les nouveaux dans cette catégorie sont également de valeur puisqu'on y trouve des athlètes comme Digrazia dont la masse musculaire est pour le moins imposante et la classe évidente. Chez les moins grands aussi, il ne faudra rien laisser au hasard et les places d'honneur seront chères.

Arrivés le vendredi soir à Vittel, après une bonne nuit passée au Nouvel Hôtel, les concurrents étaient convoqués dès 8 heures du matin pour les épreuves athlétiques qui se déroulèrent au Palmarium, dans le cadre magnifique des jardins, entre la piscine olympique et la piscine couverte, toutes les deux tentantes à souhait.

L'appel des concurrents nous révèle l'absence de Chevrin, du Lyonnais, et de Lapeyre, de Guyenne dont nous sommes sans nouvelles au moment du Concours.

C'est le Docteur Dupont de Cambrai qui est chargé de l'examen médical et morphologique des candidats, assisté de MM. Jean Dame, André Rolet, Victor Leveler et Rousseaux.

Les épreuves physiques commencent immédiatement.

En petites tailles, les meilleures performances sont réalisées par Noirielle, Léger, qui saute 2 m 67 ; Digrazia, Mi-Lourd, qui développe couché 127 k 500 ; Bon et Digrazia, Mi-Lourds, qui réalisent 150 k en flexion.

Le classement provisoire à la suite des épreuves physiques est le suivant :

| | |
|--------------------------------|--------------|
| 1. Digrazia, qui totalise..... | 36 points 50 |
| 2. Noirielle..... | 35 points 50 |
| 3. Bon..... | 30 points |
| 4. Massenhove et Legrand..... | 27 points 50 |
| 6. Dusson..... | 24 points 50 |
| 7. Bayle..... | 21 points |

En grandes tailles, les meilleures performances sont réalisées par Guy Dupuis, Lourd Léger, qui saute 2 m 87 et Mierzuck qui développe 145 k et réalise une flexion à 170 k.



J. LEGRAND (Comité du Poitou) Champion de France Culturiste (Catégorie jusqu'à 1 m 68)

Le classement provisoire à la suite des épreuves physiques est le suivant :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| 1. Mierzuck qui totalise..... | 42 points |
| 2. Dupuis..... | 39 points |
| 3. Ribardière | 31 points |
| 4. Perraud et Racenet | 30 points |
| 6. Trentinella..... | 28 points 50 |
| 7. Rossi | 26 points |
| 8. Antoine et Heuty | 25 points |
| 10. Mériquet..... | 24 points 50 |
| 11. Delcroix et Gaxieu | 23 points |

A noter que c'est le tiers des totaux ci-dessus qui sera retenu pour le classement général.

Ces classements provisoires sont donnés aussitôt la fin des épreuves et nous devons immédiatement nous regrouper au Nouvel Hôtel pour le repas de midi qui est doublement apprécié.

Repos jusqu'à 16 heures, puis rendez-vous au Casino pour la répétition générale et la préparation des dernières épreuves.

La suite des épreuves officielles ne devait reprendre qu'après dîner, dans la salle de théâtre du Casino, au cours du bal qui constituait le complément de la soirée.

Le jury est composé de :

- MM. Jean Dame, Président du Jury et président de la F.F.H.C.
- André Rolet, Président de la Commission Culturiste de la F.F.H.C.
- Pierre Malenfant, Président du Comité de Lorraine, Juré national.
- Docteur Dupont de Cambrai.
- Pigny, masseur médical, attaché à l'établissement thermal.

Le grand comédien Fernand Gravey devait compléter ce jury, mais son absence imprévue explique le nombre réduit à 5 de ses membres.

La soirée sera présentée au micro par M. Victor Leveler et c'est M. Rousseaux qui fut chargé de la fonction délicate et obscure de Délégué aux athlètes, dont il s'acquitta d'ailleurs impeccablement.

La présentation générale des athlètes est faite au son d'une marche héroïque et ne manque pas d'allure. La présentation individuelle est très goûtée du public qui ne ménage pas ses applaudissements alors que la suite des épreuves accompagnées d'un fond sonore très approprié était le plus souvent suivie dans un silence attentif. Nous devons à la fois féliciter et remercier l'orchestre Pierre Laurent pour sa bonne collaboration à la présentation de cette dernière partie de nos championnats.

Dès la présentation naturelle, les vainqueurs se détachent et le classement provisoire avant les poses devient alors :

☞ en petites tailles :

| | |
|-----------------------------|--------|
| 1 ^{er} Legrand : | 166,16 |
| 2 ^e Digrazia : | 159,16 |
| 3 ^e Bon : | 153 |
| 4 ^e Massenhove : | 146,16 |
| 5 ^e Noiriél : | 138,83 |
| 6 ^e Dusson : | 132,16 |
| 7 ^e Bayle : | 129 |

☞ en grandes tailles

| | |
|------------------------------|-------|
| 1 ^{er} Mierzuck : | 196 |
| 2 ^e Dupuis : | 174 |
| 3 ^e Trentinella : | 166,5 |

| | |
|-----------------------------|--------|
| 4 ^e Ribardière : | 162,33 |
| 5 ^e Rossi : | 156,66 |
| 6 ^e Gaxieu : | 153,66 |
| 7 ^e Antoine : | 149,33 |
| 8 ^e Mériquet : | 148,16 |
| 9 ^e Racenet : | 146 |
| 10 ^e Heuty : | 143,33 |
| 11 ^e Perraud : | 130 |
| 12 ^e Delcroix : | 127,66 |

Le dernier passage, qui comporte les poses plastiques, fut certainement pour les spectateurs le clou de la soirée et c'était en effet un véritable régal de voir cette belle brochette de champions rivaliser de science et d'imagination pour la présentation harmonieuse d'un ensemble ou d'un détail particulier de leur musculature. Mierzuck et Trentinella furent certainement les deux vedettes dans cette spécialité alors que Legrand, Digrazia, Ribardière, s'affirmaient dans des poses plus classiques. Massenhove, grâce à son métier, reprenait une place au classement, au détriment de Bon qui s'est pourtant bien défendu.

Le plus remarqué des nouveaux fut certainement Dupuis qui, dans les grandes tailles tint la deuxième place jusqu'au dernier tour durant lequel sou manque de métier lui fit perdre des points précieux pris par un projecteur plus tôt que prévu alors qu'il se trouvait encore sur le praticable, surpris et gêné, il continua à avancer en marchant d'une façon bien peu gracieuse, rappelant trop sa récente libération d'un service militaire effectué dans la Marine. Il n'avait certes pas la prétention de battre Trentinella et Ribardière aux poses, mais il pouvait limiter sa perte et peut-être faire mieux qu'une quatrième place.

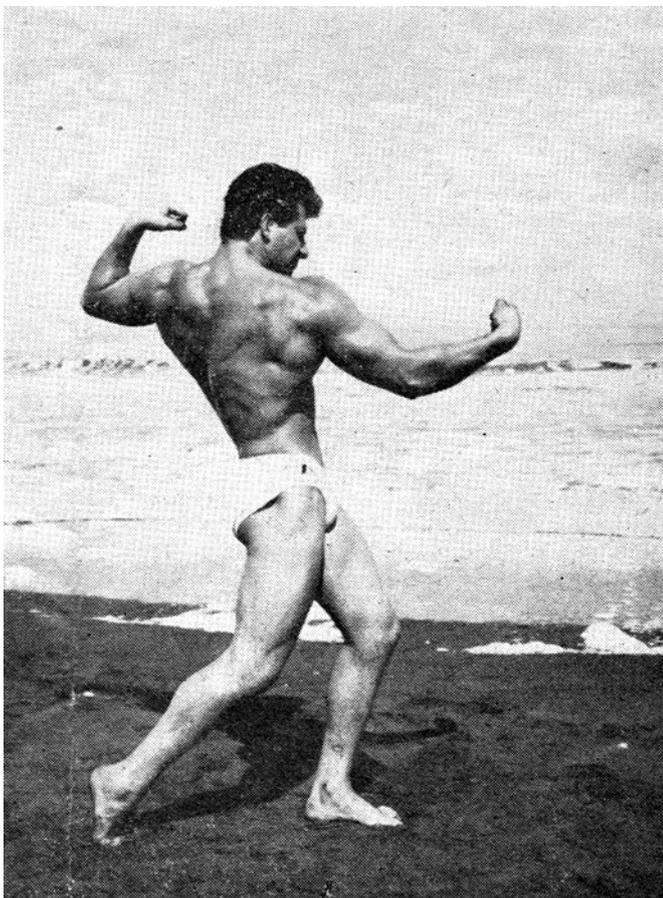
Comme d'habitude, nous publions d'autre part les résultats complets et détaillés de ce championnat ; le détail comme le total des points attribués par le jury donne une idée exacte de la qualité de la présentation réalisée par chacun et le verdict a été accueilli à la satisfaction générale.

Fait précédent dans les annales de la F.F.H.C., les champions dans les deux catégories sont ceux des deux dernières années, car en effet Mierzuck et Legrand seront couronnés pour la troisième fois consécutive, mais nous devons féliciter en bloc tous les participants sans aucune exception pour leur belle tenue et la qualité de leur présentation. Le fait marquant du Championnat aura été le grand nombre de nouveaux qualifiés et s'ils n'ont pas pu détrôner les chevronnés, ils leur ont bien résisté, faisant étalage de réelles qualités qui, travaillées judicieusement, doivent nous fournir les champions de demain.

Certains athlètes, fatigués par les épreuves précédentes, déclarèrent forfait pour le prix d'évolution qui, depuis plusieurs années, fait l'objet d'un classement particulier. De ce fait, il ne groupait que trois participants. Ribardière fit étalage de ses grandes qualités athlétiques et domina l'épreuve qu'il remporta avec 52 points. Legrand, engagé de la dernière heure, fait second avec 36 points, suivi de très près par Dusson qui totalise 35 points 50.

La partie sportive se terminait par une présentation haltérophile de notre sympathique champion et international Paterni, très goûtée ; son succès fut complet quand, dans son style particulier et avec aisance, il jeta à plusieurs reprises 150 k.

La distribution des récompenses réunissait sur le podium les trois lauréats de chaque catégorie.



A. TRENTINELLA (Comité d'Algérie) 2^e du Championnat de France 1968 (catégorie au-dessus de 1 m 68).

Mierzuck, qui réalisa le plus haut total de points, fut un très gracieux récipiendaire du vase de Sèvres offert par le Président de la République alors que, dans son sillage et non moins souriant, Legrand recevait la superbe coupe offerte par la F.F.H.C. au deuxième champion, des mains même du Président, puis suivent les plaquettes, or, argent ou bronze suivant le classement et tous les participants reçoivent une breloque-souvenir rappelant leur participation aux finales de ce Championnat de France 1958.

En résumé, réussite complète de ce championnat qui obtint un succès mérité et nous ne devons pas manquer de remercier particulièrement Mme Bouloumié, Président Directeur Général de la Société des Eaux minérales de Vittel, M. Chavannes, Directeur Général ainsi que M. Briault, Président Directeur Général du Casino qui firent tout ce qui était en leur pouvoir pour nous faciliter cette organisation dans un cadre hors de pair et il faut croire que, de notre côté, nous avons répondu aux désirs de nos hôtes, puisque les épreuves terminées, M. le Directeur du Casino invitait à déjeuner le lendemain toute la délégation, dirigeants et athlètes ; malheureusement, nombreux furent ceux qui, limités par un long déplacement, ne purent profiter de ce supplément au programme et, à leur grand regret durent décliner une si aimable invitation.

MOREAU,
Président de l'Union Amicale
de Cognac.

Engins de culture physique athlétique en béton densifié

(Bté. S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAÎNEMENT CHARGEABLES. – GUEUSES. –
BARRES A CHARGES FIXES**

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté. S.G.D.G.). –

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). – Pose,
dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, r. Labrousse, Paris-15^e - Ouvert de 15 à 19 h.

PRIX D'ÉVOLUTIONS (Hors Concours)

| Noms des concurrents | N° du dossard | Comité Régional | Note (0 à 20) |
|----------------------|---------------------|---------------------|------------------|
| 1. Ribardièrè..... | 16 | Limousin | 52 |
| 2. Legrand | 8 | Poitou | 36 |
| 3. Dusson..... | 2 | Bourgogne-Fr.-Comté | 35,½ |

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CULTURISTE

(Concours du Plus Bel Athlète de France)

Disputée au Casino de Vittel le samedi 12 juillet 1958

| Noms des concurrents | N° du dossard | Comité Régional | Taille | Poids | Épreuves physiques (Moyenne du développé couché, flexion jam- bes, saut sans élan) | Nombre de points | | Total des points |
|--|---------------------|-----------------------------|--------|----------|---|---|--|------------------------|
| | | | | | | 1 ^{er} tour (0 à 20) Coef. 2 | 2 ^e tour (0 à 10) Coef. 2 | |
| Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68. | | | | | | | | |
| 1. Legrand | 8 | Poitou | 1 m 66 | 67 k | 9,16 | 157 | 77 | 243,16 |
| 2. Digrazia..... | 3 | Champagne | 1 m 66 | 77 k | 12,16 | 147 | 79 | 238,16 |
| 3. Massenhove..... | 4 | Flandres | 1 m 67 | 67 k | 9,16 | 137 | 66 | 212,16 |
| 4. Bon..... | 6 | Languedoc | 1 m 65 | 76 k | 10 | 143 | 54 | 207 |
| 5. Dusson | 2 | Bourgogne-Franche- Comté | 1 m 66 | 65 k | 8,16 | 124 | 57 | 189,16 |
| 6. Noiriel | 1 | Alsace | 1 m 64 | 66 k | 11,83 | 127 | 50 | 188,83 |
| 7. Bayle | 7 | Lorraine | 1 m 67 | 70 k | 7 | 122 | 44 | 173 |
| Catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68. | | | | | | | | |
| 1. Mierzuck | 20 | Provence | 1 m 74 | 86 k 400 | 14 | 182 | 95 | 291 |
| 2. Trentinella | 9 | Algérie | 1 m 78 | 82 k | 9,50 | 157 | 82 | 248,50 |
| 3. Ribardièrè..... | 16 | Limousin | 1 m 70 | 70 k | 10,30 | 152 | 86 | 248,30 |
| 4. Dupuis..... | 19 | Poitou | 1 m 78 | 88 k | 13 | 161 | 69 | 243 |
| 5. Rossi | 17 | Lorraine | 1 m 75 | 76 k 700 | 8,66 | 148 | 74 | 230,66 |
| 6. Gaxieu..... | 15 | Languedoc | 1 m 77 | 76 k 750 | 7,66 | 146 | 68 | 221,66 |
| 7. Antoine..... | 21 | Pyrénées | 1 m 71 | 71 k 500 | 8,33 | 141 | 72 | 221,33 |
| 8. Mériguet..... | 14 | Guyenne | 1 m 74 | 76 k 500 | 8,16 | 140 | 69 | 217,16 |
| 9. Racenet..... | 11 | Bourgogne-Franche- Comté | 1 m 71 | 81 k | 10 | 136 | 65 | 211 |
| 10. Heuty..... | 12 | Côte Basque | 1 m 78 | 95 k | 8,33 | 135 | 60 | 203,33 |
| 11. Delcroix | 13 | Flandres | 1 m 69 | 74 k 500 | 7,66 | 120 | 56 | 183,66 |
| 12. Perraud..... | 10 | Anjou-Bretagne | 1 m 72 | 74 k | 10 | 120 | 50 | 180 |

Réunion des Arbitres Fédéraux et Internationaux 1958

Salle de U.S. Métro-Transports, 1939 av. du Général Michel-Bizot, Paris

La réunion des Arbitres fédéraux et internationaux, qui s'est tenue à Paris la veille de l'Assemblée générale de la F.F.H.C. et à quelques heures des Championnats de France 1958, comportait un ordre du jour important, établi en fonction des suggestions et vœux reçus en cours de saison, des précisions et adjonctions à apporter au Code sportif de la F.F.H.C. récemment édité – et spécialement au règlement du développé à deux bras – et enfin des modifications décidées par la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, au cours du Congrès tenu à Téhéran, en 1957.

L'horaire imposé aux membres de la F.F.H.C. par les différentes manifestations inscrites au calendrier des deux journées des samedi 12 et dimanche 13 avril ne pouvait permettre l'étude d'autres problèmes, mais il semble que, dans l'avenir, l'ordre du jour de la réunion des Arbitres pourrait comprendre l'examen des questions techniques soumises par les arbitres et les clubs, ce qui allégerait d'autant les débats de l'assemblée générale au cours desquels elles sont difficilement débattues.

Code Sportif. – Ce Code, réalisé cette année, a certainement apporté à l'ensemble de nos dirigeants, arbitres et athlètes, une aide efficace à la compréhension des règlements, tant administratifs que sportifs. Tel qu'il se présente, il est encore imparfait et nous envisageons d'y apporter des améliorations, lors d'une édition future.

Voici celles qui ont été jugées nécessaires, du fait des lacunes constatées en cours de saison :

1. Le sommaire devra être plus détaillé pour permettre la recherche immédiate d'un point précis du Code.
2. Page 13, au chapitre « Règles générales pour tous les mouvements » les précisions ci-dessous devront être ajoutées :
 - Le Chef de Plateau a le devoir d'arrêter un exercice en cours lorsqu'il constate une faute flagrante pendant son exécution.
 - Dans les exercices se déroulant en deux temps distincts : Épaulé et jeté d'un bras, Épaulé et jeté à deux bras, Développé à deux bras, il fera reposer la barre après le premier temps du mouvement, ou pendant l'exécution de ce premier temps, dès qu'une faute est constatée. Exemples Contact du genou avec le sol, épaulé en plusieurs temps, sortie du plateau, épaulé en flexion, contact des coudes sur les genoux, etc.
 - Toutes les fautes énumérées dans les « Mouvements Incorrects » à l'Épaulé sont valables pour faire cesser le premier temps des mouvements en cause.
 - De plus, il pourra faire cesser immédiatement le second temps d'un de ces mouvements s'il constate une faute au départ ou en cours d'exécution de celui-ci. Exemples : Effort apparent de jeté ; temps d'arrêt au cours du jeté, qu'il s'agisse du jeté à un bras ou à deux bras ; temps de départ, ou départ avant la claqué pour le développé.
 - Toutes les fautes énumérées dans les « Mouvements Incorrects » au jeté ou au développé sont valables pour faire cesser le second temps de l'un ou l'autre de ces mouvements.

- Pour l'arraché d'un bras ou à deux bras, l'arbitre peut faire cesser le mouvement avant le redressement final, s'il constate une faute.
- 3. Page 14, au chapitre : « Homologation des Records et Arbitrage », il y aura lieu de préciser que les records de France Juniors et Seniors, ainsi que les Records du Monde ne peuvent être valables que s'ils améliorent d'au moins 500 grammes les précédents records et qu'ils sont arrondis à la fraction inférieure si le poids n'est pas égal à un multiple de 500 grammes.
- 4. Page 17, même chapitre.

L'alinéa « Arbitres » devra préciser plus nettement la règle des trois arbitres qui, par sa rédaction, prête à confusion. Après la phrase :

« Toutefois, cette règle ne sera pas exigée pour les Éliminatoires d'épreuves fédérales, ni pour les compétitions interclubs ou régionales, où il sera fait appel à des arbitres régionaux », ajouter :

« sauf en cas de tentative de records de France (Juniors, Seniors) ou du Monde ».

5. Page 21. Chapitre « Règlements des compétitions haltérophiles »

Après la phrase « Les exercices seront exécutés sur un plateau carré, en bois, de 4 mètres

de côté », ajouter :

- Tout exercice au cours duquel un athlète met le pied hors du plateau sera déclaré « essai ».
6. Page 26, même chapitre.

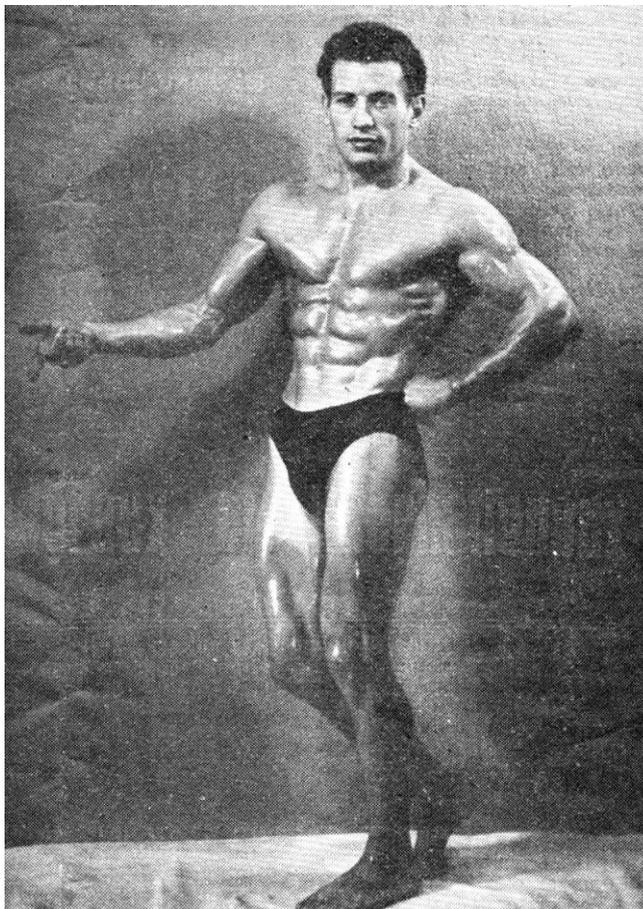
L'avant-dernier alinéa est à compléter comme suit :

« Un athlète réalisant une performance de deuxième ou de première série ou de Classe nationale au Prix d'Encouragement est autorisé à participer, dans la même saison, au Prix Inter-régional et au Prix Fédéral ».

7. Page 41. Chapitre « Attributions des Arbitres régionaux et fédéraux ».

Après le paragraphe : « Il est seul juge de la décision à prendre en cas d'erreur de chargement de la barre ou d'annonce erronée du speaker », ajouter :

- Lorsque l'erreur de chargement se produira au second essai d'un mouvement et que la progression, du fait de cette erreur, ne sera que de 2 k 500, l'essai, s'il est reconnu « Bon » sera accordé à l'athlète s'il le désire, mais annulera le troisième essai. Si, au contraire, l'athlète désire bénéficier de son troisième essai, le second essai, entaché d'erreur, sera annulé et un nouvel essai sera accordé à l'athlète au poids normalement choisi par lui.



P. RIBARDIERE (Comité du Limousin)
1^{er} du Prix d'Évolutions

- Exemple : 1^{er} essai 80 k.
- 2^e essai demandé : 85 k. – Barre chargée par erreur à 82 k 500.
- Décision : ou supprimer le 3^e essai si l'athlète accepte ou accorder un 2^e essai supplémentaire à 85 k.

*Questions diverses posées
au cours de la saison*

1) *Claque au développé.* – Attendre l'immobilité absolue et la stabilité de l'athlète. Si celui-ci bouge les pieds après le départ, sans entraîner l'extension des bras, le mouvement est « essai » et il n'y a pas lieu de donner un nouveau départ, comme on l'a souvent constaté.

2) *Le zéro.* – Le zéro élimine l'athlète de l'épreuve, mais il n'y a pas lieu, dans ce cas, de lui interdire de tirer, s'il le désire, sur le ou les autres mouvements, le fait d'être éliminé du classement de l'épreuve étant une punition suffisante sanctionnant les fautes qu'il a pu commettre.

3) *Recommandation pour le commandement « A terre ».* – A la fin d'un mouvement, l'athlète est parfois en respiration bloquée, ou s'il ne l'est pas, fournit un effort considérable qui provoque chez lui une surdité passagère. C'est pourquoi le Chef de plateau doit prononcer ce « A terre » d'une voix haute et intelligible et l'accompagner d'un geste du bras.

4) *Pénalités.* – Il est rappelé que le Chef de plateau doit sanctionner, par un premier avertissement, tout athlète se conduisant d'une façon incorrecte ou formulant une réclamation à haute voix. Au deuxième avertissement, il éliminera l'athlète de la compétition. S'il s'agit d'insultes, l'athlète sera disqualifié séance tenante.

5) *Place des Juges-Arbitres.* – Le Chef de Plateau étant de face, les juges-arbitres devraient être placés de telle sorte qu'ils puissent contrôler l'exercice de profil.

Il y aurait lieu de proposer à la Fédération Internationale qu'un des juges soit placé à un mètre en arrière du Chef de plateau, sur le côté latéral et que l'autre soit placé à deux mètres en arrière du Chef de plateau, sur le côté latéral opposé.

5) *Études et précisions concernant les décisions du Congrès de Téhéran.*

Les définitions des différents mouvements haltérophiles, proposées par la France, ont été adoptées à ce Congrès. Toutefois, l'additif suivant a été voté, concernant l'Épaulé et jeté à deux bras :

« Après l'épaulé et avant le jeté, l'athlète peut assurer la position de sa barre ».

Cet additif ne doit pas prêter à confusion, c'est pourquoi des précisions sont indispensables. Il ne peut s'agir, en tout cas, d'accorder un second temps à l'athlète, mais de l'autoriser :

- Soit à retirer ses pouces ou à décrocheter s'il a utilisé ce système ;
- Soit, si sa barre est placée trop haut et le gêne dans sa respiration ou provoque une douleur, de la redescendre pour la poser sur ses épaules.

Le Congrès a annulé la décision du Congrès de Milan exigeant l'unanimité des arbitres pour qu'un record du monde soit valable. Désormais, le record pourra être homologué à la majorité : deux lampes blanches, 1 lampe rouge.

- Un nouveau système de cotation pour le classement par équipes a été adopté qui avantage les nations à faibles effectifs.
- Le Congrès s'est mis d'accord sur les dimensions exactes des barres à disques. Toutefois, ces décisions ne pourront être appliquées qu'au fur et à mesure des possibilités, la réforme du matériel existant ne pouvant être envisagée, en raison des incidences financières qu'elle entraînerait.
- La proposition de la Suède, supprimant la faculté d'inscrire deux athlètes au maximum dans une catégorie avec un total de 7 hommes par nation, a été adoptée par le Congrès.

Une contre-proposition française sera présentée au Congrès de Stockholm pour rétablir l'ancien règlement.

Développé à deux bras.

Les membres présents à la réunion des Arbitres ont étudié, dans le détail, les différentes phases du développé à deux bras et discuté notamment des points suivants :

- Précisions sur l'immobilité. – 1^{er} temps : Épaulé :

« Attendre, dans cette position, le signal de l'arbitre qui sera donné dès que l'athlète se trouvera en état d'immobilité absolue de toutes les parties du corps.

2^e temps : *Développé :*

« Au signal de l'arbitre, élever la barre jusqu'à complète extension des bras *tendus verticalement au-dessus de la tête*, sans aucune secousse, etc. ».

- Étude des départs.
- Flexion des jambes.
- Appel des bras.
- Appel du tronc : par flexion extension ; par extension flexion.

Différence d'appréciation. Elle ne peut se manifester que dans le léger retrait du tronc et ne peut se concevoir que d'une façon limitée puisqu'il s'agit « d'un léger retrait » qu'il est assez difficile de mieux définir. Tous les angles qui pourraient être donnés ne serviraient à rien puisque le contrôle d'une performance est visuel. Les croquis du Code Sportif (Mouvement correct) définissent le maximum autorisé.

- Écartement des pieds. A la convenance de l'athlète.
- Position de la tête. A la convenance de l'athlète.

M. Poulain donne connaissance d'un article sur « L'évolution du développé » dont il est l'auteur et qui apporte aux arbitres des précisions sur leur rôle et leurs attributions (annexé au présent procès-verbal).

Questions diverses

Certains points des règlements ont été rappelés aux arbitres présents à la réunion, notamment en ce qui concerne la vérification obligatoire des licences, de la qualité de Junior et la production des certificats médicaux.

Il a été ensuite procédé à la désignation du Jury d'Appel et des Arbitres.

R. POULAIN



**G. MIERCZUK (Comité de Provence) Champion de France
Culturiste 1968 (catégorie au-dessus de 1 m. 68)**

L'évolution du Développé

Il y a quelques années, le Développé à deux bras se pratiquait comme un mouvement de culture physique pure en effet, il s'accomplissait lentement, le corps droit. Cette méthode n'empêchait pas la progression des records, du fait de l'accroissement du nombre des haltérophiles dans le monde et de l'adhésion de nouvelles nations à la Fédération Internationale.

Petit à petit cependant, ce mouvement subissait une évolution logique. Il fallait soulever de plus en plus lourd et pour réaliser des charges plus importantes, l'athlète devait ajouter l'élément vitesse indispensable et aussi augmenter la résistance sous la charge. C'est pourquoi, au fil des années, nous avons assisté à l'exécution de développés de plus en plus rapides et à des retraits du tronc plus prononcés, de même que la concentration de l'haltérophile en vue de ce mouvement devenait égale à celle de l'arraché et de l'épaulé-jeté.

J'ai déjà dit en son temps, à ceux qui désiraient le supprimer, que ce mouvement est souhaitable, car sans sa pratique, la plasticité de nos athlètes ne serait plus la même : les belles épaules n'existeraient plus, l'harmonie serait rompue. D'autre part, j'estime que les trois mouvements olympiques se complètent admirablement. Privé du développé, notre Critérium de force se trouverait en déséquilibre, lui aussi, et ne serait plus aussi complet.

L'évolution de ce mouvement, dont je viens de faire un bref historique, a été considérée par certains comme une transformation progressive vers la détente, sans qu'ils aient jamais précisé ce qu'ils entendaient par là. Pour moi, je ne conçois par la réalisation d'un maximum, sans détente. Je m'explique : Lorsqu'on dit d'un athlète qu'il a de la détente, c'est, à mon avis, qu'il est capable de libérer, dans un minimum de temps, un maximum d'influx nerveux, ce qui lui permet une action rapide et, par cela même, plus efficace. La détente, c'est la force pure. Pour beaucoup, il semblerait qu'elle signifie action des jambes et du tronc et que résistance sous la charge équivaut à un retrait exagéré qui n'a d'égal que le dévissé.

Or, on peut évidemment libérer l'influx nerveux dans n'importe quelle partie du corps, mais le développé est, par définition, la détente des bras et des avant-bras, suivie d'une résistance du tronc et des segments inférieurs sous la charge.

On dit, d'un saut quelconque, qu'il est avec élan ou sans élan. On dit d'un saut sans élan qu'il est de « pieds fermes ». Le Développé, dans son évolution, doit être considéré comme une détente des bras et des avant-bras « d'épaules fermes », c'est-à-dire sans élan et sans appel ; mais cet exercice, n'en déplaît à beaucoup, doit, pour être efficace, s'exécuter avec un minimum de vitesse.

Cette évolution logique nous a obligés à remanier un règlement qui n'était plus viable ; nous l'avons fait au maximum, sans prétendre pour cela que nous avions tout résolu. De nouvelles modifications devront peut-être être opérées, de façon à assurer à la pratique du développé et à son arbitrage une homogénéité concrète.

Beaucoup d'arbitres ont compris ce problème, cette évolution du développé ; d'autres confondent cette évolution avec des tolérances que nous ne voulons à aucun prix. En effet, tolérer des départs par différents moyens jambes, tronc, appel des bras, ou bien des retraits exagérés ne signifie pas concrétiser l'évolution dans le sens désiré ou paraître à la page ; ces tolérances, au contraire, sont un signe de régression et régression égale décadence.

C'est pourquoi je demande à nos arbitres chargés de juger l'application des conceptions modernes de ce mouvement « d'arbitrer juste » ; qu'ils ne perdent pas de vue qu'il leur appartient de conserver aux performances réalisées toute leur valeur et qu'il est indispensable de respecter intégralement ce nouveau règlement que nous avons eu tant de mal à établir.

Tous les règlements, toutes les réunions, toutes les conférences ne serviraient à rien s'il n'était pas tenu compte de ces recommandations.

R. POULAIN.

CLASSEMENT DU CHALLENGE 1958 DE L'UNION SPORTIVE DES CHEMINOTS FRANÇAIS

Disputé par équipe de 5 hommes, il fut attribué à l'équipe ayant réalisé le plus fort coefficient (le dividende étant égal au poids soulevé, le diviseur étant 340 pour une équipe ayant un poids de corps égal ou inférieur à 340 k).

Lorsque le poids de corps est supérieur à 340 k, le diviseur est égal au poids réel de l'équipe.

RÉSULTATS

1. Union Sportive Métro-Transport (Bachelard, Ahrweiller, Varma, Bugnicourt, Chambrette).

Coefficient : 3,787. - Poids de corps : 346 k 250. - Performances : 1.320 k.

2. Région du Sud-ouest : (Blanchon, Decarpignies, Mabeau, Peschot, Dulas).

Coefficient : 3,695. - Poids de corps : 344 k 400. - Performance : 1.272 k 500.

3. Région de l'Ouest (Varnier, Quéval, Longuet, Digiard, Dréano).

Coefficient : 3,689. - Poids de corps : 354 k 400. - Performances : 1.307 k 500.

4. Région de la Méditerranée : (Piétri, Allier, Peytavin, Alvernhe, Guibert).

Coefficient : 3,240. - Poids de corps : 163 k 600. - Performances : 1.180 k.

CLASSEMENT POUR L'ATTRIBUTION DE LA COUPE « BANETTE et PLANCHON »

Offerte par l'Association Sportive des Cheminots de Vénissieux

Disputée par équipe de trois hommes, elle est attribuée à l'équipe dont les athlètes se sont approchés le plus près des minima imposés aux Championnats de France (ou qui ont le plus dépassé les minima).

1. Région du Sud-est : Boissonnet, Grandvoynnet, Lietti.

2. U.S. Métro-Transport : Bachelard, Fischer, Bugnicourt.

3. Région du Sud-ouest : Blanchon, Decarpignies, Mabeau.

4. Région de l'Ouest : Queval, Longuet, Digiard.

5. Région de la Méditerranée : Piétri, Allier, Peytavin.

6. Région de l'Est : Gatti, Guibourt, Stresser.

TABLEAU ACTUEL DES RECORDS U.S.C.F. (1958)

Développé. - Coqs : Pecoul, 67 k 500, Méditerranée ; Plumes : Messe, 77 k 500, Nord ; Légers : Piétri, 97 k, Méditerranée ; Moyens : Boissonnet, 110 k, Sud-est ; Mi-Lourds : Bugnicourt, 95 k, Métro ; Lourds-Légers : Mignot, 115 k, Nord ; Lourds : Salaün, 100 k, Sud-ouest.

Arraché. - Coqs : Gatti, 72 k 500, Est ; Plumes : Gatti, 77 k 500, Est ; Légers : Piétri, 94 k 500, Méditerranée ; Moyens : Boissonnet, 100 k 500, Sud-est ; Mi-Lourds : Bugnicourt, 95 k, Métro ; Lourds-Légers : Mignot, 102 k 500, Nord ; Lourds : Dréano, 95 k, Ouest.

Épaulé et Jeté. - Coqs : Bachelard, 92 k 500, Métro ; Plumes : Gonzalès, 100 k, Sud-est ; Légers : Piétri, 124 k 500, Méditerranée ; Moyens : Boissonnet, 130 k 500, Sud-est ; Mi-Lourds : Bugnicourt, 125 k, Métro ; Lourds-Légers : Mignot, 135 k, Nord ; Lourds : Schall, 122 k 500, Est.

Total des 3 mouvements dans la même compétition. - Coqs : Bachelard, 225 k, Métro ; Plumes : Longuet, 245 k, Ouest ; Légers : Piétri, 302 k 500, Méditerranée ; Moyens : Boissonnet, 340 k, Sud-est ; Mi-Lourds : Bugnicourt, 310 k, Métro ; Lourds-Légers : Mignot, 352 k 500, Nord ; Lourds : Salaün, 307 k 500, Sud-ouest.

RECORDS JUNIORS U.S.C.F. 1958

Développé. - Plumes : Michelin, 67 k 500, Est ; Légers : Plantier, 67 k 500, Sud-est ; Moyens : Dassonneville, 95 k, Nord ; Lourds-Légers : Mignot, 115 k Nord.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART POUR TOUS SPORTS

Arraché. — Plumes : Michelin, 67 k 500, Est ; Légers : Plantier, 70 k, Sud-est ; Moyens : Dassonneville, 90 k, Nord ; Lourds-Légers : Mignot, 102 k 500, Nord.

Épaulé et Jeté. — Plumes : Michelin, 85 k, Est ; Légers : Plantier, 87 k 500, Sud-est ; Moyens : Dassonneville, 115 k, Nord ; Lourds-Légers : Mignot, 135 k, Nord.

Total des 3 mouvements dans la même compétition. — Plumes : Michelin, 220 k, Est ; Légers : Plantier, 225 k, Sud-est ; Moyens : Dassonneville, 295 k, Nord ; Lourds-Légers : Mignot, 352 k 500, Nord.

Principes Généraux d'Entraînement Moderne

Voici, communiquées par M. G. Pichon, les règles d'entraînement préconisées par M. Maurice Baquet, entraîneur d'athlétisme, et qui s'appliquent à tous les sports.

I. — Généralités.

Les règles d'entraînement exposées ci-après sont valables pour toutes les spécialités sportives.

Le choix d'un sport oblige l'individu, garçon ou fille à se soumettre aux exigences et disciplines d'un entraînement systématique, et à adopter un genre de vie sans lesquels on ne peut réussir.

Le but de l'entraînement est la participation à des compétitions individuelles ou collectives.

L'entraînement spécialisé et systématique s'adresse aux individus ayant terminé leur croissance. Il succède à une période plus ou moins longue d'apprentissage ou d'initiation sportive. Il doit être considéré sous différents aspects :

1° Physique, physiologique ou athlétique.

Le corps humain étant « l'outil » principal du sport, c'est donc le développement de toutes les qualités physiques *vitesse, adresse, détente, force, résistance, équilibre, souplesse, rythme* qui devra constituer le premier objectif à atteindre.

2° Moral ou caractériel.

L'amélioration des qualités physiques ou la création d'une technique ne peuvent s'obtenir que grâce à un travail mettant en jeu les qualités de caractère dites « morales » : *volonté, énergie tenace, persévérance, ambition, goût de l'effort, audace, etc.*

3° Technique.

La valeur athlétique d'un individu ne peut s'exprimer dans un sport donné, que grâce à l'acquisition d'une technique, ou forme de gestes se rapportant à telle ou telle spécialité. Exemple technique de tennis, du lancer du poids, du football, du basket-ball, de l'haltérophilie, de la natation, etc.

4° Tactique.

Elle est la science des efforts, des évolutions ou déplacements que doivent effectuer un athlète, un joueur ou une équipe au cours de l'entraînement et de la compétition. Elle sollicite et met en jeu les qualités intellectuelles, car il faut réfléchir, juger, décider *avant, pendant et après* l'action, c'est-à-dire la compétition.

5° Social.

Il s'agit là d'un aspect trop négligé dans la pratique sportive. Il se rapporte au comportement de l'individu, de l'équipe ou du groupement auquel il est intégré, et s'extériorise sous deux formes :

a) *Moralité.* Il faut vaincre, mais honnêtement, loyalement, sans tricherie, dans un esprit de justice, en respectant à la fois les conventions ou règlements ainsi que l'adversaire, qui n'est jamais un ennemi, mais un « opposant » nécessaire.

b) *Sociabilité.* Ce qui veut dire qu'il faut développer l'esprit d'entraide, de solidarité et d'union, dans la pratique de l'entraînement. L'esprit d'équipe de club, ou patriotique, en un mot le sens de l'humain, cette vertu sociale suprême, doit être enseignée dès l'enfance, sur les terrains de jeux et d'entraînement.

II. — Les quatre lois.

Les quatre lois de l'entraînement exposées ci-après succinctement sont *La continuité et la fréquence, la répétition, le fractionnement, le rythme de l'exécution.* Elles ont un caractère scientifique et sont destinées à acquérir les automatismes ou réflexes conditionnés, sans lesquels aucun rendement maximum n'est possible.

1^{re} LOI. — *L'entraînement moderne doit être continu et fréquent,* ce qui veut dire qu'il doit s'effectuer durant toute l'année, avec toutefois des périodes de ralentissement, dites *d'entretien de la condition physique.*

Il est donc désirable qu'il soit *quotidien*, si possible parfois *biquotidien*, selon l'âge, la valeur individuelle, la profession exercée, les conditions d'existence, les loisirs, le but poursuivi, etc. En outre l'entraînement doit être pratiqué le plus souvent *possible en plein air*, de manière à permettre une meilleure oxygénation du sang.

Quand l'entraînement est biquotidien, le travail foncier (résistance) est effectué *tôt le matin* de préférence tandis que le perfectionnement technique est pratiqué en fin d'après-midi.

2^e LOI. — *La répétition.* De nombreux sportifs et entraîneurs ignorent encore, ou n'observent pas ce *principe fondamental* qui exige la répétition inlassable du même geste ou effort au cours d'une séance. Seule la répétition permet la création d'habitudes, d'automatismes ou réflexes *physiologiques, techniques ou tactiques.*

Pour illustrer cette vérité voici deux exemples. On ne peut assimiler la technique du lancer du disque, du football, du saut à la perche, ou de tout autre sport, en ne s'entraînant qu'une fois par semaine.

Il en va de même pour telle ou telle qualité physique. C'est la *répétition plus fréquente et plus raisonnée des efforts et des séances*, qui a permis ces dernières années la chute des records en athlétisme, en haltérophilie et en natation par exemple.

La question qui se pose à tout entraîneur est donc de savoir le *nombre de répétitions*, d'un geste ou d'un effort que peut effectuer un athlète au cours d'une même séance. Étant donné qu'un *minimum de répétitions est improductif*, que d'autre part un *maximum est cause de fatigue et d'épuisement*, il s'agit de trouver la moyenne de répétitions à réaliser à une période donnée de l'entraînement.

Cette moyenne dépend à la fois de *l'individu* auquel on s'adresse, de la *spécialité* qu'il pratique, de la difficulté du geste, de la *durée et de l'intensité de l'effort* réalisés. C'est par expériences et

« tâtonnements » que l'entraîneur découvre peu à peu la formule de travail, c'est-à-dire d'entraînement, qui convient à tel ou tel individu.

Pour éviter tout surmenage, ou surentraînement, la répétition doit être corrigée par la *fractionnement.*

3^e LOI. — Loi du fractionnement ou de l'alternance des efforts. Des observations scientifiques d'ordre physiologique ont démontré que la *répétition sans dosage sans fractionnement ni alternance des efforts*, c'est-à-dire sans temps de repos ne permettait pas la restauration des éléments chimiques indispensables à de nouvelles contractions musculaires et à l'acquisition d'automatismes efficaces.

Application de cette loi.

1^o Elle consiste à effectuer une suite d'efforts d'intensité déterminée ou une série d'exercices dans un temps donné et à un rythme précis. Voici deux exemples :

a) soit pour un individu donné, répéter 6, 8, 10 fois 200 mètres en 30" afin d'obtenir l'automatisme et la science de l'allure dans une course de demi-fond.

b) soit répéter 3 séries de 10 sauts successifs en hauteur (hauteur à fixer selon la valeur de chaque individu) dans le but d'améliorer la détente.

2^o *Faire suivre chaque effort* ou séries d'exercices, d'un temps de repos actif ou contre-effort permettant le ralentissement du rythme cardio-respiratoire, afin d'obtenir la *restauration du muscle par resynthèse de l'acide lactique en glycogène* et permettre de nouveaux efforts.

Les temps de repos sont variables selon la nature des efforts, la valeur physique et le degré d'entraînement de chaque athlète.

4^e LOI. — *Loi du rythme.* Si l'on habitue les muscles à travailler, c'est-à-dire à se contracter, à un rythme qui ne correspond pas à la réalité de l'objectif poursuivi, *il ne peut acquérir l'automatisme mécanique et physiologique indispensable à l'accomplissement de la performance envisagée.*

C'est pourquoi la notion de rythme d'exécution des efforts et des gestes joue un rôle important dans l'exécution des exercices au cours de l'entraînement.

Conclusion.

Ces principes d'entraînement s'appliquent à tous les domaines, ils dépendent de l'âge, de la valeur du sujet, de ses *conditions d'existence*, du but poursuivi.

C'est pourquoi l'intelligence, les connaissances générales et la réflexion de l'entraîneur jouent un rôle déterminant. Ils doivent le conduire à *individualiser l'entraînement* et éduquer l'athlète de manière qu'il devienne progressivement *son propre entraîneur.*

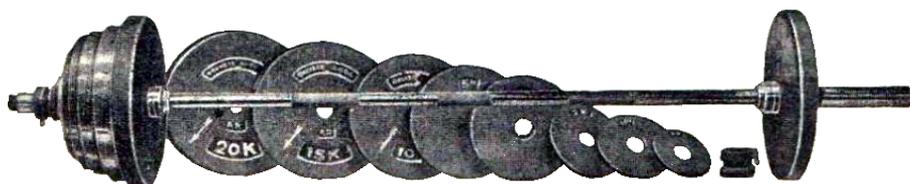
Maurice BAQUET

Les Barres à Disques Haltérophiles et Culturistes des

FONDERIES ROUX, à LYON

... sont les barres des champions !

Fabrication et prix très étudiés



BARRE A DISQUES type « Universelle », N° 1, chargée à 161 kgs.

BARRES CULTURISTES et HALTERES COURTS chargeables.

Pour tous renseignements, s'adresser au Comité Haltérophile et Culturiste de Lyonnais,
7, rue Major Martin, à Lyon (Rhône).

PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle doré..... 120 francs.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant 65 francs pour frais d'envoi, quel que soit le nombre d'insignes commandé.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Il est rappelé que tout changement d'adresse, EN COURS D'ABONNEMENT, doit être accompagné de la somme de 50 francs pour frais de bande et de clichés.

Lorsque le changement d'adresse intervient au moment où l'abonné souscrit un renouvellement d'abonnement, IL N'EST PAS TENU A CETTE OBLIGATION, MAIS DOIT SPÉCIFIER EXPRESSÉMENT CE CHANGEMENT D'ADRESSE au verso du talon du mandat ou chèque postal.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE ANJOU-BRETAGNE

Les Challenges de la saison 1957-58

1^{er} Challenge « Ville du Croisic » (Juniors). - 1. Club Athlétique Nantais, 14 points ; 2. Stade Croisicais, 8 pts.

5^e Challenge Gondolo (Juniors). - 1. Club Athlétique Nantais, 14 points ; 2. Stade Croisicais, 8 points.

9^e Challenge A. Projean (Juniors et Seniors.) - 1. Club Athlétique Nantais, 24 points 2 ; Société Gymnastique d'Angers, 15 pts ; 3. Stade Croisicais, 8 pts ; 4. Cercle Éducation Physique St-Nazaire, 7 pts ; 5. Athlétique Club Servannais, 4 pts ; 6. Racing Athlétique Club Cheminots Nantes, 4 pts ; 7. Cercle Paul Bert Rennes, 4 pts ; 8. Athlétique Sport Trélazéen 3 points.

4^e Challenge F. Piou (Juniors et Seniors). (Différence entre le total réalisé et les minima seniors des challenges de France par 3 athlètes). - 1. Société de Gymnastique d'Angers, moins 27,5 ; 2. Club Athlétique Nantais, moins 92.

8^e Challenge J. Choyau (Juniors et Seniors) (Minima 3^e série). - 1. Cercle Éducation Physique St-Nazaire, 8 pts ; 2. Cercle Paul Bert, Rennes, 5 pts ; 3. Athlétique Club Servannais, 5 pts ; 4. Racing Athlétique Club Cheminots Nantes, 5 pts ; 5. Avenir St-Pavin Le Mans, 5 pts ; 6. Voltigeurs Castelbriantais, 5 pts ; 7. Club Athlétique Nantais, 4 pts ; 8. Union Méan Penhoet, 3 pts.

3^e Challenge A. Clerenec (Juniors et seniors) (Minima 3^e série et au-dessus) (par équipes de 5 athlètes pesant 375 k au plus). - 1. Athlétique Club des Bretons de la Loire, 1.320 k ; 2. Racing Athlétique Club Cheminots Nantes, 1.217 k 500 ; 3. Club Athlétique Nantais (I), 1.147 k 500 ; 4. Club Athlétique Nantais (II) 987 k 500.

Le Secrétaire Général.
E. HERVOCHON.

COMITE DE LORRAINE

Résultats des Championnats de Lorraine

Juniors :

Coqs. - Loux, 55,700 (C.H. Lunéville) 67,5 + 60 + 80 = 207,500 ; Ancel, 56 (C.H. Reyland) 55 + 55 + 75 = 185.

Plumes. - Philippart J., 59,500 (Entente Sportive Laneuvevilloise) 67,5 + 70 + 90 = 227,500 ; Vançon C., 59,500 (Club Sportif Est Républicain) 65 + 62,5 + 80 = 207,500.

Moyens. - Tonazzio, 74 (C.S. Homécourt) 75 + 82,5 + 105 = 262,500.

Mi-Lourds. - Metzeller, 77 (C.S. Homécourt) 75 + 82,5 + 107,5 = 265.

Seniors :

Coqs. - Chardin, 55,200 (C.H. Reyland) 72,5 + 67,5 + 92,5 = 232,500 ; Rabot G, 54,200 (Club Sportif Est Républicain) 67,5 + 62,5 + 80 = 210 ; Faggi, 54,200 (Haltéro Club Villerupt) 65 + 62,5 + 82,5 = 210.

Haltérophile Moderne n° 137 (08-09-1958)

Plumes. – Denis, 59,900 (Haltéro Club Ville-rupt) 70 + 67,5 + 85 = 222,500.

Légers. – Klein Norbert, 66 (A.S. Ste-Fontaine) 100 + 90 + 115 = 305 ; Fioramonti, 64 (Haltéro Club Villerupt) 82,5 + 82,5 + 105 = 270 ; Philippart R., 66 (Entente Sportive Laneuveville) 87,5 + 77,5 + 95 = 260.

Moyens. – Valtat, 74 (Cercle Haltérophile Reyland) 87,5 + 95 + 122,5 = 305 ; Lintz, 74,400 (C.S. Homécourt) 92,5 + 92,5 + 120 = 305 ; Mathieu A., 74, 300 (Entente Sportive Laneuveville) 80 + 80 + 117,5 = 277,500 ; Vagener, 73 (C.H. Reyland) 80 + 80 + 105 = 265.

Mi-Lourds. – Guermandi, 82,300 (C.S. Homécourt) 97,5 + 100 + 125 = 322,500.

Lourds Légers. – Anotta, 84,200 (Club Sportif Est Républicain) 75 + 87,5 + 110 = 272,500.

Lourds. – Bernez, 93 (C.S. Homécourt) 87,5 + 85 + 107,5 = 280.

Records de Lorraine

1. **Développé à deux bras.** – Coqs : Rabot (Club Sportif Est Républicain), 76 k ; Plumes : Klein Norbert (A.S. Ste-Fontaine), 82 k 500 ; Légers : Klein Norbert (A.S. Ste-Fontaine), 103 k 500 ; Moyens : Hally (C.H. Reyland), 100 k ; Mi-Lourds : Guermandi (Cercle Sports Homécourt), 100 k ; Lourds légers : Guermandi, 102 k 500 ; Lourds : Jeckel (A.S. Joef), 100 k 500.

2. **Arraché à deux bras.** – Coqs : Chardin (C.H. Reyland), 72 k 500 ; Plumes : Bénabib (Club Haltérophile Lunéville), 83 k 500 ; Légers : North (C.H. Reyland), 94 k 500 ; Moyens : Perquier (U.L. Rombas), 107 k 500 ; Mi-Lourds : Guermandi (C.H. Homécourt), 105 k 500 ; Lourds Légers : Guermandi (C.H. Homécourt), 105 k ; Lourds : Jeckel (A.S. Joef), 106 k 500.

3. **Épaulé et jeté à deux bras.** – Coqs : Chardin, 95 k ; Plumes : Klein N., 110 k ; Légers : Klein N., 120 k ; Moyens : Perquier, 130 k ; Mi-Lourds : Guermandi, 135 k ; Lourds Légers : Guermandi, 127 k 500 ; Lourds : Jeckel, 129 k.

4. **Total des trois mouvements olympiques.** – Coqs : Chardin, 242 k 500 ; Plumes : Klein N., 270 k ; Légers : Klein N., 307 k 500 ; Moyens : Perquier, 330 k ; Mi-Lourds : Guermandi, 337 k 500 ; Lourds Légers : Guermandi, 335 k ; Lourds : Jeckel, 337 k 500.

A noter que la saison 1957-1958 qui vient de s'écouler a vu l'établissement de dix nouveaux records (par Rabot, Klein, Guermandi).

Le Secrétaire,
CUISENIER

COMITE DES PYRÉNÉES

Match

Union Athlétique Tarbaise - Sélection Espagnole

La Section Haltérophile de l'Union Athlétique Tarbaise avait été invitée par la Municipalité de Valence à participer à la 5^e Semaine sportive de cette ville.

Elle a livré un match très serré et fort intéressant face à une sélection espagnole dans laquelle se trouvaient trois champions confirmés : Olivera, Poids Plume, Champion Universitaire, Moscoso, Poids Moyen, Champion d'Espagne, Ortiz de la

Torre, Champion d'Espagne, Poids Mi-lourd.

Le résultat de la rencontre étant nul, l'avantage fut donné à l'Union Athlétique Tarbaise, équipe la plus légère. Celle-ci avait été renforcée par Gaiotti (Toulouse P.C.S.), un de ses éléments étant indisponible au dernier moment.

Très bonne organisation, malgré l'absence de bon matériel. Il n'existe pas en Espagne d'industrie pour la fabrication de barres olympiques.

Réception très chaleureuse qui prouve qu'en Sport il n'y a pas de frontière tous les athlètes français y ont été sensibles.

Malgré l'aide peu importante qu'elle reçoit de sa Municipalité, l'Union Athlétique Tarbaise est décidée à faire de gros sacrifices pour conclure, une fois par an, un match contre une équipe étrangère.

Le Secrétaire :

LAFFARGUE.

Résultats techniques

Poids Plumes. – 1. Olivera (60) Valencia 77 +

70 + 95 = 242 k 500 ; 2. Pécoste (59,6) Tarbes 72,5 + 67,5 + 87,5 = 227 k 500.

Poids Légers. – 1. Boutet (61) Tarbes 75 + 75 + 97,5 = 247 k 500 ; 2. Lloris (65,3) Valencia 75 + 75 + 92,5 = 242 k 500.

Poids Moyens. – 1. Ramon (69,9), Valencia 85 + 72,5 + 105 = 262 k 500 ; 2. Laffargue (70,9), Tarbes 75 + 80 + 100 = 255 k.

Poids Mi-Lourds. – 1. Ortiz de la Torre (82,5), Valencia 110 + 100 + 122,5 = 332 k 500 ; 2. Berges (80,3), Tarbes 80 + 85 + 105 = 270 k.

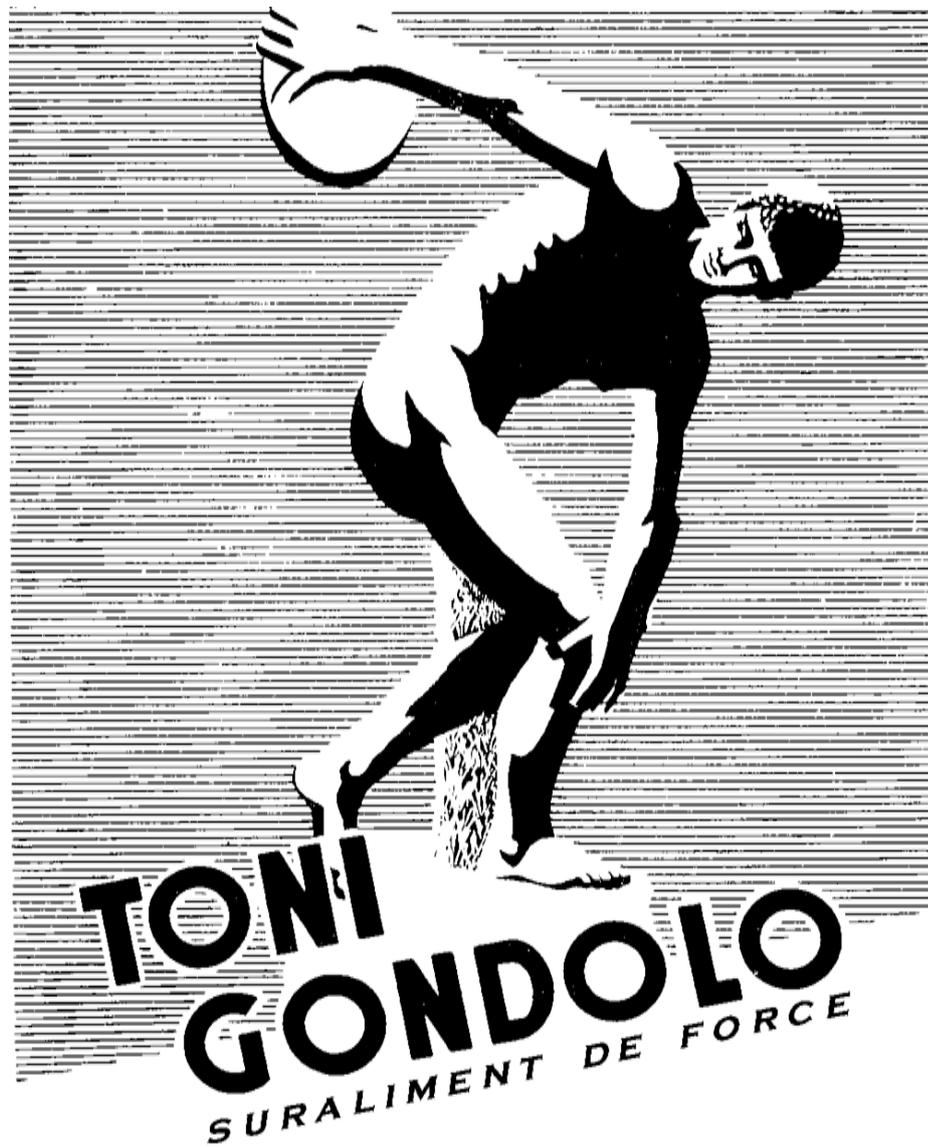
Poids Lourds Légers. – 1. Terraza (86,6) Tarbes 100 + 95 + 130 = 325 k ; 2. Climent (87,8) Valencia 90 + 90 + 115 = 290 k.

Poids Moyens. – 1. Gaiotti (74,3) Tarbes 100 + 100 + 127,5 = 327 k 500 ; 2. Moscoso (74,6) Valencia 102,5 + 95 + 125 = 322 k 500.

Classification par équipe. – 1. U.A. Tarbaise, 3 points (équipe plus légère) ;

2. Sélection Levantina, 3 points.

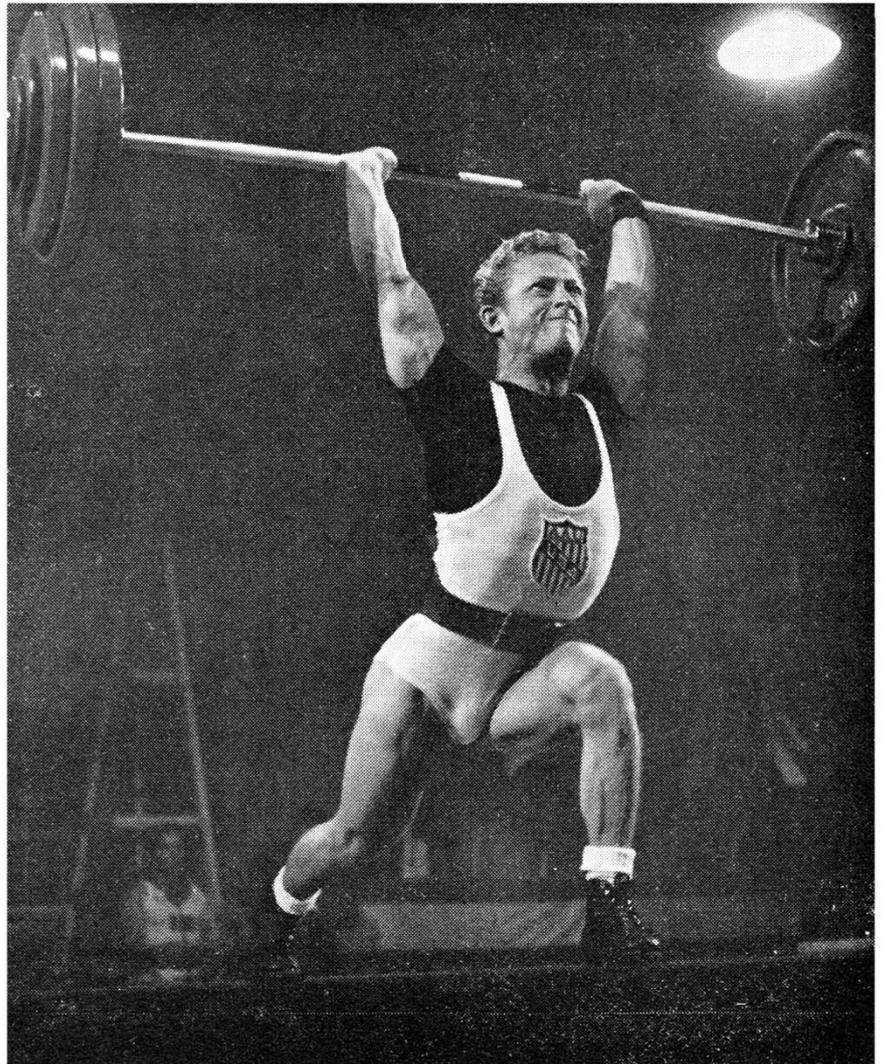
Arbitres : MM. Roca Maeso, Mora et Alcyde.



L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
OCTOBRE
1958



SOMMAIRE



| | |
|--|--------|
| Procès-verbal de la réunion du Bureau du 3 septembre 1958..... | 3 |
| Règlement du Prix Interrégional 1958-59 | 3 |
| Minima imposés pour chacune des séries | 3 |
| Brevets Culturistes..... | 4 et 5 |
| Règlement du Prix Fédéral 1959..... | 5 |
| Nos joies, nos peines | 6 |
| Stages d'Haltérophilie | 6 |
| La leçon athlétique du mois, par G. PICHON | 7 |
| Le classement des Clubs, par R. TOURNIER | 8 |
| Protégeons notre colonne vertébrale, par G. PICHON | 9 |
| Les Championnats du Monde 1958, par J. DUCHESNE | 10 |
| et Résultats Techniques | 15 |



Notre couverture :

Isaak BERGER
(États-Unis),

champion du Monde Poids Plumes 1958,

battant le record du monde de l'épaulé et jeté à deux bras avec 147 k 500

et également le total olympique avec 372 k 500.

(Photo George W. Kirkley)



L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 138.

Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

France 500 Fr.

Étranger 600 Fr.

Clubs affiliés 1.000 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;
2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;
3. Homologation des records et arbitrage ;
4. Règlements des compétitions haltérophiles ;
5. Règlements des compétitions culturistes ;
6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;
7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19

Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
DU 3 SEPTEMBRE 1958**

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, A. Rolet.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

Demands d'affiliation. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.367. Air Sports de Blois ;
- ✓ N° 3.368. Union Sportive des Cheminots de Val de Loire, à Blois.

Stage de Moniteurs d'Haltérophilie. -

Le Président fait connaître qu'en raison du grand nombre de candidatures qui se sont manifestées pour le Stage de Moniteurs d'Haltérophilie, il a dû solliciter de la Direction Générale des Sports cinq places supplémentaires qui permettront de porter de 15 à 20 l'effectif des stagiaires.

Comme chaque année, des examens d'Aide-Moniteurs et de Moniteurs auront lieu en fin de stage.

Une commission d'examen, composée de MM. Buisson, Duchesne, Duverger, Dury, Pichon et Rolet est désignée. M. J. Duchesne est en outre chargé du choix des sujets à proposer pour les épreuves écrites.

Il sera rappelé au Moniteur National Chapat qu'il doit être présent à l'Institut National des Sports pour l'ouverture du stage.

Championnat du Monde. - Le Président expose qu'à la suite de la décision prise par Jean Debuf de participer au Championne du Monde dans la catégorie des Poids Mi-Lourds, il a cru devoir annuler la réunion de sélection prévue le 23 août, puis a décidé, étant donné les performances réalisées par Vincent en Lourds Légers, une confrontation avec Sylvain Lefèvre pour déterminer le meilleur athlète du moment dans cette catégorie.

Sylvain Lefèvre, estimant ne pouvoir rivaliser avec Vincent, a déclaré forfait et seul ce dernier s'est présenté à la sélection du 27 septembre, au cours de laquelle il a totalisé, sans forcer, 390 k. C'est donc lui qui a été retenu pour le Championnat du Monde.

Le Président pense qu'il sera nécessaire, à l'avenir, que la F.F.H.C. détermine elle-même la catégorie dans laquelle devront participer les sélectionnés d'office d'une compétition internationales. Il cite, à ce sujet, l'exemple de l'athlète Mana qui a sacrifié la totalité de ses vacances pour s'entraîner dans l'espoir d'une sélection en Poids Mi-Lourds et qui, au terme des dites vacances, et à trois jours de la sélection prévue, a appris l'engagement de Jean Debuf dans cette même catégorie.

Il est ensuite donné connaissance des modalités de départ à Stockholm de la Délégation française.

Il est demandé à M. Julien Duchesne d'assumer, outre la direction de l'Équipe de France, le reportage du Championnat du Monde et de réunir toutes les photos qui lui permettront d'illustrer les articles qu'il publiera dans L'Haltérophile Moderne.

Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France). - Le Président tient à signaler que la Finale du Championnat de France

Culturiste 1958, qui s'est disputée à Vittel, a été un véritable succès.

Il tient à remercier, à ce sujet, ses collègues du Comité de Direction MM. Victor Leveler, André Rolet, André Rousseaux, qui ont été des Collaborateurs extrêmement précieux, ainsi que MM. Malenfant et Moreau qui se sont joints à eux pour apporter une aide efficace et dévouée.

Constitution du Comité régional de l'Île de la Réunion. - Le Bureau homologue la constitution d'un nouveau Comité régional : celui de l'Île de la Réunion.

Le Président est chargé de transmettre à ses membres les souhaits de bienvenue et les félicitations de la F.F.H.C. et de réitérer à M. Jouglas les remerciements de la Fédération pour l'œuvre accomplie par lui.

Mise à la disposition de la F.F.H.C. de M. Guillier. - Lettre de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports faisant connaître la mise à la disposition de la F.F.H.C., à compter du 1^{er} octobre et au bénéfice de la préparation olympique, de M. Guillier, Maître d'Éducation Physique.

Cette lettre demande également de libérer M. Chapat, Moniteur National, de la moitié de ses obligations antérieures vis-à-vis de la F.F.H.C.

Affectations ou Bataillon de Joinville. - Le Président donne connaissance des lettres du Service Central des Forces Armées concernant l'affectation de trois Haltérophiles au Bataillon de Joinville.

Communications diverses et correspondance.

Calendrier des stages 1959. - Le Moniteur National Chapat est chargé de proposer au Bureau le Calendrier des stages et tournées itinérantes pour 1959 dont la Direction Générale des Sports demande communication pour le 30 septembre au plus tard. Les dates choisies devront tenir compte du calendrier fédéral et se situer au cours de la saison haltérophile.

Demande de prêt de barre. - Le Bureau donne son accord à la demande de prêt de barre présentée par la Section Haltérophile et Culturiste du Club Sportif des Cheminots Nîmois.

Commande de Matériel Haltérophile. - Le Bureau donne son accord pour la commande d'un plateau neuf et de la construction d'un deuxième plateau avec les éléments des anciens en dépôt au Gymnase Municipal Voltaire.

Subvention de fonctionnement F.F.H.C. - Lecture est donnée de la lettre de la Direction Générale des Sports donnant le chiffre de la subvention de fonctionnement pour 1958.

Comité Dauphiné-Savoie. - Lecture de la lettre de M. Ravix, Trésorier du Comité Dauphiné-Savoie qui adresse sa démission, estimant qu'il ne peut délivrer, l'année prochaine, une licence à l'athlète Cavalli, alors qu'en tant qu'arbitre régional, il a voté la sanction prise à son égard par la Commission des Arbitres régionale, « sanction dont la F.F.H.C. conteste la légalité ».

Le Bureau décide :

- De prendre acte purement et simplement de la démission de M. Ravix ;

- de dissoudre le Comité Dauphiné- Savoie qui n'a fait preuve d'aucune activité cette saison ;

- de provoquer une assemblée générale des Clubs du Comité Dauphiné- Savoie qui se tiendra sous la présidence du Président de la F.F.H.C., assemblée qui procédera à de nouvelles élections générales, à l'issue desquelles sera tenue une réunion de la Commission de Discipline régionale pour entendre l'athlète Cavalli.

Il est en outre envisagé, au cas où le Comité Dauphiné-Savoie ne pourrait être reconstitué, de rattacher les Clubs qui le composent au Comité du Lyonnais.

Championnat du Monde 1959. - Le Bureau est d'accord pour poser la candidature de la France à l'organisation du Championnat du Monde d'Haltérophilie et du Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1959, l'Inde, qui en avait reçu la charge, ayant déclaré forfait.

Ces deux compétitions pourraient être organisées à Paris si les pourparlers engagés avec l'Association Sportive de Monaco n'aboutissent pas favorablement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Le Président,
Jean DAME.

**RÈGLEMENT DU PRIX
INTERRÉGIONAL 1958-59**

Le Prix Interrégional 1958-59 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, le dimanche 28 décembre 1958 au Gymnase de l'AS. Préfecture de police, 16, rue du Gabon, à Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1958-1959.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Interrégional les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | |
|--------------------------|--------|
| Poids Coqs..... | 190 k. |
| Poids Plumes..... | 210 k. |
| Poids Légers..... | 235 k. |
| Poids Moyens..... | 250 k. |
| Poids Mi-Lourds..... | 270 k. |
| Poids Lourds Légers..... | 285 k. |
| Poids Lourds..... | 295 k. |

MINIMAS IMPOSÉS POUR CHACUNE DES SÉRIES

| Catégorie | 4 ^e Série | 3 ^e Série | 2 ^e Série | 1 ^{re} Série | Classe Nationale | Classe Internationale |
|--------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|
| Coqs..... | 180 | 200 | 220 | 235 | 250 | 280 |
| Plumes..... | 200 | 220 | 240 | 260 | 270 | 300 |
| Légers..... | 225 | 245 | 265 | 285 | 295 | 325 |
| Moyens..... | 240 | 260 | 285 | 305 | 320 | 350 |
| Mi-Lourds..... | 260 | 280 | 305 | 325 | 340 | 370 |
| Lourds Légers..... | 275 | 295 | 320 | 340 | 355 | 385 |
| Lourds..... | 285 | 305 | 330 | 350 | 365 | 395 |

Peuvent participer au Prix Interrégional : 1° les athlètes classés 4^e série ; 2° les athlètes classés 3^e série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Prix Fédéral, d'un Critérium National Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 7 décembre 1958. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 11 décembre 1958, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942.

Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Interrégional dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de concurrents

- Poids Coqs : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes de 56 k à 60 k.
- Poids Légers : de 60 k à 67 k 500.
- Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa

décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Interrégional.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional ;
- Tout concurrent abandonnant le Prix Interrégional pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturelle décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

Épreuves du Brevet Culturiste 1^{er}, 2^e et 3^e degrés

Les exercices A, B, C, D, seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.

| | Coqs | | | Plumes | | | Légers | | | Moyens | | | Mi-lourds | | | Lourds-légers | | | Lourds | | |
|---------------------------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|----------------|
| | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e | 1 ^{er} | 2 ^e | 3 ^e |
| A. Développé couché | 50 | 55 | 60 | 55 | 60 | 65 | 60 | 65 | 70 | 65 | 70 | 75 | 70 | 75 | 80 | 75 | 80 | 85 | 80 | 85 | 90 |
| B. Développé derrière la nuque | 35 | 37,5 | 40 | 40 | 42,5 | 45 | 45 | 50 | 55 | 47,5 | 50 | 52,5 | 52,5 | 55 | 57,5 | 57,5 | 60 | 62,5 | 60 | 65 | 70 |
| C. Flexions sur jambes | 60 | 65 | 70 | 70 | 75 | 80 | 80 | 85 | 90 | 90 | 95 | 100 | 95 | 100 | 105 | 100 | 105 | 110 | 105 | 110 | 115 |
| D. Flexions avant-bras sur bras | 27,5 | 30 | 32,5 | 30 | 32,5 | 35 | 32,5 | 35 | 37,5 | 35 | 37,5 | 40 | 37,5 | 40 | 42,5 | 40 | 42,5 | 45 | 42,5 | 45 | 47,5 |
| Épaulé et jeté à 2 bras | 60 | 65 | 70 | 70 | 75 | 80 | 80 | 85 | 90 | 85 | 90 | 95 | 90 | 95 | 100 | 95 | 100 | 105 | 100 | 105 | 110 |
| Saut en longueur sans élan | m. | m. | m. |
| | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,10 | 2,10 | 2,20 | 2,10 | 2,10 | 2,20 |

BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 14 décembre 1958 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la licence 1958-59 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 30 décembre dernier délai.

Règlement d'application des Brevets Culturistes

RÈGLEMENT DES EXERCICES

Développé couché.

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

Fautes à sanctionner :

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

Développé derrière la nuque.

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

Fautes sanctionnées : comme au développé à deux bras classique.

Flexion sur les jambes.

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

Flexions avant-bras sur bras.

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

Épaulé et jeté.

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

Exemple développé couché, 1^{er} essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2^e essai 80 k x 5 fois = bon ; 3^e essai : 85 k x 3 fois = essai.

Saut en longueur sans élan.

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

Conditions d'arbitrage.

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé

F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C. groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL 1959

Le Prix Fédéral 1959 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, le dimanche 1^{er} février 1959 dans une salle qui sera désignée ultérieurement.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1958-1959.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Fédéral les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | |
|----------------------------------|-------|
| <i>Poids Coqs</i> | 210 k |
| <i>Poids Plumes</i> | 230 k |
| <i>Poids Légers</i> | 255 k |
| <i>Poids Moyens</i> | 270 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | 290 k |
| <i>Poids Lourds Légers</i> | 305 k |
| <i>Poids Lourds</i> | 315 k |

Peuvent participer au Prix Fédéral : 1° les athlètes classés 3^e Série ; 2° les athlètes classés 2^e Série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Critérium National Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le dimanche 11 janvier 1959. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 14 janvier 1959, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement.

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1° Elle leur couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de concurrents

- Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
- Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
- Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
- Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
- Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
- Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
- Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés.

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais.

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

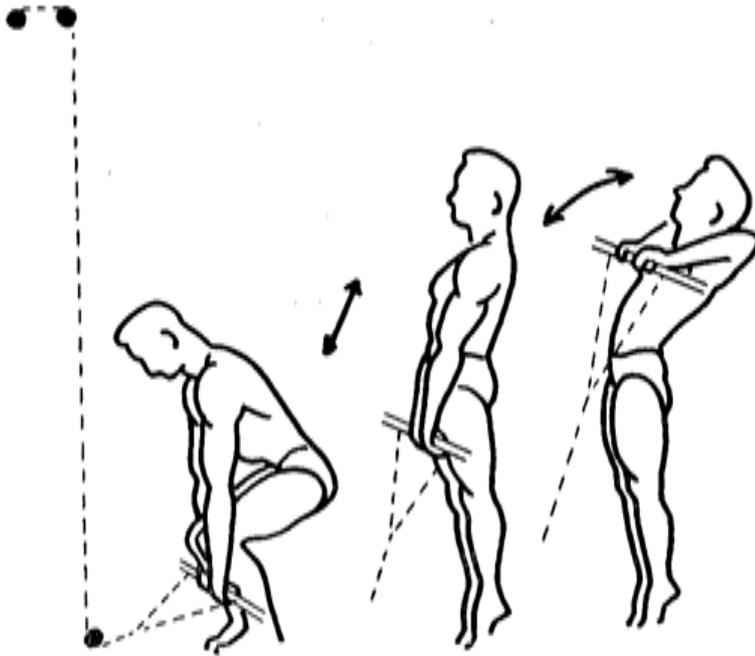
La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

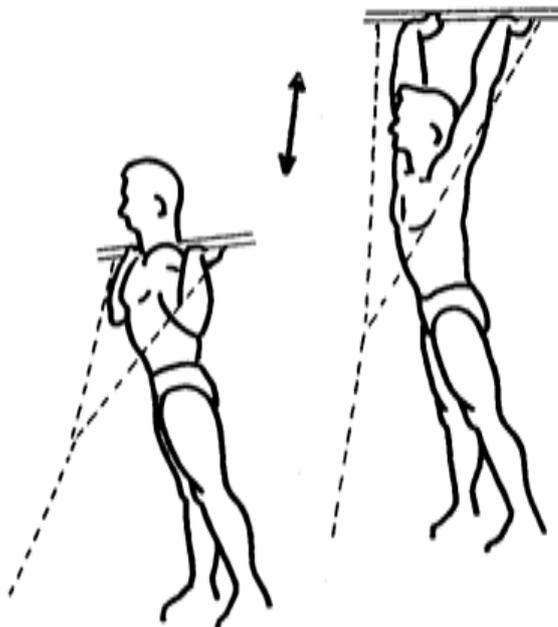
Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

La leçon Athlétique du mois



MOUVEMENT II



MOUVEMENT V

Mouvement I.

Muscles : Grands droits obliques.

Debout, dos tourné à l'appareil, jambes tendues écartées, le câble du palan fixé sur une barre placée sur les clavicules. Flexion et extension en avant du tronc. 5 séries de 7 avec 10 k à 25 k.

Mouvement II.

Muscles : Longs dorsaux, lombaires, quadriceps, trapèze, biceps.

Debout, face à l'appareil, jambes fléchies en position de départ de l'arraché à deux bras - tirage vertical complet (travail d'extension des jambes, des lombaires, du dos et des épaules, avec flexion des avant-bras sur les bras). 3 séries de 7 avec 15 k à 25 k.

Mouvement III.

Muscles : quadriceps, triceps sural.

Debout, face à l'appareil, le câble du palan fixé sur une barre placée sur la nuque. Flexion et extension des jambes, pieds écartés de 0 m. 30 et à plat. 3 séries de 7 avec 15 k à 25 k.

Mouvement IV.

Muscles : triceps, pectoraux, grands droits (un peu).

Debout, face à l'appareil, jambes écartées, le câble du palan fixé sur une barre levée à hauteur des bras tendus au-dessus de la tête en finale du jeté à deux bras. Amener la barre sur les cuisses par abaissement simultané des bras bien tendus. 3 séries de 10 avec 10 k à 20 k

Mouvement V.

Muscles : trapèze, sus-épineux, deltoïdes, grand dentelé, triceps.

Debout, jambes écartées, face à l'appareil, le câble du palan fixé sur une barre placée sur les omoplates (important pour avoir une position bien correcte de départ) développé classique à deux bras derrière la tête. 3 séries de 7 avec 10 k à 25 k

G. PICHON

*Maître d'E.P.S.
à l'Institut National des Sports*

LE CLASSEMENT DES CLUBS

Conformément à ce qui avait été prévu, vous trouverez, ci-après, le classement des Clubs affiliés à la F.F.H.C.

- 1° Classement de la saison 1957-58.
- 2° Classement général triennal.

Les motifs de ce classement ont été définis précédemment (voir les numéros d'octobre et de novembre 1957 de l'*Haltérophile Moderne*).

Je vous rappelle brièvement que Ce classement porte sur toutes les épreuves haltérophiles fédérales, juniors et seniors. Le pointage est fait suivant le barème international en vigueur - 5 points au 1^{er} - 3 points au 2^e - 1 point au 3^e.

Modification importante. J'avais établi ce classement compte tenu des Finales. Toutefois, dans

certain cas que j'avais jugés utiles, j'avais utilisé les Éliminatoires.

La Fédération m'ayant demandé de ne tenir compte que des Finales, j'ai donc entièrement révisé le pointage sur les trois saisons écoulées, ce qui explique les chiffres différents que vous pourrez lire.

Le classement 1957-58 a donc été fait suivant la nouvelle formule ainsi que le classement triennal. Vous trouverez au classement général précédant les totaux des Clubs, les points obtenus (nouvelle formule) chaque saison, suivant l'ordre chronologique.

Ceci vous permettra de suivre les fluctuations de votre club par rapport aux autres et d'en tirer les conclusions utiles.

Vous pourrez également, grâce à ces chiffres, mettre à jour, suivant le nouveau système, les classements précédemment parus.

Il est important de noter que la Fédération compte environ 275 clubs homologués et que 132 clubs seulement ont obtenu des points.

Je souhaite que ce travail ait pu vous servir.

L'an prochain, comme vous le savez par les échos de l'Assemblée Générale, un nouveau classement entrera en vigueur.

Le règlement a été étudié par le Bureau Fédéral et sera publié en temps utile dans « l'*Haltérophile Moderne* ». Le Challenge Lannebère récompensera le vainqueur.

R. TOURNIER.

Classement 1957-1958

| | Points | | | |
|---|--------|-----|--|---|
| 1. S. M. Montrouge | 33 | - | Frontignan Athlétique Club..... | 5 |
| 2. U. S. Métro-Transports | 29 | - | A.C. Bretons de la Loire | 5 |
| 3. Française de Lyon | 25 | - | Alsatia Sélestat..... | 5 |
| 4. Enfants du Devoir d'Oyonnax | 22 | 43. | Esso Sports..... | 5 |
| 5. A. S. Bourse | 21 | - | Stade Croisicais..... | 4 |
| 6. U. S. Cheminots de Marseille | 19 | - | Groupes Laïques Alger | 4 |
| 7. A. S. Lille Inter-Entreprises | 18 | - | H.C. Grenoblois | 4 |
| 8. Sports Réunis Lille-Délivrance | 17 | 46. | A.S. Cheminots de Béziers | 3 |
| 9. H. C. Nice | 16 | - | C.A. Calais..... | 3 |
| - C.A. Nantais..... | 16 | - | S.A. Enghien..... | 3 |
| - S.C. Neuilly | 16 | - | Cercle Cult. St-Médard | 3 |
| 12. S. C. St-Amandois | 15 | - | Athl. Club Belfortain..... | 3 |
| 13. C. A. Rosendaël | 12 | - | Cercle Paul Bert Rennes | 3 |
| - Club Jeunes de Wazemmes | 12 | - | R.C.C. Nantes | 3 |
| 15. Sté Gymnastique d'Angers | 11 | - | R. C. Vichy | 3 |
| - A.S. Montferrandaise..... | 11 | - | Asnières Sports | 3 |
| - Sté Gymnastique Tananarive | 11 | - | S.H.C. Haguenau..... | 3 |
| 18. A.S. Électricité de Lille..... | 10 | - | A.C. Servannais..... | 3 |
| 19. C.H. Rochelais..... | 8 | - | H.C. Témouchentois..... | 3 |
| - Salle Vincent Ferrari | 8 | - | A.S.P.T.T. Strasbourg | 3 |
| - Club H. et C. Alger | 8 | - | C.S. Alençon | 3 |
| - S.C. Navis | 8 | - | C.S. Homécourt | 3 |
| - C.S. Gondolo | 8 | 61. | C. Nautique et Athl. Rouen | 2 |
| - S.A. Montmartroise | 8 | - | Stade Porte Normande | 2 |
| 25. Club Culturiste Lille | 6 | 63. | C.A. La Varenne | 1 |
| - Union Athl. Tarbaise..... | 6 | - | Stade Olympique Cheminots Givors | 1 |
| - Haltérophile Club Arbréslois | 6 | - | S.A. Strasbourgeoise | 1 |
| - Sté Athl. Bab-el-Oued | 6 | - | La Beaucourtoise | 1 |
| - Club Culturiste Reims | 6 | - | Courbevoie Sports | 1 |
| - A. S. Tramways de Lille | 6 | - | Cl. Sportif Est Républicain | 1 |
| 31. Club Sportif Meaux..... | 5 | - | Cl. Athlétique St-Priest | 1 |
| - Montpellier Sport Club | 5 | - | Union Haubourdinoise | 1 |
| - S.C. Tête de Cheval | 5 | - | Ponts et Chaussées Toulouse | 1 |
| - S.C.P.O. Paris | 5 | - | A.C. Montpellier | 1 |
| - H. C. Compiégnois..... | 5 | - | Cl. Sportif Inter-Avia Alger | 1 |
| - Sté Municipale Choisy-le-Roi..... | 5 | - | C.C. Lure..... | 1 |
| - Cercle Michelet Orléans..... | 5 | - | C.H. Bas-Berry | 1 |
| - Athl. Club Châlonnais | 5 | - | Gymnase Club Alger | 1 |
| | | - | A.S. Préfecture de Police Paris | 1 |

Classement Général Triennal 1955-56 ; 1956-57 ; 1957-58

(Dans l'ordre : points obtenus chaque saison)

| | | | |
|---|-------------------|--|-----------------|
| 1. S.M. Montrouge..... | 22 + 29 + 33 = 84 | 17. Enfants du Devoir Oyonnax | 0 + 0 + 22 = 22 |
| 2. A.S. Lille Inter-Entreprises | 19 + 24 + 18 = 61 | - C.H. Rochelais | 0 + 14 + 8 = 22 |
| 3. U.S. Métro-Transports | 1 + 22 + 29 = 52 | 19. S.C. St-Amandois..... | 0 + 6 + 15 = 21 |
| - A.S. Bourse..... | 10 + 21 + 21 = 52 | - Stade Porte Normande..... | 11 + 8 + 2 = 21 |
| 5. H.C. Nice | 6 + 24 + 16 = 46 | - A.S. Tramways Lille | 10 + 5 + 6 = 21 |
| 6. Sports Réunis Lille Délivrance | 5 + 18 + 17 = 40 | - U.S. Tours | 8 + 13 + 0 = 21 |
| 7. C.A. Rosendaël | 10 + 11 + 12 = 33 | 23. Alsatia Sélestat..... | 8 + 6 + 5 = 19 |
| 8. C.A. Nantais..... | 8 + 16 + 8 = 32 | 24. S.C. Navis | 10 + 0 + 8 = 18 |
| 9. Française de Lyon..... | 1 + 5 + 25 = 31 | 25. Jeunes de Wazemmes..... | 1 + 4 + 12 = 17 |
| 10. S.A. Montmartroise..... | 16 + 4 + 8 = 28 | - A.C. Chalonnais | 12 + 0 + 5 = 17 |
| 11. A.C. Montpellier | 21 + 5 + 1 = 27 | - Union Roubaisienne | 17 + 0 + 0 = 17 |
| 12. U.S. Cheminots Marseille | 3 + 3 + 19 = 25 | 28. S.C. Neuilly..... | 0 + 0 + 16 = 16 |
| - C.S. Gondolo | 9 + 8 + 8 = 25 | 29. Sté Gym. Tananarive..... | 1 + 3 + 11 = 15 |
| 14. A.S. Mantaise..... | 13 + 11 + 0 = 24 | - Cl. Olympique Casablanca..... | 15 + 0 + 0 = 15 |
| 15. A.S. Monaco | 11 + 12 + 0 = 23 | - A.S. Préfecture de Police Paris..... | 13 + 1 + 1 = 15 |
| - A.S. Électricité de Lille..... | 9 + 4 + 10 = 23 | 32. Sté Gym. Angers | 0 + 3 + 11 = 14 |

| | | | | | |
|-----|------------------------------------|-----------------|------|------------------------------------|---------------|
| -. | C.S. Alençon..... | 0 + 11 + 3 = 14 | -. | Cercle Michelet Orléans..... | 0 + 0 + 5 = 5 |
| -. | C.H. et Cult. Alger..... | 1 + 5 + 8 = 14 | -. | Esso Sports..... | 0 + 0 + 5 = 5 |
| -. | R.S. Limoges..... | 3 + 11 + 0 = 14 | 85. | A.C. Servannais..... | 0 + 1 + 3 = 4 |
| 36. | A. S. Montferrandaise..... | 1 + 0 + 11 = 12 | -. | R.C. Ch. Nantes..... | 0 + 1 + 3 = 4 |
| -. | Salle Vincent Ferrari..... | 0 + 4 + 8 = 12 | -. | H.C. Grenoblois..... | 0 + 0 + 4 = 4 |
| -. | S.C. Cheminots Nîmois..... | 5 + 7 + 0 = 12 | -. | C.S. Chem. Sétois..... | 1 + 3 + 0 = 4 |
| -. | C.S. Meaux..... | 2 + 5 + 5 = 12 | -. | H.C. Ste Colombe..... | 1 + 3 + 0 = 4 |
| 40. | S.A. Enghien..... | 3 + 5 + 3 = 11 | -. | A.S. Decazeville..... | 4 + 0 + 0 = 4 |
| -. | A.S. Gournaisienne..... | 0 + 11 + 0 = 11 | -. | C. Sp. Inter Avia Alger..... | 3 + 0 + 1 = 4 |
| -. | U.A. Tarbaise..... | 5 + 0 + 6 = 11 | -. | A.S. Cheminots Béziers..... | 1 + 0 + 3 = 4 |
| 43. | S.H.C. Haguenau..... | 1 + 8 + 3 = 10 | -. | C.C. Lure..... | 0 + 3 + 1 = 4 |
| -. | C.C. Reims..... | 0 + 4 + 6 = 10 | 94. | C.C. St-Médard..... | 0 + 0 + 3 = 3 |
| -. | S. C. Tête de Cheval..... | 5 + 0 + 5 = 10 | -. | A.C. Belfortain..... | 0 + 0 + 3 = 3 |
| -. | Stade Gaulois..... | 10 + 0 + 0 = 10 | -. | Nice Olympique..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | Athl. Club Sélestat..... | 10 + 0 + 0 = 10 | -. | Ring Régional Champagne..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| 48. | Frontignan Athl. Club..... | 4 + 0 + 5 = 9 | -. | U.S. Tramways Marseille..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | St-Nazaire Omni Sports..... | 1 + 8 + 0 = 9 | -. | H.C. Perreux..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | S.A. Koenigshoffen..... | 9 + 0 + 0 = 9 | -. | Stade Auxerrois..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | U.A. Cognac..... | 0 + 9 + 0 = 9 | -. | H.C. Louviers..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| 52. | H.C.C. Aix..... | 3 + 5 + 0 = 8 | -. | Ralliement Mustapha..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | Versailles A.C..... | 0 + 8 + 0 = 8 | -. | La Montluçonnaise..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | A.S. Police Montpellier..... | 0 + 8 + 0 = 8 | -. | Orientale Tunis..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | H.C. Arbreslois..... | 0 + 2 + 6 = 8 | -. | C.H. Châtelleraudais..... | 3 + 0 + 0 = 3 |
| -. | S.C.P.O..... | 0 + 3 + 5 = 8 | -. | E. et E. Carpentras..... | 0 + 3 + 0 = 3 |
| 57. | R.C. Vichy..... | 4 + 0 + 3 = 7 | -. | Cl. Sp. Ministère Finances..... | 0 + 3 + 0 = 3 |
| -. | Union Guebwiller..... | 3 + 4 + 0 = 7 | -. | Energie Haguenau..... | 0 + 3 + 0 = 3 |
| -. | C.A. Troyen..... | 6 + 1 + 0 = 7 | -. | C.A. Calais..... | 0 + 0 + 3 = 3 |
| -. | Stade Croisicais..... | 0 + 3 + 4 = 7 | -. | Cercle Paul Bert Rennes..... | 0 + 0 + 3 = 3 |
| -. | Asnières Sports..... | 0 + 4 + 3 = 7 | -. | A.S.P.T.T. Strasbourg..... | 0 + 0 + 3 = 3 |
| 62. | H.C. Témouchentois..... | 0 + 3 + 3 = 6 | 112. | Union Haubourdinoise..... | 0 + 1 + 1 = 2 |
| -. | A.S.P.O. Midi..... | 0 + 6 + 0 = 6 | -. | Sté Helvétique Pontarlier..... | 1 + 1 + 0 = 2 |
| -. | Club Cult. Lille..... | 0 + 0 + 6 = 6 | -. | C.O. Caudéranais..... | 0 + 2 + 0 = 2 |
| -. | U.S. Wittenheim..... | 1 + 5 + 0 = 6 | -. | C.S. Est Républicain..... | 1 + 0 + 1 = 2 |
| -. | Alliance Ste Savine..... | 1 + 5 + 0 = 6 | 116. | C.A. St-Priest..... | 0 + 0 + 1 = 1 |
| -. | Amicale St-Ruf..... | 3 + 3 + 0 = 6 | -. | C.H. Reyland Nancy..... | 1 + 0 + 0 = 1 |
| -. | A.S.P. Casablanca..... | 4 + 2 + 0 = 6 | -. | Moto Club Villefranche..... | 1 + 0 + 0 = 1 |
| -. | Courbevoie Sports..... | 5 + 0 + 1 = 6 | -. | Sté Gymn. Maison Carrée..... | 1 + 0 + 0 = 1 |
| -. | C.H. Bas-Berry..... | 0 + 5 + 1 = 6 | -. | S.A. Mulhouse..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | Sté Athl. Bab el Oued..... | 0 + 0 + 6 = 6 | -. | S.A. Bel Abbésiens..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| 72. | Cercle Sp. Homécourt..... | 2 + 0 + 3 = 5 | -. | C.H. Blois..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | A.C. Bretons de la Loire..... | 0 + 0 + 5 = 5 | -. | Stade Français..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | Groupe Laïque Alger..... | 0 + 1 + 4 = 5 | -. | C.A. Pont-Audemer..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | H.C. Villerupt..... | 5 + 0 + 0 = 5 | -. | A.C. Trélazéen..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | A.S. Préf. Seine Assist. Publ..... | 5 + 0 + 0 = 5 | -. | Entente Sp. St-Martin-d'Hères..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | H.C. Lillois..... | 5 + 0 + 0 = 5 | -. | Toulouse H.C..... | 0 + 1 + 0 = 1 |
| -. | S.P.M. Mascara..... | 0 + 5 + 0 = 5 | -. | S.O. Cheminots Givors..... | 0 + 0 + 1 = 1 |
| -. | L'Arpajonnaise..... | 0 + 5 + 0 = 5 | -. | S.A. Strasbourgeoise..... | 0 + 0 + 1 = 1 |
| -. | Montpellier Sp. Club..... | 0 + 0 + 5 = 5 | -. | La Beaucourtoise..... | 0 + 0 + 1 = 1 |
| -. | H.C. Compiégnois..... | 0 + 0 + 5 = 5 | -. | Ponts et Chaussées Toulouse..... | 0 + 0 + 1 = 1 |
| -. | Sté Munic. Choisy-le-Roi..... | 0 + 0 + 5 = 5 | -. | Gymnase Club Alger..... | 0 + 0 + 1 = 1 |

Protégeons notre colonne vertébrale

(Suite)

Mon intention, avec ce 5^e article, est d'attirer l'attention des entraîneurs sur une déformation du dos appelée cyphose ou exagération de la courbure dorsale postérieure convexe. C'est celle appelée communément « dos rond » et qui se voit très bien de profil quand nos athlètes se présentent à la pesée.

Voici quelques conseils utiles pour déceler rapidement un dos rond de mauvaise attitude, encore souple, de celui qui est enraidé de partout colonne vertébrale et articulation des épaules surtout.

1° Lever les bras au-dessus de la tête en les écartant le plus possible et en se grandissant verticalement (le sujet étant debout).

Si le dos rond est souple encore, la courbure dorsale s'effacera d'elle-même et les bras suivront ainsi la verticale (colonne et bras).

Dans le cas contraire : dos rond raide, le sujet, en forçant l'extension des bras, creusera les lombaires pour obtenir la verticalité des bras.

Cette attitude est absolument contre-indiquée pour la pratique de l'haltérophilie, même légère. Il faut immédiatement orienter le sujet vers le médecin ou le kinésithérapeute pour réduire la cyphose.

2° Faire suspendre le sujet à l'espalier en position faciale, mains écartées de 0 m. 60 environ, laisser le corps s'allonger le plus possible en le relâchant au maximum. En cas de dos rond encore souple, la courbure vertébrale dorsale s'effacera d'elle-même par le poids du tronc et des jambes. Dans le cas contraire (raideur vertébrale et scapulaire) la courbure ne s'effacera pas ; les bras, même allongés par le poids du corps, resteront, en vue de profil, obliques par rapport à la verticalité de l'espalier.

Après les deux essais cités plus haut :

En cas de dos rond souple, on musclera les masses musculaires dorsales par des développés debout derrière la nuque, en couché facial au banc suédois, en barre légère des développés horizontaux (barre sur nuque ou clavicales), des finales d'arrachés en étant en fente antéropostérieure à deux bras avec barres légères, avec changement de fente par demi-tour.

Ces trois exercices seront suffisants pour tonifier la zone ingrate du dos si on éveille l'attention de l'athlète pour qu'il pense à corriger sa mauvaise attitude.

Dans le cas de dos raide (cyphose dorsale) non corrigée par la gymnastique médicale, on expose

les athlètes à de graves accidents. Je connais plusieurs athlètes de grande valeur qui tirent dans les clubs parisiens avec des dos ronds raides.

Ils me font frémir (je pense à leur 5^e vertèbre lombaire) quand ils développent ou jettent à deux bras. Le dos rond et la ceinture scapulaire raide obligent le tireur, pour garder la verticalité de poussée ou de lancée de la barre, de compenser en creusant dangereusement la courbure lombaire qui se lordose (vue de profil, c'est l'essai au développé). La colonne lombaire ainsi maltraitée accuse toujours des douleurs d'écrasement de la 5^e lombaire, des écrasements des corps des vertèbres dorsales à la partie antérieure, ainsi que des arthrites de l'articulation scapulo-humérale (omoplate et humérus du bras) par chocs des surfaces articulaires entre elles. Ces tireurs, s'ils persistent dans les développés et les jetés, seront rhumatisants irrémédiablement avec tout le cortège classique douleurs lombaires et dorsales, soudures à plus ou moins brève échéance des vertèbres entre elles, ce qui s'appelle la colonne en forme de roseau.

Le sport, à cette étape, est interdit pour toujours.

Nous verrons, dans le prochain article, les remèdes prescrits pour cette affection, à l'aide d'exercices dessinés, clairs et faciles à exécuter.

G. PICHON

(A suivre.)

M. E.P.S. à l'I.N.S.

Les Championnats du Monde 1958

Stockholm, 16 septembre, 18 heures. - Athlètes et dirigeants descendent des cars qui les ont amenés du lointain Bosön devant le « Eriksdalshallen » où vont se dérouler les Championnats du Monde.

Quelques curieux sont venus voir les champions de la force et les gamins font la chasse à l'autographe.

A l'intérieur chacun s'affaire. La salle est encore vide naturellement, mais les délégations se réunissent dans les coulisses, derrière, le grand rideau qui les sépare des spectateurs et se préparent pour le défilé inaugural.

19 heures, tout est prêt, le défilé commence.

Chaque délégation est précédée d'un jeune Suédois ou d'une jeune Suédoise portant une pancarte sur laquelle figure le nom du pays représenté. Puis viennent les athlètes avec leur drapeau et les dirigeants ferment la marche.

La salle est copieusement garnie et les spectateurs applaudissent chaleureusement sans marquer de sympathie plus particulière pour telle ou telle nation.

Le long ruban multicolore entre par le fond de la salle, traverse celle-ci, monte sur l'estrade où se dérouleront les compétitions, et sans s'arrêter redescend pour regagner les vestiaires par le côté opposé. Seul le porte-drapeau reste sur le plateau et finalement il n'y a plus, devant les spectateurs debout, qu'un seul représentant de chaque Pays portant fièrement les couleurs qu'il est venu représenter.

Bref discours, sonnerie de trompettes, le Championnat du Monde est ouvert.

Les porte-drapeaux quittent la scène au son d'une marche scandée par les claquements de mains des spectateurs.

Puis les drapeaux reviennent, portés cette fois par les jeunes porteurs de pancartes, et sont plantés derrière le plateau, de chaque côté du grand tableau d'affichage, formant un joli fond multicolore devant lequel les compétitions vont commencer.

Sur le grand tableau d'affichage figurent les noms des concurrents, leur poids de corps et leurs performances seront inscrites à mesure qu'ils auront terminé un mouvement.

A gauche de l'estrade, un tableau lumineux indique le record du monde de l'exercice en cours d'exécution et au-dessous la charge demandée par le tireur. Au-dessus de ce tableau, les trois grands voyants qui indiqueront par leur couleur si la tentative est bonne ou mauvaise.

19 h. 30, les Poids Coqs montent sur le plateau, en survêtement, pour être présentés au public. Ils sont douze, mais tout le monde sait bien que la première place va se jouer entre le Russe Stogov et l'Américain Vinci.

C'est l'Espagnol de Salazan qui commence avec 72 k 500, poids vraiment faible pour un Championnat du Monde, puis chacun passe à tour de rôle et à 95 k tout le monde a terminé, à l'exception des deux vedettes dont chacun attend l'apparition avec impatience.

C'est Vinci qui commence avec 100 k. Son torse magnifique est malheureusement caché par un maillot à quart de manche mais on peut admirer ses cuisses puissantes sur des jambes un peu frêles.

Il a un visage de jeune collégien et ne semble pas trop impressionné par l'importance de la compétition qu'il dispute. Il réussit son essai, assez difficilement et c'est le tour de Stogov qui commence à 102 k 500. Stogov a sensiblement la même silhouette que Vinci mais ses jambes sont mieux équilibrées et son visage buriné semble plus marqué par le sérieux de la préparation. Lui aussi réussit son premier essai et Vinci passe à 105 k qu'il manque. Les visages des dirigeants américains se crispent et chacun s'affaire semblant vouloir donner au jeune champion une force et une volonté supplémentaire afin de lui permettre de réaliser sa tentative. 3^e essai pour Vinci, toujours 105 k et cette fois les arbitres accordent bon mais avec deux lampes blanches seulement.

La forme ne semble pas parfaite. Stogov prend alors 107 k 500 pour son deuxième essai et les arbitres le lui refusent avec deux lampes rouges, alors qu'il valait sensiblement celui qu'ils venaient d'accorder à Vinci. 3^e essai, même barre, et cette fois Stogov réussit à la perfection, prenant ainsi une option sur la victoire avec une avance de 2 k 500 pour un poids de corps inférieur.

Derrière nos deux champions, l'Iranien Sonboli, l'Italien Grandi et le Polonais Jankowski sont à égalité pour la troisième place avec 90 k.

C'est encore l'Espagnol qui commence l'arraché avec seulement 70 k et la compétition se continue, assez lentement. Grandi avec seulement 82 k 500 au 3^e essai perd toute chance pour la troisième place. Jankowski réussit 97 k 500, de même que Sonboli qui échoue sur 100 k au 3^e essai...

Stogov commence à 100 k, facilement Vinci fait de même. La barre est chargée à 105 k. Stogov échoue, l'espoir renaît dans le camp américain, mais pas pour longtemps car Vinci échoue à son tour, moins nettement toutefois que le Russe. C'est pourtant celui-ci qui réussira la barre au 3^e essai alors que Vinci échoue une nouvelle fois.

Stogov a donc maintenant 7 k 500 d'avance sur Vinci et semble bien avoir match gagné. Derrière eux, Sonboli et Jankowski sont toujours à égalité pour la troisième place.

Et le dernier mouvement commence. Passons sur les efforts méritoires des concurrents qui ont perdu toute chance de figurer aux premières places. Jankowski commence à 117 k 500 mais il manque ensuite 122 k 500 deux fois malgré un bel épaulé au 2^e essai. Sonboli fait successivement 120 et 125 k à la perfection mais échoue ensuite sur 130 k, s'assurant tout de même une facile 3^e place.

Vinci commence à 122 k 500 qu'il réussit facilement. Stogov fait 125 k Vinci, qui n'a pas renoncé à la victoire laisse alors tirer son adversaire, attendant qu'il ait terminé. Pour essayer de combler son retard dans les deux dernières tentatives. Stogov tire alors 130 k facilement et demande 135 k.

Il réussit un très bel épaulé mais manque son jeté, limitant ainsi son avance à 15 k sur Vinci. Comme celui-ci est plus lourd il lui faut donc faire 17 k 500 de plus, soit 140 k pour enlever la victoire, et c'est à ce poids fantastique qu'on charge la barre. Le silence est émouvant lorsque Vinci, plus pâle que jamais, s'approche de la barre, après s'être signé. Bien des spectateurs font des vœux pour sa réussite, mais cela ne suffit pas et Vinci échoue nettement. Il semble pourtant que cet échec lui ait laissé entrevoir la possibilité d'une réussite car une lueur d'espoir brille en ses yeux au moment où il se

relève. Le moment est de plus en plus émouvant. Le court repos que prend Vinci semble interminable et c'est enfin le troisième essai. Mais décidément la forme n'est pas là et l'échec est cette fois plus net. C'est fini. Stogov est Champion du Monde avec 342 k 500 et Vinci deuxième avec 327 k 500.

Les trois premiers montent sur le podium, les trompettes sonnent et le Président, M. Nyberg, remet les médailles si brillamment gagnées. Hymne national russe, et le même cérémonial recommence pour les trois premiers du Championnat d'Europe.

Cette première journée se termine à l'avantage des Russes. Que vont nous réserver les suivantes ?

Deuxième journée. 17 septembre. - Ce soir ce sont les Poids Plumes qui s'affrontent et ils sont onze, alignés sur le plateau, au moment où les trompettes annoncent, à 19 h. précises, le début des championnats. Il y a un peu moins de monde qu'hier mais la salle est tout de même copieusement garnie.

Le premier concurrent commence à 70 k. Que dire, alors que je ne comprenais pas, hier soir, qu'un Poids Coq puisse commencer à 72 k 500 dans un Championnat du Monde ?

Aujourd'hui encore, tout le monde sait que le titre va se disputer entre le Russe Minaev et l'Américain Berger. Certains cependant accordent une petite chance à l'Italien Mannironi, deuxième l'an dernier, et au Polonais Zielinski.

Les supporters de l'italien voient leurs espoirs sombrer dès le premier mouvement, car Mannironi commence le développé à 97 k 500, pour finir à 102 k 500 au troisième essai, alors que ses trois concurrents commencent à 110 k

C'est Zielinski qui tire le premier. Le Polonais est un bel athlète, à musculature puissante, qui rappelle Tchimiskian dans son gabarit et même dans ses manières. Il pousse beaucoup trop sur les reins, et c'est essai. Berger lui succède, c'est une magnifique athlète, à la figure sympathique encadrée de cheveux blonds ondulés. Il développe comme au bon vieux temps et on ne saurait lui trouver de défauts. C'est maintenant le tour de Minaev, qui paraît moins puissant et ressemble à Rellys, l'artiste bien connu. Lui aussi développe bien, mais un peu en détente et n'a pas la perfection de Berger. Zielinski reprend 110 k, les manque encore, les reprend une nouvelle fois et les manque à nouveau, mais cette fois il y a tout de même une lampe blanche et ses dirigeants réclament au Jury d'appel. Celui-ci confirme la décision des arbitres et Zielinski est éliminé du Championnat.

Berger réussit alors 115 k, avec une lampe rouge et Minaev fait la même barre avec décision unanime des arbitres. Le match s'annonce passionnant et la barre est chargée à 117 k 500. Berger échoue nettement, Minaev pousse la barre, mais a contre lui deux lampes rouges. Réclamation russe au Jury d'appel qui infirme la décision des arbitres et Minaev termine le développé avec 2 k 500 d'avance sur Berger.

Ne jugeons pas la décision des arbitres, mais il semble paradoxal qu'un Jury d'Appel leur donne tort et les laisse en place. Ou il estime qu'ils ont bien arbitré et il confirme leur décision, ou il estime qu'ils ont tort, dans ce cas ce sont de mauvais arbitres et il faut les changer.

De même qu'il semble normal que des arbitres acceptent de voir leur décision modifiée par le jury d'appel sans quitter immédiatement leur fonction.

A l'arraché, Minaev commence à 102 k 500 avec succès et Berger réussit la même barre à la perfection dans son style en flexion.

Zielinski, qui a demandé à continuer le Championnat malgré son zéro au développé, commence à 105 qu'il arrache très bien, en flexion lui aussi, aussitôt imité par Mannironi.

Minaev réussit alors 107 k 500 au deuxième essai, avec le bras gauche légèrement fléchi, semble-t-il et Berger fait la même barre à la perfection. Mannironi arrache alors 110 k toujours aussi bien, et Minaev réussit la même barre, avec assez de difficulté, tandis que Berger semble s'amuser avec.

Zielinski demande 112 k 500, ce qui constituerait un nouveau record du monde. Il manque son essai de très peu et Mannironi prend la même barre pour son 3^e essai. Les photographes se précipitent, les cinéastes font ronronner leurs appareils, chacun semble retenir sa respiration pour ne pas gêner l'effort de l'athlète. Mannironi s'avance, place sa barre avec soin, se recueille, tire, mais, malgré un bel effort est obligé de s'incliner devant la charge.

Zielinski a encore un essai et fait une nouvelle tentative. Nouvelle ruée des photographes, nouveau recueillement des spectateurs, et, dans un effort magnifique, Zielinski réussit son arraché dans un tonnerre d'applaudissements.

C'est alors la formalité de la pesée. On apporte la bascule sur le plateau, on la vérifie avec soin et on apporte des couvertures pour cacher la nudité de l'athlète au public qui rit franchement. Tout va bien, les poids sont justes et le record est valable. Zielinski est éliminé du Championnat, mais il a une magnifique compensation avec son record du monde.

Ce n'est pas fini cependant et ce record va peut-être lui échapper tout de suite, car Mannironi demande et obtient un essai supplémentaire sur 113 k 500. On charge la barre, on discute beaucoup dans les coulisses, et finalement l'Italien renonce à son essai. Zielinski est bien le nouveau recordman du monde.

Après l'arraché donc, Minaev est toujours en tête avec 2 k 500 d'avance sur Berger et 15 k sur Mannironi. Le match est toujours aussi indécis. Berger semble meilleur mais il est le plus lourd et il doit faire 5 k de plus que Minaev au jeté pour emporter le titre.

Dans ce dernier exercice, Mannironi commence à 130 k, simple formalité, puis Minaev fait 135 k sans sembler peiner. Berger commence à son tour à 140 k et but le monde est stupéfait à l'énoncé de ce nombre, alors que le record du monde qui brille au tableau lumineux est de 143 k 500. Mort voisin murmure : « Il est fou » et pourtant, avec une facilité dérisoire, Berger réussit sa barre et prend ainsi la tête du Championnat. Mannironi tire en vain deux fois sur cette même barre et c'est le tour du Russe. Minaev pourrait prendre 140 pour obliger Berger à réussir 145, mais il demande 142 k 500 et les manque. Consternation dans le camp russe. Heureusement il reste un essai à Minaev et les exhortations ne lui manquent pas. Nerveux, il remonte sur le plateau. Silence absolu.

Il tire et dans un bel effort réussit à épauler la barre. Mais il a touché les cuisses au passage et le chef de plateau crie « A terre ». Minaev essaie quand même de jeter la lourde barre, mais en vain. Il est battu, Berger est Champion du Monde, et il lui reste encore deux essais. Il pourrait prendre 145

k, ce qui battrait largement le record du monde, mais sûr et tranquille, il demande 147 k 500 pour son 2^e essai. Ruée des photographes, silence, et Berger réussit son jeté, donnant une impression de facilité remarquable. Formalité de la pesée. Record valable, et Berger, satisfait, renonce à son 3^e essai, totalisant 372 k 500, nouveau record du monde sur les trois mouvements.

Présentation des trois premiers : Le Champion Berger, 372 k 500, total prodigieux pour un Poids Plume âgé seulement de 21 ans, le 2^e Minaev, qui égale l'ancien record avec 362 k 500, et le 3^e, Mannironi 312 k 500.

Sonnerie de trompettes, remise des médailles, hymne américain et la foule s'écoule en commentant passionnément ce qu'elle vient de voir.

Berger a stupéfié tout le monde, aussi bien les connaisseurs que les profanes et chacun se demande de quoi peut bien être capable un tel phénomène.

A la fin de la deuxième journée les deux Grands sont à égalité, une victoire partout.

Troisième journée. 18 septembre. - Aujourd'hui cela devient sérieux pour nous. Gerber entre en lice. Nous arrivons donc un peu plus tôt au « Eriksdalshallen » pour la formalité de la pesée. Toute la journée Gerber a eu du mal à perdre son poids excédentaire. Il n'a plus un gramme de graisse et, malgré le jeûne, il lui reste encore 250 grammes à éliminer lorsque nous prenons le car à l'Institut.

A 18 heures, il est le premier sur la bascule, mais il y a encore 100 grammes de trop. Premier émoi. Heureusement ce n'est pas trop grave, mais il est si sec qu'il nous faut tout de même trois quarts d'heure et quatre pesées pour arriver à la limite. Mon ami Chaix, lui, a perdu plus de 100 grammes.

A 19 heures les quinze Poids Légers sont présentés au public. Premier essai à 87 k 500. Le Russe Bouchouev est le grand favori de la compétition. La victoire ne peut lui échapper, sauf acci-

dent, et l'intérêt réside dans la lutte pour les places d'honneur entre le Polonais Czepulkovski, l'Italien de Genova, l'Iranien Tamraz, le Bulgare Abadjev.

Abadjev commence à 102 k 500 mais manque deux fois 107 k 500. L'Autrichien Tauchner manque une première fois 105 k, réussit cette barre au 2^e essai mais échoue ensuite sur 110 k Tamraz réussit 107 k 500 au premier essai mais échoue deux fois sur 112 k 500. Genova réussit difficilement 110 puis 115 et manque 117 k 500. Czepulkovski commence à 115 mais manque deux fois 120 et Bouchouev, nettement supérieur, réussit successivement 117,5, 122,5 et 125 k

Gerber, lui, a commencé à lia qu'il a réussi « comme un balai » et alors que chacun s'attend à une belle performance, il manque deux fois 115, trahi je crois par l'énerverment de la pesée et surtout le « mal du plateau ».

Après le développé donc, Bouchouev est en tête avec 125 k, suivi par Czepulkovski et de Genova 115 k, Gerber et l'Allemand Kolb 110, Tamraz 107,500, Tauchner 105 et Abadjev 102 k 500.

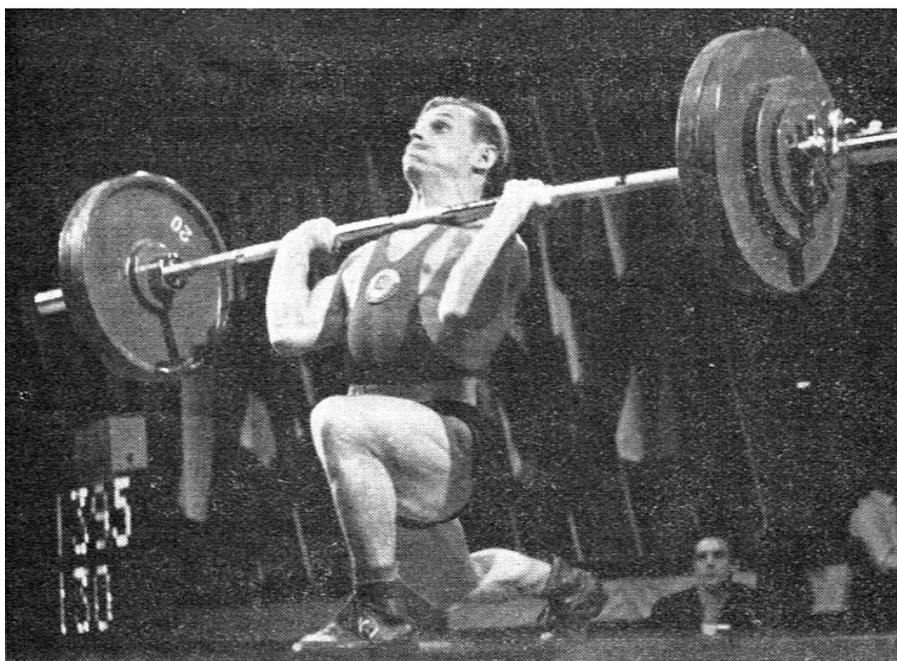
A l'arraché, Abadjev fait 105, 110 et manque 115 k. Tamraz fait 102,500, 107,500 et 110 k, de Genova réussit les mêmes barres. Czepulkovski fait 102,500 et manque deux fois 107,500 et Tauchner fait 102,500, manque 107,500 et réussit ce poids à son 3^e essai.

Bouchouev réussit 110 k assez mal, puis fait 117,500 un peu mieux, mais échoue sur 120.

Gerber, faible dans ce mouvement, commence à 95 puis réussit 100, mais ne peut faire 102,500.

On commence à y voir clair, et après l'arraché les positions se précisent, Bouchouev est toujours en tête naturellement, avec 242 k 500, suivi par de Genova 225, Tamraz et Czepulkovski 217,500, Abadjev et Tauchner 212,500, Gerber 210.

L'épaulé et jeté ne change rien à ce classement.



STOGOV (U.R.S.S.) Champion du Monde Poids Coqs 1958.

(Photo George W. Kirkley)

Gerber, prudent, commence à 125 et, se retrouvant enfin, réussit 130 et 132,5. Tauchner fait 135 puis échoue sur 140 et sur 145. Abadjev réussit 130 mais manque deux fois 137,500. De Genova réussit 132,500 puis 137,500 mais se blesse et ne peut effectuer son 3^e essai. Czepulkovski, blessé, abandonne ses trois essais. Tamraz commence à 140 qu'il épaulé facilement mais manque le jeté, il réussit ensuite cette barre et demande 147,500 pour essayer de ravir la deuxième place à De Genova. Il épaulé magnifiquement la charge et semble réussir le jeté, mais il ne peut maintenir la barre au bout des bras tendus et c'est essai. Bouchouev commence à 140, puis saute à 147,500 alors qu'avec 145 il battrait déjà le record du monde des trois mouvements. Il réussit l'épaulé mais manque son jeté. Il reprend la même charge, cette fois avec succès, et remporte le titre avec 390 k, nouveau record mondial. Commue tous les Russes, c'est un magnifique athlète aux proportions harmonieuses, qui connaît parfaitement ses possibilités. De Genova est 2^e avec 362 k 500, Tamraz 3^e avec 357 k 500, Tauchner 4^e avec 347 k 500, Abadjev 5^e avec 342 k 500 et Gerber 6^e avec le même total, battu au poids de corps de 100 grammes. Dans l'ensemble nous avons été déçus par cette catégorie qui présentait un seul grand champion. Il suffit de rappeler que les trois premiers avaient totalisé l'an dernier 380, 372,500 et 365 k. Comparez et concluez.

Gerber n'a pas mal tiré. C'était son premier Championnat du Monde et il manque de l'habitude des grandes compétitions. Il n'a pas réalisé les performances que promettaient celles qu'il réalise à l'entraînement, mais il a tout de même montré, en se reprenant sur la fin, que son « trac » n'est pas insurmontable et qu'il peut par conséquent, réaliser de gros progrès en prenant assurance et confiance en lui-même. A la fin de la troisième journée, les Russes ont donc deux victoires et une 2^e place contre une victoire et une 2^e place aux Américains.

Quatrième journée. 19 septembre. - C'est le tour de Paterni d'entrer dans la danse. Il a montré une très grande forme à l'entraînement, ses progrès depuis le dernier Championnat de France sont véritablement stupéfiants, et toute la Délégation

française fonde sur lui de gros espoirs. Mais il y a là Kono et Bogdanovsky qui ont terminé l'an dernier à égalité avec 420 k et le morceau semble dur à avaler. Nous verrons bien.

Les Suédois sont toujours aussi exacts et à 19 heures précises les 17 concurrents montent sur le plateau pour la présentation. La salle est pleine et on sent déjà que le public est prêt à vibrer au match, qu'il espère passionnant.

Les essais se succèdent. L'arbitrage est dur et certains ne s'attendaient pas à un tel revirement sur les années passées. Deux athlètes sont éliminés pour zéro, le Bulgare et l'Allemand, et deux autres ne réussissent leur dernier essai que de justesse.

On arrive enfin aux ténors et Paterni fait sensation en demandant 127 k 500 pour son premier essai. On attendait deux hommes, en voici un troisième et le public, gâté, ne se plaint pas. Notre Champion réussit magnifiquement sa barre et on charge celle-ci à 130 k pour Bogdanovsky. Le Russe a sensiblement le gabarit de Paterni, grosse musculature non saillante et peau blanche. Il réussit un bel essai. Kono, à la musculature, plus fine et plus détachée, réussit la même barre, et les trois hommes s'attaquent à 135 k. Paterni, très applaudi, monte le premier sur le plateau, il pousse mais sans succès. Bogdanovsky tire à son tour, la barre arrive au bout des bras mais c'est essai avec deux lampes rouges. Les Russes réclament au Jury d'appel qui confirme la décision. Kono réussit son essai mais avec deux lampes blanches seulement et c'est à nouveau le tour de Paterni. Il réussit son développé, un peu sur les reins et les arbitres le refusent par deux lampes rouges. Nous réclamons nous aussi au Jury d'Appel, car certains développés, qui n'étaient pas meilleurs, ont été comptés bons. Naturellement le Jury refuse de nous donner gain de cause et Paterni reste à 127 k 500. Bogdanovsky rate alors son 3^e essai et Kono passe à 137,500 mais sans succès.

Kono est donc en tête avec 5 k d'avance sur le Russe et 7 k 500 sur Paterni. Heureusement, celui-ci ne se décourage pas et est toujours décidé à faire

de brillantes performances.

Il commence l'arraché à 115 k qu'il réussit parfaitement, mais de nombreux concurrents tirent encore sur cette barre et une vingtaine de minutes s'écoulent avant le 2^e essai sur 120. Pendant ce temps, Paterni a perdu une partie de son influx nerveux et il rate son 2^e essai, puis le 3^e, mais de peu. Il n'est plus dans la course mais conserve la 3^e place.

Kono et Bogdanovsky commencent tous deux à 122 k 500 avec facilité. Tous deux font ensuite 127 k 500 et passent à 130 k. Kono réussit un arraché parfait de précision alors que le Russe manque le sien, mais de fort peu.

Kono, décidément en grande forme, fait charger la barre à 133 k 500 pour tenter le record du monde. C'est du délire dans la salle. Photographes et cinéastes se précipitent, recueillement général.

Kono ne nous fait pas attendre, il s'enduit longuement les mains de magnésie, s'avance sur la barre, la saisit, se concentre, et dans un puissant effort des reins tire la charge qui arrive au bout des bras dans une position impeccable. Kono est recordman du monde dans un mouvement qui était jusqu'ici son point faible. C'est bien un superchampion.

Il a maintenant 7 k 500 d'avance sur Bogdanovsky et, plus léger, ne peut perdre, à moins d'un miracle. A l'épaulé et jeté, Paterni commence à 147 k 500, puis prend 152 k 500, il réussit son épaulé mais ne peut tenir sa barre au jeté et c'est essai. Il reprend la même barre et cette fois réussit un jeté impeccable et totalise 395 k, s'assurant une facile 3^e place.

Bogdanovsky commence à 155 k, simple formalité. Kono, malgré son avance, débute à 160 k. Le Russe, qui n'a pas abandonné tout espoir, reprend 165 qu'il réussit magnifiquement. Kono prend la même barre, réussit un bel épaulé mais manque son jeté. Sensation dans la salle. Kono reprend donc la même barre. Tout le monde sent l'importance de cet essai, car si Kono le rate, le Russe peut encore gagner en faisant 170 k

Kono s'avance, saisit sa barre, tire, et réussit un difficile épaulé bien plus pénible que le précédent.

Va-t-il encore manquer son jeté ?

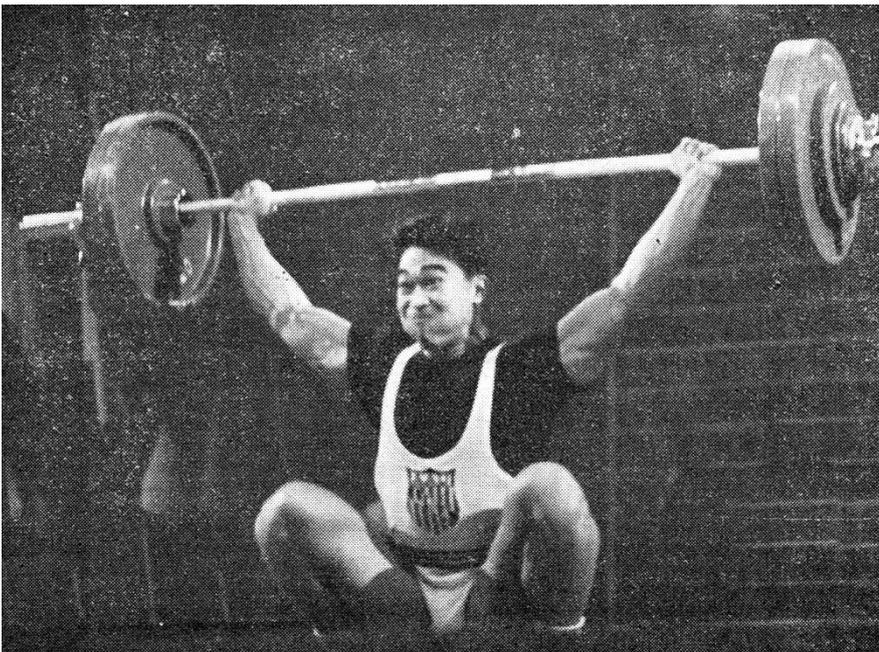
Non, dans un effort terrible il le réussit sous un tonnerre d'applaudissements. C'est fini, il est Champion du Monde. Le Russe peut encore trouver une consolation dans le record du monde et il demande 170 k. Mais la charge est trop lourde, il n'y a plus de lutte, et il ne fait qu'un soulevé de terre avec un sourire de dépit et d'excuse.

Kono demande un essai supplémentaire. Mais lui non plus ne réussit pas la charge. Il fait un soulevé de terre, mais, vexé, ne lâche pas la barre et la tire en suspension aux épaules. Il ne peut assurer son épaulé mais a montré qu'il était capable de le faire et affirmé sa grande classe. Il totalise 430 k, nouveau record du monde des trois mouvements, le précédent étant battu de 10 k.

Bogdanovsky est 2^e avec 422 k 500, battant lui aussi l'ancien record.

Puis c'est la classique remise des médailles, mais cette fois nous avons un homme sur le podium et c'est pour la Délégation française une joie bien compréhensible.

Les trois hommes sont alignés devant le public, Paterni avec son maillot bleu, Kono en blanc et Bogdanovsky en rouge, symbole de nos trois couleurs. Serait-ce un symbole pour l'avenir ? Nous pouvons l'espérer car notre champion ne manque pas de classe. Deuxième présentation pour



T. KONO (États-Unis) Champion du monde 1958 Poids Moyens bat le record du Monde de l'Arraché à deux bras avec 133 k 500 et également le total olympique avec 430 k

(Photo George W. Kirkley)

Engins de culture physique athlétique

en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

le Championnat d'Europe et cette fois Paterni monte d'un échelon pour occuper la deuxième place. Est-ce un nouveau signe du destin ? Nous le saurons l'année prochaine.

Cinquième journée. 20 septembre. - Américains et Russes sont à égalité, deux victoires partout. Aujourd'hui il y a deux séances et nous avons deux hommes en compétition Debuf, dont nous attendons une bonne performance bien qu'il semble fatigué et le jeune Vincent qui n'a rien à perdre et tout à gagner.

A 14 heures, les seize Mi-Lourds montent sur le plateau. Présentation et début de la compétition.

Le titre ne peut échapper au Russe Lomakin ou à l'Américain Jim George et les avis sont assez partagés. Les deux hommes sont tout à fait différents. Lomakin est plutôt petit, d'une largeur impressionnante et ses trapèzes énormes raccourcissent encore son cou. Jim George, plus grand, fait tout à fait étudiant américain, avec une figure jeune, des lunettes d'écaïlle et nul ne pourrait penser en voyant sa musculature ordinaire et ses longues jambes plutôt minces qu'il est capable de rivaliser avec la boule de muscles qu'il affronte.

Dans cette catégorie, nous sommes représentés par Debuf qui a maigri et dont les performances d'entraînement sont plutôt faibles. Nous espérons tout de même de lui et de son métier un total et un classement honorables.

Dès les premiers essais du développé, nous constatons un complet revirement dans l'arbitrage qui redevient d'une complaisance exagérée. Tout ce qui arrive au bout des bras, ou à peu près, est compté « Bon » et bien des dépôts et flexions exagérés du buste en arrière ne sont pas sanctionnés.

Debuf commence à 115, puis réussit 120, mais ne peut pousser 122 k 500.

Jim George commence à 125 et le Polonais Palinski, que l'on n'attendait pas dans cette bagarre, à 127 k 500.

Jim George tente 130 et les manque. Il reprend la même barre et cette fois avec succès, mais ses développés ne valent pas celui de Paterni refusé la veille. Palinski fait 132,5 et Lomakin commence à 135 brillamment. Palinski réussit cette barre à son tour et Lomakin prend 140. Il manque cette charge une première fois mais réussit son troisième essai et se trouve donc en tête à la fin du développé, avec 5 k d'avance sur Palinski et 10 k sur Jim George. Les chances de ce dernier semblent bien compromises.

A l'arraché, Debuf réussit 115 puis, sans resort, manque deux fois 120.

Palinski commence le premier des trois grands, mais tout de même à 122,5. Lomakin à 125 et Jim George à 127 k 500. Palinski réussit la même barre à son deuxième essai, Lomakin fait 130 et Palinski manque cette charge à son dernier essai. Jim George fait facilement 132,5, charge que ne peut réussir Lomakin, puis 135, grignotant ainsi un peu de son retard.

A la fin de l'arraché, Lomakin n'a plus que 5 k d'avance sur Jim George et 7 k 500 sur Palinski.

Au jeté, Debuf commence à 150, mais très déprimé par ses échecs à l'arraché, manque cette première barre. Il la réussit heureusement au deuxième essai mais échoue au troisième sur 155 k.

Palinski commence à 162 k 500. Lomakin et Jim George à 165. Palinski fait ensuite 167,5 et la barre est chargée à 170 k

Lomakin réussit son essai, Jim George aussi et Palinski à son tour jette la charge sous les ovations. Il ne reste plus qu'un essai pour le Russe et l'Américain. Jim George est en retard, donc il attend.

Lomakin prend 172 k 500 mais ne peut réussir son essai. Jim George peut encore gagner en faisant 175. Extrêmement nerveux, il marche de

long en large en bas du plateau, une couverture sur les épaules. Enfin il monte et s'enduit les mains de magnésie dans le recueillement habituel. Il s'approche de la barre et les caméras commencent à ronronner, il se baisse, saisit la barre, tire et réussit un épaulé magnifique. Il souffle, se concentre à nouveau et jette la barre, mais il ne peut la tenir et elle retombe avec fracas, tandis que Jim s'écroule sur le plateau avec ses espoirs. On se précipite mais il se relève aussitôt et redescend, battu de bien peu.

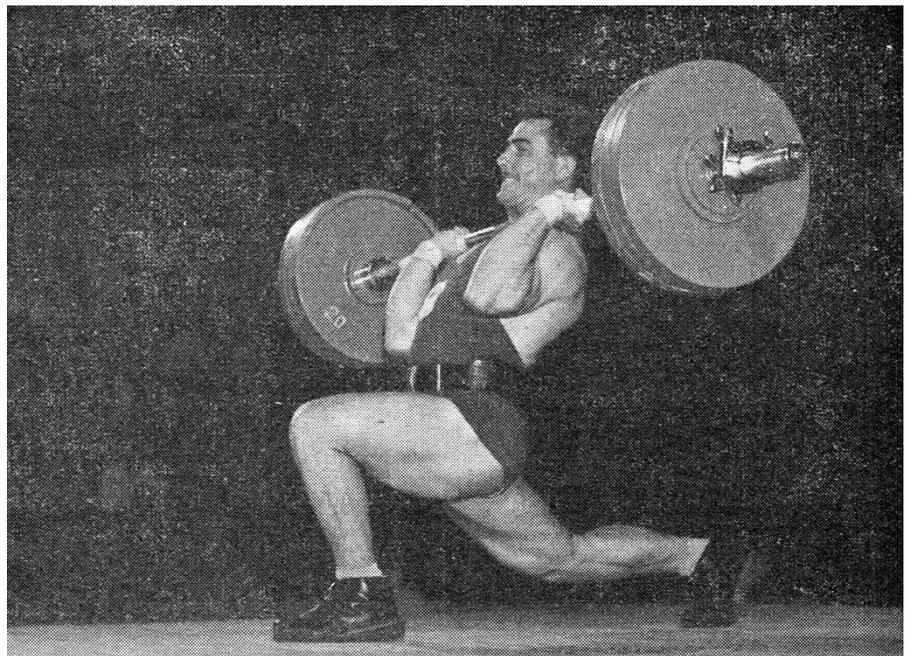
Lomakin est Champion du Monde avec 440 k, Jim George est deuxième avec 435 et Palinski troisième avec 432 k 500. Les trois hommes ont jeté 170 k, nous avons vécu un beau match.

Le Polonais Palinski est un bel athlète, harmonieux et puissant, avec lequel il faudra désormais compter.

Debuf se classe 8^e, avec seulement 385 k. Ne l'accablons pas. Il était venu pour bien faire et s'est préparé avec son sérieux habituel. Je pense qu'il souffre actuellement d'une crise morale. Il ne peut réussir les performances qu'il faisait il y a deux ans et se croit fini. Son moral s'en ressent et s'il s'entraîne toujours avec le même soin, il ne tire plus avec son cran habituel. Qu'il se persuade bien que c'est une crise passagère. Il lui faut, pour le moment, se désintoxiquer d'haltérophilie et prendre du poids. La forme reviendra vite lorsqu'il se sentira à nouveau l'envie de tirer, et s'il peut monter à 90 k il fera encore des ravages.

A la fin des Mi-Lourds, les Russes ont trois victoires contre deux aux Américains.

Cinquième journée. 2^e séance. - Nous avons été dîner rapidement, à la Suédoise, dans un restaurant voisin, pour revenir à l'heure de la pesée des Lourds Légers et c'est maintenant le tour de Vincent de défendre nos couleurs. Il a fait de gros progrès depuis le Championnat de France, ses performances à l'entraînement sont excellentes, mais on n'attend pas de lui, pour son premier championnat du monde, un résultat extraordinaire. S'il atteignait pour la première fois 400 k, nous



Marcel PATERNI (France) 3^e du Championnat du Monde des Poids Moyens, 2^e du Championnat d'Europe 1958.

(Photo George W. Kirkley)

serions satisfaits. Il est très calme et se sent bien.

Dans cette catégorie, la grande vedette est Vorobiev, recordman du monde, mais les États-Unis lui opposent Sheppard et certains voient en lui un vainqueur possible. Nous allons assister à un nouveau match passionnant.

Vincent commence le développé à 115 k puis il réussit 120 et saute à 125, barre qu'il n'a jamais réussie. Il la fait cette fois avec facilité, battant son premier record personnel. Il est en forme, il faut en profiter.

Le Polonais Bialas commence à 135 k mais il manque ses trois tentatives et est éliminé du Championnat. L'arbitrage est pourtant très large, comme l'après-midi.

Sheppard commence à 140 k. Il est court et très épais et développe très calé sur les reins. Vorobiev, plus grand et à la musculature plus harmonieuse, commence à 145 avec facilité. Sheppard réussit la même barre au deuxième essai, un peu mieux que le premier. Vorobiev tente 150 au deuxième essai mais échoue nettement. Sheppard prend le même poids et réussit à le pousser, mais cette fois tellement sur les reins que l'indulgence des arbitres ne peut jouer et c'est essai. Vorobiev réussit alors son troisième essai, avec une lampe rouge il est vrai et mène avec 5 k d'avance.

A l'arraché, Vincent commence à 117 k 500, puis passe à 125, barre qu'il a arrachée à l'entraînement. Il la réussit cette fois encore avec facilité et, gonflé à bloc, saute à 130 k. Il échoue, mais son essai laisse présager une réussite très prochaine.

Sheppard commence à 132 k 500, Vorobiev à 137,5. Sheppard prend la même barre, l'arrache mais ne peut la tenir et elle passe derrière. Il la reprend et cette fois échoue nettement. Vorobiev réussit alors 112 k 500 avant d'échouer sur 145 k. Il termine l'arraché avec 15 k d'avance sur Sheppard qui n'a plus aucune chance.

Au jeté, Vincent commence à 145 puis fait 152,5 et passe à 157 k 500 pour essayer de régler quelques concurrents « sur le poteau ». Il n'a jamais réussi cette barre, mais ce soir tout lui réussit et il bat son deuxième record personnel.

Sheppard commence à 162,5, il épaula mais tombe assis. Il reprend donc la même barre et la réussit très bien. Vorobiev commence à 172,5 avec facilité. Sheppard prend la même barre avec succès et Vorobiev, assuré de la victoire passe à 180 k. Il lui manque sans doute maintenant le stimulant de la lutte et il échoue dans ses deux tentatives.

Vorobiev est une nouvelle fois Champion du Monde, avec 465 k. Sheppard est deuxième avec 450 et le Bulgare Vesselinov troisième avec 422,5. Puis nous trouvons le Tchèque Psenicka quatrième avec 417 k 500 et notre Vincent est cinquième avec 407 k 500, coiffant l'Italien Borgnis, même total, et l'Australien Santos, 405 k.

Vincent a réalisé une magnifique performance. C'est le troisième Français qui atteint ou dépasse 400 k et il l'a fait avec une telle maîtrise que l'on peut espérer de lui mieux encore dans un avenir très proche. Il va malheureusement (pour nous, pas pour lui) quitter prochainement, le

Bataillon de Joinville où il est placé avec Paterni dans des conditions idéales. Souhaitons qu'il persévère dans son entraînement et qu'il trouve dans sa famille toutes les possibilités pour le faire.

Il peut être d'autant plus fier de son classement qu'il l'a obtenu dans une catégorie particu-

lièrement forte. Neuf hommes sont au-dessus de 400 k et le dixième est à 397 k 500. C'est une catégorie dans laquelle il faudra travailler dur pour conserver une place de choix. Avec Vorobiev, les Russes ont quatre victoires contre deux aux Américains et ne peuvent plus être rejoints.

(A suivre.)

J. DUCHESNE

MAISON

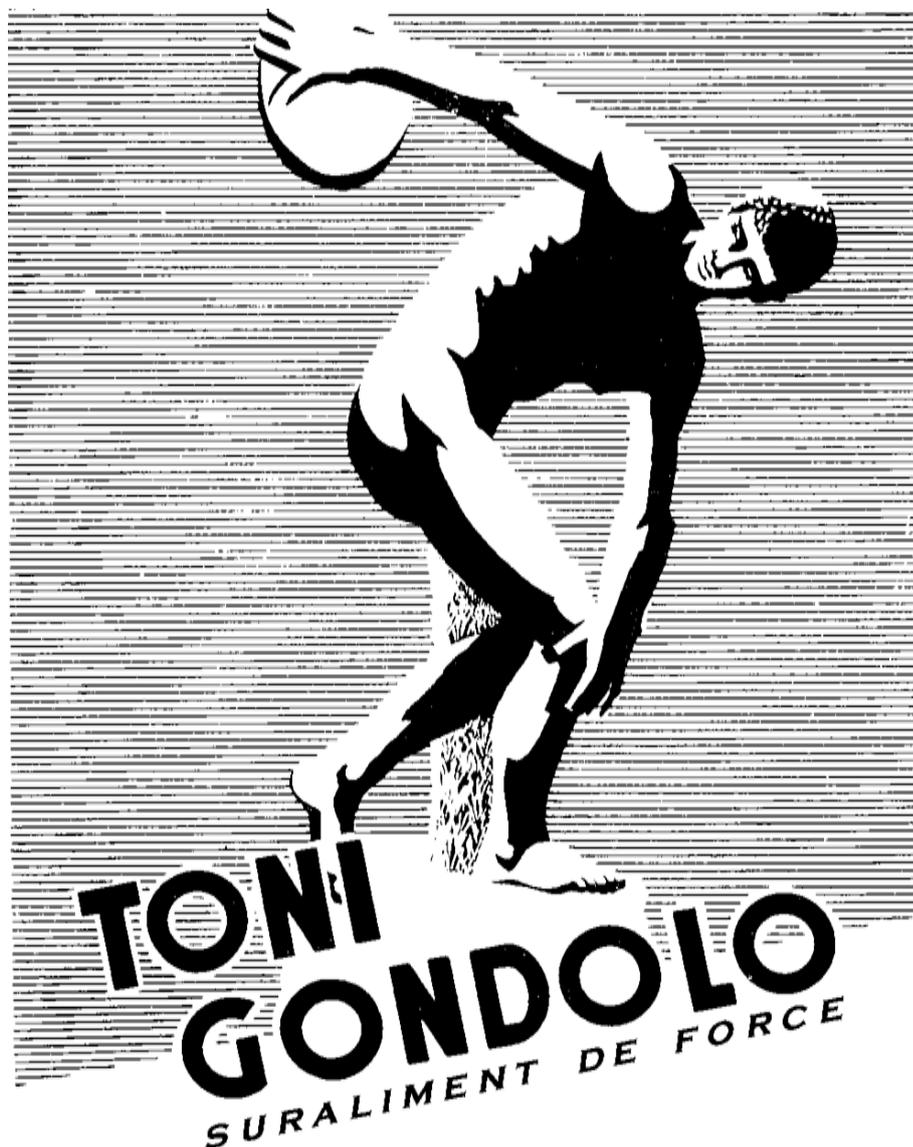
BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

OBJETS D'ART

POUR TOUS SPORTS



RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DU MONDE 1958

STOCKHOLM (Suède)

| Noms des concurrents | Nation | Poids de corps | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé et Jeté à deux bras | Total |
|---|--------------------|----------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| Jury d'appel. - Président M. B. Nyberg (Finlande). Secrétaire : M. E. Gouleau (France). Membres : MM. G. Johnson (États-Unis), G. Merlin (Italie), K. Nazarov (U.R.S.S.). | | | | | | |
| POIDS COQS. — 16 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. V. STOGOV | U.R.S.S. | 55,55 | 107,500 | 105, - | 130, - | 342 k 500 |
| 2. Ch. VINCI | États-Unis | 55,7 | 105, - | 100, - | 122,500 | 327 k 500 |
| 3. S. SONBOLI | Iran | 55,9 | 90, - | 97,500 | 125, - | 312 k 500 |
| 4. M. JANKOWSKI | Pologne | 55,9 | 90, - | 97,500 | 117,500 | 305 k |
| 5. A. NOGAR | Philippines | 55,95 | 87,500 | 90, - | 115, - | 292 k 500 |
| 6. E. EDBERG | Suède | 55,8 | 82,500 | 90, - | 117,500 | 290 k |
| 7. ZDRAVKO KOEV | Bulgarie | 55,75 | 87,500 | 90, - | 110, - | 287 k 500 |
| 8. A. BORSANYI | Hongrie | 55,5 | 77,500 | 92,500 | 115, - | 285 k |
| 9. R. GRANDI | Italie | 55,55 | 90, - | 82,500 | 102,500 | 275 k |
| 10. H. CURIEL | Antilles Néerland | 55,9 | 77,500 | 82,500 | 115, - | 275 k |
| 11. E. G. de SALAZAR | Espagne | 55,6 | 72,500 | 70, - | 97,500 | 240 k |
| <i>Chef de plateau : M. Kirkley (Grande-Bretagne). Arbitres : MM. Borejsza (Pologne) et Coucheir (Belgique).</i> | | | | | | |
| POIDS PLUMES. — 17 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. I. BERGER | États-Unis | 59,6 | 115, - | 110, - | 147,500 | 372 k 500 |
| 2. E. MINAEV | U.R.S.S. | 59,15 | 117,500 | 110, - | 135, - | 362 k 500 |
| 3. S. MANNIRONI | Italie | 59,45 | 102,500 | 110, - | 130, - | 342 k 500 |
| 4. Amirhossein-KHANI | Iran | 60, - | 90, - | 100, - | 122,500 | 312 k 500 |
| 5. G. MISKE | Allemagne de l'Est | 59,9 | 100, - | 92,500 | 117,500 | 310 k |
| 6. I. NIKOLOV | Bulgarie | 60, - | 97,500 | 90, - | 115, - | 302 k 500 |
| 7. E. ERIKSSON | Suède | 59,75 | 92,500 | 87,500 | 110, - | 290 k |
| 8. C. EICHLER | Australie | 59,1 | 75, - | 82,500 | 110, - | 267 k 500 |
| 9. A. JANSBERG | Norvège | 59,9 | 70, - | 85, - | 110, - | 265 k |
| N. Cl. M. ZIELINSKI | Pologne | 59,8 | 0, - | 112,500 | - | - |
| N. Cl. De BROGLIO | Sud-Afrique | 59,9 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : M. J. Dame (France). Arbitres : MM. Wunderer (Autriche) et Boschko (U.R.S.S.).</i> | | | | | | |
| POIDS LEGERS. — 18 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. V. BOUCHOUEV | U.R.S.S. | 67,45 | 125, - | 117,500 | 147,500 | 390 k |
| 2. L. DE GENOVA | Italie | 66,8 | 115, - | 110, - | 137,500 | 362 k 500 |
| 3. H. TAMRAZ | Iran | 67,1 | 107,500 | 110, - | 140, - | 357 k 500 |
| 4. J. TAUCHNER | Autriche | 67,05 | 105, - | 107,500 | 135, - | 347 k 500 |
| 5. I. ABADJEV | Bulgarie | 67,4 | 102,500 | 110, - | 130, - | 342 k 500 |
| 6. R. GERBER | France | 67,5 | 110, - | 100, - | 132,500 | 342 k 500 |
| 7. B. HELFGOTT | Grande-Bretagne | 67,25 | 105, - | 100, - | 130, - | 335 k |
| 8. W. KOLB | Allemagne de l'Est | 67,2 | 110, - | 95, - | 120, - | 325 k |
| 9. T. TANNI | Finlande | 66,85 | 92,500 | 100, - | 130, - | 322 k 500 |
| 10. R. BRUNDIN | Suède | 67,2 | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k |
| 11. H. KOHLER | Suisse | 67,150 | 95, - | 95, - | 120, - | 310 k |
| 12. R. MONK | Antilles Néerland. | 65,2 | 92,500 | 97,500 | 115, - | 305 k |
| 13. L. ERLANDSEN | Norvège | 67,3 | 92,500 | 92,500 | 120, - | 305 k |
| N. Cl. J. CZEPULKOVSKI | Pologne | 67,35 | 115, - | 102,500 | a abandonné | - |
| N. Cl. T. ROZMAN | Yougoslavie | 67,5 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : MM. Lopatin (U.R.S.S.). Arbitres : MM. Poula (Tchécoslovaquie) et Hoffmann (États-Unis).</i> | | | | | | |
| POIDS MOYENS. — 19 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. T. KONO | États-Unis | 74,2 | 135, - | 130, - | 165, - | 430 k |
| 2. F. BOGDANOVSKY | U.R.S.S. | 74,85 | 130, - | 127,500 | 165, - | 422 k 500 |
| 3. M. PATERNI | France | 74,65 | 127,500 | 115, - | 152,500 | 395 k |
| 4. E. PIGNATTI | Italie | 74,15 | 117,500 | 120, - | 145, - | 382 k 500 |
| 5. J. BOCHENEK | Pologne | 74,85 | 120, - | 110, - | 150, - | 380 k |
| 6. G. VÉRES | Hongrie | 74,25 | 117,500 | 110, - | 147,500 | 375 k |
| 7. A. PAYRAVI | Iran | 74,7 | 115, - | 117,500 | 142,500 | 375 k |
| 8. H. REY | Argentine | 74,7 | 110, - | 112,500 | 140, - | 362 k 500 |
| 9. T. KARE | Finlande | 74,8 | 105, - | 110, - | 140, - | 355 k |
| 10. E. ANDREN | Suède | 74,85 | 115, - | 105, - | 132,500 | 352 k 500 |
| 11. M. BOTRIAN | Antilles Néerland. | 74,9 | 110, - | 105, - | 132,500 | 347 k 500 |
| 12. A. MUSTAPHA | Maroc | 74,05 | 110, - | 97,500 | 125, - | 332 k 500 |
| 13. E. ENZLER | Suisse | 74,8 | 97,500 | 102,500 | 120, - | 320 k |
| N. Cl. T. OLSEN | Norvège | 75, - | 105, - | 95, - | 0, - | - |
| N. Cl. Z. MILOVAC | Yougoslavie | 74,2 | 95, - | 100, - | 0, - | - |
| N. Cl. I. DILOV | Bulgarie | 74,4 | 0, - | - | - | - |
| N. Cl. R. LORTZ | Allemagne de l'Est | 71,9 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : M. Marsano (Italie). Arbitres : MM. Dorothéo (Philippines) et Nassiri (Iran).</i> | | | | | | |

Haltérophile Moderne n° 138 (10-1958)

| Noms des concurrents | Nation | Poids de corps | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé et Jeté à deux bras | Total |
|--|--------------------|----------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| POIDS MI-LOURDS. — 20 septembre 1958, | | | | | | |
| 1. T. LOMAKIN..... | U.R.S.S. | 82,5 | 140, - | 130, - | 170, - | 440 k |
| 2. J. GEORGE..... | États-Unis | 81,25 | 130, - | 135, - | 170, - | 435 k |
| 3. I. PALINSKI..... | Pologne | 82,1 | 135, - | 127,500 | 170, - | 432 k 500 |
| 4. G. SIEBERT..... | Allemagne de l'Est | 82,4 | 110, - | 130, - | 157,500 | 397 k 500 |
| 5. G. M. MANSOURI..... | Iran | 82,5 | 125, - | 120, - | 152,500 | 397 k 500 |
| 6. R. TUONONEN..... | Finlande | 82,5 | 127,500 | 115, - | 152,500 | 395 k |
| 7. I. FRANZEN..... | Suède | 80,4 | 115, - | 120, - | 155, - | 390 k |
| 8. J. DEBUF..... | France | 81,95 | 120, - | 115, - | 150, - | 385 k |
| 9. G. TOTH..... | Hongrie | 78,1 | 110, - | 115, - | 152,500 | 377 k 500 |
| 10. J. COLARIC..... | Yougoslavie | 82,15 | 115, - | 112,500 | 150, - | 377 k 500 |
| 11. CLAES..... | Belgique | 78,8 | 112,500 | 110, - | 137,500 | 360 k |
| 12. R. FIDEL..... | Suisse | 81,9 | 115, - | 102,500 | 140, - | 357 k 500 |
| 13. A. OLAFSEN..... | Norvège | 82,4 | 105, - | 112,500 | 140, - | 357 k 500 |
| 14. L. O. DE LA TORRE..... | Espagne | 82,35 | 107,500 | 100, - | 125, - | 332 k 500 |
| N. Cl. L. MASU..... | Italie | 82,45 | 122,500 | 105, - | 0, - | - |
| <i>Chef de plateau : M. Nadery (Iran). Arbitres : MM. Fossati (Italie) et Kestler (Allemagne de l'Ouest).</i> | | | | | | |
| POIDS LOURDS LEGERS. — 20 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. A. VOROBIEV..... | U.R.S.S. | 90, - | 150, - | 142,500 | 172,500 | 465 k |
| 2. D. SHEPPARD..... | États-Unis | 88,9 | 145, - | 132,500 | 172,500 | 450 k |
| 3. I. VESSELINOV..... | Bulgarie | 90, - | 130, - | 127,500 | 165, - | 422 k 500 |
| 4. V. PSENICKA..... | Tchécoslovaquie | 89,15 | 135, - | 122,500 | 160, - | 417 k 500 |
| 5. F. VINCENT..... | France | 87,6 | 125, - | 125, - | 157,500 | 407 k 500 |
| 6. A. BORGNI..... | Italie | 90, - | 130, - | 120, - | 157,500 | 407 k 500 |
| 7. M. SANTOS..... | Australie | 89,65 | 135, - | 115, - | 155, - | 405 k |
| 8. R. SUOMINEN..... | Finlande | 89,45 | 115, - | 120, - | 165, - | 400 k |
| 9. M. BOROUMAND..... | Iran | 89,7 | 125, - | 120, - | 155, - | 400 k |
| 10. B. SVENSSON..... | Suède | 89,15 | 125, - | 120, - | 152,500 | 397 k 500 |
| 11. K. GOHRING..... | Allemagne de l'Est | 83,65 | 117,500 | 120, - | 150, - | 387 k 500 |
| 12. J. MARTENSEN..... | Danemark | 88,7 | 110, - | 110, - | 150, - | 370 k |
| 13. A. SLETSJOE..... | Norvège | 88,3 | 110, - | 115, - | 142,500 | 367 k 500 |
| N. Cl. C. BIALAS..... | Pologne | 89,9 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : M. Petrescu (Roumanie). Arbitres : MM. de Jongh (Antilles Néerlandaises) et Erzberger (Suisse).</i> | | | | | | |
| POIDS LOURDS. — 21 septembre 1968. | | | | | | |
| 1. A. MEDVEDEV..... | U.R.S.S. | 117,8 | 160, - | 145, - | 180, - | 485 k |
| 2. D. ASHMAN..... | États-Unis | 122,9 | 137,500 | 147,500 | 172,500 | 457 k 500 |
| 3. F. POHJAN..... | Iran | 99,2 | 150, - | 135, - | 170, - | 455 k |
| 4. A. PIGAIANI..... | Italie | 135,3 | 150, - | 125, - | 165, - | 440 k |
| 5. V. SYROVY..... | Tchécoslovaquie | 132,75 | 142,500 | 127,500 | 167,500 | 437 k 500 |
| 6. E. MAKINEN..... | Finlande | 110,9 | 132,500 | 132,500 | 165, - | 430 k |
| 7. E. ADRIANA..... | Antilles Néerland | 116,05 | 137,500 | 122,500 | 160, - | 420 k |
| 8. K. ROGUSKI..... | Pologne | 92,05 | 137,500 | 122,500 | 155, - | 415 k |
| 9. L. ANDERSSON..... | Suède | 126,1 | 142,500 | 115, - | 142,500 | 400 k |
| 10. B. JORGENSEN..... | Norvège | 97,1 | 115, - | 125, - | 152,500 | 392 k 500 |
| 11. B. HANNIBAL..... | Danemark | 119,8 | 130, - | 115, - | 145, - | 390 k |
| 12. F. PERLINI..... | Suisse | 100,4 | 115, - | 105, - | 145, - | 365 k |
| <i>Chef de plateau : M. Terpak (États-Unis). Arbitres : MM. Svejkovsky (Allemagne de l'Est) et Landell (Suède).</i> | | | | | | |

RECORDS BATTUS :

Arraché à deux bras :

Poids Plumes : Zielinski (Pologne), 112 k 500.
Poids Moyens : Kono (États-Unis), 133 k 500.
Poids Lourds : Ashman (États-Unis), 150 k 500.

Épaulé et jeté à deux bras :

Poids Plumes : Berger (États-Unis), 147 k 500

Total olympique :

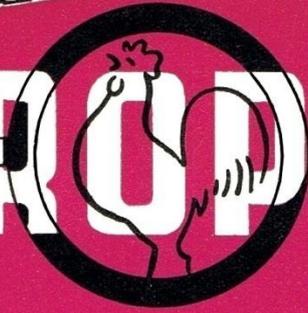
Poids Plumes : Berger (États-Unis), 115 + 110 + 147,500 = 372 k 500
Poids Légers : Bouchouev (U.R.S.S.), 125 + 117,500 + 147,500 = 390 k
Poids Moyens : Kono (États-Unis), 135 + 130 + 165 = 430 k

CLASSEMENT DES NATIONS

| | |
|----------------------------|-----------|
| 1. U.R.S.S..... | 45 points |
| 2. États-Unis..... | 34 points |
| 3. Iran..... | 17 points |
| 4. Italie..... | 16 points |
| 5. Pologne..... | 9 points |
| 6. Bulgarie..... | 7 points |
| 6. France..... | 7 points |
| 8. Allemagne de l'Est..... | 5 points |
| 8. Tchécoslovaquie..... | 5 points |
| 10. Autriche..... | 3 points |
| 11. Finlande..... | 2 points |
| 11. Philippines..... | 2 points |
| 13. Hongrie..... | 1 point |
| 13. Suède..... | 1 point |

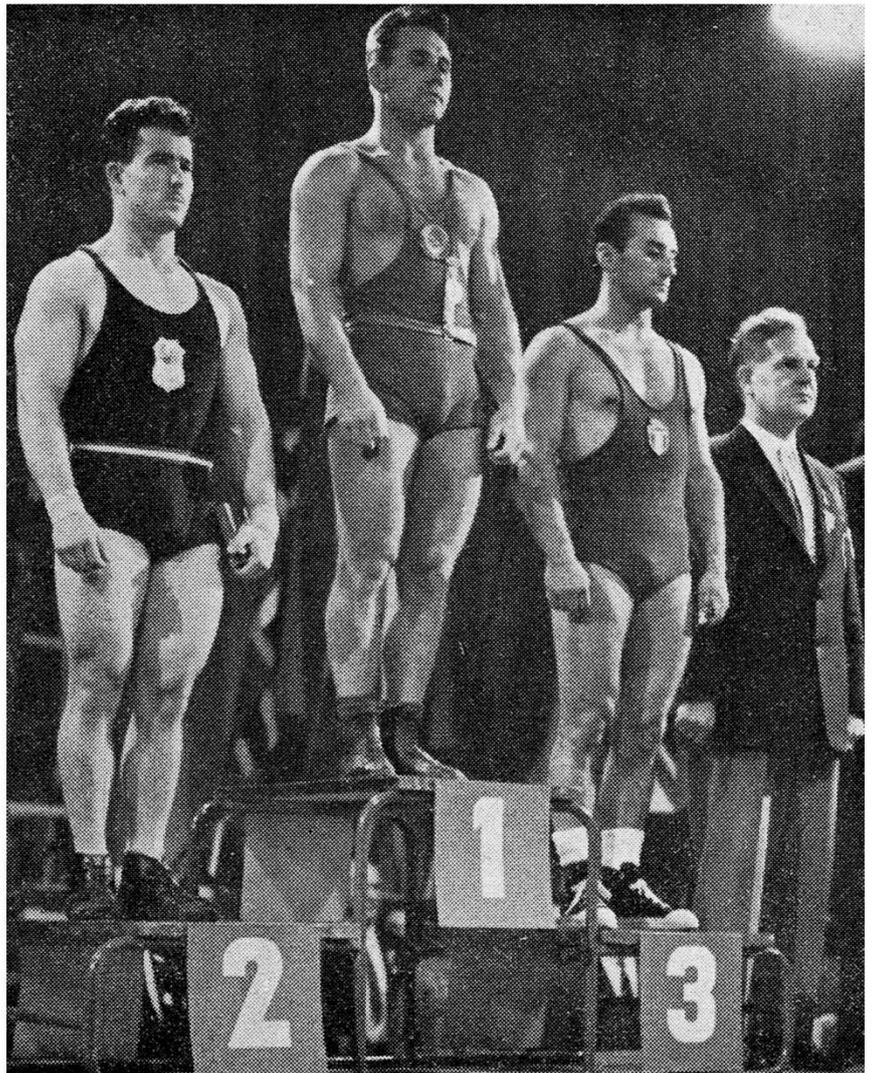
Clubs, si vous n'avez pas encore acquitté votre cotisation 1958-59, mettez-vous en règle d'extrême urgence pour éviter l'interruption dans le service de « L'Haltérophile Moderne » et le forfait de vos athlètes dans les compétitions. Envoyez 1.000 francs par mandat-carte ou chèque postal au nom de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue St-Marc, Paris (Cpte Ch. Postaux Paris 1304-82)

L'HALTÉROPHILE MODERNE



Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
NOVEMBRE
1968



SOMMAIRE



| | |
|---|----|
| Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 17 octobre 1958..... | 3 |
| Règlement du Critérium Na- tional Haltérophile 1959..... | 4 |
| Les Championnats du Monde 1958 (suite), par J. DUCHESNE | 6 |
| Entraînement des Scolaires et des Débutants, par L. GUILLIER..... | 7 |
| La Leçon athlétique du mois, par G. PICHON | 8 |
| Règlement général du Cham- pionnat de France Mili- taire d'Haltérophilie..... | 9 |
| Protégeons notre colonne vertébrale, par G. PICHON | 10 |
| Nos Joies, nos Peines..... | 11 |
| Pourquoi ne pas le dire ? par Jean DAME | 12 |
| Dans nos Comités régionaux | 13 |
| Résultats techniques du Championnat d'Europe 1958..... | 15 |



Notre couverture :

A Stockholm,

**remise des récompenses aux trois meilleurs
classés du Championnat d'Europe Poids Moyens :**

- 1. BOGDANOVSKY (U.R.S.S.) ;**
- 2. M. PATERNI (France) ;**
- 3. PIGNATTI (Italie).**

**A leurs côtés, M. B. NYBERG, Président de la
F.I.H.C.**

(Photo George W. Kirkley)



L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 139.

*Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste*

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France | 500 Fr. |
| Étranger | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82

Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder

Le Code sportif et administratif

de la F. F. H.C. contenant :

- 1. Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;**
- 2. Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;**
- 3. Homologation des records et arbitrage ;**
- 4. Règlements des compétitions haltérophiles ;**
- 5. Règlements des compétitions culturistes ;**
- 6. Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;**
- 7. Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.**

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc,
Paris-2^e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 17 OCTOBRE 1958

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, E. Gouleau, V. Leveler, L. Marin, F. Piou, R. Poulain, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux, L. Vandeputte.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Firmin, Gourhand, Hue, Lomet.

Avant d'ouvrir la séance, le Président remercie et félicite les membres de province venus assister à cette première réunion de la saison 1958-59, donnant ainsi une nouvelle preuve de leur attachement à la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est ensuite lu et adopté, après les précisions que le Président a tenu à fournir à ses collègues sur : la situation actuelle du Moniteur National Chapat, les motifs d'ordre financier qui ont fait renoncer la France à poser sa candidature pour le Championnat du Monde 1959 et après qu'il eut rendu hommage à la sportivité de Sylvain Lefèvre qui s'est incliné devant la supériorité de Vincent, lors de la sélection pour le Championnat du Monde.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3 369. - L'Olympique de Saint-Denis de la Réunion ;
- ✓ N° 3 370. - A.S.P.T.T. de Saint-Denis de la Réunion ;
- ✓ N° 3 371. - Jeunesse Athlétique Philippevilloise ;
- ✓ N° 3 372. - Cercle Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne ;
- ✓ N° 3 373. - Club Sportif des Cheminots du Mans.

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

Poids Lourds Légers - Développé à deux bras : 124 k 500 par Sylvain Lefèvre, le 18 mai 1958, à Lomme. Arbitres : MM. Cuvelier, Dejonghe et Meese.

Il homologue également comme record de France Seniors la performance ci-dessous :

Poids Coqs - Développé à deux bras : 85 k 500 par Henry le 5 juillet 1958, à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Buisson, Leveler.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1958. - Le Président donne un bref compte rendu du Championnat du Monde de Stockholm et sur le comportement des sélectionnés français. Gerber a fait une belle performance ; Paterni et Vincent sont à féliciter tout particulièrement ; quant à Jean Debuf, il a été victime d'une dépression nerveuse et morale qui l'a énormément affecté et qui a peiné la délégation française tout entière autant

que lui-même. Il convient cependant de garder confiance à Jean Debuf. Un rendez-vous a été demandé au Dr. Andrivet, médecin de l'Institut National des Sports qui, du fait de son expérience des sportifs, saura certainement déceler les causes de la méforme actuelle de notre champion et de son incapacité à reprendre du poids.

Le Président rappelle que des Journées d'Information, destinées aux arbitres internationaux, ont eu lieu à Stockholm, sous sa direction. Il fait la critique de l'arbitrage du Championnat du Monde, qui a été nettement meilleur que précédemment dans les quatre premières catégories, mais qui s'est relâché par la suite. Il commente la décision du Jury d'Appel, qui a annulé une décision prise à la majorité dans la catégorie des Poids Plumes où il remplissait les fonctions de chef de plateau. Il affirme que ce n'est pas le rôle du Jury d'Appel de prendre de telles initiatives. Si lui-même est resté à son poste, c'est par pure discipline et pour ne pas créer d'incident fâcheux.

Il rappelle ensuite les principales décisions prises par le Congrès de Stockholm :

- Retour à l'ancien règlement autorisant l'inscription, dans un Championnat du Monde ou d'Europe, ainsi qu'aux Jeux Olympiques, d'une équipe de sept hommes, répartis par catégorie, à raison de deux au maximum ;
- Décompte des points pour le classement par nations, arrêté définitivement comme suit : 7 points au premier ; 5 points au deuxième ; 4 points au troisième ; 3 points au quatrième ; 2 points au cinquième et 1 point au sixième.
- Autorisation pour l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest de présenter une équipe distincte aux Championnats du Monde et d'Europe. Par contre, ces deux pays devront se conformer à la décision du Comité International Olympique qui prévoit une équipe commune pour les Jeux Olympiques.
- Championnat du Monde 1959, attribué à la Pologne ;
- Championnat du Monde 1961, attribué à l'Autriche ;
- Le Comité de Direction prend connaissance de la lettre du Stade Municipal de Montrouge exposant le préjudice causé à Mana, qui a sacrifié ses vacances pour reprendre l'entraînement en vue d'une qualification possible pour le Championnat du Monde et qui, à quelques jours de cette sélection, a appris que Jean Debuf avait choisi la catégorie des Poids M-Lourds.

Le Président, rappelant que cette question a déjà été évoquée au cours de la précédente réunion, confirme ce qu'il a déclaré, à savoir que le choix de la catégorie ne devra plus être laissé aux athlètes sélectionnés d'office pour une épreuve inter-nations.

Après les observations et suggestions des membres présents, M. Jean Dame est chargé de répondre au Stade Municipal de Montrouge.

- Lecture est ensuite donnée d'une lettre de félicitations de M. Gaston Roux, Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, pour le comportement de Marcel Paterni au Championnat du Monde et l'obtention d'une médaille de bronze.

MATCHES INTER-NATIONS. - La Fédération de l'Allemagne de l'Est propose un match entre

les équipes « A » et « B » des deux pays, à la date du 28 février ou du 1^{er} mars.

Le Comité de Direction est d'accord pour offrir cette organisation à l'Union Amicale de Cognac qui a posé sa candidature pour la prise en charge d'un match inter-nations.

Des pourparlers sont, d'autre part, engagés pour la conclusion de trois autres rencontres :

France - Pologne, qui pourrait être organisé par le Comité des Flandres ;

France - Italie, qui pourrait être confié à « Esso-Sports », également candidat à l'organisation d'une compétition internationale ;

France - Allemagne de l'Ouest, qui aurait lieu à Paris.

Mandat est donné au Président pour traiter avec les nations intéressées les modalités d'organisation de ces rencontres, de même que pour mettre sur pied un programme de manifestations à l'occasion de la commémoration, en 1959, du 45^e anniversaire de la fondation de la Fédération.

CHAMPIONNATS DE FRANCE MILITAIRES. - Le Service Central des Sports des Forces Armées propose les dates des 9 et 10 mai pour l'organisation des Championnats de France Militaires d'Haltérophilie, ainsi que Lille comme lieu de leur déroulement.

MM. Dumoulin et Vandeputte acceptant d'assumer leur organisation technique, il sera répondu dans ce sens au Service Central des Sports des Forces Armées.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Organisation des finales du Prix Interrégional, du Prix Fédéral et du Critérium National Haltérophile. - Le Comité de Direction décide du choix des salles à retenir pour ces trois compétitions.

Entrée en fonctions de M. Guillier. - M. Guillier, maître d'éducation physique et sportive, mis à la disposition de la F.F.H.C. par la Direction Générale des Sports, est entré en fonctions.

C'est lui qui assumera la direction du stage d'espoirs prévu du 20 au 25 octobre prochain à l'Institut National des Sports.

D'ores et déjà, il a effectué des démarches auprès de centres d'apprentissage pour reprendre la mise en fabrication de barres à disques et s'est assuré, pour 1959, la réalisation d'une trentaine de barres d'entraînement avec disques.

Commission Mixte Scolaire et Universitaire. - Le Comité de Direction reconduit les pouvoirs de MM. J. Duchesne et R. Duverger, représentants de la F.F.H.C. à cette Commission. En ce qui concerne le troisième membre, M. Dury, qui déclare ne pouvoir suivre régulièrement les travaux de la Commission en raison de ses occupations professionnelles, il sera remplacé par M. Guillier.

Bataillon de Joinville. - Le Président donne connaissance des démarches qu'il a effectuées en faveur des haltérophiles actuellement au Bataillon de Joinville et des résultats obtenus. Certaines mutations d'éléments de valeur sont également en cours. La section haltérophile ainsi constituée sera placée sous la direction du sous-lieutenant Meurat.

Challenge Berr. - Nouvelle lettre de M. Bloch concernant le libellé de la plaque à établir sur le Challenge Berr, les donateurs n'étant pas d'accord avec le texte proposé par la F.F.H.C.

Après un échange de vues qui dégage l'accord unanime du Comité de Direction, le Président est chargé de rappeler à M. Bloch que le but essentiel de la F.F.H.C., en acceptant ce Challenge, a été de commémorer le souvenir de l'athlète et du dirigeant haltérophile que fut Ernest Berr et que le texte proposé par elle résume parfaitement sa carrière et les circonstances de sa mort ; qu'en conséquence, étant donné l'intransigeance manifestée par les donateurs, le Comité de Direction est prêt, quels que soient ses regrets, à opérer la restitution du bronze, demandée par M. Bloch.

Comité Dauphiné-Savoie. - Le Président rappelle qu'à la demande du Bureau Fédéral, il a provoqué une assemblée générale du Comité Dauphiné-Savoie, qui s'est tenue sous sa présidence, le 4 octobre dernier, à Grenoble.

Il donne lecture de l'allocution qu'il a prononcée à cette assemblée et qui rappelle succinctement les faits ayant amené la non-activité du Comité et la décision de la F.F.H.C. de le dissoudre et de procéder à de nouvelles élections générales.

Il fait ensuite un rapide compte rendu des débats, donne connaissance de la composition du Comité de Direction et du Bureau nouvellement élus et constate que, pour la première fois, les élections se sont déroulées dans cette région conformément aux statuts de la F.F.H.C., ceux-ci étant imposés, il l'a rappelé, par la Direction Générale des Sports. Cinq clubs seulement ont pu prendre part au vote, les autres ne disposant d'aucune licence.

A l'issue de l'assemblée générale et après constitution de la Commission de Discipline, celle-ci s'est réunie pour entendre les explications de l'athlète Cavalli au sujet des incidents provoqués par lui au cours des championnats régionaux. Cavalli a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, qu'il a mis sur le compte de la tension nerveuse provoquée par la compétition.

La Commission de Discipline et le Comité Dauphiné-Savoie ont confirmé la proposition de sanction présentée par la Commission des Arbitres régionale et demandant à la F.F.H.C. de décider le retrait de la licence de Cavalli pour la saison 1958-59. La proposition de suspension de l'Haltérophile-Club Grenoblois est abandonnée.

A la fin de son exposé, le Président constate avec regret que M. Lomet, qui a été réélu Président du Comité Dauphiné-Savoie, semble vouloir garder son attitude inamicale à l'égard de la F.F.H.C. Il a publié un procès-verbal tendancieux de l'assemblée générale, qui ne reflète aucunement l'atmosphère des débats et relate unilatéralement ses interventions, sans faire état des arguments qui lui ont été opposés.

Après un échange de vues entre les membres présents et différentes suggestions, le Comité de Direction charge le Président :

- d'écrire à M. Lomet une lettre personnelle lui exposant les remarques que suscite la lecture du procès-verbal qu'il a établi ;
- lui demandant d'intervenir auprès des clubs pour que chacun d'entre eux licencie ses adhérents, ainsi que le prescrivent les règlements fédéraux.

Le Comité Fédéral fait droit, en outre, à la proposition du Comité Dauphiné-Savoie, et décide le retrait de la licence de l'athlète Cavalli pour la saison 1958-1959.

Comité Anjou-Bretagne. - M. Piou rappelle la proposition faite par le Comité Anjou-Bretagne pour remplacer, au Premier Pas Culturiste, l'épaulé et le jeté par l'épaulé et développé.

La Commission de Culture Physique est chargée d'étudier la question.

Le Comité Anjou-Bretagne émet également le vœu que les éliminatoires de la Coupe de France aient lieu le jour des éliminatoires des Championnats de France.

M. Poulain rappelle qu'une majorité s'est dégagée, à l'assemblée générale 1957, pour que les deux épreuves se disputent séparément ; mais un vœu dans ce sens peut être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45, après que le Président ait remercié, une fois encore, ses collègues d'être venus si nombreux à la réunion.

Le Président,
Jean DAME.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre le total qu'ils ont réalisé et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 15 février 1959. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 18 février 1959 dernier délai. *Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.*

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2^e, par les Comités Régionaux.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors, les athlètes nés en 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943.

Les mineurs participant au Critérium National devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Critérium National dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en deuxième classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégories de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 56 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ;
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.



RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1959

Le Critérium National Haltérophile 1959 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 8 mars 1959, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, 16 rue du Gabon, Paris (12^e).

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1958-59.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

Qualification

Seront qualifiés pour participer à la Finale du Critérium National Haltérophile les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | |
|----------------------------------|-------|
| <i>Poids Coqs</i> | 230 k |
| <i>Poids Plumes</i> | 250 k |
| <i>Poids Légers</i> | 275 k |
| <i>Poids Moyens</i> | 300 k |
| <i>Poids Mi-Lourds</i> | 315 k |
| <i>Poids Lourds Légers</i> | 325 k |
| <i>Poids Lourds</i> | 335 k |

Peuvent participer au Critérium National Haltérophile, les athlètes classés 1^{re}, 2^e séries et Classe Nationale, à condition qu'ils n'aient jamais été qualifiés pour la finale d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur, mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Les Championnats du Monde 1958

(suite)

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement. Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai »

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Critérium National, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Critérium National.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium National.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas suie attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex aequo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et n pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Critérium National ;
- Tout concurrent abandonnant le Critérium National pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium National.

Sixième journée. 21 septembre. - C'est maintenant le tour des Poids Lourds et ils sont douze pour se disputer le titre suprême qui, de l'avis général, ne peut cependant échapper au Russe Medvedev.

Un mystère, plane cependant sur la valeur exacte de l'Américain Ashman, nouveau venu dans le monde haltérophile et que les tuyaux d'entraînement donnent comme très fort.

Cette année, beaucoup de Poids Lourds sont de magnifiques athlètes et il n'y a pas trop de ventres énormes. Seuls Pigaiani, Andersson et Hannibal ont plus qu'une « légère brioche ».

Medvedev, 117 k 800, ne fait pas tellement puissant ; il est rond, avec un léger ventre et a l'air triste, triste. Ashman, au contraire, fait impression ; il mesure entre 1 m. 85 à 1 m. 90 et pèse 122 k 900. Une carrure impressionnante et des jambes particulièrement puissantes. Malgré un léger ventre, c'est un très bel athlète. Mais le plus athlétique est certainement le noir Adriana, de Curaçao, doté d'une musculature formidable. Il a des jambes extraordinaires et j'avoue n'avoir jamais vu de cuisses d'un tel volume.

Au développé, le Norvégien Jorgensen et le Suisse Perlini restent à 115 k, le Danois Hannibal à 130, le Finlandais Makinen à 132 k 500.

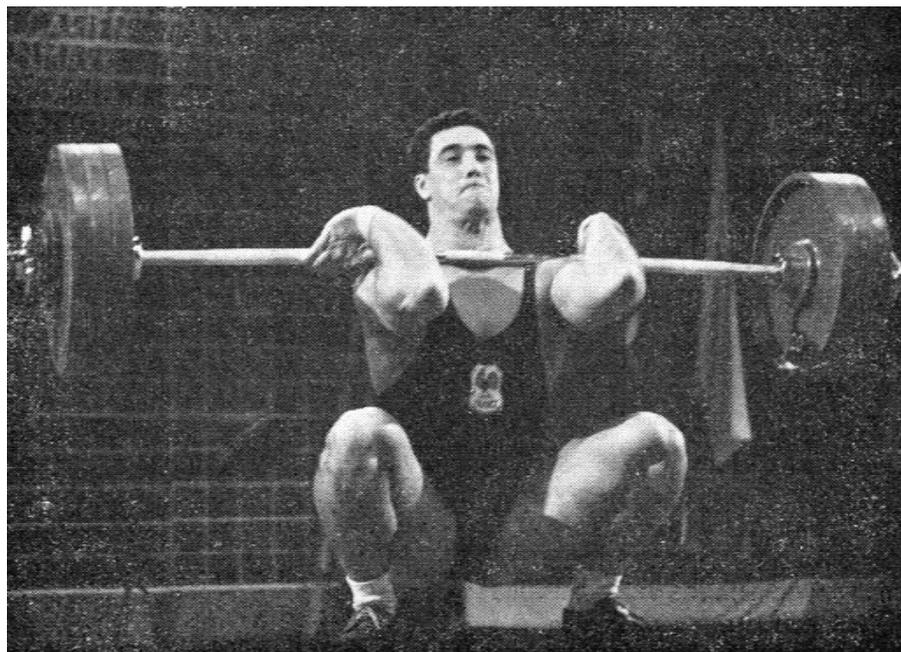
Ashman commence à 137 k 500 et pousse difficilement sa barre, n'obtenant que deux lampes blanches. Adriana réussit la même charge à son premier essai, le Polonais Roguski à son deuxième. Le Tchèque Syrový commence à 142 k 500 avec succès. Ashman prend la même charge et la manque deux fois, montrant une certaine faiblesse au développé. Roguski manque son troisième essai sur la même barre et on arrive à 145 k.

Pigaiani réussit un développé facile, Adriana fait un petit départ puis, se rappelant que la claque ne lui a pas été donnée il se replace et attend. Claque, nouveau départ, et Adriana pousse la barre mais on lui donne essai. Il la reprend pour son troisième essai mais marque un petit temps d'arrêt dans son développé et reste, par conséquent, à 137 k 500.

L'Iranien Pohjan commence à 150 k mais il développe beaucoup trop sur les reins et c'est essai, avec deux lampes rouges. Réclamation au Jury d'Appel, mais sans succès. Syrový échoue à son tour, puis Pigaiani. Pohjan reprend la même charge, la pousse encore « en pont » et a encore essai. Syrový échoue une fois encore, avec une lampe blanche cependant et Pigaiani réussit un beau développé pour lequel on lui donne cependant essai. Réclamation du Jury d'Appel qui infirme la décision. L'essai est donc bon. C'est maintenant le troisième de Pohjan. Va-t-il faire un zéro ? Non, car malgré un développé nettement moins bon que celui de Pigaiani, il fait l'unanimité des arbitres en sa faveur.

Medvedev commence alors à 160 k puis échoue deux fois sur 165. Après le développé, il possède 10 k d'avance sur Pohjan et Pigaiani et 22 k 500 sur Ashman.

A l'arraché, Pigaiani commence à 125 k et manque deux fois 130. Pohjan réussit 127,5 puis 132,5 et 135. Ashman et Medvedev commencent tous les deux à 140 puis réussissent tous les deux à 145, Medvedev plus facilement qu'Ashman. Celui-ci prend alors 147,5 et réussit un bel arraché. Medvedev prend 150 k, les arrache mais touche du genou et ne peut se relever, c'est essai. Ashman demande alors un essai supplémentaire sur 150 k 500 pour battre le record du monde. Ruée des photographes, cinéma et Ashman réussit un très bel arraché. Formalité de la pesée....



François VINCENT (France), Poids Lourd Léger, qui, pour ses débuts en Championnat du Monde, réalisa le total de 407 k 500, se révélant un de nos plus sûrs espoirs.

Même opération ; même progression.

Finir la séance par quelques flexions de jambes, barre légère derrière la nuque suivies d'abdominaux et de suspensions.

2^e séance :

Développé : on commence léger, et, graduellement, on augmente le poids de la barre - 2 k 500 en 2 k 500 - mais, cette fois, en corrigeant le placement des pieds - et la fixation du bassin (durcir les cuisses devant et les fessiers).

Même processus pour l'arraché, mais en répétant plusieurs barres légères pour le mécanisme de la fente et la poussée des jambes.

Demander aux jeunes de se rappeler leur performance d'arraché, ou bien l'entraîneur la notera lui-même.

Finir par des abdominaux, flexions de jambes avec 20 kg, suspensions.

3^e séance :

Corriger la technique de l'épaulé, du développé, rappeler le placement de celui-ci. Mécanisme de la fente à l'épaulé et la technique du jeté, en montant peu à peu.

Effectuer des doublés et triplés avec les barres de début d'entraînement les plus basses, dont on expliquera le mécanisme - et les buts.

Ensuite, la culture physique : en augmenter légèrement la durée, 20 à 25 minutes. Mouvements simples, barres légères - flexions de jambes, 15 à 20 kg, barres derrière la nuque et devant la poitrine - 7 à 10 répétitions.

Flexions, extensions de bras en appui au sol - 3 séries de 10.

Abdominaux (couché sur le dos en appui sur les avant-bras) - 5 séries de 15 ciseaux.

Finir par des suspensions à l'espallier ou tractions à la barre fixe, quelques triples sauts, pieds joints.

Jusqu'à la 10^e séance :

Effectuer les entraînements sur deux mouvements seulement, en corrigeant de plus en plus la technique. Créer une compétition entre les élèves, mais de style uniquement. Donner à l'athlète le

LES AFFECTATIONS AU CENTRE SPORTIF DE L'ARMÉE

Conformément à la décision du Comité de Direction Fédéral, la F.F.H.C. interviendra pour l'affectation au Centre Sportif des Forces Armées des jeunes gens remplissant les conditions ci-après :

- Athlètes de classe internationale, nationale et 1^{re} séries ;
- ou athlètes s'étant classés 1^{er} ou 2^e du Championnat de France Juniors.

goût du placement méthodique. L'habituer à équilibrer et prendre des marques sur la barre, à vérifier le chargement de celle-ci, à conserver son ordre de passage, à aider soit à charger ou à décharger. Lui expliquer la concentration et à faire des essais sur des barres assez lourdes.

Lui donner quelques notions d'arbitrage (claque pour le développé). L'épaulé ou l'arraché de Untel était mauvais, dire pourquoi.

Deuxième partie de l'entraînement des débutants :

Les progrès sont continus, les jeunes commencent à trouver attrayante la pratique de l'haltérophilie ; ils doivent cette progression à la seule amélioration de leur technique. A mon avis, c'est à ce moment qu'il faut leur faire comprendre la nécessité d'associer plus étroitement la culture physique à la pratique des 3 mouvements.

Ils ne progresseront qu'en développant leurs muscles systématiquement. Cette musculation efficace, mais peu attrayante, sera acceptée beaucoup mieux qu'après les premières séances, par les élèves, car ils en auront compris la nécessité.

Exercices sur les trois mouvements, en séries plus longues - quintuplées, quadruplées, triplées - avec les poids de départ des séries.

Exemple pour un jeune développant 50 kg :

25 x 5 - 27,5 x 5 - 30 x 5 - 32,5 x 4 - 35 x 3 - 37,5 x 2 - 40 x 2 - 42,5 x 1 - 45 x 1 - 47,5 x 1.

Au développé, on peut s'arrêter à 2,500 ou 5 kg du maximum sans fatigue. A l'arraché, par contre, finir les séries, faire des arrachés simples à 7 k 500, 10 kg du maximum. De même à l'épaulé- jeté.

Ces deux derniers mouvements exécutés trop lourd, fatiguent, car ils demandent un effort de concentration ; il faut tirer seulement avec la force

musculaire.

Finir la séance par 35 à 40 minutes de culture physique athlétique (dont MM. Chaput et Pichon donnent la description dans les bulletins précédents).

Sauter pour la vitesse et la détente (pieds joints groupés, triple sauts, sauts d'obstacles).

De la 10^e à la 20^e séance :

Une fois sur trois ou quatre entraînements, tirer plus lourd sur un seul mouvement pour constater les bienfaits de ce travail (performances améliorées sur un mouvement ou sur le total). L'élève prendra alors connaissance de ses possibilités.

Le débutant est devenu haltérophile.

Commencer les compétitions de débutants (brevets de l'O.S.S.U.), la meilleure épreuve de propagande, à mon avis, et la moins fatigante pour les jeunes, car l'athlète lutte contre un total facilement accessible et parfaitement calculé : 140 kg pour les poids coqs, au 1^{er} degré - Premier Pas Haltérophile, 4^e série (championnats régionaux).

L'entraîneur apprendra à l'athlète à se connaître, à ne pas faire d'effort inutile.

Exemple pour les brevets, il est préférable qu'il passe le 1^{er} degré correctement plutôt que le 2^e de justesse. Attendre qu'il ait acquis un entraînement plus poussé pour le 2^e, et avoir ainsi plus de chances de succès.

Lui donner le goût des mouvements bien faits, sans truquage.

Pour la culture physique adaptée aux poids, ne pas s'attarder lorsque les débutants sont jeunes, sur des séries trop longues ou des répétitions de la même série (de préférence, faire un exercice presque similaire, qui maintient l'attrait de l'entraînement). Exemple :

Développé couché avec barre à 2 bras. Développé couché avec haltères séparés.

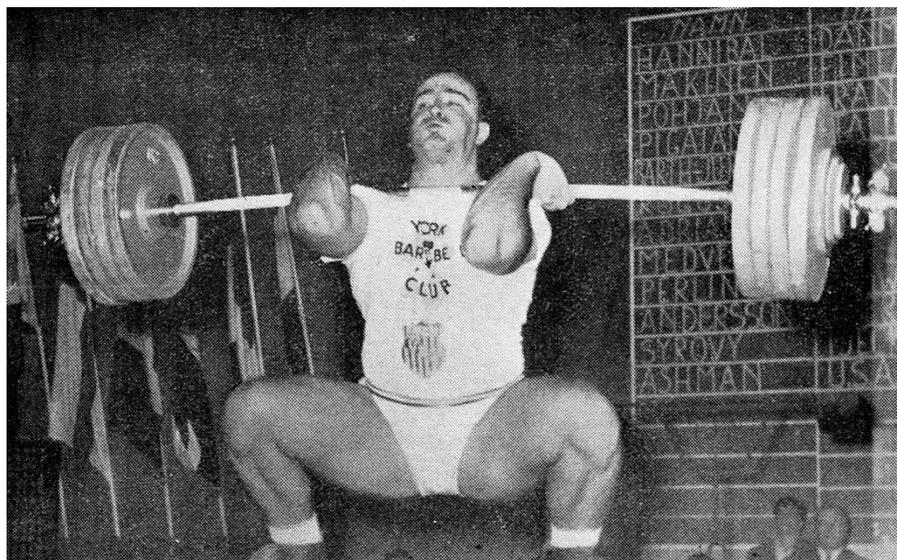
Le travail est plus varié, l'explication est la même, mais les élèves ont l'impression de faire quelque chose de différent.

De même, dans l'entraînement sur les trois mouvements, pour maintenir l'attrait, faire tirer en flexion à l'arraché et à l'épaulé les athlètes tirant en fente, et inversement. Ils auront ainsi les plus grandes chances de trouver la technique la mieux adaptée à leur morphologie. Ils en feront eux-mêmes la découverte.

Donner l'habitude du silence à l'entraînement, surtout dans la partie amélioration technique et l'entraînement lourd. Cela a moins d'importance dans la partie culture physique.

Le rôle de l'entraîneur ne s'arrête pas à la porte de la salle franchie. Il doit donner au débutant des conseils d'hygiène, d'alimentation, de tenue, d'esprit sportif, de camaraderie, d'assiduité à l'entraînement. Multiplier les contacts humains au sein de la section. Il lui conseillera d'aller voir et applaudir ses aînés (champions confirmés), d'y convier ses parents et amis, afin de grossir la sympathique famille haltérophile.

L. GUILLIER,
Maître d'Éducation Physique et Sportive.



Sur la deuxième photo, on voit la barre s'infléchir sous le poids de la charge

(Photos George W. Kirkley et « Athletik »).

La leçon Athlétique du mois

Mouvement I (Muscles obliques) :

Debout, jambes écartées, dos tourné à l'appareil, le câble du palan fixé sur une barre placée aux clavicules et tenue à deux mains, rotation du tronc à droite et à gauche avec une légère flexion du tronc en avant. Exécuter par séries de 3 x 7 avec 10 à 15 k de charge.

Mouvement II (Muscles biceps, triceps) :

Debout, face à l'appareil, jambes écartées tendues, le câble du palan fixé sur une barre tenue avec les deux mains en supination, coudes appuyés sur les hanches, flexion et extension des avant-bras sur les bras. 3 séries de 7 avec charge de 15 à 20 k.

Mouvement III (Muscles obliques, masse commune lombaire du côté qui se fléchit) :

Debout, jambes tendues écartées, côté gauche ou droit tourné vers l'appareil, le câble du palan fixé à une poignée, le bras tenant la poignée replié sur la tête, flexion et extension latérale du tronc. Exemple bras gauche tenant la poignée, flexion et extension latérale du tronc vers la gauche. Exercice à exécuter des deux côtés 3 séries de 7 avec 10 à 15 k de charge.

Mouvement IV (Muscles deltoïde, triceps, trapèze) :

Debout, jambes écartées tendues, épaules perpendiculaires à l'appareil, développé classique d'un bras, le bras développeur tenant la poignée reliée au câble du palan ; se placer du côté de l'appareil, la main libre s'appuyant sur la hanche (Faire le développé du bras droit et du bras gauche). Séries de 7 x 3 avec 15 k de charge.

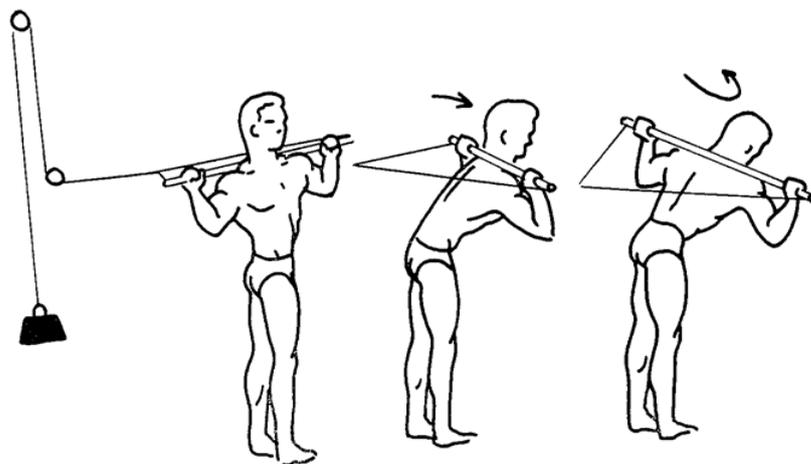
Mouvement V :

De face, à l'appareil, jambes écartées tendues, tronc rigoureusement horizontal, deux poignées fixées au câble du palan, flexion et extension simultanées des avant-bras sur les bras, coudes collés au corps (mains en pronation ou en supination). Exécuter 4 séries de 7 avec 15 à 20 k de charge.

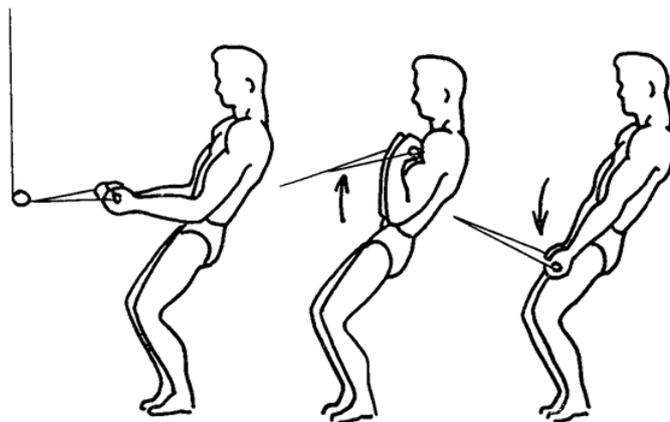
C. PICHON,

Maître d'E.P.S.

à l'Institut National des Sports.



MOUVEMENT I



MOUVEMENT II

Engins de culture physique athlétique en béton densifié

(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

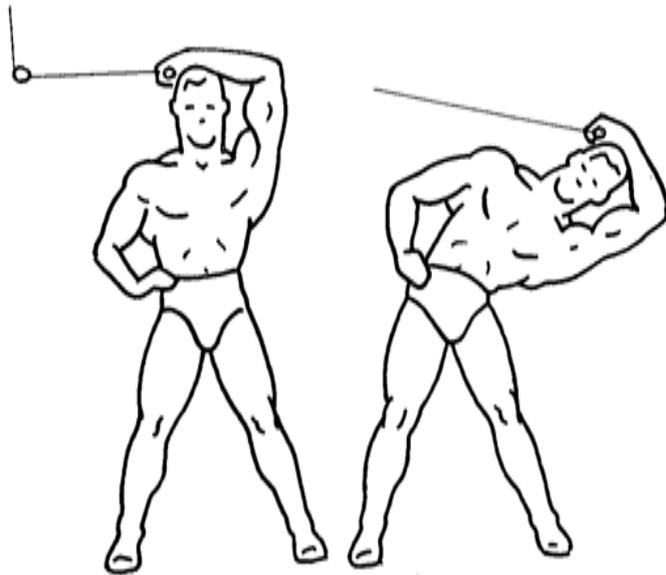
Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

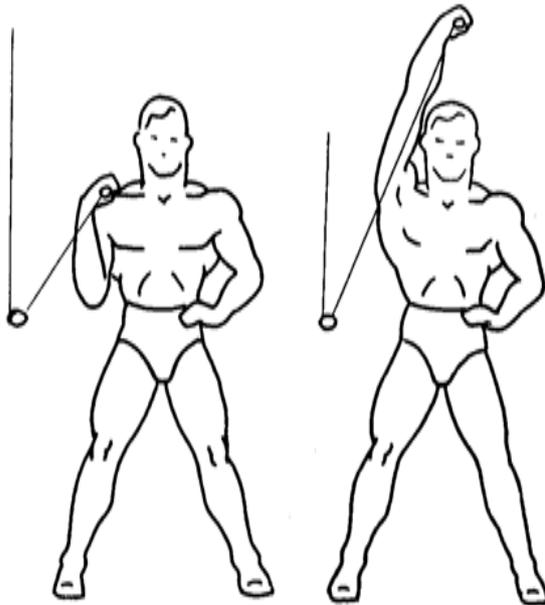
Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose,
dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

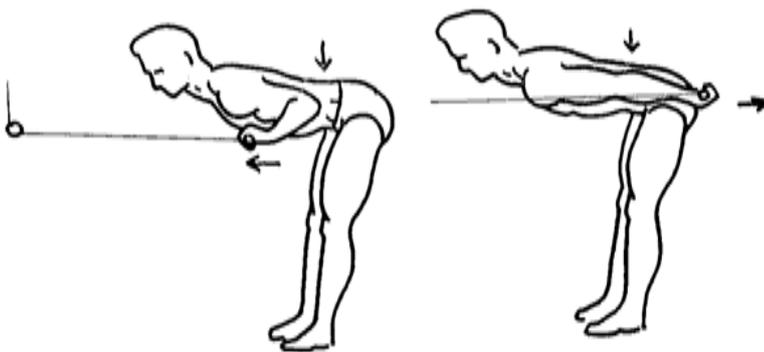
M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.



MOUVEMENT III



MOUVEMENT IV



MOUVEMENT V

RÈGLEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE D'HALTÉROPHILIE (AMATEURS)

I. *Organisation générale.* - a) Le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie est organisé par le Service Central des Sports des Forces armées, avec le concours technique de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Il comprend :

- Éventuellement des compétitions éliminatoires régionales dans la Métropole et en Afrique du Nord ;
- Éventuellement le Championnat Interarmées des Forces Françaises en Allemagne ;
- Éventuellement le Championnat Interarmées d'Afrique du Nord ;
- le Championnat de France Militaire proprement dit.

b) Toutes ces compétitions sont ouvertes aux militaires des 3 Armées de tous grades, et sont disputées selon les règlements de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

II. *Compétitions Éliminatoires régionales* (Métropole, Afrique du Nord). *Championnat Interarmées des Forces Françaises en Allemagne. Championnat Interarmées de l'Afrique du Nord.* - L'organisation de ces compétitions est facultative. Elle est laissée à l'entière initiative des Commandants de régions terrestres, maritimes, aériennes, des territoires intéressés ou de l'Autorité désignée chaque année pour organiser le Championnat Interarmées d'Afrique du Nord, qui ont qualité pour décider de leur annulation en raison du nombre des athlètes engagés.

III. *Transmission des résultats et demandes d'engagement.* - Les résultats des compétitions éventuelles faisant l'objet de l'article II ci-dessus sont adressés dans les meilleurs délais directement au Service Central des Sports des Forces Armées. Ils sont obligatoirement accompagnés des bulletins d'engagement des gagnants, ainsi que de ceux des battus qui se seraient particulièrement distingués au cours des épreuves (modèle en annexe).

Par ailleurs, dans les régions ou territoires n'organisant pas de compétitions éliminatoires, les bulletins d'engagement des athlètes, centralisés par les Autorités intéressées, sont adressés dans les meilleurs délais :

- A l'Autorité chargée de l'organisation éventuelle des Championnats Interarmées d'A.F.N., en ce qui concerne la sélection en vue de ce championnat :

- Au Service central des Sports des Forces Armées en ce qui concerne la sélection en vue du Championnat de France Militaire proprement dit.

IV. *Championnat de France Militaire proprement dit.* - Le Championnat de France Militaire proprement dit est organisé par le Service Central des Sports des Forces Armées avec le concours de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

Les épreuves sont ouvertes en principe :

- Aux militaires de la Métropole sélectionnés sur titres, et, éventuellement d'après leurs résultats, dans les compétitions éliminatoires régionales ;

- Aux champions Interarmées des Forces Françaises en Allemagne et de l'Afrique du Nord ou, éventuellement, aux candidats proposés par ces deux territoires, en fonction de leurs titres.

La sélection définitive est faite par le Service Central des Sports des Forces Armées en accord avec la Fédération Française Haltérophile et Culturiste. Elle porte sur un total de quatre athlètes par catégorie de poids. Ce nombre peut toutefois être augmenté dans certaines catégories chargées en éléments de valeur, mais également diminué si les postulants ne présentent pas une valeur suffisante.

V. *Récompenses.* - Les récompenses sont fournies par le Service central des Sports des Forces Armées.

Elles comprennent :

- Des médailles d'Or aux champions de chaque catégorie ;
- des médailles de Bronze aux finalistes de chaque catégorie.

VI. *Frais de déplacement.* - Les frais de déplacement des athlètes sont supportés :

- par les crédits des régions ou territoires en ce qui concerne les compétitions éliminatoires (Métropole, Afrique du Nord) et les championnats des Forces Françaises en Allemagne
- par le budget du Service central des Sports des Forces Armées, en ce qui concerne :
- le Championnat éventuel Interarmées de l'Afrique du Nord ;
- le Championnat de France Militaire proprement dit.

*Pour le ministre et par délégation,
Le lieutenant-colonel DEBRUS,
Chef du Service Central des Sports
des Forces Armées.*

**ANNEXE
RÈGLEMENT TECHNIQUE DU
CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE
D'HALTÉROPHILIE**

ARTICLE PREMIER. - Le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie, régi par les règlements de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, est ouvert à tous les militaires en activité de service, possesseurs ou non de la licence d'amateur, à l'exclusion de ceux titulaires d'une licence de professionnel.

ART. 2. - Catégorie de concurrents. Les athlètes sont classés en sept catégories de poids d'après les règlements de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Poids Coqs : jusqu'à 56 kg. - Poids Plumes : de 56 à 60 kg exclus. - Poids Légers : de 60 à 67,500 kg exclus. - Poids Moyens : de 67,500 à 75 kg exclus. - Poids Mi-Lourds : de 75 à 82,500 kg exclus. - Poids Lourds Légers : de 82,500 à 90 kg exclus. - Poids Lourds : au-dessus de 90 kg.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée, les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

ART. 3. - Mouvements imposés : 1. Arraché à deux bras. - 2. Développé à deux bras. - 3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

ART. 4. - Nombre d'essais : Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kg, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2,500 kg seulement.

Une progression prématurée de 2,500 kg marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout, des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

ART. 5. - Visite médicale et pesage : Une visite médicale sera passée en même temps qu'il sera procédé aux opérations de pesage. Cette visite sera assurée par un médecin militaire.

Les formalités de pesage auront lieu le jour même du Championnat.

Les athlètes devront être pesés nus. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

ART. 6. - Service médical : Un médecin militaire devra assister à chaque séance.

ART. 7. - Matériel : Le Comité d'Organisation assurera la mise en place d'un matériel de barres à disques, qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

ART. 8. - Tenue : Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition sera immédiatement éliminé.

ART. 9. - Titre de Champion : Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex aequo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger de concurrents.

ART. 10. - Pénalités : Sera disqualifié de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Championnat
- Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une protestation à haute voix et

discutant en public les décisions des arbitres.

ART. 11. - Engagement des concurrents. Pour solliciter leur engagement dans le Championnat de France Militaire, les athlètes devront remplir obligatoirement un bulletin d'engagement du modèle ci-dessous indiqué à titre d'exemple :

Nom et prénom : Dubois Léon.

Grade : 1^{re} classe.

Affectation : Premier train Paris.

Poids et série : 60 kg ; 1^{re}.

Liste des compétitions militaires ou civiles disputées, avec résultats : Champion d'Auvergne 1956 ...

Je déclare, sur l'honneur, que les indications ci-dessus mentionnées sont sincères et véritables.

Paris, le 1^{er} juin 1957.

Signature du candidat :

N.B. - Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat, sans préjudice d'autres sanctions.

Il ne pourra être inscrit qu'un seul engagement par bulletin, que le candidat à la sélection devra obligatoirement signer.

Le poids à indiquer devra être celui dans lequel l'intéressé prend l'engagement formel de faire ses essais.



Protégeons notre colonne vertébrale

(Suite)

Dans les précédents numéros du Bulletin Fédéral, nous avons énuméré les diverses déformations et accidents de la colonne vertébrale. Dans cet article, nous donnerons les remèdes à ces déformations, dont voici un bref rappel :

- 1° Le tassement ;
- 2° La déviation latérale lombaire (ou légère scoliose) ;
- 3° La lordose lombaire (reins creux) ;
- 4° La cyphose lombaire (bas du dos rond) ;
- 5° La cyphose dorsale (ou dos rond).

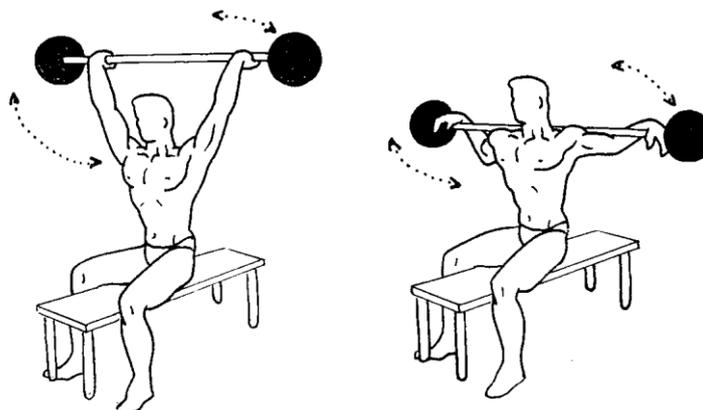
Les dessins qui illustrent cet article :

- 1° Exercices avec barre très légère ou, mieux, le bâton ;
- 2° Les exercices de reptation au sol ;
- 3° Les exercices à l'espalier,

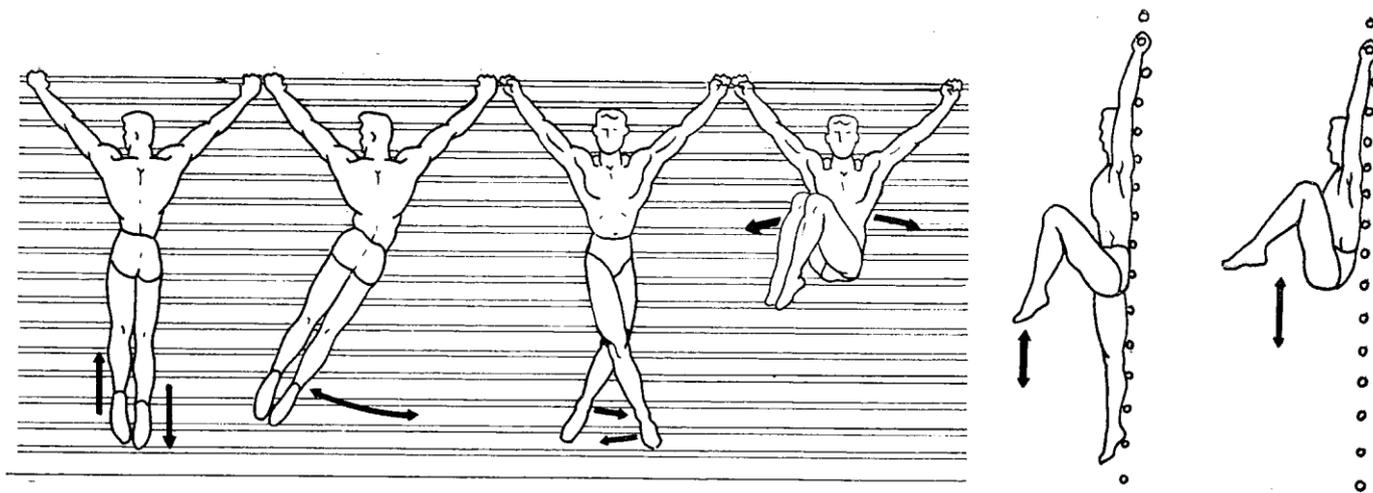
... serviront à la correction d'une déformation déterminée ; certains d'entre eux, pourtant, seront indispensables dans tous les cas énumérés ci-dessus.

1° *Le tassement.* - Travail conseillé après mise en train sérieuse composée surtout d'assouplissements en marchant, axés sur les épaules et les hanches :

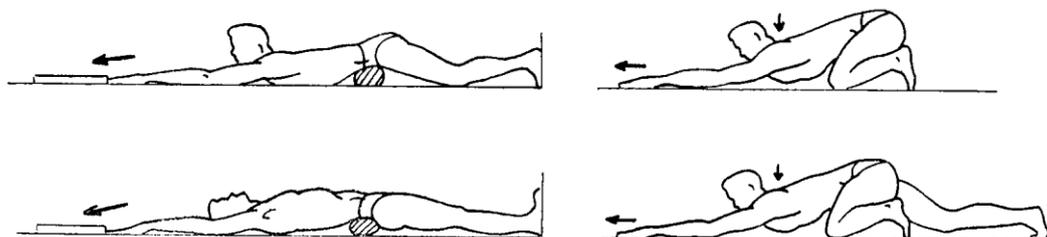
- a) Bâton : les deux exercices sur banc ou avec barre légère ;
- b) Tous les exercices à l'espalier ;
- c) Reptation : tous les exercices dessinés sont indispensables, spécialement les grandissements couchés, facial et dorsal, les mains poussant un disque (avec bourre sur ventre ou sur lombaire).



Exercices avec bâton ou barre légère



Exercices à l'espalier.



Exercices de reptation (à gauche, exercices de grandissement).

2° La déviation latérale lombaire. - Travail conseillé :

- a) Les exercices au bâton ;
- b) Tous les exercices à l'espalier.

3° La lordose lombaire. - Travail conseillé :

- a) Les reptations (tous les exercices, sauf le grandissement avec sous-lombes en couché facial ;
- b) Espalier : tous les exercices.

4° La cyphose lombaire (bas du dos rond). - Travail conseillé :

- a) Bâton les exercices à cheval sur banc ;
- b) Reptation : le grandissement avec bourre sous-lombaire en couché dorsal ;
- c) Espalier : seulement les exercices de suspension balancés ou croisés avec les jambes tendues.

5° La cyphose dorsale (dos rond). - Travail conseillé :

- a) Bâton : tous les exercices dessinés ;
- b) Espalier : tous les exercices dessinés ;
- c) Reptation : tous les exercices dessinés.

Ainsi prend fin, amis lecteurs, l'article sur cette importante question de la protection de la colonne vertébrale.

L'essentiel pour tous tireurs débutants, chevronnés et vétérans ou entraîneurs, est de pratiquer, avant chaque séance d'entraînement et après celle-ci, les exercices proposés, à savoir

1. L'espalier pour étirer et soulager la colonne vertébrale ;
2. Les reptations au sol pour allonger et assouplir toutes les articulations vertébrales scapulaires, sacro-iliaques et coxo-fémorales ;

3. Le bâton : soit en assis, à cheval sur banc ou debout pour assouplir et échauffer les articulations vertébrales.

Ces exercices serviront de mise en train, alternés avec des marches et des courses souples, coupés d'exercices respiratoires.

Nous éviterons ainsi tous les accidents que vous connaissez bien à présent. Vous conserverez ainsi la santé de vos vertèbres et la possibilité de continuer longtemps et sans danger les mouvements sur barres à disques et à sphères.

Doublons le slogan bien connu « On a l'âge de ses artères » par celui « Ayons l'âge de notre souplesse vertébrale ».

G. PICHON,
Maître d'Éducation Physique
et Sportive
l'Institut National des Sports.

Nos joies, nos peines

Distinctions

Le Comité du Lyonnais nous communique une liste de ses membres dont les noms figurent dans la promotion de la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports, parue au Journal officiel du 17 octobre dernier :

- M. Lucien Fourneau, Membre de la Gauloise de Vaise et du Comité du Lyonnais, arbitre fédéral ;
- M. Marcel Guillon, Membre du Comité, trésorier de l'Haltéro Culturiste Lyonnais ;
- M. Maurice Nicollet, Vice-président du Comité, Président de la Section Haltérophile de l'Indépendante de Vaulx-en-Velin ;

- M. François Peyre, Membre du Comité et de la Française de Lyon.

Toutes nos bien vives félicitations pour ces distinctions si méritées.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Claude Trezzy, Président du Red Star de Limoges et du Comité du Limousin, postes qu'il occupait depuis de longues années avec dévouement, compétence et autorité.

Notre Comité du Limousin et la Section Haltérophile du Red Star de Limoges perdent, en la personne de M. Claude Trezzy, un soutien et un ami.

Nous adressons à son fils, M. René Trezzy, à sa famille, ainsi qu'à nos amis haltérophiles limousins l'expression de nos bien vives et sincères condoléances.

Nous avons appris également la mort de M. Jung, Président de l'Association Sportive Jovicienne, qui fut, pendant plusieurs années, Président du Comité de Lorraine.

Naissance

Jean-Pierre, Daniel et Richard Malenfert sont heureux d'annoncer l'arrivée en ce monde de leur petite sœur Sylvie.

Nos sincères félicitations à l'heureux papa, M. Pierre Malenfert, Président du Comité de Lorraine, et nos vœux de bonne santé à Mme Malenfert et à son bébé.

POURQUOI NE PAS LE DIRE ?

Dans le journal *l'Équipe* du 24 octobre dernier, à la rubrique « Haltérophilie », j'ai lu le résumé d'une lettre adressée par M. Ballana au journal *Sovietsk sport*.

Il reprochait à ses compatriotes de ne se consacrer qu'à l'amélioration des records du Monde « faciles », c'est-à-dire ceux du Développé.

Je ne suis pas d'accord avec son appréciation. Si un record du développé est arbitré comme il doit l'être, il n'est pas si facile que cela de le battre.

Ce que je retiendrai, par contre, c'est l'appui donné à la thèse de M. Ballana par les champions Minaev et Medvedev qui, comme leurs responsables soviétiques, se sont aperçus que de brillantes performances au développé ne suffisaient pas toujours pour triompher.

Au dernier Championnat du Monde de Stockholm, les uns et les autres ont constaté que non seulement le titre des Poids Plumes leur a échappé, mais que celui des Poids Lourds n bien failli en faire autant.

En effet, Berger (États-Unis), qui travaillait d'une façon parfaite, a battu Minaev (U.R.S.S.), bien que les dirigeants soviétiques aient essayé coûte que coûte, par des réclamations qui ne tenaient pas debout, de faire triompher leur athlète. Berger, qui avait 2 kg 500 de retard après l'arraché à deux bras, a enlevé le titre avec 10 kg d'avance

(372 kg 500 contre 362 kg 500) grâce à l'épaulé et jeté.

Dans la catégorie des Poids Lourds, Medvedev (U.R.S.S.) avait 20 kg d'avance après les deux premiers mouvements (160 + 145 = 305), contre 137,5 + 147,5 = 285 à Ashman (États-Unis). Il semblait impossible, étant donné la valeur incontestable de l'athlète soviétique, capable de compter sur 180 kg à l'épaulé et jeté - qu'il a réussis d'ailleurs - qu'il puisse être rejoint. Mais, coup de théâtre, c'est ce qui faillit se produire. En effet, Ashman demanda 202 kg 500 pour tenter de combler son retard. Cette performance, si elle avait été réalisée, aurait amené le total à 487 kg 500, battant de 2 kg 500 celui de Medvedev.

Et cette barre, épaulée « comme un chapeau », jetée à bout de bras *et ratée d'un rien par une glissade*, a fait réfléchir les dirigeants soviétiques.

Voilà pourquoi M. Ballana a jeté un cri d'alarme, dont je le félicite, du reste.

En effet, depuis quelque quarante-cinq ans que je contacte les athlètes pratiquant l'haltérophilie, ayant tiré moi-même pendant plusieurs années, j'ai pu constater que l'athlète, pour être véritablement un champion, ne doit pas négliger les deux mouvements de l'arraché et du jeté.

Depuis 1946, les résultats ont été en partie faussés par le développé.

L'arraché et surtout l'épaulé et jeté sont les plus beaux mouvements dans notre sport.

Un athlète bien équilibré, et surtout arbitré comme il convient, doit gagner son match grâce à l'épaulé et jeté.

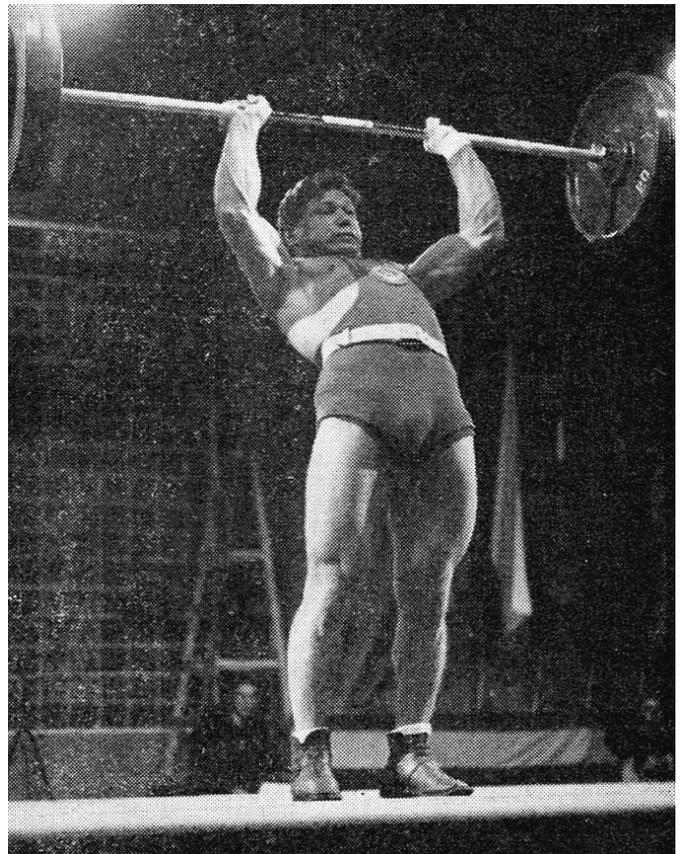
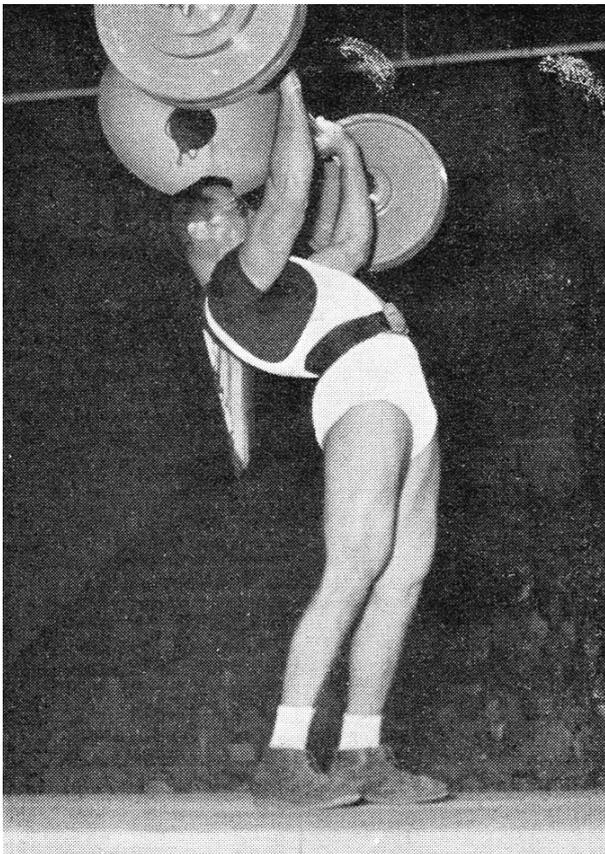
Entre deux concurrents à peu près de même valeur, même si l'un d'eux est meilleur développeur, c'est le plus fort à l'épaulé et jeté qui gagnera.

Ne s'entraîner qu'au développé est une grosse erreur, et c'est pourtant ce que je constate dans bien des cas. Il semble que l'arbitrage très large dont ont bénéficié les athlètes ces dernières années en ce qui concerne le développé a encouragé bon nombre d'entre eux à porter leurs efforts sur ce mouvement et à rechercher surtout la technique la plus apte à obtenir des performances maxima.

Il leur faudra maintenant faire marche arrière et revenir à de plus saines conceptions.

Le léger retrait du corps autorisé par le règlement, au développé, consiste en un léger renversement en arrière pour permettre à l'athlète de passer du point mort à la fin de son exercice, *les bras tendus verticalement*. Il n'est pas question d'un renversement presque complet en arrière, comme certains arbitres, même internationaux, l'ont accepté. Il faut que cela cesse, de même que cette lutte pour la propagande politique à laquelle nous assistons trop souvent. Pratiquer le sport pour le sport, cela nous suffit.

Jean DAME.



La technique du Développé à deux bras, telle que l'exige le règlement actuel, est en grands progrès mais il reste encore beaucoup à faire à en juger par ces photos prises au Championnat du Monde de Stockholm.

(Photos « Athletik » et George W. Kirkley).

Dans nos

**COMITÉS
RÉGIONAUX**

**COMITE DAUPHINE-SAVOIE
Bureau pour 1958-59**

A l'issue de l'assemblée générale du 4 octobre 1958, tenue sous la présidence de M. Jean Dame, le Bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Ch. Lomet ; Vice-présidents : MM. Perthuis et Gervasy ; Secrétaire général : M. Marchioni ; Secrétaire adjoint : M. Royannez ; Trésorier : M. Ravix.

**COMITE DE GUYENNE
Composition du Bureau
pour la saison 1958-59**

A l'issue de l'assemblée générale du Comité de Guyenne, qui s'est tenue le 12 octobre, le Bureau a été constitué comme suit :

Président d'Honneur : M. Darrigan ; Président actif : M. A. Bonneau ; Secrétaire général : M. J. Saint-Martin ; Secrétaire adjoint : M. Linaires ; Trésorier général : M. Cazeaux ; Trésorier adjoint : M. Jalineau.

Commission Technique Haltérophile : MM. Apert, Dulas, Jacob, Baby.

Commission Technique Culturiste : MM. Cazeaux, Jalineau, Salles, Dulas, Sentana, Pujol, Lapeyre.

Calendrier 1958-59

19 octobre 1958. - Premier Pas Culturiste, Stade municipal de Bordeaux.

9 novembre. - Premier Pas Haltérophile, Stade municipal de Bordeaux.

23 novembre. - Prix d'Encouragement Haltérophile, Stade municipal.

7 décembre. - Éliminatoires du Prix Interrégional Haltérophile, Stade municipal.

14 décembre. - Brevets Culturistes, Stade municipal, 10 h.

11 janvier 1959. - Éliminatoires du Prix Fédéral, Stade municipal.

15 février. - Éliminatoires du Critérium National Haltérophile, Stade municipal.

1 mars. - Brevets Culturistes, Stade municipal, 10 h.

22 mars. - Éliminatoires des Championnats de France Haltérophiles Juniors et Seniors, et Championnats de Guyenne, salle du Club Olympique de Caudéran.

5 avril. Coupe de Caudéran Haltérophile, salle du Club Olympique de Caudéran.

19 avril. - Critérium National Culturiste, lieu à déterminer.

26 avril. - Coupes Haltérophiles et Culturistes de Saint-Médard-en-Jalles, salle du Cercle Culturiste de Saint-Médard.

Mai (date à fixer). - Championnat de France Culturiste (Éliminatoires),

COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Calendrier 1958-59

19 octobre 1958. - Premier Pas Culturiste (Rueil Athlétic Club) : pesée, 9 h, 12, rue Girouix, à Rueil. Arbitres : MM. Roussaux, Pichon, Fiolle.

9 novembre. - Premier Pas Haltérophile (salle à désigner) : pesée, 14 h. Arbitres : M. Simon Heiles.

16 novembre. - Coupe de Paris 3^e série (Challenge Woringer) : 5 hommes, 350 kg ; non classés, 4^e et 3^e séries ; pesée, matin 9 h, après-midi 14 h, Courbevoie-Sports. Arbitres : MM. Rolet, Buisson, Lelubre.

23 novembre. - Championnat de Paris 4^e série et Prix d'Encouragement (non classés et 4^e série) : pesée, matin 9 h, après-midi 14 h, S.C.P.O. Arbitres : Leveler, Lelubre, Virilat.

7 décembre. - Championnat de Paris 3^e série et Prix Interrégional 3^e et 4^e séries : pesée, matin 9 h, à U.S. Métro, après-midi 14 h, l'A.S.P.P. Arbitres : MM. Morin, Buisson, Roussaux.

14 décembre. - Brevets culturistes.

21 décembre. - Coupe de Paris 2^e série : 7 hommes 525 kg ; pesée, matin 9 h, après-midi 14 h, S.C.P.O. Arbitres : MM. Roussaux, Pichon, Fiolle.

28 décembre. - Finale Prix interrégional.

11 janvier 1959. - Éliminatoire du Prix fédéral et Championnat de Paris 2^e série (Clamart sous réserve).

18 janvier. - Coupe de Paris 1^{re} série : pesée, 14 h, à Gondolo Sports, Maisons-Alfort. Arbitres : MM. Buisson, Virilat, Lelubre.

1^{er} février. - Finale du Prix fédéral.

15 février. - Éliminatoire du Critérium national (2^e, 1^{re} série et classe Nationale) : pesée, 14 h, S.M.M. Arbitre : M. Morin.

22 février. - Championnat de Paris par équipe : pesée, 14 h, Arpajon. Arbitres : MM. Morin, Rolet, Roussaux.

28 février. - Championnat de Paris des Vétérans : pesée, 20 h 30, S.C.P.O. Arbitre : M. Buisson.

1^{er} mars. - Brevets culturistes.

8 mars. - Finale Critérium national.

15 mars. - Championnat de Seine-et-Oise : pesée, 14 h, Arpajon. Arbitre : M. Fiolle.

22 mars. - Championnat de Paris 1^{re} série. Éliminatoire pour le Championnat de France : pesée, Juniors U.S. Métro 9 h, Séniors A.S.P.P. 14 h.

11 et 12 avril. - Finale Championnat de France.

19 avril. - Critérium National Culturiste.

26 avril. - Éliminatoire Coupe de France.

24 mai. - Finale de la Coupe de France.

Classement des athlètes du C.I.F.

Toutes les épreuves fédérales, ainsi que celles du C.I.F. (y compris coupes, challenges), serviront pour le classement en séries.

Performance réalisée par rapport au poids de corps. (Voir page 26 du Code sportif et administratif de la F.F.H.C.).

Nous rappelons que les athlètes montant de série dans une épreuve ont droit de participer à tous les championnats intermédiaires dans la même saison, mais ils ne pourront prendre part aux coupes ou challenges autres que ceux de leur série.

A. ROUSSAUX.

AVIS A NOS CLUBS

Nous rappelons aux dirigeants qu'ils doivent faire parvenir au plus tôt à la F.F.H.C. le montant de la cotisation fédérale.

**STADE MUNICIPAL
DE MONTROUGE**

A l'occasion du dixième anniversaire de leur affiliation à la F.F.H.C., les haltérophiles du Stade municipal de Montrouge ont commémoré cet événement dimanche 12 octobre, dans leur salle d'entraînement qui passe pour une des plus belles de France.

M. Ginoux, maire de Montrouge, plusieurs conseillers municipaux et un grand nombre d'athlètes et de dirigeants du S.M.M. avaient bien voulu honorer de leur présence cette réception.

Au nom de M. Moity, excusé, M. Rénier, vice-président du S.M.M., souhaite la bienvenue aux invités.

Ensuite, le président de la Section haltérophile fit le bilan de ces dix saisons, dont voici un résumé du palmarès : 2 titres de Champion de France ; 2 titres de Champion de France Universitaire ; 1 titre de Champion de France Militaire ; 1 titre de Plus Bel Athlète de France ; 4 victoires au Critérium national ; 4 victoires au Prix fédéral ; 2 victoires au Prix Interrégional ; 1 victoire au Prix d'Encouragement ; 9 victoires au Premier Pas Haltérophile ; 37 titres de Champion de Paris ; 22 victoires d'équipes ; 3 places de premier au classement général national des Clubs ; 4 records de France.

En conclusion, M. le Maire de Montrouge dégagea les enseignements des résultats obtenus en ces dix ans d'activité.

Dans la matinée, une délégation avait été fleurir la tombe de M. Graff, notre regretté président disparu il y a un an.

R. TOURNIER.

COMITE DU POITOU

**Composition du Bureau
pour la saison 1958-59**

L'assemblée générale du Comité du Poitou s'est tenue salle des réunions du Progrès, le 19 octobre 1958, sous la présidence de M. Bosquet, Président du Comité.

Le Bureau a été constitué comme suit :

Président : M. M. Bosquet ; Vice-présidents : MM. Dumont et Dr Tavéra ; Secrétaire général : M. Chartier ; Secrétaire adjoint : M. Tricoche ; Trésorier : M. Moreau ; Membres : MM. Vigouroux, Didier et Bobineau.

Calendrier régional

19 octobre 1958. - Premier Pas Culturiste à Châtelleraut.

9 novembre. - Premier Pas Haltérophile à La Rochelle.

2 novembre. - Prix d'Encouragement à Poitiers.

7 décembre. - Prix interrégional à Angoulême.

11 janvier 1959. - Prix Fédéral à La Rochelle.

15 février. - Critérium National Haltérophile à Cognac.

22 mars. - Championnat du Poitou à Châtelleraut.

19 avril. - Critérium National Culturiste à Angoulême.

26 avril. - Coupe de France, lieu à fixer.

15 au 31 mai. - Championnat de France Culturiste à Royan.

15 février au 22 mars. - Championnats départementaux.

A la convenance des Clubs. - Brevets Culturistes

COMITE DU LYONNAIS

Bureau pour 1958-59

A la suite de l'assemblée générale du Comité du Lyonnais, le Bureau a été constitué comme suit pour la saison 1958-59 :

Présidents d'Honneur : MM. Gelottier et Dr Exaltier ; Vice-présidents d'Honneur : MM. J. Roux et Chauvin ; Président honoraire : M. Levét ; Président actif : M. Roger Gourhand ; Vice-présidents : MM. L. Michaud, Micollet, Faure et H. Gourhand ; Secrétaire général : M. R. Gourhand ; Secrétaire adjoint : M. P. Brouilloux ; Trésorier : M. Saroli ; Trésorier adjoint : M. Dobraïian ; Responsable O.S.S.U. : M. Vehrli ; Médecin du Comité : M. le docteur Exaltier.

Calendrier de la saison 1958-1959

2 novembre 1958. - Excellence. Cheminots Vénissieux contre Pompiers St-Etienne, Saint-Etienne. Arbitre : M. Martin, de Saint-Etienne.

2 novembre. - Excellence. Française 1 c. Gauloise 1, Française. Arbitre : M. Gourhand.

2 novembre. - Excellence. Oyonnax 1 c. Cheminots Givors, Oyonnax. Arbitre : M. Brouilloux.

9 novembre. - Honneur. Villefranche c. Neuville, Villefranche. Arbitre : M. H. Gourhand.

9 novembre. - Honneur. Française 2 c. Mâcon, Mâcon. Arbitre : M. Fourneau.

9 novembre. - Honneur. Cours c. Arbresle 1, Cours. Arbitre : M. Brouilloux.

9 novembre. - Honneur. H.C. Lyonnais c. Roanne, H.C.L. Arbitre : M. L. Favre.

9 novembre. - Honneur. Ste-Colombe c. O.S.C. Saint-Etienne, Saint-Etienne. Exempt Sapeurs-pompiers Lyon 1. Arbitre : M. Michaud.

16 novembre. - Promotion. Vaulx-en-Velin c. Pompiers Lyon 2, Vaulx. Arbitre : M. L. Faure.

16 novembre. - Promotion. Oyonnax 2 c. Rive-de-Gier, Oyonnax. Arbitre : M. Fourneau.

16 novembre. - Promotion. Arbresle 2 c. O.S.C. Saint-Etienne. Exempt Gauloise 2, Arbresle. Arbitre : M. Michaud.

23 novembre. - Prix d'Encouragement (Éliminatoires). (Non classés et 4^e série), Française. Arbitre : M. Gianella.

30 novembre. - Honneur. Villefranche c. Française 2, Française. Arbitre : M. Michaud.

30 novembre. - Honneur. Neuville c. Mâcon, Mâcon. Arbitre : M. H. Gourhand.

30 novembre. - Honneur. Cours c. H.C.L., H.C.L. Arbitre : M. Gianella.

30 novembre. - Honneur. Arbresle c. Roanne, Roanne. Arbitre M. Brouilloux.

30 novembre. - Honneur. Ste-Colombe c. Pompiers Lyon 1. Pompiers Lyon. Exempt O.S.C. St-Etienne. Arbitre : M. Fourneau.

7 décembre. - Prix interrégional (Éliminatoires), (4^e et 3^e séries), et Championnat du Lyonnais (Promotion et Débutants), Française.

14 décembre. - Excellence. Vénissieux P, Oyonnax 1. Vénissieux. Arbitre: M. R. Gourhand.

14 décembre. - Excellence. Pompiers St-Etienne c. Gauloise 1, Gauloise.

14 décembre. - Excellence. Française 1 c. Ch. Givors, Givors.

21 décembre. - Honneur. Villefranche c. O.S.C. St-Etienne, St-Etienne.

21 décembre. - Honneur. Neuville c. Pompiers Lyon 1, Neuville.

21 décembre. - Honneur. Mâcon c. Roanne, Roanne.

21 décembre. - Honneur. Française c. Ste-Colombe, Ste-Colombe.

21 décembre. - Honneur. H.C.L. c. Arbresle 1, H.C.L. Exempt Cours.

28 décembre. - Prix interrégional « Finale ».

28 décembre. - Promotion. Vaulx c. Gauloise 2, Vaulx.

28 décembre. - Promotion. Pompiers Lyon 2 c. O.S.C. St-Etienne.

28 décembre. - Promotion. Oyonnax 2 c. Arbresle 2, Arbresle. Exempt Rive-de-Gier.

1^{er} janvier 1959. - Vin d'honneur du Comité.

4 janvier. - Excellence. Vénissieux c. Française 1, Française.

4 janvier. - Excellence. Pompiers St-Etienne c. Oyonnax 1, Oyonnax.

4 janvier. - Excellence. Gauloise 1 c. Givors, Gauloise.

4 janvier. - Promotion. Oyonnax 2 c. Vaulx, Oyonnax.

4 janvier. - Promotion. Pompiers Lyon 2 c. Arbresle 2, Arbresle.

4 janvier. Promotion. Rive-de-Gier c. Gauloise 2, Gauloise. Exempt O.S.C. Saint-Etienne.

11 janvier. Prix fédéral (Éliminatoires), (3^e et 2^e séries), et Championnat du Lyonnais « Honneur », H.C.L.

18 janvier. - Honneur. Villefranche c. Mâcon, Mâcon.

18 janvier. - Honneur. Neuville c. Cours, Cours.

18 janvier. - Honneur. Française 2 c. Arbresle 1, Arbresle.

18 janvier. - Honneur. H.C.L. c. Ste-Colombe, Ste-Colombe.

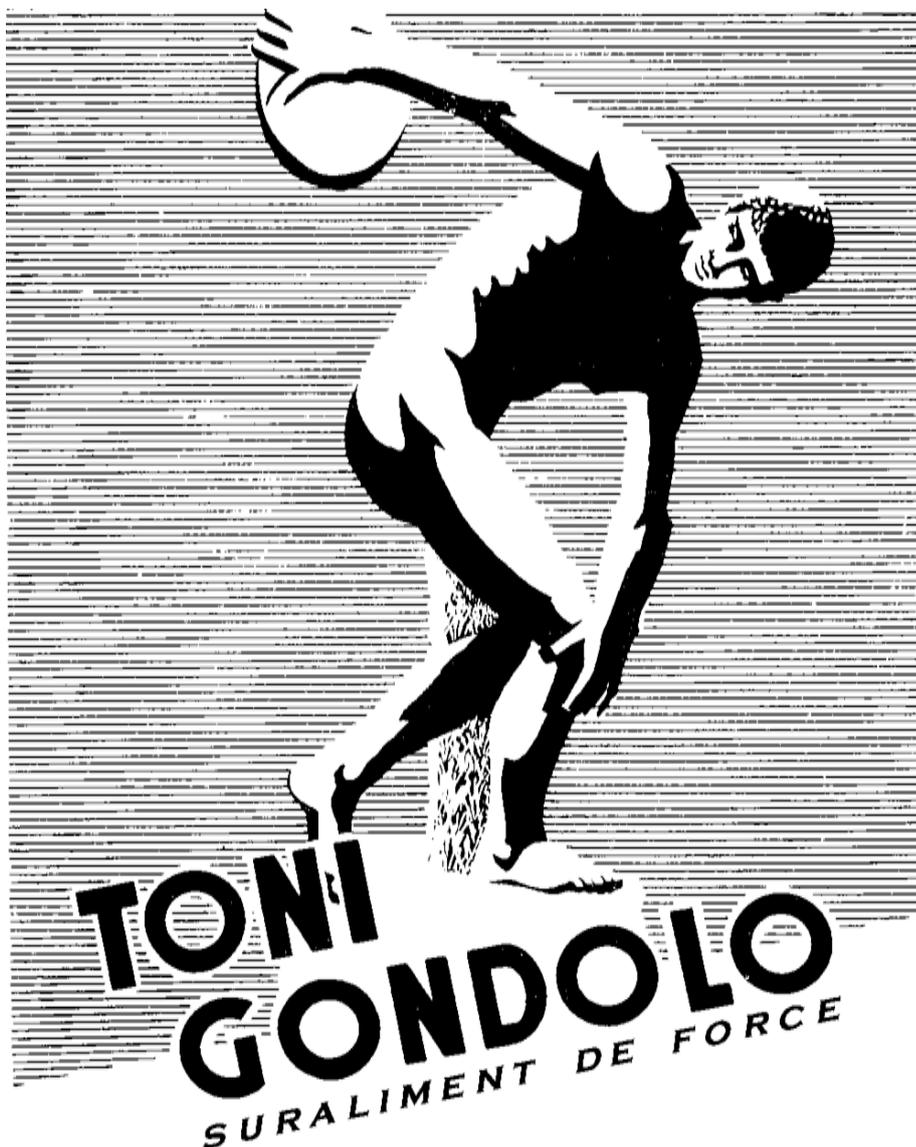
18 janvier. - Honneur. Pompiers Lyon 1 c. O.S.C. St-Etienne, St-Etienne. Exempt Roanne.

25 janvier. - Excellence. Vénissieux c. Gauloise 1, Vénissieux.

25 janvier. - Excellence. Pompiers St-Etienne c. Givors, St-Etienne.

25 janvier. - Excellence. Française 1 c. Oyonnax 1, Oyonnax.

(à suivre).



RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT D'EUROPE 1958

STOCKHOLM (Suède)

| Noms des concurrents | Nation | Poids de corps | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé et Jeté à deux bras | Total |
|---|--------------------|----------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| Jury d'appel. - Président M. B. Nyberg (Finlande). Secrétaire : M. E. Gouleau (France). Membres : MM. G. Johnson (États-Unis), G. Merlin (Italie), K. Nazarov (U.R.S.S.). | | | | | | |
| POIDS COQS. — 16 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. V. STOGOV..... | U.R.S.S. | 55,55 | 107,500 | 105, - | 130, - | 342 k 500 |
| 2. M. JANKOWSKI..... | Pologne | 55,9 | 90, - | 97,500 | 117,500 | 305 k |
| 3. E. EDBERG..... | Suède | 55,8 | 82,500 | 90, - | 117,500 | 290 k |
| 4. ZDRAVKO KOEV..... | Bulgarie | 55,75 | 87,500 | 90, - | 110, - | 287 k 500 |
| 5. A. BORSANYI..... | Hongrie | 55,5 | 77,500 | 92,500 | 115, - | 285 k |
| 6. R. GRANDI..... | Italie | 55,55 | 90, - | 82,500 | 102,500 | 275 k |
| 7. E. G. de SALAZAR..... | Espagne | 55,6 | 72,500 | 70, - | 97,500 | 240 k |
| <i>Chef de plateau : M. Kirkley (Grande-Bretagne). Arbitres : MM. Borejsza (Pologne) et Coucheir (Belgique).</i> | | | | | | |
| POIDS PLUMES. — 17 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. E. MINAEV..... | U.R.S.S. | 59,15 | 117,500 | 110, - | 135, - | 362 k 500 |
| 2. S. MANNIRONI..... | Italie | 59,45 | 102,500 | 110, - | 130, - | 342 k 500 |
| 3. G. MISKE..... | Allemagne de l'Est | 59,9 | 100, - | 92,500 | 117,500 | 310 k |
| 4. I. NIKOLOV..... | Bulgarie | 60, - | 97,500 | 90, - | 115, - | 302 k 500 |
| 5. E. ERIKSSON..... | Suède | 59,75 | 92,500 | 87,500 | 110, - | 290 k |
| 6. A. JANSBERG..... | Norvège | 59,9 | 70, - | 85, - | 110, - | 265 k |
| N. Cl. M. ZIELINSKI..... | Pologne | 59,8 | 0, - | 112,500 | - | - |
| <i>Chef de plateau : M. J. Dame (France). Arbitres : MM. Wunderer (Autriche) et Boschko (U.R.S.S.).</i> | | | | | | |
| POIDS LEGERS. — 18 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. V. BOUCHOUVEV..... | U.R.S.S. | 67,45 | 125, - | 117,500 | 147,500 | 390 k |
| 2. L. DE GENOVA..... | Italie | 66,8 | 115, - | 110, - | 137,500 | 362 k 500 |
| 3. J. TAUCHNER..... | Autriche | 67,05 | 105, - | 107,500 | 135, - | 347 k 500 |
| 4. I. ABADJEV..... | Bulgarie | 67,4 | 102,500 | 110, - | 130, - | 342 k 500 |
| 5. R. GERBER..... | France | 67,5 | 110, - | 100, - | 132,500 | 342 k 500 |
| 6. B. HELFGOTT..... | Grande-Bretagne | 67,25 | 105, - | 100, - | 130, - | 335 k |
| 7. W. KOLB..... | Allemagne de l'Est | 67,2 | 110, - | 95, - | 120, - | 325 k |
| 8. T. TANNI..... | Finlande | 66,85 | 92,500 | 100, - | 130, - | 322 k 500 |
| 9. R. BRUNDIN..... | Suède | 67,2 | 100, - | 95, - | 125, - | 320 k |
| 10. H. KOHLER..... | Suisse | 67,150 | 95, - | 95, - | 120, - | 310 k |
| 11. L. ERLANDSEN..... | Norvège | 67,3 | 92,500 | 92,500 | 120, - | 305 k |
| N. Cl. J. CZEPULKOWSKI..... | Pologne | 67,35 | 115, - | 102,500 | a abandonné | - |
| N. Cl. T. ROZMAN..... | Yougoslavie | 67,5 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : MM. Lopatin (U.R.S.S.). Arbitres : MM. Poula (Tchécoslovaquie) et Hoffmann (États-Unis).</i> | | | | | | |
| POIDS MOYENS. — 19 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. F. BOGDANOVSKY..... | U.R.S.S. | 74,85 | 130, - | 127,500 | 165, - | 422 k 500 |
| 2. M. PATERNI..... | France | 74,65 | 127,500 | 115, - | 152,500 | 395 k |
| 3. E. PIGNATTI..... | Italie | 74,15 | 117,500 | 120, - | 145, - | 382 k 500 |
| 4. J. BOCHENEK..... | Pologne | 74,85 | 120, - | 110, - | 150, - | 380 k |
| 5. G. VÉRES..... | Hongrie | 74,25 | 117,500 | 110, - | 147,500 | 375 k |
| 6. T. KARE..... | Finlande | 74,8 | 105, - | 110, - | 140, - | 355 k |
| 7. E. ANDREN..... | Suède | 74,85 | 115, - | 105, - | 132,500 | 352 k 500 |
| 8. E. ENZLER..... | Suisse | 74,8 | 97,500 | 102,500 | 120, - | 320 k |
| N. Cl. T. OLSEN..... | Norvège | 75, - | 105, - | 95, - | 0, - | - |
| N. Cl. Z. MILOVAC..... | Yougoslavie | 74,2 | 95, - | 100, - | 0, - | - |
| N. Cl. I. DILOV..... | Bulgarie | 74,4 | 0, - | - | - | - |
| N. Cl. R. LORTZ..... | Allemagne de l'Est | 71,9 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : M. Marsano (Italie). Arbitres : MM. Dorothéo (Philippines) et Nassiri (Iran).</i> | | | | | | |
| POIDS MI-LOURDS. — 20 septembre 1958, | | | | | | |
| 1. T. LOMAKIN..... | U.R.S.S. | 82,5 | 140, - | 130, - | 170, - | 440 k |
| 2. I. PALINSKI..... | Pologne | 82,1 | 135, - | 127,500 | 170, - | 432 k 500 |
| 3. G. SIEBERT..... | Allemagne de l'Est | 82,4 | 110, - | 130, - | 157,500 | 397 k 500 |
| 4. R. TUONONEN..... | Finlande | 82,5 | 127,500 | 115, - | 152,500 | 395 k |
| 5. I. FRANZEN..... | Suède | 80,4 | 115, - | 120, - | 155, - | 390 k |
| 6. J. DEBUF..... | France | 81,95 | 120, - | 115, - | 150, - | 385 k |
| 7. G. TOTH..... | Hongrie | 78,1 | 110, - | 115, - | 152,500 | 377 k 500 |
| 8. J. COLARIC..... | Yougoslavie | 82,15 | 115, - | 112,500 | 150, - | 377 k 500 |
| 9. CLAES..... | Belgique | 78,8 | 112,500 | 110, - | 137,500 | 360 k |
| 10. R. FIDEL..... | Suisse | 81,9 | 115, - | 102,500 | 140, - | 357 k 500 |
| 11. A. OLAFSEN..... | Norvège | 82,4 | 105, - | 112,500 | 140, - | 357 k 500 |
| 12. L. O. DE LA TORRE..... | Espagne | 82,35 | 107,500 | 100, - | 125, - | 332 k 500 |
| N. Cl. L. MASU..... | Italie | 82,45 | 122,500 | 105, - | 0, - | - |
| <i>Chef de plateau : M. Nadery (Iran). Arbitres : MM. Fossati (Italie) et Kestler (Allemagne de l'Ouest).</i> | | | | | | |

| Noms des concurrents | Nation | Poids de corps | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé et Jeté à deux bras | Total |
|--|--------------------|----------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|-----------|
| POIDS LOURDS LEGRS. — 20 septembre 1958. | | | | | | |
| 1. A. VOROBIEV | U.R.S.S. | 90, - | 150, - | 142,500 | 172,500 | 465 k |
| 2. I. VESSELINOV | Bulgarie | 90, - | 130, - | 127,500 | 165, - | 422 k 500 |
| 3. V. PSENICKA | Tchécoslovaquie | 89,15 | 135, - | 122,500 | 160, - | 417 k 500 |
| 4. F. VINCENT | France | 87,6 | 125, - | 125, - | 157,500 | 407 k 500 |
| 5. A. BORGNI | Italie | 90, - | 130, - | 120, - | 157,500 | 407 k 500 |
| 6. R. SUOMINEN | Finlande | 89,45 | 115, - | 120, - | 165, - | 400 k |
| 7. B. SVENSSON | Suède | 89,15 | 125, - | 120, - | 152,500 | 397 k 500 |
| 8. K GOHRING | Allemagne de l'Est | 83,65 | 117,500 | 120, - | 150, - | 387 k 500 |
| 9. J. MARTENSEN | Danemark | 88,7 | 110, - | 110, - | 150, - | 370 k |
| 10. A. SLETSJOE | Norvège | 88,3 | 110, - | 115, - | 142,500 | 367 k 500 |
| N. Cl. C. BIALAS | Pologne | 89,9 | 0, - | - | - | - |
| <i>Chef de plateau : M. Petrescu (Roumanie). Arbitres : MM. de Jongh (Antilles Néerlandaises) et Erzberger (Suisse).</i> | | | | | | |
| POIDS LOURDS. — 21 septembre 1968. | | | | | | |
| 1. A. MEDVEDEV | U.R.S.S. | 117,8 | 160, - | 145, - | 180, - | 485 k |
| 2. A. PIGAIANI | Italie | 135,3 | 150, - | 125, - | 165, - | 440 k |
| 3. V. SYROVY | Tchécoslovaquie | 132,75 | 142,500 | 127,500 | 167,500 | 437 k 500 |
| 4. E. MAKINEN | Finlande | 110,9 | 132,500 | 132,500 | 165, - | 430 k |
| 5. K ROGUSKI | Pologne | 92,05 | 137,500 | 122,500 | 155, - | 415 k |
| 6. L. ANDERSSON | Suède | 126,1 | 142,500 | 115, - | 142,500 | 400 k |
| 7. B. JORGENSEN | Norvège | 97,1 | 115, - | 125, - | 152,500 | 392 k 500 |
| 8. B. HANNIBAL | Danemark | 119,8 | 130, - | 115, - | 145, - | 390 k |
| 9. F. PERLINI | Suisse | 100,4 | 115, - | 105, - | 145, - | 365 k |
| <i>Chef de plateau : M. Terpak (États-Unis). Arbitres : MM. Svejkovsky (Allemagne de l'Est) et Landell (Suède).</i> | | | | | | |

RECORDS BATTUS :

Arraché à deux bras :

Poids Plumes : Zielinski (Pologne), 112 k 500.

Total olympique :

Poids Légers : Bouchouev (U.R.S.S.), 125 + 117,500 + 147,500 = 390 k

CLASSEMENT DES NATIONS

| | |
|------------------|-----------|
| 1. U.R.S.S. | 49 points |
| 2. Italie | 22 points |
| 3. Pologne | 15 points |

| | |
|-----------------------------|-----------|
| 4. Bulgarie | 14 points |
| 5. France | 11 points |
| 6. Allemagne de l'Est | 8 points |
| 6. Finlande | 8 points |
| 6. Tchécoslovaquie | 8 points |
| 9. Suède | 5 point |
| 10. Autriche | 4 points |
| 10. Hongrie | 4 points |
| 10. Suède | 4 points |
| 13. Norvège | 1 point |
| 13. Grande-Bretagne | 1 point |

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21
COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**



PRIX DES INSIGNES FÉDÉRAUX

Modèle doré 150 francs.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Adresser le montant de la commande par mandat ou chèque postal en ajoutant :

- 65 fr. pour frais d'envoi lorsque la commande ne comporte qu'un ou deux insignes.

- 100 fr. pour frais d'envoi lorsque la commande est supérieure à deux insignes.



CLUBS, avez-vous acquitté votre cotisation 1958-59 à la F.F.H.C., soit 1.000 fr. ?

Mettez-vous en règle, d'extrême urgence, pour éviter l'interruption du service de votre Bulletin et la non-inscription de vos athlètes dans les compétitions.

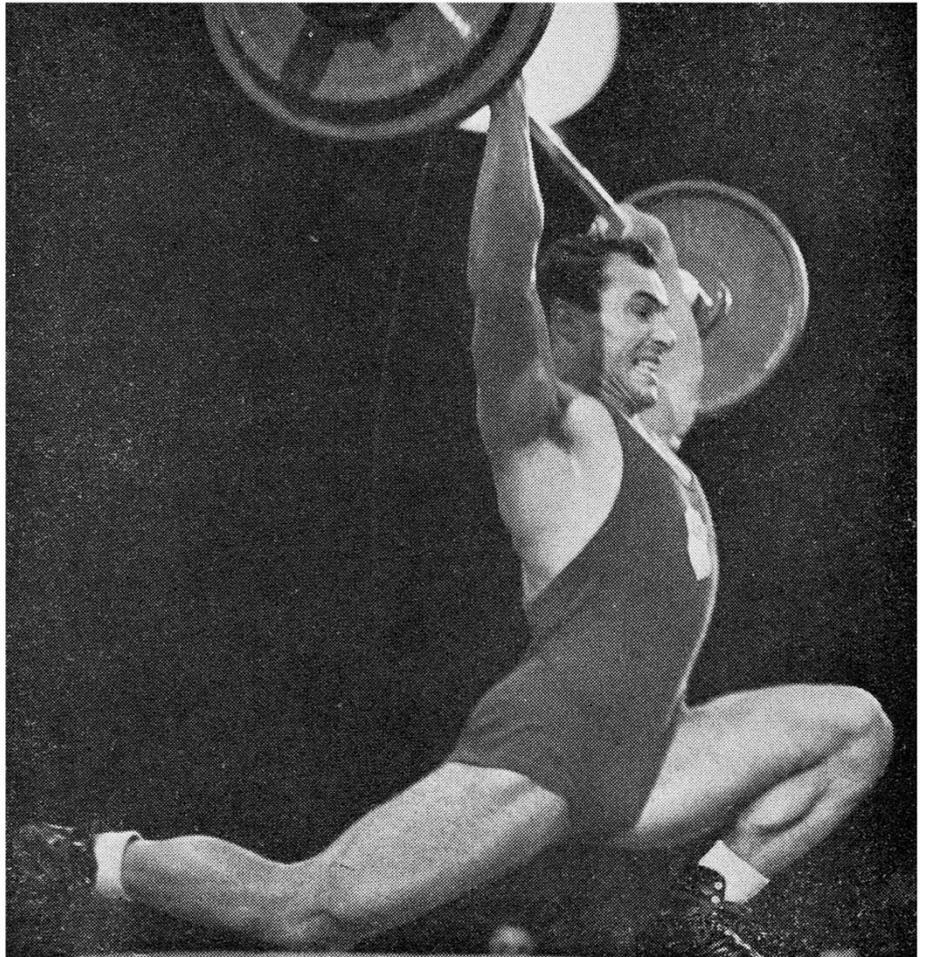
Règlement par mandat ou chèque postal au nom de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, 10, rue St-Marc, Paris-2^e (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82).

Dirigeants et athlètes, n'oubliez pas de prendre la licence 1958-59. La demande doit en être faite à votre Comité Régional. Prix : 300 francs.

HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13^e ANNÉE
DÉCEMBRE
1958



SOMMAIRE



| | |
|---|----|
| Procès-verbal de la réunion du Bureau du 19 novembre 1958..... | 3 |
| Règlement du Championnat de France Seniors 1959 | 3 |
| Règlement du Championnat de France Juniors 1959 | 4 |
| Règlement du Challenge Lannebère..... | 4 |
| Nos joies, nos peines | 4 |
| Classement National du Premier Pas Culturiste 1958-1959 | 5 |
| Classement National du Premier Pas Haltérophile 1958-59 | 6 |
| La Leçon Athlétique du mois, par G. PICHON | 9 |
| Comment compléter l'Entraînement Haltérophile, par L. GUILLIER..... | 10 |
| Les Championnats du monde 1958, par J. DUCHESNE | 11 |
| Calendrier International 1959 | 13 |
| Nouveaux Records du Monde homologués | 13 |
| Ce que vous devez savoir | 13 |
| Formation des Cadres F.F.H.C. | 14 |
| Dans nos Comités Régionaux | 14 |



Roger GERBER,
champion de France Poids Légers,
International,
qui a battu récemment trois records de France
de sa catégorie,
dont celui de l'arraché à deux bras détenu par
ARNOUT depuis 1928.

(Photo George W. Kirkley)



L'Haltérophile Moderne

13^e ANNÉE - N° 140.

*Organe Officiel Mensuel
De la Fédération Française Haltérophile
Et Culturiste*

DIRECTION - RÉDACTION

ADMINISTRATION

10, rue Saint-Marc, PARIS-2^e

Téléphone : CENtral 53-60

Abonnement :

| | |
|----------------------|-----------|
| France | 500 Fr. |
| Étranger | 600 Fr. |
| Clubs affiliés | 1.000 Fr. |

Chèques Postaux Paris 1304-82



❖ *M. Jean Dame, Président, et les Membres du
Comité de Direction de la Fédération
Française Haltérophile et Culturiste ;*

❖ *La Direction et la Rédaction de
« L'Haltérophile Moderne », adressent à leurs
membres, à leurs abonnés, à leurs amis de
France et de l'Etranger, leurs vœux bien
sincères pour l'année 1959.*



Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1^{er} choix
Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles
Maillots de Compétition Haltérophiles
Grand choix de Survêtements

ALLEN

42, Rue Etienne-Marcel. PARIS (2^e)

Téléphone : LOU 14-19
Conditions Spéciales aux Sociétés

Fournisseur de l'équipe de France

Partie

Officielle

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU BUREAU
DU 19 NOVEMBRE 1958

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, M. Dury, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix et Duchesne.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé.

Demande d'affiliation. - Le bureau homologue l'affiliation du Club ci-après :

✓ N° 3.374. - « Association Sportive Saint Bonaventure », sous réserve que son dossier sera complété par la production d'un exemplaire de ses statuts.

Homologation de records. - Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

Poids Légers. - Développé à deux bras : 115 k ; Arraché à deux bras : 103 k 500 ; Épaulé et Jeté à deux bras : 133 k 500, par Roger Gerber, le 18 octobre 1958, à Oyonnax. - Arbitres : MM. E. Schneider et C. Iselin (Suisse), L. Faure (France).

Matches inter-Nations. - Le Président signale tout d'abord qu'il a été perdu de vue, à la dernière réunion du Comité de Direction, que le match France-Italie - dont l'organisation devait être proposée à « Esso Sports » - réunirait les Équipes « B », le match entre les Équipes « A » devant avoir lieu en Italie cette fois.

En conséquence, le match France-Italie B a été proposé à l'Union Amicale de Cognac, qui l'a sportivement accepté, tandis que les matches France-Allemagne de l'Est « A » et « B » étaient proposés à « Esso Sports ». Ce dernier Club a également donné une réponse affirmative et a d'ores et déjà communiqué à la F.F.H.C. le programme qu'il a élaboré et qui prévoit le déroulement des rencontres le samedi 28 février, celle des Équipes « B » l'après-midi, celle des Équipes « A » en soirée.

Match France-Pologne. - La Pologne propose que le match contre l'Équipe de France, qui se disputera à Lille, ait lieu le 4 janvier, ce qui est compatible avec le calendrier de la F.F.H.C.; par contre, l'état du budget ne permet pas de donner satisfaction aux conditions financières proposées par la Fédération Polonaise.

Une lettre lui sera écrite dans ce sens et un terrain d'entente sera recherché. Match France-Allemagne de l'Ouest. La Fédération de l'Allemagne de l'Ouest propose que le match retour en France - que la F.F.H.C. souhaitait organiser en mai - ait lieu le 15 mars, des motifs budgétaires l'obligeant à ne pas dépasser la limite du 31 mars.

Des démarches ont été entreprises pour l'obtention du Gymnase Municipal Voltaire mais il résulte des renseignements obtenus que cette date du 15 mars a été retenue par la Fédération Française de Handball. Une lettre a été adressée à cette Fédération pour lui demander de bien vouloir envisager la possibilité de rétrocéder à la F.F.H.C. l'option qu'elle a prise sur le Gymnase Municipal Voltaire.

Stage d'Espoirs Haltérophiles. - Le dernier stage de l'année 1958 doit avoir lieu du 15 au 20 décembre prochain, à l'Institut National des Sports.

Un certain nombre d'athlètes ont été invités par la F.F.H.C. à y participer, tandis que certains Clubs ont, de leur côté, proposé des candidats.

Le Bureau donne son accord à la liste des stagiaires qui lui est présentée. Elle comporte une quinzaine d'athlètes et dépasse, de ce fait, l'effectif alloué. Une demande sera faite au Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, en vue d'obtenir 10 places supplémentaires.

Stage de Moniteurs et d'Aide-Moniteurs d'Haltérophilie. - Il est donné connaissance des résultats de l'examen qui a eu lieu à l'issue du Stage organisé en septembre dernier, à l'Institut National des Sports, et qui a réuni 17 candidats.

Un seul d'entre eux - M. Deschaintres - était dans les conditions requises pour subir les épreuves en vue de l'obtention du Diplôme de Moniteur. La Commission des Examens, à qui des dérogations au règlement avaient été sollicitées en faveur de certains candidats, n'a pas cru devoir les accorder, dans le désir de ne pas créer des précédents.

En conséquence, le Bureau est d'accord pour ratifier les nominations de :

- M. Deschaintres, en qualité de Moniteur ;
- MM. Rabo, Py, Routchenko, Caesemaker, Duquerroux, Jacob, Féodoras, Humbert, Thiébaud, Manceau, Damiano, Policarpo, Glomot, Matte, Deshoulières, en qualité d'Aide-Moniteurs.

Communications diverses et correspondance. - Lettre du Comité National des Sports annonçant l'organisation, à l'occasion de son Cinquantenaire, d'un dîner amical qui aura lieu le 17 décembre, dans les salons du Pavillon Dauphine. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 12 décembre.

- Après les explications données par M. R. Poulain, concernant les conditions d'utilisation du Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, il est décidé d'accepter la proposition du Stade Municipal de Montrouge d'organiser, dans son Gymnase, la finale du Critérium National Haltérophile.

- Le Président fait un rapide compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du Comité de Lorraine, qui s'est tenue à Nancy et qu'il lui avait été demandé de présider. Des questions litigieuses ont pu être résolues, ce qui permet aux Clubs et au Comité d'aborder la saison en pleine entente.

- Le Président informe enfin ses collègues qu'aucun accord n'ayant pu être trouvé, le Challenge Berr a été rendu aux donateurs, à la demande de M. Bloch.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 15.

Le Secrétaire Général :
R. POULAIN.

RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
SENIORS 1959

Le XXXVIII^e Championnat de France Seniors sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste le samedi 11 et le dimanche 12 avril 1959, à 14 heures, au gymnase municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris-11^e.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1958-59.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Seniors des athlètes classés 1^{re} série, classe nationale et internationale.

Seront qualifiés pour la finale, les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques

| | | |
|-------|---------------------|-------|
| Poids | Coqs | 250 k |
| - | Plumes | 270 k |
| - | Légers | 295 k |
| - | Moyens | 320 k |
| - | Mi-Lourds | 340 k |
| - | Lourds Légers | 355 k |
| - | Lourds | 365 k |

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Seniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 6 par catégorie et 28 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Engagements

Les éliminatoires seront disputés obligatoirement dans toute la France, le dimanche 22 mars 1959. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 24 mars 1959 dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendraient après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités régionaux.

Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Championnat dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2^e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de séjour.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

Catégorie de concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ;
Poids Plumes : de 50 k à 60 k ;
Poids Légers : de 60 k à 67 k 500 ;
Poids Moyens : de 67 k 500 à 75 k ;
Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ;
Poids Lourds Légers : de 82 k 500 à 90 k ;
Poids Lourds : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

Mouvements imposés

- 1° Développé à deux bras ;
- 2° Arraché à deux bras ;
- 3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

Pesage

La formalité du pesage aura lieu le jour même du Championnat une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul pourra être utilisé au cours du Championnat.

Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

Titre de Champion

Le titre de Champion sera décerné dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réussi le plus grand nombre de points.

En cas d'ex-æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Championnat ;
- Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions des arbitres.

Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F. H.C. qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Championnat.

Au cours du Championnat de France Seniors seront mis en compétition les Challenges Prince Rainer et Municipalité de Monaco.

**RÈGLEMENT
DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
JUNIORS 1959**

Le Championnat de France Juniors sera organisé par la F.F.H.C. le samedi 11 avril 1959, à 14 heures, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française possesseurs de la licence 1958-59.

Sont qualifiés pour les éliminatoires du Championnat de France Juniors, qui auront lieu dans

toute la France le dimanche 22 mars 1959 les jeunes gens nés en 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943, sans autre qualification spéciale.

Seront qualifiés pour la finale les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | | |
|-------|----------------------------|-------|
| Poids | <i>Coqs</i> | 215 k |
| - | <i>Plumes</i> | 230 k |
| - | <i>Légers</i> | 260 k |
| - | <i>Moyens</i> | 280 k |
| - | <i>Mi-Lourds</i> | 295 k |
| - | <i>Lourds Légers</i> | 310 k |
| - | <i>Lourds</i> | 315 k |

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé Champion de France Juniors mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes avant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un minimum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre des qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

Les Championnats de France Juniors et Seniors seront distincts. *Les Juniors ne pourront, en aucun cas, participer au Championnat de France Seniors.*

Les mineurs participant au Championnat devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Pour toutes les autres dispositions, se reporter au Règlement du Championnat de France Seniors, notamment en ce qui concerne la date de clôture des résultats des éliminatoires, fixée au 24 mars.

**RÈGLEMENT DU CHALLENGE
LANNEBÈRE**

(Coupe Interclubs)

ARTICLE PREMIER. - Le Challenge Lannebère est ouvert à tous les Clubs affiliés à la F.F.H.C.

ART. II. - Ce Challenge sera confié pour un an

au club gagnant et lui sera remis lors de la Finale de la Coupe de France à laquelle un Dirigeant du Club et un athlète seront invités par la F.F.H.C.

ART. III. - Attribution des points :

a) Pour le Prix d'Encouragement, le Prix Inter-régional, le Prix Fédéral, le Critérium National, 12 points au 1^{er}, 10 au 2^e; 9 au 3^e, 8 au 4^e, 7 au 5^e, 6 au 6^e, 5 au 7^e, 4 au 8^e, au 9^e, 2 au 10^e et 1 point à tous les athlètes classés, dans la catégorie Juniors et dans la catégorie Seniors. Pour les épreuves comportant une finale nationale, c'est le classement de cette finale qui sera pris en considération pour les finalistes et non celui des Éliminatoires.

b) Pour les Championnats de France Juniors et Seniors, 22 points au 1^{er}, 17 au 2^e, 14 au 3^e, 12 au 4^e et 10 points pour tous les autres finalistes.

c) Pour toutes les rencontres Inter-nations, 5 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 2 points en cas de victoire.

d) Pour les Championnats Internationaux, 10 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 10 points en cas de victoire, (6 points pour une 2^e place, 3 points pour une 3^e place.

ART. IV. -- En cas d'égalité, les Clubs seront départagés par le nombre d'athlètes ayant pris part aux différentes compétitions comptant pour le Challenge ; le Club vainqueur étant celui qui aura le plus d'athlètes classés.



Nos joies, nos peines

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec peine, par le Comité de Provence, le décès, après une courte maladie, de M. Alexandre Roustan, Président de l'Haltérophile Club de Marseille.

Nous adressons à la famille de ce dévoué Dirigeant et à son Club l'expression de nos sincères condoléances.

NAISSANCE

L'Union Amicale de Cognac nous annonce la naissance de Jean-Charles, fils de l'athlète Jacques Robinaud, Champion du Poitou haltérophile et finaliste du Concours du Plus Bel Athlète de France.

Cette naissance comble de joie la maman, le papa et Sabine, sœur du bébé.

Nous bien vives félicitations et vœux.

MARIAGE

M. Henri Geoffroy, de l'Association Sportive de la Bourse, nous annonce son mariage avec Mme Henriette Roque.

Nos félicitations et vœux de bonheur aux époux.

Engins de culture physique athlétique

en béton densifié
(Bté S.G.D.G.)

BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —

BARRES A CHARGES FIXES

Matériel agréé par l'I.N.S.

HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

BARRE DE SUSPENSION d'embrasure (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.

Classement National du Premier Pas Culturiste 1958-1959

Juniors

| | | Points | | | |
|-----|--|--------|------|--|-------|
| 1. | Lapierre, Club Haltérophile Lunéville..... | 96,50 | 58. | Brevet, Club Athlétique Nantais..... | 74,50 |
| 2. | Meheut, A.S. Augustin Normand..... | 96,25 | 59. | Joya, L'Oranaise..... | 74,25 |
| 3. | Stocky, Club Sportif de l'Est Républicain..... | 96 | 59. | Lobens, Union Haubourdinoise..... | 74,25 |
| 4. | Lemaitre, Haltérophile Club Lovérien..... | 93 | 61. | Poulain, Haltérophile Club de Boulogne..... | 74 |
| 5. | Viaux, Société de Gymnastique d'Angers..... | 91,50 | 61. | Delaunay, Club Athlétique Nantais..... | 74 |
| 6. | Vivien, Union Haubourdinoise..... | 91 | 63. | Miranda, Association Sportive Police d'Oran..... | 73,50 |
| 7. | Hennuyer, A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 90,75 | 64. | Poussier, Saint-Nazaire Omnisports..... | 72,50 |
| 8. | Schincariol, A.S. Minière Fondary..... | 90 | 65. | Combret, A.S. Minière Fondary..... | 72 |
| 8. | Dhedin, Union Haubourdinoise..... | 90 | 66. | Ferrer, Association Sportive Police d'Oran..... | 70,75 |
| 8. | Dietrich, Club Sportif Est Républicain..... | 90 | 67. | Weffling, Haltérophile Club de Boulogne..... | 70 |
| 11. | Bellini, Club Athlétique Nantais..... | 89,75 | 67. | Belkeir, Casbah Club d'Alger..... | 70 |
| 12. | Khetib, Casbah Club d'Alger..... | 89,50 | 67. | Louait, Casbah Club d'Alger..... | 70 |
| 13. | Pajot, Club Athlétique Nantais..... | 88,15 | 70. | Midoun, Casbah Club d'Alger..... | 69,50 |
| 14. | Conté, Société de Tir de Maison-Carrée..... | 88 | 70. | Compagnon, Club Haltérophile Lunéville..... | 69,50 |
| 15. | Belamri, Société de Tir de Maison-Carrée..... | 87 | 72. | Martinez, Patronage Saint-Augustin d'Alger..... | 69,25 |
| 15. | Fougeret, Royan Océan Club..... | 87 | 73. | Waeghe, Cercle Culturiste, rue des Postes, Lille..... | 69 |
| 15. | Deconinck, Cercle Culturiste, rue des Postes, Lille..... | 87 | 73. | Hirsely, A.S. Minière Fondary..... | 69 |
| 18. | Pascal, Société de Tir de Maison-Carrée..... | 86 | 73. | Jacob, Union Méan Penhoet..... | 69 |
| 19. | Stevenin, Athlétic Club Montpellier..... | 85,75 | 76. | Eradès, Sports Athlétiques Bél Abbésiens..... | 68,25 |
| 20. | Cam, Société de Gymnastique d'Angers..... | 85,50 | 77. | Bensadoun, Sports Athlétiques Bel Abbésiens..... | 67,75 |
| 21. | Yvars, Société de Tir de Maison-Carrée..... | 85 | 77. | Lacord, Club Athlétique Nantais..... | 67,75 |
| 21. | Arnault, Club Sportif des Cheminots Nîmois..... | 85 | 79. | Ketterer, Club Haltérophile Lunéville..... | 67,25 |
| 23. | Becknizen L., Club Haltérophile Lunéville..... | 84,25 | 80. | Ravelli, Sporting Club Dijonnais..... | 66,75 |
| 24. | Matton, Haltérophile Club de Boulogne..... | 84 | 81. | Lemoine, Sporting Club Dijonnais..... | 66 |
| 24. | Buttigier, Société de Tir de Maison-Carrée..... | 84 | 82. | Bourgard, Club Haltérophile Lunéville..... | 65 |
| 26. | Morel, Union Haubourdinoise..... | 83,75 | 83. | Marchand D., Sporting Club Dijonnais..... | 64,25 |
| 27. | Scheidt, Club Haltérophile Lunéville..... | 83,50 | 83. | Becknizen C., Club Haltérophile Lunéville..... | 64,25 |
| 28. | Salmeron, L'Oranaise..... | 83 | 85. | Lemoine, Cercle Culturiste, rue des Postes, Lille..... | 64 |
| 29. | Hillaireau, Club Athlétique Nantais..... | 82,25 | 85. | Gire, A.S. Minière Fondary..... | 64 |
| 30. | Gustin, Union Haubourdinoise..... | 82 | 87. | Alletz, Union l'4éan Penhoet..... | 63,75 |
| 31. | Berthelot, Haltérophile Club Lovérien..... | 81,50 | 88. | Marchand G., Sporting Club Dijonnais..... | 63,25 |
| 32. | Sanchis, Sports Athlétiques Bel Abbésiens..... | 81 | 88. | Angelini, Société Athlétique d'Enghien..... | 63,25 |
| 32. | Perez, Association Sportive Police d'Oran..... | 81 | 90. | Maxer, Club Haltérophile Lunéville..... | 63 |
| 34. | Martin, Club Olympique Caudéranais..... | 80 | 91. | Duval, Sporting Club Dijonnais..... | 62,75 |
| 35. | Pages, Club Sportif Cheminots Nîmois..... | 79,50 | 91. | Sarlanga, Ralliement Mustapha Alger..... | 62,75 |
| 35. | Eloy, Omnium Sports Dieppois..... | 79,50 | 93. | Noyer, Stade Porte Normande..... | 62,5 |
| 37. | Lavoine, Société Athlétique d'Enghien..... | 79,25 | 94. | Soif, Club Sportif Est Républicain..... | 61,25 |
| 37. | Strano, Club Haltérophile Lunéville..... | 79,25 | 95. | Placide, Clubs Sportif Cheminots Nîmois..... | 61 |
| 39. | Brossard, Club Olympique Caudéranais..... | 79 | 96. | Gavouelle, Club Haltérophile Lunéville..... | 60,25 |
| 39. | Laforest, Royan Océan Club..... | 79 | 96. | Mohamed, Sports Athlétiques Bel Abbésiens..... | 60,25 |
| 39. | Cozo, Club Athlétique des Mineurs d'Alès..... | 79 | 98. | Mekloufi, Club Athlétique des Mineurs d'Alès..... | 57,50 |
| 42. | Baudrand, Association Sportive Police d'Oran..... | 78,50 | 99. | Hihl, Casbah Club d'Alger..... | 57,25 |
| 42. | Roux, Montpellier Sport Club..... | 78,50 | 100. | Delteil, La Courmonterralaïse..... | 56,25 |
| 42. | Noguera, L'Oranaise..... | 78,50 | 101. | Rouze, Haltérophile Club Lovérien..... | 55,75 |
| 45. | Culemme, Royan Océan Club..... | 77,75 | 102. | Brandi, Club Athlétique des Mineurs d'Alès..... | 55 |
| 46. | Solde, Société de Gymnastique d'Angers..... | 77,25 | 102. | Goy, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux..... | 55 |
| 47. | Broutin, Union Haubourdinoise..... | 77 | 104. | Segonzac, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux..... | 54,25 |
| 47. | Fontaine, Club Athlétique Nantais..... | 77 | 105. | Ferrand, Haltérophile Club Lovérien..... | 54 |
| 49. | Lacoste, Club Olympique Caudéranais..... | 76,75 | 106. | Le Tanter, Club Athlétique Nantais..... | 53,50 |
| 50. | Roland, Société de Gymnastique d'Angers..... | 76,25 | 106. | Santorio, La Courmonterralaïse..... | 53,50 |
| 50. | Fournier, A.S.P.O. Midi..... | 76,25 | 108. | Souba, Club Sportif Inter-Avia Alger..... | 53,50 |
| 52. | Cauvin, A.S. Augustin Normand..... | 75,75 | 109. | Faussot, Sporting Club Dijonnais..... | 53,25 |
| 52. | Mateos, Dini Haltéro Club..... | 75,75 | 110. | Heurtematte, Haltérophile Club Lovérien..... | 52,75 |
| 52. | Moktari, Casbah Club d'Alger..... | 75,75 | 111. | Chirilenco, Haltérophile Club Lovérien..... | 52,50 |
| 55. | Candi, Club Haltérophile Lunéville..... | 75,5 | 112. | Quesney, Haltérophile Club Lovérien..... | 50,50 |
| 55. | Dumanjin, Club Sportif Est Républicain..... | 75,5 | 113. | Mouils, Dini Haltero Club..... | 50,25 |
| 57. | Bidet, Club Athlétique Nantais..... | 74,75 | 114. | Caille, Haltérophile Club de Boulogne..... | 50 |
| | | | 114. | Delepine, Association Sportive Gourmaisienne..... | 50 |

Seniors

| | | Points | | | |
|-----|--|--------|-----|---|-------|
| 1. | Zagigaeff, Stade Municipal Montrouge..... | 97 | 22. | Vanson, Cercle Culturiste, rue des Postes, Lille..... | 75,75 |
| 2. | Lopez, Mostaganem Épée..... | 95,5 | 23. | Aparicio, A.S.P.O. Midi..... | 75 |
| 3. | Tavain, Sporting Club de Neuilly..... | 93 | 24. | Fatica, A.S.P.O. Midi..... | 74,50 |
| 4. | Fouilleul, Société Athlétique d'Enghien..... | 92,25 | 25. | Fernandez, A.S.P.O. Midi..... | 73,75 |
| 5. | Chick, Société de Tir de Maison-Carrée..... | 87 | 26. | Chevallier, Club Sportif Inter-Avia Alger..... | 72,50 |
| 6. | Dumont, Haltérophile Club Compiégnois..... | 85,75 | 27. | Cambillau, Mostaganem Épée..... | 72 |
| 7. | Aguila, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux..... | 85,5 | 28. | Myaux, Haltérophile Club Compiégnois..... | 71,75 |
| 8. | Savary, Omnium Sports Dieppois..... | 85 | 29. | Weinhardt, Club Athlétique Vasseur..... | 71 |
| 8. | Blandin, Club Athlétique Nantais..... | 85 | 30. | Racineux, Club Athlétique Nantais..... | 70,75 |
| 10. | Chabeau, A.S. Électricité Lille..... | 84,75 | 31. | Chapron, Club Athlétique Nantais..... | 69,75 |
| 11. | Le Madec, Club Athlétique Nantais..... | 84,25 | 32. | Pion, Sporting Club Navis..... | 69,50 |
| 12. | Gonzalez, L'Oranaise..... | 83,5 | 33. | Dussaux, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux..... | 69 |
| 13. | Kastel, haltérophile Club Compiégnois..... | 83,25 | 34. | Yaouni, Club Sportif Inter Avia Alger..... | 69 |
| 14. | Clément, Haltérophile Club de Boulogne..... | 82,5 | 35. | Samaille, Cercle Culturiste, rue des Postes, Lille..... | 68 |
| 15. | Tillier, Esso Sports..... | 82,25 | 36. | Chartrain, Stade Porte Normande..... | 66,50 |
| 16. | Sanchez, L'Oranaise..... | 81,75 | 37. | Latour, A.S.P.O. Midi..... | 65,25 |
| 17. | Douglas, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux..... | 79,5 | 38. | Carpentier, Haltérophile Club de Boulogne..... | 64 |
| 18. | Amouzegh, Concorde d'Oran..... | 79,25 | 39. | Luguet, Esso Sports..... | 63 |
| 19. | Vernède, A.S. Minière Fondary..... | 79 | 40. | Evene, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux..... | 61,25 |
| 20. | Jouin, Union Méan Penhoet..... | 78,25 | 41. | Durand, Union Méan Penhoet..... | 60,50 |
| 21. | Cortiula, l'Arpajonnaise..... | 77,5 | 42. | Bodin, Club Sportif Inter Avia Alger..... | 60 |
| 22. | Dupuy, A.S.R.O. Midi..... | 75,75 | 43. | Baldi, Alliance Sainte-Savine..... | 56,75 |
| | | | 44. | Leuwens, Sporting Club Dijonnais..... | 56,50 |

Classement National du Premier Pas Haltérophile 1958-1959

Juniors

POIDS COQS

| | |
|--|---------|
| 1. POTRON (56) Société Athlétique Montmartroise..... | 157,500 |
| 2. ZERILLO (55,2) Salie Vincent Ferrari..... | 110, - |
| 3. BEECKUIZEN L. (55,9) Club Hait, de Lunéville..... | 137,500 |
| 4. BERTHELOT (56) Haltérophile Club Lovérien..... | 137,500 |
| 5. AMANN (51) Union Sportive Wittenheim..... | 135, - |
| 6. LAPIERRE (55) Club Haltér de Lunéville..... | 135, - |
| 7. GONZALES (55,4) La Ripagérienne..... | 135, - |
| 8. BOUDARI (54) Haltéro Club Témouchentois..... | 132,500 |
| 9. EAUBELLE (55,5), Bourbon Lumière Sports..... | 132,500 |
| 10. BEUCLER (56) Gauloise de Montbéliard..... | 132,500 |
| 11. BARD (53,9) Sporting Club St-Amandois..... | 130, - |
| 12. VARNIER (54) Club Gondolo Sportif..... | 130, - |
| 13. DECONNINCK (51,4) Club Cult. r. des Postes, Lille..... | 127,500 |
| 14. FOUGERET (56 Hoyau Océan Club..... | 127,500 |
| 15. BENLARBI (55,3) Concorde d'Oran..... | 125, - |
| 16. SANCHIS (50,4) Sports Athl. Bel-Abbésiens..... | 122,500 |
| 17. STRANO (56) Club Haltérophile de Lunéville..... | 122,500 |
| 18. SCHMITT (55) Energie Haguenau..... | 120, - |
| 18. SERRANDI (55) Halt. et Cult. Club Aix-eu-Prov..... | 120, - |
| 20. BROSSARD (55,6) Club Olympique Caudéranais..... | 120, - |
| 20. CAPITAINE (55,6) Athlétic Club Servannais..... | 120, - |
| 22. CANDI (56) Club Haltérophile de Lunéville..... | 120, - |
| 23. MAGINIAU (54,5) Sporting Club St-Amandois..... | 117,500 |
| 24. GAUDRU (54,9) Stade Municipal de Montrouge..... | 117,500 |
| 24. DUTHEIL (54,9) Rad Star de Limoges..... | 117,500 |
| 26. AMOSSE (55,4) Club Athlétique Nantais..... | 117,500 |
| 27. LOHEZ (51,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 115, - |
| 28. COURTIN (53,8) Haltérophile Club de Maubeuge..... | 115, - |
| 29. MÉRIMÉE (539) Union Sportive de Tours..... | 115, - |
| 30. MESSANA (54) Omnium Sportif Saint-Etienne..... | 115, - |
| 31. ASSOUG Y. (55,9) Red Star de Limoges..... | 115, - |
| 32. ANGLARD (56) Red Star de Limoges..... | 115, - |
| 33. SCHMUCK (53,9) Sté Halt. et Cult. Haguenau..... | 112,500 |
| 34. GONNEL (54) Patronage Laïque de Lorient..... | 112,500 |
| 35. ARAYE (50) Bourbon Lumière Sports..... | 110, - |
| 36. CONCA (51) Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence..... | 110, - |
| 37. FLOTTE (55,8) Red Star de Limoges..... | 110, - |
| 38. PIERRAT (508) Haltero Club Arbréslois..... | 107,500 |
| 39. BANOR (56) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion..... | 107,500 |
| 39. JONVEAUX (56) A.S. Sapeurs-Pompiers, Nantes..... | 107,500 |
| 41. BEESKUIZEN (47) Club Haltérophile de Lunéville..... | 102,500 |
| 42. BIRY (52,2) Vaillante de Vertou..... | 102,500 |
| 43. GOURVITCH (55) Esso Sports..... | 102,500 |
| 43. DIJOUX (55) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion..... | 102,500 |
| 45. ELTER (55,5) Energie Haguenau..... | 102,500 |
| 46. DIETRICH (56) Energie Haguenau..... | 102,500 |
| 47. NELAMPE (56) A.P.E.C.A., Ile de la Réunion..... | 100, - |
| 48. BION (56) Union Fraternelle d'Aubièrre..... | 97,500 |
| 49. STEIN (50,2) Sté Haltér. et Cult. Haguenau..... | 95, - |
| 50. COLLARD (52) Union Fraternelle d'Aubièrre..... | 90, - |
| 51. GUYARD (50,5) Sporting Club Dijonnais..... | 87,500 |
| 52. RICHAUME (55,7) U.S. Cheminots Val de Loire..... | 87,500 |
| 53. SEBERO (53,4) A.S. Minière de Fondary..... | 85, - |
| 54. LE CLERC (47,8) Club Athlétique Nantais..... | 82,500 |

POIDS PLUMES

| | |
|--|---------|
| 1. COLMANT (59,5) U.S. Métro-Transports..... | 172,500 |
| 2. PIERQUET (60) Association Sportive de la Bourse..... | 160, - |
| 3. BOUREAU (58,2) Union Sportive de Tours..... | 150, - |
| 4. MICHEL (60) Club Naut. et Athl. de Rouen..... | 150, - |
| 5. GIVERNET (57,1) Française de Besançon..... | 145, - |
| 6. CRESSON (59,3) Ring Régional de Champagne..... | 145, - |
| 7. STEVENIN (60) Athlétic Club Montpellier..... | 145, - |
| 7. LEMETTRE (60) Haltérophile Club Lovérien..... | 145, - |
| 9. HAMET (58) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion..... | 142,500 |
| 10. FONTAINE (58,9) Club Athlétique Nantais..... | 142,500 |
| 11. DELALANDE (57,8) Club Athlétique Nantais..... | 140, - |
| 12. POULOT (59) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion..... | 140, - |
| 13. HILLAIREAU (57,6) Club Athlétique Nantais..... | 137,500 |
| 14. GUITARD (58,2) Cercle Cult. Saint-Médard..... | 137,500 |
| 15. ARTUSO (59,5) Montpellier Sport Club..... | 137,500 |
| 16. DEMANGE (57) Athlétic Ring Belfortain..... | 135, - |
| 17. DIETRICH (57,3) Club Sportif Est Républicain..... | 135, - |
| 18. PEREZ (57,9) R.S. Police d'Oran..... | 135, - |
| 19. MEULEBRECK (59,9) Sp. Réunis Lille Délivrance..... | 135, - |
| 20. PICAUVET (58,7) Association Sportive de la Bourse..... | 132,500 |
| 21. OLIVAR (59) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion..... | 130, - |
| 22. RUBI (59,4) Club Athlétique Nantais..... | 130, - |
| 23. LEFEVRE (57) A.S.P.T.T., St-Denis de la Réunion..... | 127,500 |
| 24. NONNET (57,8) Club Sport. Man. Châtellerault..... | 125, - |
| 25. BERTOZZA (58,4) Enfants du Devoir d'Oyonnax..... | 125, - |
| 26. PICOU (58,8) Union Amicale de Cognac..... | 125, - |
| 27. CANSMANN (60) Club Haltérophile de Lunéville..... | 125, - |
| 28. COCHELIN (58,4) Club Haltérophile Rochelais..... | 122,500 |

| | |
|---|---------|
| 29. ELOY (59,3) Omnium Sports Dieppoies..... | 122,500 |
| 30. MINIAMIA (57) A.S.P.T.T., St-Denis de la Réunion..... | 120, - |
| 30. ROLLAND (57) Maison des Jeunes de Narbonne..... | 120, - |
| 32. LEFEVRE (57,7) Haltérophile Club Cambrai..... | 117,500 |
| 33. HIHI (58,1) Casbah Club d'Alger..... | 117,500 |
| 34. MARTIN (60) Club Olympique Caudéranais..... | 117,500 |
| 35. HOUDE (56,4) Concorde d'Oran..... | 115, - |
| 36. BOUAZZA (56,9) Sports Athlétiques Bel-Abbésiens..... | 115, - |
| 37. CRESZCZUK (59,6) Omnium Sportif St-Etienne..... | 115, - |
| 38. LEMOINE (59,9) Sporting Club Dijonnais..... | 115, - |
| 39. FINAORA (59) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion..... | 112,500 |
| 40. QUENTIN (58,2) Club Haltérophile Rochelais..... | 110, - |
| 41. METENIER (58,5) Sporting Club Saint-Amandois..... | 110, - |
| 42. SOLDE (59,8) Société de Gymn. d'Angers..... | 110, - |
| 42. GENDRE (59,8) Club des Jeunes de Wazemmes..... | 110, - |
| 44. GORGORA (57,1) Groupes Laïques d'Alger..... | 107,500 |
| 45. BELLEC (58,8) Patronage Laïque de Lorient..... | 107,500 |
| 46. COLAS (57,2) Club Athlétique Nantais..... | 102,500 |
| 47. PHARIZAT (59,3) Union Mâconnaise..... | 100, - |
| 48. ALBRECHZYNSKI (59) A.S.P.T.T. de Strasbourg..... | 95, - |
| 49. MARCHAND (59,9) Sporting Club Dijonnais..... | 95, - |
| 50. BION J. (58) Union Fraternelle d'Aubièrre..... | 92,500 |
| 51. BERARD (58,5) A.S. Minière Fondary..... | 82,500 |
| 52. CHEYRON (57) Assoc. Sport. Montferrandaise..... | 80, - |

POIDS LEGRS

| | |
|--|---------|
| 1. NEGRIER (66,3) Haltéro Club Montpellier..... | 190, - |
| 2. GUERLUS (67,5) Association Sportive de la Bourse..... | 182,500 |
| 3. HENNUYER (67,2) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 175, - |
| 4. MELIENT (66,4) A.S. Augustin Normand..... | 172,500 |
| 5. BARY (66,7) Stade Municipal de Montrouge..... | 172,500 |
| 6. BAUDRON (67,4) Ass. Sportive Police d'Oran..... | 172,500 |
| 7. NICE (62,5) Bourbon Lumière Sports..... | 167,500 |
| 8. COLINET (65,5) Sporting Club de Neuilly..... | 167,500 |
| 9. MULA (67,1) A.S. Cheminots de Vénissieux..... | 165, - |
| 10. VIAUX (63,5) Sté de Gymn. d'Angers..... | 162,500 |
| 11. ARNAUX (67,3) Club Sport. Cheminots Nîmois..... | 162,500 |
| 11. PERRIN (67,3) Club Culturiste de Reims..... | 162,500 |
| 13. POULAIN (67,5) Union Tourquennoise..... | 162,500 |
| 14. DUMAS (62) La Montluçonnaise..... | 160, - |
| 15. LECOMTE (65,5) Versailles Athlétic Club..... | 160, - |
| 16. SALLE (66,6) Stade Municipal de Montrouge..... | 160, - |
| 17. DAHO (67) Haltérophile Club de Nice..... | 157,500 |
| 18. BOUDOUX (67,4) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 157,500 |
| 19. LIBERT (65,9) Sté Athlétique Montmartroise..... | 155, - |
| 20. DEMAY (66,3) Frontignan Athlétic Club..... | 155, - |
| 20. GRANADO (66,3) La Ripagérienne..... | 155, - |
| 22. DORMIEU (64) A.S. Électricité de Lille..... | 152,500 |
| 23. DIETRICH (66,3) Club Culturiste de Reims..... | 152,500 |
| 24. NAUDOU (67,4) A.J. Lilloise Inter-Entreprises..... | 152,500 |
| 25. POWER (61,4) Ralliement de Mustapha..... | 150, - |
| 26. BARNEOU (66,5) Amicale Saint-Ruf..... | 150, - |
| 27. DOUSSINAULT (67,1) Etoile Sp. Villeneuvevoise..... | 150, - |
| 28. CONRAD (67,4) Club Sportif de Brumath..... | 150, - |
| 29. BELLINI (67,5) Club Athlétique Nantais..... | 150, - |
| 30. TAHALAITI (62,9) Haltero Club Témouchentois..... | 147,500 |
| 31. APPER (65,5) Haltérophile Club de Boulogne..... | 147,500 |
| 32. LAUGLANEY (66,4) Jeun. Laïques Rép. Marmande..... | 147,500 |
| 33. ROUX (66,5) Amicale Saint-Ruf..... | 147,500 |
| 34. STAFETTA (61,7) Ilets Sports Montluçonnais..... | 145, - |
| 35. VANDEPUTTE (63,8) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... | 145, - |
| 36. COUVEZ (63,9) Club des Jeunes de Wazemmes..... | 145, - |
| 37. FERRAND (64,2) Haltérophile Club Lovérien..... | 145, - |
| 38. LEFEVRE (64,8) Club Gondolo Sportif..... | 145, - |
| 39. RICO (65,6) Haltéro Club Témouchentois..... | 145, - |
| 40. GUERIN (60,7) Club Athlétique de La Varenne..... | 142,500 |
| 41. BARRET (61,4) Union Gymnique Péageoise..... | 142,500 |
| 42. DELVALLEE (62,5) Sports Réunis Lille Délivrance..... | 142,500 |
| 43. CHIRILCENCO (65) Haltérophile Club Lovérien..... | 142,500 |
| 44. BENSADOUN (65,1) Sports Athl. Bel-Abbésiens..... | 142,500 |
| 45. DIGNAN (66,7) Cercle Culturiste Saint-Médard..... | 142,500 |
| 46. DUBOIS (66,8) Cercle Paul-Bert Rennes..... | 142,500 |
| 47. TRINKAUS (67,3) Energie d'Haguenau..... | 142,500 |
| 48. SALIN (64,1) A.C. des Bretons de la Loire..... | 140, - |
| 49. VANDENBUSCHE (65) Cl. des Jeunes Wazemmes..... | 140, - |
| 50. LAFOND (66,1) S.C.P.O. Paris..... | 140, - |
| 51. DEHEZ (67,5) Cercle Culturiste St-Médard..... | 140, - |
| 52. RAILLARD (61) Entente Cheminots Chaumont..... | 137,500 |
| 53. ERADES (62,2) Sports Athlétiques Bel-Abbésiens..... | 137,500 |
| 54. RIVAUX (64) Omnium Sportif St-Etienne..... | 137,500 |
| 55. BECUWE (64,6) U.S. Cheminots de Saint-Pol..... | 137,500 |
| 55. CHAPOUTOT (64,6) Gauloise de Montbéliard..... | 137,500 |
| 57. BELHAMRI (65,1) Sté de Gymn. Maison Carrée..... | 137,500 |
| 58. GUEGUEN (65,4) Sporting Club Saint-Amandois..... | 137,500 |
| 59. LENOIR (66,7) U.S. Cheminots du Val de Loire..... | 137,500 |

Haltérophile Moderne n° 140 (12-1958)

| | | | |
|--|---------|---|---------|
| 60. ASCOET (64,8) Club Athlétique Nantais | 135, - | 21. MARRAST (74) Dini Haltero Club | 155, - |
| 61. PLACIDE (66,4) Cl. Spart. Cheminots Nîmois | 135, - | 22. PFEIFFER (71) Club Haltérophile Lunéville | 152,500 |
| 62. FRION (67,1) Club Athlétique Rosendaël | 135, - | 23. ASENSI (73,3) Athlétic Club Montpellier | 152,500 |
| 63. MAGNE A. (62,5) Jeun. Laïques Rép. Marmande | 132,500 | 24. ALLETZ (73,8) Union Méan Penhoët | 152,500 |
| 64. NOYER (63,4) Stade de la Porte Normande | 132,500 | 25. VIVIEN (66,1) Union Haubourdoise | 150, - |
| 65. MATEOS (65) Dini Haltero Club | 132,500 | 26. DEBAUD (70) Enfants du Devoir Oyonnax | 150, - |
| 66. BASTIEN (65,2) Haltérophile Club de Cambrai | 132,500 | 27. OLLIVIER (74,9) St-Nazaire Omni Sports | 150, - |
| 67. RAISER (65,6) Française de Besançon | 132,500 | 28. LAFOREST (68) Royan Océan Club | 147,500 |
| 68. BRIDIER (64,2) Sporting Club St-Amandinois | 130, - | 29. MEDA (70) Dini Haltero Club | 147,500 |
| 69. DANIERE (64,6) Ilets Sports Montluçonnais | 130, - | 30. HEURTEMATTE (70,6) Haltéroph. Club Lovérien | 147,500 |
| 70. POULAIN (66) Haltérophile Club de Boulogne | 130, - | 31. LANOÛ (71,5) Club Sportif Cheminots du Mans | 147,500 |
| 71. GAUDINEAU (66,5) Cl. Sport. Man. Châtellerault | 130, - | 32. FOUASSIER (75) Air Sports Blois | 147,500 |
| 72. CAUCHIA (67) Maison des Jeunes de Narbonne | 130, - | 33. CIPCIC (69,3) Club Athl. La Garenne | 145, - |
| 73. LUTRINGER (67,5) Union Guebwiller | 130, - | 34. FOURNIER (69,5) A.S.P.O. Midi | 145, - |
| 74. MAGNE R. (60,2) Jeun. Laïques Rép. Marmande | 127,500 | 35. MARTEL (71) Club Haltérophile Lunéville | 145, - |
| 75. HERVOUET (61,9) Club Athlétique Nantais | 127,500 | 36. DANGREAU (71) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 145, - |
| 76. BODIN (62) Jeunesses Laïques Rép. Marmande | 127,500 | 37. LELOUP (71,5) Club Culturiste Reims | 145, - |
| 77. COHEN (63,6) Concorde d'Oran | 127,500 | 38. VALETTE (72,7) Concorde d'Oran | 145, - |
| 78. AZZOU S. (65,9) Red Star de Limoges | 127,500 | 39. BRUCKMANN (70) Club Sportif de Brumath | 142,500 |
| 79. MATA CZ (66) Club Sportif de Brumath | 127,500 | 40. CORNILLE (70,3) Club Athlétique Nantais | 142,500 |
| 80. MOKTARI (62,7) Casbah Club d'Alger | 125, - | 41. SARLANGA (72,7) Ralliement de Mustapha | 142,500 |
| 81. MATHES (63,4) Sté Halt, et Cult. Haguenau | 125, - | 42. HOUDEAU (73,5) Sporting Club Dijonnais | 142,500 |
| 82. CAMPS (65,3) A.S. Saint Bonaventure | 125, - | 43. CARLES (74,2) Haltero Club Arbreslois | 142,500 |
| 83. ROLAND (65,6) Sté de Gymn. d'Angers | 125, - | 44. DORSO (74,3) Club Athlétique Nantais | 140, - |
| 84. DURAND (66,6) Club Haltérophile Rochelais | 125, - | 45. DIGNEAU (70,7) Cercle Culturiste Saint-Médard | 137,500 |
| 85. GELOEN (67,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 125, - | 46. HARTZ (71) Energie Haguenau | 137,500 |
| 86. ANTOINE (62,1) Société Haltérophile Haguenau | 122,500 | 47. LAZANI (68,4) Club Athlétique Nantais | 135, - |
| 87. BRULEY (66) Red Star de Limoges | 122,500 | 48. MONTFORT (72,6) Maison des Jeunes Narbonne | 135, - |
| 88. PALLAY (62,2) Omnium Sportif Saint-Etienne | 120, - | 49. ANDUJAR (68,1) Haltero Club Témouchentois | 130, - |
| 89. BOFF (63,7) Club Sportif Est Républicain | 120, - | 50. COUBLE (70,5) Haltero Club Arbreslois | 130, - |
| 90. ARNAUD (64,8) Vaillante de Vertou | 120, - | 51. MILLET (69,8) Club Athlétique St-Priest | 127,500 |
| 91. PIGATTO (65,8) Sporting Club St-Amandois | 120, - | 52. GUY (71,1) Club Athlétique Saint-Priest | 127,500 |
| 92. OUESNEY (66,1) Haltérophile Club Lovérien | 120, - | 53. SAUSSE (68,4) Club Bailleulois | 127,500 |
| 93. MAZOYER (66,4) Union Mâconnaise | 120, - | 54. BOUSSOUHAN J.P. (68,2) U.S. Chem. Val de Loire | 125, - |
| 94. GRUGET (66,7) Club Athlétique Nantais | 120, - | 55. FORTIN (69,2) A.S. Gaillon-Aubevoye | 125, - |
| 95. FRANCKE (67,1) A.S.P.T.T. Strasbourg | 120, - | 56. JISTA (70) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion | 125, - |
| 96. SIMONAUD (67,4) Red Star de Limoges | 120, - | 57. RALLU (71) Club Athlétique Nantais | 125, - |
| 97. CAMPAGNON (62) Club Haltérophile Lunéville | 117,500 | 58. DUMONT (68,1) U.S. Cheminots de St-Pol | 122,500 |
| 98. CHEVILLARD (63) Voltigeurs Castelbriantais | 117,500 | 59. CERVENANSKI (71,4) Ilets Sports Montluçonnais | 122,500 |
| 99. DEBRABANDERE (67) Cl. Gym. Haubourdoise | 117,500 | 60. DURAND (71) Union Fraternelle d'Aubièrre | 117,500 |
| 100. RAVELLI (63) Sporting Club Dijonnais | 115, - | 61. HAUTIER (69) A.S. Montferrandaise | 115, - |
| 101. THEVES (63,3) Jeunesses Rép. Marmande | 115, - | 62. FRATY (74,5) Union Sportive Crestoise | 115, - |
| 102. BALLANGER (63,7) Etoile Sportive Villeneuvevoise | 115, - | 63. BENZIMRA (68,5) Concorde d'Oran | 112,500 |
| 103. LEVREY (65,4) A.S.P.T.T. de Strasbourg | 115, - | 64. MOUCANA (69) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion | 110, - |
| 104. PARIS (66,2) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence | 115, - | 65. LORCA (68) A.S. Saint Bonaventure | 107,500 |
| 105. CANNARD (67,4) Union Mâconnaise | 115, - | 66. PINEL (69,5) Club Athlétique Nantais | 107,500 |
| 106. LEGILLES (61,8) La Blésoise | 112,500 | 67. FEUILLAT (68) Ass. Sportive Montferrandaise | 105, - |
| 107. POIRIER (62,1) Cercle Saint-Médard | 112,500 | 68. LETELLIER (72) Ass. Sportive Montferrandaise | 102,500 |
| 108. QUINTANA (63) A.S. Saint Bonaventure | 112,500 | | |
| 108. BOURGARD (63) Club Haltérophile Lunéville | 112,500 | | |
| 110. CUVELIER (63) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion | 110, - | | |
| 111. MARTUCCI (66,1) Club Athlétique Saint-Priest | 110, - | | |
| 112. DERIEUX (66,3) Club Athlétique Nantais | 110, - | | |
| 112. TRIMBORN (66,3) Union Guebwiller | 110, - | | |
| 114. PAYET (65) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion | 107,500 | | |
| 115. HARRAULT (67) Association Sportive Mont f. err. | 107,500 | | |
| 116. FURIA (61) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion | 105, - | | |
| 117. IOUSSET (61,4) Club Athlétique Nantais | 105, - | | |
| 118. VISINONI (62,4) Entente Cheminots de Chaumont | 102,500 | | |
| 119. FAUSSOT (63,6) Sporting Club Dijonnais | 102,500 | | |
| 120. ARCELLE (61) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion | 100, - | | |
| 121. ADELAR (62) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion | 100, - | | |
| 122. MARXER (65) club Haltérophile Lunéville | 100, - | | |
| 123. ROUSSOUHAN C. (63,7) U.S. Chem. Val de Loire | 97,500 | | |
| 124. MARKUS (61) Association Sport. Montferrandaise | 92,500 | | |
| 125. RONCERET (63,5) Air Sports Blois | 92,500 | | |
| 126. SOULIER (67,5) Association Sport. Montferrandaise | 92,500 | | |
| 127. KEPA (62,5) A.S. Minière Fondary | 87,500 | | |
| 128. GIDAZEWSKI (62,6) A.S. Minière Fondary | 87,500 | | |

POIDS MOYENS

| | |
|---|---------|
| 1. THOLLON (74,7) Haltérophile Club de Marseille | 187,500 |
| 2. BONASSI (68,2) Sporting Club de Neuilly | 180, - |
| 3. BEDETTI (71) Cl. Sport. Manuf. Châtellerault | 180, - |
| 4. HOUX (70,6) Montpellier Sport Club | 175, - |
| 5. LAURENT (69) Française de Besançon | 170, - |
| 6. DOULBEAU (71,8) Club Athlétique de la Varenne | 167,500 |
| 7. GLASSET (70) Haltér. Club de Maubeuge | 165, - |
| 8. PAGES (72,2) Club Sport. Cheminots Nîmois | 165, - |
| 9. CZAPLICKI (68,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 162,500 |
| 10. PERRIER (68,7) Maison des Jeunes Chambéry | 160, - |
| 11. BRETONNIER (70,5) Cl. Nautique et Athl. Rouen | 160, - |
| 12. COMPAR (71,8) Union Guebwiller | 160, - |
| 13. LERAY (73) Club Athlétique Nantais | 160, - |
| 14. CLAUDINE (74) S.C.P.O. Paris | 160, - |
| 14. TRUGLIO (74) Haltérophile Club de Nice | 160, - |
| 14. LEPRETRE (74) Haltérophile Club Boulogne | 160, - |
| 17. CAUVIN (68,4) Ass. Sportive Augustin Normand | 157,500 |
| 18. STRAGIER (71) Union Tourquennoise | 157,500 |
| 19. MISSOUM (73,9) Club Haltérophile Rochelais | 157,500 |
| 20. CAM (74,6) Société de Gym, d'Angers | 157,500 |

POIDS MI-LOURDS

| | |
|---|---------|
| 1. SATOUF (80) Ralliement de Mustapha | 205, - |
| 2. CORNEILLE (81) Union Halluinoise | 205, - |
| 3. MOREL (82) Union Haubourdoise | 185, - |
| 4. LEFEVRE (79,8) Sporting Club de Neuilly | 182,500 |
| 5. LAVIGNE (75,9) Royan Océan Club | 175, - |
| 6. GWINNER (76,5) Union Sportive Wittenheim | 170, - |
| 7. GROSS (80,6) Union Guebwiller | 170, - |
| 8. MARTIN (77,8) Voltigeurs Castelbriantais | 162,500 |
| 9. LOUALI (82) Casbah Club d'Alger | 162,500 |
| 10. ROLLAND (78,5) Société Olympique Saint-Médard | 160, - |
| 11. ROUZÉ (75,4) Haltérophile Club Lovérien | 157,500 |
| 12. LEJEUNE (81) Sporting Club de Neuilly | 157,500 |
| 13. GONCET (75,6) Enfants du Devoir d'Oyonnax | 155, - |
| 14. MAGNIN (76,6) Omnium Sportif Saint-Etienne | 155, - |
| 15. LESIEUR (79,3) Club Culturiste de Reims | 152,500 |
| 16. FERRER (77,5) Maison des Jeunes Narbonne | 150, - |
| 17. MACHELIN (80) Union Roubaissienne | 150, - |
| 18. FERRU (77) Club Sportif Cheminots du Mans | 147,500 |
| 19. VINCENT (75,6) Union Amicale de Cognac | 145, - |
| 20. BOURGOGNE (82,5) L'Oranaise | 145, - |
| 20. GACHET (82,5) Club Haltérophile Rochelais | 145, - |
| 22. BLONDEL (82,5) A.S. Gourmaissienne | 135, - |
| 23. COUDARD (82) Halt, et Cult. Aix-en-Provence | 132,500 |
| 24. PELLETIER (81,6) Entente Cheminots Chaumont | 127,500 |
| 25. HERSELY (75,5) A.S. Minière Fondary | 125, - |
| 26. CORBIN (78,9) Voltigeurs Castelbriantais | 115, - |

POIDS LOURDS LEGERS

| | |
|---|---------|
| 1. ROCBIA (90) Haltérophile Club de Marseille | 195, - |
| 2. DELORME (84,9) U.S. Cheminots Val de Loire | 187,500 |
| 3. SEGONZAC (89,2) Club Régie Gaz de Bordeaux | 167,500 |
| 4. BESNARD (86,9) Pont-et-Chaussées Toulouse | 162,500 |
| 5. GAMIN (87) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 157,500 |
| 6. LOHERFF (88,6) Athlétic Club Servannais | 152,500 |
| 7. BRAYLLE (83,2) Omnium Sportif Saint-Etienne | 150, - |
| 8. CHOUCROUN (85,7) Concorde d'Oran | 140, - |
| 9. BERTIN (89,1) La Blésoise | 130, - |
| 10. CHAMPIGNY (85,2) Cl. Sportif Man. Châtellerault | 117,500 |

POIDS LOURDS

| | |
|---|--------|
| 1. NARDIN (94) Courbevoise Sports | 195, - |
|---|--------|

SENIORS

POIDS COQS

| | |
|---|---------|
| 1. SENAVE (56) Union Roubaissienne | 147,500 |
| 1. MARLIAC (56) Française de Besançon | 147,500 |
| 3. DACOSTA (55,5) Club Nautique et Athl. Rouen | 140, - |
| 4. CURABA (54) La Ripagérienne | 135, - |
| 5. PADRE (54,5) Olympique St-Denis-La Réunion | 132,500 |
| 6. GANDOLFI (53,4) Enfants du Devoir Oyonnax | 130, - |
| 7. MIDOUN (52,1) Casbah Club d'Alger | 127,500 |
| 8. MURAT (50,3) A.S.P.O. Midi | 125, - |
| 9. VERDIN (55) Bourbon Lumière Sports | 122,500 |
| 9. SAMYN (55) Club Culturiste, r. des Postes, Lille | 122,500 |
| 11. RICHARD (50,9) Club Haltérophile Rochelais | 120, - |
| 12. PERICAT (5,1) Red Star Limoges | 115, - |
| 13. TACHER (55) Olympique Saint-Denis-La Réunion | 115, - |
| 14. DARGEL (55) Bourbon Lumière Sports | 112,500 |
| 15. CHARTRAIN (55) Stade Porte Normande | 105, - |
| 16. MARTINEAU (52,8) Club Haltérophile Rochelais | 102,500 |
| 17. BOYER (50) Bourbon Lumière Sports | 100, - |

POIDS PLUMES

| | |
|---|---------|
| 1. DESORGES (59,3) U.S. Métro-Transports | 175, - |
| 2. LOPEZ (57,8) Mostaganem Épée | 172,500 |
| 3. MIALLO (61) Omnium Sportif Saint-Etienne | 160, - |
| 4. SIONNEAU (59,7) Sté Athlétique Montmartroise | 155, - |
| 5. BARRAT (59,9) Red Star de Limoges | 150, - |
| 6. BRAUD (57,9) Union Amicale de Cognac | 147,500 |
| 7. BUISSIERE (60) Maison des Jeunes de Chambéry | 142,500 |
| 8. LECALVEZ (58,3) Société Athlét. Montmartroise | 135, - |
| 9. VECHOT (GO) Bourbon Lumière Sports | 130, - |
| 10. FLORES (GO) Union Amicale de Cognac | 125, - |
| 11. GIRARD (58,8) Union Sportive de Tours | 120, - |
| 12. YAOUNI (59,7) Club Sportif Inter-Avia Alger | 115, - |
| 13. COLOMBA (58) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence | 110, - |

POIDS LEGRS

| | |
|--|---------|
| 1. TOGNET (66,5) Maison des Jeunes Chambéry | 175, - |
| 2. KAPLAN (67,2) Athlétic Club Montpellier | 170, - |
| 3. MALVIN (67) U.S. Métro-Transports | 167,500 |
| 4. ROTH (67,2) Sté Halt. et Cult. Haguenau | 167,500 |
| 5. KLECHNEFF (66,5) Sport France Radio | 162,500 |
| 6. HULEUX (67,2) Société Athlétique Montmartroise | 162,500 |
| 7. ROUSSE (64) A.S.P.T.T. St-Denis-La Réunion | 157,500 |
| 8. LEGLOANEC (65,5) Dreux Athlétic Club | 157,500 |
| 9. ZIGUEL (66,7) U.S. Métro-Transports | 157,500 |
| 10. MAREINE (65,3) Enfants du Devoir Oyonnax | 155, - |
| 10. GRENAIS (65,3) Cercle E.P. St-Nazaire | 155, - |
| 12. DUFOUR (66,1) Club Sp. Cheminots du Mans | 155, - |
| 13. RAYMOND (64,3) Cercle Cult. Salle Commenge | 152,500 |
| 14. NOALLY (67,4) Haltero Club Arbrelois | 152,500 |
| 15. JOUIN (63,8) Union Méan Penhoet | 150, - |
| 16. BAUDINO (67) Haltero Cult, Lyonnais | 150, - |
| 17. AUDINET (61,2) Club Olympique Caudéranais | 147,500 |
| 18. TILLIER (64,8) Esso Sports | 147,500 |
| 19. KALLACHE (66,2) Haltero Club Témouchentois | 147,500 |
| 20. STEPHAN (61,3) Sté Haltérophile Haguenau | 145, - |
| 21. MICHON (66,5) Haltérophile Club Grenoblois | 145, - |
| 22. FOUILLEUL (64,5) Société Sportive Domfrontaise | 142,500 |
| 23. BALDI (65,2) Alliance Sainte-Savine | 142,500 |
| 24. JEGO (63) Patronage Lorientais | 140, - |
| 25. ARCELIN (63,5) Dreux Athlétic Club | 140, - |
| 26. GUITARD (64) A.S.P.O. Limoges | 140, - |
| 27. BELONI (66,5) Club Sportif Cheminots du Mans | 137,500 |
| 28. BENYACOUB (67,5) Montpellier Sport Club | 137,500 |
| 29. ANGELI (61,9) Française de Besançon | 135, - |
| 30. BERNARD (64) Union Gymnique Péageoise | 135, - |
| 31. LEVEQUE (66,3) Club Gondolo Sportif | 135, - |
| 32. CULEMME (67,5) Club Haltérophile Rochelais | 135, - |
| 33. GUEDAN (61,8) Haltérophile Club Grenoblois | 132,500 |
| 34. JULIA (60,8) Stade Municipal de Montrouge | 130, - |
| 35. DENAMIEL (65) A.S.P.T.T. S.-Denis-La Réunion | 127,500 |
| 36. BAECHLER (61,5) Stade de la Porte Normande | 125, - |
| 37. QUILLET (63,2) Amicale Saint-Ruf | 125, - |
| 38. LIEURY (66,1) Patronage laïque de Lorient | 125, - |
| 39. GARCIA (63,3) Sporting Club Navis | 117,500 |
| 40. JEANNIN (64) Union Mâconnaise | 117,500 |
| 41. LUGUET (64,3) Esso Sports | 117,500 |
| 42. BAUDIN (62,1) Club Sportif Inter Avia Alger | 112,500 |

POIDS MOYENS

| | |
|--|---------|
| 1. DETIERS (73,4) Club Culturiste Reims | 192,500 |
| 2. ATTARD (74) Haltérophile Club de Marseille | 182,500 |
| 3. GOAPPER (73,5) Société Athlétique Montmartroise | 180, - |
| 4. DUBOIS (74,2) Sporting Club de Neuilly | 180, - |
| 5. BAUMANN (60) Club Athlétique La Varenne | 175, - |
| 6. CHABEAU (71) A.S. Électricité Lille | 170, - |
| 7. THOUMING (71,6) Club Sportif d'Alençon | 170, - |
| 8. CORTIULA (72,6) L'Arpajonnaise | 170, - |
| 9. BROTTES (72,7) Cercle Cultur. Salle Commenge | 170, - |
| 10. GOLIAS (75) Athlétic Club Trélazéen | 170, - |

| | |
|--|---------|
| 11. MARTINEZ (69,6) Haltéro Club Témouchentois | 165, - |
| 12. CHARRIER (73,7) Rueil Athlétic Club | 165, - |
| 13. SICOULY (74) Sporting Club St-Amandois | 165, - |
| 14. LE MADEC (74,7) Club Athlétique Nantais | 165, - |
| 15. HERICHER (71,5) A.S. Gaillon Aubevoye | 162,500 |
| 16. JUBAULT (69,7) Union Sportive de Tours | 160, - |
| 17. MYAUX (71,5) Haltérophile Club Compiégnois | 160, - |
| 18. JARDIN (72,5) Société Sportive Domfrontaise | 160, - |
| 19. BELHOMME (74,4) U.S. Métro Transports | 160, - |
| 20. HOAREAU (69) A.S.P.T.T. St.-Denis La Réunion | 157,500 |
| 21. NUTY (73,5) A.S. Cheminots Nimois | 155, - |
| 22. MALHERBE (74,4) Stade de la Porte Normande | 155, - |
| 23. ROUSSEAU (68,3) Club Culturiste de Reims | 152,500 |
| 24. CHEVALIER (74,2) Club Sportif Inter-Avia | 152,500 |
| 25. POMMIER (73,5) Rueil Athlétic Club | 152,500 |
| 26. BOUSSOUHAN M. (75) Air Sports Blois | 152,500 |
| 27. CABBILLAU (71,2) Mostaganem Épée | 150, - |
| 28. BESNARD (69) Cercle Paul-Bert Rennes | 147,500 |
| 29. CHEVRIER (69,1) Air Sports Blois | 147,500 |
| 30. CHARRON (70,6) Club Athlétique Nantais | 147,500 |
| 31. TASSIN (71) Versailles Athlétic Club | 147,500 |
| 32. FRAPPE (74) Alliance Sainte-Savine | 147,500 |
| 33. LACOUR (71,1) Enfants du Devoir Oyonnax | 145, - |
| 34. VERANI (72) Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence | 145, - |
| 34. ADENOL (72) Halt. et Cult. Club Aix-en-Provence | 145, - |
| 36. LEUWERS (74,8) Sporting Club Dijonnais | 142,500 |
| 37. SIGNORELLI (68) Union Guebwiller | 140, - |
| 38. BOURGEOIS (68,2) Royan Océan Club | 140, - |
| 39. BELKHEIR (71,4) Casbah Club d'Alger | 140, - |
| 40. LAMOUREUX (73) Halt. et Cult. Club Aix-en-Prov | 140, - |
| 40. CLÉMENT (73) A.S.P.O. Angoulême | 140, - |
| 42. EDEL (73,3) Enfants du Devoir Oyonnax | 140, - |
| 43. FATOL (69) A.S.P.T.T. St-Denis-La Réunion | 135, - |
| 44. FERNANDEZ (71,1) A.S.P.O. Midi | 135, - |
| 45. LE JORT (72) Club Athlétique Nantais | 132,500 |
| 46. GINER (74) A.S. Sainte-Bonaventure | 130, - |
| 47. POLLIER (73) Union Mâconnaise | 127,500 |
| 48. CHEVALLIER (68,3) Alliance Ste-Savine | 125, - |
| 49. FIDJI (72) Bourbon Lumière Sports | 125, - |
| 50. SIUDILLA (69) Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Provence | 105, - |

POIDS MI-LOURDS

| | |
|---|---------|
| 1. BESSON (82) Société Athlétique Montmartroise | 205, - |
| 2. BÈUF (78,7) U.S. Métro-Transports | 200, - |
| 3. BOULANGER (82) Athlétic Ring Belfortain | 200, - |
| 4. PORTEFAIS (77) Sporting Club de Neuilly | 197,500 |
| 5. BELTRANDO (78,3) Haltérophile Cl. dd Marseille | 197,500 |
| 6. MALIVET (75,3) Royan Océan Club | 180, - |
| 7. PIERRE (76,2) U.S. Métro-Transports | 180, - |
| 8. PREHU (70,6) Société Sportive Domfrontaise | 177,50 |
| 9. AUGER (77,2) Club Sportif Cheminots du Mans | 170, - |
| 10. PATAILLE (80,6) Athlétic Club Montpellier | 170, - |
| 11. PATISSOUT (76,6) A.S. Sapeurs-Pompiers Lyon | 165, - |
| 12. BERNARD (82) Cercle Culturiste Salle Commenge | 165, - |
| 13. DUPUY (76) A.S.P.O. Midi | 160, - |
| 14. MALE (81) Halt. et Cult. Cl. Aix-en-Provence | 155, - |
| 15. BARTHELEMY (81,7) Stade Munic. Petite Synthe | 155, - |
| 16. BERTHIER (82) Haltérophile Club Grenoblois | 152,500 |
| 17. BECHTEL (82,5) Union Guebwiller | 152,500 |
| 18. LAPENNA (76) Haltérophile Club Grenoblois | 150, - |
| 18. CATTIAUX (76) Enfants du Devoir Oyonnax | 150, - |
| 20. PAULIHAC (79,2) U.S. Métro-Transports | 150, - |
| 21. BAS (79,1) Club Naut. et Athl. de Rouen | 137,500 |
| 22. CNOCHAERT (80,7) A.S. Gournaisienne | 137,500 |

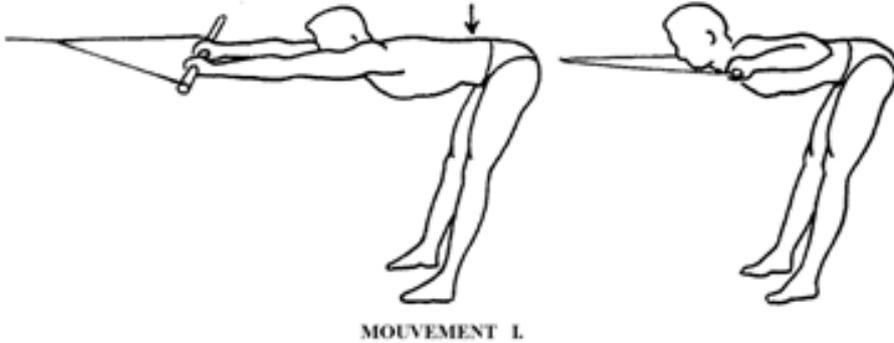
POIDS LOURDS LEGRS

| | |
|--|---------|
| 1. GRANDUCO (84) La Ripagérienne | 187,500 |
| 2. BALZING (87) Montpellier Sporting Club | 187,500 |
| 3. DELFAUD (85,7) Club Olymp. Villeneuve-Ablon | 172,500 |
| 4. PONCET (85,9) Clermont Sports | 170, - |
| 5. BANWARTH (85,9) A.S.P.T.T. Strasbourg | 165, - |
| 6. BATTINI (88) Halter. Club Aix-en-Provence | 162,500 |
| 7. POUZET (90) Athlétic Club Montpellier | 160, - |
| 8. BAEZA (89,5) Haltero Club Témouchentois | 157,500 |
| 9. DAMBUYANT (82,9) Union Sportive Crestoise | 147,500 |
| 10. CLÉMENTE (85,4) Union Athlétique Tarbaise | 140, - |
| 11. LAY (89) Union Athlétique Tarbaise | 137,500 |
| 12. THOMAS (89,1) Club Olympique Briochin | 137,500 |

POIDS LOURDS

| | |
|--|---------|
| 1. ALLAIRE (101,9) Société Athlét. Montmartroise | 225, - |
| 2. RIEU (100,3) Union Sportive Crestoise | 185, - |
| 3. BLANCHI (91) Ralliement de Mustapha | 182,500 |
| 4. BORGHEN (109,5) Sporting Club Navis | 180, - |
| 5. LEFRERE (90,2) AS. Lilloise Inter-Entreprises | 170, - |
| 6. GUERIN (90,4) Athlétic Club Servannais | 170, - |
| 7. ROSTAND (92) Enfants du Devoir Oyonnax | 165, - |
| 8. NICOLET (94,3) Stade Municipal Petite Synthe | 140, - |

La leçon athlétique du mois



MOUVEMENT I.

Mouvement I (Muscles : triceps, grands dorsaux, grands pectoraux).

Face au palan, jambes tendues écartées, tronc horizontal, le câble de l'appareil placé sur une barre tenue à deux mains, ramener les bras horizontaux en les amenant à la verticale.

Mouvement II (Muscles : biceps fémoral).

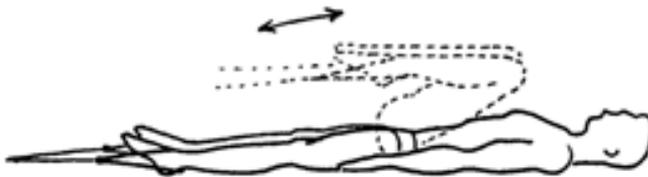
Couché facial, jambes allongées, réunies, pieds reliés par des étriers fixés au câble du palan, flexion et extension simultanées des jambes sur les cuisses.



MOUVEMENT II.

Mouvement III (Muscles : biceps fémoral, psoas iliaque).

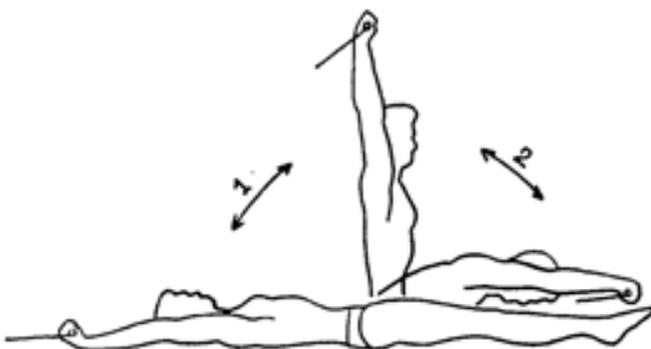
Couché dorsal, jambes allongées réunies, pieds reliés par des étriers fixés au câble du palan, flexion et extension simultanées des jambes sur les cuisses et ramener les genoux sur le thorax.



MOUVEMENT III.

Mouvement IV (Muscles : psoas iliaque, grands droits de l'abdomen).

Couché dorsal, jambes réunies tendues, pieds engagés ou tenus par courroie, le câble du palan fixé sur une barre placée sur les clavicules, flexion et extension du tronc.



MOUVEMENT IV.

Mouvement V (Muscles : biceps, masse commune, longs dorsaux).

Couché dorsal, jambes fléchies (en crochet) pieds engagés ou fixés par courroie, le câble du palan fixé sur une barre tenue à deux mains, le rameur (extension des bras, flexion du tronc, flexion des bras et extension du tronc).



MOUVEMENT V.

G. PICHON,

Maître d'E.P.S.

à l'Institut National des Sports.

Comment compléter l'entraînement haltérophile

A l'époque où nous vivons, chacun se doit d'abord à ses obligations professionnelles.

Les Haltérophiles ne brillant guère avant 25 ans, ils ont, à cet âge une famille à charge. Leurs loisirs sont souvent peu nombreux ; en dehors du dimanche matin, ils ne peuvent distraire qu'une ou deux soirées par semaine pour l'entraînement. De nos jours, ces trois entraînements sont nettement insuffisants pour obtenir des résultats.

Nous n'entendons parler que d'athlètes d'État, d'Universitaires à vie, de pompiers, de policiers, de militaires qui ont pour tâche première l'entraînement, 3 h. à 4 h. par jour.

En France, les athlètes de classe internationale ne sont pas assez encouragés et, souvent, arrivent à de bons résultats en parfaits amateurs.

Pendant ses trois entraînements, l'haltérophile tire sur les mouvements olympiques, en recherches techniques et en séries plus lourdes pour la mise en forme. La séance se trouve terminée sans qu'il ait eu le temps de pratiquer les exercices annexes de musculation, de souplesse, de détente indispensable aux résultats.

Voici quelques idées permettant de remédier à cet état de choses ; vous en trouverez vous-même beaucoup d'autres.

A son domicile le soir (s'il dispose d'un peu de place), au bureau, à l'atelier, au chantier, etc., de 12 à 14 h, avant la reprise, au lieu de prendre le café, de faire un billard, l'athlète trouvera 45 minutes à 1 heure pour effectuer une culture physique bénéfique. Il sera critiqué, moqué, mais il gagnera en valeur musculaire, en souplesse et sera envié par ses détracteurs. Avec l'amélioration de sa musculation, il progressera beaucoup plus sur les trois mouvements, car il améliorera sa condition physique et ses performances seront plus suivies en compétition.

Une quantité d'exercices peuvent être exécutés sans matériel spécialisé (voir articles de MM. Chaput et Pichon dans les numéros précédents).

On peut utiliser les objets et les meubles que l'on trouve autour de soi.

Pour remplacer le développé couché classique, exécuter, en appui facial au sol, des flexions et extensions des bras au sol, pieds surélevés sur une table ou sur un établi, etc.

– 7 ou 8 séries de 15 à 20 mouvements (pieds de 0 m. 50 à 1 m. du sol).

Placer 2 chaises ou caisses le long d'un mur, prendre appui dessus avec les mains, les pieds au mur exécuter des repoussés à l'appui tendu renversé en glissant un pied le long du mur (pour s'établir à l'équilibre).

– 7 séries de 3, 4 ou 5 repoussés équilibres.

Entre deux tables ou établis, en appui brachial tendu (jambes fléchies), flexions, extensions des bras (pompes sans élan des barres parallèles).

– 7 séries de 10.

Ajoutez, suspendus au cou ou à la taille, des poids additionnels.

Même exercice dos face au sol, mais pieds sur une chaise, tabouret, etc. :

– 7 séries de 10.

Ajouter si possible un objet lourd sur l'abdomen.

Pratiquer également des équilibres en souplesse, en force, en planche (corps tendu).

Marcher sur les mains, essayer de monter en équilibre sur des mains une marche de 15 à 20 cm. De l'équilibre sur la tête (poirier), pousser à l'équilibre, redescendre sur les avant-bras (et remonter).

Tous ces mouvements développent les triceps, les deltoïdes principalement et préparent au développé.

Exécuter des tractions suspendu par les mains entre 2 portes, à une charpente, un échafaudage, etc.

– 5 séries de 10 tractions, mains en pronation.
– 5 séries de 10 tractions, mains en supination.

Si cela paraît trop facile, voici un autre exemple

Accrocher 1 ou 2 bottins aux pieds, ou des briques ou parpaings, ou bien enrouler du tuyau de plomb aplati à la ceinture ou aux chevilles.

Étudier l'installation d'une corde à grimper excellent exercice de culturisme qui développe les dorsaux.

Sauter à pieds joints sur une table, etc., par dessus des obstacles. Triple saut à pieds joints. Saut à la corde (avec ses variantes).

Ces exercices préparent à l'arraché.

Pour se préparer à l'épaulé.

Exécuter des flexions du tronc en avant, jambes tendues, un camarade gagné par l'émulation en travers sur la nuque ; à défaut, un sac rempli de gravillon, de sable, etc.

Également des flexions de jambes, le partenaire à cheval sur la nuque.

– 7 séries de 10 flexions.

Monter des escaliers avec ce fardeau, 1 ou 2 étages.

Pour que la barre n'échappe pas des mains à l'épaulé, pétrir une balle mousse et ceci très souvent.

Penser également aux abdominaux (voir description de MM. Chaput et Pichon). Ceci demande peu de matériel peut-être des poids additionnels aux pieds (toujours le vieux tuyau de plomb). L'aplatir et l'enrouler aux chevilles par moitié ; mettre un vieux chiffon entre la chaussette et le tuyau.

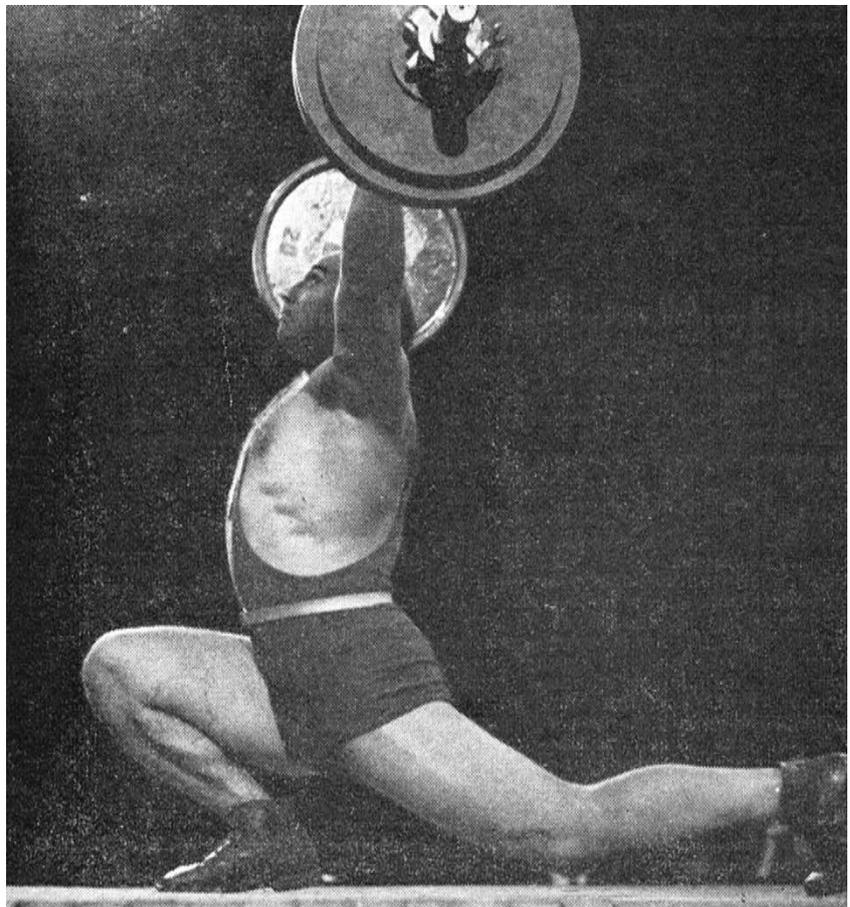
Si possible, garder les mouvements abdominaux pour la maison le soir ou de préférence le matin, car ils mettent en forme pour la journée. Ils deviendront bientôt indispensables.

CONCLUSION

Tout athlète désirant obtenir des résultats doit essayer par tous les moyens de s'entraîner en culture physique et avoir la volonté de se plier à un travail judicieux à ses instants de liberté. Ainsi pourrions-nous essayer de lutter avec les semi-professionnels étrangers, réussir des performances améliorées et surtout plus suivies (ceci dû à la condition physique).

Dans le cadre de ce Bulletin j'ai voulu simplement faire part à nos lecteurs de quelques idées. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet d'un grand intérêt pour les Haltérophiles.

L. GUILLIER,
*Maître d'Éducation Physique
et de Sports.*



K. VOROBIEV (U.R.S.S.), champion du monde Poids Lourds Légers 1958.

Les Championnats du Monde 1958

J'ai essayé de vous décrire de mon mieux le déroulement des Championnats. J'espère que vous avez pu ainsi les vivre un peu et vibrer, comme les spectateurs de Stockholm, aux moments pathétiques, fort nombreux cette année. Je vais essayer maintenant de voir quelles leçons nous pouvons en tirer et vous livrer quelques réflexions qu'ils m'ont suggérées.

Classement par équipes

Au classement par équipes, l'U.R.S.S. arrive nettement en tête avec 45 points, devant les États-Unis 34, l'Iran 17 et l'Italie 16. Nous nous classons fort honorablement 6^e avec 7 points, malgré l'effectif réduit de notre représentation.

Indiscutablement, l'U.R.S.S. mérite sa victoire. Elle possède une équipe complète, sans aucun point faible, et a la chance de pouvoir disposer de remplaçants, fort nombreux, ayant presque la classe des titulaires.

Les U.S.A. n'ont pas présenté de Poids Léger. Ils ont des champions vraiment exceptionnels, comme Berger et Kono, mais leur équipe est moins homogène que celle des Russes et surtout ils ne disposent pas des mêmes réserves de valeur.

Les iraniens se maintiennent, malgré la retraite de quelques-unes de leurs vedettes, et les Italiens continuent de progresser. Notons qu'ils ont obtenu, dans ces Championnats, une 2^e place avec de Genova, une 3^e avec Mannironi et deux 4^e places avec Pignatti et Pigaiani.

La Pologne est 5^e avec 9 points seulement, mais elle a droit certainement, dans la hiérarchie mondiale, à une bien meilleure place avec le Coq Jankowski, le Plume Zielinski, recordman du monde, le Léger Czepulkowski, le Moyen Bochenek, le Mi-Lourd Palinski, le Lourd-Léger Bialas et le Lourd de 92 k Roguski.

Notons que ce classement a été obtenu en accordant des points aux six premiers de chaque catégorie, suivant le barème 7, 5, 4, 3, 2, 1. Il y a déjà un progrès puisqu'on ne tenait compte autrefois que des trois premiers classés, mais je ne suis toujours pas d'accord avec cette formule de classement dans lequel une nation présentant un seul athlète classé 6^e se voit classée avant une autre nation ayant présenté sept hommes finissant tous 7^e. Pour qu'un classement par équipes ait un sens, il faut que tous les participants comptent au classement. Il n'y a aucune raison pour qu'un athlète ayant effectivement tiré et se classant après le 6^e ne compte pas plus pour son équipe que s'il était resté bien sagement au coin de son feu. De même qu'un athlète classé, même dernier, doit être avantagé par rapport à celui qui a fait un zéro et se trouve de ce fait éliminé.

Il doit être assez facile de trouver une formule. Je laisse ce soin aux experts de la Fédération Internationale.

L'arbitrage

Les Championnats avaient été précédés de deux journées d'Information dirigées par notre Président Jean Dame pour les dirigeants et arbitres.

L'arbitrage fut à peu près correct pour les Poids Coqs, Plumes, Légers, Moyens. On avait l'impression d'un net retour en arrière, dans le

bons sens, et, fait remarquable, peu de concurrents furent gênés par cet arbitrage sévère, ce qui prouve bien que les athlètes savent tirer correctement et que s'ils cherchent à « triquer » c'est uniquement la faute de la faiblesse de certains arbitres.

Mais nous nous étions réjouis trop tôt. A partir des Poids Mi-Lourds, l'arbitrage redevint ce qu'il était ces dernières années, c'est-à-dire d'une largesse extraordinaire, ce dont les concurrents surent grandement profiter.

On voit des développés en pont, des arrachés bras fléchis, des épaulés en deux temps, et tout cela était bon. On vit même chez les Mi-Lourds l'Espagnol de la Torre toucher nettement du genou, le chef de plateau signaler la faute et le mouvement donné bon quand même par les deux autres arbitres.

Il est nécessaire de réformer l'organisation de l'arbitrage. Beaucoup d'arbitres internationaux sont compétents et capables de bien arbitrer, mais certains ne méritent pas leur titre. Il faudrait que la carte d'arbitre international ne soit attribuée qu'après un examen passé devant un jury international dont la compétence et l'impartialité seraient unanimement reconnues. Il faudrait encore que le même jury constitue le Jury d'Appel et note les bons et les mauvais arbitres officiant au cours des Championnats. Peu à peu ressortirait ainsi une élite à laquelle on serait sûr de pouvoir faire confiance et à qui on pourrait confier sans crainte l'arbitrage des tournois internationaux.

A l'heure actuelle, on procède par tirage au sort, mais en prenant un arbitre de chaque nation présente. Je pense que cela n'est pas juste.

Il n'est pas juste qu'une nation qui a été le berceau de l'haltérophilie, qui possède de nombreux arbitres internationaux confirmés, soit placée à égalité avec une nation qui ne pratique que depuis quelques années et dont on ignore la compétence des arbitres.

Il n'est pas juste qu'une nation pauvre n'ait pas d'arbitre à un Championnat du Monde parce qu'elle n'a pas les moyens de payer son déplacement.

Si la Fédération Internationale avait un fichier de ses arbitres avec les appréciations données par le Jury dont je parlais tout à l'heure, elle pourrait désigner ceux qui lui paraissent dignes d'arbitrer un Championnat du Monde. Ces arbitres seraient alors invités, leur déplacement serait payé et c'est entre eux qu'aurait lieu le tirage au sort pour désigner les arbitres de chaque catégorie.

Je pense que nous aurions alors un arbitrage plus strict, plus conforme au règlement et des Championnats plus réguliers. Un athlète développant correctement n'aurait plus la crainte d'être battu par un « tricheur » bénéficiant de l'indulgence des arbitres. Les tricheurs abandonneraient vite leurs « trucs » impitoyablement sanctionnés. Nous aurions de vrais Champions.

Le jury d'appel

L'Arbitrage m'amène à parler du Jury d'Appel.

J'ai déjà dit ce que j'en pensais au sujet d'un certain incident dans la catégorie des Poids Plumes.

A mon avis, le Jury d'Appel est mal composé. Les membres en sont choisis d'après leur fonction et non d'après leur compétence. Je ne veux pas dire qu'ils manquent de compétence, mais surtout que c'est d'elle seule qu'on devrait tenir compte et non des fonctions de président, secrétaire général, etc.

Le Jury d'Appel devrait être composé d'arbitres internationaux faisant autorité et connaissant le règlement dans ses moindres détails et ses attributions devraient être différentes.

A l'heure actuelle, il se contente de statuer sur les réclamations qui lui sont adressées par les dirigeants d'athlètes se supposant lésés. Il interroge alors, pas toujours malheureusement, les arbitres qui ont donné la décision et décide de la confirmer ou de l'infirmer à la majorité de ses membres. Si la décision est jugée mauvaise, il laisse quand même les arbitres continuer à officier. Cela amène naturellement un afflux de réclamations. Si un athlète se voit accorder trois fois essai, un dirigeant se précipite pour réclamer, afin d'essayer d'éviter l'élimination. Je suis persuadé que certains savent très bien que la décision est juste, mais sachant qu'il reste une chance pour leur athlète, ils n'hésitent pas à la courir. Et un titre peut être joué sur une décision du Jury d'Appel. Si Berger n'avait pas été si nettement supérieur à Minaev, il aurait fort bien pu être battu par le développé du russe à 117 k 500, refusé par les arbitres et accordé par le Jury d'Appel.

L'arbitre devrait être davantage respecté. Sa compétence ne devrait pas faire de doute et il n'y en aurait pas si son titre avait été obtenu après l'examen dont je parlais au sujet de l'arbitrage. Il ne devrait donc pas y avoir de réclamation possible.

Mais le Jury d'Appel devrait être là justement pour éviter que, malgré l'absence de réclamation, un athlète ne soit pas lésé par l'arbitrage.

Le Jury d'Appel composé d'hommes compétents, placé en bonne place, non distrait, devrait suivre attentivement le déroulement de la compétition, veiller à ce qu'aucune entorse ne soit faite au règlement et, surtout, veiller à ce que les arbitres ne laissent pas passer de fautes flagrantes.

Je parlais plus haut d'un athlète ayant touché le plateau du genou et ayant vu son essai reconnu bon malgré le refus du chef de plateau qui avait vu la faute. Le chef de plateau se tourna alors vers le Jury d'Appel, mais celui-ci resta imperturbable et la compétition continua.

C'est là pourtant que le Jury d'Appel aurait dû intervenir. Il est évident que l'athlète bénéficiant de l'erreur des arbitres n'allait pas poser une réclamation. Alors ? Le Jury d'Appel aurait dû rappeler les arbitres à l'ordre, en leur indiquant pourquoi, et même, en appliquant le règlement, pourvoir à leur remplacement pour une erreur aussi grossière.

Je pense qu'ainsi les arbitres, se sachant à l'abri des multiples réclamations des athlètes et dirigeants et seulement contrôlés par leurs pairs, auraient l'esprit plus libre pour juger en toute équité.

Respect des règlements

Arbitrage mis à part, il est navrant de constater le nombre d'erreurs commises dans l'application du règlement.

Combien de fois, au cours de ces Championnats, n'avons-nous vu un athlète effectuant son

troisième essai, passer avant un athlète commençant son premier essai sur la même barre.

J'avais fait inscrire pour Paterni 150 k au premier essai pour l'épaulé et jeté. Puis voyant que Pignatti et Bochenek, les seuls concurrents assez proches, commençaient tous deux à 145, je demandais de rectifier et de marquer seulement 147 k 500. La barre était alors chargée à 130 ou 135 k et rien ne m'empêchait de faire cette rectification, et pourtant le secrétariat me la refusa, prétendant que je n'en avais pas le droit. Je dus m'adresser au Jury d'Appel pour obtenir gain de cause. Ce que je n'aurais pu faire si je n'avais pas connu mon règlement mieux que les responsables du déroulement du Championnat.

Dans la catégorie Poids Plumes, Zielinski venait de battre le record du monde de l'arraché avec 112 k 500. Mannironi demanda alors un essai supplémentaire sur 113 k 500 pour battre à son tour le record. Or, Mannironi était moins lourd que Zielinski et je règlement stipule, à tort je crois, que lorsque deux athlètes battent le même record au cours d'une même compétition, le record appartient à l'athlète le plus léger. Il suffisait donc à Mannironi de tirer à son tour une nouvelle fois sur 112,500 qu'il venait de manquer de peu. Mais cela, lui-même et ses dirigeants semblaient l'ignorer.

Il faut reconnaître d'ailleurs que cette méconnaissance des règlements n'est pas spéciale aux haltérophiles et j'ai pu la constater un peu dans tous les sports. Trop de dirigeants, trop d'athlètes, ignorent les règles essentielles du sport qu'ils pratiquent ou qu'ils dirigent, et cela amène des réclamations injustifiées ou des erreurs préjudiciables qu'il serait si facile d'éviter.

Le style des concurrents

Je n'ai pas l'intention de parler du style de chaque concurrent en particulier, mais de mettre encore une fois en opposition le style en fente et le style en flexion.

Voyons d'abord les Champions du Monde. Stogov, Bouchouev, Lomakin, Vorobiev et Medvedev tirent en fente Berger et Kono tirent en flexion. Parmi ceux qui se sont classés 2^e: Minaev, de Genova, Bogdanovsky tirent en fente; Vinci, Jim George, Sheppard tirent en flexion, tandis que Ashman tire en fente à l'arraché et en flexion à l'épaulé.

Au total, sur quatorze athlètes, huit tirent en fente, 5 en flexion et le quatorzième utilise les deux styles.

Autre constatation toute l'équipe russe tire en fente et toute l'équipe américaine tire en flexion.

Ajoutons encore, que parmi les 3^e, un seul athlète, Tamraz tire en flexion, et qu'au total sur 97 concurrents, 30 seulement ont tiré dans ce style. Pouvons-nous en tirer des conclusions ?

D'abord, nous constatons que deux concurrents sur trois tirent en fente et que ce style semble par conséquent plus facile à assimiler.

Ensuite, nous constatons que cinq Champions sur sept tirent en fente, ce qui semblerait indiquer que ce style est le meilleur. Par contre les deux plus grandes vedettes de ce Championnat, Berger et Kono, tirent en flexion. Alors ?

Il est bien difficile de se faire une opinion. Tous les athlètes russes présents ont tiré en fente, or de grands champions russes avaient tiré en flexion ces dernières années. Par contre, tous les Américains tirent en flexion après avoir eu leurs Champions du style en fente. Il semble donc que

les athlètes et leurs dirigeants en sont encore à la période des tâtonnements et des hésitations et que la tendance est à imiter celui qui réussit le mieux.

Il est bien difficile d'être affirmatif et de dire, par exemple, que Berger étant de l'avis de tous, le meilleur, c'est le style en flexion qu'il utilise qui est le meilleur. Car personne ne peut affirmer que Berger ne ferait pas mieux s'il tirait en fente.

A mon avis, il semble que le style en flexion soit plus rationnel car il permet de descendre chercher la barre plus bas et supprimer le temps mort pendant lequel le corps est en suspension dans l'espace au moment de la fente. Seulement, il nécessite une plus grande coordination musculaire car l'équilibration joue un grand rôle, surtout dans l'arraché.

D'autre part, l'effort de relevé semble plus pénible en flexion qu'en fente. Or, si cela n'a aucune importance dans l'arraché qui ne comporte qu'un seul temps, il n'en est plus de même dans l'épaulé qui doit être suivi du jeté et l'on constate bien souvent des jetés pénibles dans le style en flexion, même chez de grands champions comme Kono qui, cette fois encore, manqua son premier jeté à 165 k après avoir réussi l'épaulé.

En conclusion, je me garderai bien de prendre position pour tel ou tel style, mais n'oubliez pas que pour vous, le meilleur est celui auquel vous vous adaptez le mieux.

L'entraînement des athlètes

Je n'ai pu malheureusement assister aussi souvent que je l'aurais voulu à l'entraînement des athlètes dans le gymnase de Bosön, mais j'ai tout de même pu suivre quelques séances dans cette atmosphère curieuse qui tient à la fois du cirque et de la kermesse.

Beaucoup d'athlètes, mais si les uns s'entraînent, les autres sont là en spectateurs pour épier leurs rivaux ou tout simplement peut-être pour essayer de découvrir quelques « trucs » qu'ils ne connaissent pas. Des photographes, l'appareil constamment prêt à fonctionner, pour saisir au vol l'homme du jour. Du public aussi dans la petite tribune du premier étage et dans le gymnase.

Et tout le monde se déplace de plateau en plateau, selon la présence des vedettes. Si les Américains ou les Russes sont là, vous pouvez être sûrs que tout le monde est autour de leur plateau et que les autres peuvent s'entraîner tranquilles, personne ne s'intéressera à ce qu'ils font.

Dans l'ensemble, bien peu d'athlètes s'échauffent avant de toucher la barre. J'en ai vu quelques-uns trottiner un petit peu et faire quelques mouvements d'assouplissement, mais, je le répète, ils étaient rares. La plupart donc, commencent directement leur entraînement par des barres légères. En général, la séance d'entraînement porte sur les trois mouvements et est assez poussée. Il ne s'agit plus évidemment, à quelques jours de l'épreuve, de travailler son style, mais bien plutôt de conserver la forme musculaire péniblement acquise.

Beaucoup de barres doublées ou triplées, mais rarement en suspension. L'athlète repose sa barre, ne la lâche pas, respire et tire à nouveau.

Quantité de travail très variable suivant les individus, même dans la même équipe. Peu de culture physique athlétique, développé couché ou flexion de jambes avec barre.

Il est très difficile d'en tirer des conclusions car il est bien évident que ces dernières séances d'entraînement ne ressemblent pas du tout aux séances

ordinaires. Il faut se garder de la fatigue, et pas risquer le stupide accident musculaire et conserver son influx nerveux pour le grand jour.

Mais je voudrais insister tout de même sur un fait. Les athlètes russes sont à peu près les seuls à s'entraîner dans la nature. Tous les matins, nous les voyions dans les bois du camp, presque toujours en solitaires, marcher ou trottiner en survêtement, toujours un bâton à la main avec lequel ils effectuaient les mouvements olympiques et s'assouplissaient les épaules. Vorobiev promenait même quelquefois un magnifique extenseur.

Il semble qu'ils soient les seuls à connaître les bienfaits de l'oxygénation et de la décontraction. Cela ne semble pas trop mal leur réussir.

Il n'y a que les Russes encore qui continuent de s'entraîner après l'épreuve. Au lendemain de sa victoire, Stogov était dans la nature et sur le plateau.

Est-ce par discipline personnelle, est-ce par obligation supérieure, je ne sais, mais il est bien évident qu'ils ne connaissent pas de périodes de relâchement et cela explique bien des choses,

L'équipe de France

Je voudrais terminer enfin en parlant de l'équipe de France.

J'ai dit ce que je pensais du comportement de chacun des quatre athlètes présents à Stockholm, mais c'est de notre équipe de France future que je voudrais parler.

Nous avons actuellement quatre hommes de base : Gerber en Légers, Paterni en Moyens, Debuf et Vincent en Lourds-Légers. Je mets volontairement Debuf en Lourd-Léger car il y a longtemps que j'ai dit et écrit qu'il n'était pas un Mi-Lourd et qu'il devait tirer dans la catégorie supérieure.

Quatre hommes, cela ne fait pas une équipe, d'autant plus qu'il y en a deux dans la même catégorie. Alors, que pouvons-nous espérer ?

Dans les Poids Coqs, Marcombe est toujours, et de loin, notre meilleur homme, mais il ne veut plus tirer. Derrière lui, les performances sont nettement insuffisantes sur le plan international.

Il en est de même pour les Plumes où la situation est encore plus catastrophique, malgré l'apparition de quelques talents nouveaux.

Il nous faut absolument faire un effort particulier dans ces deux catégories, mais il faut surtout que nos Poids Coqs et Plumes se rendent compte du retard considérable qu'ils ont pris. Il n'y a aucune raison pour que chez nous le travail ne paie pas comme ailleurs.

Que les jeunes sachent qu'il y a des places à prendre dans les équipes nationales pour ceux qui veulent réussir, mais aussi qu'il y a bien des progrès à réaliser pour rivaliser avec les champions étrangers. Nous n'aurons pas d'équipe digne de ce nom tant que nous n'aurons pas de Poids Coqs à 290 k, ni de Poids Plumes à 315 ou 320.

Gerber, en Légers, peut tenir un rôle très honorable, mais il a bien du mal à faire le poids. Je pense qu'il ferait un très bon Poids Moyen, mais il voudrait conserver ses chances en Légers jusqu'aux Jeux de Rome, et je le comprends. Derrière lui, nous avons quelques jeunes talents, mais qui doivent encore travailler dur pour assurer régulièrement plus de 330 k

En Poids Moyens, nous avons Paterni dont les progrès sont étonnants et qui vaut mieux que ses

395 k de Stockholm. Il mérite vraiment sa troisième place mondiale et peut améliorer ce classement pour les Jeux de Rome s'il garde le même sérieux et la même foi.

Derrière lui, les espoirs sont minimes et nous ne pouvons guère espérer de victoires internationales dans cette catégorie en l'absence de Paterni.

Dans les Mi-Lourds, il y a le nouveau Mana, et l'ancien Marchal. Mana peut très bien faire et devenir un sociétaire à part entière de l'Équipe de France entre 380 et 390 k, en attendant mieux encore.

Dans les Lourds-Légers, nous avons toujours Debuf qui, malgré sa défaillance suédoise, n'a rien perdu de ses moyens et nous avons Vincent dont les possibilités sont extraordinaires. Nous voici tranquilles au moins dans une catégorie.

Quant aux Poids Lourds, nous en sommes toujours à chercher l'oiseau rare et nous ne l'avons pas encore trouvé. Il faut faire au moins 420 ou 430 k

maintenant pour figurer dans cette catégorie. Nous aurons bien la possibilité de faire monter Vincent pour les rencontres inter nations, à condition encore qu'il puisse faire le poids, mais dans les grands tournois internationaux, sa véritable catégorie est celle des Lourds-Légers. On ne peut tirer à 92 ou 95 k avec des Lourds de 120 à 140 k.

Nous voyons donc que l'avenir de notre Équipe de France est plutôt sombre. Avec de la chance et sans indisponibilité, nous pouvons aligner des hommes de valeur à partir des Légers avec, dans l'ordre des catégories : Gerber, Paterni, Mana, Debuf et Vincent. Mais derrière, il n'y a pas grand chose et dans les Poids Coqs et Plumes, nous n'avons pratiquement rien, pour le moment du moins.

Évidemment je peux paraître un peu sévère pour de jeunes espoirs pleins de promesse, mais n'oubliez pas que je reviens de Stockholm où j'ai pu admirer des athlètes extraordinaires et constater les remarquables progrès d'ensemble.

C'est en fonction de ces Championnats que le viens de faire mon petit tour d'horizon et croyez-moi, je ne suis pas particulièrement pessimiste. Mais les chiffres sont là ; ce sont eux qui parlent et on ne peut que s'incliner devant leur impitoyable netteté.

J. DUCHESNE.

Ce que vous devez savoir

Les Cartes de Dirigeants Régionaux du Comité National des Sports

Il est rappelé que les demandes en vue de l'obtention du papillon au millésime 1959, à apposer sur les cartes de Dirigeants Régionaux du Comité National des Sports, doivent être accompagnées d'une redevance de 200 F. Ces cartes sont réservées uniquement aux Présidents, Secrétaires et Trésoriers de chacun des Comités régionaux.

S'adresser directement au Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson. Paris (8^e) Compte Chèques Postaux : Paris 3281-76.

Nomination d'Arbitres Régionaux et Fédéraux

Conformément aux règlements fédéraux (page 40 du Code Sportif et Administratif) les arbitres – aussi bien régionaux que fédéraux – ne peuvent plus prendre part, en qualité de concurrents, à des compétitions officielles.

En conséquence, les athlètes en activité ne peuvent remplir les fonctions d'Arbitre régional ou fédéral et être nommés à l'un ou l'autre de ces titres.

Calendrier International 1959

| | |
|--|------------------------|
| ☞ Match France-Pologne, à Lille | Date à fixer |
| ☞ Matches France-Allemagne de l'Est (Équipes A et B), à Notre-Dame de Gravenchon | 28 février 1959 |
| ☞ Match France-Allemagne, à Vernon | 15 mars 1959 |
| ☞ Match France-Italie A, en Italie | 19 avril 1959 |
| ☞ Match France-Italie B, à Cognac | " " |
| ☞ Championnat d'Europe et Championnat du Monde 1959, à Varsovie | Date non encore fixée. |

NOUVEAUX RECORDS DU MONDE HOMOLOGUÉS

Modifications au tableau paru dans le numéro août-septembre de « L'Haltérophile Moderne »

Développé à deux bras :

| | | | | | |
|-------|-----------|--------------|------------|-----------|----------|
| Poids | Plumes | - Korge | (U.R.S.S.) | 118 k 500 | 26- 9-58 |
| - | Légers | - Nikitine | (U.R.S.S.) | 130 k 500 | 12- 8-58 |
| - | Moyens | - Timochenko | (U.R.S.S.) | 140 k | 20- 9-58 |
| - | Mi-Lourds | - Plukfelder | (U.R.S.S.) | 147 k 500 | 26- 9-58 |

Arraché à deux bras :

| | | | | | |
|-------|-----------|--------------|--------------|-----------|----------|
| Poids | Plumes | - Zielinski | (Pologne) | 112 k 500 | 17- 9-58 |
| - | Moyens | - Kono | (États-Unis) | 133 k 500 | 19- 9-58 |
| - | Mi-Lourds | - Plukfelder | (U.R.S.S.) | 138 k | 26- 9-58 |
| - | Lourds | - Ashman | (États-Unis) | 150 k 500 | 21- 9-58 |

Épaulé et jeté à deux bras :

| | | | | | |
|-------|--------|------------|--------------|-----------|----------|
| Poids | Plumes | - Berger | (États-Unis) | 147 k 500 | 17- 9-58 |
| - | Moyens | - Kourynov | (U.R.S.S.) | 169 k 500 | 26- 9-58 |

Total Olympique :

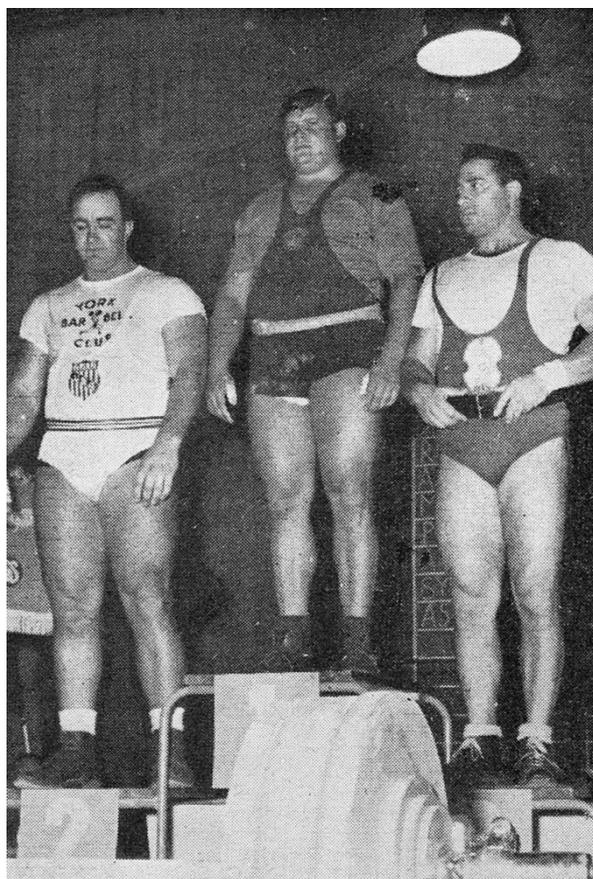
Poids Plumes : Berger (États-Unis) 115 + 110 + 147,00 = 372 k 500 le 17- 9-58.

Poids Légers : Bouchouev (U.R.S.S.) 125 + 117,500 + 147,500 = 390 k le 18- 9-58.

Poids Moyens : Kono (États-Unis) 135 + 130 + 165 = 430 k le 19- 9-58.

Ci-contre, les vainqueurs du Championnat du monde Poids Lourds 1958 :

1. MEDVEDEV (U.R.S.S.) ; 2. ASHMAN (États-Unis) ; 3. POHJAN (Iran).



(Photo « Athletiky ».)

R

Formation des Cadres F.F.H.C.

Un Stage a eu lieu, en septembre dernier, à l'Institut National des Sports, pour la formation des Cadres F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu à l'issue de ce Stage, le Bureau fédéral a pris les décisions suivantes.

Obtiennent :

Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie :

M. Deschaintres..... Sporting Club de Neuilly.

Le Diplôme d'Aide-Moniteur :

MM. Rabo..... Association Sportive des Tramways de Lille.
 Py..... Association Sportive des P.T.T. Strasbourg.
 Routchenko..... Club Culturiste de Reims.
 Caesemacker..... Club des Jeunes de Wazemmes.
 Duquerroux..... Club Sportif de la Manufacture d'Armes de Châtelleraut.
 Jacob..... Club Olympique Caudéranais.
 Fédoras..... Athlétic Club Chalonnais.
 Humbert..... Union Sportive Métropolitaine des Transports.
 Thiébaud..... Club Athlétique d'Orsay.
 Manceau..... Avenir Saint-Pavin.
 Damiano..... Haltérophile Club de Nice.
 Policarpo..... Maison des Jeunes et de la Culture de Savoie.
 Glomot..... La Montluçonnaise.
 Matte..... Club Shell.
 Deshoulières..... Les Culturistes Châtelleraudais.

Dans nos

COMITÉS

RÉGIONAUX

COMITE DU LYONNAIS

Calendrier de la saison 1958-1959 (suite)

25 janvier. - Promotion. Vaulx c. O.S.C. St-Etienne, Vaulx.

25 janvier. - Promotion. Pompiers Lyon 2 c. Rive-de-Gier, Pompiers Lyon.

25 janvier. - Promotion. Oyonnax 2 c. Gauloise 2, Oyonnax. Exempt Arbresle.

1^{er} février. - Prix fédéral (Finale).

1^{er} février. - Honneur. Villefranche c. Roanne, Roanne.

1^{er} février. - Honneur. Neuville c. O.S.C. St-Etienne, Neuville.

1^{er} février. - Honneur. Française 2 c. Cours, Française.

1^{er} février. - Honneur. Mâcon c. Arbresle 1, Arbresle.

1^{er} février. - Honneur. H.C.L. c. Pompiers Lyon 1, Pompiers Lyon. Exempt Ste-Colombe.

8 février. - Match Lyonnais c. Languedoc.

8 février. - Promotion. Vaulx c. Arbresle 2, Arbresle.

8 février. - Promotion. Pompiers 2 c. Gauloise 2, Pompiers.

8 février. - Promotion. O.S.C. Saint-Etienne c. Rive-de-Gier, Rive-de-Gier. Exempt Oyonnax.

15 février. Critérium National Haltérophile (2^e et 1^{re} séries et classe Nationale), 1^{er} Eliminatoire de la Conne du Lyonnais organisé par H.C. Arbresle, Lyon.

22 février. - Excellence. Vénissieux c. Givros, Givros.

22 février. - Excellence. Pompiers St-Etienne c. Française 1, Française.

22 février. - Excellence. Gauloise 1 c. Oyonnax 1, Oyonnax.

22 février. - Promotion. Pompiers Lyon 2 c. Oyonnax 2, Oyonnax.

22 février. - Promotion. Rive-de-Gier c. Arbresle 2, Rive-de-Gier.

22 février. - Promotion. O.S.C. Saint-Etienne c. Gauloise 2, Gauloise. Exempt Vaulx.

Mars. - Brevets culturistes.

1^{er} mars. - Honneur. Villefranche c. Ste-Colombe, Villefranche.

1^{er} mars. - Honneur. Neuville c. Roanne, Roanne.

1^{er} mars. - Honneur. H.C.L. c. Mâcon, Mâcon.

1^{er} mars. - Honneur. Cours c. Saint-Etienne, St-Etienne.

1^{er} mars. - Honneur. Arbresle 1 c. Pompiers Lyon 1, Arbresle. Exempt Française.

8 mars. - Critérium national « Finale ».

8 mars. - Promotion. Vaulx c. Rive-de-Gier, Rive-de-Gier.

8 mars. - Promotion. Oyonnax 2 c. O.S.C. St-Etienne, St-Etienne.

8 mars. - Promotion. Arbresle 2 c. Gauloise 2, Arbresle. Exempt Pompiers de Lyon.

15 mars. - Honneur. Neuville c. Française 2, Neuville.

15 mars. - Honneur. Mâcon c. Cours, Cours.

15 mars. - Honneur. Arbresle 2 c. Ste-Colombe, Ste-Colombe.

15 mars. - Honneur. H.C.L. c. O.S.C. St-Etienne, H.C.L.

15 mars. - Honneur. Roanne c. Pompiers Lyon 1, Roanne. Exempt Villefranche.

22 mars. - Championnat de France « Juniors et Seniors » (Éliminatoires) et Championnat du Lyonnais « Excellence ».

23 mars. - Championnat de France O.S.S.U.

5 avril. - Honneur. Villefranche c. Cours, Villefranche.

5 avril. - Honneur. Neuville c. Arbresle 1, Neuville.

5 avril. - Honneur. Française 2 c. O.S.C. St-Etienne, St-Etienne.

5 avril. - Honneur. Mâcon c. Pompiers Lyon 1, Mâcon.

5 avril. - Honneur. Roanne c. Ste-Colombe, Ste-Colombe. Exempt H.C.L.

11 et 12 avril. - Championnat de France « Finale », 2^e Éliminatoires Coupe du Lyonnais.

19 avril. - Critérium national culturiste.

19 avril. - Honneur. Villefranche c. H.C.L., Villefranche.

19 avril. - Honneur. Française 2 c. Pompiers Lyon, 1 Pompiers.

19 avril. - Honneur. Mâcon c. Ste-Colombe, Ste-Colombe.

19 avril. - Honneur. Cours c. Roanne, Cours.

19 avril. - honneur. Arbresle 1 c. O.S.C. St-Etienne, Arbresle. Exempt Neuville.

26 avril. - Coupe de France (Éliminatoires), match retour Lyonnais et Languedoc.

3 mai. - Honneur. Villefranche c. Arbresle, Arbresle.

3 mai. - Honneur. Neuville c. Ste-Colombe, Neuville.

3 mai. - Honneur. Française 2 c. H.C.L., H.C.L.

3 mai. - Honneur. Pompiers Lyon 1 c. Cours, Pompiers.

3 mai. - Honneur. Roanne c. Saint-Etienne, Roanne. Exempt Mâcon.

10 mai. - Honneur. Villefranche c. Pompiers Lyon 1, Villefranche.

10 mai. - Honneur. Neuville c. H.C.L., Neuville.

10 mai. - Honneur. Française 2 c. Roanne, Française.

10 mai. - Honneur. Mâcon c. O.S.C. St-Etienne, St-Etienne.

10 mai. - Honneur. Cours c. Ste-Colombe, Cours. Exempt Arbresle.

24 mai. - Éliminatoire du plus bel athlète. Finale de la Coupe du Lyonnais, Arbresle.

24 mai. - Finale de la Coupe de France d'Haltérophile.

A fixer. - Finale du plus bel athlète.

Avis aux dirigeants et responsables de sociétés

Vous devez vous mettre en rapport avec la Société que vous recevez au moins 20 jours avant (art. 10 et 13 du règlement) et prévenir l'arbitre du lieu et heure du match.

Challenges attribués aux différentes catégories. - Excellence : Challenge A. Maspoli ; Honneur : Coupe J. Monchalin ; Promotion : Coupe Gelottier.

Il est demandé aux responsables de faire parvenir les résultats, aux journaux, le soir même du match.

MM. les arbitres ou responsables de sociétés devront faire parvenir les résultats *le lendemain de la réunion*, à M. Roger Gourhand, président, 101, Grande rue de la Croix-Rousse, à Lyon 4^e.

Si les records du Lyonnais (juniors et seniors) étaient battus au cours des différents matches, l'athlète et la barre doivent être pesés et un procès-verbal sera adressé au Comité, signé par l'arbitre.

Le Comité tient à la disposition des Sociétés des feuilles de pointage.

Le Président,
R. GOURHAND.

COMITE DE LORRAINE

Une réunion a eu lieu le 16 novembre, en la salle du Restaurant « Le France » à Nancy, sous la présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le Bureau fut, à la suite de votes successifs, composé comme suit :

Président du Comité : M. Malenfert (Club Sportif de l'Est Républicain) ; Vice-présidents : MM. Chambon (Club Sportif de Lunéville) et Bovi (Cercle des Sports d'Homécourt) ; Secrétaire Général : M. Cuisenier (Club Sportif de l'Est Républicain) ; Secrétaire adjoint : M. Vidal (Club Sportif de l'Est Républicain) ; Trésorier : M. Rabot (Club Sportif de l'Est Républicain) ; Membres : MM. Truc (Cercle Sportif d'Homécourt), Weiland (Union Lorraine Rombas), Fioramonti (H.C. Villerupt), Poisot (Club Sportif de Lunéville), Aubin (Club Sportif de Lunéville), Hally (Cercle Haltérophile Reyland).

Calendrier pour la saison 1958-59

- ~ Prix d'Encouragement, 22 novembre, Lunéville.
- ~ Prix Interrégional, 7 décembre, C.S.E.R.
- ~ Prix Fédéral, 1^{er} février 1959, C.S. Homécourt.
- ~ Critérium National Haltérophile, 15 février 1959, H.C. Villerupt.
- ~ Championnats de Lorraine 1^{re} série, 22 mai 1959, Rombas (non confirmé).
- ~ Critérium National Culturiste, 19 avril 1959, A.S. Jœuf (non confirmé).
- ~ Coupe de France Haltérophile, 26 avril 1959, C.S.E.R., Nancy.
- ~ Concours du Plus Bel Athlète, du 15 au 31 mai 1959, Jœuf ou Lunéville.
- ~ Challenge Chambon (interclubs).
- ~ Challenge Fair Play, qui sera attribué à l'Équipe de Lorraine ayant eu le comportement le plus digne d'éloges au cours des rencontres de la saison 1958-59.

COMITE D'AUVERGNE

Le 5 octobre dernier s'est déroulée, à Vichy, la réunion annuelle du Comité d'Auvergne.

Le Bureau a été élu comme suit, à l'unanimité :

Président : M. le docteur Colomb (Vichy) ; Vice-présidents : M. le docteur Cutzach (Montluçon) ; M. Lenain (Clermont-Ferrand) ; M. Blanchard (Montluçon) ; M. Tourrand (Sainte-Florine) ; Secrétaire : M. Rigny (Clermont-Ferrand) ; Trésorier : M. Vaure (Clermont-Ferrand) ; Membres : MM. Villeneuve, Laurent, Boissonnet (Vichy) ; MM. Mardon, Bosselut, Thévenin, Sevelet, Glomot, Deplaine, Cancigh (Montluçon) ; M. Colin (Sainte-Florine) ; M.M. Chassagny, Jacob, Mirowski (Clermont-Ferrand) ; M. Besson de Puy).

COMITE DU LANGUEDOC

L'assemblée générale du Comité du Languedoc s'est tenue à Sète, Salle Vincent Ferrari, à l'occasion du Premier Pas Haltérophile 1958-59.

Après l'élection du tiers sortant et le remplacement de deux Membres, il est procédé à l'élection du Bureau comme suit :

Président : M. Castellan (Haltéro Club Montpelliérain) ; Vice-présidents : MM. Laurés, Boyer, Barbier et Commamala ; Secrétaire Général : M. Jean Estève ; Trésorier : M. Pierre Robert ; Membres : MM. Boudin, Martin, Bruonès, Guibert et Quintilla.

Commission des Arbitres. - Président : M. Commamala ; Membres MM. Escouffet, Ichard, Boyer.

Commission d'Haltérophilie. - Président : M. Commamala ; Membres : MM. Marchal, Laurés, Henri Ferrari, Guibbert.

Commission de Culture Physique. - Président : M. Commamala ; Membres : MM. Brugues, Marchal, Boudin et Martin.

Calendrier 1958-59

- ~ Prix d'Encouragement, 23 novembre, Béziers.
- ~ Prix Interrégional, 7 décembre, Frontignan.
- ~ Brevets Culturistes, 15 décembre, Salle Rocca, à Montpellier.
- ~ Prix Fédéral, 11 janvier 1959, Sète.
- ~ Critérium National Haltérophile, 15 février 1959, Sète.
- ~ Brevets Culturistes, 1^{er} mars, Montpellier Sports.
- ~ Éliminatoires Championnat de France, 22 mars, Narbonne.

- ~ Critérium National Culturiste, 19 avril, Béziers.
- ~ Éliminatoires de la Coupe de Fiance, 26 avril, Montpellier.
- ~ Coupe du Languedoc.

COMITE DE L'ILE DE FRANC

Le Championnat de Paris 4^e série

Disputé le 23 novembre, dans la salle du S.C.P.O., le Championnat 4^e série de l'Île-de-France avait réuni 80 concurrents.

Cette épreuve fut plaisante à suivre, malgré le nombre élevé des compétiteurs et la lutte fut chaude dans certaines catégories.

La tenue des athlètes fut parfaite et il est agréable de leur adresser des félicitations en leur demandant de persévérer dans cette voie.

Bon arbitrage de MM. Leveler, Lelubre, Virilat.

Une nombreuse assistance était venue encourager nos athlètes. Nous avons remarqué parmi elle MM. Jean Dame et Buisson.

Voici les résultats détaillés de ce Championnat :

Poids Coqs. - 1. Potron (S.A.M.), 225 ; 2. Dietrich (A.S.B.), 220 ; 3. Guipon (A.S.B.), 207,5 ; 4. Bourdin (C.A.L.V.), 187,5 ; 5. Varnier (C.G.S.), 180 ; 6. Gaudru (S.M.M.) 170.

Poids Plumes. - 1. Desorges (U.S.M.T.), 242,5 ; 2. Colmant (U.S.M.T.), 242,5 ; 3. Herlin (S.C.P.O.), 225 ; 4. Pierquet (A.S.B.), 225 ; 5. Sionneau (S.A.M.), 215 ; 6. Guérin (C.A.L.V.), 205 ; 7. Lavoine (S.A.E.), 200 ; 8. Lecalvez (S.A.M.), 180.

Poids légers. - 1. Lefèvre Michel (C.G.S.), 275 ; 2. Guerlus (A.S.B.), 260 ; 3. Bary (S.M.M.), 252,5 ; 4. Malivin (U.S.M.T.), 242,5 ; 5. Colinet (S.C.N.), 240 ; 6. Beloeil (C.S.), 237,5 ; 7. Diard (C.S.) 230 ; 8. Lecomte (U.A.C.), 230 ; 9. Huleux (S.A.M.), 230 ; 10. Salles (S.M.M.), 227,5 ; 11. Nasgben (D.A.C.), 222,5 ; 12. Glorennec (D.A.C.), 220 ; 13. Libert (S.A.M.), 220 ; 14. Doussinault (E.S.V.), 220 ; 15. Psiroukis (A.S.M.), 210 ; 16. Julia (S.M.M.),

207,5 ; 17. Bidot (S.C.P.O.), 197,5 ; 18. Arcelin (D. A.C.), 185 ; 19. Houđji (C.G.S.), non classé.

Poids Moyens. - 1. Papo (S.A.M.), 285 ; 2. Raverdy (A.S.), 277,5 ; 3. Ciani (A.S.B.), 267,5 ; 4. Rollin (A.S.B.), 257,5 ; 5. Dubois (S.C.N.), 257,5 ; 6. Lourde (U.S.M.T.), 255 ; 7. Cortiula (S.G.A.), 252,5 ; 8. Labille (U.S.M.T.), 252,5 ; 9. Baumann (C.A.L.V.), 250 ; 10. Pellerin (U.A.C.), 250 ; 11. Doubeau (C.A.L.V.), 250 ; 12. Ricoul (U.S.M.T.), 250 ; 13. Bonassi (S.C.N.), 247,5 ; 14. Charrier (R.A.C.), 247,5 ; 15. Gueu (U.S.M.T.), 245 ; 16. Jouanin (A.S.B.), 245 ; 17. Nageri (M.C.R.), 245 ; 18. Goappert (S.A.M.), 242,5 ; 19. Laborie (M.C.R.), 240 ; 20. Paumard (A.S.M.), 237,5 ; 21. Claudine (S.C.P.O.), 237,5 ; 22. Bergemanne (U.S.M.T.), 237,5 ; 23. Laverdet (U.S.M.T.), 232,5 ; 24. Marand (A.S.), 232,5 ; 25. Humert (U.S.M.T.), 232,5 ; 26. Pommier (R.A.C.) 230 ; 27. Toutirais Robert (A.S.M.), 225.

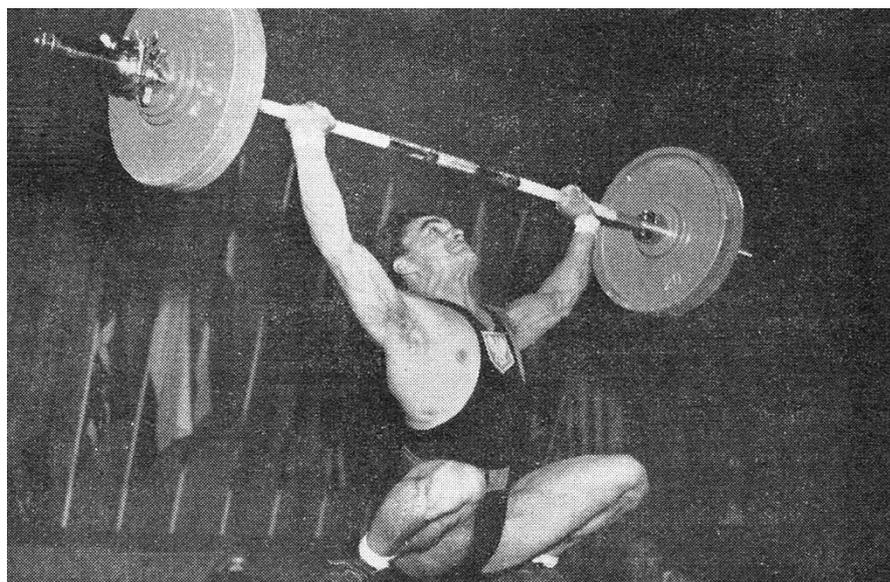
Mi-Lourds. - 1. Bœuf (U.S.M.T.), 287,5 ; 2. Ott (S.C.P.O.), 280 ; 3. Evangelista (M.C.R.), 270 ; 4. Augeray (S.C.N.), 267,5 ; 5. Dade (S.A.M.), 267,5 ; 6. Poilvert (C.S.), 265 ; 7. Lefevre (S.C.N.), 265 ; 8. Martin (D.A.C.), 265 ; 9. Bouras (U.S.M.T.), 262,5 ; 10. Lesur (A.S.M.), 250 ; 11. Bastide (S.C.P.O.), 250 ; 12. Rolland (Saint Médard), 230 ; 13. Paulhac (U.S.M.T.), 227,5 ; 14. Lejeune (S.C.N.), 220.

Poids Lourds-Légers. - 1. Fourreau (C.S.), 305 ; 2. Giroud (S.M.M.), 282,5 ; 3. Durpoix (C.S.), 272,5.

Poids Lourds. - 1. Nardin (C.S.), 280 ; 2. Valat (S.M.), 255 ; 3. Lebare (E.S.V.), 200.

MATCH LA RIPAGÉRIENNE-MONTFERRAND

Le dimanche 9 novembre, s'est déroulé, à Rive-de-Gier, clans le Gymnase de la Ripagérienne, un match entre l'équipe haltérophile de cette société et l'A.S. Montferrandaise. Ce fut une excellente journée de propagande sportive. Après un accueil chaleureux de la « Ripagérienne », le Président du Club Lyonnais souhaitait la bienvenue aux athlètes Montferrandais. Tout le monde se séparait à midi pour se retrouver à 14 heures réuni autour du plateau du Gymnase, où de nombreux spectateurs apportèrent leurs encouragements par de vifs applaudissements. La rencontre était conclue dans les conditions sui-



ZIELINSKI (Pologne), qui fut éliminé du Championnat du Monde 1958 après un zéro au développé, n'en battit pas moins le record du monde de l'arraché à deux bras (Poids Plumes) avec 112 k 500.

(Photo George W. Kirkley.)

vantes : six athlètes de chaque côté, dont le total réalisé serait diminué du poids de corps.

Certes, les performances sont celles d'un début de saison mais quelques athlètes réalisent malgré tout des totaux voisins de leur maxima. Rive-de-Gier nous présente des athlètes où dominent les petites catégories ; bien que fortement encouragés par leur public, ils ne peuvent inquiéter les montferrandais, mais nous sommes convaincus que ce match avec plus forts qu'eux les incitera à travailler beaucoup plus, car ils en ont les moyens physiques. Nous signalerons en particulier Curaba avec 207 k 500 en Coqs, Moliéra qui réussit 255 k en Moyens et Granduco en Mi-Lourds avec 75 k ; il est certain qu'en pratiquant un entraînement très suivi, ces performances peuvent être largement dépassées.

Les Montferrandais déplaçaient leur équipe N° 1 du moment et si la forme n'était pas encore optimum, la victoire leur fut cependant facile. A cette reprise de contact avec la compétition, seul Piano réalisa un total voisin de son maximum qui laisse augurer d'une bonne saison sportive.

En préliminaire, nous avons apprécié la tenue de deux beaux athlètes du Lyonnais : Castellano et Gonzales, tandis que les Montferrandais Gaonach et Roux se distinguaient par de brillants débuts.

Voici les résultats techniques :

A.S. Montferrandaise. - 1^{er} Toye (85k), 105 + 102,5 + 127,5 = 335 k ; 2. Piano (80 k), 90 + 87,5 + 110 = 287 k 500 ; 3. Pais (71 k), 82,5 + 82,5 + 105 = 270 k ; 4. Giat (65 k), 77,5 + 77,5 + 100 = 255 k ; 5. Didier (76 k), 77,5 + 75 + 102,5 = 255 k ; 6. Bassot (78 k), 85 + 75 + 95 = 255 k.

Total réalisé : 335 + 287,5 + 270 + 255 + 255 + 255 = 1 657 k 500.

Poids de corps de l'équipe : 455 k

Total du match : 1657,5 - 455 = 1 202 k 500.

« La Ripagérienne ». - 1^{er} Granduco (84 k) 90 + 80 + 105 = 275 k ; 2. Moliéra (69 k), 72,5 + 80 + 102,5 = 255 k ; 3. Faralli (70 k), 77,5 + 75 + 100 = 252 k 500 ; 4. Ogier (65 k), 70 + 67,5 + 85 = 222 k 500 ; 5. Curaba (54 k 500), 65 + 62,5 + 80 = 207 k 500 ; 6. Bremerch (65 k), 55 + 65 + 82,5 = 202 k 500.

Total réalisé : 275 + 255 + 252,5 + 222,5 + 207,5 + 202,5 = 1 415 k.

Poids de l'équipe : 407 k 500.

Total du match : 1 415 - 407,5 = 1 007 k 500.

Finalement A.S. Montferrandaise bat la « Ripagérienne » de 1 202,5 - 1 007,5 = 195 k.

L'arbitrage était assuré par M. Martin, du Comité du Lyonnais et M. Vaure, du Comité d'Auvergne.

N. RIGHI,
Secrétaire du Comité d'Auvergne

COMITE DU POITOU

Classement de la Coupe des Jeunes
disputée le 9 novembre 1958
au Premier Pas Haltérophile

1. Royan Océan Club, coefficient, 2,33 ; 2. Club Haltérophile Rochelais, 2,28 ; 3. Club Sportif Manufacture Châtelleraut, 2,22 ; 4. Union Amicale Cognac, 2,03.

Classement de la Coupe du Poitou
disputée le 23 novembre 1958
à Poitiers au Prix d'Encouragement

1. Club Sportif Manufacture Châtelleraut, 35 points ; 2. Club Haltérophile Rochelais, 23 pts ; 3. Royan Océan Club, 22 pts ; 4. Union Amicale Cognac, 14 pts ; 5. Culturistes Châtelleraudais, 4 pts.

MAISON

BOUSSARD & JEANNERET

170, rue du Temple - Paris (3^e) Téléphone : ARC. 37-21

COUPES - BRELOQUES - INSIGNES - MÉDAILLES

**OBJETS D'ART
POUR TOUS SPORTS**

